Titel Werk: Contra Faustum Manichaeum Autor: Augustinus von Hippo Identifier: CPL 321 Time: 5. Jhd.

Titel Version: Contre Fauste, le manichéen Sprache: französisch Bibliographie: CONTRE FAUSTE, LE MANICHÉEN. Oeuvres complètes de saint Augustin traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. Raulx, Bar-Le-Duc, L. Guérin & Cie, éditeurs, 1869, Tome XIV. Comme le titre même l’indique, cet ouvrage est la réfutation des erreurs et des extravagances enseignées par Fauste. Saint Augustin suit son adversaire pas à pas et ne laisse aucune de ses assertions menteuses sans la réfuter. Les onze premiers livres sont traduits par M. l’abbé HUSSENOT. Les vingt-deux derniers livres ont été traduits par M. l’abbé DEVOILLE.

# CONTRE FAUSTE, LE MANICHÉEN.

Oeuvres complètes de saint Augustin traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. Raulx, Bar-Le-Duc, L. Guérin & Cie, éditeurs, 1869, Tome XIV.

Comme le titre même l’indique, cet ouvrage est la réfutation des erreurs et des extravagances enseignées par Fauste. Saint Augustin suit son adversaire pas à pas et ne laisse aucune de ses assertions menteuses sans la réfuter.

Les onze premiers livres sont traduits par M. l’abbé HUSSENOT.

Les vingt-deux derniers livres ont été traduits par M. l’abbé DEVOILLE.

## LIVRE PREMIER. PROLOGUE.

Ce premier livre est une espèce de prologue. L’auteur y démontre que les Manichéens ne peuvent se considérer comme de vrais chrétiens.

### CHAPITRE PREMIER. DESSEIN DE L’AUTEUR.

Fauste, né en Afrique, dans la ville de Milève, unissait au charme de la parole la souplesse du génie. En s’attachant à la secte des Manichéens, il s’était égaré dans les plus monstrueuses erreurs. J’avais eu occasion de le connaître, comme j’en ai parlé dans mes Confessions[^1]. II avait publié un livre contre la vraie foi chrétienne et la vérité catholique. Ce livre vint à tomber entre nos mains; et nos frères, après l’avoir lu, nous prièrent et nous conjurèrent au nom de la charité qui m’unissait à eux, d’y répondre. Je vais donc l’entreprendre au nom et avec l’aide du Seigneur, afin de montrer à tous ceux qui liront cet ouvrage, que le plus perçant génie et la langue la plus éloquente ne sont rien, si le Seigneur lui-même ne dirige les pas de l’homme[^2]. Par un juste et secret jugement de Dieu, la divine miséricorde, les intelligences les plus tardives et les plus faibles ont su comprendre cette vérité, tandis que tant d’autres génies, fiers de leur pénétration et de leur faconde, mais privés du secours de Dieu, n’ont abouti, dans leur course rapide et obstinée, qu’à s’éloigner de plus en plus de la voie de la vérité. Il m’a paru avantageux d’exposer sa doctrine et mes réponses sous notre nom respectif.

1. Liv. V, ch. III, VI.
2. Ps. XXXVI, 23.

### CHAPITRE II. PROLOGUE DE FAUSTE.

Fauste. Adimantus, ce prodige de science, et le seul homme, après notre bienheureux père Manès, digne de notre attachement, ayant clairement signalé les erreurs, et dévoilé la fausseté de la superstition juive et des demi-chrétiens, nous avons jugé utile, frères bien-aimés, de vous offrir en outre un recueil de réponses courtes et frappantes à opposer aux enseignements subtils et dangereux de nos adversaires, afin que vous soyez toujours prêts à leur répondre, toutes les fois que, comme le serpent leur père, ils chercheront à vous surprendre par leurs questions captieuses. Forcés par là à rester dans la question proposée, il ne leur sera plus possible de se livrer à des divagations sans fin. Pour ne pas noyer l’intelligence des lecteurs dans des discours trop longs ou confus, je mets en regard leur doctrine avec la nôtre, sous la forme la plus claire et la plus concise.

### CHAPITRE III. LES MANICHÉENS SONT DE FAUX CHRÉTIENS.

Augustin. Vous pensez qu’on doit éviter les demi-chrétiens, tels que nous sommes, dites-vous; et nous, nous fuyons les faux chrétiens, et nous montrons que vous l’êtes. Etre quelque chose à demi, c’est être imparfait sous un rapport, mais c’est n’être faux sous aucun. Quoi donc ? parce qu’il manque quelque chose à la foi de ceux que vous cherchez à séduire, s’ensuit-il qu’on doive détruire ce qu’ils possèdent déjà, et non pas plutôt édifier en eux ce qui leur manque ? C’est ainsi que s’exprimait l’Apôtre en s’adressant à des imparfaits : « Je vois avec joie votre conduite exemplaire, et ce qui manque à votre foi en Jésus-Christ[^1] ». Il voyait sans doute un édifice spirituel, comme il le dit ailleurs : « Vous êtes a l’édifice que Dieu bâtit[^2] » ; et il y découvrait à la fois un sujet de joie, et un stimulant à son zèle. Il se réjouissait en voyant ce qui était déjà élevé ; et il sentait son zèle s’enflammer à la pensée de ce qui restait à élever jusqu’au sommet de la perfection. Oui, ce sont véritablement des catholiques encore imparfaits, ou, comme vous le dites, des demi-chrétiens, que vous cherchez à tromper et à séduire par vos doctrines perverses. Mais s’il se rencontre encore de ces chrétiens imparfaits, lors même que, en raison de l’imperfection de leur foi, ils ne pourraient répondre à vos raisonnements captieux, dès qu’ils ne découvrent en vous que de faux chrétiens, ils savent qu’il faut, non pas vous suivre, mais vous éviter. Puisque vous vous attachez à rechercher ces demi-chrétiens pour les envelopper dans vos filets, nous voulons de notre côté, montrer que vous n’êtes que de faux chrétiens ; nous voulons que les chrétiens éclairés vous démasquent en vous convainquant d’imposture, et que les moins instruits assurent leur salut en vous fuyant. Et pourquoi dites-vous que le serpent est notre père ? Oubliez-vous donc que c’est coutume parmi vous d’outrager Dieu, à cause du commandement qu’il fit à l’homme dans le paradis, et de décerner des louanges au serpent pour lui avoir ouvert les yeux par ses conseils? C’est plutôt à vous, je crois, à reconnaître pour votre père ce serpent qui n’est autre que le diable, et que vous louez si fort. Lui, malgré les injures que vous venez de lui prodiguer, il vous reconnaît pour son fils.

1. Colos. II, 5.
2. I Cor. III, 9.

## LIVRE DEUXIÈME. GÉNÉALOGIE DE JÉSUS-CHRIST.

Justification de ce qui est dit dans l’Évangile de la généalogie et de la naissance de Jésus-Christ selon la chair.

### CHAPITRE PREMIER. FAUSTE RETRANCHE DE L’ÉVANGILE LES GÉNÉALOGIES DU CHRIST.

Fauste. Admettez-vous l’Évangile? — Assurément. — Vous admettez donc, par conséquent, que le Christ est né ? — Non. Car de ce que je reçoive l’Évangile, il ne s’ensuit pas que j’admette que le Christ soit né. — Et pourquoi ? — Parce que l’Évangile n’a commencé d’exister et d’être ainsi nommé qu’à la prédication du Christ, et que nulle part il n’y affirme qu’il soit né de l’homme. — D’ailleurs la généalogie est si peu l’Évangile, que son auteur même n’a pas osé lui donner ce nom.Qu’a-t-il écrit en effet? «Le livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David[^1] ». Il ne dit pas: Livre de l’Évangile de Jésus-Christ; mais: « Livre de la génération » ; et on y voit paraître une étoile qui atteste une naissance[^2] ; en sorte que ce récit serait mieux désigné sous le nom de Genèse que sous celui d’Évangile. Enfin voyez comme Marc, qui s’est attaché à décrire, non la génération, mais seulement la prédication du Fils de Dieu, qui est proprement l’Evangile, débute convenablement en ces termes « Evangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu[^3] ». Ce qui démontre clairement qu’une généalogie n’est pas un Évangile. D’après Matthieu lui-même, ce fut après l’incarcération de Jean, que Jésus commença à prêcher l’Évangile du royaume[^4]. Il est donc certain, que tout le récit qui précède est une généalogie, et non un Evangile. Autrement, pourquoi n’a t-il pas écrit : Evangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu, sinon parce qu’il a senti qu’il n’était pas juste de donner le nom d’Évangile à une généalogie? Maintenant donc, si vous voyez assez clairement ce que vous avez ignoré jusqu’alors, que l’Évangile est tout autre chose qu’une généalogie, sachez, comme je l’ai dit, que j’admets l’Évangile, c’est-à-dire, la prédication du Christ. Sur cet Evangile faites-moi toutes les questions qu’il vous plaira, mais laissez de côté les générations. Et si vous voulez entrer aussi en discussion sur ce point, je ne m’y refuse pas ; je ne serai point en peine de vous répondre ; mais de votre côté sachez procéder par ordre dans vos questions. Car vous me paraissez désirer maintenant savoir si j’admets, non l’Évangile, mais les générations.

1. Matt. I, 1.
2. Id. II, 2.
3. Marc, I, 1.
4. Matt. IV, 12,17.

### CHAPITRE II. L’ÉVANGILE ENSEIGNE LA NAISSANCE CORPORELLE DE JÉSUS-CHRIST.

Augustin. Vous vous demandez en notre nom, si vous recevez l’Évangile, et vous répondez: Assurément. Vous vous demandez ensuite si vous admettez que le Christ soit né, et vous répondez : Nullement, parce que, dites-vous, la génération du Christ ne fait pas partie de l’Évangile. Que répondrez-vous donc à ce témoignage de l’Apôtre: « Souvenez-vous que Jésus-Christ, de la race de David, est ressuscité d’entre les morts, selon l’Évangile que je prêche[^1] ? » Voyez jusqu’à quel point vous ignorez, ou vous feignez d’ignorer ce que c’est que l’Évangile, et que pour le déterminer vous suivez, non l’enseignement des Apôtres, mais vos principes erronés. Ou si vous appelez Évangile ce que les Apôtres ont ainsi appelé, vous vous écartez de l’Évangile en refusant de croire que le Christ est de la race de David ; vérité que l’Apôtre affirme être annoncée conformément à son Evangile. Or, l’Évangile de Paul était l’Évangile des autres Apôtres, et de tous les fidèles dispensateurs de ce grand mystère. Il le dit lui-même : « Soit que ce soit moi, soit que ce soient eux qui vous prêchent, voilà ce que nous prêchons, et voilà ce que vous avez cru[^2] ». Tous n’ont pas écrit l’Évangile, mais tous ont annoncé l’Évangile. Ceux qui ont raconté l’origine, les actions, les paroles, les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont reçu à juste titre le nom d’Évangélistes. Car, d’après la signification du mot, Evangile veut dire bonne nouvelle, ou bonne annonce. Ce terme peut sans doute s’appliquer à toute bonne nouvelle ; mais il a été consacré à désigner proprement la prédication du Sauveur. Si donc vous annoncez autre chose, vous êtes sans contredit en dehors de l’Evangile. Ils sont assurément contre vous, les petits que vous appelez des demi-chrétiens, s’ils entendent la voix de la charité leur mère, qui leur crie par la bouche de l’Apôtre : « Si quelqu’un vient vous annoncer autre chose que ce que nous vous avons annoncé, qu’il soit anathème[^3] ». Or, Paul a annoncé, selon son Evangile, que le Christ est de la race de David ; vous donc, qui le niez, et qui annoncez autre chose, vous êtes anathème. Qui ne voit qu’il n’y a que le plus profond aveuglement pour soutenir que le Christ n’a jamais dit qu’il était né de l’homme, quand il ne cesse, pour ainsi dire, de proclamer qu’il est fils de l’homme ?

1. II Tim. II, 8.
2. I Cor. XV, 11.
3. Gal. I, 8.

### CHAPITRE III. LA RACE DE TÉNÈBRES.

Mais voici : du trésor de votre haute science, vous nous produisez je ne sais quel premier homme, qui descendit de la race de lumière pour combattre la race de ténèbres ; vous nous le représentez armé de ses eaux contre les eaux de ses ennemis, de son feu contre leur feu, de ses vents contre leurs vents. Et pourquoi ne pas dire de sa fumée contre leur fumée, et de ses ténèbres contre leurs ténèbres? Pourquoi l’armer de l’air contre la fumée, et de la lumière contre les ténèbres? Serait-ce parce que la fumée et les ténèbres sont mauvaises, que lui, essentiellement bon, n’a pu les admettre? Ces trois éléments, l’eau, le vent et le feu sont donc bons. Mais comment peuvent-ils se trouver chez la race ennemie, essentiellement mauvaise ? Vous répondez que l’eau de la race de ténèbres était mauvaise, et que celle du premier homme était bonne, et que son feu qui était bon combattit le feu de cette race qui était mauvais. Comment donc n’a-t-il pu opposer une fumée bonne à la fumée mauvaise? Est-ce que vos fictions mensongères s’évanouissent et disparaissent en fumée, comme la fumée elle-même? Votre premier homme, selon vous, combattit la nature contraire. Mais pourquoi, à ces cinq éléments que vous prêtez à la race ennemie, n’opposa-t-il qu’un élément contraire tiré des régions divines, la lumière aux ténèbres? Les quatre autres ne sont pas contraires les uns aux autres. Car l’air n’est pas opposé à la fumée, et encore moins l’eau à l’eau, le vent au vent, le feu au feu.

### CHAPITRE IV. LE PREMIER HOMME DES MANICHÉENS.

Maintenant, que dire de ces sacrilèges extravagances par lesquelles vous prétendez quo votre premier homme a changé et transformé, au gré de ses ennemis, pour mieux les surprendre, les éléments qu’il portait, afin que l’empire du mensonge, ainsi que vous l’appelez, conservant sa même nature, ne pût user de ruse dans le combat, et que la substance de ta vérité trompât son adversaire, en revêtant des formes diverses? Vous voulez faire croire que Jésus-Christ est fils de ce premier homme. Vous dites que la Vérité est fille de cette fable inventée à plaisir. Ce premier homme, vous le louez pour avoir lutté avec la race son ennemie sous des formes changeantes et trompeuses ; mais si vous dites vrai, vous n’imitez pas cet homme ; et si vous l’imitez, vous êtes vous-mêmes des imposteurs. Mais notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, vrai et véridique Fils de Dieu, vrai et véridique fils de l’homme, selon le témoignage qu’il a donné de lui-même, a puisé sa divinité éternelle dans le sein du vrai Dieu, et tire véritablement son origine charnelle de l’homme. Votre premier homme est inconnu dans l’enseignement apostolique. Ecoutez l’Apôtre saint Paul : « Le premier homme », dit-il, « est l’homme terrestre formé de la terre ; et le second est l’homme céleste descendu du ciel. Comme le premier homme a été terrestre, ses descendants aussi sont terrestres; et comme le second homme est céleste, ses enfants aussi sont célestes. Comme nous avons porté l’image de l’homme terrestre, portons aussi l’image de l’homme descendu du ciel[^1] ». Le premier homme terrestre tiré de la terre fut Adam, formé de limon ; et le second homme céleste descendu du ciel est le Seigneur Jésus-Christ. Le Fils de Dieu est venu prendre chair pour se faire homme visible, tout en demeurant Dieu invisible; il devait être en même temps le vrai Fils de Dieu par qui nous avons été créés, et le vrai fils de l’homme par qui nous avons été régénérés. Pourquoi donc admettre votre premier homme imaginaire sorti je ne sais d’où, et refuser de reconnaître celui dont parle la doctrine apostolique? Doit-elle donc s’accomplir en vous, cette parole de l’Apôtre : « Ils fermeront l’oreille à la vérité, et ils l’ouvriront à des fables[^2]? » Paul montre un premier homme terrestre formé de la terre ; et Manès prêche un premier pomme non terrestre, enveloppé de je ne sais quels éléments trompeurs au nombre de cinq. Et Paul dit : « Si quelqu’un vient vous prêcher autre chose que ce que nous vous avons annoncé, qu’il soit anathème ». Si Paul n’est pas menteur, Manès est donc anathème.

1. I Cor. XV, 47-49.
2. II Tim. IV, 4.

### CHAPITRE V. LE CHRIST DES MANICHÉENS ENCHAÎNÉ AUX ASTRES ET AUX AUTRES CRÉATURES.

Vous vous récriez en outre contre cette étoile qui conduisit les Mages au berceau du Christ, et vous ne rougissez pas, non plus de donner à votre Christ fabuleux, fils de votre premier homme imaginaire, le témoignage d’une étoile, mais de l’enchaîner à toutes les étoiles. Car, selon vous, dans le combat que votre premier homme livra à la race des ténèbres, il se mêla aux princes des ténèbres, pour s’en emparer et en faire la matière dont le monde est formé. Par suite de ces sacrilèges extravagances, vous êtes contraints d’admettre que votre Christ est enchaîné et incorporé, non-seulement au ciel et à toutes les étoiles, mais encore à la terre et à toutes ses productions, et que, loin d’être votre Sauveur, c’est de vous qu’il attend sa délivrance dans ce que vous mangez et ce que vous digérez.

En effet, entichés d’une doctrine aussi puérile qu’impie, vous persuadez à vos auditeurs de vous fournir des aliments, afin de prêter le secours de vos dents et de vos ventres au Christ retenu captif dans ces aliments. C’est par des moyens aussi étranges que vous prétendez rompre ses liens et le rendre à la liberté. Encore n’est-il pas délivré tout entier; il reste de lui dans l’ordure quelques parties faibles et viles, destinées à être emprisonnées de nouveau dans une succession de formes corporelles et diverses, et à être enfin délivrées et purifiées par le feu qui embrasera l’univers au dernier jour, si elles n’ont pu l’être pendant l’existence de ce monde. Et alors même sa délivrance ne pourra-t-elle être parfaite, dites-vous; le reste des parties les plus infimes de sa nature bonne et divine, tellement souillées que rien n’aura été capable de les purifier, sera condamné à rester éternellement attaché à l’affreux abîme des ténèbres. Et voilà des hommes qui semblent s’indigner comme d’une injure faite au Fils de Dieu, quand nous disons qu’une étoile a révélé sa naissance, comme si nous faisions dépendre cette naissance de la puissance aveugle d’une constellation; tandis qu’eux-mêmes le soumettent à l’empire des étoiles, et bien plus, le représentent tellement enchaîné et souillé dans les entraves de la matière, dans le suc de toutes les plantes, dans la putréfaction de toutes les chairs, dans le résidu de tous les aliments, qu’il ne peut être délivré et purifié, et encore très-imparfaitement, que par les hommes, c’est-à-dire par les élus de la secte, qui, en digérant, le dégagent du sein même des porreaux et des radis.

Loin de nous la pensée de regarder la naissance d’aucun homme comme soumise à l’empire fatal des étoiles; car, pour sauvegarder la justice du jugement de Dieu, nous affranchissons de toute contrainte le libre arbitre de la volonté, principe du bien ou du mal. Combien plus encore croyons-nous l’influence des astres étrangère à la génération de Celui qui est le Créateur et le Seigneur de toutes choses ! Ainsi, l’étoile qu’aperçurent les Mages à la naissance du Christ selon la chair, n’exerçait aucune puissance sur sa destinée, mais lui rendait témoignage ; elle ne le soumettait point à son empire, mais indiquait le lieu de sa présence. Elle n’était donc pas du nombre de ces étoiles qui, dès l’origine du monde, marchent dans la voie qui leur a été tracée par le Créateur; mais à la naissance du fruit miraculeux de la Vierge parut un nouvel astre qui devait servir de guide aux Mages dans la recherche du Christ, et les conduire, en marchant devant eux, jusqu’au lieu où était le Verbe de Dieu fait enfant. Quels sont d’ailleurs les astrologues qui, en rattachant à l’empire des astres la destinée des hommes à leur naissance, ont prétendu que quelqu’une des étoiles quittait son orbite et se dirigeait vers l’enfant qui venait de naître? N’enseignent-ils pas que l’homme alors est soumis à l’ordre des astres, mais que l’époque de sa naissance ne peut faire déroger à cet ordre? Si donc cette étoile était de celles qui ont leur cours régulier dans les cieux, comment pouvait-elle décréter d’autorité ce que ferait le Christ qui venait de naître, quand à sa naissance elle reçut elle-même l’ordre d’interrompre sa course? Mais si, comme il est plus probable, cette étoile qui n’existait pas auparavant, parut pour annoncer le Christ, la naissance du Christ ne dépendit donc pas de son existence, mais elle-même n’exista que par suite de cette naissance. En sorte que, s’il était nécessaire de nous servir d’une telle expression, nous dirions que le Christ a été pour l’étoile le décret du destin, et non l’étoile pour le Christ. Car il a été la cause de son apparition, et elle n’a pas été celle de sa naissance. Si le terme fatum, oracle, décret, tire son origine du verbe qui signifie porter, décréter, comme le Christ est le Verbe de Dieu, en qui toutes choses ont été décrétées avant leur existence, ce ne sont donc pas les astres qui sont le fatum du Christ, mais le Christ qui est le fatum des astres, lui qui a pris la chair de l’homme créée sous le ciel, en vertu de cette même volonté par laquelle il a créé le ciel même, et qu’il a quittée et reprise par l’effet de cette même puissance avec laquelle il commande aux astres.

### CHAPITRE VI. L’ÉVANGILE DES MANICHÉENS.

Pourquoi donc ne regarderions-nous pas comme véritable Evangile le récit qui a trait à cette génération, puisqu’elle nous est annoncée comme la source de tant de biens, qu’elle est devenue le remède qui guérit notre infirmité? Est-ce parce que saint Matthieu n’a pas débuté en ces termes, comme saint Marc : « Le commencement de l’Evangile de Jésus-Christ », mais de cette manière : « Le Livre de la génération de Jésus-Christ? » A ce titre, il faut dire que saint Jean n’a pas écrit l’Evangile, parce que lui aussi n’a pas dit : Le commencement de l’Evangile, ou le Livre de l’Evangile, mais : « Au commencement était le Verbe[^1] ». Peut-être Fauste, avec son talent si remarquable pour forger des termes, a-t-il su désigner le début de saint Jean sous le titre de Verbidium, à cause du mot Verbum, comme il n’a pas craint de désigner celui de saint Matthieu sous celui de Genesidium, à cause du mot Genesis. Mais comment ne voyez-vous pas plutôt quelle impudence est la vôtre d’oser appeler Evangile vos fables interminables et impies ? Quelle bonne nouvelle, je le demande, nous apportent ces rêveries où vous débitez que Dieu ne trouva d’autre moyen de pourvoir à la sûreté et au maintien de son empire, contre les efforts de je ne sais quelle nature étrangère et ennemie, que de jeter en proie à sa voracité une partie de sa nature, laquelle devait être tellement souillée, que les plus longues épreuves et les plus cruelles souffrances ne pourraient la purifier entièrement? Une nouvelle aussi mauvaise doit-elle donc s’appeler Evangile ? Tous ceux qui ont la plus légère connaissance du grec savent que Evangile signifie Bonne nouvelle, ou Bonne annonce. Mais qu’y a-t-il de bon dans cette nouvelle qui nous apprend que Dieu, couvert d’un voile, en est réduit à gémir, jusqu’à ce que ses membres soient guéris de leurs plaies et purifiés de leurs souillures? Et quand son deuil finira, ce sera pour faire place à la cruauté. Car, que lui a fait cette portion de lui-même qui sera attachée à la masse des ténèbres? Ne devrait-elle pas être éternellement pleurée, puisqu’elle sera vouée à une damnation éternelle? Mais je ne voulais pas dire que la moindre attention suffit pour reconnaître qu’une telle nouvelle fait moins couler les larmes par sa tristesse, qu’elle ne prête à rire par sa fausseté.

1. Jean, I, 1.

## LIVRE TROISIÈME. LES DEUX GÉNÉALOGIES.

Contrariétés apparentes entre la généalogie de saint Matthieu et celle de saint Luc.

### CHAPITRE PREMIER. DIVERGENCES DES DEUX GÉNÉALOGIES.

Fauste. Vous admettez donc la génération ? — Longtemps j’ai fait tous les efforts pour me persuader cette étrange doctrine que Dieu est né; mais choqué de la divergence des deux évangélistes qui décrivent sa généalogie, Luc et Matthieu[^1], je suis resté dans l’incertitude sur celui que je devais suivre de préférence. Il est possible, me disais-je, que n’ayant pas la science infuse, je me trompe en croyant l’erreur du côté où serait précisément la vérité, et réciproquement. Laissant donc de côté ce débat sans fin, et auquel je ne voyais pas de solution, je m’adressai à Marc et à Jean; c’étaient deux autorités pour deux autorités, évangélistes pour évangélistes. Leur début me plut à juste titre, parce qu’il n’y est question ni de David, ni de Marie, ni de Joseph. Jean dit qu’au commencement était le Verbe, que le Verbe était en Dieu, et que le Verbe était Dieu[^2], désignant ainsi le Christ; et Marc s’exprime ainsi : « Evangile de Jésus-Christ, fils de Dieu[^3] ». Comme s’il reprochait à Matthieu de l’avoir dit fils de David; à moins qu’ils n’annoncent chacun un Jésus différent. Telle est la raison pour laquelle je n’admets pas que le Christ soit né. Pour vous, si vous vous croyez capable de renverser cet obstacle qui m’arrête, conciliez entre eux ces évangélistes, faites que je ne puisse échapper à une entière défaite; toujours néanmoins, je regarderai comme indigne de croire que Dieu, et le Dieu des chrétiens, soit né du sein d’une femme.

1. Matt. 1, 1-17; Luc, III, 23-38.
2. Jean, I, 1.
3. Marc, I, 1.

### CHAPITRE II. CONFIANCE MÉRITÉE PAR LES AUTEURS CHRÉTIENS.

Augustin. Si votes aviez lu l’Evangile avec un zèle vraiment pieux, vous auriez préféré examiner attentivement les contradictions qui vous choquaient dans les évangélistes, plutôt que de les condamner témérairement. Du moins, cette contradiction évidente, qui frappe de prime abord, vous aurait fait penser que si elle ne cachait u n profond mystère, il eût été difficile aux évangélistes d’obtenir dans tout l’univers cette grande autorité devant laquelle se sont inclinés les génies les plus distingués par leurs lumières. Quelle merveille, que vous ayez découvert que saint Luc et saint Matthieu ont assigné au Christ selon la chair des ancêtres différents, au nombre desquels cependant tous deux citent Joseph, qui termine la série de saint Matthieu, et commence celle de saint Luc, Joseph qui, par suite de son union sainte et virginale avec la mère du Christ, mérita d’être appelé son père, et en qui put être établie la suite de ses générations selon la ligne virile ? Quelle merveille que vous ayez découvert que saint Matthieu assigne à Joseph un père différent de celui que lui donne saint Luc, que l’un lui donne un aïeul et l’autre un autre ; et qu’en remontant la longue suite des générations jusqu’à David, le premier établit une série d’ancêtres différente de celle du second ? Une divergence aussi frappante et aussi manifeste a-t-elle donc échappé à tant d’esprits si pénétrants et si éclairés, qui ont étudié avec tant de soin les divines Ecritures? On en compte peu, il est vrai, parmi les Latins; mais n’y en a-t-il pas une foule parmi les Grecs ? Assurément, ils l’ont remarquée. Quoi de plus facile à saisir? La moindre attention n’y suffit-elle pas ? Mais saintement frappés du caractère de cette haute et éminente autorité, ils ont été convaincus que cette apparente contradiction voilait un mystère, qui serait montré à ceux qui demanderaient, refusé à ceux qui insulteraient, trouvé par ceux qui chercheraient, soustrait à ceux qui critiqueraient, ouvert à ceux qui frapperaient, fermé à ceux qui attaqueraient[^1] : ils ont demandé, ils ont cherché, ils ont frappé; ils ont reçu, ils ont trouvé, ils sont entrés.

1. Matt. VII, 7.

### CHAPITRE III. COMMENT SAINT JOSEPH A PU AVOIR DEUX PÈRES.

Toute la question se résume à savoir comment Joseph a pu avoir deux pères. Une fois cette possibilité démontrée, il n’y a plus de raison d’accuser aucun évangéliste de fausseté, pour avoir établi différentes généalogies. D’abord, en supposant deux pères, rien d’étonnant ni de contradictoire qu’il y ait deux aïeuls, et ainsi de suite deux lignes divergentes d’ancêtres en remontant jusqu’à David, lequel avait pour fils Salomon, qui appartient à la ligne suivie par saint Matthieu, et pour autre fils Nathan, qui appartient à la ligné adoptée par saint Luc. Frappés de ce fait, certains esprits regardent comme impossible que deux hommes puissent engendrer un autre homme par le commerce charnel, et ils en concluent que la question présente est insoluble. Ils né remarquent pas que, d’après l’usage le plus fréquent et le plus répandu, le nom de père se donne, non-seulement à celui qui engendre, mais encore à celui qui adopte quelqu’un.

L’adoption était tellement entrée dans les moeurs de l’antiquité, que nous voyons des femmes même adopter des enfants issus d’un autre sein. Ainsi Sara adopte les enfants d’Agar[^1]; Lia ceux de sa servante[^2] ; la fille de Pharaon adopte Moïse[^3]; Jacob lui-même adopte ses petits-fils, enfants de Joseph[^4]. Ce nom même d’adoption joue un très-grand rôle dans le mystère de notre foi, comme l’attestent les écrits des Apôtres. Saint Paul, parlant des mérites des Juifs : « C’est à eux, dit-il, qu’appartiennent l’adoption, la gloire, le Testament et la loi; ce sont eux qui ont les patriarches pour pères, et desquels est sorti, selon la chair, Jésus-Christ même, qui est le Dieu élevé au-dessus de tout, et béni dans tous les siècles[^5] ». — « Nous gémissons en nous-mêmes», avait-il dit auparavant, « soupirant après l’adoption des enfants de Dieu, qui sera la rédemption de nos corps[^6] ». — « Lorsque le temps a été accompli », ajoute-t-il ailleurs, « Dieu a envoyé son Fils, formé d’une femme, et assujéti à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi, et pour nous faire recevoir l’adoption des enfants[^7] ». Ces témoignages, et d’autres semblables, montrent assez quel profond mystère renferme cette adoption. Dieu n’a qu’un Fils unique qu’il a engendré de sa substance, et dont il est dit, qu’« ayant la forme et la nature de Dieu, il n’a pas cru que ce fût en lui une usurpation de se dire égal à Dieu[^8] ». Pour nous, il ne nous a point engendrés de sa substance: nous ne sommes que de pures créatures qu’il a, non engendrées, mais créées; et c’est pourquoi il nous a adoptés pour nous faire devenir, selon sa manière, les frères de Jésus Christ. Or, c’est le mode par lequel Dieu nous a engendrés par sa parole et par sa grâce, pour que nous fussions ses enfants, après que nous avions déjà été, non pas engendrés, mais créés et formés par lui ; c’est ce mode, dis-je, que nous appelons adoption. Ce qui a fait dire à saint Jean : « Il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu[^9]». Le droit d’adoption ayant donc été en usage parmi nos pères et dans l’Ecriture sainte, quelle impiété et quelle folie de commencer par accuser de fausseté les évangélistes, pour avoir dressé des généalogies différentes, comme si elles ne pouvaient être vraies en même temps, avant de réfléchir, de considérer et de se convaincre, comme il est si facile, que d’après la coutume la plus universellement admise, le même homme peut avoir deux pères, l’un qui l’ait engendré de sa chair, et l’autre qui l’ait adopté pour son fils, par une disposition particulière de sa volonté? Si le none de père ne convient pas à ce dernier, nous n’avons pas non plus le droit de dire: « Notre Père, qui êtes aux cieux», à Celui qui ne nous a point engendrés de sa substance, mais qui, d’après l’enseignement des Apôtres et la règle infaillible de la vérité, nous a adoptés par sa grâce et par sa très-miséricordieuse volonté. Car nous le connaissons et pour Dieu, et pour Seigneur, et pour Père ; pour Dieu, parce que, bien qu’issus de nos parents selon la chair, nous avons été formés par lui ; pour Seigneur, parce que nous sommes soumis à sa puissance; pour Père, parce que nous avons reçu dans son adoption une nouvelle naissance.

Il était donc facile à ces hommes, qui apportaient un zèle religieux à l’étude des divines Lettres, de découvrir, avec la plus simple attention, dans les différentes générations du Christ, telles que les rapportent les deux évangélistes, comment Joseph a pu avoir deux pères, issus chacun d’une ligne divergente. Vous le verriez assurément vous-mêmes, si l’esprit de chicane ne vous aveuglait. En interprétant les diverses parties de ce récit des évangélistes, ces hommes y ont cherché et découvert bien d’autres mystères encore; mais ces mystères sont entièrement hors de la portée de votre intelligence. Toutefois, malgré l’erreur dans laquelle vous êtes, et sans cet esprit d’opposition avec lequel vous lisez l’Evangile, la moindre réflexion suffirait pour vous faire reconnaître un fait passé en usage dans la vie commune, savoir, qu’un homme peut, par un acte de sa volonté, adopter un enfant engendré par un autre, et qu’ainsi le même homme peut avoir deux pères.

1. Gen. XVI, 2.
2. Id. XXX, 9-13.
3. Ex. II, 9, 10.
4. Gen. XLVIII, 5.
5. Rom. IX, 4, 5.
6. Id. VIII, 23.
7. Gal, IV, 4, 5.
8. Philip. II, 6.
9. Jean. I, 12.

### CHAPITRE IV. MYSTÈRES COMPRIS DANS LES DEUX GÉNÉALOGIES.

Maintenant pourquoi saint Matthieu parle-t-il d’Abraham en descendant jusqu’à Joseph, tandis que saint Luc commence à Joseph en remontant, non plus jusqu’à Abraham, mais jusqu’à Dieu, qui a créé l’homme et qui, après lui avoir imposé ses commandements, lui a donné le pouvoir de devenir par la foi enfant de Dieu ? pourquoi le premier a placé sa généalogie au commencement de son livre, et le second après le baptême du Sauveur par saint Jean? quelle est la signification du nombre des générations selon saint Matthieu, qui en forme trois séries, de quatorze chacune, bien qu’on en retrouve une en moins dans la somme totale; et pourquoi le nombre des générations telles que saint Luc les rapporte à l’occasion du baptême du Seigneur, s’élève jusqu’à soixante-dix-sept, nombre que le Seigneur lui-même applique à la rémission des péchés, en disant : « Vous pardonnerez non-seulement sept fois, mais soixante-dix-sept fois[^1]? » Ce sont là autant de questions insolubles pour vous, à moins que vous ne soyez éclairés par quelque catholique, spécialement adonné à l’étude et très-versé dans la connaissance des divines Ecritures, ou que, désabusés de vos erreurs, et animés des sentiments de la piété catholique, vous ne demandiez pour recevoir, vous ne cherchiez pour trouver, et vous ne frappiez pour entrer.

1. Matt. XVIII, 22.

### CHAPITRE V. INJURE FAITE PAR FAUSTE AUX ÉVANGÉLISTES QU’IL ADOPTE.

Ainsi se trouve résolue, par la double paternité de nature et d’adoption, la difficulté qui naissait, aux yeux de Fauste, de la diversité des générations, et qui consistait précisément à montrer comment Joseph pouvait avoir eu deux pères. C’est donc en vain qu’il a rejeté les deux évangélistes, pour s’attacher aux deux autres. C’était faire à ceux-ci une injure plus grave encore qu’aux premiers. Les saints n’aiment pas d’avoir pour adeptes ceux qui se montrent les contempteurs de leurs frères. L’unité est leur privilège, et ils en jouissent dans le Christ. Que l’un dise une chose, et l’autre une autre, l’un d’une manière, et l’autre d’une autre, tous ne disent que la vérité, jamais rien de contradictoire pour tout lecteur pieux qui les lit avec docilité, et qui s’attache à les expliquer, non dans un esprit de parti qui n’engendre que la chicane, mais avec un coeur sincère qui produit l’édification, Nous croyons que chaque évangéliste a voulu donner la suite des générations propres à l’un des deux pères qu’eut Joseph, selon un usage commun parmi les hommes; en quoi cette croyance est-elle contraire à la vérité? Maintenant donc que les évangélistes sont conciliés entre eux, avouez, comme Fauste s’y est engagé, que vous êtes complètement vaincus.

### CHAPITRE VI. COMMENT LE CHRIST EST NÉ D’UNE FEMME.

Cette réflexion qu’ajoute Fauste, vous arrête-t-elle encore? « Toujours je regarderai comme indigne, dit-il, de croire que Dieu, et le Dieu des chrétiens soit né ». Comme si nous croyions que la nature divine elle-même soit issue du sein d’une femme. N’ai-je pas cité plus haut le témoignage de l’Apôtre, où il dit des Juifs : « Ce sont eux qui ont les patriarches pour pères, et desquels est sorti, selon la chair, Jésus-Christ même, qui est le Dieu élevé au-dessus de tout, et béni dans tous les siècles ? » Non, le Christ Notre-Seigneur et Sauveur, vrai Fils de Dieu selon la divinité, vrai fils de l’homme selon la chair, n’est pas né de la femme en tant qu’il est ce Dieu élevé au-dessus de toutes choses et béni dans tous les siècles; mais en tant qu’il nous a emprunté l’infirmité de la chair, en laquelle il devait mourir, pour la guérir en nous; non, il n’est pas né de la femme selon la forme et la nature divine qu’il possédait, de manière à pouvoir, sans usurpation, se dire l’égal de Dieu; mais selon la forme d’esclave en laquelle « il s’est anéanti lui-même » en la prenant[^1]. Car il ne s’est anéanti qu’en prenant cette forme d’esclave, sans perdre sa forme divine. Il a conservé sans aucune altération cette nature et cette forme divine par laquelle il est égal au Père, pendant qu’il prenait notre nature sujette au changement, en laquelle il devait naître d’une vierge. Et vous, qui avez horreur de confier la chair du Christ au sein d’une vierge, vous ne craignez pas d’enfermer la divinité même, non-seulement dans le sein de l’homme, mais jusque dans les entrailles des chiens et des pourceaux ! Vous refusez de croire que la chair du Christ a été une seule fois conçue dans un sein virginal, où la Divinité n’a subi ni captivité, ni changement; et vous osez soutenir qu’une portion de Dieu, que la nature divine est en chaînée, opprimée, souillée dans ce qui concourt à la génération chez les hommes et les animaux, dans toutes les productions, dans toutes les parties de la terre, des eaux et des airs, sans qu’elle puisse jamais tout entière recouvrer la liberté!

1. Philip. II, 6.

## LIVRE QUATRIÈME. PROMESSES ANCIENNES.

Les promesses des biens temporels, renfermées dans l’Ancien Testament, figurent les biens spirituels promis dans le Nouveau. Les saints de l’ancienne Loi n’étaient pas attachés à ces biens matériels.

### CHAPITRE PREMIER. OBSERVANCES ET PROMESSES TEMPORELLES DANS L’ANCIEN TESTAMENT.

Fauste. Admettez-vous l’Ancien Testament? — Oui s’il m’assure un héritage ; autrement, je le rejette. C’est une dérision par trop grande de vouloir user d’un testament qui vous laisse déshérité. Ignorez-vous que l’Ancien Testament promet la terre de Chanaan[^1] ; qu’il ne la promet qu’aux Juifs, c’est-à-dire à ceux qui sont circoncis, qui offrent des sacrifices, qui s’abstiennent de la chair de porc et de toutes les viandes que Moïse désigne comme impures, qui observent le sabbat, la solennité des azymes, et toutes les autres prescriptions de ce genre, que l’auteur de ce Testament leur a ordonné d’observer[^2]? Comme toutes ces pratiques ne sont nullement du goût des chrétiens, puisqu’il n’en est pas un seul d’entre nous pour s’y soumettre, il est juste que refusant l’héritage, nous en rendions aussi le titre. Telle est la première raison qui me détermine à rejeter l’Ancien Testament; à moins que vous n’ayez quelque avis plus sage à me donner. La seconde raison, c’est que l’héritage qu’il annonce est si chétif, si matériel, et si loin de répondre aux besoins de notre âme, qu’après l’heureuse promesse du Nouveau Testament, qui m’assure le royaume des cieux et la vie éternelle, il ne m’inspirerait que le dédain, lors même qu’il me serait offert sans condition.

1. Gen. XV, 18; XVII, 8.
2. Lévit. XI, 7; Ex. XII, 20.

### CHAPITRE II. AUTORITÉ ET PROMESSES FIGURATIVES DE L’ANCIEN TESTAMENT.

Augustin. Nous savons tous que l’Ancien Testament renferme les promesses des biens temporels, et que c’est pour ce motif qu’il est ainsi appelé; nous savons que la promesse de la vie éternelle et du royaume des cieux fait partie du Nouveau. Mais ces biens temporels étaient la figure des biens futurs qui devaient nous être donnés, à nous qui vivons à la fin des temps. C’est là, non pas ma pensée, mais l’enseignement même des Apôtres; car saint Paul dit à ce sujet : « Toutes ces choses ont été pour nous autant de figures », et un peu plus loin: « Toutes ces choses qui leur arrivaient n’étaient que des figures; elles ont été écrites pour nous qui nous trouvons à la fin des temps[^1] ». Si nous recevons l’Ancien Testament, ce n’est donc pas pour recueillir l’effet des promesses qu’il renferme, mais pour y trouver l’intelligence de celles du Nouveau. Les témoignages du premier établissent la foi au second. Ainsi quand, après sa résurrection, le Seigneur se fut montré aux yeux de ses disciples, et se fut fait toucher de leurs mains; dans la crainte qu’ils ne s’arrêtassent à la pensée que leurs sens charnels et infirmes étaient le jouet d’impressions trompeuses, il les affermit dans leur foi par les témoignages des anciennes Ecritures : « Il fallait », leur dit-il, « que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes, s’accomplît[^2] ». Notre espérance ne repose donc pas sur la promesse des biens temporels, de ces biens auxquels nous ne croyons même pas que les hommes saints et spirituels de cette époque, les patriarches et les prophètes, bornaient leurs désirs. Eclairés par l’Esprit de Dieu, ils savaient comprendre ce qui convenait à leur temps, et comment, par la disposition de la Providence, les événements et les témoignages de l’ancienne loi devenaient autant de figures et d’annonces des choses futures; leur désir se portait principalement vers le Testament Nouveau; seulement les anciennes promesses, pour mieux signifier les mystères futurs de la loi nouvelle, recevaient une application actuelle et sensible. C’est ainsi que ces grands hommes prophétisèrent, non-seulement parla parole, mais par leur vie tout entière. Quant au peuple charnel, il ne s’attachait qu’aux promesses de la vie présente; et néanmoins il fut encore une image des choses à venir.

Mais l’intelligence de ces vérités vous échappe, parce que, comme dit le Prophète, « si vous ne croyez, vous ne comprendrez point[^3] ». Vous n’avez pas été instruits dans le royaume des cieux, c’est-à-dire au sein de la véritable Eglise catholique. Si vous aviez eu ce privilège, vous sauriez tirer, du trésor des saintes Ecritures, des choses anciennes aussi bien que des choses nouvelles. Car le Seigneur dit lui-même : « C’est pourquoi tout docteur instruit de ce qui regarde le royaume des cieux, est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes[^4] ». Ainsi, en voulant vous en tenir aux seules promesses de la loi nouvelle, vous êtes demeurés dans la vétusté de la chair, et vous avez introduit la nouveauté de l’erreur. C’est contre cette nouveauté que s’élève l’Apôtre, en disant : « Fuyez les nouveautés profanes de la parole; car elles contribuent beaucoup à inspirer l’impiété. Les discours de leurs auteurs sont comme une gangrène qui répand insensiblement sa corruption. De ce nombre sont Hyménée et Philète, qui se sont écartés de la vérité, en disant que la résurrection est déjà arrivée, et qui ont ainsi renversé la foi de quelques-uns[^5] ». Reconnaissez dans cette source d’erreur celle d’où vous êtes sortis, vous qui prétendez qu’il n’y a de résurrection que celle qui s’opère présentement dans les âmes par la prédication de la vérité, et qui niez la résurrection future des corps, annoncée par les Apôtres.

1. I Cor. X, 6, 11.
2. Luc, XXIV, 44.
3. Isaïe, VII, 9.
4. Matt. XIII, 52.
5. II Tim. II, 16-18.

## LIVRE CINQUIÈME. ATTACHEMENT À L’ÉVANGILE.

Ce ne sont pas les Manichéens, mais les vrais Catholiques, qui montrent par leur conduite leur attachement à l’Evangile.

### CHAPITRE PREMIER. ACCEPTER L’ÉVANGILE, C’EST ACCOMPLIR CE QU’IL PRESCRIT.

Fauste. Admettez-vous l’Evangile? — Pourquoi cette question, quand vous voyez en moi la preuve que je le reçois, je veux dire l’observation de ses préceptes? Dois-je vous demander si vous le recevez, vous en qui on ne voit aucune marque d’un homme qui reçoit l’Evangile? Moi, j’ai quitté mon père, ma mère, mon épouse, mes enfants et tout ce que l’Evangile prescrit d’abandonner[^1], et vous me demandez si je reçois l’Evangile? Ignorez-vous donc encore ce qui constitue l’Evangile? Est-il autre chose que la prédication et les préceptes du Christ? Je n’ai plus voulu ni or, ni argent, j’ai cessé de porter de la monnaie dans ma ceinture, me contentant de la nourriture de chaque jour, ne m’inquiétant plus du lendemain, sans sollicitude pour savoir où je trouverais de quoi nourrir ou couvrir mon corps[^2], et vous me demandez si je reçois l’Evangile? Vous voyez en moi les béatitudes du Christ qui constituent l’Evangile, et vous m’adressez une semblable question? Vous me voyez pauvre, vous me voyez doux, vous me voyez pacifique, d’un coeur pur, pleurant, ayant faim, ayant soif, supportant les haines et les persécutions pour la justice, et vous doutez si je reçois l’Evangile? Je ne m’étonne plus que Jean-Baptiste, après avoir vu Jésus, et entendu le récit de ses oeuvres, ait demandé encore s’il était véritablement le Christ. Il mérita que Jésus ne daignât pas lui faire savoir qu’il l’était en effet, mais qu’il se contentât de lui faire rapporter ce qu’il avait déjà entendu : « Les aveugles voient, les sourds entendent, les morts ressuscitent[^3] ». Je puis à bon droit agir de même à votre égard: et, quand vous demandez si je reçois l’Evangile, me borner à. vous dire : J’ai tout quitté, mon père, ma mère, mon épouse, mes enfants, l’or, l’argent, le boire, le manger, les délices, les plaisirs : n’attendez pas d’autre réponse à vos questions, et estimez-vous heureux, si vous n’êtes pas scandalisé en moi.

1. Matt. XIX, 29.
2. Id. X, 9, 10; VI, 25-34.
3. Id. XI, 2-6.

### CHAPITRE II. NE FAUT-IL PAS CROIRE AUSSI CE QU’ORDONNE L’ÉVANGILE ?

Mais, dites-vous, recevoir l’Evangile, ce n’est pas seulement accomplir ce qu’il prescrit, mais encore croire toutes les vérités qui sont consignées, et dont la première est que Dieu est né. De même, pour admettre l’Evangile, ce n’est pas assez de croire que Jésus est; né, il faut en outre faire ce qu’il commande. Mais si vous prétendez que je ne reçois pas l’Evangile, parce que je laisse de côté la génération, je dis que vous ne le recevez pas non plus, et que vous le recevez d’autant moins que vous en méprisez les préceptes. Nous sommes donc jusqu’alors dans une condition égale, sauf à discuter les partis respectifs; et si le mépris que vous faites des préceptes ne vous empêche pas d’affirmer que vous recevez l’Evangile, pourquoi ne pourrais-je pas le dire moi-même tout en rejetant la généalogie? Si recevoir l’Evangile consiste dans ces deux points, comme vous le dites, croire les généalogies, et observer les commandements, de quel droit, vous qui êtes imparfait, jugez-vous un imparfait? L’une de ces deux conditions fait défaut à chacun de nous. Et si, comme c’est plus certain, recevoir l’Evangile, c’est uniquement en observer les divins préceptes, vous êtes injuste à double titre, vous qui, selon le proverbe, n’êtes qu’un déserteur accusant le soldat. Toutefois admettons, puisque vous le voulez, que ces deux points sont les parties d’une foi parfaite, dont l’une consiste dans la parole, c’est-à-dire, à confesser la naissance du Christ, et l’autre dans les oeuvres, ou l’observation des préceptes, ne voyez-vous pas que j’ai choisi la partie la plus pénible et la plus difficile, et vous la partie la plus légère et la plus facile? Rien d’étonnant que la foule du peuple se porte vers vous, et s’éloigne de moi; elle ignore assurément que le règne de Dieu ne réside pas dans la parole, mais dans la vertu. Mais, dites-vous, je regarde cette partie de la foi que vous rejetez, et qui professe que le Christ est né, comme plus efficace et plus propre à procurer le salut des âmes.

### CHAPITRE III. IL FAUT PARTOUT FAIRE CE QU’IL ORDONNE.

Voyons donc, adressons-nous au Christ lui-même, et apprenons de sa propre bouche quel est pour nous le principal moyen de salut. Qui entrera dans ton royaume, ô Christ? «Celui », répond-il, « qui aura fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux[^1] ». Il ne dit pas Celui qui aura confessé que je suis né. « Allez», dit-il ailleurs à ses disciples, « enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et apprenez-leur à observer tout ce que j’ai ordonné[^2] ». Il ne dit pas : Leur apprenant que je suis né, mais à observer les commandements. « Vous serez mes amis », ajoute-t-il dans un autre endroit, « si vous faites ce que je vous commande ». Il ne dit pas : Si vous croyez que je suis né. Et encore : « Si vous accomplissez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour[^3] ». Je pourrais citer bien d’autres passages. Et dans ces enseignements qu’il développait sur la montagne : « Bienheureux les pauvres d’esprit, bienheureux ceux qui sont doux, bienheureux ceux qui sont pacifiques, bienheureux ceux qui ont le coeur pur, bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui ont faim, bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice[^4] » ; nulle part il n’a dit: Bienheureux ceux qui ont confessé que je suis né. Et quand au dernier jugement il fera la séparation des agneaux d’avec les boucs, il dira à ceux qui seront à sa droite « J’ai eu faim, et vous m’avez donné à manger; j’ai eu soif, et vous m’avez donné à boire, etc. » C’est pourquoi « entrez en posa session de mon royaume[^5] ». Il ne dit pas Parce que vous avez cru que j’étais né, recevez le royaume. Au riche qui demandait le moyen d’arriver à la vie éternelle : «Allez », dit-il, «vendez tout ce que vous avez et suivez-moi[^6] ». Il ne dit pas : Pour vivre éternellement, croyez que je suis né. Ainsi entre ces deux parties que vous assignez à la foi, c’est à celle que j’ai adoptée que partout sont promis le royaume, la vie et la béatitude ; à la vôtre, nulle part. Ou montrez si en quelque endroit il est écrit que celui-là est bienheureux, qu’il possédera le royaume et jouira de la vie éternelle, qui aura confessé que le Christ est né d’une femme. Que ce soit une partie de la foi, toujours est-il que la béatitude ne lui est point assignée. Et que sera-ce, quand nous aurons démontré qu’elle n’est pas véritablement une partie de la foi? Vous vous trouverez les mains vides; et nous nous chargeons d’en donner la preuve. Mais c’est assez pour le triomphe de notre tâche, que les béatitudes soient la récompense de cette partie de la foi qui est la nôtre. Encore a-t-elle droit à cette autre béatitude promise à la confession par la parole, puisque nous confessons que Jésus est le Christ, Fils du Dieu vivant, selon le témoignage que Jésus en a rendu lui-même en s’adressant à Pierre: « Vous êtes bienheureux, Simon fils de Jona, car ce n’est point la chair et le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans le ciel[^7] ». Nous avons donc pour nous, non plus seulement une seule, comme vous le prétendiez, mais les deux parties de la foi bien déterminées, et pour chacune nous sommes appelés bienheureux parle Christ, parce que nous pratiquons la première par les oeuvres, et que nous confessons la seconde sans blasphème.

1. Matt. VII, 21.
2. Id. XXVIII, 19, 20.
3. Jean, XV, 14.
4. Matt. I, 3-10.
5. Id. XXV, 34, 35.
6. Id. XIX, 21.
7. Matt. XVI, 17.

### CHAPITRE IV. LE CHRIST EST TOUT A LA FOIS FILS DE DIEU ET FILS DE L’HOMME.

Augustin. J’ai déjà rappelé plus haut les nombreuses circonstances dans lesquelles Notre-Seigneur Jésus-Christ affirme qu’il est fils de l’homme, et l’extrême vanité avec laquelle les Manichéens inventent la fable de leur détestable erreur où il est question de je ne sais quel premier homme imaginaire, non terrestre, mais revêtu d’éléments trompeurs, contrairement à ce que dit l’Apôtre : « Le premier homme tiré de la terre est terrestre[^6] » ; j’ai parlé de la vive sollicitude avec laquelle cet apôtre nous donnait cet avertissement : « Si quelqu’un vient vous annoncer autre chose que ce que nous vous avons prêché, qu’il soit anathème[^7] ». Il ne nous reste donc qu’à croire que le Christ est fils de l’homme et cela conformément à l’enseignement véridique des Apôtres, et non suivant les fictions mensongères des Manichéens. Or, les Evangélistes nous apprennent qu’il est né d’une femme de la maison, c’est-à-dire; de la famille de David; Paul écrit à Timothée

« Souvenez-vous que Jésus-Christ, de la race de David, est ressuscité d’entre les morts, selon l’Evangile que je prêche[^1] ». C’est nous dire assez clairement de quelle manière nous devons croire que le Christ est fils de l’homme, qu’étant le Fils de Dieu par qui nous avons été créés, il s’est fait le fils de l’homme en prenant notre chair, en laquelle il devait mourir pour nos péchés, et ressusciter pour notre justification[^2]. Lui-même se dit en même temps Fils de Dieu, et fils de l’homme. Pour ne pas m’étendre davantage, voici ce que je lis dans un passage de l’Evangile selon saint Jean : « En vérité, en vérité, je vous dis que l’heure vient, et qu’elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et où ceux qui l’entendront vivront. Car comme mon Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d’avoir en lui-même la vie; et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu’il est le fils de l’homme[^3] ». Remarquez ces expressions : « Ils entendront la voix du Fils de Dieu », et, « parce qu’il est le fils de l’homme». C’est en effet en sa qualité de Fils de l’homme qu’il a reçu le pouvoir de juger; et c’est sous cette forme qu’il viendra procéder au jugement, afin qu’il puisse: être vu par les bons et par les méchants. C’est sous cette forme qu’il monta au ciel, alors que cette voix retentit aux oreilles des disciples : « Il viendra de la même manière que vous l’avez vu monter au ciel[^4] ». Car en tant que Fils de Dieu égal au Père, et un avec le Père, il ne sera pas vu des méchants : « Bienheureux », est-il écrit, « ceux qui ont le coeur pur, parce qu’ils verront Dieu[^5] ». Si donc il promet la vie éternelle à ceux qui croient en lui, si croire en lui, c’est croire au vrai Christ, tel qu’il s’affirme lui-même, et tel que l’annoncent les Apôtres, c’est-à-dire vrai Fils de Dieu, et vrai fils de l’homme, vous, Manichéens, qui croyez au fils faux et trompeur d’un homme faux et trompeur, qui enseignez que Dieu lui-même, effrayé par le tumulte de la race ennemie, jeta en proie à sa voracité ses membres qui ne doivent plus être entièrement purifiés, voyez à quelle distance vous êtes de la vie éternelle promise par le Christ à ceux qui croient en lui. Il a dit à Pierre, qui le proclamait fils de Dieu : « Vous êtes bienheureux, fils de Jona[^8] ». S’ensuit-il qu’il n’a rien promis à ceux qui le croiraient fils de l’homme, puisqu’il est en même temps Fils de Dieu et fils de l’homme? Voici d’ailleurs la vie éternelle formellement promise à ceux qui auraient foi en lui comme fils de l’homme : « De même que Moïse éleva le serpent dans le désert, de même il faut que le fils de l’homme soit élevé; afin que tout homme qui aura cru en lui, ne périsse point, mais qu’il ait la vie éternelle[^9] ». Que voulez-vous de plus? Croyez donc au fils de l’homme, pour que vous ayez la vie éternelle, parce qu’il est lui-même le Fils de Dieu qui peut donner la vie éternelle; parce qu’il est lui-même « le vrai Dieu et la vie éternelle », comme le dit saint Jean dans son épître, on il qualifie d’antéchrist celui qui nie que le Christ soit venu dans la chair[^10].

1. I Cor. XV, 47.
2. Gal. I, 8.
3. II Tim. II, 8.
4. Rom. IV, 25.
5. Jean, V, 25-27.
6. Act. I, 11.
7. Matt, V, 8.
8. Matt. XVI, 17.
9. Jean, III, 14, 15.
10. I Jean, V, 20; IV, 3.

### CHAPITRE V. LA FOI N’EST PAS MOINS NÉCESSAIRE QUE LES OEUVRES. CONSTANCE DEVENU CATHOLIQUE, DE MANICHÉEN QU’IL ÉTAIT.

A quoi bon nous vanter la perfection avec laquelle vous accomplissez, dites-vous, les préceptes de l’Evangile ? Et quand même vous les accompliriez véritablement, quel avantage vous en reviendrait-il, à vous qui n’avez pas la vraie foi? N’entendez-vous pas l’Apôtre s’écrier : « Quand je distribuerais tous mes biens aux pauvres, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n’ai point la charité, tout cela ne me servirait de rien[^4]? » Pourquoi vous enorgueillir d’un simulacre de pauvreté chrétienne, quand la charité chrétienne vous fait défaut? Les brigands, eux aussi, pratiquent entre eux ce qu’ils appellent charité; ils se doivent d’être de fidèles complices dans le crime et l’infamie; mais ce n’est pas là la charité que recommande l’Apôtre. Pour la distinguer de toute autre charité condamnable et réprouvée, il dit ailleurs : « La fin des commandements a est la charité qui naît d’un coeur pur, d’une bonne conscience et d’une foi sincère[^1] ». Comment, avec une foi non sincère, pourriez-vous avoir la vraie charité? Ou quand cesserez-vous enfin d’envelopper votre foi de tous ces mensonges, par lesquels vous débitez que votre premier homme a combattu sous des formes changeantes et trompeuses, contre ses ennemis qui conservaient leur même nature, et vous insinuez que de la part du Christ qui a dit : « Je suis la vérité[^2] », sa chair, sa mort sur la croix, les plaies de sa passion, les cicatrices de sa résurrection n’ont été que des apparences mensongères? Vous vous placez au-dessus de votre Christ, si, lui n’étant qu’un fourbe, vous annoncez la vérité. Et si vous prétendez suivre ses traces, comment ne pas soupçonner en vous l’imposture, et ne pas voir dans la manière dont vous prétendez observer ses préceptes, une pure supercherie? Fauste a osé avancer que vous ne portiez aucune monnaie dans vos ceintures; il est vrai peut-être que vous n’avez pas de monnaie dans vos ceintures; mais vos coffrets et vos bourses sont pleines d’or. On ne vous en ferait aucun reproche, si votre conduite n’était en contradiction avec vos doctrines. Constance, maintenant l’un de nos frères et chrétien catholique, lequel vit encore, avait rassemblé un grand nombre d’entre vous dans sa maison à Rome, pour y pratiquer les préceptes de Manès, ces préceptes aussi vains que ridicules, et pour lesquels néanmoins vous professez la plus haute estime; mais votre faiblesse ne put en supporter le joug, et chacun n’eut plus d’autre règle que ses caprices. Ceux qui voulurent persister dans la pratique de ces préceptes, se firent secte à part, et prirent le nom de Mattariens, des nattes sur lesquelles ils dormaient. Il y avait loin de ces simples nattes, aux coussins de plumes et aux couvertures de peaux de chèvre de Fauste : environné de toutes les délicatesses, il n’avait plus que du dédain, non-seulement pour les Mattariens, mais même pour la maison de son père, citoyen pauvre de Milève. Faites donc disparaître au moins de vos écrits ce honteux déguisement, si vous n’avez pas le courage de la retrancher de vos moeurs, afin que comme votre premier homme avec la. race des ténèbres, votre bouche ne soit pas en lutte avec votre conduite, non par des éléments, mais par des doctrines mensongères.

1. I Cor. XIII, 3.
2. I Tim. I, 5.
3. Jean, XV, 16.

### CHAPITRE VI. LES MANICHÉENS DUPES OU IMPOSTEURS.

On répliquera peut-être que mes paroles s’adressent plutôt à ceux qui n’accomplissent pas les préceptes qui leur sont imposés, qu’à la secte elle-même livrée aux plus, folles erreurs. Eh bien ! je dis que les préceptes de Manès sont de nature telle que, si vous ne les pratiquez pas, vous êtes des imposteurs, et que si vous les pratiquez, vous n’êtes que des dupes. Assurément le Christ ne vous a pas défendu de couper un brin d’herbe, pour ne pas commettre un homicide, lui qui permit à ses disciples passant au milieu des moissons, et pressés par la faim, de cueillir quelques épis le jour du sabbat[^1]. C’était réfuter à la fois les Juifs de son temps, et les futurs Manichéens : ceux-ci, en permettant le fait même, et ceux-là, en le permettant au jour du sabbat. Mais Manès vous prescrit absolument de ne rien toucher de vos mains, et de vivre des homicides accomplis par autrui; homicides bien imaginaires, tandis que vous n’en commettez que de trop réels, en donnant la mort à tant d’âmes malheureuses, par vos doctrines diaboliques.

1. Matt. III, 1.

### CHAPITRE VII. ORGUEIL DE FAUSTE.

Et cependant quelle aveugle vanité, quel orgueil intolérable dans Fauste ! « Vous voyez en moi, dit-il, ces béatitudes du Christ qui constituent l’Evangile, et vous me demandez si je reçois l’Evangile? Vous me voyez, pauvre, doux, pacifique, d’un coeur pur, pleurant, ayant faim et soif, supportant les persécutions, et les haines pour la justice, et vous doutez si je reçois l’Evangile? » S’il suffisait, pour être juste, de se justifier soi-même; au moment qu’il tenait un pareil langage, cet homme prodigieux se serait élevé jusqu’aux cieux, porté sur les ailes de son propre témoignage. Mais je n’attaque pas ici les plaisirs de Fauste, avec sa vie voluptueuse, si connue des auditeurs des Manichéens, surtout de ceux qui sont à Rome; je prends un manichéen tel que le voulait Constance, qui accomplisse véritablement les préceptes, sans se contenter d’en montrer l’apparence. Eh bien ! ce manichéen, que peut-il paraître à nos yeux? Pauvre d’esprit? lui qui pousse l’orgueil jusqu’à regarder son âme comme Dieu, et à ne pas avoir honte de faire Dieu captif ! Doux? lui qui préfère outrager la sublime autorité de l’Evangile, plutôt que de s’y soumettre ! Pacifique ?lui qui prétend que la nature divine elle-même, laquelle constitue toute l’essence du seul vrai Dieu, n’a pu jouir d’une paix inaltérable ! D’un coeur pur? lui dont le coeur est en proie à tant de fictions sacrilèges ! Pleurant? à moins que ce ne soit son Dieu captif et enchaîné, jusqu’à ce que ses liens venant à être rompus, il soit rendu à la liberté, tout en perdant une partie de lui-même qui sera attachée par le Père à l’abîme des ténèbres, sans qu’elle soit jamais pleurée ! Ayant faim et soif de la justice ? Fauste n’a pas même ajouté cette expression, pour ne pas laisser croire que la justice lui faisait défaut, s’il avouait qu’il avait encore faim et soif. Mais de quelle justice ont faim et soif les Manichéens, eux qui croiront pratiquer la justice parfaite en triomphant du malheur de leurs frères, voués à la damnation dans cet abîme de ténèbres, non pour des fautes volontaires, mais pour une souillure indélébile contractée au sein de la corruption ennemie, contre laquelle le Père les avait envoyés combattre.

### CHAPITRE VIII. PRÉTENDUES PERSÉCUTIONS DE FAUSTE.

Comment souffrez-vous la persécution et la haine pour la justice, vous qui faites consister la justice à répandre et à persuader de tels sacrilèges ? Oubliez-vous donc que, grâce à l’esprit de douceur ou à l’influence du christianisme, vous n’avez que bien peu ou presque rien à souffrir pour vos doctrines aussi perverses qu’impies? Comme si vous vous adressiez à des aveugles et à des insensés, vous donnez comme un témoignage éclatant de votre justice, les outrages et les persécutions qu’il vous faut subir. S’il suffit pour être plus juste, d’avoir davantage à souffrir, je ne veux pas faire remarquer ce qui saute aux yeux, que les hommes couverts de crimes et d’infamies ont à supporter des peines bien autrement graves que les vôtres. Je dis que si l’on doit regarder comme possédant la vraie foi et la vraie justice, celui qui souffre persécution pour le nom du Christ, à quelque titre que ce soit, vous êtes contraints d’avouer que le privilège d’une foi plus pure et plus parfaite revient à celui que nous montrerons comme ayant passé par des épreuves plus pénibles que les vôtres. Et j’en appelle ici à nos innombrables phalanges de martyrs, et à Cyprien lui-même à leur tête, lui dont les écrits attestent qu’il croyait au Christ né de la Vierge Marie. Pour la défense de cette foi que vous abhorrez, il a exposé sa tête au glaive et à la mort, suivi d’une foule de chrétiens qui partageaient sa croyance, et subissaient une mort semblable et plus affreuse encore. Qu’est-il arrivé à Fauste ? Convaincu, en avouant lui-même qu’il était manichéen, de concert avec quelques sectaires qui comparaissaient avec lui au tribunal du proconsul, il fut condamné, grâce à l’intervention même des chrétiens qui avaient provoqué le jugement, à la peine si légère, si on peut appeler cela une peine, d’être relégué dans une île. Chaque jour les serviteurs de Dieu se condamnent d’eux-mêmes à un pareil exil, pour se soustraire au tumulte et aux agitations du monde. Et d’ailleurs les princes, à l’occasion de quelque cérémonie publique, ont coutume d’accorder, par indulgence, la remise d’une telle peine. Peu de temps après, en effet, un décret solennel les rendait tous à la liberté. Avouez donc que la foi a été plus pure, la justice plus parfaite en ceux qui ont mérité de subir pour ces grandes causes, des épreuves plus pénibles que les vôtres, ou cessez de tirer vanité de ce qui vous rend généralement odieux. Sachez distinguer entre souffrir persécution pour le blasphème et souffrir persécution pour la justice; et examinez attentivement dans vos écrits quelle est celle de ces deux causes pour laquelle vous souffrez.

### CHAPITRE IX. VERTUS RÉELLES PARMI LES CATHOLIQUES.

Combien au contraire dans notre communion qui accomplissent véritablement ces sublimes préceptes de l’Evangile, dont vous ne prenez que l’apparence pour en imposer aux ignorants? Combien de chrétiens de l’un et de l’autre sexe, entièrement purs de tout commerce charnel ! combien qui, après avoir goûté les satisfactions de la chair, embrassent la continence ! combien qui abandonnent et distribuent leurs biens ! combien qui réduisent leur corps en servitude par des jeûnes fréquents de chaque jour ou prolongés d’une manière incroyable ! Que d’associations fraternelles ne possèdent rien en propre, où tout est en commun, n’ayant d’ailleurs que le nécessaire pour la nourriture et le vêtement, et dont les membres, embrasés du feu de la charité, ne forment qu’un coeur et qu’une âme en Dieu? Et encore, dans ces diverses professions, combien d’esprits hypocrites et pervers qui se découvrent ! combien d’autres en qui ces vices restent cachés ! combien qui, après les plus louables débuts, s’abandonnent bientôt aux désirs dépravés de leur coeur ! combien pour qui l’épreuve de la tentation fait voir que ce genre de vie n’était qu’un masque qui voilait d’autres desseins ! Mais aussi combien qui, humblement et inébranlablement attachés à leur sainte résolution, persévèrent jusqu’à la fui et arrivent au salut ! A leur suite viennent, dans une condition différente, mais unis par les liens de la même charité, ceux qui, eu égard à quelque nécessité, fidèles aux conseils de l’Apôtre, ont des femmes comme n’en ayant point, qui achètent comme ne possédant pas, et qui usent de ce monde comme n’en usant pas. A dette catégorie se rattachent aussi, par un effet de la miséricorde divine, dont le trésor est inépuisable, ceux à qui il est dit : « Ne vous refusez point l’un à l’autre le devoir conjugal, si ce n’est d’un consentement mutuel, pour un temps, afin de vous adonner à l’oraison ; et ensuite vivez ensemble comme auparavant, de peur que la difficulté que vous avez de garder la continence ne donne lieu à Satan de vous tenter. Je vous dis ceci par condescendance et non par commandement[^6] ». C’est à ces chrétiens que l’Apôtre adresse encore ces paroles: « C’est déjà certainement un péché parmi vous que vous ayez des procès les uns contre les autres ». Et prenant sur lui leur infirmité, il ajoute : « Si donc vous avez des différends au sujet des choses de cette vie, prenez pour juges les moindres personnes de l’Eglise[^7] ». Car ceux qui, pour pratiquer la perfection, vendent ou abandonnent tous leurs biens, et suivent le Seigneur, ne sont pas les seuls pour être appelés au royaume des cieux; à cette milice chrétienne se relie par les liens mystérieux d’une mutuelle charité, cette foule tributaire à qui il sera dit au dernier jour : « J’ai eu faim, et vous m’avez donné à manger[^1], etc. » Autrement il faudrait regarder comme voués à la damnation ceux dont l’Apôtre s’attache avec tant de soin et de sollicitude à régler la maison, recommandant aux femmes d’être soumises à leurs maris; aux maris d’aimer leurs femmes ; aux parents de bien élever leurs enfants, les instruisant et les corrigeant dans le Seigneur; aux serviteurs d’obéir avec crainte à leurs maîtres selon la chair; aux maîtres de donner à leurs serviteurs ce qui est juste et raisonnable[^2]. Assurément ces chrétiens, au jugement de l’Apôtre, sont loin d’être étrangers aux préceptes évangéliques, et indignes de la vie éternelle; car après cette sentence par laquelle le Seigneur exhorte les plus courageux à la perfection : « Si quelqu’un ne porte pas sa croix et ne me suit, il ne peut être mon disciple », il adresse immédiatement à ceux dont je parle ces consolantes paroles : « Celui qui recevra le juste en qualité de juste, recevra la récompense du juste; et celui qui recevra un prophète en qualité de prophète, recevra la récompense du prophète[^3] ». Non-seulement donc celui qui donnera à Timothée un peu de vin à cause de la faiblesse de son estomac et de ses fréquentes maladies[^4], mais même celui qui, à l’homme le plus sain et le plus robuste, procurera un verre d’eau froide, parce qu’il est mon disciple, ne perdra pas sa récompense[^5]».

1. I Cor. VII, 5, 6.
2. Id. VI, 7, 4.
3. Matt. XXV, 35.
4. Coloss. III, 18; IV, l.
5. Matt. X, 38-41.
6. I Tim. V, 23.
7. Matt. X, 42.

### CHAPITRE X. EXTRAVAGANCES MANICHÉENNES.

Pourquoi donc abuser de la bonne foi de vos auditeurs, qui se dévouent à votre service, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs familles, leurs maisons et leurs champs, leur disant que quiconque n’abandonne pas tout cela, ne reçoit pas l’Evangile ? Oui, vous leur annoncez, non pas la résurrection, mais le retour à la mortalité présente; vous leur promettez une naissance nouvelle qui les fera vivre de la vie de vos élus, de cette vie vaine, ridicule et sacrilège qui est la vôtre, et dont vous vous enorgueillissez tant; et ceux qui auront le mieux mérité, reviendront animer des melons, des concombres ou d’autres aliments, afin que quand vous les mangerez et les digérerez, ils soient aussitôt purifiés. C’est bien là les éloigner de la pratique des préceptes de l’Évangile, et vous-mêmes, qui enseignez de telles folies, vous vous en écartez encore davantage. Si une doctrine aussi absurde faisait partie de la foi de l’Évangile, le Seigneur n’aurait pas dû dire : « J’ai eu faim, et vous m’avez donné à manger » ; mais : vous avez eu faim et vous m’avez mangé; ou bien j’ai eu faim et je vous ai mangés. Car, selon vos rêveries, personne n’entrera au royaume de Dieu, pour le mérite d’avoir donné à manger aux justes, mais parce qu’il aura mangé ceux qu’il désirait manger en vue du ciel, ou parce qu’il aura été mangé par ceux qui étaient pressés du même désir. S’il en était ainsi, les justes ne diraient pas : « Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger? » Mais : Quand vous avons-nous vu avoir faim, et nous avez-vous mangés? Et au lieu de leur répondre : « Quand vous l’avez fait au plus petit d’entre les miens, c’est à moi que vous l’avez fait[^1] » ; le Seigneur leur dirait : Lorsque le plus petit d’entre les miens vous a mangés, c’est moi-même qui vous ai mangés.

1. Matt. XXV, 35-40.

### CHAPITRE XI. LES MANICHÉENS, ADORATEURS DU SOLEIL.

C’est en enseignant de telles extravagances, et en y conformant votre conduite, que vous avez l’audace et d’affirmer que vous observez les préceptes évangéliques et de rompre avec l’Église catholique, dans le sein de laquelle les petits se pressent en foule avec les grands. Tous, ils sont bénis du Seigneur; ils observent, chacun selon sa condition, les préceptes de l’Évangile, et attendent l’effet de ses promesses. Mais la haine que vous inspire votre erreur ne vous laisse apercevoir que la paille qui croît dans notre champ; vous y découvririez bientôt le froment, si vous vouliez devenir ce même froment. Parmi vous, ceux qui ne sont Manichéens qu’en apparence, sont pervers; et ceux qui le sont véritablement, ne sont remplis que de vanité. Car, quand la foi elle-même est fausse, en user avec dissimulation, c’est être imposteur; la croire vraie, c’est être dupe; une telle foi ne peut être le principe d’une vie vertueuse; parce que tout homme vit bien ou mal, selon la nature de ce qu’il aime. Pour vous, si votre coeur, au lieu de s’adonner à la convoitise des purs fantômes corporels, savait s’ouvrir à l’amour des biens spirituels et invisibles, on ne vous verrait pas, pour citer un fait bien connu, adorer ce soleil matériel, comme étant la substance divine, et la splendeur de la sagesse.

## LIVRE SIXIÈME. DEUX SORTES DE PRÉCEPTES ANCIENS.

Deux sortes de préceptes dans l’Ancien Testament : les uns appartiennent à la vie active, les autres à la vie significative. Les chrétiens pratiquent les premiers; ils s’abstiennent des seconds, comme inutiles aujourd’hui.

### CHAPITRE PREMIER. OBSERVANCES PRESCRITES DANS L’ANCIEN TESTAMENT.

Fauste. Admettez-vous l’Ancien Testament? Mais à quel titre, moi qui n’en observe pas les préceptes? Je pense que ni vous non plus : car je rejette la circoncision comme une honte, et si je ne me trompe, vous aussi; le repos du sabbat comme superflu, et vous aussi, je crois; les sacrifices comme une idolâtrie, et vous de même, je n’en doute pas. La chair de porc n’est pas la seule dont je m’abstiens; et elle n’est pas la seule que vous mangez; moi je m’en abstiens, parce que je regarde toute viande comme impure; et vous, vous en usez, parce qu’à vos yeux rien n’est impur : sous ce double rapport, vous et moi nous annulons l’Ancien Testament. Les semaines des azymes, la scénopégie, vous et moi les avons méprisées comme des pratiques vaines et inutiles. Ne pas mêler la pourpre au lin dans les vêtements ; mettre au rang de l’adultère d’y unir la laine avec le lin; regarder comme un sacrilège de mettre sous le même joug, dans un cas de nécessité, le boeuf et l’âne; ne pas élever à la dignité de prêtre un homme chauve et roux, ou qui offre quelque autre défaut semblable, ce sont là autant de prescriptions et d’ordonnances de l’Ancien Testament, pour lesquelles, vous el moi, n’avons eu que du mépris et du dédain, et auxquelles nous n’avons pas attaché la moindre importance. Tout ce que vous objectez est commun entre nous, qu’il s’agisse de juger ce qui est mal, ou ce qui est bien, puisque vous et moi nous rejetons l’Ancien Testament. Si vous me demandez en quoi ma foi diffère de la vôtre, le voici; c’est qu’il vous plaît de mentir, et par un indigne procédé, d’exalter dans vos discours ce que vous détestez au fond du coeur; tandis que moi je ne sais pas user de dissimulation; ce que je pense, je le dis, et j’avoue franchement que j’éprouve autant d’aversion pour les auteurs de préceptes aussi absurdes, que pour les préceptes eux-mêmes.

### CHAPITRE II. PRÉCEPTES ACTIFS ET PRÉCEPTES FIGURATIFS.

Augustin. Nous avons déjà exposé plus haut dans quel sens et pour quel motif les héritiers du Nouveau Testament admettent l’Ancien[^1]. Maintenant que Fauste, après avoir agité la question des promesses, amène celle des préceptes, je réponds que lui et les siens ignorent complètement la différence qui existe entre les préceptes de vie pratique et les préceptes de vie figurative. Par exemple : « Vous ne convoiterez point[^2] », voilà un précepte essentiellement pratique; « Tout enfant mâle sera circoncis le huitième jour[^3] », c’est là un précepte symbolique. Par suite de cette ignorance, les Manichéens et tous ceux qui rejettent l’Ancien Testament n’ont pas compris que toutes les prescriptions cérémonielles imposées par Dieu à son peuple, étaient la figure des choses à venir, et parce qu’elles ont cessé d’être observées, ils les critiquent d’après ce qui s’observe de nos jours, sans penser qu’elles étaient convenables pour ces temps primitifs, alors qu’elles étaient autant de figures prophétiques des mystères qui sont maintenant dévoilés. Mais qu’ont-ils à opposer à ce témoignage de l’Apôtre : « Toutes ces choses qui leur arrivaient étaient des figures; elles ont été écrites pour nous qui vivons à la fin des temps[^4]? » Par ces paroles, l’Apôtre révèle d’un côté le motif qui nous fait admettre ces Ecritures, et de l’autre, la raison qui a fait cesser pour nous l’obligation d’observer ces rites symboliques. En disant que « ces choses ont été écrites pour nous », il enseigne clairement avec quelle sollicitude nous devons nous attacher à les lire et à les comprendre, et quelle autorité nous devons leur reconnaître, puisqu’elles ont été écrites pour nous. Et quand il ajoute que « ces choses étaient pour nous autant de figures », « qu’elles étaient en eux autant de figures », c’est déclarer qu’une fois en possession de la réalité dévoilée, il n’est plus nécessaire que nous soyons astreints à l’observation des figures prophétiques. C’est ce qui lui fait dire dans un autre endroit : « Que personne donc ne vous condamne pour le boire et pour le manger, ou au sujet des jours de fêtes, des nouvelles lunes et des jours de sabbat, puisque toutes ces choses n’ont été que l’ombre de celles qui, devaient arriver[^5] ». Par ces paroles : « Que personne ne vous condamne au sujet de ces pratiques », l’Apôtre nous apprend qu’elles ont cessé d’être désormais obligatoires; et par ces autres : « Elles étaient l’ombre des choses à venir[^6] », il montre que c’était un devoir indispensable de les observer à cette époque, où les mystères qui nous ont été depuis révélés, étaient annoncés sous le voile de ces diverses figures.

1. Liv. IV, cap. II.
2. Exod. XX, 17.
3. Gen. XVII, 10-12.
4. I Cor. X, 6, 11.
5. Coloss. II, 16, 17.
6. Tit. I, 15.

### CHAPITRE III. LA CIRCONCISION CHARNELLE.

Si les Manichéens cherchaient la justification dans la résurrection du Seigneur, laquelle s’opéra le troisième jour après celui de sa passion, et le huitième après le jour du sabbat, c’est-à-dire, après le septième, ils seraient délivrés sans doute de l’enveloppe charnelle des désirs mortels; et heureux de jouir de la circoncision du coeur, ils cesseraient de tourner en dérision la circoncision charnelle qui, sous le règne de l’Ancien Testament, en était l’ombre et la figure, bien que, sous la loi nouvelle, ils ne fissent plus un devoir de s’y soumettre et de la pratiquer. Sur quel membre en effet figurer d’une manière plus expressive le dépouillement de la concupiscence charnelle et mortelle, que sur celui qui donne naissance à l’être charnel et mortel ? Mais, comme le remarque l’Apôtre : « Tout est pur pour ceux qui sont purs, et rien n’est pur pour ceux qui sont impurs et infidèles; mais leur esprit et leur conscience sont souillés». Oui, ces hommes si purs à leurs propres yeux, parce qu’ils ont ou feignent d’avoir en horreur ces membres comme impurs, ces hommes qui détestent la circoncision de la chair, que l’Apôtre appelle le « signe de la justice de la foi[^1] », n’en font pas moins profession de croire que les membres sacrés de leur Dieu sont enchaînés à la corruption dans ces mêmes membres charnels; en réputant la chair impure, ils sont forcés d’admettre que la portion de la substance divine qui y est retenue captive, en a contracté la souillure.

Ils enseignent qu’elle doit être purifiée, et que, jusqu’au moment où elle le sera autant qu’elle peut l’être, elle subit toutes les conditions de la chair, éprouvant avec elle le poids et l’aiguillon de la souffrance, et les plaisirs des plus basses voluptés. C’est par égard pour elle, disent-ils, qu’ils n’usent pas du mariage, dans la crainte de l’engager davantage dans les liens de la chair, et de l’enfoncer plus avant dans la corruption. Mais si cette parole de l’Apôtre : « Tout est pur pour ceux qui sont purs », s’applique à des hommes dont le coeur inconstant peut se pervertir, combien plus tout n’est-il pas pur pour Dieu, lui qui est inaccessible à tout changement et à toute souillure? Ces mêmes livres, que vous ne critiquez avec tant de violence que pour votre propre honte, ne disent-ils pas, en parlant de la sagesse divine, « qu’elle ne peut être susceptible de la moindre impureté, et qu’elle atteint partout à cause de sa pureté[^2] ? » Comment donc, ô impure vanité, peut-il te déplaire qu’un Dieu, pour qui tout est pur, ait établi le signe de la régénération humaine dans un membre qui sert à la propagation de l’homme, quand tu oses redire que ton Dieu, pour qui rien n’est pur, voit une portion de sa nature souillée et corrompue jusque dans les infamies dont ce même membre devient l’instrument chez les impudiques? Que ne doit-il pas souffrir dans toutes les honteuses débauches, si, selon vous, il est souillé par l’union conjugale? Vous avez coutume d’ajouter : Dieu ne pouvait-il donc établir le signe de la justice de la foi ailleurs que sur ce membre? Je réponds: Et pourquoi pas sur celui-là? D’abord, puisque tout est pur pour ceux qui sont purs, combien plus pour Dieu? Ensuite l’Apôtre nous apprend que la circoncision charnelle a été donnée à Abraham comme signe de la justice de la foi. Mais vous, comment ne pas rougir quand on vous dit : Votre Dieu ne pouvait-il donc empêcher qu’une partie de sa nature fût mêlée à ces membres que vous avez en horreur ? Si ces membres réclament au milieu des hommes le voile de la pudeur, c’est par suite de la corruption et du châtiment attachés à la propagation de notre mortelle nature; les coeurs chastes les couvrent de modestie, les impudiques les livrent à l’incontinence, et Dieu y applique le sceau de la justice.

1. Rom. IV, 11.
2. Sag. VII, 25, 24.

### CHAPITRE IV. LE SABBAT DES JUIFS.

Quant au repos du sabbat, depuis que nous a été donnée l’espérance de notre éternel repos, nous en regardons l’observation comme désormais inutile, mais non la connaissance et l’intelligence. Dans les temps prophétiques, les mystères qui nous sont maintenant dévoilés, devaient être figurés et annoncés non-seulement par la parole, mais aussi par des actions: ce signe du sabbat que nous trouvons dans l’Ecriture, était la figure de la réalité dont nous sommes en possession. Mais vous, dites-moi, pourquoi n’observez-vous pas intégralement votre repos ? Pendant leur sabbat, auquel ils n’attachent toujours qu’un sens charnel, les Juifs, non-seulement ne cueillent pas un seul fruit dans les champs, mais même n’en découpent ou n’en font cuire aucun à la maison. Mais vous, vous attendez, dans votre repos, que l’un de vos auditeurs se chargeant de pourvoir à vos repas, s’élance dans un jardin, armé du couteau ou de la faucille, et d’une main meurtrière abatte les citrouilles, vous en apporte, ô prodige ! les cadavres vivants. S’il n’y a pas là un meurtre, pourquoi craindre de le faire vous-mêmes ? Et si cueillir ces fruits, c’est leur donner la mort, comment se trouve encore en eux cette vie que vous prétendez purifier et régénérer parla manducation et la digestion? Vous recevez donc les citrouilles toutes vivantes, et vous devriez, s’il était possible, les avaler en cet état; du moins après la seule blessure qu’elles ont reçue de la main de votre auditeur quand il les a cueillies, se rendant ainsi coupable d’une faute dont votre indulgence doit le décharger, parviendraient-elles saines et entières jusqu’à l’atelier de vos entrailles, où vous pourriez reformer votre Dieu brisé dans cette attaque? Mais non; avant de les broyer sous vos dents, vous les découpez en mille parcelles, si votre goût vous y porte : comment, après ces innombrables blessures, ne pas vous croire coupables? Voyez comme il vous serait avantageux de faire chaque jour ce que les Juifs observent un jour sur sept, et de vous abstenir de toute oeuvre de ce genre. Maintenant que n’ont pas à souffrir les citrouilles sur le feu, où certainement la vie qui est en elles est loin d’être régénérée? Peut-on comparer une marmite bouillonnante à de saintes entrailles ? Et cependant vous ne parlez qu’avec dérision du repos du sabbat comme superflu. Assurément il serait plus sensé de votre part, non-seulement de ne pas le blâmer dans nos pères, alors qu’il avait sa raison d’être, mais même de l’observer aujourd’hui qu’il est devenu superflu, de préférence à votre repos encore plus condamnable par l’erreur qu’il renferme, qu’absurde par sa signification. Selon votre vaine croyance, vous êtes coupables, si vous violez votre repos, et si vous l’observez, vous n’en devenez véritablement que plus vains. Car vous dites qu’un fruit éprouve le sentiment de la douleur quand il est détaché de l’arbre, découpé, broyé, cuit et mangé. Vous ne devriez donc vous nourrir que de ceux qui peuvent s’avaler crus et intacts, afin qu’ils n’aient à souffrir qu’une seule fois, quand ils sont cueillis, non par vous, mais par vos auditeurs.

Mais, dites-vous, qu’est-ce faire pour la délivrance de la vie divine, s’il faut nous restreindre aux fruits crus et tendres qui peuvent se manger ainsi ? Si, en vue d’un résultat si précieux, vous faites passer vos aliments par des souffrances si multipliées, pourquoi vous abstenir de leur causer la seule douleur qui est la première conséquence nécessaire de la fin que vous vous proposez? Un fruit peut se manger dans sa crudité, comme plusieurs d’entre vous se sont exercés à le faire, non-seulement pour les fruits, mais encore pour toutes sortes de légumes. Mais si ce fruit n’est cueilli ou ne tombe, si de quelque manière il n’est extrait de la terre ou détaché de l’arbre, il ne peut devenir un aliment. Cet acte, sans lequel vous ne pourriez lui porter secours, n’est-il pas une faute bien légère ? En est-il de même de ces nombreuses tortures que vous ne craignez pas d’infliger aux membres de votre Dieu, dans la préparation de vos aliments? L’arbre pleure, osez-vous dire sans rougir, quand on cueille son fruit. Certes la vie qui y réside connaît tout ; elle pressent quel est celui qui vient à elle. Et quand arrivent vos élus et qu’ils cueillent ses fruits, loin de pleurer, il doit se réjouir, trouvant ainsi un bonheur ineffable à côté d’une douleur passagère, et échappant à un grand malheur, s’il fût tombé entre des mains étrangères. Pourquoi donc ne détachez-vous pas ce fruit quand, une fois cueilli, vous lui infligez tant de plaies et de tortures? Répondez, si vous le pouvez. D’un autre côté, le jeûne lui-même est pour vous une contradiction : il ne faut pas que soit suspendue l’activité de la fournaise où l’or spirituel se dégage du mélange impur de l’ordure, et où les membres divins voient se briser leurs misérables liens. Aussi celui-là se distingue parmi vous par la commisération, qui a pu s’accoutumer, sans préjudice pour sa santé, à prendre et à consommer la plus grande quantité d’aliments crus. Toutefois vous êtes cruels quand vous mangez, en faisant subir de si vives douleurs à vos aliments; cruels encore quand vous jeûnez, puisque vous cessez de travailler à la purification des membres divins.

### CHAPITRE V. SACRIFICES DE L’ANCIEN TESTAMENT.

Vous avez encore en exécration les sacrifices de l’Ancien Testament; vous les appelez une idolâtrie, et vous nous associez à cet abominable sacrilège. Je réponds d’abord, pour ce qui nous regarde, que nous ne pratiquons plus ces sacrifices, mais que nous les recevons toujours au nombre des mystères des divines Ecritures, comme étant destinés à nous donner l’intelligence de ceux dont ils étaient les symboles. Car ils ont été pour nous autant de figures, et tous, sous leurs formes diverses, annonçaient le sacrifice unique, dont nous célébrons maintenant la mémoire. Ce grand sacrifice une fois dévoilé et offert en son temps, les premiers ont cessé de faire partie du culte, mais non de faire autorité comme figures prophétiques. Car « ces choses ont été écrites pour nous, qui vivons à la fin des temps[^4] ». Mais voici ce qui vous émeut dans ces sacrifices, c’est l’immolation des animaux, attendu que ces créatures ne servent en quelque sorte que conditionnellement aux usages de l’homme. Oui, vous qui refusez un morceau de pain au pauvre affamé, vous êtes pleins de compassion pour les animaux, en qui, selon vous, habitent des âmes humaines.

Le Seigneur Jésus se montra moins sensible à leur égard, quand, à la prière que les démons lui en firent, il leur permit d’entrer dans un troupeau de pourceaux[^1].

Avant d’avoir accompli dans sa passion le sacrifice de son corps, il dit encore à un lépreux qu’il venait de guérir : « Allez, montrez-vous au prêtre, et offrez votre sacrifice, comme Moïse l’a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage[^2]». Dieu a souvent témoigné, par l’organe des Prophètes, qu’il n’avait nul besoin de semblables présents, lui qui n’a besoin de rien, et la raison le conçoit facilement : c’est ce qui force l’esprit de l’homme à rechercher ce qu’il a voulu nous enseigner dans ces sacrifices, car il n’eût pas ordonné en vain de lui offrir ce dont il n’avait nul besoin, s’il n’eût voulu par là nous révéler quelque mystère dont la connaissance nous serait utile, et qui devait être annoncé sous le voile de ces figures. Ne serait-il pas plus convenable et plus honorable pour vous d’adopter la pratique de ces sacrifices, bien qu’ils ne soient plus obligatoires, mais auxquels du moins se rattachent une signification et un enseignement, que de prescrire à vos auditeurs de vous offrir les victimes vivantes de vos aliments, et de croire à de telles extravagances? Si l’Apôtre a pu dire à juste titre de quelques prédicateurs qui annonçaient l’Evangile en vue des festins, «qu’ils font leur Dieu de leur ventre[^3] », quel excès d’orgueil et d’impiété de votre part, vous qui osez regarder votre ventre, non pas comme votre Dieu, mais, ce qui est d’une audace plus criminelle, comme l’instrument purificateur de Dieu ? Quelle folie d’afficher un masque de pitié, en s’abstenant de répandre le sang des animaux, pendant qu’on croit que des âmes de même nature résident dans tous les aliments, et qu’à ces aliments tout vivants on inflige de la main et des dents de si cruelles blessures!

1. I Cor. X, 11.
2. Matt. VIII, 32.
3. Luc, V, 14.
4. Phil. III, 19.

### CHAPITRE VI. ANIMAUX PURS ET ANIMAUX IMPURS.

Si vous ne voulez pas vous nourrir de chair, pourquoi n’immolez-vous pas les animaux offerts à votre Dieu, afin que ces âmes, que vous regardez non-seulement comme des âmes humaines, mais des âmes divines, véritables membres de la Divinité, sortent de la prison de la chair, et obtiennent, par vos prières, de n’y plus rentrer ?

Pour elles, vos voeux sont-ils moins efficaces que votre ventre, et la délivrance est-elle plutôt- le partage de cette portion de la nature divine qui a mérité de passer par vos entrailles, que de celle qui avait le suffrage de vos prières? Vous n’immolez donc pas les animaux à votre ventre, parce que vous ne pouvez les absorber tout vivants, et délivrer ainsi leurs âmes par le pieux office de votre estomac. O bienheureux légumes, à qui après avoir été arrachés par la main, coupés par le fer, rôtis par le feu, broyés par les dents, il est donné cependant d’arriver tout vivants jusqu’à l’autel de vos entrailles ! Et combien sont à plaindre les animaux qui, sortant plus tôt de leurs corps, ne peuvent entrer dans les vôtres! Livrés à de pareilles extravagances, vous pensez encore que nous sommes les ennemis de l’Ancien Testament, parce que nous ne regardons aucune chair comme impure, selon cet oracle de l’Apôtre : « Tout est pur pour ceux qui sont purs[^1] », et cette parole du Seigneur : « Ce n’est pas ce qui entre dans votre bouche qui vous souille, mais ce qui en sort[^2]». Le Seigneur ne s’adressait pas ici seulement au simple peuple, commua prétendu l’expliquer, dans ses attaques contre l’Ancien Testament, votre célèbre Adimantus, que Fauste place au premier rang après Manès; loin de la foule il exprimait la même pensée à ses disciples, d’une manière encore plus claire et plus expressive. Adimantus ayant opposé cette sentence du Seigneur à l’autorité de l’Ancien Testament, qui désigne comme impure la chair de certains animaux, dont l’usage était interdit au peuple, il craignit cette objection Pourquoi donc regardez-vous comme impure toute chair, et non pas celle de quelques animaux? pourquoi vous en abstenir absolument, puisque vous apportez vous-même le témoignage de l’Evangile, que l’homme n’est pas souillé par ce qui entre dans la bouche, descend dans les intestins et est jeté au lieu secret?

Pour se tirer d’une position où sa mauvaise foi, vivement pressée, ne pouvait tenir contre l’évidence de la vérité, il prétend que le Seigneur n’a tenu ce langage qu’à la foule, comme s’il ne confiait la vérité qu’à un petit nombre et en secret, tandis qu’il abusait le peuple par des mensonges. Une telle imputation n’est-elle pas un sacrilège, et ne suffit-il pas de lire l’Evangile, pour se convaincre que le Seigneur, loin de la foule, a inculqué de la manière la plus explicite la même doctrine à ses disciples? Puisque Fauste, dès le début de son livre, témoigne de son admiration pour Adimantus, au point de ne le croire inférieur qu’à Manès seul, qu’il me suffise de demander si cet oracle par lequel le Seigneur enseigne que l’homme n’est pas souillé par ce qui entre dans la bouche, est vrai ou faux. Si les Manichéens disent qu’il est faux, pourquoi leur célèbre docteur Adimantus, le regardant comme émané de la bouche du Christ, s’en sert-il pour attaquer l’Ancien Testament ? Si, au contraire, il est vrai, pourquoi le contredire et se croire souillé en mangeant d’une chair quelconque ? A moins que rendant hommage à la vérité, ils reconnaissent que l’Apôtre n’a pas dit : Tout est pur pour les hérétiques; mais : « Tout est pur pour ceux qui sont purs ». L’Apôtre, en effet, montre immédiatement après, comment rien n’est pur pour les hérétiques : « Rien n’est pur, dit-il, pour les impurs et les infidèles; ils ont la raison et la conscience souillées[^3]». Il faut conclure de là, que véritablement rien n’est pur pour les Manichéens, eux qui enseignent que la substance ou la nature même de Dieu, non-seulement a pu être souillée, mais l’a été en partie, et non-seulement souillée, mais incapable d’être entièrement délivrée et purifiée. Il est étrange de les entendre réputer toute chair impure, et dire qu’ils s’en abstiennent pour cette raison, comme si pour eux il y avait quelque chose de pur, et dans les aliments, et dans toutes les créatures. Car ils nous représentent également les légumes, les fruits et toutes les productions de la terre, la terre entière et le ciel comme souillés par le mélange de la race des ténèbres. Que ne suivent-ils donc leurs principes erronés relativement aux aliments dont ils usent ! et que, s’abstenant de tout ce qui est impur à leurs yeux, ne meurent-ils pas de faim, plutôt que de s’obstiner à proférer de pareils blasphèmes ! Evidemment, un tel sort serait préférable pour des esprits qui repoussent toute réforme et tout amendement.

1. Tit. I, 15.
2. Matt. XV, 11.
3. Tit. I, 15.

### CHAPITRE VII. POURQUOI CERTAINS ANIMAUX DÉCLARÉS IMPURS.

Mais comment n’y a-t-il aucune contradiction entre l’Ancien Testament, qui défend l’usage de la chair de certains animaux, et ces paroles de l’Apôtre : « Tout est pur pour ceux qui sont purs », et : « Toute créature de Dieu est bonne[^1] ? » Que nos adversaires comprennent, si leur intelligence peut aller jusque-là, que l’Apôtre entendait parler des natures mêmes, et que les Livres saints n’ont déclaré impurs certains animaux que quant à leur signification, et non quant à leur nature, pour en tirer quelques figures propres à ces temps primitifs. Prenons, par exemple, le pourceau et l’agneau : par nature l’un et l’autre sont purs, parce que toute créature de Dieu est bonne; mais par signification on dira que l’agneau est pur, et le pourceau immonde. De même, quand vous prononcez ces mots, fou et sage, sous le rapport des lettres, des syllabes et du son qui les constituent, les deux mots sont purs; mais on dira que le mot fou est impur, non dans sa nature, mais dans sa signification, parce qu’il représente quelque chose d’impur. Ne pourrait-on pas voir dans l’homme fou la réalité de la figure attachée au pourceau, en sorte que cet animal et les trois lettres du mot fou désigneraient un seul et même objet? La loi a déclaré le pourceau impur, parce qu’il ne rumine pas : ce n’est point sa faute, c’est la nature qui l’a fait ainsi. Or, il est des hommes représentés par cet animal, impurs par vice, et non par nature; je veux dire ces hommes qui écoutent volontiers les paroles de la sagesse, et ensuite n’y pensent plus jamais. Ramener par le charme du souvenir, pour ainsi dire, des entrailles de la mémoire à la bouche de la réflexion, ce que l’on a entendu d’utile, n’est-ce pas en quelque sorte ruminer spirituellement? Ceux qui ne le font pas, sont désignés par ce genre d’animaux. En nous prescrivant de nous abstenir de leur chair, l’Ecriture voulait nous prémunir contre un pareil défaut. Comme la sagesse est un trésor précieux, c’est ainsi que dans un autre endroit elle fait ressortir la pureté attachée à cette action de ruminer, et l’impureté de la condition contraire : « Un trésor précieux réside toujours dans la bouche du sage; mais l’homme insensé l’engloutit[^2] ».

Ces sortes de rapprochements qui se trouvent dans les locutions et les observances figuratives, procurent aux esprits sérieux un exercice utile et agréable, en les forçant à chercher les rapports et à établir la comparaison. Sous l’Ancien Testament un grand nombre de prescriptions semblables furent non-seulement données au peuple pour son instruction, mais imposées comme pratiques obligatoires. C’était alors le temps où il fallait annoncer, aussi bien par des faits que par la parole, les mystères qui devaient être dévoilés dans les siècles postérieurs. Maintenant qu’ils ont été révélés par la bouche et dans la personne du Christ, les prescriptions onéreuses de la loi n’ont pas été imposées à la foi des nations, mais cette foi doit conserver le respect dû à l’autorité des prophéties. Voilà comment nous ne sommes pas en contradiction avec l’Ancien Testament, qui déclare impure la chair de certains animaux, tout en ne regardant aucune chair comme impure, conformément au témoignage du Seigneur et de l’Apôtre : à vous maintenant de nous dire pourquoi vous réputez toute chair impure.

1. I Tim. IV, 4.
2. Prov. XXI, 20.

### CHAPITRE VIII. ORIGINE DE LA CHAIR, D’APRÈS LES MANICHÉENS.

Si, selon vos principes erronés, c’est par suite du mélange de la race des ténèbres, ce n’est point la chair, mais votre Dieu lui-même qui est impur dans cette partie de sa nature qu’il fit absorber et souiller par ses ennemis pour les combattre et les réduire en captivité; et d’ailleurs, ce mélange ne rend-il pas aussi impur tout autre aliment dont vous usez? Mais la chair, dites-vous, l’est bien davantage. Il serait trop long de rappeler toutes les rêveries sur lesquelles ils étaient une pareille assertion ; ce que j’en dirai suffira, dans sa brièveté, pour montrer que ces critiques de l’Ancien Testament sont livrés à la plus aveugle folie, et pour convaincre ces accusateurs de la chair de ne penser que selon la chair, sans s’élever à aucune vérité spirituelle. Peut-être les développements que je vais donner éclaireront assez le lecteur sur leurs doctrines, pour me permettre d’être plus court dans rues réponses subséquentes. Ces hommes vains et captieux racontent donc que dans le combat où leur premier homme surprit la race des ténèbres à l’aide d’éléments trompeurs, ses princes des deux sexes furent pris en même temps, servirent à la construction du monde, et furent placés pour la plupart dans les parties célestes de l’édifice, où entrèrent aussi quelques femmes enceintes; le ciel ayant commencé à tourner, les femmes ne purent supporter la rapidité du mouvement, et jetèrent leurs fruits; les avortons de l’un et de l’autre sexe tombèrent sur la terre, y vécurent, y grandirent, s’unirent entre eux et engendrèrent. Telle est, à les entendre, l’origine de toute chair qui se meut sur la terre, dans l’eau et dans l’air. Nais si la chair tire son origine du ciel, n’est-ce pas le comble de l’absurdité de l’en croire plus impure? Surtout que, à la formation du monde, les princes des ténèbres entrèrent dans la composition des diverses parties, de la base au sommet, de manière que ceux en qui se trouvait le plus grand mélange de bien, occupèrent une place plus élevée; ne doit-on pas conclure que la chair, qui a son origine dans le ciel, est plus pure que les fruits qui naissent de la terre? Ensuite quel excès de folie de prétendre que des êtres conçus avant le mélange de la vie ont été tellement vivaces, que, naissant avortons et tombant des hauteurs célestes sur la terre, ils aient pu vivre, tandis qu’après ce mélange ils ne peuvent vivre, s’ils ne naissent à terme, et meurent aussitôt, s’ils tombent d’un lieu tant soit peu élevé? Certes, si le règne de la vie a combattu contre le règne de la mort, en mêlant la vie à ces êtres, il a dû les rendre plus vivaces, et non plus sujets à la corruption. Si chaque chose trouve surtout dans sa nature le principe de l’incorruptibilité, au lieu de deux natures, l’une bonne et l’autre mauvaise, il fallait enseigner qu’il en existe deux bonnes, dont l’une plus excellente que l’autre. Comment donc nos adversaires peuvent-ils réputer la chair impure, celle du moins que tous connaissent, en la faisant descendre du ciel? Ils prétendent que les premiers corps des princes des ténèbres naquirent à la manière des vers des arbres, qui s’élevaient dans ces régions célestes, et que ces arbres étaient le produit des cinq éléments. Si les corps des animaux tirent leur première origine des arbres, et leur seconde du ciel, pourquoi les regarder comme plus impurs que les fruits des arbres? Serait-ce parce que, quand ils meurent, ils perdent leur âme, et que ce qui reste après le départ de la vie, est impur? Mais comment ne pas croire impurs, au même titre, les légumes et les fruits, qui meurent, comme nous l’avons dit, quand on les cueille ou qu’on les arrache? Ils ne veulent pas se rendre coupables de tels homicides, eux qui se gardent d’extraire aucun fruit de la terre ou de le détacher de l’arbre. De plus, ils affirment que le corps de tout animal renferme deux âmes, l’une bonne, de la race de lumière, et l’autre mauvaise, de la race de ténèbres; est-ce que, à la mort de l’animal, l’âme bonne s’enfuit, et la mauvaise reste? S’il en était ainsi, l’animal mis à mort vivrait encore comme il vivait au sein de la race des ténèbres, alors qu’il n’avait que l’âme propre à cette race, et qui l’avait fait combattre contre le règne divin. Mais si, à la mort de tout animal, les deux âmes, la bonne et la mauvaise, se séparent de la chair, pourquoi traiter cette chair d’impure, comme si l’âme bonne seule l’avait quittée ? Quand même elle conserverait quelques restes de vie, ses restes proviennent de l’une et de l’autre vie ; ne disent-ils pas que l’ordure même entraîne avec elle quelques faibles débris des membres divins? Nulle raison donc pour eux d’affirmer que la chair est plus impure que les fruits. Mais voici: voulant faire parade d’une chasteté hypocrite, ils voient plus d’impureté dans la chair, parce qu’elle provient de l’union des sexes, comme s’il n’y avait pas pour eux un devoir d’autant plus pressant de secourir le membre divin en la mangeant, que, selon leurs principes, il y est enchaîné par des liens plus étroits. Du reste, si telle est la cause de ce caractère plus impur de la chair, qu’ils mangent celle des animaux qui naissent en dehors de l’union charnelle, tels que les vers dont les espèces sont innombrables, et dont quelques-unes qui croissent sur les arbres, sont un aliment assez en usage dans certaines populations de la Vénétie. S’ils ont une telle aversion pour la chair qui provient de l’union charnelle, que ne mangent-ils aussi les grenouilles que la terre engendre tout à coup après la pluie, afin de délivrer les membres de leur Dieu enchaînés à ces êtres? Alors ils pourraient taxer d’erreur le genre humain de ce qu’il se nourrit de poules et de colombes issues de l’accouplement des deux sexes, et rejette les grenouilles, les plus pures productions de la terre et du ciel. A en croire les rêveurs, les premiers princes des ténèbres, qui naquirent des arbres, sont plus purs que Manès lui-même, que son père et sa mère ont engendré par le commerce charnel; la vermine même qui naît directement de la sueur et des exhalaisons du corps, est plus pure que tous ceux qui ont eu le malheur d’être issus d’un tel commerce. Si enfin tout ce qui naît de la chair, même en dehors de cette union, est impur à leurs yeux, parce que la chair elle-même en provient, il faudra réputer impurs les légumes et les fruits qui naissent de l’ordure avec tant d’activité et d’abondance. Je laisse ici à ceux qui croient les fruits plus purs que la chair, le soin de décider ce qu’ils veulent faire ou répondre. Car qu’est-ce que la chair rejette de plus immonde que l’ordure ? et quels aliments plus en usage que les fruits? Vous dites que la trituration et la digestion des aliments en fait sortir la vie, et qu’il en reste une faible portion dans les excréments. Comment donc vos aliments, c’est-à-dire les fruits de la terre, naissent-ils meilleurs, plus vivaces et plus abondants de ce fumier qui ne conserve qu’une si faible portion de vie ? La chair se nourrit non des immondices, mais des productions de la terre, tandis que la terre se fertilise par les ordures, et non par les fruits de la chair. Qu’ils choisissent ce qui est le plus pur, ou qu’enfin renonçant à leurs erreurs, ils cessent d’être ces hommes impurs et infidèles pour qui rien n’est pur, et se soumettent avec nous au témoignage de l’Apôtre : « Tout est pur pour ceux qui sont purs[^1] ». « La terre et tout ce qu’elle contient est au Seigneur[^2] ». « Toute créature de Dieu est bonne[^3] ». Tous les êtres de la nature sont bons chacun dans son ordre; et ils ne peuvent être une cause de péché que pour celui qui, sortant de la règle qu’il devait suivre par l’obéissance à Dieu, en pervertit aussi l’ordre par l’abus qu’il en fait.

1. Tit. I, 15.
2. Ps. XXIII, 1.
3. Tim. IV, 4.

### CHAPITRE IX. PAINS AZYMES, VÊTEMENTS INTERDITS AUTRES OBSERVANCES.

Nos pères qui furent si agréables à Dieu, restèrent dans la règle du devoir que leur traçait l’obéissance; toutes les prescriptions établies par Dieu en rapport avec leur temps, ils les observaient comme elles leur étaient imposées. Ainsi, quoique toute chair destinée à servir d’aliment à l’homme soit pure par nature, ils s’abstenaient cependant de celle de quelques animaux déclarée impure par la signification qui s’y rattachait, parce qu’il leur était défendu d’en manger; il y avait là une figure prophétique de la révélation future des mystères. De même il eût été aussi criminel pour les hommes de leur temps et de leur nation, de ne pas user des pains azymes et d’autres choses semblables, alors que ces pratiques devaient être observées, et les mystères, aujourd’hui dévoilés, être ainsi annoncés, qu’il serait insensé pour nous, sous la nouvelle alliance, de croire que ces observances prophétiques peuvent nous être utiles. Ainsi encore pour ces Livres sacrés qui ont été écrits pour nous, et doivent nous inspirer l’attachement le plus fidèle et le plus inviolable pour les mystères qui nous ont été dévoilés et manifestés, en nous les faisant voir annoncés si longtemps d’avance sous le voile de ces figures, ce serait de notre part impiété et sacrilège de les rejeter, sous prétexte que le Seigneur ne nous fait plus un devoir de pratiquer à la lettre ce qui y est écrit, mais de le comprendre et de l’observer dans le sens spirituel. Car, « ces choses ont été écrites pour nous qui vivons à la fin des siècles », ainsi que s’exprime l’Apôtre[^1]. Tout ce qui a été écrit avant nous, l’a été pour notre instruction[^2]. Sous l’Ancien Testament, c’était un péché de ne pas manger des azymes pendant les sept jours désignés par la loi; sous le Nouveau, ce n’est plus une faute; mais avec l’espérance du siècle à venir que nous avons dans le Christ, lequel fera de nous des hommes tout nouveaux en revêtant nos âmes de la justice et nos corps de l’immortalité, croire qu’alors notre condition ou nos actes se ressentiront du penchant et de la misère de l’ancienne corruption, c’est toujours un péché, durant le cours de ces sept jours qui forment le temps présent. Cette vérité, dans l’Ancien Testament, cachée sous le voile de la figure, n’était comprise que d’un petit nombre de justes; maintenant elle a paru au grand jour et est annoncée aux peuples. Ce qui était alors un précepte, est maintenant un témoignage. Ce fut autrefois un péché de ne pas célébrer la scénopégie[^3]; il en est autrement aujourd’hui ; mais ne pas faire partie du tabernacle de Dieu qui est l’Eglise, c’est toujours un péché; ce qui se pratiquait alors comme précepte figuratif, nous sert maintenant de témoignage manifeste.

Car le tabernacle qui fut construit alors n’eût pas été appelé le tabernacle du témoignage, si par une signification en rapport avec une vérité qui devait être révélée en son temps, il n’eût rendu témoignage à cette même vérité.

C’était un péché de mêler dans les vêtements la pourpre au lin, ou le lin à la laine; il n’en est plus ainsi; mais c’en est un assurément de mener une vie désordonnée, et de vouloir faire un mélange de professions diverses, comme si une religieuse se parait à l’égal d’une épouse, ou comme si la femme qui, n’ayant pas le don de la continence, a embrassé le mariage, voulait paraître sous l’extérieur d’une vierge, ou en un mot, comme si quelqu’un prétendait unir dans sa conduite les choses les plus disparates. Ce qui alors était figuré dans les vêtements se produit maintenant dans les moeurs. C’était le temps de la figure; c’est aujourd’hui celui de la manifestation. L’Ecriture qui imposait autrefois les observances figuratives, est donc devenue le témoin des mystères qu’elles représentaient; et ce qui se pratiquait comme prophétie, nous le lisons maintenant comme confirmation. Il n’était pas permis alors d’unir le bœuf et l’âne pour le travail[^4] : on le peut aujourd’hui. L’Apôtre, rappelant le passage de l’Ecriture où il est dit qu’on ne doit point lier la bouche au bœuf qui foule le grain, fait cette réflexion : « Dieu se met-il en peine de ce qui regarde les boeufs ? » Or, à quoi bon lire dans l’Ecriture une défense qui n’existe plus ? L’Apôtre en donne immédiatement la raison: «C’est pour nous que cela a été écrit[^5]». Et quelle impiété si nous ne lisions pas ce qui a été écrit pour nous ? C’était bien plus pour nous qui en.avons reçu la manifestation, que pour ceux en qui cela n’était qu’une figure.

Assurément chacun, s’il le juge nécessaire, peut se servir en même temps du bœuf et de l’âne sans nuire à son travail; maison ne peut sans scandale envoyer ensemble un sage et un fou annoncer la parole de Dieu, si l’un n’est pour commander, et l’autre pour obéir, mais s’ils sont revêtus tous les deux de la même autorité. Nous recevons donc l’Ecriture, autrefois imposant des prescriptions sous lesquelles étaient voilés les mystères qui devaient être révélés de nos jours, et maintenant confirmant du poids de son autorité les mêmes mystères désormais mis au grand jour.

Dire que la loi avait déclaré impur l’homme chauve ou roux[^6], c’était un défaut d’attention de la part de Fauste, ou l’exemplaire qu’il avait entre les mains était infidèle. Que n’a-t-il désiré avoir lui-même un front chauve, sans rougir d’y tracer le signe de la croix du Christ ! Eût-il pu croire que celui qui s’écriait : « Je suis la vérité[^7] », avait succombé à de fausses blessures, et était ressuscité avec de fausses cicatrices ? Il a osé dire : « Pour moi j’ai appris à ne pas mentir : ce que je pense, je le dis ». Insensé, il n’est donc pas le disciple de son Christ, qu’il représente montrant de fausses cicatrices à ses disciples agités par le doute, lui qui veut qu’on ajoute foi à ses paroles, comme à autant d’oracles de vérité, non-seulement quand il débite ses autres inepties, mais même quand il affirme la fausseté du Christ ! Vaut-il mieux que le Christ, puisqu’il ne trompe pas comme lui? ou n’est-il pas par là même le disciple, non pas du vrai Christ, mais de l’imposteur Manès, quand il trompe là où il se vante d’avoir appris à ne pas tromper ?

1. I Cor. X, 11.
2. Rom. XV, 4.
3. Lév. XXIII, 34.
4. Deut. XXII, 10.
5. I Cor. IX, 10.
6. Lévit. XIII, 40.
7. Jean, XIV, 6.

## LIVRE SEPTIÈME. NAISSANCE TEMPORELLE DE JÉSUS-CHRIST.

Nécessité de croire à la naissance temporelle de Jésus-Christ.

### CHAPITRE PREMIER. GÉNÉALOGIE DE JÉSUS-CHRIST REJETÉE PAR FAUSTE.

Fauste. Pourquoi ne croyez-vous pas à la généalogie de Jésus ? — Pour plusieurs raisons; et la principale, c’est que lui-même ne dit nulle part avoir un père ou une parenté sur la terre ; il affirme au contraire qu’il n’est pas de ce monde, qu’il est sorti du sein de Dieu le Père, qu’il est descendu du ciel, qu’il n’a pour mère et pour frères que ceux qui font la volonté de son Père qui est dans les cieux. On voit d’ailleurs que ceux mêmes qui lui assignent une généalogie ne l’ont connu ni avant sa naissance, ni aussitôt après, ce qui eût autorisé à croire qu’ils ont écrit concernant sa personne les faits dont ils avaient été les témoins oculaires; mais quand ils s’attachèrent à lui, il était parvenu à l’adolescence et même à l’âge viril: il avait environ trente ans, si toutefois on peut sans blasphème assigner un âge à une personne divine. Or, c’est une règle commune d’examiner si celui qui se porte comme témoin de la vérité, a vu ou entendu; et comme les évangélistes ne disent pas avoir appris de sa bouche la suite de sa génération ou le fait même de sa naissance, ni l’avoir vu de leurs yeux, puisqu’ils ne l’ont connu que longtemps après, c’est-à-dire après son baptême, c’est pour moi et pour tout esprit vraiment judicieux une folie de croire tout cela, égale à celle de celui qui dans une cause appellerait en témoignage un aveugle et un sourd.

### CHAPITRE II. COMBIEN EST PITOYABLE L’ARGUMENTATION DE FAUSTE.

Augustin. La principale raison qui fait rejeter à Fauste la généalogie de Jésus-Christ, accuse sa défaite; il suffit, pour s’en convaincre, de lire ce que nous avons dit plus haut du fils de l’homme, titre que le Christ se donne si souvent à lui-même[^9], et du Fils de Dieu; on voit qu’il est en même temps fils de l’homme[^1] ; que selon la divinité, il n’a point de parenté sur la terre, et que selon la chair, il est de la race de David, ainsi que l’enseigne l’Apôtre[^2]. Il faut donc croire et comprendre qu’il est sorti du sein du Père[^3], et est descendu du ciel[^4], et que ce Verbe fait chair a habité parmi les hommes[^5] pour soutenir qu’il n’a eu sur la terre ni mère ni parenté, s’appuiera-t-on sur ces paroles : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères[^6]?» Mais il faut aussi admettre que ses disciples, à qui il donnait un exemple en sa personne, pour leur apprendre à mépriser les liens du sang en vue du royaume des cieux, n’ont pas eu de père, puisqu’il leur a dit : « N’appelez personne votre père sur la terre, parce que vous n’avez qu’un père qui est Dieu[^7] ». Ce qu’il leur enseignait à faire par rapport à leurs pères, il le faisait le premier pour sa mère et ses frères; ainsi en est-il de tant. d’autres circonstances où il se donnait à nous comme exemple à imiter, et où il marchait le premier, pour nous attirer à sa suite. Voyons comme Fauste ainsi défait avec sa raison péremptoire, se traîne et s’embarrasse dans les autres. Il prétend qu’on ne doit pas croire au récit des Apôtres qui ont annoncé sa naissance divine et humaine, parce qu’ils ne se sont attachés à lui que plus tard, qu’ils ne l’ont point vu naître, et qu’ils ne disent point avoir appris de sa bouche cette circonstance. Mais comment ajoutent-ils foi, lui et les siens, à saint Jean, lorsqu’il dit : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu; il était au commencement avec Dieu ; toutes choses ont été faites par lui, et rien n’a été fait sans lui[^8] ? »Comment croient-ils d’autres passages qui leur plaisent, quoiqu’ils n’y comprennent rien ? Qu’ils nous disent où saint Jean a pu voir cela, où il assure l’avoir appris du Seigneur même. Quelle que soit, selon eux, la source où saint Jean a pu puiser cette connaissance, nous croirons que les évangélistes ont pu aussi y apprendre la naissance du Christ qu’ils ont annoncée.Je leur demanderai ensuite le motif qui leur fait croire que le Seigneur a dit: « Qui est ma mère, ou qui sont mes frères? » Si c’est parce que l’Evangéliste le rapporte, pourquoi ne le croient-ils pas quand il dit que sa mère et ses frères le cherchaient[^10] ? S’il est faux dans ce qu’ils refusent de croire, comment croient-ils à son témoignage quand il affirme que le Christ a dit ce qu’ils ne veulent pas comprendre? Si saint Matthieu n’a pu connaître la naissance du Christ, parce qu’il ne s’est mis à sa suite que plus tard, comment Manès, venu tant d’années après, a-t-il pu savoir que le Christ n’était pas né ? Ils diront sans doute que l’Esprit-Saint qui était dans Manès le savait bien. Si cet esprit eût été l’Esprit-Saint, il eût dit la vérité. Pourquoi, dans ce qui concerne le Christ, ne préférerions-nous pas nous en rapporter à ses disciples qui ont vécu avant lui, qui, non-seulement ont pu apprendre de l’Esprit-Saint, qu’il leur avait communiqué, les circonstances naturelles qu’ils ignoraient, mais qui, avec les simples lumières de la raison, ont rassemblé ce qui touche à l’origine et à la parenté du Christ selon la chair, et dont la mémoire était si récente et encore toute vivante ? Mais ces Apôtres, on nous les donne comme des témoins sourds et aveugles ! Que n’as-tu été, ô Fauste, non-seulement aveugle et sourd, pour ne pas apprendre tant d’inepties et de sacrilèges, mais encore muet, pour ne pouvoir les publier !

1. Matt. VIII, 20.
2. Matt. IX, 6.
3. Rom. I, 3 ; II Tim. II, 8.
4. Jean, XVI, 28.
5. Id. VI, 41.
6. Id. I, 14.
7. Matt. XII, 48.
8. Id. XXIII, 9.
9. Jean, I, 1-3.
10. Matt. XII, 48, 46.

## LIVRE HUITIÈME. OBJECTION CONTRE L’ANCIEN TESTAMENT.

Nouvelle objection contre l’Ancien Testament. — Réfutation.

### CHAPITRE PREMIER. LA PIÈCE DE DRAP NEUF ET LE VIEIL HABIT.

Fauste. Pourquoi n’admettez-vous pas l’Ancien Testament ? — Parce que j’ai été prévenu par le Nouveau : et entre l’Ancien et le Nouveau il n’y a pas de liaison, comme l’atteste l’Écriture. Car, dit-elle, « personne ne met une pièce de drap neuf à un vieil habit, autrement on le déchirera davantage[^1] ». Pour éviter de produire, comme vous le faites, une plus grande scission, je ne mêle point la nouveauté chrétienne à la vétusté hébraïque. Qui ne trouverait honteux, après avoir revêtu des habits neufs, de ne pas laisser les vieux au rebut ? Aussi, quand même je serais né juif, comme les apôtres, il eût été honorable pour moi, en acceptant le Nouveau Testament, de répudier l’Ancien, comme ils l’ont fait eux-mêmes. Mais ayant reçu de la nature l’insigne bienfait de ne pas naître sous le joug de la servitude, et voyant venir à moi tout d’abord, le Christ avec le don d’une liberté parfaite, ne serais-je point malheureux, insensé et ingrat, de me vouer à l’esclavage ? Paul reproche aux Galates, revenant à la circoncision, de retourner à des observances légales si défectueuses et si impuissantes, auxquelles ils voulaient de nouveau s’assujétir[^2] : puis-je admettre ce que je vois condamner dans un autre ? S’il est honteux de rentrer en servitude, il l’est davantage de s’y soumettre pour la première fois.

1. Matt. IX, 16; Luc, V, 36.
2. Gal. IV, V.

### CHAPITRE II. PRÉCEPTES FIGURATIFS DE L’ANCIEN TESTAMENT.

Augustin. Nous avons déjà suffisamment exposé pour quel motif et en quel sens nous acceptons l’autorité de l’Ancien Testament, non comme nous imposant la même servitude qu’aux Juifs, mais comme Tendant témoignage à la liberté chrétienne. Ce n’est pas moi, mais l’Apôtre qui dit : « Toutes les choses qui leur arrivaient étaient autant de figures; et elles ont été écrites pour nous qui sommes venus à la fin des temps[^1] ». Nous ne sommes donc pas des esclaves accomplissant des prescriptions qui figurent notre condition présente, mais des hommes libres lisant ce qui a été écrit pour nous servir de preuves. Qui ne comprend dès lors l’erreur d’où l’Apôtre veut tirer les Galates, qui, au lieu de lire religieusement le précepte de l’Écriture sur la circoncision, s’adonnaient à la superstition en se faisant circoncire ? Non, nous ne mettons pas une pièce neuve à un vieil habit ; mais nous nous instruisons de ce qui regarde le royaume des cieux, à l’exemple de ce père de famille dont parle le Seigneur, et qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes[^2]. Celui-là mérite un tel reproche, qui.veut pratiquer la continence spirituelle, sans renoncer tout d’abord aux espérances de la chair. Lisez attentivement et considérez cette réponse du Seigneur à la question qu’on lui adressait sur le jeûne : « Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieil habit[^3] ». Ses disciples ne l’aimaient encore que selon la chair, car ils craignaient qu’une mort violente ne vînt le leur ravir. Et il traite de Satan Pierre qui s’opposait à sa passion, parce qu’il ne goûtait pas les choses de Dieu, mais celles des hommes[^4]. Vous donc qui, avec vos idées imaginaires sur le royaume de Dieu, aimez et adorez, comme un modèle qui vous est proposé, cette lumière du soleil dont l’éclat frappe les yeux de la chair, reconnaissez quelles espérances charnelles vous nourrissez ; vous verrez que vos jeûnes s’unissent à la prudence de la chair, comme à un vêtement usé. Et cependant, s’il est vrai qu’une pièce neuve ne va pas à un vieil habit, comment les membres de votre Dieu ont-ils pu rester, non pas unis et attachés, mais, ce qui est plus étonnant, mêlés et confondus avec les princes des ténèbres ? N’était-ce que vétusté des deux parties, parce que toutes deux étaient fausses, toutes deux le fruit de la prudence de la chair ? Peut-être vouliez-vous prouver que l’une était neuve et l’autre vieille, parce qu’il s’est produit une plus grande déchirure : un misérable lambeau arraché au royaume de la lumière était fixé pour un châtiment éternel à l’abîme des ténèbres. Et c’est l’artisan grossier de telles fables, qui couvre sa misère de pareils oripeaux ! c’est lui qui croit atteindre avec adresse, des traits perçants de sa langue, les oracles qui sont la base des divines Ecritures !

1. I Cor. X, 11.
2. Matt. XIII, 52.
3. Id. IX, 16.
4. Id. XV, 23.

## LIVRE NEUVIÈME. L’OLIVIER FRANC.

Autre objection contre l’Ancien Testament. — Réponse.

### CHAPITRE PREMIER. DEUX ARBRES.

Fauste. Pourquoi n’admettez-vous pas l’Ancien Testament? — Si les Apôtres, nés sous son règne, ont pu s’en séparer, pourquoi ne serais-je pas libre de ne pas admettre un Testament sous lequel je ne suis pas né? Nous naissons tous gentils, et non pas juifs, ni chrétiens ; du sein de cette même gentilité les uns sont attirés par l’Ancien Testament qui les fait juifs, les autres par le Nouveau qui les initie au christianisme : c’est comme deux arbres, l’un doux et l’autre amer, qui puisent par leurs racines le suc d’une même terre, qu’ils transforment selon leur nature respective. Quand les Apôtres passent de l’amer au doux, quelle folie de ma part de quitter le doux pour l’amer ?

### CHAPITRE II. ÊTRE ENTÉ SUR L’OLIVIER FRANC.

Augustin. Pourquoi donc l’Apôtre qui, selon vous, a passé de l’amertume à la douceur en quittant le judaïsme, nous représente-t-il ceux d’entre le peuple qui ont refusé de croire au Christ, comme des branches séparées du tronc, et les gentils entés, comme un olivier sauvage, sur la racine de l’olivier franc, c’est-à-dire, sur la souche des saints hébreux, pour participer à la sève de cet olivier ? Voulant avertir les Gentils de ne pas se faire de la chute des Juifs un sujet de présomption, il leur parle ainsi : « Je vous dis, à vous qui êtes gentils, que tant que je serai l’Apôtre des Gentils, je travaillerai à rendre mon ministère glorieux ; je m’efforcerai d’exciter l’émulation dans l’esprit de ceux qui me sont unis selon la chair, afin d’en sauver quelques-uns. Si leur réprobation est devenue la réconciliation du monde, que sera leur rappel, sinon un retour de la mort à la vie ? Si les prémices des Juifs sont saintes, la masse l’est aussi ; et si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi. Si quelques-unes des branches ont été rompues, et si vous, olivier sauvage, avez été enté parmi celles qui sont demeurées, et avez été rendu participant de la séve de l’olivier, vous ne devez pas vous élever de présomption contre les branches naturelles; si vous avez cet orgueil, considérez que ce n’est pas vous qui portez la racine, mais que c’est la racine qui vous porte. Ces branches, dites-vous, ont été rompues, afin que je fusse enté à leur place. Il est vrai ; elles ont été rompues à cause de leur incrédulité. Mais pour vous, qui demeurez ferme par la foi, prenez garde à ne pas vous élever, et soyez dans la crainte. Car si Dieu n’a point épargné les branches naturelles, il ne vous épargnerait pas non plus. Considérez donc la bonté et la sévérité de Dieu : sa sévérité envers ceux qui sont tombés, et sa bonté envers vous, si toutefois vous persévérez dans l’état où sa bonté vous a mis, autrement vous serez aussi retranché. Si eux-mêmes ne demeurent pas dans leur incrédulité, ils seront de nouveau entés sur leur tige, puisque Dieu est assez puissant pour les enter encore. Car si vous avez été détaché de l’olivier sauvage, votre tige naturelle pour être enté contre votre nature sur l’olivier franc, à combien plus forte raison les branches naturelles de l’olivier seront-elles entées sur leur propre tronc? Pour que vous ne soyez point sages à vos propres yeux, je ne veux pas, mes frères, vous laissez ignorer ce mystère, qu’une partie des Juifs est tombée dans l’aveuglement, jusqu’à ce que la plénitude des Gentils soit entrée dans l’Eglise, après quoi tout Israël sera sauvé[^1] ». Vous donc qui ne voulez pas être entés sur cette racine, reconnaissez que vous n’êtes pas même du nombre des rameaux détachés, comme les juifs charnels et impies, mais que vous êtes demeurés sur l’olivier sauvage. Car que rappelle l’adoration du soleil et de la lune, sinon l’olivier des Gentils ? Peut-être croyez-vous ne plus appartenir à cet olivier sauvage, parce que vous y avez ajouté des épines d’une nouvelle espèce, et que la perversité de votre coeur, non le travail de vos mains, a forgé un faux Christ que vous deviez adorer avec le soleil et la lune. Laissez-vous donc enter sur la racine de l’olivier franc, grâce dont se réjouit pour lui-même l’Apôtre, qui par son incrédulité avait été au nombre des rameaux brisés. Il fut délivré, dit-il, en passant du judaïsme au Christ, parce que le Christ a toujours été annoncé en cette racine et en cet arbre; ceux qui n’ont pas cru en lui à son apparition, en ont été détachés ; et ceux qui ont cru y ont été entés. C’est à ceux-ci qu’il est dit, pour les prémunir contre la présomption : « Prenez garde de vous élever, mais soyez dans la crainte ; si Dieu n’a pas épargné a les branches naturelles, il ne vous épargnera pas non plus ». Et pour qu’on ne désespère pas des rameaux qui ont été détachés, il ajoute un peu plus loin : « Si eux« mêmes ne demeurent pas dans leur incrédulité, ils seront de nouveau entés sur leur tige, car Dieu est assez puissant pour les y enter encore. Car si vous avez été détaché de l’olivier sauvage, votre tige naturelle, pour être enté contre votre nature sur l’olivier franc, à combien plus forte raison les branches naturelles de l’olivier seront-elles entées sur leur propre tronc ! » Tel est le privilège dont se glorifie l’Apôtre, qui de rameau brisé, était redevenu une branche puisant à la sève de l’olivier. Qu’ils reviennent donc ceux d’entre vous que leur impiété en a séparés, pour y être entés de nouveau. Et que ceux qui n’y ont jamais été unis, se détachent de leur tige sauvage et stérile, pour participer à la fécondité de l’olivier.

1. Rom. XI, 13-16.

## LIVRE DIXIÈME. PROMESSES TEMPORELLES.

Encore des préceptes figuratifs.

### CHAPITRE PREMIER. PROMESSES TEMPORELLES CONTENUES DANS L’ANCIEN TESTAMENT.

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas l’Ancien Testament ? — Parce qu’il m’apprend, aussi bien que le Nouveau, à ne pas convoiter le bien d’autrui. — Mais, dites-vous, quel est le bien d’autrui que renferme l’Ancien Testament ? — Dites plutôt ce qu’il renferme qui ne soit pas à autrui. Il promet les richesses, la bonne chère, de nombreux descendants, une longue vie, et avec cela le royaume de Chanaan ; mais ces promesses s’adressent à ceux qui reçoivent la circoncision, qui observent le sabbat, qui offrent des sacrifices, qui s’abstiennent de la chair de porc, etc. Ainsi que tout chrétien laissant de côté toutes ces pratiques ridicules qui n’ont aucune efficacité pour le salut de l’âme, je reconnais que toutes les promesses qui y sont attachées ne me regardent pas, et je me rappelle le commandement : « Vous ne convoiterez pas » le bien d’autrui[^1]. Je laisse volontiers aux Juifs les biens qui leur appartiennent, et je me contente de l’Evangile seul et du splendide héritage du royaume des cieux. Car si je pouvais adresser ce reproche à un juif qui revendiquerait pour lui l’Evangile : Impudent, quel droit avez-vous sur cet Evangile dont vous n’observez pas les commandements? ne dois-je pas craindre que ce même juif ne me fasse le même reproche, si je m’approprie l’Ancien Testament, dont je méprise les préceptes ?

1. Exod. XX, 17; Rom. VII, 7.

### CHAPITRE II. CES PROMESSES SONT DES FIGURES.

Augustin. Si Fauste n’a pas honte de reproduire sans cesse les mêmes inepties, je me fatigue d’avoir à donner toujours, même pour la vérité, les mêmes réponses. Pour trouver celle qui a trait à ces objections, on n’a qu’à lire ce que nous avons dit plus haut[^2]. Quant au juif qui viendrait me dire : De quel droit vous appropriez-vous l’Ancien Testament, dont vous n’observez pas les préceptes? je lui répondrais que les chrétiens eux-mêmes observent les préceptes de vie pratique qui y sont renfermés, mais que l’observation des préceptes symboliques n’avait sa raison d’être qu’à l’époque où ils figuraient les mystères qui sont maintenant dévoilés. S’ils ne font pas partie de mon culte religieux, je les admets cependant comme autant de témoignages, ainsi que les promesses charnelles qui ont fait donner le titre d’Ancien à ce Testament où elles sont renfermées. Même après la révélation des biens éternels proposés à mon espérance, j’en lis la preuve dans ces promesses qui « leur étaient données comme autant de figures ; elles ont été écrites pour nous qui vivons à la fin des temps[^1] ». Voilà ce que nous répondons aux Juifs; voici maintenant ce que nous objectons aux Manichéens.

1. Lib. VI, cap. II.
2. I Cor. X, 11.

### CHAPITRE III. LES MANICHÉENS ET LE NOUVEAU TESTAMENT.

Fauste prétend que nous serions fort embarrassés si les Juifs venaient nous dire Comment admettez-vous l’Ancien Testament dont vous ne gardez pas les préceptes ? Notre réponse est dans la vénération et la soumission que nous professons pour l’autorité de cette partie de l’Ecriture. Mais vous, qu’avez. vous à répondre, quand on vous dit : Comment admettez-vous l’Evangile dont vous feignez d’être les ardents sectateurs pour tromper les ignorants, tandis que, non-seulement vous ne croyez pas ce qui y est écrit, et que même vous l’attaquez de toutes vos forces? Certes, l’objection est plus insoluble pour vous relativement au Nouveau Testament, que pour nous par rapport à l’Ancien. Car nous professons que tout ce que renferme l’Ancien Testament est vrai, prescrit par Dieu, et établi selon l’opportunité des temps. Et quand on vous objecte les oracles du Nouveau, vous les récusez sans pouvoir répondre; pressés par l’évidence de la vérité, vous essayez péniblement de soutenir qu’ils sont falsifiés. Quelle autre raison peut-on attendre d’esprits fourbes à qui on a fermé la bouche? Ou plutôt, quelle autre exhalaison peut s’échapper de cadavres que l’on transperce ? Et cependant Fauste avoue que ce n’est pas seulement le Nouveau Testament, mais encore l’Ancien qui lui a enseigné à ne pas convoiter le bien d’autrui, maxime qu’il ne pourrait recevoir de son Dieu. Si ce Dieu, en effet, n’a pas désiré le bien d’autrui, pourquoi a-t-il formé des siècles nouveaux sur la terre des ténèbres, où ils n’avaient jamais existé? Dira-t-il: La race des ténèbres la première a convoité mon royaume qui lui était étranger? Il l’a donc imitée, en désirant lui-même ce qui ne lui appartenait pas? Le royaume de la lumière était-il donc trop resserré ? La guerre était donc à désirer, pour trouver dans la victoire le moyen de reculer les bornes de son empire? Si la chose est bonne, elle était d’abord l’objet d’un légitime désir; mais on attendait que la race adversaire commençât elle-même les hostilités, pour l’attaquer avec une plus grande apparence de justice. Si elle est mauvaise, pourquoi votre Dieu a-t-il voulu, après la victoire, étendre son règne sur une terre étrangère, quand auparavant, content de ses limites, il jouissait d’une félicité parfaite ? Que les Manichéens ne veulent-ils apprendre de l’Ancien Testament les préceptes de vie pratique, dont fait partie celui-là même qui nous défend de convoiter le bien d’autrui ! Revenus à des sentiments plus calmes et plus modérés, ils comprendraient que l’observation des préceptes symboliques, qu’ils décrient avec tant d’amertume, avait sa raison d’être dans ces temps antérieurs. Pour nous, l’Ancien Testament est-il un bien étranger, puisque nous y lisons « les choses qui leur arrivaient en figure, et qui ont été écrites pour nous, qui vivons à la fin des temps? » Est-ce désirer le bien d’autrui que de lire ce qui est écrit pour soi ?

## LIVRE ONZIÈME. RÉALITÉ DE L’INCARNATION.

Incarnation de Jésus-Christ. — Fauste soutient que saint Paul n’a pas enseigné l’Incarnation du Christ, ou bien qu’il a ensuite rejeté ce premier enseignement. — Saint Augustin démontre l’absurdité de cette opinion.

### CHAPITRE PREMIER. OPINION DE FAUSTE.

Fauste. Recevez-vous l’apôtre saint Paul? — Assurément. — Pourquoi donc ne croyez-vous pas que le Fils de Dieu est né de la race de David selon la chair[^1] ? — Je ne pouvais croire que l’Apôtre se fût contredit lui-même dans ses écrits, en professant des sentiments différents sur la personne du Seigneur. Mais puisque cela vous plaît ainsi, et qu’on ne peut, sans vous effaroucher, vous parler d’interpolation dans les écrits de l’Apôtre, je soutiens néanmoins qu’il n’y a rien là d’opposé à nos doctrines. Paul, comme tant d’autres, avait pensé que Jésus était fils de David; c’était là sa première et son ancienne opinion sur la personne du Seigneur; mais à peine en a-t-il découvert la fausseté, qu’il la réforme et la rejette; il écrit aux Corinthiens : « Nous ne connaissons, dit-il, personne selon la chair; et si nous avons connu le Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de cette sorte ». Remarquez toute la différence qui existe entre ces deux chapitres, dans l’un desquels il professe que Jésus est fils de David selon la chair, et dans l’autre il affirme qu’il ne connaît plus personne selon la chair. S’ils sont tous les deux de Paul, ils ne peuvent l’être que de la manière que je viens de dire; autrement l’un ou l’autre est apocryphe. Il ajoute: « C’est pourquoi si quelqu’un est devenu une nouvelle créature en Jésus-Christ, il a déposé ce qui était vieux, et tout s’est renouvelé en lui[^2] ». Vous voyez que l’Apôtre appelle ancienne et transitoire cette foi par laquelle il croyait d’abord que Jésus est issu de la race de David selon la chair ; nouvelle au contraire et permanente, cette autre foi en vertu de laquelle il ne connaît plus personne selon la chair. C’est ce qui lui fait dire ailleurs : « Quand j’étais enfant, je parlais en enfant, je jugeais en enfant, je raisonnais en enfant ; mais lorsque je suis devenu homme, je me suis défait de tout ce qui tenait de l’enfant[^3] ». S’il en est ainsi, peut-on nous reprocher d’embrasser cette nouvelle profession de foi de l’Apôtre qui est la meilleure, et de rejeter l’autre qui est défectueuse? S’il vous plaît à vous de croire selon ce qu’il écrit aux Romains, pourquoi ne nous serait-il pas permis d’enseigner selon ce qu’il écrit aux Corinthiens? Cette manière de vous répondre n’est qu’une concession que je fais à l’obstination de votre esprit. Car loin de la pensée de l’Apôtre de renverser jamais ce qu’il a établi, dans la crainte de se constituer lui-même prévaricateur, ainsi qu’il le proteste[^4]. Si toutefois ce premier sentiment est de lui, il est maintenant réformé; et s’il n’est pas possible qu’une erreur soit sortie de la bouche de Paul, il ne lui appartient pas.

1. Rom. I, 3.
2. II Cor. V, 17.
3. Cor. XIII, 11.
4. Galat. II, 18.

### CHAPITRE II. COMMENT ACCUSER LE TEXTE SACRÉ D’ÊTRE INTERPOLÉ ?

Augustin. Voilà bien ce que je disais plus haut : quand l’évidence de la vérité ferme la bouche à nos adversaires, et que la clarté éblouissante du texte sacré ne laisse aucune issue à leur fourberie, ils répondent que le passage qu’on leur oppose est faux. O esprits ennemis de la vérité, obstinés dans leur folie ! Les témoignages des divines Ecritures que nous opposons à vos doctrines sont tellement irréfragables, que vous ne savez que répondre, sinon qu’ils sont falsifiés. Quelle autorité invoquer, quel témoignage de livre sacré ou profane produire pour combattre vos erreurs, si un semblable raisonnement doit être admis, s’il peut avoir le moindre poids? Qu’on ne reçoive point un livre, et qu’on en décline absolument l’autorité, comme le font les païens pour tous nos livres saints, les Juifs pour le Nouveau Testament, comme nous le faisons nous-mêmes pour les vôtres et ceux que patronnent les autres sectes hérétiques, ou pour ces livres qui sont réputés apocryphes, lesquels n’ont aucun titre d’autorité même secrète, et qui, privés de toute preuve certaine d’authenticité, sont sortis de je ne sais quelle plume inconnue, ou de quels esprits présomptueux; ne pas admettre, dis-je, l’autorité de certains livres ou de certains hommes, c’est chose bien différente que de dire : Tout ce qu’a écrit cet homme juste est la vérité; il est l’auteur de cette lettre; mais dans cette même lettre ceci est de lui, et cela n’en est pas. Si on vous invite à le prouver, au lieu d’en appeler à des exemplaires plus fidèles, plus nombreux, plus anciens, ou appartenant à l’idiôme sur lequel la traduction a été faite, direz-vous : Je prouve que ceci est de lui, et que cela n’en est pas, parce que cette partie est conforme à ma doctrine, et que l’autre y est contraire? Etes-vous donc la règle de la vérité ? Tout ce qui sera contre vous, ne sera donc pas vrai ? Qu’un adversaire, par une folie semblable à la vôtre, et cependant bien propre à briser votre opiniâtreté, vienne vous dire : Tout au contraire, ce qui vous favorise est faux, et ce qui vous est opposé est vrai, que ferez-vous? Vous produirez peut-être un autre livre où tout ce que vous lirez puisse s’interpréter dans votre sens? Si vous le faites, votre adversaire, non-seulement sur un passage en particulier, mais sur tous, vous contredira en s’écriant: Votre livre est faux. Que faire? Quelle raison invoquer? quelle origine, quelle antiquité, quelle preuve de tradition constante assigner à votre livre? Essayer ne serait de votre part qu’une vaine tentative. Jugez quelle est sous ce rapport la puissance de l’autorité de l’Eglise catholique, qui a pour fondement inébranlable la succession non interrompue des évêques depuis les Apôtres jusqu’à nos jours, et le consentement unanime de tant de peuples. Ainsi, qu’une controverse s’élève sur la fidélité des exemplaires, dont quelques-uns renferment des maximes différentes, peu nombreuses d’ailleurs et bien connues de ceux qui font une étude particulière des divines lettres, la question sera tranchée d’après les exemplaires des autres pays d’où nous est venue la doctrine sacrée; si les mêmes divergences s’y rencontrent, les exemplaires plus nombreux ou plus anciens feront foi préférablement aux autres en plus petit nom tire ou de date plus récente; et si enfin le doute subsiste encore, on aura recours à la langue originale sur laquelle la traduction a été faite. C’est ainsi que procèdent ceux qui veulent résoudre les difficultés qu’ils rencontrent dans les saintes Ecritures appuyées sur une si grande autorité ; ils y trouvent une source de lumières et non une matière à chicane.

### CHAPITRE III. NIER L’INCARNATION C’EST REJETER SAINT PAUL.

Ce passage de l’Epître de saint Paul, que nous opposons à votre doctrine impie, et selon lequel le Fils de Dieu est de la race de David selon la chair, se lit dans tous les exemplaires de toutes les langues, anciens et nouveaux, et dans toutes les églises. Jetez donc ce masque trompeur, sous lequel Fauste, se donnant un interlocuteur qui lui demande : Recevez-vous l’apôtre Paul, répond : Oui, je le reçois. Pourquoi ne pas dire : Non, sinon parce que sa fausseté ne pouvait donner qu’une réponse fausse ? Qu’admet-il de saint Paul ? Ce n’est pas le premier homme que cet Apôtre dit être terrestre et formé de la terre, et dont il dit ailleurs: « Adam le premier homme a été créé avec une âme vivante[^1] ». Fauste nous parle de je ne sais quel premier homme, non terrestre ni formé de la terre, ni créé avec une âme vivante, mais formé de la substance divine, Dieu lui-même, lequel unit ses membres, ou ses vêtements, ou ses armes, c’est-à-dire, les cinq éléments qui n’étaient autres que la substance divine, à la race des ténèbres, pour les enchaîner à la corruption. Ce qu’il reçoit de saint Paul, ce n’est pas non plus l’homme second que l’Apôtre dit être descendu du ciel, qu’il appelle le second Adam rempli d’un esprit vivificateur[^2], qu’il enseigne avoir été formé de la race de David selon la chair, formé de la femme, et assujéti à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi a, dont il parle ainsi à Timothée : « Souvenez-vous que «Jésus-Christ, né de la race de David, est ressuscité d’entre les morts, selon l’Evangile que je prêché[^3]». C’est sur sa résurrection qu’il s’appuie pour annoncer la nôtre : « Je vous ai enseigné tout d’abord ce que j’avais moi-même reçu, savoir, que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures ; qu’il a été enseveli, et qu’il est ressuscité le troisième jour, selon les mêmes Ecritures[^4]».Un peu plus loin il donne la raison de cet enseignement : « Puis donc qu’on vous a prêché que le Christ est ressuscité d’entre les morts, comment se trouve-t-il parmi vous des personnes qui osent dire que les morts ne ressuscitent point[^5] ? » Or, Fauste, qui vous répond de la manière la plus affirmative, lorsque vous lui demandez s’il reçoit l’apôtre saint Paul, Fauste nie tout cela ; il ne croit pas à Jésus issu de la race de David et formé d’une femme que l’Apôtre désigne ainsi, non pour laisser entendre qu’elle ait perdu sa pureté dans l’union charnelle ou l’enfantement, mais pour se conformer à l’usage des Ecritures qui donnent toujours le nom de femme à ce sexe, ainsi que le fait la Genèse en parlant d’Eve, avant qu’elle fût connue d’Adam. « Il en forma la femme[^6] ». Il n’admet ni la mort, ni la sépulture, ni la résurrection du Christ; il prétend qu’il n’eut jamais de corps mortel sujet à une mort véritable ; que ces cicatrices qu’il montra à ses disciples, lorsqu’il leur apparut plein de vie après sa résurrection, ainsi que le rapporte saint Paul, n’étaient que des cicatrices apparentes[^7]; que notre chair ne ressuscitera point, pour devenir un corps spirituel, comme l’enseigne le même Apôtre: «Il est mis en terre comme un corps animal, et il ressuscitera comme un corps spirituel ». Distinguant ensuite entre le corps animal et le corps spirituel, l’Apôtre expose ce que j’ai rapporté plus haut du premier et du second Adam. Puis il en infère : « Je vous dis ceci, mes frères, parce que la chair et le sang ne peuvent pas posséder le royaume de Dieu ». On eût pu croire que la forme ni la substance de la chair ne peuvent ressusciter; il explique alors ce qu’il entend par la chair et le sang, c’est-à-dire la corruption elle-même, dont la résurrection des justes sera exempte ; il le déclare immédiatement : « La corruption ne possédera point cet héritage incorruptible ». Et dans la crainte que quelqu’un ne vienne à penser que ce n’est pas le corps même confié à la terre qui ressuscitera, et que nous ne faisons, pour ainsi dire, que déposer un vêtement pour en recevoir un autre meilleur, il s’attache à démontrer clairement que le corps même sera transformé en un état plus glorieux, de même que sur le Thabor, le Christ ne déposa point ses vêtements pour en prendre d’autres, mais fit resplendir ceux qu’il portait d’une lumière céleste. « Voici », dit l’Apôtre, « un mystère que je vais vous dévoiler : nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés ». Et pour ne laisser aucun doute sur ceux qui seront ainsi transformés : « En un moment », poursuit-il, « en un clin d’oeil, au son de la dernière trompette, car la trompette sonnera, tous les morts ressusciteront dans un état incorruptible, et nous serons changés ». On dira, peut-être, qu’à la résurrection, cette transformation s’opérera, non dans notre corps mortel et corruptible, mais dans notre âme. Mais l’Apôtre n’entendait pas ici parler de l’âme ; dès le début il montre qu’il est question du corps, car c’est ainsi qu’il entre en matière : « Mais, dira quelqu’un, comment les morts ressuscitent-ils? Quel sera le corps dans lequel ils reviendront ? » Il indique par là très-clairement ce dont il veut parler, et aussi il ajoute: « Il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l’incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu de l’immortalité[^8] ». Or, quand Fauste nie toutes ces vérités, quand il soumet à la corruption Dieu lui-même, dont Paul a dit : « Honneur et gloire à Dieu seul, qui est immortel et incorruptible[^9] », quand, selon les abominables et sacrilèges rêveries de la secte, il enseigne que Dieu a craint de voir sa substance et sa nature tout entière souillée par là race des ténèbres, et qu’il en a livré une partie à la corruption pour préserver l’autre, comment ose-t-il encore essayer de tromper les ignorants, et les esprits moins familiarisés avec les divines Ecritures, et répondre, quand on lui demande s’il reçoit l’apôtre saint Paul, qu’il l’admet absolument, tandis qu’il n’en est rien ?

1. I Cor. XV, 45.
2. I Cor. XV, 47.
3. Galat. IV, 4, 5.
4. II Tim. II, 8.
5. I Cor. XV, 3, 4, 12.
6. Gen. II, 22.
7. Luc, XXIV, 39, 40 ; I Cor. XV, 5.
8. I Cor. XV, 35-53.
9. I Tim. I, 17.

### CHAPITRE IV. SAINT PAUL EST-IL TOMBÉ DANS L’ERREUR ?

Mais, dit-il, je puis démontrer, par une preuve irréfragable, ou que saint Paul par la suite a changé de sentiment, et réformé dans son Epître aux Corinthiens la pensée émise dans l’épître aux Romains, ou qu’il n’a jamais écrit lui-même ces paroles qu’on lui prête, que le Fils de Dieu est né de la race de David selon la chair. Et quelle est cette preuve ? C’est, répond-il, qu’on ne peut admettre comme vrais en même temps ce passage de l’Epître aux Romains : « Touchant son Fils qui lui est né selon la chair, du sang de David », et cet autre de l’Epître aux Corinthiens : « C’est pourquoi nous ne connaissons plus personne selon la chair, et si nous avons connu le Christ selon la chair; nous ne le connaissons plus maintenant de cette sorte[^1] ». Il nous reste donc à démontrer que ces deux passages sont également vrais, et ne renferment aucune contradiction.

Nous ne pouvons convenir que l’un des deux ne soit pas de l’Apôtre, car en ce point tous les exemplaires sont unanimes. Quelques exemplaires latins portent, il est vrai, « né de la race de David », au lieu de l’expression «formé de, etc…» qui se trouve dans les exemplaires grecs ; mais on voit que l’interprète latin s’est attaché plus au sens qu’au terme, et d’ailleurs tous les exemplaires de toutes les langues s’accordent à dire que le Christ est issu du sang de David selon la chair. D’un autre côté, loin de nous d’admettre jamais que saint Paul soit tombé dans l’erreur ou qu’il ait cru devoir réformer son sentiment. Fauste lui-même a senti tout ce qu’il y aurait d’injurieux et d’impie dans une pareille assertion, et il a mieux aimé soutenir que cette lettre de l’Apôtre avait été falsifiée par des mains étrangères, plutôt que de la supposer entachée d’erreur en sortant des siennes.

1. II Cor. V, 16.

### CHAPITRE V. ON DOIT CHERCHER A CONCILIER LES PASSAGES OPPOSÉS EN APPARENCE.

On peut admettre que nos livres saints renferment certains passages qui semblent être en contradiction avec quelque vérité dont le sens est très-obscur et difficile à saisir ; contradiction qui n’a pas encore été éclaircie, ou que des écrivains postérieurs, comme nous, ont fait disparaître dans leurs ouvrages, qu’ils composent, non comme règles de foi, mais comme exercices propres à développer l’intelligence de la vérité. Car nous sommes du nombre de ceux à qui l’Apôtre fait cette remarque : « Si vous avez quelque sentiment différent, Dieu vous découvrira ce que vous devez en penser[^2] ». Ces écrits n’imposent nullement au lecteur une croyance nécessaire, mais lui laissent la liberté de son jugement. Il était avantageux qu’ils pussent se produire, et que dans la suite des temps les écrivains fissent servir le talent précieux de la parole et de la composition à traiter et à élucider les questions difficiles ; ruais à côté de ces écrits s’élève et domine l’autorité canonique de l’Ancien et du Nouveau Testament, autorité confirmée du temps des Apôtres, et formant, par la succession des évêques et la diffusion des églises, comme un tribunal supérieur devant lequel doit s’incliner toute intelligence pieuse et fidèle. Là, s’il s’offre quelque absurdité apparente, il n’est pas permis de dire: L’auteur de ce livre s’est écarté de la vérité ; mais C’est l’exemplaire qui est défectueux, ou l’interprète qui s’est trompé ou le lecteur qui ne comprend pas. Quant aux livres des écrivains postérieurs, dont le nombre est infini, mais qui ne peuvent se comparer à l’excellence sacrée des Ecritures canoniques, quand même ils s’accorderaient tous à enseigner la même vérité, leur autorité reste toujours bien inférieure. Le lecteur ou l’auditeur qui croit y découvrir des passages en opposition avec la vérité, peut-être parce qu’il ne saisit pas la pensée de l’auteur, conserve la liberté de son jugement pour approuver ce qui lui plaît, et rejeter ce qui le choque ; et à moins qu’un argument irréfragable, ou l’autorité canonique de l’Ecriture ne vienne appuyer les enseignements ou les récits contenus dans ces ouvrages, et en démontrer la certitude ou la possibilité, on peut, sans être digne de censure, refuser son assentiment ou sa foi. Bien différente est l’autorité canonique de nos livres saints ; quand même, d’après le témoignage de cette autorité même, un prophète, un apôtre, ou un évangéliste eût été seul à enseigner ce qu’il a consigné dans ses écrits, il ne serait pas permis de le révoquer en doute ; autrement il n’y aura plus aucune page qui ne puisse servir de règle à la faiblesse et à l’ignorance de l’esprit humain, si une fois l’autorité salutaire des livres canoniques est complètement renversée par le mépris, ou éludée par la chicane.

1. Philip. III, 15.

### CHAPITRE VI. SAINT PAUL N’EST PAS EN CONTRADICTION AVEC LUI-MÊME.

Vous donc, qui que vous soyez, qui avez cru voir une flagrante contradiction dans ces deux passages : « Le Fils de Dieu de la race de David » ; et : « Si nous avons connu le Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de cette sorte », quand même ils ne seraient pas tirés tous deux des lettres du même Apôtre, mais que l’un serait de Paul, l’autre de Pierre, ou d’Isaïe, ou de quelque autre apôtre ou prophète, il ne vous serait pas permis de révoquer en doute ni l’un ni l’autre, puisque tel est l’enchaînement des écrits canoniques en toutes leurs parties, que la piété la plus juste et la plus sage les admet, l’esprit le plus éclairé les perçoit, et l’étude la plus attentive les démontre comme autant d’oracles émanés de la même bouche. Maintenant qu’ils sont tirés l’un et l’autre des Epîtres canoniques de Paul, c’est-à-dire des Epîtres qui sont certainement de lui; maintenant qu’on ne peut prétendre que l’exemplaire est défectueux, puisque tous les exemplaires latins corrigés portent de même, ni que l’interprète s’est trompé, puisque tous les meilleurs exemplaires grecs sont conformes, il vous reste, à vous, d’avouer que vous ne comprenez pas, et à moi, de vous montrer comment ces deux passages ne sont nullement en contradiction, mais s’accordent parfaitement selon les règles les plus saines de la foi. Si la piété inspirait votre étude, elle découvrirait aussi à vos propres yeux sur ce point la véritable lumière.

### CHAPITRE VII. NE PAS CONNAÎTRE LE CHRIST SELON LA CHAIR.

Que le Fils de Dieu se soit fait homme dans la race de David, c’est ce que le même apôtre enseigne en plusieurs endroits, et ce que d’autres écrivains sacrés proclament de la manière la plus formelle. Quant à ces paroles « Si nous avons connu le Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de cette sorte», l’endroit même d’où elles sont tirées montre assez clairement quelle est la pensée de l’Apôtre. Notre vie future, dès maintenant réalisée dans sa plénitude en l’homme médiateur, Jésus-Christ notre Chef ressuscité, il l’envisage avec une certitude d’espérance aussi pleine que si elle lui était présente et qu’il en jouît déjà; et cette vie, comme celle du Christ, ne sera plus selon la chair. Par la chair, il n’entend pas ici cette substance de notre corps que le Seigneur, même après sa résurrection, appelait sa chair, quand il disait: « Touchez et voyez qu’un esprit n’a ni chair ni os, comme vous voyez que j’en ai[^1] » ; ce qu’il désigne, c’est la corruption et la mortalité de la chair qui n’existeront plus en nous, comme elles ne sont plus dans le Christ. C’est bien là ce qu’il entendait par la chair, quand, au sujet de la résurrection, ainsi que nous l’avons remarqué précédemment, il s’exprimait d’une manière si claire : « La chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu; et la corruption ne jouira pas de l’incorruptibilité ». Quand donc sera accompli ce qu’il annonce ensuite : « En un moment, en un clin d’oeil, au son de la dernière trompette, car la trompette sonnera, tous les morts ressusciteront dans un état incorruptible, et nous serons changés; il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l’incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu de l’immortalité[^2] »; alors n’existera plus cette chair par laquelle il désigne, non la substance du corps, mais la corruption de la mortalité, qui disparaîtra dans cette heureuse transformation; mais bien la chair qui constitue la nature et la substance du corps, puisque c’est celle-là même qui doit ressusciter et être changée. On ne peut nier, en effet, ni ce que dit le Seigneur après sa résurrection : « Touchez et voyez qu’un esprit n’a ni chair ni os, comme vous voyez que j’en ai » ; ni ce que dit l’Apôtre : « La chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu ». D’une part, il s’agit de la substance même de la chair, laquelle subsistera toujours, puisque c’est elle qui sera changée ; et de l’autre, de l’état corruptible, lequel aura cessé, puisqu’une fois transformée, la chair ne sera plus sujette à la corruption. « Nous avons donc connu le Christ selon la chair», c’est-à-dire, selon la mortalité de la chair avant sa résurrection; « mais maintenant nous ne le connaissons plus de cette sorte », parce que, comme le dit l’Apôtre, « le Christ ressuscité d’entre les morts ne meurt plus, et la mort n’aura plus d’empire sur lui[^3] ».

Si le Christ n’a jamais existé selon la chair, vous en tenir à la rigueur des termes, c’est faire mentir l’Apôtre quand il dit : « Nous avons connu le Christ selon la chair»; comment connaître ce qui n’est pas? Il ne dit pas : Nous avons pensé que le Christ existait selon la chair; mais, nous avons connu. Je ne veux cependant pas presser sur les mots, pour qu’on ne puisse pas soutenir qu’il y a ici abus de langage de la part de l’Apôtre qui, au lieu de l’expression : nous avons pensé, a employé celle-ci : Nous avons connu. Ce qui m’étonne, c’est que des hommes aveugles ne voient pas, ou plutôt je serais étonné s’ils le voyaient, que s’il faut croire que le Christ n’a pas eu une chair véritable, par cette raison que l’Apôtre a dit qu’il ne connaissait plus maintenant le Christ selon la chair, il faut admettre qu’ils n’ont pas eu de chair non plus, ceux dont il dit au même endroit : « C’est pourquoi nous ne connaissons plus maintenant personne selon la chair ». Sans restreindre sa, pensée au Christ seul, il pouvait dire : « Nous ne connaissons personne selon la chair » ; mais envisageant comme présente la vie future dont il devait jouir avec ceux qui seront transformés à la résurrection: « Maintenant, dit-il, nous ne connaissons plus personne selon la chair » ; c’est-à-dire, l’espérance de notre incorruptibilité et de notre immortalité future est si certaine en nous, que dès maintenant cette seule pensée nous remplit de joie. C’est ce qui lui fait dire ailleurs: « Si vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses du ciel, où le Christ est assis à la droite de Dieu; n’ayez de goût que pour les choses du ciel, et non pour celles de la terre[^4] ». Nous ne sommes pas encore évidemment ressuscités comme le Christ; et cependant l’espérance que nous avons dans le Christ, fait dire à l’Apôtre que nous sommes déjà ressuscités avec lui. De là encore : « Dans sa miséricorde, il nous a sauvés par l’eau de la régénération[^5] ». Qui ne sait que, dans le bain régénérateur, nous avons reçu l’espérance du salut futur, et non le salut lui-même, qui est l’objet de la promesse? Et cependant, comme cette espérance est certaine : « Il nous a sauvés », dit l’Apôtre, comme si nous étions déjà en possession du salut. C’est ainsi qu’il s’exprime ailleurs avec tant de clarté: « Nous gémissons en nous-mêmes, attendant l’effet de notre adoption, la rédemption de nos corps, car nous sommes sauvés en espérance. Or, l’espérance qui se voit n’est plus espérance : quel est en effet celui qui espère ce qu’il voit déjà? Si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l’attendons avec patience[^6]». L’Apôtre ne dit pas : Nous serons sauvés, mais : Nous sommes dès maintenant sauvés, non en réalité, mais en espérance, ainsi qu’il s’exprime; de même faut-il entendre ces autres paroles : « Nous ne connaissons plus personne selon la chair », non en réalité, mais en espérance; parce que notre espérance repose dans le Christ, et qu’en lui se trouve déjà accompli ce qui fait l’objet de notre espérance. Déjà il est ressuscité, et il ne sera plus soumis à l’empire de la mort. Il est vrai qu’avant sa mort nous l’avons connu selon la chair, puisqu’à son corps était inhérente cette mortalité que l’Apôtre désigne sous le nom de chair; mais nous ne le connaissons plus de cette sorte ; son corps mortel a revêtu l’immortalité, et ne peut plus être appelé chair comme dans son premier état.

1. Luc, XXIV, 39.
2. I Cor. XV, 50-53.
3. Rom. VI, 9.
4. Coloss. III, 1, 2.
5. Tit. III, 5.
6. Rom. VIII, 23-25.

### CHAPITRE VIII. PREUVE TIRÉE DU CONTEXTE.

Pour faire ressortir davantage la vérité de ma pensée, examinons l’ensemble du texte où est renfermé cet oracle, dont nos adversaires tirent leurs fausses inductions : « La charité de Jésus-Christ nous presse », dit l’Apôtre, « considérant que si un seul est mort pour tous, tous aussi sont morts; or, Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et qui est ressuscité pour eux. C’est pourquoi nous ne connaissons plus personne selon la chair; et si nous avons connu Jésus-Christ selon la chair, nous ne le connaissons plus maintenant de cette sorte ». Il est de toute évidence que dans ces dernières paroles, l’Apôtre avait en vue le Christ ressuscité, comme l’insinuent celles qui précèdent : « Afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et qui est ressuscité pour eux ». Qu’est-ce à dire, qu’ils vivent non pour eux-mêmes, mais pour celui, etc. », sinon qu’ils vivent, non selon la chair, dans la convoitise des biens terrestres et corruptibles, mais selon l’esprit, dans l’espérance de la résurrection déjà réalisée pour eux dans la personne du Christ? C’est pourquoi l’Apôtre ne connaissait personne selon la chair, parmi ceux pour qui Jésus-Christ est mort et ressuscité, et qui vivent, non pour eux-mêmes, mais pour lui, et cela eu égard à l’espérance de l’immortalité future qu’ils attendaient : attente qui n’était plus, en Jésus-Christ, une espérance, mais une réalité ; et si l’Apôtre l’avait connu selon la chair avant sa mort, maintenant il ne le connaissait plus de cette sorte, sachant qu’il était ressuscité, et que la mort ne devait plus avoir d’empire sur lui.

Et comme c’est là ce que nous sommes en lui, sinon encore en réalité, du moins en espérance, il ajoute : « Si quelqu’un est en Jésus-Christ, il est devenu une nouvelle créature, ce qui est vieux est passé, tout est devenu nouveau. Et ce tout vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui-même par Jésus-Christ[^4] ». Ainsi donc, toute créature nouvelle, en d’autres termes, le peuple renouvelé par la foi, afin de posséder en espérance ce que plus tard il possédera complètement en réalité, trouve dans le Christ ce qu’il attend pour lui-même. Donc encore, si « tout ce qui est vieux est passé », c’est dans l’objet de l’espérance, car nous ne sommes plus à l’époque de l’Ancien Testament, où l’on attendait de Dieu un royaume éphémère et charnel; et si « tout est devenu nouveau n, c’est aussi dans l’objet de l’espérance, car elle nous attache aujourd’hui à la promesse d’un royaume des cieux, d’où seront bannies la corruption et la mort. A la résurrection des morts, néanmoins, ce ne sera plus dans l’espérance, mais dans la réalité, que ce qui est vieux passera, puisque notre ennemie dernière, la mort, sera complètement anéantie, et que tout sera renouvelé, puisque, corruptible, ce corps revêtira l’incorruptibilité, et mortel, l’immortalité[^5].

Transformation heureuse, accomplie dès maintenant dans le Christ : aussi était-ce en réalité que saint Paul ne le connaissait plus selon la chair; tandis que c’était en espérance simplement qu’il ne connaissait plus selon la chair aucun de ceux pour qui Jésus est mort et pour qui il est ressuscité. C’est par sa grâce effectivement, comme l’écrit le même Apôtre aux Ephésiens, que nous sommes sauvés.

Ce nouveau passage confirme notre sentiment; le voici : « Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, par le grand amour dont il nous a aimés, et lorsque nous étions morts par nos péchés, nous a vivifiés dans le Christ, par la grâce duquel nous sommes sauvés ».

Ces mots : « Nous a vivifiés dans le Christ », ont le même sens que ces autres adressés aux Corinthiens : « Afin que ceux qui vivent, ne a vivent plus pour eux-mêmes, mais pour Celui qui est mort pour eux, et qui pour eux est ressuscité ». Quant aux paroles suivantes : « Par la grâce duquel nous sommes sauvés », elles semblent indiquer que notre salut est un fait accompli, tandis qu’il l’est seulement en espérance. Ne dit-il pas expressément ailleurs, comme je l’ai rappelé un peu plus haut : « C’est en espérance que nous sommes sauvés? » Aussi poursuit-il, et continuant à représenter l’avenir comme déjà réalisé : « Dieu, dit-il, nous a ressuscités avec lui, et nous a fait asseoir en même temps dans les cieux en Jésus-Christ » . Le Christ, sans aucun doute, siége maintenant dans le ciel, mais pas encore nous. Cependant, comme notre espoir est assuré, et nous met en quelque sorte entre les mains ce dont nous ne jouirons que plus tard, l’Apôtre a pu dire que dès maintenant nous siégeons dans le ciel, non pas en nous-mêmes, mais dans la personne du Fils de Dieu. Aussi, pour écarter l’erreur et empêcher de considérer comme accompli réellement ce qui ne l’est qu’en espérance et ne le sera que plus tard en réalité, il continue de la manière suivante : « Pour manifester dans les siècles à venir les richesses surabondances de sa grâce, par la bonté qu’il a pour nous dans le Christ Jésus[^1]».

A notre interprétation se rapportent aussi ces mots : « Lorsque nous étions dans la chair, les passions du péché, éveillées par la loi, agissaient dans nos membres jusqu’à leur faire porter des fruits de mort[^2]». — «Lorsque nous étions dans la chair », ne semble-t-il pas exprimer qu’on n’y était plus? Mais voici le sens. Lorsque nous vivions encore avec l’espoir des biens terrestres, à l’époque où la loi, qu’il est impossible d’accomplir sans la charité spirituelle, pesait sur eux et aboutissait à multiplier leurs fautes, puisqu’ils l’enfreignaient; aussi a-t-il fallu qu’en ouvrant par bonté .un Nouveau Testament, Dieu fit surabonder la grâce[^3]. La même idée est contenue dans cette phrase d’une autre Epître a Ceux qui sont dans la chair, ne sauraient « plaire à Dieu ». Ce qui prouve qu’il ne s’agit pas ici de ceux qui ne sont pas encore morts, c’est ce qu’ajoute l’Apôtre : « Pour vous, vous n’êtes pas dans la chair, mais dans l’esprit[^6] » . En d’autres ternies : ceux qui vivent dans l’espoir des biens charnels ne sauraient plaire à Dieu; or, vous n’avez pas, vous, cet espoir des biens matériels, mais l’espérance des biens spirituels, ou du royaume -des cieux, au sein duquel le corps lui-même, grâce à sa transformation, sera devenu comme spirituel, d’animal qu’il est aujourd’hui. « On le sème corps animal », dit le même Apôtre aux Corinthiens, « il lèvera corps spirituel[^7] ».

Maintenant, si l’Apôtre ne connaissait plus selon la chair aucun de ceux qu’il assure ne vivre plus dans la chair, en ce sens qu’ils ne nourrissaient plus l’espoir des biens charnels, tout revêtus qu’ils fussent encore de leur chair corruptible et mortelle; à combien plus forte raison ne pouvait-il pas dire du Christ, qu’il ne le connaissait plus selon la chair, lui qui possède réellement dans son corps glorieux le merveilleux changement que les autres attendaient seulement, et parce qu’il leur était promis? Ah 1 combien il est préférable, combien il est plus religieux, quand on étudie les divines Ecritures, de tout approfondir pour les mettre d’accord entre elles, que de les louer ici comme vraies, et de les condamner là comme fausses, pour n’avoir pas assez travaillé à dilucider une question qui paraît insoluble ! Eh ! quand l’Apôtre lui-même était enfant et n’avait qu’une sagesse d’enfant[^8], ce qu’il disait toutefois par comparaison, il n’avait pas atteint encore le degré d’élévation spirituelle où il était monté quand, pour l’édification des églises, il écrivait, non pas des livres destinés aux exercices et aux progrès littéraires des hommes studieux, mais des Epîtres pleines d’autorité, destinées à être lues et observées comme tout ce que contient le canon ecclésiastique.

Ces onze premiers livres sont traduits par M. l’abbé HUSSENOT.

1. II Cor. V, 14-18.
2. I Cor. XV, 26, 53.
3. Ephés. II, 4-7.
4. Rom. VII, 5.
5. Rom. V, 20.
6. Rom. VIII, 8, 9.
7. I Cor. XV, 44.
8. I Cor. XIII, 11.

## LIVRE DOUZIÈME. PERSONNAGES ET FAITS PROPHÉTIQUES.

Les personnages et les faits de l’Ancien Testament sont tous prophétiques. — Démonstration par une foule d’exemples tirés des hommes et des choses.

### CHAPITRE PREMIER. POURQUOI FAUSTE REJETTE LE TÉMOIGNAGE DES PROPHÈTES SUR LE CHRIST.

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas les Prophètes? — Dis plutôt toi-même, si tu le peux, pourquoi nous devons recevoir les Prophètes. A cause, observes-tu, des témoignages prophétiques qu’ils ont rendus du Christ. Pour moi, je n’en ai point trouvé, malgré la grande attention et la vive curiosité que j’ai mises à les lire. Mais au fond, c’est le signe d’une foi bien faible que de ne pas croire au Christ sans témoin et sans preuve. Ne dites-vous pas souvent vous-mêmes, qu’il ne faut rien scruter avec trop de curiosité, parce que la foi du chrétien doit être simple et absolue? Pourquoi donc détruisez-vous ici cette simplicité de la foi, en l’appuyant sur des preuves et des témoins, et sur des témoins juifs? Que si, renonçant à cette première manière de voir, vous passez à la seconde : quel témoin vous semblera plus sûr que Dieu lui-même, disant de son Fils, non par un prophète, ni par un interprète, mais par une voix descendue du ciel, alors qu’il l’envoyait sur la terre : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; croyez à sa parole[^1]? » Le Sauveur a dit aussi de lui-même : « Je suis sorti de mon Père et je suis venu dans le monde[^2] » ; et bien d’autres choses de ce genre. Sur quoi les Juifs indignés lui disaient : « C’est vous qui rendez témoignage de vous-même; votre témoignage n’est pas vrai» ; et il leur répondait : « Bien que je rende témoignage de moi-même, mon témoignage est vrai, parce que je ne suis pas seul. Car et il est écrit dans votre loi que le témoignage de deux hommes est vrai. C’est moi qui rends témoignage de moi-même, mais il rend aussi témoignage de moi, mon Père qui m’a envoyé[^3] ». Il ne parle pas des Prophètes. De plus, il invoque le témoignage même de ses oeuvres : « Si vous ne me croyez pas, croyez à mes œuvres[^4] ». Il ne dit pas: Si vous ne me croyez pas, croyez aux Prophètes. Nous n’avons donc besoin d’aucun autre témoignage sur notre Sauveur; nous cherchons simplement dans les Prophètes des exemples de vie honnête, la sagesse et la vertu ; tu n’ignores pas, je le sais, que les prophètes juifs n’ont rien eu de cela: car comme je te demandais pourquoi tu penses que nous devons les recevoir, tu as habilement et poliment passé leurs oeuvres sous silence pour ne t’occuper que de leurs prédictions, oubliant ce qui est écrit : Qu’on ne cueille pas de raisins sur des épines, ni de figues sur des ronces[^5]. Voilà pourquoi j’ai répondu catégoriquement et avec précision à ta question Pourquoi nous ne recevons pas les Prophètes? Du reste les ouvrages de nos pères ont abondamment démontré qu’ils n’ont rien prophétisé touchant le Christ. Et pour mon compte, j’ajouterai que si les prophètes hébreux ont connu et annoncé le Christ, en menant une vie aussi criminelle, on peut justement leur appliquer ce que saint Paul dit des sages des nations : « Parce que, ayant connu Dieu, ils ne l’ont point glorifié comme Dieu, ou ne lui ont pas rendu grâces, mais ils se sont perdus dans leurs pensées, et leur coeur insensé a été rempli de ténèbres[^6] ». Vous voyez donc que c’est peu d’avoir eu de grandes connaissances, si on n’y a conformé sa conduite.

1. Matt. III, 17; Luc, IX, 35.
2. Jean, XVI, 28.
3. Id. VIII, 13-18.
4. Jean, X, 38.
5. Matt. VII, 18.
6. Rom. I, 21.

### CHAPITRE II. LES PROPHÈTES ONT ANNONCÉ LE CHRIST : LEURS PRÉDICTIONS NOUS SONT UTILES : ILS ONT VÉCU D’UNE MANIÈRE CONFORME A LEUR DIGNITÉ.

Augustin. Fauste dit tout cela pour nous persuader : ou que les prophètes hébreux n’ont rien prédit du Christ ; ou que leurs prédictions, s’ils en ont fait, sont sans utilité pour nous; ou que leur conduite n’a pas répondu à leur dignité de prophètes. Nous démontrerons donc qu’ils ont prophétisé touchant le Christ, que leur témoignage nous est d’un grand secours pour établir et affermir notre foi, et qu’ils ont vécu comme il convenait à des prophètes. La première de ces trois questions serait longue à traiter, si je voulais produire les passages de tous ces livres où le Christ a été prédit; mais j’écraserai du poids de l’autorité l’inconséquence de mon adversaire. Il rejette les prophètes hébreux, mais il confesse qu’il reçoit les Apôtres. Or, écoutons ce que dit de ces prophéties l’apôtre Paul (Paul dont Fauste, se demandant à lui-même s’il le recevait, a répondu : « Sans aucun doute[^1] » : « Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l’apostolat, choisi pour l’Evangile de Dieu, qu’il avait promis auparavant par ses prophètes dans les saintes Ecritures, touchant son Fils qui lui est né de la race de David selon la chair[^2] ». Que veut de plus notre adversaire ? A moins qu’il ne prétende peut-être qu’il s’agit ici de quelques autres prophètes, et non des hébreux? Nous pourrions dire que quels que soient ces prophètes, l’Evangile n’en a pas moins été promis touchant le Fils de Dieu qui lui est né de la race de David selon la chair, Evangile pour lequel l’Apôtre se dit choisi : et la perfidie de nos adversaires serait déjà confondue, puisque c’est sur la foi de cet Evangile que nous croyons que le Fils de Dieu est né de la race de David selon la chair. Cependant, faisons-leur voir plus clairement que c’est très-certainement des prophètes hébreux que rend témoignage ce même Apôtre dont l’autorité confondra leur orgueil.

1. Voir plus haut, liv. XI.
2. Rom. I, 1-3.

### CHAPITRE III. TEXTES DE SAINT PAUL; PAROLES DE JÉSUS-CHRIST SUR MOÏSE ET LES PROPHÈTES.

« Je dis la vérité dans le Christ: je ne mens pas, ma conscience me rendant témoignage par l’Esprit-Saint, qu’il y a une grande tristesse en moi, et une continuelle douleur dans mon coeur. Car je désirais ardemment d’être moi-même anathème à l’égard du Christ pour mes frères, qui sont mes proches selon la chair, qui sont les Israélites, auxquels appartiennent l’adoption, et la gloire, et les testaments, et l’établissement de la foi, et le culte et les promesses; dont les pères sont ceux de qui est sorti, selon la chair, le Christ qui est au-dessus de toutes choses, Dieu béni dans les siècles[^1] ». Que peut-on dire de plus explicite, déclarer de plus exprès, recommander de plus saint ? Comment, en effet, les Israélites ont-ils été adoptés, si ce n’est par le Fils de Dieu ? Voilà pourquoi l’Apôtre dit aux Galates: « Mais lorsque est venue la plénitude du temps, Dieu a envoyé son Fils, formé d’une femme, soumis à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi, pour que nous reçussions l’adoption des enfants[^2] ». Et quelle est leur gloire, sinon surtout celle dont parle le même Paul aux mêmes Romains : « Qu’est-ce donc que le Juif a de plus? ou de quoi sert la circoncision ? Beaucoup, de toute manière. Premièrement, parce que c’est à eux (aux Juifs) que les oracles de Dieu ont été confiés[^3] ». Que nos adversaires cherchent quels sont ces oracles de Dieu confiés aux Juifs, et qu’ils nous les montrent ailleurs que dans les prophètes hébreux. Ensuite, pourquoi l’Apôtre dit-il que les deux Testaments appartiennent principalement aux Israélites, sinon parce que l’Ancien Testament leur a été accordé et qu’il contient le Nouveau en figure? Quant à l’établissement de la loi qui a été donnée aux Israélites, nos hérétiques ont l’habitude de déchaîner contre elle leur aveugle fureur, parce qu’ils n’en comprennent pas le but providentiel, parce qu’ils ne savent pas que Dieu ne nous veut plus sous le joug de la loi, mais sous l’empire de la grâce. Qu’ils s’inclinent donc devant l’autorité de l’Apôtre, qui, en louant les Israélites et en constatant leur supériorité, compte parmi leurs biens propres l’établissement de la loi. Or, si la loi était mauvaise, il ne leur en ferait pas un honneur. Et si elle n’annonçait pas le Christ, le Seigneur lui-même ne dirait pas : « Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi[^4] » ; et après sa résurrection, il ne lui rendrait pas ce témoignage « Il fallait que fût accompli tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes[^5] ».

1. Rom. IX, 1, 5.
2. Gal. IV, 4, 5.
3. Rom. III, 1, 2.
4. Jean, V, 46.
5. Luc, XXIV, 44.

### CHAPITRE IV. LES MANICHÉENS S’OBSTINENT A ADMETTRE UN FAUX CHRIST ET A REJETER LE VÉRITABLE.

Mais comme les Manichéens prêchent un autre Christ, non celui qu’ont prêché les Apôtres, mais le leur propre, un Christ imposteur, inventé par le mensonge, dont les partisans connaissent parfaitement la fausseté en mentant eux-mêmes (à moins que, dans leur impudence, ils ne veuillent être crus sur parole, quand ils se reconnaissent disciples d’un imposteur) : il leur est arrivé ce que l’Apôtre dit des Juifs infidèles : « Lorsqu’ils lisent Moïse, ils ont un voile posé sur le coeur » ; et ce voile ne leur est pas enlevé, parce qu’ils ne peuvent comprendre Moïse qu’en passant au Christ, non au Christ qu’ils ont forgé dans leurs rêves, mais à celui que les prophètes hébreux ont prédit. Car le même Apôtre ajoute : « Mais lorsque vous aurez passé au Seigneur, le voile sera enlevé[^1] ». Et il n’est pas étonnant qu’ils ne croient pas au Christ ressuscité et disant : « Il fallait que fût accompli tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes », quand le Christ lui-même a rapporté ce qu’Abraham répondit à un riche sans pitié et tourmenté dans les enfers, qui le priait d’envoyer quelqu’un à ses frères pour les avertir de ne pas venir dans ce lieu de tortures. « Ils ont Moïse et les Prophètes », répondit Abraham ; « qu’ils les écoutent ». Et le mauvais riche ayant dit qu’ils ne croiraient pas, si quelqu’un ne ressuscitait d’entre les morts, il lui fut répondu avec une grande vérité: « S’ils n’écoutent point Moïse et les Prophètes, quand même quelqu’un des morts ressusciterait, ils ne croiraient pas[^2]». Aussi ces hérétiques n’écoutant ni Moïse ni les Prophètes, non-seulement ne croient pas au Christ ressuscité d’entre les morts, mais ne veulent absolument pas croire que le Christ soit ressuscité d’entre les morts. Or, comment croiraient-ils à sa résurrection, quand ils ne croient pas à sa mort ? Et comment croiraient-ils à sa mort, quand ils ne croient pas qu’il ait pris un corps mortel?

1. II Cor. III, 15,16.
2. Luc, XVI, 27,31.

### CHAPITRE V. NOUS AVONS LE VRAI CHRIST ANNONCÉ PAR LES PROPHÈTES. FAUT-IL CROIRE MANÈS OU PAUL L’APOTRE ?

Pour nous, nous ne croyons pas à ces partisans menteurs, non d’un Christ imposteur, mais d’un Christ qui n’a pas même existé. Car nous avons le Christ vrai, enseignant la vérité, prédit parles prophètes, prêché parles Apôtres, lesquels ont appuyé leur prédication sur le témoignage de la loi et des Prophètes, ainsi qu’ils le font voir en mille endroits. C’est ce que Paul a exprimé avec beaucoup de vérité et en très-peu de mots, quand il a dit: « Mais maintenant la justice de Dieu a été manifestée, sans la loi, étant confirmée par la loi et par les Prophètes[^1]».Or, quels prophètes, sinon ceux des Israélites, auxquels il déclare ouvertement qu’appartiennent les Testaments, l’établissement de la loi et les promesses? Et quel est l’objet de ces promesses, sinon le Christ ? C’est ce qu’il indique brièvement ailleurs, quand il dit, en parlant du Christ: « En effet, toutes les promesses quelconques de Dieu sont en lui[^2] ». Paul me dit que l’établissement de la loi appartient aux Israélites. Il dit encore : « Car la fin de la loi est le Christ, pour justifier tout croyant[^3] ». Il dit de plus en parlant du Christ: «En effet, toutes les promesses quelconques de Dieu sont en lui ». Et vous m’avancez que les prophètes israélites n’ont rien prédit du Christ? Que me reste-t-il donc à faire sinon de choisir entre croire à Manès qui me débite une longue et fabuleuse histoire contre Paul ; ou à Paul qui me crie : « Si quelqu’un vous annonce un autre évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu’il soit anathème[^4] ? »

1. Rom. III, 21.
2. II Cor. I, 20.
3. Rom. X, 4.
4. Gal. I, 9.

### CHAPITRE VI. TOUTES LES NATIONS ÉTANT BÉNIES DANS LE CHRIST, FILS D’ABRAHAM, IL EST DONC LE VRAI CHRIST.

On nous dira peut-être : Montrez-nous où le Christ a été prédit par les Prophètes israélites? comme si c’était une mince autorité que celle des Apôtres, quand ils nous disent que ce que nous avons lu dans les livres des Prophètes israélites s’est accompli dans le Christ; ou celle du Christ lui-même qui atteste que c’est de lui que cela a été écrit. Par conséquent, si quelqu’un ne peut donner cette démonstration, c’est une preuve que son intelligence est en défaut : car ni les Apôtres, ni le Christ, ni les saints livres ne mentent. Cependant, pour ne pas trop m’étendre et pour me borner à un seul point, je citerai ce que l’Apôtre a dit à la suite, dans le même passage : « La parole de Dieu ne peut rester sans effet; car tous ceux qui descendent d’Israël a ne sont pas Israélites; ni ceux qui appartiennent à la race d’Abraham ne sont pas a tous ses enfants ; mais c’est en Isaac que sera ta postérité ; c’est-à-dire, ce ne sont pas les enfants selon la chair qui sont enfants de Dieu, mais ce sont les enfants de la promesse qui sont comptés dans la postérité[^1] ». Que répondront-ils à cela, quand il est dit clairement ailleurs, à Abraham, à propos de cette postérité : « Toutes les nations de la terre seront bénies dans ta postérité[^2]? » En effet, s’il s’agissait, dans notre discussion, du temps où l’Apôtre écrivait : « Les promesses ont été faites à Abraham et à celui qui naîtrait de lui; il ne dit pas : A ceux qui naîtront, comme parlant de plusieurs, mais comme d’un seul : Et à celui qui, naîtra de toi, c’est-à-dire au Christ[^3] » : peut-être aurait-on quelque raison de ne pas croire avant de voir toutes les nations avoir foi au Christ que l’on annonce comme étant de la race d’Abraham. Mais maintenant que nous voyons l’accomplissement de ce qui a été prédit si longtemps d’avance, maintenant que toutes les nations sont déjà bénies dans la postérité d’Abraham, à qui on avait dit, deux mille ans auparavant : « Toutes les nations seront bénies dans ta postérité » ; qui sera assez opiniâtre dans sa folie pour tenter d’introduire un autre Christ qui ne soit pas de la race d’Abraham, ou pour prétendre que les prophéties des Hébreux, de ce peuple, dont Abraham est le père, n’ont rien prédit sur le véritable Christ?

1. Rom. IX, 6-8.
2. Gen. XXVI, 4.
3. Gal. III, 16.

### CHAPITRE VII. LES PROPHÉTIES RELATIVES AU CHRIST SONT NOMBREUSES, EN PARTIE ALLÉGORIQUES, EN PARTIE VERBALES, EN PARTIE EXPRIMÉES PAR DES FAITS; MAIS TOUTES TENDENT AU MÈME BUT, QUI EST LE CHRIST.

Or, qui pourrait, je ne dis pas dans une courte réponse, telle que je suis obligé de la donner dans ce livre, mais dans le volume le plus considérable, qui pourrait, dis-je, rappeler toutes les choses glorieuses que les prophètes hébreux ont dites de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, alors que tout ce qui est contenu dans leurs livres est dit de lui ou en vue de lui ? Mais pour exercer le lecteur et lui procurer le plaisir de la découverte, la plus grande partie de ces choses ont une forme allégorique et énigmatique, et sont présentées tantôt sous le voile des paroles, tantôt sous l’exposé du fait. Cependant, s’il n’y avait rien de clair, le sens des passages obscurs ne se comprendrait plus. Du reste, si on réunit dans un ensemble et comme en un contexte tout ce qui est enveloppé sous les figures, il en résulte un tel accord de témoignages en faveur du Christ, que le sourd le plus obstiné est forcé de rougir.

### CHAPITRE VIII. LES SEPT JOURS DE LA CRÉATION FIGURENT LES SEPT AGES DU MONDE. ADAM ET ÈVE, FIGURE DU CHRIST.

Dieu, d’après la Genèse, a achevé toute son oeuvre en six jours et s’est reposé le septième[^1]. Les opérations divines désignent les six âges que le genre humain doit parcourir dans la succession des siècles : le premier depuis Adam jusqu’à Noé; le second, de Noé à Abraham ; le troisième, d’Abraham à David; le quatrième, de David à la transmigration de Babylone ; le cinquième, de la transmigration de Babylone à l’humble avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ; le sixième, qui court maintenant, doit s’étendre jusqu’au jour où le Très-Haut viendra juger les hommes; mais le septième s’entend du repos des saints, non pendant cette vie, mais dans l’autre, là où le mauvais riche, tourmenté dans les enfers, a vu reposer le pauvre Lazare[^2]; là où le jour n’a plus de déclin, parce que rien n’y est imparfait. D’après la Genèse encore, l’homme est formé le sixième jour à l’image de Dieu[^3] : au sixième âge du monde apparaît notre restauration dans le renouvellement de l’esprit, selon l’image de celui qui nous a créés, ainsi que le dit l’Apôtre[^4]. L’homme s’est endormi et, de son côté, est formée la femme[^5]: le Christ meurt et l’Eglise est formée du sacrement du sang qui coule du flanc de la victime[^6]. Eve, qui a été formée du côté de son époux, est appelée vie et mère des vivants: et le Seigneur dit dans l’Evangile : « Si quelqu’un ne mange pas ma chair et ne boit pas mon sang, il n’aura pas la vie en lui[^7]». Tout ce qu’on lit là, étudié avec soin et en détail, parle par anticipation du Christ et de l’Eglise, soit dans les bons, soit dans les mauvais chrétiens. Ce n’est donc pas en vain que l’Apôtre a dit : « Adam qui est la figure de l’avenir[^8] » ; et encore : « L’homme laissera son père et sa mère et s’attachera à sa femme, et ils seront deux en une seule chair. Ce sacrement est grand », ajoute l’Apôtre, « je dis dans le Christ et dans l’Eglise[^9] ». Car qui ne voit que le Christ a ainsi laissé son Père, « lui qui, étant dans la forme de Dieu, n’a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu; mais qui s’est anéanti lui-même, prenant la forme d’esclave[^10] » ; qu’il a aussi quitté sa mère, la synagogue des Juifs, charnellement attachée à l’Ancien. Testament et qu’il s’est uni à l’Eglise, son épouse, afin d’être deux en une seule chair, dans la paix du Nouveau Testament ? En effet, comme il est Dieu dans le Père par qui nous avons été faits, il est devenu, par l’Incarnation, participant à notre nature, afin que nous puissions être un corps l’ayant pour chef.

1. Gen. II, l, 2.
2. Luc, XVI, 23.
3. Gen. I, 27.
4. Col. III, 10.
5. Gen. II, 22.
6. Jean, XIX, 34.
7. Jean, VI, 54.
8. Rom. V, 14.
9. Eph. V, 31, 32.
10. Phil. II, 6, 7.

### CHAPITRE IX. L’INFIDÉLITÉ DE CAÏN, IMAGE DE L’INFIDÉLITÉ DU PEUPLE JUIF.

Comme le sacrifice de Caïn, composé des fruits de la terre, est réprouvé, et que celui d’Abel, formé des brebis et de leur graisse, est accepté : ainsi la foi du Nouveau Testament, qui loue Dieu par l’innocence de la grâce, est préférée aux oeuvres terrestres de l’Ancien Testament ; parce que, quoique les Juifs les aient d’abord bien faites, ils sont cependant coupables d’infidélité pour n’avoir pas, à l’arrivée du Christ, distingué l’époque du Nouveau Testament de celle de l’Ancien. Dieu dit en effet à Caïn : « Si tu offres bien et que tu divises mal, tu pèches ». S’il avait écouté ce que Dieu lui disait : « Tiens-toi en repos; il se tournera contre toi et tu le domineras », il eût tourné le péché de son côté, en se l’attribuant et en le confessant devant Dieu; et, par là, aidé du secours de la grâce, il l’eût dominé, au lieu d’en être dominé, et il n’eût point tué son frère innocent, après être devenu l’esclave du péché[^8]. De même, si les Juifs, dont tout ceci était la figure, se fussent tenus en paix; si, reconnaissant que le temps du salut par la grâce pour la rémission des péchés était arrivé, ils eussent écouté le Christ qui leur disait : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades ; je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence[^1] » ; et encore : « Quiconque commet le péché, est esclave du péché » ; puis : « Si le Fils vous met en liberté, vous serez vraiment libres[^2]» si, dis-je, ils eussent écouté ces paroles, ils eussent tourné leur péché contre eux-mêmes en s’accusant et en disant au médecin, comme il est écrit dans le psaume : « J’ai dit: Seigneur, ayez pitié de moi ; guérissez mon âme, parce que j’ai péché contre vous[^3] », et, devenus libres, ils eussent, par l’espérance de la grâce, dominé ce même péché tant qu’il était dans leur corps mortel. Mais maintenant, ignorant la justice de Dieu et voulant établir la leur[^4], enflés des oeuvres de la loi, ne s’humiliant point de leurs péchés, ils n’ont pas trouvé le repos; et, le péché régnant dans leur corps mortel de manière à ce qu’ils obéissent à ses convoitises[^5], ils se sont heurtés contre la pierre de l’achoppement[^6]; ils se sont enflammés de haine contre celui dont ils voyaient les oeuvres agréées de Dieu; ils se sont irrités, quand l’aveugle-né, qui voyait enfin, leur disait : « Nous savons que Dieu n’exauce point les pécheurs; mais si quelqu’un l’honore et fait sa volonté, c’est celui-là qu’il exauce[^7] », comme s’il leur eût dit Dieu ne regarde pas le sacrifice de Caïn, mais il regarde le sacrifice d’Abel. Ainsi Abel, le plus jeune, est tué par son frère aîné; le Christ, chef d’un peuple plus jeune, est mis à mort parle peuple Juif, plus ancien : l’un est tué dans la campagne, l’autre sur le Calvaire.

1. Gen. IV, 3-8.
2. Matt. IX, 12,13.
3. Jean, VIII, 34, 36.
4. Ps. XL, 5.
5. Rom. X, 3.
6. Id. VI, 12.
7. Id. IX, 32.
8. I Jean, IX, 31.

### CHAPITRE X. AUTRE RAPPROCHEMENT ENTRE CAÏN ET LE PEUPLE JUIF.

Dieu interroge Caïn, non comme un ignorant qui veut apprendre, mais comme un juge qui doit punir un coupable: il lui demande où est son frère. Caïn répond qu’il ne le sait pas et qu’il n’est pas son gardien, Jusqu’ici que nous répondent les Juifs, quand nous les interrogeons par la voix de Dieu, c’est-à-dire des saintes Ecritures, touchant le Christ, sinon qu’ils ne connaissent pas même celui que nous appelons le Christ? L’ignorance de Caïn était feinte, la négation des Juifs est mensongère. Ils seraient en un sens les gardiens du Christ, s’ils avaient voulu recevoir et garder la foi chrétienne. Car celui qui garde le Christ dans son coeur, ne dit pas comme Caïn : « Est-ce que je suis le gardien de mon frère? — Dieu dit à Caïn : Qu’as-tu fait? La « voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu’à moi ». C’est ainsi que la voix de Dieu confond les Juifs dans les saintes Écritures. Car le sang du Christ a une voix puissante sur la terre, puisque, après l’avoir reçu, toutes les nations répondent : Ainsi soit-il. C’est là la voix claire de ce sang; voix qu’il fait lui-même entendre par la bouche des fidèles qu’il a rachetés.

### CHAPITRE XI. LA TERRE EST STÉRILE POUR CAÏN, ET LA PASSION DU CHRIST POUR LES JUIFS.

« Dieu dit à Caïn : Maintenant tu seras maudit par la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir le sang de ton frère, versé par ta main. Après que tu l’auras cultivée, elle refusera de te donner ses fruits; tu seras gémissant et tremblant sur la terre[^5] ». Dieu ne dit pas: La terre est maudite; mais : « Tu seras maudit par la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir le sang de ton frère, versé par ta main ». En effet, le peuple juif infidèle est maudit par la terre, c’est-à-dire par l’Eglise, qui a ouvert sa bouche pour la confession des péchés, à l’effet de recevoir le sang du Christ, répandu, pour la rémission des péchés, de la main d’un persécuteur qui n’a pas voulu être sous la grâce, mais sous la loi, afin d’être maudit par l’Église, c’est-à-dire, afin que l’Église comprît et fit voir qu’il est maudit, suivant l’expression de l’Apôtre : « Tous ceux qui s’appuient sur les oeuvres de la loi, sont sous la malédiction de la loi[^6] ». Ensuite, après avoir dit : « Tu seras maudit par la terre, qui a ouvert sa bouche pour recevoir le sang de ton frère, versé par ta main », Dieu n’ajoute pas : Après que tu l’auras cultivée; mais il dit : «Après que tu auras cultivé la terre, elle refusera de te donner ses fruits ». D’où il suit qu’il n’est pas nécessaire d’entendre ces paroles en ce sens, que Caïn cultiverait la terre même qui avait ouvert sa bouche pour recevoir le sang de son frère, versé par sa main ; mais il faut comprendre qu’il est maudit par cette terre, parce qu’il en cultive une qui cessera de lui donner des fruits; c’est-à-dire, l’Église reconnaît et fait voir que le peuple juif est maudit, parce que, après la mort du Christ; il observe encore la circoncision terrestre, le sabbat terrestre, les azymes terrestres, la pâque terrestre : toutes observances terrestres, qui ont une vertu secrète pour faire comprendre la grâce du Christ, laquelle n’est point accordée aux Juifs obstinés dans l’impiété et l’infidélité, parce qu’elle a été révélée par le Nouveau Testament; et comme ils ne passent point au Seigneur, on ne leur enlève pas le voile qui demeure dans la lecture de l’Ancien Testament, parce que dans le Christ seul disparaît, non la lecture de l’Ancien Testament, qui a une vertu cachée, mais le voile qui en dérobe l’intelligence[^1]. Voilà pourquoi, le Christ ayant souffert sur la croix, le voile du temple s’est déchiré[^2], afin que, par la passion du Christ, les mystères des sacrements soient révélés aux fidèles qui viennent pour boire son sang, après avoir ouvert la bouche par la confession. Voilà pourquoi le peuple juif, à l’exemple de Caïn, cultive encore la terre, observe encore charnellement les prescriptions de la loi qui ne lui donne point ses fruits, parce qu’il ne comprend pas la grâce du Christ contenue en elle. Voilà pourquoi sur cette même terre que le Christ a portée, c’est-à-dire dans sa chair, ils ont eux-mêmes opéré notre salut en crucifiant le Christ, qui est mort pour nos péchés. Et cette même terre ne leur a point donné ses fruits, parce qu’ils n’ont pas été justifiés par la vertu de la résurrection de celui qui est ressuscité pour notre justification[^3] ; parce que, « quoiqu’il ait été crucifié dans sa faiblesse, il vit cependant par la puissance de Dieu », comme le dit l’Apôtre[^4]. C’est donc là la vertu de cette terre, que le Christ ne manifeste point aux impies ni aux incrédules. Aussi, après sa résurrection, n’a-t-il point apparu à ceux qui l’avaient crucifié; c’est Caïn cultivant la terre pour y semer du grain, et cette même terre ne lui faisant pas voir l’effet de sa puissance: « Après que tu l’auras cultivée », est-il écrit, « elle refusera de te donner ses fruits ».

1. Gen. IV, 9,12.
2. Gal. III, 10.
3. II Cor. III, 14, 16.
4. Matt. XXVII, 51.
5. Rom. IV, 25.
6. II Cor. XIII, 4.

### CHAPITRE XII. CA1N NE SERA PAS TUÉ, NI LE PEUPLE JUIF EXTERMINÉ.

« Tu seras gémissant et tremblant sur la terre ». Qui ne voit aujourd’hui, qui ne reconnaît que ce peuple, en quelque lieu de la terre qu’il soit dispersé, gémit et s’attriste d’avoir perdu l’empire, et tremble sous une multitude de peuples chrétiens? Aussi Caïn dit-il dans sa réponse: « Mon iniquité est trop grande ; si vous me rejetez aujourd’hui de la face de la terre, je fuirai aussi votre présente, je serai gémissant et tremblant sur la terre, et quiconque me trouvera me tuera ». Il gémit vraiment et tremble qu’après avoir perdu un royaume terrestre, il ne soit encore frappé de mort temporelle. Ce mal lui paraît plus grand que d’être privé du fruit de la terre qui l’empêcherait de mourir spirituellement. Car il a des goûts charnels et il ne redoute de fuir la présence de Dieu, c’est-à-dire d’être l’objet de sa colère, que parce qu’il craint d’être tué par quiconque le rencontrera. Il a des goûts charnels, parce qu’il cultive une terre dont il ne recueille pas les fruits. Or, goûter les choses de la chair, c’est la mort[^1]. Mais ne comprenant pas cette mort, il gémit d’avoir perdu l’empire et craint la mort corporelle. Or, que lui répond le Seigneur? « Il n’en sera pas ainsi ; mais quiconque tuera Caïn, sera puni sept fois » ; c’est-à-dire, ce ne sera pas comme tu dis : la race impie des Juifs charnels ne mourra pas de mort corporelle. Car quiconque les exterminera en ce sens sera puni sept fois, c’est-à-dire les délivrera des sept vengeances qu’ils ont méritées pour avoir rais le Christ à mort; afin que, dans tout le cours des siècles, figuré par sept jours, la race juive ne périssant pas, les fidèles chrétiens voient clairement quel esclavage elle a mérité pour avoir, dans l’orgueil de sa puissance, mis le Seigneur à mort.

1. Rom. VIII, 6.

### CHAPITRE XIII. .CONTINUATION DU PARALLÈLE ENTRE CAÏN ET LE PEUPLE JUIF. IMPIÉTÉ DES MANICHÉENS IMITATEURS DE CAÏN.

« Et le Seigneur mit un signe sur Caïn, afin que quiconque le trouverait ne le tuât pas[^6] ». C’est vraiment une chose prodigieuse que toutes les nations qui ont été subjuguées par les Romains, aient adopté la religion de ce peuple et embrassé son culte et ses rites sacrilèges; et que le peuple Juif soit sous des rois païens, soit sous des princes chrétiens, n’ait jamais perdu le signe de sa loi, qui le distingue de tous les autres peuples ; et que tout empereur ou roi qui les trouve dans ses Etats, les y trouve avec ce signe et ne les tue point, c’est-à-dire ne fait rien pour qu’ils ne soient plus juifs, séparés de la communion des autres nations par le signe certain et particulier de leur culte ; à moins que quelqu’un d’entre eux ne passe au Christ, pour cesser d’être Caïn, ne pas fuir la présence de Dieu et ne pas habiter la terre de Naïd, qui signifie, dit-on, ébranlement. C’est pour conjurer ce mal que le Psalmiste fait cette prière : « Ne permettez pas que mes pieds chancellent ! »; et encore : « Que les mains des pécheurs ne m’ébranlent pas[^2] ; mes oppresseurs triompheront si je suis ébranlé[^3] ; le Seigneur est à ma droite, pour que je ne sois pas ébranlé[^4] », et beaucoup d’autres passages de ce genre : mal qu’éprouvent tous ceux qui se soustraient à la présence de Dieu, c’est-à-dire à la miséricorde de son amour. Voilà pourquoi on lit dans le même psaume : « Et moi j’ai dit à l’heure de l’abondance : Je ne serai jamais ébranlé pour toujours ». Mais voyez ce qui suit : « Seigneur, il vous a plu de donner de la force à ma vertu ; puis vous avez détourné votre face et j’ai été troublé[^5]». On comprend ainsi que c’est par la participation à la lumière divine, et non par elle-même, que toute âme est belle, agréable et vertueuse. Si les Manichéens considéraient cela et le comprenaient, ils ne tomberaient pas dans une telle impiété que de se croire la nature et la substance de Dieu. Mais ils ne le peuvent pas, parce qu’ils ne sont pas en repos, car ils ne connaissent pas le sabbat du coeur. S’ils étaient en repos, ils tourneraient, comme on le disait à Caïn, leur péché contre eux-mêmes, c’est-à-dire ils se l’imputeraient, et non à je ne sais quel peuple des ténèbres; et ainsi, par la grâce de Dieu, ils domineraient ce même péché. Mais, en résistant à la vérité, ils fuient, eux et tous ceux qui s’obstinent dans diverses erreurs, ils fuient la présence de Dieu comme Caïn, comme les Juifs maudits; ils habitent la terre d’ébranlement, c’est-à-dire dans le trouble de la chair, qui est à l’opposite de la joie de Dieu, c’est-à-dire contre Eden[^7] (festin, selon les interprètes), là où est planté le paradis. Je ne dirai plus que peu de mots sur ce vaste sujet, pour ne pas prolonger outre mesure ma réponse et retarder la marche de cet ouvrage.

1. Gen. IV, 13,15.
2. Ps. LXV, 9.
3. Id. XXXV, 12.
4. Id. XII, 5.
5. Id. XXIX, 7, 3.
6. Id. XXIX, 7, 8.
7. Gen. IV, 16.

### CHAPITRE XIV. HÉNOCH, NOÉ. SIGNIFICATION MYSTIQUE DE L’ARCHE.

Pour passer sous silence bien dies choses d’autant plus douces à considérer qu’elles sont dégagées de passages plus obscurs, mais qui cependant exigent de longues dissertations, parce qu’il faut les appuyer sur un plus grand nombre de témoignages, pour laisser, dis-je, ces sujets de côté, qui ne serait excité à chercher et à découvrir le Christ dans ces livres ? qui n’éprouverait le besoin d’une foi salutaire en voyant Hénoch, le sixième à partir d’Adam, agréé du Seigneur et enlevé au ciel[^2] ? et l’institution du septième jour, auquel appartient quiconque est formé, par l’avènement du Christ, dans le sixième âge du monde qui en est comme le sixième jour ? En voyant Noé sauvé avec sa famille par l’eau et parle bois[^3], figure de la famille du Christ marquée, par le baptême, de la passion de la croix? Et l’arche faite de bois équarris, comme l’Église est construite de saints toujours prêts à toute sorte de bonnes oeuvres[^4] ? Car un objet carré se tient ferme, de quelque côté qu’on le tourne. Et comme l’arche, à l’instar du corps humain, est six fois aussi longue qu’elle est large, et dix fois aussi longue qu’elle est haute, elle indique l’apparition du Christ dans un corps humain. Et si sa largeur est de cinquante coudées, c’est la figure de ce que dit l’Apôtre : « Notre coeur s’est dilaté[^5] ». Et comment dilaté, sinon pat la charité spirituelle ? C’est pourquoi le même Apôtre dit encore: « La charité de Dieu est répandue en nos coeurs par l’Esprit-Saint qui nous a été adonné[^6] ».Car c’est le cinquantième jour après sa résurrection que le Christ a envoyé le Saint-Esprit, par lequel il a dilaté les coeurs des croyants[^7]. L’arche est longue de trois cents coudées, afin de former six fois cinquante : de même que toute la durée des siècles est comprise en six âges, pendant lesquels le Christ n’aura jamais cessé d’être prêché : prédit pendant les cinq premiers, par les prophètes, et annoncé, pendant le sixième, par l’Évangile. Elle est haute de trente coudées, nombre renfermé dix fois dans celui de la longueur ; parce que notre hauteur c’est le Christ, qui, à l’âge de trente ans, a consacré la doctrine évangélique, en affirmant qu’il était venu accomplir la loi, et non la détruire[^1].Or, le coeur de la loi se révèle dans les dix préceptes: voilà pourquoi la longueur de l’arche est dix fois trente, et pourquoi Noé est le dixième descendant d’Adam[^8]. Si les bois de l’arche sont unis par du bitume en dedans et en dehors[^9], c’est pour figurer la tolérance de la charité dans la composition de l’unité, laquelle empêche que, quand les scandales affligent l’Église, soit de la part de ceux qui sont au dedans, soit de la part de ceux qui sont au dehors, l’union fraternelle ne soit détruite et le lien de la paix ne soit brisé. En effet, le bitume est un ciment très-brûlant et très-fort, qui signifie l’ardeur de la charité, laquelle déploie une grande énergie à tout supporter pour maintenir la société spirituelle.

1. Id. V, 24.
2. Id. VII, 23.
3. II Tim. II, 21.
4. II Cor. VI, 11.
5. Rom. V, 5.
6. Act. II, 1-4.
7. Matt. V, 17.
8. Gen. V ; Luc, III, 36-38.
9. Id. VI, 14, 15.

### CHAPITRE XV. AUTRE SIGNIFICATION SYMBOLIQUE DE L’ARCHE DE NOÉ.

Comme l’arche contient des animaux de toute espèce, ainsi l’Église renferme toutes les nations, figurées par la nappe qui fut montrée en vision à Pierre. S’il s’y trouve des animaux mondes et immondes[^4], c’est que les bons et les méchants participent aux sacrements de l’Église. S’il y à sept couples d’animaux mondes et deux d’animaux immondes[^5], ce n’est pas parce que les méchants sont en plus petit nombre que les bons, mais c’est que les bons maintiennent l’unité d’esprit dans le lien de la paix. Or, la divine Écriture nous représente l’Esprit-Saint dans sept opérations diverses : la sagesse, l’intelligence, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte de Dieu[^6]. C’est pourquoi le nombre de cinquante jours, fixé pour la descente du Saint-Esprit, se forme de sept fois sept qui forment quarante-neuf, auxquels on ajoute un, ce qui fait dire à l’Apôtre : « Appliqués à conserver l’unité d’esprit, par le lien de la paix [^7]». Quant aux méchants, le nombre deux, qui les figure, les fait voir enclins aux schismes, et en quelque sorte divisibles. Si Noé forme le nombre huit avec sa famille, c’est parce que l’espérance de notre résurrection s’est manifestée dans le Christ, qui est ressuscité des morts le huitième jour, c’est-à-dire le premier jour après le septième qui était le sabbat : jour qui était le troisième après sa passion, mais qui devint tout à la fois le huitième et le premier dans le nombre des jours qui forment la succession des temps.

1. Act. X, 11, 12.
2. Gen. VII, 2.
3. Is. XI, 2, 3.
4. Eph. IV, 3.

### CHAPITRE XVI. L’ARCHE, FIGURE DE L’ÉGLISE.

Si, l’arche étant achevée, on y pratique en haut une ouverture d’une coudée, c’est que l’Église, qui est le corps du Christ, s’élève et se complète dans l’unité. Aussi lit-on dans l’Évangile : « Celui qui ne rassemble pas avec moi, disperse[^1] ». Si on fait une porte au côté de l’arche, c’est que personne ne peut entrer que par le sacrement de la rémission des péchés, lequel a découlé du côté ouvert du Christ. Si on construit au bas de l’arche des compartiments à deux et à trois divisions, c’est pour indiquer que l’Église recueille, parmi toutes les nations, une multitude divisée en deux, à cause de la circoncision et de l’incirconcision; ou en trois, à cause des trois fils de Noé, dont la postérité remplit l’univers. On parle ici du bas de l’arche, parce que la diversité des nations ne subsiste que dans cette vie terrestre, et qu’en haut, nous sommes tous consommés dans l’unité. Et la variété a disparu, parce que le Christ est tout et dans tous, et que, dans une seule coudée, il nous rassemble tous en haut par l’unité céleste.

1. Matt. XII, 30.

### CHAPITRE XVII. LE DÉLUGE, IMAGE DU BAPTÊME.

Le déluge arrive sept jours après l’entrée de Noé dans l’arche, parce que nous sommes baptisés dans l’espoir de l’éternel repos qui est figuré par le septième jour. Et si, en dehors de l’arche, toute chair vivant sur la terre périt par le déluge, c’est parce que, en dehors de la société de l’Église, l’eau du baptême, bien que la même, non-seulement ne procure pas le salut, mais- donne plutôt la mort. Si la pluie tombe quarante jours et quarante nuits[^2], c’est que toute tache de péché commis contre les dix commandements de la loi, dans toute l’étendue de la terre qui est formée de quatre éléments (en effet, dix, multiplié par quatre, donne quarante); soit qu’elle ait été contractée dans la prospérité, figurée par les jours, soit qu’elle ait été contractée dans l’adversité, représentée par les nuits, est effacée par le sacrement du baptême céleste.

1. Id. VII, 17, 23.

### CHAPITRE XVIII. RAPPROCHEMENT ENTRE L’AGE DE NOÉ ET LES AGES DU MONDE.

Pourquoi Noé avait-il cinq cents ans quand Dieu lui ordonna de construire l’arche, et six cents ans quand il y entra[^1] (ce qui laisse entendre qu’il mit cent ans à cet ouvrage), sinon parce que chaque centaine d’années signifie ici un des âges du monde? Voilà pourquoi le sixième âge, qui est marqué par l’augmentation de cinq cents à six cents, construit l’Église par la prédication évangélique. Ainsi celui qui aspire à la vie doit être comme un bois équarri, prêt à toute sorte de bonnes oeuvres, et entrer dans la sainte construction; parce que le second mois de la six centième année, où Noé entra dans l’arche, désigna ce même âge, le sixième du monde; car deus mois sont renfermés dans le nombre soixante; et c’est le nombre six qui donne son nom à soixante, à six cents, à six mille, à soixante, mille, à six cent mille, à six cent fois, et ainsi de suite jusqu’à l’infini, à toute multiplication qui le prend pour point de départ.

1. Gen. V, 31; VII, 6.

### CHAPITRE XIX. LE JOUR OU L’ARCHE S’ARRÊTA; LA HAUTEUR DES EAUX DU DÉLUGE; LEURS SIGNIFICATIONS SYMBOLIQUES.

Le vingt-septième jour du mois que l’on mentionne, se rattache à la signification de la forme carrée, dont il a été parlé à propos de l’arche. Mais ici, le sens en est plus évident, parce que c’est une Trinité qui nous perfectionne, quand nous avons été préparés pour toute bonne oeuvre et en quelque sorte équarris : dans la mémoire, pour nous souvenir de Dieu; dans l’intelligence, pour le connaître; dans la volonté, pour l’aimer. Car trois, multiplié par trois, et leur produit, multiplié par trois, forment vingt-sept, qui est le carré du nombre ternaire. L’arche s’arrêta, c’est-à-dire

se reposa le septième mois[^1] : c’est encore une figure du repos du septième jour. Et comme les parfaits goûtent le repos, on retrouve encore là le nombre de ce carré : car ce mystère a été indiqué par le vingt-septième jour du second mois, et l’indication est confirmée par le vingt-septième jour du septième mois, celui où l’arche s’est reposée ; en effet, ce qui a été promis en espérance, est donné en réalité. Or, comme le repos du septième jour ne fait qu’un avec la résurrection du huitième jour (car le corps une fois recouvré, le repos des saints après cette vie ne finit plus; mais l’homme tout entier, non plus en espérance, mais en réalité; renouvelé en tout sens par le salut parfait de l’immortalité et dans son esprit et dans son corps, est absorbé dans le bonheur de la vie éternelle), comme, dis-je, le repos du septième jour se confond avec la résurrection du huitième jour : c’est là le haut et profond mystère qui s’accomplit dans le sacrement de notre régénération, c’est-à-dire dans le baptême. L’eau s’est élevée jusqu’à dépasser de quinze coudées le sommet des montagnes : cela veut dire que ce sacrement dépasse toute la sagesse des orgueilleux. En effet, sept et huit font quinze. Et comme septante prend son nom de sept, et quatre-vingts de huit, ces deux nombres réunis forment les cent cinquante jours pendant lesquels l’eau s’est élevée, et nous signalent encore et nous confirment la hauteur du, baptême dans la consécration du nouvel homme pour maintenir la foi du repos et de la résurrection. [^2]

1. Gen. VIII, 4, 14.
2. Id. VII, 20.

### CHAPITRE XX. CE QUE REPRÉSENTENT LE CORBEAU ET LA COLOMBE ENVOYÉS HORS DE L’ARCHE.

Après quarante jours, le corbeau fut lâché et ne revint pas, soit qu’il en eût été empêché par les eaux, soit qu’il eût été alléché par quelque cadavre nageant à leur surface. Ceci S’applique aux hommes dégradés par l’immonde cupidité et, par là, trop ardents pour les objets du dehors, pour les Choses du monde, ou enclins à se faire rebaptiser, ou à se laisser séduire et retenir par ceux que tue le baptême en dehors de l’arche, c’est-à-dire de l’Église. Si la colombe est lâchée et revient, pour n’avoir pas trouvé un lieu de repos, cela nous fait voir que le Nouveau Testament ne promet pas aux saints le repos en ce monde. En effet, elle a été lâchée après quarante jours, et ce nombre est le symbole de la vie présente. Renvoyée sept jours après, elle rapporta un rameau fécond d’olivier, image de l’opération spirituelle des sept dons : pour indiquer que quelques-uns, même de ceux qui sont baptisés en dehors de l’Église, peuvent être amenés à l’unité sur le tard, c’est-à-dire vers le soir, par la bouche de la colombe comme par le baiser de paix, pourvu toutefois que l’onction de la charité ne leur fasse pas défaut. Renvoyée encore une fois sept jours plus tard, elle n’est pas revenue[^1] : ce qui signifie la fin des siècles, quand viendra le repos des saints, non plus dans le sacrement de l’espérance, qui forme le lien de l’Église en ce temps, lorsqu’on boit ce qui a coulé du côté du Christ; mais dans la perfection même du salut éternel, quand le royaume sera remis à Dieu et au Père[^2], en sorte que, dans la claire contemplation de l’immuable vérité, nous n’ayons plus besoin d’aucun symbole matériel.

1. Gen. VIII, 6-12.
2. I Cor. XV, 24.

### CHAPITRE XXI. IMPOSSIBILITÉ DE TOUT DIRE SUR CE SUJET.

En y mettant même toute la brièveté que j’ai mise à parcourir ces points, il serait trop long de toucher à tout : de dire, par exemple, pourquoi c’est la six cent et unième année de Noé, c’est-à-dire après les six cents ans achevés, que l’arche s’ouvre et que le mystère jusque là caché se révèle; pourquoi on dit que la terre se dessécha le vingt-septième jour du second mois[^3], comme si le baptême eût cessé d’être nécessaire, après le nombre de cinquante-sept jours (car le cinquante-septième jour est précisément le vingt-septième du second mois, nombre formé de l’union de l’esprit et du corps, et renfermant sept fois huit, plus un, à cause du lien de l’unité) ; pourquoi ceux qui étaient entrés séparés dans l’arche, en sortirent réunis; car il avait été dit que Noé entra dans l’arche, et ses fils, et sa femme et les femmes de ses fils[^4]: les hommes et les femmes mentionnés à part. En effet, tant que dure ce sacrement, la chair convoite contre l’esprit et l’esprit contre la chair[^1]. Or, Noé sort avec sa femme, ses fils, et les femmes de ses fils[^2], mentionnés tous ensemble, hommes et femmes; parce que, à la fin des siècles et à la résurrection des justes, le corps sera uni à l’esprit dans une paix entière et parfaite, à l’abri de tous les besoins de la mortalité et des résistances de la convoitise. C’est pourquoi, bien qu’il soit entré dans l’arche des animaux mondes et immondes ; au sortir de l’arche, on n’offre en sacrifice à Dieu que des animaux mondes[^5].

1. Gen. VIII, 13, 14.
2. Id. VII, 7.
3. Gal. V, 17.
4. Gen. VIII, 18.
5. Ib. 20.

### CHAPITRE XXII. AUTRES SIGNES SYMBOLIQUES INDIQUÉS EN PASSANT.

Ensuite, quand Dieu parle à Noé, et dessine la figure de l’Eglise, comme si le monde commençait à nouveau (car il fallait que les mêmes choses fussent exprimées de bien des manières), que signifie ce fait que la race de ce patriarche est bénie pour remplir la terre ; qu’il lui est permis de manger de tous les animaux, comme il fut dit à Pierre dans la vision de la nappe : « Tue et mange[^1] » ; qu’il faut faire couler le sang avant de manger, pour indiquer qu’il ne doit point étouffer dans sa conscience, sa vie passée, mais la répandre en quelque sorte par la confession; que Dieu a établi, comme pacte entre lui et les hommes et tout être vivant, qu’il s’engage à ne.plus détruire par le déluge, un arc qui apparaît dans les nues[^2], et ne brille jamais que de la lumière du soleil? C’est qu’ils ne périssent pas dans le déluge et séparés de l’Eglise, ceux qui reconnaissent la gloire du Christ dans les Prophètes et dans tous les livres saints comme dans des nuages, et ne cherchent point leur gloire propre. Mais que ceux qui adorent le soleil matériel ne s’enorgueillissent plus et qu’ils sachent que le Christ est parfois désigné par le soleil, par un lion, par un agneau, par une pierre, simplement en forme de comparaison, et non dans le sens littéral.

1. Act. X, 13.
2. Gen. IX, I, 17.

### CHAPITRE XXIII. NOÉ, FIGURE DU CHRIST; CHAM, DU PEUPLE JUIF.

Noé, enivré du jus de la vigne qu’il a plantée, est à découvert dans sa tente[^2]. Qui ne reconnaît là le Christ souffrant au milieu de son peuple? En effet, sa chair mortelle fut alors dépouillée, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils, mais, pour ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit Gentils, comme Sem et Japhet, vertu de Dieu et sagesse de Dieu : car ce qui est faiblesse en Dieu est plus fort que les hommes[^1]. Ainsi, dans ces deux enfants, le plus vieux et le plus jeune, sont figurés deux peuples, qui portent un vêtement en marchant en arrière, à savoir le sacrement de la passion du Seigneur déjà passée et accomplie, et ils ne voient point la nudité de leur père, parce qu’ils n’ont point consenti à sa mort, et cependant, ils le couvrent d’un voile par respect, parce qu’ils savent d’où ils sont nés. Mais le fils qui est entre les deux, c’est-à-dire le peuple juif (qui est entre les deux parce que, d’une part, il n’a point maintenu la primauté des Apôtres, et que de l’autre, il n’a point été le dernier à croire parmi les peuples), a vu la nudité de son père, puisqu’il a consenti à la mort du Christ; il en a porté au dehors la nouvelle à ses frères : car c’est par lui qu’a été révélé et en quelque sorte publié, le secret contenu dans les prophéties, et c’est pourquoi il est devenu l’esclave de ses frères. En effet, qu’est-ce que ce peuple, même aujourd’hui, sinon le garde des archives des chrétiens, le porte-faix de la loi et des Prophètes en témoignage de la prédication de l’Eglise, afin que nous honorions par le sacrement ce qu’il proclame par la lettre ?

1. Ib. 20-23.
2. I Cor. I, 23-25.

### CHAPITRE XXIV. SEM ET JAPHET REPRÉSENTENT L’ÉGLISE. APOSTROPHE AUX MANICHÉENS, ENFANTS DE CHAM.

Mais qui ne sera excité, ou même formé à la foi, ou confirmé en elle, en voyant la bénédiction accordée aux deux fils qui ont voilé par respect la nudité de leur père, quoi que en se détournant, comme des hommes mécontents de l’effet de la vigne maudite? « Béni soit le Seigneur, le Dieu de Sem ! » s’est-il dit. Car bien qu’il soit le Dieu de toutes les nations, cependant il a adopté pour ainsi dire comme nom propre, même chez les nations d’alors, le nom de Dieu d’Israël. Et d’où vient cela, sinon de la bénédiction accordée à Japhet? Car l’Eglise a rempli le monde entier par là multitude des nations ! C’était cela, certainement cela, que signifiaient ces paroles prophétiques : « Que Dieu étende les possessions de Japhet, et qu’il habite dans les tentes de Sem[^1] ». Voyez, Manichéens, voyez : voilà que l’univers entier est sous vos yeux : vous êtes frappés de stupeur, vous êtes affligés à la vue de nos peuples, parce que Dieu étend les possessions de Japhet. Voyez s’il n’habite pas dans les tentes de Sem, c’est-à-dire dans les églises construites par les Apôtres, enfants des Prophètes. Ecoutez ce que disait déjà Paul aux nations fidèles : « Vous qui étiez en ce temps-là sans Christ, séparés de la société d’Israël, étrangers aux Testaments, n’ayant point l’espérance de la promesse, et sans Dieu en ce monde». Ces paroles prouvent que Japhet n’habitait pas encore dans les tentes de Sem. Mais voyez ensuite comme l’Apôtre conclut peu après : « Vous n’êtes donc plus des hôtes et des étrangers, mais des concitoyens des saints, et de la maison de Dieu; bâtis sur le fondement des Apôtres et des Prophètes, le Christ Jésus étant lui-même la pierre principale de l’angle[^2] ». Voilà comment Japhet étend ses possessions et habite dans les tentes de Sem. Et cependant, vous avez en main les épîtres des Apôtres où sont consignés ces témoignages vous les lisez, vous les prêchez. Où vous placerai-je donc, sinon dans ce mur mitoyen maudit où le Christ n’est pas la pierre angulaire? Car nous ne vous reconnaissons pas pour être du mur qui est passé de la circoncision à la foi au Christ et dont étaient les Apôtres; ni de celui qui vient de l’incirconcision, dont font partie tous les gentils, qui se rencontrent dans l’unité d’une même foi, comme dans la paix de la pierre angulaire. Néanmoins, tous ceux qui admettent et lisent certains de nos livres canoniques, où l’on voit que le Christ est né et a souffert comme homme, et ne couvrent cependant point, par l’association et le sacrement de l’unité, cette même chair mortelle mise à nu dans la passion, mais proclament dans la science de la piété et de la charité, ce dont nous tirons tous notre origine : ceux-là, dis-je, quoique ils ne s’entendent point entre eux, que les Juifs soient séparés des hérétiques, et les hérétiques les uns des autres, sont cependant utiles à l’Eglise, ou comme témoins, ou comme preuves, et sont tous pour elle dans la même condition d’esclavage. Car c’est des hérétiques qu’il a été dit : « Il faut qu’il y ait même des hérésies, afin qu’on découvre ceux d’entre vous qui sont éprouvés[^3] ». Allez donc maintenant, et calomniez nos anciens livres sacrés; faites cela, fils de Cham, devenus esclaves; allez, vous qui avez méprisé dans sa nudité la chair dont vous êtes nés: car vous ne pourriez en aucune façon vous dire chrétiens, si le Christ n’avait été prédit par les Prophètes, n’était pas venu au monde, n’avait pas bu le fruit de sa vigne, ce calice qui ne put passer loin de lui; s’il n’eût dormi dans sa passion, comme dans l’ivresse d’une folie qui est plus sage que les hommes, et qu’ainsi l’infirmité de la chair mortelle n’eût été mise à nu par un secret dessein de Dieu : chair plus forte que les hommes, et sans laquelle (c’est-à-dire si le Verbe de Dieu ne s’en fût revêtu) le nom même de chrétien, dont vous êtes si fiers, n’existerait pas sur la terre. Mais faites, je vous le répète : montrez par dérision ce que nous honorons de nos respects; que l’Eglise se serve de vous comme d’esclaves, afin qu’on découvre ceux de ses enfants qui sont éprouvés. Les Prophètes lui ont si peu caché ce qu’elle devait avoir à souffrir, que nous vous retrouvons dans leurs pages, en vos lieux et place, bouffis d’une misérable vanité, fatale aux réprouvés qu’elle séduit, mais utile pour la n1anifestation des fidèles éprouvés.

1. Gen. IX, 26, 27.
2. Eph. II, 12, 19, 20.
3. I Cor. XI, 19.

### CHAPITRE XXV. ABRAHAM, ISAAC, LE BÉLIER, FIGURES DU CHRIST.

Vous dites que le Christ n’a point été prédit par les Prophètes israélites; et toutes leurs pages sont pleines de prédictions qui le concernent, si vous vouliez les étudier avec piété, au lieu de les censurer avec légèreté. Qui donc, dans la personne d’Abraham, sort de sa terre et de sa parenté pour s’enrichir chez les étrangers[^2], sinon Celui qui, abandonnant sa terre et sa parenté juive, dont il est né selon la chair, obtient chez les nations cette autorité et cet empire que nous lui voyons? Qui dans la personne d’Isaac, a porté le bois de son sacrifice[^3], sinon celui qui a porté lui-même la croix, instrument de sa passion ? Quel était ce bélier à immoler et embarrassé dans un buisson par ses cornes, sinon celui qui, devant être immolé pour nous, a été attaché au gibet de la croix ?

1. Gen. XII, 1-3.
2. Id. XXII, 6.

### CHAPITRE XXVI. JACOB ET L’ÉCHELLE MYSTÉRIEUSE, IMAGES DU CHRIST.

Et celui qui, sous la forme d’un ange, lutte avec Jacob, et, plus faible et vaincu, bénit, d’une part, son vainqueur, et de l’autre, lui touche le nerf de la cuisse et le rend boiteux[^1], quel est-il, sinon celui qui s’est laissé vaincre par le peuple d’Israël et a béni ceux de ce peuple qui ont cru en lui? Or, la cuisse de Jacob, a boité dans la multitude de cette nation charnelle. Quelle est cette pierre posée sous la tête de Jacob et qu’il arrose d’huile comme pour lui donner un nom propre, sinon le Christ, chef de l’homme? Car qui ne sait que Christ veut dire oint? Le Seigneur lui-même a rappelé ce trait dans l’Evangile et fait voir très-clairement que cette figure le concernait, lorsque, ayant dit que Nathanaël était un vrai Israélite, en qui il n’y avait point d’artifices, et celui-ci, la tête, pour ainsi dire, posée sur cette pierre, et l’arrosant en un sens par sa confession, c’est-à-dire confessant que c’était le Christ : le Seigneur rappela à ce propos ce que vit alors Jacob qui fut appelé Israël par bénédiction : « En vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu montant et descendant sur le Fils de l’homme[^2] ». En effet, Israël avait vu, quand il avait la tête sur la pierre, des échelles dressées de la terre au ciel, par lesquelles les anges de Dieu montaient et descendaient[^3]. C’était la figure des évangélistes, prédicateurs du Christ, qui montent en effet quand ils s’élèvent au-dessus de toute créature pour comprendre la grandeur infinie de la divinité, et la trouver au commencement Dieu dans Dieu, par qui tout a été fait; puis descendent, pour retrouver ce Dieu formé d’une femme, soumis à la loi pour racheter ceux qui étaient sous la loi[^4]. Car en lui il y a des échelles dressées de la terre au ciel, de la chair à l’esprit; parce que en lui les hommes charnels, en profitant et comme en montant deviennent spirituels; et pour les nourrir de lait, les hommes spirituels eux-mêmes descendent en quelque sorte, puisqu’ils ne peuvent pas leur parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des hommes charnels[^5]. Ainsi l’on monte et l’on descend sur le fils de l’homme. En effet, le fils de l’homme est en haut, dans notre chef, qui est le Sauveur lui-même; et le fils de l’homme est en bas dans son corps, qui est l’Eglise. Et nous entendons qu’il est aussi l’échelle, puisqu’il a dit lui-même : « Je suis la voie[^6] ». On monte donc jusqu’à lui, pour le comprendre dans les hauteurs, et on descend vers lui, pour nourrir les petits enfants dans ses membres. Par lui on monte et on descend : car c’est à son exemple que ses prédicateurs, non-seulement s’élèvent pour le voir en haut, mais aussi s’abaissent pour l’annoncer dans la mesure voulue. Voyez l’Apôtre monter : « Si nous sommes emportés hors de nous-mêmes, c’est pour Dieu ». Voyez-le descendre : «.Si nous sommes plus retenus, c’est pour vous ». Qu’il nous dise aussi par qui il est monté et descendu : « La charité du Christ nous presse, considérant que si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts; et il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux; mais pour celui qui est mort pour eux et qui pour eux est ressuscité[^7]».

1. Gen. XXXII, 24-3l.
2. Jean. I, 47-51.
3. Gen. XXVIII, 11-18.
4. Gal. IV, 4, 5.
5. I Cor. III, 1-3.
6. Jean, XIV, 8.
7. II Cor. V, 13-15.

### CHAPITRE XXVII. MALHEUR DE CEUX QUI NE GOUTENT PAS LES ÉCRITURES; BONHEUR DE CEUX QUI LES GOÛTENT.

Celui qui ne goûte aucune joie à contempler ces tableaux que nous offrent les saintes Ecritures, ne supporte plus la saine doctrine et se tourne vers les fables[^4]. Et ces fables chatouillent agréablement et de diverses manières des âmes restées puériles à tous les âges de la vie; mais nous, qui sommes le corps du Christ, reconnaissons notre voix dans ces paroles du Psalmiste: « Les impies m’ont raconté leurs fables; mais elles ne sont pas comme votre loi[^5] ». Quand je parcours ces livres, quand je lis avec ardeur ces Ecritures, à la sueur du travail auquel l’homme est condamné, le Christ m’apparaît partout, ou visiblement, ou dans le mystère, et il me restaure ; par la difficulté même que j’éprouve à le trouver, il enflamme mon désir, afin que je dévore plus avidement ce que je trouve et que je conserve pour mon salut ce qui a pénétré la moelle de mes os.

1. II Tim. IV, 3, 4.
2. Ps. CVIII, 85.

### CHAPITRE XXVIII. JOSEPH, LA VERGE DE MOÏSE, SYMBOLES DU CHRIST.

C’est lui-même qui s’offre à moi dans la personne de Joseph, présenté et vendu par ses frères, puis, après les heures d’épreuve, honoré en Egypte[^1]. Nous avons vu, en effet, les épreuves du Christ dans ce monde (dont l’Egypte était le symbole), par les diverses souffrances des martyrs ; et maintenant nous voyons le Christ honoré dans ce même monde, et amenant tout à ses pieds par la distribution de son froment. C’est le Christ que je vois dans la verge de Moïse, qui, jetée à terre, devient serpent, et figure la mort de la terre, causée par le serpent. Mais le serpent, saisi par la queue, redevient verge[^2], pour nous apprendre qu’à la fin, après avoir achevé son oeuvre, le Christ reprend sa première forme en ressuscitant, quand, la mort étant détruite par la réparation de la vie, il ne reste plus rien du serpent. Nous aussi, qui sommes son corps, nous suivons dans cette même mortalité la pente glissante du temps ; mais à la fin, la queue du siècle, pour ainsi dire, étant saisie par la main, c’est-à-dire par la puissance du jugement, pour ne plus retomber, nous serons restaurés, et la mort, le dernier ennemi, étant détruite, nous ressusciterons[^3] et nous serons la verge royale dans la droite de Dieu.

1. Gen. XXVII-XLVII.
2. Ex. IV, 2-4.
3. I Cor. XV, 26.

### CHAPITRE XXIX. SIGNIFICATION MYSTIQUE DE LA SORTIE D’ÉGYPTE, DE LA PIERRE, DE LA MANNE, DE LA NUÉE.

Quant à la sortie du peuple d’Israël de l’Egypte, ce n’est plus moi, mais l’Apôtre qui prend la parole : « Car je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que nos pères ont été tous sous la nuée et qu’ils ont tous passé la mer; qu’ils ont tous été baptisés sous Moïse, dans la nuée et dans la ruer; qu’ils ont tous mangé la même nourriture spirituelle et qu’ils ont tous bu le même breuvage spirituel; car ils buvaient de la pierre spirituelle qui les suivait: or, cette pierre était le Christ[^4] ». En n’exposant qu’un point, il a donné la clef du reste. Car si le Christ est pierre à cause de sa fermeté, pourquoi ne serait-il pas manne, c’est-à-dire le pain vivant descendu du ciel[^1], qui donne la vie spirituelle à ceux qui le mangent réellement? Car les Juifs, pour avoir pris l’ancienne figure dans le sens charnel, sont morts. Mais quand l’Apôtre dit : « Ils ont mangé la même nourriture spirituelle », il fait voir qu’on doit l’entendre du Christ dans le sens spirituel; de même qu’il explique ce que signifie « le breuvage spirituel », lorsqu’il ajoute : « Or, la pierre était le Christ » : trait de lumière qui éclaire tout le reste. Pourquoi donc le Christ ne serait-il pas aussi la nuée et la colonne, comme étant debout, ferme, l’appui de notre infirmité, lumineux pendant la nuit, sombre pendant le jour; en sorte que ceux qui ne voient pas, voient, et que ceux qui voient, deviennent aveugles[^2] ? La nuée et la mer Rouge, c’est évidemment le baptême consacré par le sang du Christ; les ennemis poursuivent par derrière; les péchés passés disparaissent.

1. Id. X, 1-4.
2. Jean, VI, 42.
3. Id. IX, 39.

### CHAPITRE XXX. LE DÉSERT, LES PALMIERS, LES DOUZE SOURCES, LE SERPENT D’AIRAIN, L’AGNEAU PASCAL, LA LOI DONNÉE A MOÏSE. AVEUGLEMENT DE FAUSTE.

Le peuple est conduit à travers le désert ; tous les baptisés qui ne jouissent pas encore de la terre promise, mais qui espèrent et attendent par la patience ce qu’ils ne voient pas[^3], sont comme dans le désert. Et là, il y a de pénibles et dangereuses tentations à soutenir, pour ne pas retourner de coeur en Egypte. Cependant le Christ n’abandonne pas; car la colonne ne s’éloigne point[^4]. Le bois adoucit l’amertume des eaux; car les peuples ennemis perdent leur férocité en honorant le signe de la croix du Christ. Les douze sources, qui arrosent les soixante-dix palmiers[^5], figurent d’avance la grâce apostolique qui arrose les peuples, au nombre de sept multiplié par dix, parce que le décalogue de la loi est observé au moyen des sept dons du Saint-Esprit. L’ennemi qui essaie de barrer le passage, est vaincu par les mains de Moïse, étendues pour figurer la croix du Seigneur[^6]. Les morsures mortelles des serpents sont guéries par le simple aspect d’un serpent d’airain qu’on élève; le Seigneur en a expliqué lui-même le sens en disant : « Comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l’homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu’il ait la vie éternelle[^1] ». Tout cela ne crie-t-il pas? Les coeurs endurcis sont-ils tellement sourds? La pâque consiste dans l’immolation d’un agneau; le Christ est mis à mort et l’Évangile dit de lui : « Voici l’agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde[^2] ». Il est défendu à ceux qui font la pâque de briser les os; on ne brise pas les os du Seigneur attaché à la croix. L’Evangéliste atteste que c’est pour cela qu’il a été dit: «Vous n’en briserez aucun os[^7] ». On arrose de sang les montants des portes, pour éloigner le fléau : les peuples sont marqués au front du signe de la croix du Seigneur, pour être assurés de leur salut. La loi est donnée le cinquantième jour après la célébration de la pâque; l’Esprit-Saint est descendu cinquante jours après la passion du Seigneur[^8]. Là, la loi est dite avoir été écrite du doigt de Dieu[^9]; ici le Seigneur dit de l’Esprit-Saint : « C’est par le doigt de Dieu que je chasse les démons[^10]». Et Fauste crie, les yeux fermés, qu’il n’a rien trouvé dans ces livres qui ait rapport au Christ ! Niais quoi d’étonnant, qu’il ait des yeux pour lire et n’ait pas l’intelligence pour comprendre, lui qui, placé devant la porte fermée du mystère divin, frappe avec l’orgueil de l’impiété, et non avec la foi de la piété ? Ainsi soit donc, ainsi soit-il : car cela est juste. Que la porte du salut soit fermée aux orgueilleux; que vienne l’homme doux de coeur, celui à qui le Seigneur enseigne ses voies[^11], et qu’il voie cela dans ces livres, et tout le reste encore, ou en totalité, ou en des parties qui lui donnent l’idée de tout.

1. Rom. VIII, 25.
2. Num. XIV, 14.
3. Ex. XV, 23-27.
4. Id. XVII.
5. Num. XXI, 9 ; Jean, III, 14.
6. Jean, I, 29.
7. Ex. XII, 46 ; Jean, XIX, 36.
8. Act. II, 1-4.
9. Ex. XXXI, 18.
10. Luc, XI, 20.
11. Ps.

### CHAPITRE XXXI. JOSUÉ, RAHAB, JÉRICHO. TRIOMPHE DE L’ÉGLISE.

Qu’il voie Jésus introduisant le peuple dans la terre promise[^8] : car ce n’est pas au hasard qu’il était d’abord ainsi appelé; mais c’est par une disposition de la Providence que son nom a été changé en celui de Jésus. Qu’il voie la grappe de raisin suspendue à un bâton[^9]. Qu’il voie dans Jéricho, image de ce siècle mortel, une femme publique, une de celles dont le Seigneur a dit qu’elles précéderont les orgueilleux dans le royaume des cieux[^10], faire descendre par la fenêtre de sa maison, comme par la bouche de son corps, un ruban écarlate[^1], ce qui est certainement un signe du sang répandu pour la rémission des péchés et confesser pour assurer son salut. Qu’il voie les murs de cette ville, comparables aux remparts mortels de ce siècle, tomber après que l’arche du Testament en a fait sept fois le tour[^2]; comme aujourd’hui, à travers les temps qui s’écoulent en une série de sept jours, le Testament de Dieu fait le tour du monde entier; pour qu’à la fin des temps le dernier ennemi, la mort, soit détruite, et qu’une seule maison, comme l’Église unique, soit délivrée de la peste des méchants, purifiée des immondices de la fornication, par l’aveu de la confession, dans le sang du pardon.

1. Josué, III.
2. Num. XIII, 24.
3. Matt. XXI, 31.
4. Jos. II.
5. Id. VI.

### CHAPITRE XXXII. ÉPOQUE DES JUGES ET DES ROIS. SAMSON, JAHEL, LA TOISON DE GÉDEON.

Qu’il voie les époques, d’abord des Juges, puis des Rois ; comme il y aura jugement d’abord, ensuite royaume ; puis dans ces mêmes époques des Juges et des Rois, qu’il voie le Christ et l’Église figurés en raille et mille manières. Qui donc, dans la personne de Samson, tue un lion qu’il rencontre en allant demander une femme chez des étrangers[^3]? sinon celui qui, devant appeler l’Église du sein des nations, a dit: « Réjouissez-vous, car j’ai vaincu le monde[^4] ? » Que signifie ce rayon de miel formé dans la gueule de ce même lion tué[^5]? si ce n’est ce que nous avons déjà sous les yeux : les lois mêmes du royaume terrestre, qui ci-devant frémissaient contre le Christ, maintenant détruites dans leur cruauté et prêtant appui à la douceur évangélique qui doit être prêchée ? Qu’est-ce que cette femme qui perce d’un clou les tempes de l’ennemi[^6], sinon la foi de l’Église qui détruit l’empire du démon par la croix du Christ? Que signifie cette toison mouillée de rosée quand l’aire reste sèche, puis restant sèche quand l’aire est mouillée[^7]? si ce n’est la race des Hébreux, qui d’abord, seule, possède dans les saints le mystère de Dieu, qui est le Christ, tandis que le reste du monde en est privé ; puis, qui en est privée à son tour, quand il est manifesté aujourd’hui au monde entier?

1. Juges, XIV.
2. Jean, XVI, 33.
3. Juges, XIV, 8.
4. Id. IV, 21.
5. Id. VI, 37-40.

### CHAPITRE XXXIII. NOUVEAU SACERDOCE ET NOUVELLE ROYAUTÉ ANNONCÉS. DIVISION DES TRIBUS.

Et pour ne dire qu’un mot de l’époque des Rois, le sacerdoce dès l’abord transféré à Samuel après la réprobation d’Héli[^1], et le sceptre donné à David, après la réprobation de Saül[^2], ne crient-ils pas bien haut qu’un nouveau sacerdoce et une nouvelle royauté apparaîtront dans Notre-Seigneur Jésus-Christ, l’ancien sacerdoce, qui n’en était que l’ombre, ayant été réprouvé? David lui-même mangeant les pains de proposition, que les prêtres seuls avaient droit de manger[^3], ne figurait-il pas le sacerdoce et l’empire réunis en une seule personne, c’est-à-dire en Jésus-Christ ? Et ces dix tribus séparées du temple, et ces deux tribus qui restent[^4], n’expliquent-elles pas suffisamment ce que l’Apôtre dit de tout ce peuple : « Un reste a été sauvé; selon l’élection de la grâce[^5] ? »

1. I Rois, II, 27, 36.
2. Id. XVI, 1-44.
3. Id. XXI, 6.
4. III Rois, XII, 16, 20.
5. Rom. XI, 5.

### CHAPITRE XXXIV. ÉLIE, LA VEUVE DE SAREPTA.

Elie est nourri pendant la famine par des corbeaux qui lui apportent du pain le matin et de la chair le soir[^6] ; et dans ces livres les Manichéens ne voient pas le Christ affamé en quelque sorte de nôtre salut, à qui les pécheurs font leur confession, ayant déjà la foi comme prémices de l’esprit, puis attendant la résurrection de la chair à la fin des siècles, figurée par le soir. Elie est envoyé pour être nourri chez une veuve étrangère qui ramassait deux morceaux de bois pour mourir ensuite; ce qui nous représente le signe de la croix, non-seulement parce qu’on parle expressément de bois, mais parce qu’on en indique deux morceaux. La farine et l’huile de la veuve sont bénies[^7] ; le fruit et la joie ne manquent jamais à la charité qui se dépense : car Dieu aime celui qui donne avec joie[^8].

1. III Rois, XVII, 6.
2. Id. 9-16.
3. II Cor. IX, 7.

### CHAPITRE XXXV. ÉLISÉE. LE FER DE LA HACHE, IMAGE DE LA PASSION ET DE LA RÉSURRECTION DU CHRIST.

Des bêtes sauvages dévorent des enfants qui insultent Elisée et lui crient : « Tête chauve, tête chauve[^1] » ; ceux gui, dans leur puérile folie, raillent le Christ crucifié sur le Calvaire, sont envahis par les démons et périssent. Elisée envoie son serviteur poser son bâton sur un enfant mort, l’enfant ne revient pas à la vie, il vient lui-même, il se couche sur l’enfant, applique ses membres sur les siens et la vie reparaît[^2] ; Dieu a envoyé la loi par son serviteur, sans profit pour le genre humain, mort dans le péché; cependant elle n’a pas été envoyée sans raison, car celui qui l’a envoyée savait qu’elle devait l’être d’abord. Puis il est venu lui-même, il a pris notre forme, a participé à notre mort et nous avons été rendus à la vie. Pendant qu’on coupe du bois avec des haches, un fer échappe du manche et descend au fond du fleuve mais il revient s’emmancher au bois qu’Elisée a jeté sur l’eau[^3]; ainsi, quand la présence corporelle et les oeuvres du Christ abattaient les Juifs impies comme des arbres stériles (car Jean avait dit de lui : « Voilà que la cognée a été mise à la racine de l’arbre[^4] »), il abandonne son corps à la suite de la passion qu’ils lui font subir, il descend dans les profondeurs de l’enfer après que ce corps a été déposé dans la sépulture ; puis son esprit rentre dans le corps comme le fer dans son manche et il ressuscite. Obligé de me restreindre, que de choses je passe sous silence ! Ceux-là seuls le savent, qui lisent l’Écriture.

1. IV Rois, II, 23, 24.
2. Id. IV, 29-37.
3. Id. VI, 4-7.
4. Matt. III, 10.

### CHAPITRE XXXVI. SENS PROPHÉTIQUE DE LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE ET DE LA RECONSTRUCTION DU TEMPLE.

Et cette transmigration de Babylone, que l’Esprit de Dieu ordonne par la bouche du prophète Jérémie, en recommandant aux captifs de prier pour les peuples au milieu desquels ils seront en exil (parce que la paix des uns sera la paix des autres), et de bâtir des mai sons, de planter des vignes, de cultiver des jardins[^5] : peut-on ne pas reconnaître de quoi elle est la figure, quand on voit les vrais Israélites, ceux en qui il n’y a pas d’artifice[^6], passer au royaume des nations par la prédication des Apôtres avec le sacrement évangélique ? Aussi l’Apôtre, copiant pour ainsi dire Jérémie, nous dit-il : « Je veux donc en premier lieu que tous fassent des supplications, des adorations, « des demandes, des actions de grâces pour tous les hommes, pour les rois et ceux qui sont en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et charité ; car cela est bon et agréable au Sauveur notre Dieu, qui veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité[^1] ». C’est par là, en effet, que ces croyants se sont construit des maisons de paix, des basiliques pour les assemblées chrétiennes, ont planté des vignes, des peuples fidèles, cultivé des jardins, où s’élève au-dessus de toutes les plantes, ce grain de sénevé, sous le vaste ombrage duquel l’insolent orgueil des Gentils eux-mêmes vient, à la façon des oiseaux du ciel, chercher refuge et repos[^2]. Et si, après soixante-dix ans, suivant la prophétie de ce même Jérémie, on revient de captivité et que le temple se relève[^3] : quel est le disciple fidèle du Christ qui ne comprenne qu’après la révolution des temps, qui s’opère par la répétition des sept jours, nous aussi, c’est-à-dire l’Eglise de Dieu, nous devons sortir du pèlerinage de ce monde pour retourner à la Jérusalem céleste? Et par qui, sinon par Jésus-Christ, le vrai grand-prêtre, dont Jésus, le grand-prêtre de ce temps, qui bâtit le temple après la captivité, était la figure? Le prophète Zacharie vit ce prêtre en vêtements souillés, vaincre le démon qui l’accusait[^4] ; après quoi on lui ôta ses vêtements souillés et on lui donna un vêtement d’honneur et de gloire ; comme le corps de Jésus-Christ, qui est l’Eglise, après avoir vaincu son ennemi au jugement, à la fin des temps, passera du deuil de l’exil, à la gloire du salut éternel. C’est ce qui est clairement exprimé dans le psaume de la dédicace du temple : « Vous avez changé mon deuil en joie, vous avez déchiré le sac dont j’étais enveloppé, et vous m’avez revêtu d’allégresse, afin que ma gloire vous chante et que je ne sois plus attristé[^7]».

1. Jer. XXIX, 1-7.
2. Jean, I, 47.
3. I Tim. II, 1-4.
4. Matt. XIII, 31, 32.
5. Jer. XXIX, 10; Esd. I.
6. Zach. III.
7. Ps. XXIX, 12,13.

### CHAPITRE XXXVII. TOUT A UN SENS DANS L’ANCIEN TESTAMENT. TÉMOIGNAGE DE L’APÔTRE.

Qui pourrait indiquer, sinon dans un traité spécial, même brièvement, toutes les figures symboliques contenues dans les livres de l’ancienne loi et des Prophètes concernant le Christ ? A moins qu’on n’attribue à l’industrie humaine l’interprétation et l’application au Christ de tous les faits qui se sont passés dans l’ordre des temps. Peut-être des juifs ou des païens pourront-ils l’affirmer; mais tous ceux qui veulent passer pour Chrétiens doivent courber la tête sous l’autorité de l’Apôtre qui nous dit : « Toutes ces choses a leur arrivaient en figure » ; et encore : « Toutes ces choses ont été des figures de ce qui nous regarde[^1]».Car si Ismaël et Isaac, qui étaient deux hommes, figuraient les deux Testaments[^2] ; que faudra-t-il croire de tant de faits, qui n’avaient aucune utilité naturelle, et n’étaient nullement nécessaires? N’ont-ils aucun sens ? Si l’un de nous, qui ne savons pas l’hébreu, c’est-à-dire qui n’en connaissons pas même les caractères, en voyait un mur couvert dans un endroit honorable, serait-il assez sot pour s’imaginer que c’est une manière de peindre une muraille ? Ne comprendrait-il pas au contraire que c’est une écriture, que le sens de ces lettres lui échappe, mais qu’elles ont une signification ? Ainsi quiconque lira avec un coeur droit toutes les choses contenues dans l’Ancien Testament, en sera touché de manière à ne pouvoir douter qu’elles aient un sens.

1. I Cor. X, 10, 6.
2. Gal. IV, 22, 21.

### CHAPITRE XXXVIII. PAR EXEMPLE : LA FORMATION DE LA FEMME, L’ARCHE DE NOÉ, LE SACRIFICE D’ISAAC.

Par exemple : s’il fallait donner une aide à l’homme dans la personne de la femme, était-il nécessaire, était-il utile qu’elle fût formée du côté de l’homme endormi[^3]? S’il fallait fabriquer une arche pour échapper au déluge, était-il besoin ou que les mesures en fussent exactement données et appliquées, ou qu’elles fussent mentionnées dans des écrits qui devaient passer à la postérité? S’il était nécessaire d’y enfermer des animaux, afin de propager les espèces, fallait-il ce nombre précis de sept couples d’animaux mondes, et de deux d’immondes? Sans doute, l’arche avait besoin d’une entrée; mais était-il nécessaire qu’elle fût pratiquée dans le côté et que l’écrivain en fît mention[^4]? On donna à Abraham l’ordre d’immoler son fils; que le but de cet ordre ait été de mettre son obéissance à l’épreuve pour la faire éclater aux yeux de la postérité; qu’il ait été convenable que le fils portât le bois plutôt que son père déjà vieux; que le père n’ait pas eu permission de frapper son fils et de s’infliger une perte aussi cruelle, soit : mais quand même il n’y aurait pas eu de sang répandu, Abraham en eût-il été moins éprouvé? Ou s’il était nécessaire qu’il y eût sacrifice, en quoi ce bélier embarrassé dans un buisson par ses cornes et qui apparaît tout à coup, peut-il suppléer à la victime[^1]? Ainsi tout cela médité attentivement, toutes ces circonstances superflues mêlées aux nécessaires, avertissent d’abord l’âme humaine, c’est-à-dire l’âme raisonnable, qu’il y a un sens, et ensuite l’invitent à le chercher.

1. Gen. II, 18, 21, 22.
2. Id. VI, 14 ; VII, 3.
3. Gen. XXII.

### CHAPITRE XXXIX. LES JUIFS LE NIENT. UNE OPINION ABSURDE DE PHILON.

Les Juifs eux-mêmes, qui se raillent du Christ dont nous reconnaissons la passion, ne veulent pas que tant de paroles et tant d’actions aient été des figures prophétiques; nous les forçons donc à en apprendre de nous la signification; et s’ils s’obstinent à nier qu’il y en ait une, ils ne pourront sauver ces livres d’une si grande autorité, de la honte qui s’attache à des fables absurdes. C’est ce qu’a bien compris un certain Philon, homme d’une vaste érudition, l’un de ceux que les Grecs n’hésitent pas à placer, pour l’éloquence, au niveau de Platon. Il s’est efforcé de donner quelques interprétations, non pour arriver au Christ, auquel il ne croyait pas, mais pour mieux faire ressortir quelle différence il y a entre tout rapporter au Christ, qui est réellement le seul but de ces Ecritures, ou hasarder, en dehors de lui, des conjectures quelconques, même avec tout le talent possible. Il démontre par là combien sont vraies ces paroles de l’Apôtre : « Lorsque vous serez passé au Seigneur, le voile sera enlevé[^3] ». Pour citer un trait de ce Philon : voulant faire entendre que l’arche du déluge avait été construite sur le modèle du corps humain, il en donne la description détaillée, partie par partie. Tant qu’il ne s’agit que des règles des nombres, tout cadre à merveille; rien ne l’empêchant sans doute d’y voir le Christ, puisque le Sauveur du genre humain a apparu dans un corps humain, mais, au fait, rien ne l’y forçait, puisque le corps des autres hommes est aussi un corps humain. Seulement, quand il en vient à la porte, pratiquée au côté de l’arche, tout son génie humain se trouve à bout de conjecture. Et comme il fallait cependant dire quelque chose, il a osé croire, il a osé dire, il a osé écrire que cette porte signifiait les parties inférieures du corps par où sortent l’urine et les excréments. Il n’est pas étonnant que n’ayant pas trouvé la porte, il se soit ainsi égaré. S’il eût passé au Christ, le voile eût été enlevé et il aurait trouvé les sacrements de l’Eglise découlant du côté de cet homme[^1]. Car il avait été prédit : « Ils seront deux en une seule chair[^2] » : c’est pourquoi, dans l’arche, certaines choses se rapportent au Christ, d’autres à l’Eglise, mais en somme, tout revient au Christ. On peut ainsi, dans les autres interprétations des figures répandues dans toutes les divines Ecritures, étudier et comparer le sens de ceux qui y voient le Christ, et le sens de ceux qui, en dehors du Christ, s’efforcent de les détourner à toute autre signification.

1. II Cor. III, 16.
2. Jean, XIX, 34.
3. Gen. II, 21.

### CHAPITRE XL. OPINION DES PAÏENS SUR CE SUJET.

Là-dessus les païens ne nous inquiètent pas; ils n’osent s’opposer à ce que nous entendions comme figures du Christ, non-seulement les paroles, mais les faits, surtout quand nous démontrons que ce que nous regardons comme prophéties, a eu son accomplissement; tandis que, de leur côté, pour faire accepter leurs fables, ils tâchent de les ramener par interprétation à je ne sais quelle physiologie ou théologie, c’est-à-dire à des raisons naturelles ou divines : laissant, d’une part, assez voir ce qu’elles sont, et de l’autre, les tenant dans l’ombre, puisqu’ils se moquent sur leurs théâtres de ce qu’ils honorent dans leurs temples, tout à la fois trop libres en fait de vices, et trop serviles en fait de superstitions.

### CHAPITRE XLI. PROPHÉTIES PLUS CLAIRES. BÉNÉDICTION DE LA RACE D’ABRAHAM.

Du reste, si l’on nous dit que ces choses n’ont pas été faites ou écrites en vue du Christ: même en mettant de côté la parfaite coïncidence des figures avec leur accomplissement; nous pouvons encore confondre nos adversaires par d’autres prophéties claires, manifestes, comme celle-ci, par exemple: «En ta postérité toutes les nations seront bénies ». Cela a été dit à Abraham, à Isaac, à Jacob[^1]. C’est donc avec raison que Dieu s’écrie : « Je suis le Dieu d’Abraham, le Dieu d’Isaac et le Dieu de Jacob[^2]», puisqu’il devait accomplir, dans la bénédiction de toutes les nations, ce qu’il avait promis pour leur postérité. C’est aussi avec raison qu’Abraham, après le serment de son serviteur, lui fit poser la main sous sa cuisse[^3] : sachant que de lui naîtrait la chair du Christ en qui nous ne prédisons plus que les nations seront bénies, mais en qui nous voyons qu’elles sont bénies suivant la prédiction.

1. Gen. XXII, 18, XXVI, 4, XXVIII, 14.
2. Ex. III, 6.
3. Gen. XXIV, 2, 9.

### CHAPITRE XLII. PROPHÉTIE DE JACOB EXPLIQUÉE.

Je voudrais savoir, ou plutôt j’aime mieux ignorer avec quel aveuglement d’esprit, Fauste a lu le passage où Jacob, ayant appelé ses fils, leur dit : « Assemblez-vous, afin que je vous annonce ce qui doit arriver dans les derniers jours; rassemblez-vous et écoutez, fils de Jacob; écoutez Israël, votre père ». Ici personne ne peut mettre en doute que le rôle de Prophète soit en pleine évidence. Écoutons donc ce qu’il dit à son fils Juda, par la tribu duquel le Christ est venu de la race de David selon la chair », au témoignage de l’Apôtre[^8]: « Juda, que tes frères te louent; tes mains seront sur le dos de tes ennemis; les fils de ton père s’inclineront devant toi. Juda est comme un jeune lion, le fils de ma semence; tu étais couché et tu t’es levé, tu as dormi comme un lion et comme un lionceau; qui l’éveillera? Le prince ne manquera pas à Juda, ni le chef à sa postérité, jusqu’à ce que vienne ce qui lui a été réservé ; et il sera l’attente des nations, liant son ânon à la vigne et le fils de l’ânesse au cilice; il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang de la vigne: ses yeux seront plus brillants que le vin et ses dents plus blanches que le lait[^9] ». Que tout cela soit mensonge, que tout cela suit obscurité, si cela n’a pas brillé dans le Christ de tout l’éclat de la lumière; s’il n’est pas loué par ses frères les Apôtres, et par tous les cohéritiers qui cherchent sa gloire et non la leur; si ses mains ne sont pas sur le dos de ses ennemis; si tous ses adversaires ne sont pas abaissés, courbés jusqu’à terre, par l’accroissement des peuples chrétiens; si les fils de Jacob ne se sont pas inclinés devant lui, dans le reste qui a été sauvé selon l’élection de la grâce[^1] ; s’il n’est pas lui-même le lionceau, puisqu’il est devenu petit enfant par sa naissance : c’est pourquoi on ajoute : «Le fils de ma semence». On rend d’ailleurs raison de ce mot de lionceau, quand on dit dans un autre endroit : « Ce lionceau est plus fort que les bêtes de charge[^2] » : c’est-à-dire, quoique petit, il est plus fort que des animaux plus grands. S’il n’est pas monté en se couchant sur la croix, quand il baissa la tête et rendit l’esprit; s’il n’a pas dormi comme un lion, puisqu’il n’a point été vaincu, mais vainqueur dans la mort même; et comme un lionceau, puisqu’il est mort dans ce qui était né; si celui qu’aucun homme n’a vu ni ne peut voir[^3], ne l’a pas ressuscité des morts. Par ces mots, en effet : « Qui l’éveillera ? » on exprime assez l’idée de quelqu’un d’inconnu: si le prince a manqué à Juda, et le chef à sa postérité, jusqu’à ce que soit venu ce qui avait été promis et comme réservé. Il y a, en effet, des histoires authentiques et certaines, provenant des Juifs eux-mêmes, qui constatent qu’Hérode fut le premier étranger qui régna sur eux et dans le temps même où le Christ est né[^4]. Le roi n’a donc pas manqué à la race de Juda, jusqu’à ce que vînt ce qui lui avait été réservé: Mais comme les Juifs fidèles n’ont pas seuls profité des promesses, voyez ce qui suit : « Et il sera l’attente des nations». « Il a lui-même lié son ânon à la vigne », c’est-à-dire son peuple, en prêchant dans le cilice et en criant. « Faites pénitence : car le royaume des cieux approche[^5] ». Or, nous savons que le peuple des gentils est comparé à l’ânon, sur lequel il s’assit, et qu’il conduisit dans Jérusalem[^6], c’est-à-dire dans la vision de paix, en enseignant ses voies à ceux qui sont doux. S’il n’a pas lavé sa robe dans le vin : car c’est la glorieuse Église qu’il fait paraître devant lui, n’ayant ni tache ni ride[^7]; à qui il est dit par la voix d’Isaïe : « Quand vos péchés seraient rouges comme l’écarlate, je les rendrai blancs comme la neige[^10] ». Et comment, sinon par la rémission des péchés? Et dans quel vin, sinon dans celui dont il est dit « qu’il sera répandu pour beaucoup en rémission des péchés[^11]? » Car il est lui-même la grappe de raisin suspendue au bois[^12]. Aussi voyez ce qu’on ajoute : « Et son manteau dans le sang de la vigne ». Or, que ses yeux soient plus brillants que le vin, ils le savent, ceux des membres de son corps à qui il est donné de voir, dans une sainte ivresse qui rend leur esprit étranger à tout ce que le temps entraîne dans son corps, de contempler, dis-je, l’éternelle lumière de la sagesse. C’est pourquoi nous avons cité plus haut ce mot de Paul «Car si nous sommes emportés hors de nous-mêmes, c’est pour Dieu ». Cependant, comme il ajoute : « Si nous sommes plus retenus, c’est pour vous[^13] », les petits enfants mêmes qu’il faut nourrir avec du lait ne sont pas délaissés[^14], car on lit à la suite : « Et ses dents sont plus blanches que le lait».

1. Rom. I, 3.
2. Gen. XLIX, 1, 2, 8-12.
3. Rom. XI, 5.
4. Prov. XXX, 30.
5. I Tim. VI, 16.
6. Matt. II, 3, 7.
7. Id. III, 2.
8. Id. XXI, 2-10.
9. Eph. V, 27.
10. Is. I, 23.
11. Matt. XXVI, 28.
12. Num. XIII, 24.
13. II Cor. V, 13.
14. Hébr. V, 12.

### CHAPITRE XLIII. ON NE PEUT TOUT CITER. LE CHRIST PROPHÉTISÉ DANS LES PSAUMES.

Insensés, que répondez-vous à cela ? Car enfin tout cela est clair, cela ne réfute pas seulement vos objections calomnieuses, mais dissipe jusqu’aux moindres nuages. Cherchez d’abord dans ces livres des témoignages de ce genre, commencez par y ajouter foi. Je ne puis les rappeler tous, parce que cela dépasserait les bornes; je ne puis en citer beaucoup, parce que je serais long ; cependant je ne voudrais pas me contenter d’un petit nombre, de peur que ceux qui ne lisent pas les autres ne croient que tout se borne là, et aussi de peur que le lecteur fidèle et intelligent, en trouvant beaucoup d’autres passages plus clairs, ne me blâme d’avoir produit de préférence ceux qui ont pu me tomber sous les yeux. Vous en trouverez en effet beaucoup qui n’auront aucun besoin de commentaire, ou au moins d’un commentaire :-comme celui que je viens de faire sur les paroles de Jacob. Qui a besoin, par exemple, de commentateur, quand il lit: « Il a été conduit au sacrifice comme un agneau? » et tous ces textes si nombreux, si évidents : « Nous avons été guéris par ses meurtrissures; il a lui-même porté nos iniquités[^1] ? » Qui ne croira pas entendre chanter l’Evangile, quand il lira: « Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os; ils m’ont regardé, ils m’ont considéré attentivement; ils se sont partagé mes vêtements, ils ont tiré ma robe au sort ? » Qui donc, à moins d’être absolument aveugle, ne voit déjà l’accomplissement de cette prophétie : « Toutes les contrées de la terre se souviendront et se convertiront au Seigneur, toutes les nations se prosterneront en sa présence[^2]? » Et ces mots de l’Evangile : « Mon âme est triste jusqu’à la mort[^3] » ; et ceux-ci : « Maintenant mon âme est troublée[^4] », ne les a-t-on pas déjà entendus dans le psaume: « Je me suis endormi tout troublé? » Et pourquoi s’est-il endormi ? Par le fait de ceux qui criaient : « Crucifiez-le, crucifiez-le ! » Le même psaume ne nous les désigne-t-il pas d’avance : « Enfants des « hommes, leurs dents sont des armes, leur « langue est un glaive aigu?, » Mais qu’ont-ils fait, en quoi ont-ils nui à celui qui devait ressusciter, monter au-dessus des cieux, et.posséder toute la terre par la gloire de son nom? Voyez si le Psalmiste a gardé le silence là-dessus: car il ajoute: « Elevez-vous, Seigneur, au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate sur toute la terre[^5] ». Qui a jamais hésité à entendre du Christ ces paroles : « Le Seigneur m’a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd’hui ; demandez-moi et je vous donnerai les nations pour héritage, et la terre entière pour empire[^6] ». Qui a le droit d’appliquer à un autre les paroles de Jérémie sur la sagesse : « Il l’a donnée à son fils Jacob, et à Israël son élu : après cela, il a été vu sur la terre, il a habité avec les hommes[^7] ».

1. Is. LVIII, 7, 5.
2. Ps. XXI, 17, 18, 19, 28.
3. Matt. XXVI, 38.
4. Jean, XII, 27.
5. Ps. LVI, 5, 6.
6. Id. II, 7, 8.
7. Bar. III, 37, 38.

### CHAPITRE XLIV. PROPHÉTIE DE DANIEL ACCOMPLIE. APPLICATION AUX JUIFS ET AUX MANICHÉENS.

Qui ne reconnaîtra ce même Sauveur dans Daniel, quand le fils de l’homme est offert à l’Ancien des jours et reçoit de lui un règne sans fin, pour que toutes les nations lui obéissent[^8]? Bien plus, si vous faites attention au lieu même dont le Seigneur a parlé d’après la prophétie de Daniel : « Quand vous verrez l’abomination de la désolation, prédite par le prophète Daniel, régnant dans le lieu Saint, que celui qui lit, comprenne[^1] » ; si vous supputez les semaines d’années et tenez compte de leur nombre, non-seulement vous trouverez là le Christ, mais même le temps où il a dû venir pour souffrir. Du reste, sans calcul de temps, par la seule évidence des faits accomplis, nous confondons les Juifs avec qui il s’agit d’examiner, non pas si le Christ est notre Sauveur, mais s’il est déjà venu. Or, ils sont convaincus parles faits les plus manifestes, non-seulement par la conversion si éclatante, si incontestable, de toutes les nations qui devaient un jour lui être soumises, d’après les prédictions de l’Ecriture elle-même, (autorité irrécusable pour eux) ; mais encore par tout ce qui s’est accompli au sein de leur propre nation, par exemple, la destruction du Sanctuaire; la cessation des sacrifices, du sacerdoce, de l’onction primitive : toutes choses que Daniel avait prédites pour l’époque même où il annonçait clairement que le Saint des saints recevrait l’onction[^2]. Or, tomme tout cela s’est réalisé, on leur demande où est le Saint des saints, et ils ne savent que répondre. D’ailleurs comment discuteraient-ils avec nous, non pas sur la personne du Christ, mais sur le temps de son arrivée, s’ils ne savaient parfaitement qu’il a été annoncé dans leurs livres? Pourquoi demandent-ils à Jean s’il est le Christ[^3]? Pourquoi disent-ils au Seigneur lui-même : « Jusqu’à quand tiendrez-vous notre esprit en suspens ? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous ouvertement[^4] ». Pourquoi Pierre, André et Philippe disent-ils à Nathanaël : « Nous avons trouvé le Messie ce qu’on interprète par le Christ[^5] », sinon parce que ce nom était connu de ce peuple par les saintes Ecritures et était l’objet de son attente ? Car aucune autre nation n’a des rois et des prêtres appelés christs, et dont l’onction symbolique ne dût cesser qu’à l’arrivée de Celui dont ils étaient la figure[^6]. Les Juifs ne voyaient dans leurs christs que ce Christ unique en qui ils espéraient un libérateur ; mais, aveuglés par un secret dessein de la justice divine, en ne songeant qu’à sa puissance, ils n’ont pas compris l’infirmité dans laquelle il est mort pour mus..Aussi savons-nous que c’est d’eux que ces paroles du livre de la Sagesse ont été dites d’avance : « Condamnons-le à la mort la plus infâme : car il sera traité selon ses paroles ; s’il est vraiment Fils de Dieu, Dieu prendra sa défense, et le délivrera des mains de ses ennemis. Ils ont pensé ainsi et ils se sont trompés : car leur malice les a aveuglés[^7] ». Et c’est avec la plus grande vérité qu’on peut aussi appliquer ce passage à ceux qui, au milieu de tant de témoignages, malgré un tel ensemble de prophéties, malgré tant de faits si visiblement accomplis, nous disent encore que le Christ n’a point été annoncé par les Ecritures. Et s’ils ne cessent de le .répéter, nous pouvons aussi leur donner sans fin des preuves, avec l’aide de Celui qui nous a procuré une telle abondance de témoignages contre les calomnies et les erreurs des hommes, que nous n’avons pas même besoin de revenir sur ce que nous avons déjà dit.

1. Dan. VII, 13,14.
2. Dan. IX, 27 ; Matt. XXIV, 15.
3. Dan. IX, 24, 27.
4. Jean, I, 19.
5. Id. X, 24.
6. Id. I, 41.
7. I Rois, X, 1, 2 ; Ex. XXIX.
8. Sag. II, 18, 21.

### CHAPITRE XLV. INCONSÉQUENCE DE FAUSTE.

Passons, mais non sans répugnance, à un autre subterfuge de Fauste, qu’il regarde, ce me semble, comme un tour des plus heureux, et auquel le réduit l’éclat éblouissant des prophéties. Il ne faut pas qu’on s’imagine qu’il ait dit quelque choses parce qu’on se donne la peine de lui répondre. Quel est en effet l’homme assez insensé pour avancer que la foi est faible quand on ne croit pas au Christ sans témoignage? Je voudrais que les Manichéens me disent sur quel témoignage ils auraient eux-mêmes cru au Christ. Ont-ils entendu la voix du ciel dire : « Celui-ci est mon Fils[^2]? » Fauste veut en effet que nous ajoutions surtout foi à cette voix, lui qui n’admet pas de témoignages humains sur le Christ, comme si la connaissance de cette voix avait pu nous parvenir sans le témoignage de l’homme, et quand il est manifeste qu’elle ne nous est pas parvenue autrement, au point de faire dire à l’Apôtre : «Mais comment invoqueront-ils Celui en qui ils n’ont point cru? Ou comment croiront-ils à celui qu’ils n’ont pas entendu ? Et comment entendront-ils, si personne ne les prêche ? Et comment prêchera-t-on, si on n’est pas envoyé?

Comme il est écrit: Qu’ils sont beaux les o pieds de ceux qui annoncent la paix, qui annoncent le bonheur[^1] ! » Vous voyez clairement comment le témoignage;des Prophètes appuie la prédication de la doctrine apostolique. Pour ne pas livrer au mépris et faire traiter de fables ce qu’annonçaient les Apôtres, on démontrait que les Prophètes l’avaient dit d’avance ; parce que, bien que les miracles vinssent à l’appui, il n’eût pas manqué de gens (comme on en entend encore aujourd’hui), qui les eussent attribués tous à la puissance de la magie, si le témoignage des Prophètes ne leur eût interdit une telle pensée. Personne, en effet, n’eût osé dire que les Apôtres s’étaient créé, à l’aide de la magie, longtemps avant leur naissance, des Prophètes pour les annoncer. Mais Fauste nous défend de croire au vrai Christ sur le témoignage des Prophètes hébreux, lui qui a cru aux erreurs des Perses sur le faux Christ.

1. Matt. III, 17, XVII, 5.
2. Rom. X, 14, 15.

### CHAPITRE XLVI. CARACTÈRE DE LA FOI SIMPLE.

Mais la doctrine catholique enseigne qu’il faut d’abord nourrir de foi simple l’esprit du chrétien, précisément pour le rendre capable de comprendre les vérités supérieures et éternelles. C’est en effet ce que dit le Prophète : « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas[^2]». Et cette foi simple est celle par laquelle, avant de connaître la science suréminente du Christ pour être remplis de toute la plénitude de Dieu[^3], nous croyons que ce n’est pas sans raison que le mystère d’humilité, par lequel il est né et a souffert comme un homme, a été prédit si longtemps d’avance par des Prophètes, par une nation prophétique, par un peuple prophétique, par un royaume prophétique ; et que dans cette folie, qui est plus sage que les hommes, dans cette infirmité, qui est plus forte que les hommes[^4], il se cache quelque chose de grand pour notre , justification et notre glorification. Là en effet sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science[^5], qui ne s’ouvrent point pour celui qui a rejeté avec mépris la nourriture que lui transmettait la chair de sa mère, c’est-à-dire le lait nourrissant qui lui venait par les mamelles des Apôtres et des Prophètes; qui, dédaignant la nourriture de l’enfant, comme s’il était parvenu à la maturité de l’âge, s’est précipité sur les mets empoisonnés de l’hérésie plutôt que sur l’aliment de la sagesse, pour lequel il avait la témérité de se croire disposé. Ainsi donc, ce que nous disons de la nécessité de la foi simple, n’est point en contradiction avec ce que nous disons de la nécessité de croire aux Prophètes; bien plus, ces deux points se rattachent, car il faut que l’esprit soit purifié et fortifié par la foi aux Prophètes, pour être capable de comprendre Celui qui parlait ainsi par la bouche des Prophètes.

1. Id. VII, 9.
2. Eph. III, 19.
3. I Cor. I, 25.
4. Col. II, 3.

### CHAPITRE XLVII. LES MANICHÉENS NE PEUVENT JUGER LA CONDUITE DES PROPHÈTES. FOI D’ABRAIIAM PROPOSÉE POUR MODÈLE.

Mais, dit-on; s’ils ont prophétisé le Christ, ils ont vécu d’une manière peu digne et peu conforme à leur dignité de prophètes. Comment le savez-vous? Etes-vous dans le cas de juger ce que c’est que de bien ou mal vivre, vous qui faites consister la justice à ne pas manger un melon insensible, plutôt que de donner à manger à un pauvre qui meurt de faim ? Quant aux enfants catholiques, avant de savoir en quoi consiste la justice parfaite de l’âme humaine, et quelle différence il y a entre celle après laquelle on soupire, et celle par laquelle on vit ici-bas : il leur suffit de penser de ces hommes ce que nous recommande la saine doctrine de l’Apôtre: « Le juste vit de la foi[^1]. Abraham crut à Dieu et « cela lui fut imputé à justice. Car l’Ecriture, prévoyant que Dieu justifierait les nations par la foi, l’annonça d’avance à Abraham, en disant : Toutes les nations seront bénies en ta postérité[^2]». Voilà ce qu’enseigne l’Apôtre. A cette voix si claire, si connue de tout le monde, si vous vous réveilliez de vos songes trompeurs, vous suivriez les traces de notre père Abraham, et, avec toutes les nations, vous seriez bénis en sa postérité. «Car», nous dit l’Apôtre, « il reçut la marque de la circoncision, le sceau de la justice de la foi, qui est dans l’incirconcision, afin d’être le père de tous les croyants incirconcis, pour que la foi leur fût aussi imputée à justice, et afin d’être le père de la circoncision, non-seulement des circoncis, mais aussi de ceux qui suivent les traces de la foi qui est dans notre père Abraham, encore incirconcis[^3] ». La justice de la foi d’Abraham nous ayant été offerte pour modèle, afin que nous aussi, justifiés par la foi, nous soyons en paix avec Dieu, nous devons étudier la vie de celui qui nous a donné cet exemple, et non le blâmer, de peur d’être rejetés du sein maternel de l’Eglise, comme des avortons, avant d’avoir été formés et perfectionnés par une conception solide.

1. Rom. I, 17.
2. Gal. III, 6, 8.
3. Rom. IV, 11, 12.

### CHAPITRE XLVIII. CONCLUSION. LE SAINT DOCTEUR RÉPONDRA PLUS EN DÉTAIL AUX OBJECTIONS DE FRUSTE SUR LES PATRIARCHES.

Voilà la courte réponse que j’ai à faire à Fauste sur les moeurs des patriarches et des Prophètes, par la voix de nos petits enfants, au nombre desquels je me compte moi-même, pourvu que je ne blâme pas la conduite des saints de l’antiquité, quand même je ne comprendrais pas le côté mystérieux de leur vie. Cette vie, les Apôtres nous l’ont recommandée avec éloge dans leur Evangile, comme ces Prophètes avaient eux-mêmes prédit les Apôtres ; en sorte que les deux Testaments se crient l’un à l’autre, comme les deux Séraphins : « Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées[^1] ». Quand Fauste accusera, non pas d’une manière générale et vague, comme il l’a fait ici, mais précise et détaillée, les actes des patriarches et des Prophètes, alors le Seigneur leur Dieu, qui est aussi le nôtre, m’aidera à lui donner des réponses convenables et spéciales sur chaque point. Maintenant Fauste, le manichéen, blâme ces personnages, et Paul, l’apôtre, les loue : c’est à chacun de voir auquel ajouter foi.

1. Is. VI, 3.

## LIVRE TREIZIÈME. LE CHRIST DE L’ÉVANGILE PRÉDIT.

C’est le Christ de l’Evangile que les prophéties ont annoncé, comme leur réalisation le prouve. — Manès n’est point son apôtre. — L’aveuglement des Juifs. — Les oracles païens. — Système absurde des Manichéens.

### CHAPITRE PREMIER. FAUSTE REJETTE LES PROPHÉTIES SUR LE CHRIST. ON NE PEUT LES ADMETTRE SANS FAIRE UN CERCLE VICIEUX.

Fauste. Comment honorez-vous le Christ, puisque vous rejetez les Prophètes, selon les prédictions desquels on dit qu’il a dû venir ? —A y regarder de près, je ne sais si l’on peut prouver que quelques Prophètes hébreux aient annoncé notre Christ, c’est-à-dire le Fils de Dieu. Mais quand cela serait, que nous importe? Ce reproche s’adresse à ceux qui, convertis du judaïsme au christianisme, sur le témoignage des Prophètes, dites-vous, les ont ensuite mis de côté, en véritables ingrats. Quant à nous, nous sommes gentils par nature, c’est-à-dire de ceux que Paul appelle incirconcis[^1], nés sous une autre loi, sous ces autres Prophètes que le paganisme appelle vates, et plus tard convertis de ceux-ci au christianisme. Nous n’avons pas été Juifs d’abord, pour passer ensuite au christianisme, en ajoutant justement foi aux Prophètes hébreux; mais nous sommes venus, attirés par la seule renommée de l’éclat des vertus et de la sagesse de notre libérateur Jésus-Christ. Si j’étais donc encore attardé dans la religion de mes pères et qu’un prédicateur vînt me prêcher le Christ d’après les Prophètes, je le regarderais certainement comme un fou, lui qui s’efforcerait de prouver des choses douteuses par d’autres plus douteuses, à moi gentil et professant un culte bien différent du sien. Qu’eût-il fallu en effet, sinon me persuader que je dois d’abord croire aux Prophètes et ensuite au Christ par les Prophètes ? Or, pour cela, il faudrait d’autres Prophètes qui me fissent croire à ceux-ci. Par conséquent, si vous voulez que, j’admette le Christ sur la foi des Prophètes, sur la foi de qui admettrai-je les Prophètes eux-mêmes? Me répondrez-vous: Sur la foi du Christ, en sorte que l’un s’appuie sur l’autre, le Christ sur les Prophètes et les Prophètes sur le Christ? Mais un païen, libre des deux côtés, ne croirait ni aux Prophètes parlant du Christ, ni au Christ parlant des Prophètes. Donc, quiconque passe de la gentilité au christianisme ne doit rien qu’à sa foi. Et pour éclaircir par un exemple ce que nous disons ici, supposons que nous avons un païen à instruire et que nous lui disons : Croyez au Christ parce qu’il est Dieu. Comment le prouvez-vous ? répondra-t-il. — Par les Prophètes. — Quels Prophètes? — Ceux des Hébreux. — Mais je n’y crois pas du tout, nous dirait-il en souriant. — Pourquoi, répliquerons-nous, puisque le Christ confirme leurs témoignages? —Eh ! répondra-t-il en riant encore plus fort, je ne crois pas au Christ. — Que résultera-t-il de tout cela ? Ne serons-nous pas embarrassés, et le païen, se moquant de notre maladresse, ne retournera-t-il pas à ses idoles? Donc, comme je l’ai dit, les témoignages des Hébreux sont sans utilité pour l’Eglise chrétienne, composée de païens beaucoup plus que de juifs. Sans doute, s’il y a, comme on le dit, quelques prédictions touchant le Christ, venant de la Sibylle, ou de Mercure, surnommé Trismégiste, ou d’Orphée, ou de quelque autre devin du paganisme, cela pourra un peu aider à notre foi, de nous qui passons de la gentilité au christianisme ; mais les témoignages des Hébreux, à supposer qu’ils soient vrais, nous sont inutiles avant la conversion, superflus après; parce que, avant, nous n’y pouvons pas croire, et que, après, nous n’en avons nul besoin.

1. Eph. II, 11.

### CHAPITRE II. COMBIEN L’OBJECTION DE FAUSTE EST RIDICULE.

Augustin. La longueur de notre réponse précédente nous autorise à abréger celle-ci. Je pense, en effet, que celui qui l’a lue doit rire d’un homme qui débite de telles extravagances et ose encore dire que les Prophètes hébreux n’ont pas annoncé le Christ ; quand le nom même du Christ n’a existé que chez ce seul peuple, qu’il y a été exclusivement réservé au roi et au prêtre[^1], et qu’il n’en a disparu que lors de l’avènement de celui qu’ils figuraient[^2]. Que les Manichéens eux-mêmes nous disent de qui ils ont appris ce nom. Si c’est de Manès, je demande pourquoi ils ont cru à Manès, pour ne rien dire des autres; je demande pourquoi dès Africains ont cru à un Perse, quand Fauste blâme les Romains, les Grecs, ou d’autres peuples d’avoir cru à des Prophètes hébreux, à des étrangers, en ce qui concerne le Christ, et prétend que les prédictions de la Sibylle, d’Orphée ou de tout autre oracle païen seraient plus propres à inspirer la foi au Christ-: oubliant qu’on ne récite celles-ci dans aucune église, tandis que les Prophètes hébreux sont connus de tous les peuples et amènent une foule innombrable de fidèles à la foi chrétienne. Mais dire que l’es prophéties hébraïques sont incapables de déterminer les gentils à croire au Christ, quand nous voyons toutes les nations croire au Christ à cause de ces prophéties, c’est porter la folie jusqu’au ridicule.

1. Ex. XXIX ; I Rois, X, 1 ; Ex. XIX.
2. Dan. IX, 24.

### CHAPITRE III. LE CHRIST ANNONCÉ PAR LES PROPHÈTES EST LE VÉRITABLE.

Le Christ annoncé par les Hébreux vous déplait; et cependant tous les peuples, chez qui, selon vous, les prophéties hébraïques sont sans autorité, croient au Christ que les Hébreux ont annoncé, en recevant l’Evangile « que Dieu », nous dit l’Apôtre, « avait promis auparavant par ses Prophètes dans les saintes Ecritures, touchant son Fils, qui lui est né de la race de David selon la chair[^3] ». C’est pourquoi le prophète Isaïe a dit : « Il y aura un rejeton de Jessé, qui se lèvera pour régner sur les nations : les nations espèreront en lui[^4] »; et encore : « Voilà que la Vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel[^5] ce qui est interprété par Dieu avec nous[^6] ». Et que nos adversaires ne s’imaginent pas que les Prophètes hébreux n’ont annoncé le Christ que comme homme; ce à quoi Fauste semble faire allusion quand il dit : Notre Christ Fils de Dieu : comme si les Hébreux n’appelaient pas aussi leur Christ Fils de Dieu. Voilà que nous démontrons, d’après la prophétie hébraïque, que le Christ-Dieu est fils de la Vierge. En effet, de peur que les Juifs charnels ne crussent qu’il n’y avait autre chose dans le Christ que ce qui est né homme pour nous de la race de David, le Seigneur lui-même les ramène à la prophétie de ce même David, en leur demandant ce qu’il leur semblait du Christ, de qui ils le disaient fils : comme ils lui répondaient: « De David », de peur, dis-je, que leur foi ne se bornât là, et qu’ils ne perdissent de vue l’Emmanuel, que l’on interprète par, Dieu avec nous, il leur répliqua : « Comment donc David lui-même l’appelle-t-il, au moment de l’inspiration, son Seigneur, disant: Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu’à ce que je fasse de vos ennemis l’escabeau de vos pieds ?[^1] » Voilà, dis-je, que nous démontrons le Christ-Dieu par la prophétie hébraïque; montrez-nous, de votre côté, quelqu’une de vos prophéties qui vous ait seulement appris le nom du Christ.

1. Rom. I, 2, 3.
2. Is. XI, 10.
3. Id. VII, 14.
4. Matt. I, 23.
5. Matt. XXII, 42-44.

### CHAPITRE IV. MANÈS N’EST POINT APÔTRE DU CHRIST; IL NE S’APPUIE SUR AUCUNE AUTORITÉ.

Car votre Manès n’a point été le prophète du Christ à venir : par le plus impudent des mensonges, il s’en dit l’apôtre ; quand il est constant que: cette hérésie est postérieure, non-seulement au temps de Tertullien, mais même à celui de Cyprien. Cependant toutes ses épîtres commencent ainsi : « Manès, apôtre de Jésus-Christ». Pourquoi avez-vous cru à sa parole pour ce qui concerne le Christ? Quel témoin de son apostolat vous a-t-il produit? Et le nom même du Christ, que nous savons n’avoir été porté que dans la nation juive par les, prêtres et par les rois, au point que ce n’est pas seulement tel ou tel homme, mais la nation entière et tout le royaume qui a été prophète du Christ et du royaume chrétien : ce nom, dis-je, pourquoi l’a-t-il pris, pourquoi. l’a-t-il usurpé, lui, qui vous défend de croire aux Prophètes hébreux pour faire de vous, faux et imposteur apôtre qu’il est, de faux disciples d’un faux christ? Qu’à la fin, pour ne pas s’entendre dire : Tu mens, il vous ait aussi produit quelques prophètes qui auraient, selon lui, annoncé son christ, j’y consens; mais que direz-vous à ce catéchumène,dont Fauste parlait tout-à-l’heure, s’il ne veut croire ni à ces prophètes ni à lui? Invoquera-t-il en sa faveur le témoignage de nos apôtres? Ce ne seront pas eux qu’il produira, je pense, mais il ouvrira leurs livres : et tout en les ouvrant, il verra qu’ils se déclarent contre lui et non pour lui. Car là nous lisons et nous enseignons que le Christ est né de la Vierge Marie, que le Fils de Dieu est sorti de la race de David selon la chair[^1]. Dira-t-il que ces livres sont falsifiés? alors il attaque l’autorité de ses propres témoins. Mais s’il en produit d’autres, les livres de ceux qu’il appelle: ai Nos o apôtres», comment leur donnera-t-il l’autorité, lui qui repousse celle que les Apôtres du Christ ont eux-mêmes établie dans toutes les églises, pour être transmise à la postérité, appuyée sur leurs recommandations? Comment celui à qui je ne crois pas, me produit-il des Ecritures pour m’inspirer de la confiance en lui, et s’efforce-t-il de leur donner de l’autorité, alors que je n’ai aucune foi à sa parole?

1. Matt. I, 22-25; Luc, II, 7 ; Rom. I, 3.

### CHAPITRE V. LA RENOMMÉE QUE FAUSTE INVOQUE, LE CONFOND A L’ÉGARD DU CHRIST.

Si vous avez cru au Christ sur la foi de la renommée (c’est ce que, dans son extrême embarras, Fauste insinue en passant, évidemment pour ne pas être forcé à produire des livres dont l’autorité est nulle, ou à en accepter dont l’autorité lui est contraire) ; si, dis-je, vous avez cru au Christ sur la foi de la renommée, voyez si c’est là un témoin convenable, et prenez bien garde à l’abîme où vous vous précipitez, car la renommée publie de vous bien du mal auquel vous ne voulez pas qu’on croie. Et pourquoi voulez-vous qu’elle soit véridique quand elle parle du Christ, et mensongère quand elle parle de vous? Et si j’ajoute que vous êtes en contradiction avec la renommée même, à propos du Christ? En effet, il y en a une plus claire, une plus dominante encore, qui remplit les oreilles, les esprits, les langues de tous les peuples, celle qui nous fait voir dans le Christ né, suivant les Ecritures hébraïques, de la race de David, l’accomplissement de ce qui y est écrit et de ce qui a été promis à Abraham, à Isaac, à Jacob : « En ta postérité seront bénies toutes les Nations[^1] ». Que répondrez-vous ? A qui croirez-vous touchant le Christ, vous qui rejetez les témoins étrangers? Or, l’autorité de nos livres, fortifiée par le consentement de tant de nations, par la succession des Apôtres, des évêques et des conciles, vous est contraire ; et celle des vôtres est nulle, parce qu’elle n’est produite que par un petit nombre d’hommes et par des hommes qui adorent un Dieu faux et un Christ menteur. Aussi s’élève-t-elle contre leur doctrine mensongère, moins qu’on ne les regarde eux-mêmes comme de faux imitateurs de leur Dieu et de leur Christ. Or, la renommée, si on la consulte fait de vous des hommes très-mauvais, et elle ne cesse de prêcher contre vous le Christ né de la race de David. Vous n’avez pas entendu la voix du Père, descendant du ciel[^2], vous n’avez pas vu les oeuvres que le Christ donnait comme des témoignages en sa faveur; pour tromper sous un masque de christianisme, vous avez l’air d’accepter les livres où ces choses sont écrites, mais pour échapper aux textes qui vous y condamnent, vous les dites falsifiés. Vous nous présentez le Christ disant : « Si vous ne me croyez pas, croyez à mes oeuvres[^3] »; et encore : « C’est moi qui rends témoignage de moi-même : mais il rend aussi témoignage de moi, mon Père qui m’a envoyé[^4] » :et vous ne voulez pas qu’on vous le cite quand il dit : « Scrutez les Ecritures, puisque vous pensez avoir en elles la vie éternelle; car ce sont elles qui rendent témoignage de moi » ; et encore : « Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi ; car c’est de moi qu’il a écrit[^5]» ; et ailleurs, « Ils ont Moïse et les Prophètes, qu’ils les écoutent » ; et encore

« S’ils n’écoutent: point Moïse et les Prophètes, quand même quelqu’un des morts ressusciterait, ils ne croiraient pas[^6] ». Comment en êtes-vous venus là? Sur quoi vous appuyez-vous? Vous rejetez les Ecritures confirmées et recommandées par une si grande autorité, vous ne faites pas de miracles, et, quand vous en feriez, nous nous en défierions, d’après l’avertissement que nous adonné le Seigneur « Il s’élèvera de faux christs et de faux prophètes, et ils feront des signes et beaucoup de prodiges, en sorte qu’ils tromperont même les élus, s’il est possible : voilà que je vous l’ai prédit[^7] ». Tant il tenait à ce qu’on ne crût rien contre le témoignage des Ecritures, contre une autorité qui se démontre par les faits, qui nous montre accompli et réalisé dans la suite des temps ce qu’elle nous avait annoncé si longtemps d’avance !

1. Gen. XXII, 18, XXVI, 4, XXVIII, 14.
2. Matt. III, 7; XVII, 5.
3. Jean, X , 38.
4. Id. VIII, 18.
5. Id. V, 39, 46.
6. Luc, XVI, 29, 31.
7. Matt. XXIV, 24, 25.

### CHAPITRE VI. SYSTÈME ABSURDE DES MANICHÉENS, EXHORTATION A ENTRER DANS L’ÉGLISE.

Il ne vous reste plus qu’à présenter une raison, tellement certaine, dites-vous, tellement irréfutable, que la vérité s’en fait jour par elle-même, sans qu’il y ait besoin ni de l’appui des témoins ni de l’autorité des miracles. Que dites-vous donc? qu’enseignez-vous ? quelle est cette raison ? quelle est cette vérité? Une fable aussi longue que vaine, un jeu d’enfant, un caquet de femme, un conte de vieille : tronquée au commencement, putride au milieu, ruineuse à la fin. Quand, à propos du commencement, on vous demande ce qu’aurait fait le peuple des ténèbres au Dieu immortel, invisible, incorruptible, s’il avait refusé de combattre avec lui; quand, à propos du milieu, on vous demande comment peut être incorruptible, incapable de souillure, un Dieu dont vous mangez et digérez les membres dans les fruits et les légumes, et que vous broyez pour le purifier; quand, à propos de la fin, on vous demande ce qu’a fait une âme misérable, pour être punie d’une captivité perpétuelle dans un lieu de ténèbres, elle qui a été souillée par la faute d’un autre, et non par la sienne, et qui n’a pu se purifier, parce que son Dieu lui a manqué et l’a lui-même plongée dates le vice : quand on vous fait ces questions et que vous hésitez, et que vous ne savez que répondre, on repousse avec mépris vos livres si nombreux, si grands, si précieux, on déplore amèrement ces travaux d’antiquaires, ces misérables paperasses, ce pain mensonger. Si donc vous n’avez pour vous ni l’autorité des anciennes Ecritures, ni le pouvoir des miracles, ni la pureté des moeurs, ni l’appui de la raison, retirez-vous tout confus et revenez en confessant que le Christ est le Sauveur de tous ceux qui croient en lui ; car les temps présents nous montrent son nom et son Eglise comme les temps anciens nous les ont annoncés, non par quelque imposteur sorti d’un antre ténébreux, mais par, une nation particulière, par un royaume spécial, établi et maintenu pour prédire de lui en figures tout ce que les faits expriment aujourd’hui, et afin que les Prophètes écrivissent alors ce que les Apôtres nous prêchent comme des faits accomplis.

### CHAPITRE VII. LA LECTURE DES PROPHÉTIES ACTUELLEMENT RÉALISÉES, CONVAINQUERAIT UN CATÉCHUMÈNE.

Prenez donc un gentil à instruire : tâche où Fauste a ri de notre impuissance et à laquelle il a lui-même défailli, non d’une manière ridicule, mais d’une manière déplorable. Si nous disons à ce gentil : Croyez au Christ parce qu’il est Dieu, et qu’il nous réponde: Pourquoi y croirai-je ? si de plus nous lui produisons l’autorité des Prophètes, et qu’il les répudie, parce qu’ils sont Hébreux et lui païen: nous lui prouverons alors que les Prophètes méritent confiance, parce que nous voyons accompli ce qu’ils ont annoncé d’avance. Car il n’ignorerait pas, je pense, combien la religion chrétienne a d’abord subi de persécutions, de la part des princes de ce siècle ; ou s’il l’ignorait, on lui en donnerait facilement la preuve par l’histoire même des nations, par les lois, des empereurs ou écrites, ou connues par tradition ; et il verrait que cela avait été prédit longtemps d’avance parle Prophète: «Pourquoi les nations ont-elles frémi et les peuples ont-ils formé de vains complots? Les rois de la terre se sont levés et les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ » : paroles qui ne s’appliquent point à David même, comme le reste du psaume le fait voir clairement. Car on y lit ce qui doit confondre les hommes les plus opiniâtres, par l’évidence même des choses: « Le Seigneur m’a dit: Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd’hui; demandez-moi et je vous donnerai les nations en héritage, et la terre entière pour empire[^5] ». Or, personne ne peut douter que cette faveur n’a point été accordée à la nation juive, sur laquelle régna David, tandis que le nom du Christ étant répandu dans le monde entier, il est évident que la prophétie se trouve accomplie. Le catéchumène païen serait, ce me semble, ébranlé en entendant cela et bien d’autres passages des Prophètes qu’il serait long de produire ici. Il verrait encore les rois mêmes de la terre heureusement soumis à l’empire du Christ, toutes les nations engagées à son service; et on lui lirait l’endroit du psaume qui l’a prédit si longtemps d’avance. « Tous les rois de la terre l’adoreront, toutes les nations lui seront assujéties[^1] », et s’il voulait lire le psaume en entier, sous le nom de Salomon auquel il est appliqué figurément, il découvrirait le Christ, le vrai roi de paix, car c’est là le sens du mot Salomon, et il reconnaîtrait que c’est dans le Christ que se sont accomplies toutes ces choses, évidemment bien au-dessus du mortel appelé Salomon, roi d’Israel. Et dans cet autre psaume où Dieu est dit oint par Dieu, le Christ est clairement indiqué par l’onction même : et là encore on insinue très-clairement que le Christ est Dieu, puisqu’on y parle d’un Dieu sacré par l’onction[^2]. Si le catéchumène voulait considérer ce qui y est dit ensuite du Christ, de l’Eglise même, il verrait que les prophéties qu’il vient de lire sont accomplies dans le monde entier; il verrait aussi que les idoles des nations disparaissent de l’univers au nom du Christ, et il apprendrait que cela a été prédit par les Prophètes : il entendrait Jérémie dire : «Ainsi donc tu leur diras : Que les dieux qui n’ont point fait le ciel et la terre disparaissent de dessus la terre, et qu’on ne les voie plus sous le ciel[^3]» . Il entendrait le même prophète dire encore ailleurs: « Seigneur, ma force et mon aide, et mon refuge au jour de la tribulation, les nations viendront à vous des extrémités de la terre, et elles diront : Combien étaient fausses les idoles qu’ont possédées nos pères ; il n’y avait aucun profit à en tirer. L’homme se fera-t-il des dieux, et des dieux qui ne sont pas des dieux? Pour cela voilà que je leur montrerai dans ce temps-là, je leur montrerai ma main et ma force, et ils sauront que je suis le Seigneur[^4]». En entendant ces prophéties écrites, et en jetant un coup d’oeil sur le monde entier, ai-je besoin de dire comme il serait entraîné à croire, alors que nous donnons de tout cela des preuves de fait, quand nous savons que les coeurs des fidèles sont singulièrement affermis dans leur foi par ces prédictions écrites si longtemps d’avance et accomplies sous nos yeux ?

1. Ps. II, 1, 2, 7, 8.
2. Ps. LXXI, 11.
3. Id. XLIV, 3.
4. Jer. X, 11.
5. Id. XVI, 19-21.

### CHAPITRE VIII. L’HOMME-DIEU PRÉDIT PAR LES PROPHÈTES.

Et s’il était tenté de prendre le Christ pour quelqu’un de ces grands hommes qu’on a vus, le même prophète l’aurait bientôt tiré de son erreur. Car voici ce qu’il dit ensuite : « Maudit l’homme qui met sa confiance dans l’homme, qui s’appuie sur un bras de chair et dont le coeur s’éloigne du Seigneur ; il sera comme le tamarin du désert ; il ne verra pas venir les biens, car il habitera parmi les méchants dans une terre déserte, dans une terre couverte de sel et qui ne sera pas habitée ». Et encore : « Béni l’homme qui se confie au Seigneur : le Seigneur sera son espérance ; il sera comme un arbre fertile planté sur le bord des eaux et qui y étend ses racines ; il ne craindra pas quand viendra la chaleur, et ses rameaux seront épais et nombreux ; il ne craindra point au temps de la sécheresse et il ne cessera de donner des fruits ». Evidemment quand le Prophète appelle maudit celui qui met sa confiance dans l’homme, et rend cette malédiction sensible par des comparaisons prophétiques ; quand il appelle béni l’homme qui se confie au Seigneur, et explique également cette bénédiction par des comparaisons analogues : notre païen serait peut-être troublé de nous entendre dire que le Christ est Dieu, dans le but de l’empêcher de mettre sa confiance en l’homme, et affirmer ensuite qu’il est homme, non par nature, mais pour avoir revêtu notre mortalité. C’est ainsi, en effet, que quelques-uns ont erré en reconnaissant le Christ comme Dieu, mais en le niant comme homme : et d’autres au contraire, en l’admettant comme homme et en le niant comme Dieu, ou ont fait preuve de mépris pour lui, ou, mettant leur confiance en un homme, ont encouru la malédiction dont parle le Prophète. Si donc ce gentil se troublait, il dirait que ce même prophète est opposé à notre foi, puisque nous n’affirmons pas seulement, d’après l’enseignement des Apôtres, que le Christ est Dieu et que l’on peut en toute sécurité mettre en lui sa confiance, mais que Jésus homme est aussi médiateur entre Dieu et les hommes[^5] ; tandis que le Prophète n’a parlé que de Dieu et n’a fait aucune mention de la nature humaine : si, dis-je, il se sentait troublé là-dessus, il entendrait immédiatement et au même endroit une voix l’avertir et redresser son erreur « Le cœur est lourd en toutes choses, et il est homme, et qui le reconnaîtra[^1] ? » Car le Christ est homme, il a revêtu la forme d’esclave, afin que ceux qui ont le cœur lourd fussent guéris par la foi, et qu’ils reconnussent comme Dieu celui qui s’est fait homme pour eux, afin qu’ils missent leur confiance, non en l’homme, mais en l’Homme-Dieu. Et néanmoins « le cœur est lourd en toutes choses, et il est homme, prenant la forme d’esclave. Et qui le reconnaît ? lui qui étant dans la forme de Dieu n’a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu[^2]. Et il « est homme ; parce que le Verbe a été fait chair et qu’il a habité parmi nous. Et qui le reconnaîtra?» puisque: «Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu[^3] ». Et vraiment « le cœur est lourd en toutes choses», car il l’a été même chez les disciples, alors que le Christ leur disait: « Il y a si longtemps que je suis avec vous et vous ne me connaissez pas ? » Que signifient ces mots : « Il y a si longtemps que je suis avec vous », sinon ce que dit le Prophète « Et il est homme ? » Et que veulent dire ces paroles: « Et vous ne me connaissez pas », sinon : « Et qui le reconnaîtra? » Et quel est-il, sinon celui qui dit: « Qui me voit, voit aussi mon Père[^4] ? » Ainsi nous ne mettrons pas notre confiance en un homme, à cause de la malédiction formulée par le Prophète, mais nous la mettrons dans l’Homme-Dieu, c’est-à-dire dans le Fils de Dieu, le Sauveur Jésus-Christ, Médiateur entre Dieu et les hommes, moins grand que son Père en tarit qu’il a pris la forme d’esclave, et l’égal du Père en tant qu’il est dans la forme de Dieu.

1. I Tim. II, 5.
2. Jer. XVII, 5-9.
3. Phil. II, 7, 6.
4. Jean, I, 14, 1.
5. Id. XIV, 9.

### CHAPITRE IX. LA CHUTE DES IDOLES PROPHÉTISÉE.

Isaïe dit aussi: « Il sera humilié, il tombera sous l’injure des hommes, et le Seigneur seul sera grand en ce jour; ils cacheront dans les cavernes, dans les fentes des rochers et dans les profondeurs de la terre, toutes les idoles fabriquées de leurs mains, en présence de la colère de Dieu et de la majesté de sa puissance, lorsqu’il se lèvera pour briser la terre. Car en ce jour-là l’homme rejettera ses abominations d’or et d’argent, les idoles inutiles et nuisibles qu’ils avaient faites pour les adorer[^1] ». Et peut-être ce païen, que nous catéchisons, qui ; selon Fauste, doit nous dire en riant: Je ne crois pas aux Prophètes hébreux, peut-être cache-t-il dans une caverne, dans une fente de rocher, ou dans le sein de la terre, quelques idoles fabriquées de sa main, ou sait-il qu’un de ses amis le fait, ou qu’on l’a fait dans sa ville, dans ses propres terres, en présence de la colère de Dieu, qui, au moyen des rois de la terre déjà engagés à son service et inclinés devant lui, selon la même prophétie, brise la terre par des lois très-sévères, c’est-à-dire réprime l’insolence du cœur humain. Comment donc dirait-il : Je ne crois pas aux Prophètes hébreux, quand il verrait accompli en lui-même ce que ces mêmes Prophètes ont prédit ?

1. Is. II, 17, 20.

### CHAPITRE X. LES PROPHÉTIES N’ONT POINT ÉTÉ FAITES APRÈS COUP.

Il serait bien plus à craindre qu’ébloui par une telle évidence des faits, il n’en vînt à dire que les chrétiens ont composé ces prophéties après que le monde a été témoin des événements qui en sont l’objet, afin de faire croire que ceux-ci avaient été prédits par inspiration divine, et d’empêcher qu’on les rejetât avec mépris comme des faits purement humains et arrivés par hasard. Cela serait à craindre, si le peuple Juif n’était répandu et connu partout: autre Caïn qui a été marqué d’un signe pour que personne ne le tue[^2]; autre Cham esclave de ses frères[^3], qui porte des livres qui servent à instruire ceux-ci, et lui sont à charge à lui-même il.[^4] Car par ses livres nous prouvons que ces prophéties n’ont point été écrites par nous après les événements, mais qu’elles ont été faites autrefois et conservées dans ce royaume, et qu’elles sont maintenant manifestées et accomplies: et ce qu’elles pouvaient avoir d’un peu obscur (car toutes ces choses « leur arrivaient en figure, et elles ont été écrites pour nous, pour qui est venue la fin des temps[^5] ») est maintenant éclairci et mis au jour, et ce qui restait caché sous les ombres des choses à venir, est aujourd’hui révélé par l’éclat des faits accomplis.

1. Gen. IV, 15.
2. Id. IX, 25.
3. Rétract. liv. II, ch. VII, n. 3.
4. I Cor. X, 11.

### CHAPITRE XI. EXPLICATION DE L’AVEUGLEMENT DES JUIFS.

Peut-être le catéchumène manifesterait-il sa surprise de ce que ceux dont les livres contiennent ces prophéties aujourd’hui réalisées, ne vivent pas avec nous dans la communion de l’Évangile. Mais quand on lui apprendrait que cette circonstance même a été prédite par ces mêmes prophètes, quel puissant motif de foi n’y puiserait-il pas? Or, qui est assez aveugle pour ne pas voir cela? assez impudent, pour feindre qu’il ne le voit pas? Qui peut, en effet, douter que ce fait ait été prophétisé des Juifs, quand Isaïe dit : « Le boeuf connaît son maître, et l’âne son étable ; mais Israël ne m’a pas connu et mon peuple ne m’a pas compris[^1] » ; ou quand on lit ces paroles rapportées par l’Apôtre: «Tout le jour j’ai tendu les mains à ce peuple incrédule et contredisant[^2] » ; et surtout ce passage : « Dieu leur a donné un esprit de torpeur, des yeux pour ne pas voir, et des oreilles pour ne pas entendre et ne pas comprendre[^3]», et beaucoup d’autres de ce genre? Et s’il disait: Quel péché les Juifs ont-ils commis, pour que Dieu les ait aveuglés au point de ne pas reconnaître le Christ? nous montrerions, autant que possible, à cet homme encore peu instruit, que d’autres péchés secrets; connus de Dieu, ont justement attiré cet aveuglement; non-seulement que l’Apôtre a dit de quelques hommes : « Pour cela, Dieu les a livrés aux désirs de leurs coeurs, ou au sens réprouvé, en sorte qu’ils font ce qui ne convient pas[^4] » : voulant montrer que certains péchés manifestes sont la punition d’autres péchés secrets; mais encore que les Prophètes mêmes n’ont point passé le fait sous silence. Car, pour ne pas aller plus loin, le même Jérémie, dans l’endroit où il dit : « Et il est homme et qui le reconnaîtra ? » pour que les Juifs ne puissent être excusés par cause d’ignorance («Car », dit l’Apôtre, «s’ils l’avaient connu, ils n’auraient jamais crucifié le Seigneur de la gloire[^5] »), Jérémie, dis-je, continue et montre que-leur ignorance est la punition de quelques fautes cachées ; car il dit : « Je suis le Seigneur, qui interroge les cœurs et scrute les reins, pour rendre à chacun selon ses voies et selon le fruit de ses oeuvres[^6]» .

1. Is. I, 3.
2. Rom. X, 21 ; Is. LXV, 2.
3. Rom. XI, 8 ; Is. VI, 10.
4. Rom. I, 24.
5. I Cor. II, 8.
6. Jer. XVII, 10.

### CHAPITRE XII. LES HÉRÉTIQUES COMPARÉS A LA PERDRIX.

Que si ce païen se scandalisait de voir ceux qui portent le nom de chrétiens se partager entre des sectes différentes et en grand nombre, nous lui apprendrions que les Prophètes hébreux n’ont pas manqué de nous en prévenir. En effet, comme si après avoir démontré que les Juifs sont aveuglés par leur faute, il dût nécessairement lui venir en pensée que beaucoup de gens, portant le nom de chrétiens, sortiraient de la communion chrétienne, Jérémie encore, nous traçant en quelque sorte l’ordre à suivre dans l’instruction, ajoute aussitôt : « La perdrix crie, rassemble des petits dont elle n’est pas la mère, en amassant des richesses sans jugement». On sait, en effet, avec quelle avidité de dispute la perdrix, animal querelleur à l’excès, se jette elle-même dans le lacet. Ainsi les hérétiques n’aiment point à disputer, mais à vaincre à tout prix et à force d’impudence et d’obstination, rassemblant, comme dit le Prophète, ce qu’ils n’ont pas enfanté. En effet, les chrétiens, qu’ils séduisent principalement par le nom du Christ, ils les ont trouvés déjà nés par l’Évangile du Christ, et ils en font leur butin, sans jugement, et avec une témérité irréfléchie. Car ils ne comprennent pas que la vraie société chrétienne, celle qui mène au salut, qui est naturelle pour ainsi dire et radicale, est précisément celle dont ils séparent ceux dont ils composent leurs richesses. Et comme c’est de tels gens que parle l’Apôtre quand il dit : « Or, de même que Jannès et Mambrès résistèrent à Moïse, de même ceux-ci résistent à la vérité : hommes corrompus d’esprit, qui n’ont pas été éprouvés dans la foi; mais ils n’iront pas au-delà : car leur folie sera connue de tout le monde, comme celle de ces hommes le fut aussi[^2] » : de même le Prophète continue et dit de la perdrix qui rassemble des petits qui ne sont pas les siens: « Ils la quitteront au milieu de ses jours, et à ses derniers moments, elle sera une insensée » : ce qui signifie : celui qui séduisait d’abord par des promesses et par une ostentation de haute sagesse, sera insensé, c’est-à-dire apparaîtra insensé. Alors il passera pour insensé aux yeux mêmes de ceux qui le croyaient sage, quand on le verra tel qu’il est, parce que sa folie sera connue de tout le monde.

1. II Tim. III, 8, 9.

### CHAPITRE XIII. LA VÉRITABLE ÉGLISE FACILE A RECONNAÎTRE.

Et comme s’il prévoyait que notre catéchumène demandera : A quel signe manifeste, moi petit enfant, encore incapable de discerner la vérité de tant d’erreurs, à quelle marque évidente reconnaîtrai-je l’Eglise du Christ, à laquelle je me sens forcé de croire par l’accomplissement de tant d’événements prédits? Le même prophète continue et, comprenant parfaitement ces inquiétudes, il lui apprend que l’Eglise du Christ qui a été prédite, est celle-là même qui apparaît et brille au-dessus de toutes les autres. En effet, elle est cette glorieuse demeure dont parle l’Apôtre: « Car le temple de Dieu est saint et vous êtes ce temple[^1] ». C’est pourquoi le Prophète dit : « Un trône de « gloire s’est élevé, le lieu de notre sanctification[^2] ». En vue de ces émotions de petits enfants qui peuvent être séduits par des hommes, le Seigneur prévoyant l’éclatante manifestation de son Eglise, a dit : « Une ville ne peut être cachée, quand elle est située sur une montagne[^3] » : parce que « la demeure glorieuse s’est élevée, le lieu de notre sanctification », afin qu’on n’entende plus ceux qui entraînent dans les schismes religieux, et disent : « Voici le Christ ici, le voici là ». Car ils indiquent des divisions, en disant : « Voici qu’il est ici, ou là ». Comme cette ville est sur une montagne (et quelle est cette montagne, sinon celle qui, d’après la prophétie de Daniel, s’est formée d’une petite pierre, et est devenue une grande montagne, de manière à remplir toute la terre[^4] ?) comme cette ville, dis-je, est sur une montagne, qu’on n’écoute pas ceux qui, sous prétexte d’enseigner une vérité secrète, mystérieuse, destinée au petit nombre, disent : « Le voilà dans le lieu le plus retiré de la maison, le voilà dans le désert[^5] »; parce que « une ville ne peut être cachée, quand elle est située sur une montagne», parce que « une demeure glorieuse s’est élevée, le lieu de notre sanctification ».

1. I Cor. III, 17.
2. Jer. XVII, 10-12.
3. Matt. V, 14.
4. Dan. II, 34, 35.
5. Matt. XXIV, 23, 26.

### CHAPITRE XIV. LE PAÏEN CONVAINCU PAR L’ACCOMPLISSEMENT DES PROPHÉTIES.

Le païen voyant donc, d’après ces témoignages des Prophètes et beaucoup d’autres de ce genre, les prédictions qui ont été faites et qui sont maintenant accomplies, touchant la persécution des rois et des peuples, la foi des princes et des nations, la destruction des idoles, l’aveuglement des Juifs, l’authenticité éprouvée des livres dont ceux-ci sont les gardiens, la folie des hérétiques, l’excellence de la sainte Eglise des vrais et légitimes chrétiens: ce païen trouverait-il rien de plus digne de confiance que ces Prophètes, auxquels il donnerait sa foi en ce qui touche la divinité de Jésus-Christ? En effet si, avant l’accomplissement des faits, j’essayais de déterminer un païen à croire, sur la parole de Prophètes hébreux, à des prédictions non encore réalisées, il me dirait peut-être et à bon droit : Qu’ai-je à faire avec ces Prophètes, quand on ne me donne aucun moyen de constater leur véracité? Mais comme de si grands et si nombreux événements prédits par eux sont déjà accomplis et frappent tous les yeux, certainement, à moins d’une perversité volontaire, il ne pourrait en aucune façon ne pas tenir compte soit de ces mêmes événements qui ont dû être prévus, annoncés et recommandés à l’attention si longtemps d’avance et avec une telle solennité, soit de ceux qui ont pu les prévoir et les prophétiser. Car personne ne mérite mieux notre confiance, ou pour le passé déjà accompli, ou pour l’avenir qui ne l’est pas encore, que ceux dont la véracité a été démontrée par de si nombreux et si grands événements, objets de leurs prophéties.

### CHAPITRE XV. ORACLES PAÏENS COMPARÉS AUX PRÉDICTIONS DES PROPHÈTES.

Or, ce que la Sibylle, ou les sibylles, Orphée, je ne sais quel Mercure, ou d’autres devins, théologiens, sages ou philosophes païens ont pu dire ou prédire de vrai sur le Fils de Dieu ou sur Dieu le Père, peut sans doute avoir quelque valeur pour confondre la vanité des païens, mais ne suffit pas à faire accepter leur autorité, quand nous démontrons que nous adorons ce même Dieu sur lequel ils n’ont pu garder le silence eux qui osaient enseigner aux gentils, leurs frères, à honorer les idoles et les démons, ou n’avaient pas le courage de les en empêcher. Mais nos saints auteurs ont étendu et gouverné, par l’ordre et avec l’aide de Dieu, une république, un royaume où ce qui était un culte pour les païens, était considéré comme un sacrilège. Et si, là, quelques-uns se laissaient aller à adorer les idoles et les démons, ou ils étaient punis par les lois mêmes de l’État, ou ils étaient retenus par les accents de tonnerre que faisaient librement retentir les Prophètes. Car ils adoraient le Dieu unique qui a fait le ciel et la terre, par des rites prophétiques, il est vrai, c’est-à-dire figuratifs de l’avenir; et ces rites devaient être abolis, lors de l’accomplissement des faits dont ils étaient le symbole: puisque le royaume lui-même était comme un grand prophète, où le roi et le prêtre recevaient une onction mystérieuse et symbolique[^1]; royaume qui n’a disparu, à l’insu des Juifs, et par cela même malgré eux, que lorsqu’est venu le Dieu oint par la grâce spirituelle au-dessus de tous ceux qui devaient y participer avec lui, le Saint des saints[^2], tout à la fois vrai roi par le soin qu’il prend de nos intérêts, et vrai prêtre parce qu’il s’est lui-même offert pour nous. Ainsi donc autant il y a de distance, à l’occasion de l’avènement du Christ, entre l’annonce des anges et la confession des démons, autant il y en a entre l’autorité des Prophètes et une sacrilège curiosité.

1. Deut. XVIII, 15; Ps. II, 6 ; Id. CLX, 4 ; I Rois, X, 1 ; Ex. XXIX.
2. Dan. IX, 24; Ps. XLIV, 8.

### CHAPITRE XVI. LE PETIT NOMBRE DES FIDÈLES. L’IVRAIE TOLÉRÉE PARMI LE BON GRAIN.

En vertu de ces considérations et d’autres de ce genre, que nous ne faisons qu’effleurer rapidement, mais qu’il faudrait peut-être alors développer davantage et appuyer de preuves plus nombreuses pour détruire une erreur invétérée, le païen que Fauste nous donne pour catéchumène, serait certainement déterminé à croire, s’il préférait son salut à ses péchés; et une fois croyant, et placé et réchauffé dans le sein de l’Église catholique, il serait ensuite instruit de la conduite qu’il aurait à tenir, des devoirs qu’il aurait à pratiquer. Et il ne se troublerait point en voyant la multitude de ceux qui n’observeraient point les lois qui lui seraient imposées, bien qu’ils fussent corporellement réunis à lui dans l’Église et qu’ils participassent aux mêmes sacrements. Il saurait que l’héritage céleste se partage avec le petit nombre, bien que ses signes extérieurs soient communs à beaucoup; que bien peu possèdent la sainteté de vie et le don de la charité répandue dans nos coeurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné[^1] : source intérieure inaccessible à tout étranger; tandis que beaucoup prennent part au saint Sacrement dont il est dit que celui qui le mange et boit indignement, mange et boit son propre jugement[^2], et encore que celui qui dédaigne de s’en nourrir n’aura point la vie en lui[^3] et, par conséquent, ne parviendra point à la vie éternelle. Il saurait que ce petit nombre est ainsi appelé par comparaison à la multitude des méchants; qu’en réalité ceux qui le composent sont nombreux, et répandus par toute la terre, qu’ils croissent parmi l’ivraie et avec la paille jusqu’au jour de la moisson et de la séparation[^4]. Cela est dit dans l’Évangile, cela a été prédit par les Prophètes. En effet, la prophétie avait dit d’avance « Comme le lis au milieu des épines, ma bien-aimée s’élève au-dessus des jeunes filles[^5] ». Et aussi : « J’ai habité dans les tentes de Cédar ; j’étais pacifique avec ceux qui haïssaient la paix[^6] ». Et encore : « Marque au front ceux qui gémissent et s’affligent des iniquités qui se commettent au milieu de mon peuple[^7]». Ainsi ce gentil, affermi par ce langage, déjà devenu concitoyen des saints et de la maison de Dieu, n’étant plus séparé d’Israël[^8], mais véritable Israélite en qui il n’y aurait plus d’artifice[^9], apprendrait à prononcer, avec un coeur simple, les paroles que le même Jérémie ajoute à la suite : « Seigneur, l’attente d’Israël, que tous ceux qui vous abandonnent soient frappés d’épouvante ». En effet, après avoir parlé de la perdrix qui crie et assemble des petits qui ne sont pas les siens, il a fait ressortir l’excellence de la ville située sur la montagne et qui ne peut se cacher, afin que les hérétiques ne séparent point l’homme de l’Église catholique, et il a dit : « Une demeure glorieuse s’est élevée, le lieu de notre sanctification ».

Ensuite, comme s’il lui était venu en pensée de demander : Que ferons-nous de tant de méchants qui se mêlent d’autant mieux partout aux fidèles, que la gloire du Christ brille davantage dans l’unité de tous les peuples ? il ajoute aussitôt : «Seigneur, l’attente d’Israël». Car il faut supporter avec patience, suivant le mot du Sauveur : « Laissez l’un et l’autre croître jusqu’à la moisson[^10]» : de peur que par défaut de patience à tolérer les méchants, les bons, qui sont proprement le corps du Christ, ne soient délaissés; et, quand ils le sont, le Christ l’est avec eux. Aussi le Prophète ajoute-t-il : « Que tous ceux qui vous abandonnent soient frappés d’épouvante; que ceux qui se sont retirés vers la terre soient confondus ». Car la terre c’est l’homme qui a confiance en lui-même et engage les autres à y en avoir ; aussi lit-on ensuite

«Ils seront détruits, parce qu’ils ont abandonné le Seigneur, la source de la vie ». Que crie, en effet, la perdrix, sinon que c’est en elle que se trouve et que se communique la source de la vie : afin que ceux qui s’assemblent à sa voix, s’éloignent du Christ, trompés par l’espoir de le trouver, vu que déjà ils connaissaient son nom? Car elle ne rassemble pas des petits qui soient à elle ; mais pour rassembler des petits qui ne sont pas les siens, elle dit : Le salut promis par le Christ est chez moi; c’est moi qui le donnerai. Mais voyez ce qu’enseigne le Prophète : « Guérissez-moi, Seigneur, et je serai guéri ; sauvez-moi et je serai sauvé ». Ce qui fait dire à l’Apôtre: «Que personne ne se glorifie dans l’homme[^11] » ; puis Jérémie ajoute : « Car vous êtes mon titre de gloire[^12]». C’est ainsi que nous instruisons l’homme d’après la doctrine des Apôtres et des Prophètes, afin qu’il soit bâti sur le fondement des Apôtres et des Prophètes[^13].

1. Rom. V, 5.
2. I Cor. XI, 29.
3. Jean, VI, 54.
4. Matt. XIII, 25, 26 ; III, 12.
5. Cant. II, 2.
6. Ps. CXIX, 5, 7.
7. Ez. IX, 1.
8. Eph. II, 19, 12.
9. Jean, I, 47.
10. Matt. XIII, 30.
11. I Cor. III, 21.
12. Jer. XVII, 13, 14.
13. Eph. II, 20.

### CHAPITRE XVII. QUI NE CROIT PAS AU CHRIST CROIRA ENCORE MOINS A MANÈS.

Or, comment Fauste convaincrait-il de la divinité du Christ le païen à qui il prête ce langage : Je ne crois pas aux Prophètes parlant du Christ, ni au Christ parlant des Prophètes? Croirait-il au Christ parlant de lui-même, lui qui ne croirait pas au Christ rendant témoignage des autres? Il serait par trop ridicule de le penser. En effet, ou il ne croirait en rien à celui qu’il jugerait indigne de confiance, ou il le croirait plutôt parlant des autres que parlant de lui-même. Peut-être Fauste, accablé ici sous le poids du ridicule, lirait-il à son homme les sibylles, Orphée et autres païens de ce genre chez qui il au rait rencontré quelque prédiction relative au Christ? Mais non : il ne le ferait pas ; car il a avoué qu’il n’en connaît point, puisqu’ a dit : « S’il y a, comme on le prétend, quelques prédictions de la Sibylle, ou de Mercure appelé Trismégiste, ou d’Orphée, ou « de quelque autre devin chez les païens, concernant le Christ ». Or, Fauste, qui ne connaît pas les écrits de ces personnages, qui n’en parle même que par ouï-dire, ne les lirait certainement pas à l’homme qui lui dirait : Je ne crois ni aux Prophètes, ni au Christ. Que ferait-il donc ? Citerait-il Manès, et prêcherait-il le Christ d’après lui ? C’est ce que les Manichéens n’ont jamais fait; au contraire, c’est au nom du Christ, ce nom qui brille partout d’un doux éclat, qu’ils se sont efforcés de faire valoir Manès, comme pour frotter de miel les bords de leur coupe empoisonnée. En effet, le Christ ayant promis à ses disciples de leur envoyer le Paraclet, c’est-à-dire le consolateur ou l’avocat, l’Esprit de vérité[^1], ils prennent occasion de cette promesse, pour prétendre que ce Paraclet est Manès ou dans Manès, et s’insinuer ainsi dans l’esprit des hommes qui ignorent quand l’Esprit promis par le Christ a été envoyé. Mais ceux qui ont lu le livre canonique, intitulé les Actes des Apôtres, voient qu’on y fait mention encore une fois de la promesse du Christ, et qu’elle a été remplie de la manière la plus éclatante[^2]. Nous demandons donc comment Fauste inspirerait à ce gentil la foi au Christ ? Car je ne pense pas qu’il y ait un homme assez aveugle pour dire : Je ne crois pas au Christ, mais je crois à Manès. Ensuite, si ce n’était en riant, ce serait avec courroux, que le gentil dirait : Quoi ! tu veux que je croie à des livres persans et tu me défends de croire à des livres hébreux? Comment donc, ô hérétique, gagnerais-tu cet homme, s’il n’avait déjà une foi quelconque au Christ quand il tombe entre tes mains, en sorte que, déjà convaincu qu’il faut croire au Christ, il se laisse séduire par Manès qui lui semble mieux prêcher le Christ ? Ainsi voilà la perdrix rassemblant des petits qui ne sont pas les siens. Et vous ne la quittez pas encore, vous qu’elle rassemble ? Et vous ne voyez pas encore un insensé dans celui qui vous dit que les témoignages des Hébreux, fussent-ils vrais, nous sont inutiles avant la foi, et superflus après?

1. Jean, XIV, 16.
2. Act. I, 8; 11, 1-4.

### CHAPITRE XVIII. DÉTAILS SUR LE SYSTÈME ABSURDE DU MANICHÉISME.

Que les croyants rejettent donc tous les livres qui les ont rendus croyants. Car si nos adversaires disent vrai, je ne vois pas pourquoi les fidèles liraient même l’Évangile du Christ. En effet, il est inutile avant la foi, puisque le gentil que Fauste, dans son erreur ridicule ou plutôt déplorable, nous amène souriant, ne croit pas au Christ. Après la foi il est superflu, puisqu’on traite de superflus les témoignages, même vrais, que l’on produit touchant le Christ à ceux qui croient déjà au Christ. Mais, peut-être direz-vous ici : Le fidèle doit lire l’Évangile pour ne pas oublier ce qu’il croit. Eh ! insensés, il faut donc aussi qu’il lise les témoignages authentiques des Prophètes, afin de ne pas oublier les motifs de sa foi ; car, s’il les oubliait, sa foi cesserait d’être ferme. Ou bien rejetez les livres de Manès, sur la foi desquels vous croyez que la lumière a lutté avec les ténèbres et que la lumière était Dieu; que la lumière avant de pouvoir enchaîner les ténèbres, a d’abord été dévorée, enchaînée, souillée, mise en pièces par elles; et qu’en mangeant, vous la restaurez, vous la dégagez, la purifiez et la guérissez, afin d’en recevoir la récompense et de ne pas être condamnés à vivre éternellement sur un globe ténébreux, avec celte qui n’aura pu être délivrée. Cette fable ridicule, vous la préconisez tous les jours et en actions et en paroles: pourquoi donc chercher à l’appui des témoignages de livres, dévorer la substance d’autrui dans des choses superflues et pour la composition de vos livres, et tenir enchaînée la substance de votre Dieu ? Brûlez tous ces manuscrits, ces étuis élégants si artistement travaillés, pour vous débarrasser d’un poids de superfluités et dégager votre Dieu qu’un manuscrit même tient enchaîné comme un esclave que l’on punit. Et si vous pouviez manger vos livres, même bouillis, quel service vous rendriez aux membres de votre Dieu ! Si cela pouvait se faire, est-ce que l’impureté de la chair vous empêcherait de dévorer ces pages? Que la pureté de l’encre, qui a pénétré la peau d’agneau, se l’impute donc. Mais vous aussi vous avez fait cela, vous qui, comme au début de vos combats, avez souillé ce qu’il y avait de pur dans votre plume, en le fixant par l’écriture sur l’impureté du parchemin, à moins que les couleurs ne vous accusent en déposant du contraire. Car vous avez préféré attaquer la lumière des pages blanches avec les ténèbres de l’encre. Est-ce vous qui devez nous en vouloir de dire cela, ou nous qui devons nous fâcher contre vous de croire à des choses qui, bon gré mal gré, produisent de telles conséquences ? Pour nous, tant pour nous rappeler les objets de notre foi, que pour soutenir notre espérance et animer notre charité, nous lisons les livres prophétiques et les livres apostoliques, deux voix qui s’accordent parfaitement; et cet accord, comme une trompette céleste, nous arrache au pesant sommeil de cette vie mortelle et nous fait aspirer à la palme de la vocation d’en haut. En effet, après avoir rappelé ce passage des livres prophétiques : « Les outrages de ceux qui vous outrageaient sont tombés sur moi[^1] », l’Apôtre parle ensuite de l’utilité de ces divines leçons : « Car tout ce qui est écrit », dit-il, « a été écrit pour notre instruction, afin que par la patience et la consolation des Écritures nous ayons espérance en Dieu[^2] ». Mais Fauste dit le contraire. Qu’il subisse donc l’arrêt de Paul : « Si quelqu’un vous annonce un autre Evangile que celui que vous avez reçu, qu’il soit anathème[^3] ! »

1. Ps. LXVIII, 10.
2. Rom. IV, 4.
3. Gal. I, 9.

## LIVRE QUATORZIÈME. MOÏSE JUSTIFIÉ.

Moise justifié contre Fauste. — Explication de la malédiction lancée contre quiconque est suspendu au bois. — En quel sens elle tombe sur le Christ. — Les Manichéens sont idolâtres. — Explication de la malédiction de Moïse contre celui qui ne laisse point de postérité en Israël.

### CHAPITRE PREMIER. FAUSTE REPROCHE A MOÏSE DES MALÉDICTIONS LANCÉES MAL A PROPOS.

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas Moïse? — Parce que nous aimons et honorons le Christ. Quel est, en effet, l’homme assez irréligieux pour accueillir celui qui a maudit son père? Or, bien que les blasphèmes de Moïse n’aient épargné ni choses divines, ni choses humaines, ce qui nous inspire cependant le plus d’horreur pour lui, c’est qu’il a lancé d’affreuses malédictions contre le Christ, le Fils de Dieu, qui a été suspendu au bois pour notre salut. L’a-t-il fait sciemment, ou par hasard, c’est à toi de le voir. Mais ni l’un ni l’autre ne l’excuse ni ne dispose à le recevoir. En effet, il déclare maudit quiconque est suspendu au bois[^4]. Et tu veux que je l’accepte, que je croie à sa parole ; lui qui a sciemment et volontairement maudit le Christ, s’il était prophète, et s’il n’était pas prophète, l’a maudit par ignorance et sans le savoir ? Choisis donc entre ces deux hypothèses : ou Moïse n’a pas été prophète et a péché par imprudence en enveloppant Dieu, sans le savoir? dans les malédictions qu’il formule contre d’autres, selon son usage; ou il était prophète, et alors il n’a point ignoré ce qui devait arriver, mais par jalousie contre notre salut qui devait avoir lieu par le bois, il a lancé contre Celui qui en est l’auteur le venin de sa bouche malfaisante. Et qui donc croira que celui qui déchire ainsi le Fils, a vu ou connu le Père; que celui qui a ignoré le terme ou l’ascension du Fils, a pu prédire son avènement? J’ajouterai encore une considération qui me frappe : c’est l’étendue et la portée de cette injure, le nombre de ceux qu’elle atteint et blesse: tous les justes et tous les martyrs, qui ont subi ce genre de mort, comme Pierre, André et tous ceux qui ont partagé leur sort. Si Moïse n’avait pas péché par ignorance, faute du don de prophétie, ou si, étant prophète, il n’eût pas cédé à l’instinct de la malice et de la haine, il ne leur eût pas infligé un si cruel anathème: car il ne les déclare pas seulement maudits d’une façon vulgaire, c’est-à-dire chez les hommes, mais aussi devant Dieu. Or, si cela est, quel espoir de bénédiction reste-t-il au Christ même, ou aux Apôtres, ou à nous, s’il nous arrive d’être crucifiés en qualité de chrétiens? Enfin, à quel point n’était-il pas imprudent et dénué de l’inspiration divine, pour ne pas songer que les hommes peuvent être attachés au bois pour des causes différentes; les uns en expiation d’un forfait, les autres pour la justice et pour Dieu? Aussi a-t-il lancé sa malédiction au hasard, sur tous et sans distinction; tandis que, s’il avait eu la moindre, je ne dirai pas inspiration prophétique, mais prévoyance, et si la croix le blessait au point de former, elle seule, une exception et un supplice à part entre tous les genres de supplices, il devait simplement déclarer maudit tout scélérat, tout impie suspendu au bois, afin d’établir une distinction entre les bons et les méchants ; et encore n’eût-il pas été absolument dans le vrai, puisque c’est du gibet que le Christ a fait entrer avec lui le larron dans le paradis de son Père[^1]. Où est donc l’anathème: « Maudit celui qui est suspendu au bois ? » Est-ce que Barrabas, cet insigne brigand, qui non-seulement ne fut pas suspendu au bois, mais qui fut même élargi à la demande des Juifs[^2], fut plus béni que celui qui monta, avec le Christ, de la croix au ciel? Dirai-je enfin que Moïse appelle maudit quiconque adore le soleil et la lune[^3] ? Si donc, étant sujet d’un roi païen, je suis forcé d’adorer le soleil, que je résiste et que, craignant la malédiction attachée à cet acte, je sois condamné à être crucifié : quoi ! j’encourrai l’autre malédiction lancée par Moïse contre celui qui est suspendu au bois? Veut-il donc maudire tous les gens de bien? Pour nous, nous ne devons pas plus faire cas de ses anathèmes que de ceux d’une vieille femme en colère. C’est ainsi encore qu’il poursuit d’une même malédiction les enfants et les vierges, quand il déclare maudit celui qui ne laissera point de postérité en Israël[^5]. Injure, qui s’adresse encore particulièrement à Jésus, lequel étant issu selon vous, du peuple juif, n’a cependant point laissé de postérité dans sa nation, et aussi sur ses disciples, dont quelques-uns étaient mariés et qu’il a séparés de leurs femmes, tandis qu’il a défendu le mariage à ceux qu’il a trouvés vierges. En conséquence, sachez que nous avons à bon droit en abomination cette langue insolente de Moïse, qui décoche les traits de sa malice contre le Christ qui est la lumière, contre la virginité, contre tout ce qu’il y a de divin. Que si par hasard vous prétendez qu’il v a une grande différence entre un suspendu et un crucifié (car c’est là ordinairement votre principal moyen de défense), écoutez Paul, rejetant vos subterfuges : « Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, en devenant malédiction pour nous. Car il est écrit : Maudit quiconque est suspendu au bois[^6] ».

1. Deut. XXI, 23.
2. Luc, XXIII, 43.
3. Matt. XXVII, 26.
4. Deut. XVII, 3.
5. Deut. XXV, 5,10.
6. Gal. III, 13.

### CHAPITRE II. LE CHRIST A ÉTÉ SUSPENDU AU BOIS, IL AVAIT DONC UNE CHAIR MORTELLE.

Augustin. Fauste, homme pieux, s’afflige de ce que le Christ a été maudit par Moïse, et pour cela il hait Moïse, parce qu’il aime le Christ. Mais avant d’expliquer avec quel profond mystère et avec quelle piété ces paroles ont été dites : « Maudit quiconque est suspendu au bois[^3] », j’ai une question à faire à ces hommes pieux. Pourquoi se fâchent-ils contre Moïse, puisque cette malédiction ne tombe pas sur leur Christ ? Car si le Christ a été suspendu au bois, c’est sans doute parce qu’il a été attaché avec des clous. Aussi après sa résurrection a-t-il montré ses cicatrices à un disciple d’une foi faible[^4]. Or, si cela est, il avait donc un corps vulnérable et mortel : ce que les Manichéens ne veulent pas accorder. Donc encore si ces blessures, si ces cicatrices étaient fausses, il est également faux qu’il ait été suspendu au bois. Par conséquent la malédiction n’a pu l’atteindre, et ils n’ont pas de raison de se fâcher contre celui qui l’a prononcée. Et si les Manichéens ont l’air de s’irriter contre celui qui a maudit la mort fausse du Christ (pour parler leur langage) ; à combien plus forte raison doit-on fuir ceux qui ne maudissent pas seulement le Christ, mais qui l’accusent? Si, en effet, il faut rejeter un homme qui lance la malédiction contre la nature mortelle, quelle horreur éprouvera-t-on pour celui qui oppose le mensonge à la vérité? Mais voyons, à l’occasion de cette calomnie des hérétiques, comment il faut expliquer ce mystère aux fidèles.

1. Deut. XXI, 23.
2. Jean, XX, 27.

### CHAPITRE III. EN QUEL SENS LA MALÉDICTION DE MOÏSE TOMBE SUR LE CHRIST.

La mort chez l’homme est la peine du péché, ce qui lui fait donner le nom de péché; non que l’homme pèche en mourant, mais parce que c’est le péché qui est cause qu’il meurt. De même qu’on dit, dans un sens, la langue, en parlant de l’organe charnu qui se meut sous le palais entre les dents, et dans un autre sens, la langue, en parlant du langage qui se produit par elle, comme par exemple la langue grecque, la langue latine; de même encore que le mot main signifie proprement le membre que nous mettons en mouvement pour agir, et aussi l’écriture qui se forme par la main, en sorte qu’on dit : On a produit sa main (son écriture) ; on a lu sa main (son écriture) contre lui; j’ai votre main (id.), recevez votre main (id.)[^1], bien que, à la rigueur, la main soit un membre du corps humain, ce qui, je pense, ne peut se dire de l’écriture, et cependant celle-ci s’appelle main, parce qu’elle est produite par la main : ainsi on appelle péché, non-seulement l’action mauvaise même, à laquelle la punition est due, mais encore la mort qui est le résultat du péché. Le Christ n’a donc point commis le péché, qui l’eût rendu digne de mort; mais, dans l’autre sens, il l’a subi, c’est-à-dire il a accepté pour nous la mort infligée par le péché à la nature humaine. C’est là ce qui l’a suspendu au bois, c’est là ce que Moïse a maudit; la mort a été condamnée, afin qu’elle cessât de régner, elle a été maudite pour périr. C’est donc par le péché du Christ entendu en ce sens qu’a été condamné notre propre péché, afin que nous fussions délivrés, afin que notre condamnation ne fût pas perpétuée par le règne du péché.

1. Cette métaphore, propre à la langue latine, ne petit se Tendre en français, où cependant on dit, en parlant de l’écriture de quelqu’un : Il a une belle main.

### CHAPITRE IV. LE CHRIST A SUBI LA PEINE DU PÉCHÉ SANS LE PÉCHÉ.

Comment donc Fauste s’étonne-t-il que le péché ait été maudit, que la mort ait été maudite, ainsi que la mortalité de la chair qui se trouvait dans le Christ, non par suite de son péché, mais à cause du péché de l’homme? En effet, il avait pris son corps d’Adam, puisque la Vierge Marie, mère du Christ, descendait d’Adam. Or, Dieu avait dit dans le paradis : « Au jour où vous en toucherez, vous mourrez de mort[^1] ». Voilà la malédiction qui a été suspendue au bois. Que celui qui nie que le Christ soit mort, nie qu’il ait été maudit. Mais que celui qui confesse que le Christ est mort, qui ne peut nier que la mort soit le fruit du péché et que pour cela on l’appelle péché, que celui-là écoute l’Apôtre dire : « Parce que notre vieil homme a été crucifié avec lui[^2] », et qu’il comprenne à qui s’adresse la malédiction de Moïse. Aussi le même apôtre dit-il du Christ en toute confiance : « Il est devenu malédiction pour nous[^3] », de même, qu’il n’a -pas craint de dire : «Il est mort pour tous[^4] ».Car mort a ici le même sens que maudit; parce que la mort elle-même est le fruit de la malédiction, et que tout péché est maudit ou en lui-même, parce qu’il mérite aine punition, ou dans la punition même qu’on appelle aussi péché, parce qu’elle est aussi la suite du péché. Or, le Christ a accepté notre punition sans la faute, afin de payer lui-même la dette de notre faute, et de mettre par là un terme à notre punition.

1. Gen. II,17.
2. Rom. VI, 6.
3. Gal. III,13.
4. II Cor. V, 15.

### CHAPITRE V. LA CHAIR DU CHRIST SEMBLABLE A LA CHAIR DU PÉCHÉ.

On pourrait m’accuser d’inventer, si l’Apôtre ne nous le répétait pas si souvent, et pour réveiller ceux qui dorment, et pour réduire les calomniateurs au silence. « Dieu », nous dit-il, « a envoyé son Fils dans une chair semblable à celle du péché, afin de condamner le péché, dans la chair, par le péché même[^1] ». La chair du Christ n’était donc point une chair de péché, parce qu’elle ne lui était point venue de Marie par un père mortel; mais comme la mort est le fruit du péché, cette même chair, quoique produite d’une vierge, a cependant été mortelle, et par le fait qu’elle était mortelle, elle ressemblait à la chair du péché. C’est ce que l’Apôtre appelle aussi péché et ce qui lui fait dire : « Afin de condamner le péché dans la chair, par le péché même». Et ailleurs encore : « Celui qui ne connaissait point le péché, il l’a rendu péché pour l’amour de nous, afin qu’en lui nous devinssions justice de Dieu[^2] ». Pourquoi Moïse craindrait-il d’appeler maudit celui que Paul n’a pas craint d’appeler péché? Assurément le Prophète a dû prévoir et prédire cela, tout prêt à subir, avec l’Apôtre, le blâme, des hérétiques. Car quiconque reproche au Prophète d’avoir dit maudit, est censé blâmer aussi l’Apôtre d’avoir dit péché : puisque la malédiction est la compagne du péché.

1. Rom. VIII, 3.
2. II Cor. V, 21.

### CHAPITRE VI. EN QUEL SENS LE CHRIST A ÉTÉ MAUDIT DE DIEU.

Il ne faut pas plus en vouloir à Moïse d’avoir ajouté de Dieu : « Maudit de Dieu quiconque est suspendu au bois ». Car si Dieu ne haïssait pifs le péché et la mort en nous, il n’eût pas envoyé son Fils pour la subir et la détruire. Est-il donc étonnant que Dieu maudisse ce qu’il hait? Car il nous accordera d’autant plus volontiers l’immortalité qui doit suivre l’avènement du Christ, qu’il a mis plus de miséricorde à haïr notre mort qui a été suspendue au bois avec le Christ mourant. Quant à ce mot quiconque: « Maudit quiconque est suspendu au bois », certainement Moïse a prévu aussi que des justes subiraient la croix; mais il a également prévu que les hérétiques nieraient un jour la réalité de la mort du Seigneur, et qu’ils chercheraient à l’exempter de cette malédiction, dans le but de le soustraire par là à une mort véritable. Si, en effet, sa mort n’a pas été vraie, la malédiction n’atteint pas le Christ suspendu au bois, puisqu’il n’a pas été vraiment crucifié. Mais au contraire, c’est de loin que Moïse crie (et depuis quel temps il leur crie : C’est, en vain que vous tergiversez !) crie, dis-je, aux hérétiques à qui la mort réelle du Christ déplaît: « Maudit quiconque est suspendu au bois » ; non pas tel ou tel, mais quiconque, absolument quiconque. Quoi ! même le Fils de Dieu ? Très-certainement. Et c’est justement là ce que vous ne voulez pas : c’est là le point de mire de vos efforts, votre grand moyen de séduction. Il vous déplaît que le Christ soit maudit pour nous, parce que vous ne voulez pas qu’il soit mort pour nous, car il serait exempt de la malédiction d’Adam, s’il n’avait pas subi la mort d’Adam. Mais comme il a subi la mort en tant que Fils de l’homme et pour l’homme, c’est pour cela qu’il n’a pas dédaigné d’encourir, et comme Fils de l’homme et pour l’homme, la malédiction qui accompagne le péché : lui, le Fils de Dieu toujours vivant dans sa justice propre, mais aussi mort pour nos péchés[^1], dans une chair qu’il a revêtue en expiation de notre péché. C’est ainsi qu’il est toujours béni dans sa justice, et maudit, à raison de nos péchés, dans la mort qu’il a subie en expiation de nos fautes : et voilà pourquoi ce mot quiconque, afin qu’on ne puisse pas dire que le Christ n’est pas véritablement mort, si, par de stupides égards, on parvenait à le soustraire à la malédiction qui est attachée à la mort.

1. Rom. IV, 25.

### CHAPITRE VII. LE CHRIST VRAIMENT MAUDIT, PARCE QU’IL EST VRAIMENT MORT.

Mais celui qui est fidèle selon la vérité évangélique, comprend que la bouche de Moïse ne fait pas plus injure au Christ en le déclarant maudit (non dans sa majesté divine, mais selon la condition de notre nature punie, dans laquelle il a été suspendu au bois), que la bouche des Manichéens ne : fait son éloge quand ils nient qu’il ait revêtu une chair capable de subir une mort véritable. En effet, l’oracle prophétique fait ressortir la gloire de son humilité, et le prétendu respect que lui témoignent les hérétiques, fait peser sur lui l’accusation de fausseté. Si tu nies la malédiction, nie donc qu’il soit mort; et si tu nies qu’il soit mort, ce n’est plus Moïse, mais les Apôtres que tu combats. Si, au contraire, tu confesses que le Christ est mort, avoue qu’il s’est chargé de la peine de notre péché, sans avoir péché avec nous. Et quand tu entends parler de la peine du péché, crois qu’elle provient ou de bénédiction ou de malédiction ; dans le premier cas, désire d’y rester toujours; mais si tu souhaites d’en être délivré, pense qu’elle est le fruit de la malédiction par un arrêt de la divine justice. Confesse donc que celui que tu reconnais être mort pour nos péchés, a aussi accepté la malédiction pour nous, et que ces paroles de Moïse : « Maudit quiconque est suspendu au bois », n’ont pas d’autre sens que celui-ci : Tout homme est mortel et tout homme est mourant quand il est suspendu au bois. Le Prophète pouvait dire en effet : Maudit tout mortel, ou maudit tout homme qui meurt; mais voilà ce qu’il a voulu enseigner: parce qu’il savait que le Christ devait mourir suspendu à la croix, et qu’un jour des hérétiques diraient : Il a été suspendu à la croix, il est vrai, mais seulement en apparence, et non pour subir une mort véritable. En criant donc : « Maudit », il n’a pas voulu proclamer autre chose, sinon que le Christ est vraiment mort, sachant que la mort de l’homme coupable, qu’il a subie sans avoir péché, provient de cette malédiction : « Si vous en mangez, vous mourrez de mort[^1] ». C’est encore à cela que se rapporte le serpent suspendu au bois, pour signifier que le Christ n’a pas subi une mort apparente, mais qu’il a suspendu au bois de sa passion la véritable mort, dans laquelle le serpent avait précipité l’homme par ses perfides conseils. Et c’est cette véritable mort que les Manichéens ne veulent pas voir; et voilà pourquoi ils ne sont pas guéris du venin du serpent, comme l’étaient tous ceux qui jetaient sur lui un regard dans le désert[^2].

1. Gen. II, 17.
2. Num. XXI, 9.

### CHAPITRE VIII. VAINE DISTINCTION, IMPUTABLE AUX MANICHÉENS.

Nous avouons cependant que les ignorants prétendent qu’autre chose est d’être suspendu au bois, autre chose, d’y être cloué. Et c’est ainsi que quelques-uns ont cherché à résoudre la question, en disant que la malédiction de Moïse s’adresse à Judas qui se suspendit à un lacet : comme s’ils savaient d’abord, si c’est à un bois ou à une pierre qu’il s’est suspendu. Mais il est vrai, comme Fauste lui-même le fait remarquer, que l’Apôtre ne permet pas d’entendre cette malédiction autrement que comme une prédiction relative au Christ. Hélas ! cette ignorance de quelques catholiques est le résultat de la séduction manichéenne. Car c’est à de tels hommes qu’ils s’adressent d’habitude, ce sont ceux-là qu’ils enveloppent du filet de leurs erreurs; tels nous étions tombés entre leurs mains, tels nous étions pris, et tels nous avons été délivrés, non par nos propres forces, mais par la miséricorde de Dieu.

### CHAPITRE IX. CALOMNIE DE FRUSTE CONTRE MOÏSE.

Mais quelles sont donc ces choses divines que Moïse a outragées, comme Fauste l’en accuse, en disant « qu’il n’a jamais rien respecté dans les choses humaines ni dans les choses divines? » Fauste a dit cela et a passé outre : il ne s’est pas donné la peine de rien prouver, il n’a pris aucun souci de rien démontrer. Or, nous savons, nous, que Moïse a décerné de pieux éloges à tout ce qui est vraiment divin, et qu’il a gouverné avec justice les choses humaines selon les besoins de son temps et dans la mesure des grâces qui lui étaient départies. Que les Manichéens me forcent à le leur apprendre, comme ils se sont eux-mêmes efforcés de prouver ce que Fauste objecte, avec précaution, il est vrai, mais par là même, imprudemment: car il se perçait de ses propres armes. Heureux, en effet, le coeur pénétrant pour la vérité, malheureux celui qui l’est contre la vérité. Fauste n’a pas dit que Moïse n’a épargné personne, ni hommes ni dieux, mais qu’il n’a rien respecté, ni « dans les choses humaines, ni dans les choses divines ? ». Si, en effet, il s’était borné à dire qu’il n’a pas respecté Dieu, il serait facile de le convaincre .de calomnie: car on prouverait que Moïse honore et prêche partout le vrai Dieu qui a fait le ciel et la terre. S’il disait que Moïse n’a épargné aucun des dieux, il se trahirait aux yeux des chrétiens, en faisant voir qu’il adore lui-même les dieux, dont Moïse a interdit le culte, et alors, les poussins se réfugiant sous les ailes de leur mère, l’Église catholique, il ne rassemblerait pas des petits qui ne sont pas les siens. Afin donc de tendre un piége aux petits enfants, il a dit que Moïse n’a rien respecté dans les choses divines, afin que les chrétiens, ne voyant pas là une idolâtrie manifeste, n’eussent pas horreur d’un impiété si opposée à la religion chrétienne, et pour trouver appui contre nous chez les païens, qui savent que Moïse a dit bien des choses vraies et justes contre les idoles et les dieux des nations, qui sont des démons.

### CHAPITRE X. LES MANICHÉENS SONT IDOLÂTRES.

Si ceci blesse les Manichéens, qu’ils se déclarent franchement adorateurs des idoles ou des démons: ce qu’ils sont, sans s’en douter, par cela même qu’ils sont hérétiques. Car c’est de telles gens que l’Apôtre a dit, «que dans les derniers temps quelques-uns abandonneront la foi, s’attachant à des esprits séducteurs, à des doctrines de démons, sous le langage menteur de l’hypocrisie[^1] ». Qui, en effet, sinon les démons, amis du mensonge, persuaderait à ces hommes que le Christ a faussement souffert, est faussement mort, a montré faussement des cicatrices, c’est-à-dire qu’il n’a pas vraiment souffert, qu’il n’est pas vraiment mort, et que ses cicatrices n’étaient pas de vraies cicatrices ? Quelles doctrines portent plus évidemment le, signe des démons menteurs, que celles qui cherchent à persuader que le Fils de Dieu, c’est-à-dire la vérité même, est un imposteur ? Mais dans la doctrine de ces hérétiques se retrouve clairement le culte, sinon des démons, du moins de la créature, lequel est condamné par l’Apôtre qui nous dit : « Ils ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur[^2]. »

1. I Tim. IV, 1, 2.
2. Rom. I, 25.

### CHAPITRE XI. ILS ADORENT LE SOLEIL ET LA LUNE.

Par conséquent, à travers leurs rêves fantastiques et leurs fables, les Manichéens adorent, sans le savoir, les idoles et les démons; ils savent que, dans le soleil et dans la lune, ils servent la créature, et s’ils pensent servir aussi le Créateur, ils se trompent beaucoup: car ils servent leur fantôme, et nullement le Créateur, puisqu’ils nient que Dieu ait créé ce que l’Apôtre démontre clairement appartenir à l’ordre de la création, quand il dit, à propos de nourriture et de viande : « Car toute créature de Dieu est bonne, et on ne doit rien rejeter de ce qui se prend avec actions de grâces[^5] ». Voyez ce que c’est que la saine doctrine, en haine de laquelle vous vous tournez vers des fables. Et de même que l’Apôtre trouve bonne la créature de Dieu, tout en défendant de lui rendre un culte religieux de même Moïse (qui vous semble n’avoir rien respecté de divin, uniquement, je le soupçonne, parce qu’il a défendu d’adorer le soleil et la lune[^1] que vous suivez dans leur cours en vous tournant dans tous les sens pour les adorer), Moïse, dis-je, a honoré d’une vraie louange le soleil et la lune, en racontant qu’ils ont été créés par Dieu et placés dans l’ordre des corps célestes pour accomplir la mission qui leur est confiée : « Le soleil pour présider au jour, la lune pour présider à la nuit[^2] ». Vos louanges menteuses, au contraire, ne font aucun plaisir au soleil ni à la lune. Le diable, créature rebelle, aime les fausses louanges; mais les puissances des cieux, qui ne sont point déchues par le péché, veulent qu’on exalte en elles celui qui les a faites; et leur vraie louange est celle qui ne préjudicie point à la gloire de leur Créateur. Or, on outrage celui-ci, quand on dit qu’elles sont ses parties, ou ses membres, ou une portion de sa substance. Car étant parfait, n’ayant besoin de rien, ne coulant nulle part, n’étant point divisé, sans étendue locale, entièrement immuable en lui-même, se suffisant à lui-même, heureux par lui-même, il a, dans son immense bonté, parlé par son Verbe et tout a été fait : il a ordonné et tout a été créé[^3]. Par conséquent, si les corps terrestres, dont l’Apôtre parlait quand il disait qu’il n’y a pas de nourriture immonde, si, dis-je, ces corps sont bons, « parce que toute créature de Dieu est bonne », à combien plus forte raison les corps célestes, parmi lesquels brillent le soleil et la lune, puisque le même Apôtre dit : « Il y a des corps célestes et des corps terrestres ; mais autre est la gloire des célestes, autre celle des terrestres[^4]».

1. I Tim. IV, 4.
2. Deut. XVII, 3.
3. Gen. I, 16; Ps. CXXXV, 8, 9.
4. Ps. CXLVIII, 5.
5. I Cor. XV, 40.

### CHAPITRE XII. RÉPONSE A UN DILEMME DE FAUSTE.

Moïse n’injurie donc point le soleil et la lune, quand il défend de les adorer, il les loue comme des créatures célestes, mais il loue Dieu comme le créateur des corps célestes et des corps terrestres, et il ne veut pas qu’on l’offense en adorant, à sa place, des objets qui ne sont louables que pour lui et par lui.

Mais quelle bonne fortune pour Fauste, paraît-il, de ce que Moïse appelle aussi maudit celui qui adore le soleil et la lune ! « Si donc», nous dit-il, « étant sujet d’un roi païen, je suis, forcé d’adorer le soleil, que je résiste, et que, craignant la malédiction attachée à cet acte, je sois condamné à être crucifié, j’encourrai l’autre malédiction lancée par Moïse contre celui qui est suspendu au bois ?» Aucun roi païen ne nous oblige à adorer le soleil; le soleil lui-même ne vous y obligerait pas, sil était roi sur la terre, puisqu’il vous le défend même aujourd’hui : mais comme le Créateur lui-même supporte les impies qui le blasphèment jusqu’au jour du jugement, ainsi les corps célestes supportent leurs stupides adorateurs, jusqu’au jugement de celui qui les a créés[^6]. Cependant, souvenez-vous qu’un roi chrétien ne peut forcer à adorer le soleil. Fauste parle d’un roi païen, parce qu’il sait parfaitement que, quand vous adorez le soleil, vous faites un acte de paganisme. Cela n’est donc pas chrétien : mais la perdrix proclame partout le nom du Christ, afin de rassembler des petits qui ne sont pas les siens[^7]. Voyez cependant avec quelle facilité la vérité vous répond et la saine doctrine brise le lacet en apparence inévitable de votre question à deux tranchants ! Supposons donc un homme armé du pouvoir royal, et exigeant d’un chrétien qu’il adore le soleil, sous peine d’être suspendu au bois. Si, dites-vous, j’évite la malédiction formulée par la loi contre celui qui adore le soleil, j’encours celle que cette même loi lance contre celui qui est suspendu au bois. Vous serez vraiment dans l’embarras ; mais non, non, vous n’y serez pas, vous qui adorez le soleil même sans qu’on vous y force. Quant au chrétien, bâti sur le fondement des Apôtres et des Prophètes[^8], il remonte ici aux causes, il examine les deux malédictions : il voit que l’une s’adresse au corps suspendu au bois, et l’autre à l’âme qui adore le soleil. Car, bien que le corps s’incline pour adorer, c’est cependant l’âme qui rend ses hommages à ce qu’elle adore, ou feint de les lui rendre : et l’un et l’autre est pernicieux. C’est pourquoi, comme la mort a mérité la malédiction dans le corps et dans l’âme, si être suspendu au bois est la mort du corps, adorer le soleil est la mort de l’âme. Il faut donc choisir la malédiction dans la mort du corps (malédiction dont le corps lui-même sera délivré lors de la résurrection), et éviter la malédiction dans la mort de l’âme, pour qu’elle ne soit pas condamnée, avec son corps, au feu éternel. Car le Seigneur a lui-même tranché la question, en disant : « Ne craignez point ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l’âme ; mais craignez plutôt celui qui peut précipiter le corps et l’âme dans la géhenne du feu[^1] ». Comme s’il disait : Ne craignez point la malédiction de la mort corporelle, qui passe avec le temps; mais craignez la malédiction de la mort spirituelle, par laquelle l’âme est tourmentée éternellement avec son corps. Ainsi ces paroles : « Maudit quiconque est suspendu au bois », ne sont pas une malédiction de vieille femme, mais une prédiction de prophète. Car c’est par là que le Christ ôte la malédiction de la malédiction, aussi bien que la mort de la mort et le péché du péché. Moïse n’a donc pas blasphémé en disant : « Maudit quiconque est suspendu au bois », pas plus que les Apôtres en disant : « Il est mort[^2] »; ou: « Notre vieil homme a été crucifié avec lui[^3] » ; ou : « Il a condamné le péché à cause du péché[^4] », ou encore : « Celui qui ne connaissait point le péché, il l’a rendu péché pour l’amour de nous[^5] »; et bien d’autres choses de ce genre. Mais vous, en manifestant votre horreur pour le Christ maudit, vous témoignez de l’horreur que sa mort vous inspire. Là on voit paraître chez vous, non une malédiction de vieille femme, mais une dissimulation diabolique vous qui, pour ne pas croire à la mort du Christ, donnez la mort à votre âme. Cependant cette mort du Christ, vous la prêchez, non réelle, mais simulée : comme si vous n’osiez pas même tromper les hommes sous le nom du Christ, sans faire du Christ lui-même un imposteur.

1. Rétract. liv. II, ch. VII, n. 3.
2. Jer. XVII, 11.
3. Eph. II, 20.
4. Matt. X, 28.
5. II Cor. V, 14, 15.
6. Rom. VI, 6.
7. Id. VIII, 3.
8. II Cor. V, 21.

### CHAPITRE XIII. AUTRE CALOMNIE DE FRUSTE CONTRE MOÏSE.

Quant au reproche que Fauste fait à Moïse d’avoir blâmé la continence ou la virginité, en disant : « Maudit quiconque ne laissera point de postérité en Israël[^1] », qu’on écoute Isaïe s’écrier : « Voici que le Seigneur dit à tous les eunuques: S’ils observent mes commandements, s’ils choisissent ce qui m’est agréable et restent fidèles à mon alliance, je leur donnerai dans ma maison et dans l’enceinte de mes murs une place d’honneur, meilleure que celle des fils et des filles; je leur donnerai un nom éternel et qui ne périra pas[^2] ». Si les Manichéens voient une contradiction entre Isaïe et Moïse, qu’ils adoptent celui-ci, puisque celui-là leur déplait et ce n’est pas là un faible argument contre eux. Pour nous, il nous suffit de savoir que c’est le même Dieu qui a parlé par Moïse et par Isaïe; que maudit est celui qui ne laisse pas de postérité en Israël ; soit dans ces temps-là, quand, la race devant être propagée selon la chair, la formation d’une famille par, le chaste exercice du mariage était un devoir du citoyen ; soit maintenant, où tout homme, lié spirituellement, ne doit pas penser qu’il se suffit à lui-même, et se dispenser de travailler pour le Seigneur : car chacun, en prêchant le Christ suivant son faible pouvoir, doit engendrer des chrétiens. Ainsi cette divine sentence : « Maudit quiconque ne laisse pas de postérité en Israël », renferme dans sa merveilleuse brièveté tous les temps des deux Testaments.

1. Deut. XXV, 7.
2. Is. LVI, 4, 5.

## LIVRE QUINZIÈME. LES MANICHÉENS ET LES CATHOLIQUES.

Fauste attaque l’Ancien Testament. — L’église manichéenne n’est point la véritable. — Appel à l’Eglise catholique. — Apostrophe à l’église manichéenne. — Rêveries de cette secte. — Elle est mise en présence du Décalogue. — L’église catholique a seule l’intelligence de la Loi. — La secte prédite par saint Paul. — Invitation à revenir à la vérité.

### CHAPITRE PREMIER. POURQUOI FAUSTE REJETTE L’ANCIEN TESTAMENT.

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas l’Ancien Testament? — Parce qu’un vase plein ne reçoit pas, mais rejette ce qu’on lui verse de trop, et qu’un estomac rassasié repousse ce qu’on y introduit. Par conséquent les Juifs, rassasiés du vieux Testament d’après les instructions de Moïse, ont repoussé le Nouveau; et nous, remplis du Nouveau, d’après l’enseignement du Christ, nous rejetons l’Ancien. Vous, vous ne recevez les deux que parce que vous n’êtes pas pleins, mais demi-pleins; et, pour vous, l’un complète moins l’autre qu’il ne le gâte; car jamais on ne remplit les vases à demi-pleins d’une matière différente, mais bien d’une matière semblable et de même nature; ainsi le vin s’ajoute au vin, le miel au miel, le vinaigre au vinaigre; et si on mêlait des substances d’une nature différente, comme du fiel à du miel, de l’eau à du vin, du poisson à du vinaigre, ce ne serait plus remplir, mais altérer. Voilà donc pourquoi nous sommes peu disposés à recevoir l’Ancien Testament; et comme notre Eglise, épouse du Christ, pauvre, il est vrai, mais mariée à un riche, se contente des biens de son époux, elle dédaigne les richesses d’amants de basse condition; les dons de l’Ancien Testament et de son auteur sont sans prix à ses yeux, et, mettant tous ses soins à sauver sa réputation, elle ne reçoit que les lettres de son époux. Permis donc à votre Eglise de s’emparer de l’Ancien Testament, elle, vierge lascive et sans pudeur, qui reçoit avec plaisir les présents et les lettres d’un étranger. Ce dieu qui est votre amant, ce corrupteur de la pudeur des Hébreux, vous promet, dans ses deux tables de pierre, de l’or, de l’argent, une chère abondante[^4], et la terre des Chananéens[^5]. Ces sordides avantages vous ont si bien séduits, que vous péchez encore même après le Christ, et que-vous vous montrez ingrats envers ses immenses bienfaits. Vous êtes si bien alléchés par ces faux biens. que vous brûlez, pour le Dieu des Hébreux, même après les noces du Christ. Apprenez donc que vous êtes encore maintenant dans l’erreur et trompés par ses fausses promesses. Il est pauvre, il n’a rien, il ne peut pas même vous donner ce qu’il promet : car s’il n’a pu remplir ses promesses à l’égard de sa propre épouse, je veux dire la synagogue, qui pourtant lui montrait en tout de la complaisance et le servait plus humblement qu’une servante : que pourra-t-il vous donner, à vous qui lui êtes étrangers, et rejetez fièrement le joug de ses commandements ? Du reste, continuez comme vous avez commencé, mettez une pièce neuve sur un vieux vêtement, versez du vin nouveau dans de vieilles outres[^1], servez deux époux sans plaire à aucun, faites de-la foi chrétienne un centaure qui ne soit entièrement ni cheval, ni homme; mais permettez-nous de ne servir que le Christ, de nous contenter de sa dot immortelle et d’imiter l’Apôtre qui nous dit : « Notre suffisance vient de Dieu, qui nous a rendus propres à être les ministres de la nouvelle alliance[^2] ». La condition du Dieu des Hébreux et la nôtre sont très-différentes: car il ne peut remplir ses promesses, et nous dédaignons de recevoir ce qu’il promet. La libéralité du Christ nous a rendus fiers à l’égard de ses flatteries. Et pour que vous ne trouviez pas ce rapprochement inconvenant, Paul nous a le premier appliqué cette comparaison tirée de l’état conjugal : « Car la femme qui est soumise à un mari, le mari vivant, est liée par la loi ; mais si son mari meurt, elle est affranchie de la loi du mari. Donc », ajoute-t-il, « son mari vivant, elle sera appelée adultère, si elle s’unit à un autre homme; mais si son mari meurt, elle n’est point adultère en s’unissant à un autre homme[^3] ». Par là il fait voir que ceux qui se sont unis au Christ avant d’avoir répudié et en quelque sorte mis au tombeau l’auteur de la loi, sont coupables d’adultère spirituel. Et ceci s’adresse particulièrement aux Juifs qui ont cru, afin de les obliger à renoncer à leur ancienne superstition. Pour nous, quel besoin avons-nous de commandement là-dessus, nous qui sommes passés du paganisme au Christ, et pour qui le Dieu des Hébreux, non-seulement est mort, mais n’est même pas né? Sans doute, pour le Juif croyant; Adonis doit être mort, bien que ce soit encore une idole pour le gentil; et ainsi en est-il de tout croyant pour ce qu’il adorait avant de connaître le Christ. Mais si, après avoir rompu avec l’idolâtrie, un Juif adore encore simultanément Dieu et le Christ, il ne diffère pas de la femme sans pudeur, qui, après la mort de son mari, s’unit à deux autres à la fois.

1. Deut. VIII, 7-9.
2. Ex. XXIII, 23.
3. Matt. IX, 16, 17.
4. II Cor. III, 5, 6.
5. Rom. VII, 2, 3.

### CHAPITRE II. FAUSTE INTERPRÈTE MAL UN TEXTE DE L’ÉVANGILE.

Augustin. Entendez cela, vous dont le coeur appartient au Christ, et voyez s’il ne faut pas que le Christ soit votre patience pour supporter un tel langage. Fauste, rempli du miel nouveau, rejette le vieux vinaigre, et Paul, rempli du vieux vinaigre, en à versé la moitié pour faire place au miel nouveau, qui ne se conservera pas, mais se gâtera. Car, vous le voyez, ce que dit l’apôtre Paul: « Serviteur de Jésus-Christ, appelé à l’apostolat, choisi pour l’Evangile de Dieu », c’est du miel nouveau. Mais quand- il ajouté : «Qu’il avait promis auparavant par ses Prophètes dans les saintes Ecritures, touchant son Fils qui lui est né de la race de David selon la chair[^1] », c’est du vieux vinaigre. Qui pourrait supporter cela, si le même Apôtre ne nous consolait en disant : « Il faut qu’il y ait même des hérésies, afin qu’on découvre ceux d’entre vous qui sont éprouvés[^2] ? » Mais quel besoin de répéter ce que nous avons déjà suffisamment exposé plus haut[^3] ? D’après ce que nous avons dit, chacun peut se rappeler, ou, s’il ne s’en souvient pas, relire, que la pièce neuve et le vieux vêtement, le vin nouveau et les vieilles outres n’ont point rapport aux deux Testaments, mais aux deux vies, aux deux espérances; et que les deux Testaments sont désignés dans cette comparaison faite par le Seigneur : « C’est pourquoi tout scribe, instruit de ce qui touche le royaume des cieux, est semblable au père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes[^4]». En effet, si quelqu’un entend nourrir deux espérances, c’est-à-dire servir Dieu en vue du bonheur terrestre et du royaume des cieux, il est certain que celle-ci ne s’accommodera pas de celle-là, et que quand une tribulation quelconque l’aura détruite, l’autre fera également défaut à l’homme, qui perdra ainsi tout à la fois. C’est ce qui a fait dire au Christ : « Personne ne peut servir deux maîtres », ce qu’il explique ensuite en disant : « Vous ne pouvez servir Dieu et l’argent[^5] ». Or pour ceux qui ont l’intelligence saine, l’Ancien Testament est la prophétie du Nouveau Testament. Ainsi, chez le premier peuple, les saints patriarches et les saints prophètes, qui comprenaient ce qu’ils faisaient ou ce qui se faisait par eux, avaient, dans le Nouveau Testament, l’espérance du salut éternel : car ils se rattachaient à ce qu’ils comprenaient et aimaient, ce qui n’était point encore révélé, mais déjà figuré. Au contraire, à l’Ancien Testament appartenaient ceux dont les pensées et les désirs ne s’étendaient pas au-delà des promesses temporelles qui y étaient faites, et dans lesquelles ils ne savaient pas voir la figure et la prophétie des biens éternels. Mais tout cela a déjà été dit et redit dans nos précédentes réponses.

1. Rom. I, 1-3.
2. I Cor. XI, 19.
3. Liv. VIII.
4. Matt. XIII, 52.
5. Id. VI, 24.

### CHAPITRE III. IMPUDENCE DES MANICHÉENS. AUGUSTIN CONFESSE QU’IL A ÉTÉ DE LA SECTE. TOUCHANT APPEL A LA VÉRITABLE ÉGLISE.

C’est vraiment une étonnante impudence, que l’immonde et sacrilège secte, des Manichéens ose se dire la chaste épouse du Christ. Et qu’y gagne-t-elle contre les vrais et chastes membres de la sainte Eglise, sinon de leur rappeler cet avertissement de l’Apôtre : « Je vous ai fiancés à un époux unique, pour vous présenter à lui comme une chaste vierge; mais je crains que comme le serpent séduisit Eve par son astuce, ainsi vos esprits ne se corrompent et ne perdent la chasteté qui est dans le Christ[^6]? » A quoi tendent en effet ces hommes qui nous annoncent un autre évangile que celui que nous avons reçu, si ce n’est à nous faire perdre la chasteté que nous conservons pour le Christ, en blâmant la loi de Dieu sous prétexte de vétusté, et préconisant leur erreur sous le nom de nouveauté, comme s’il fallait rejeter tout ce qui est ancien et embrasser tout ce qui est nouveau, quand, d’un côté, l’apôtre Jean fait l’éloge de la loi ancienne[^1], et que, de l’autre, Paul l’apôtre ordonne d’éviter les nouveautés profanes de paroles[^2]? Pour moi, ô Eglise catholique, vraie épouse du vrai Christ, c’est à toi que je m’adresse dans la mesure de mes forces, moi ton fils et ton serviteur, établi, malgré mois indignité,’ pour distribuer dans ton sein la nourriture à mes frères. Tiens-toi toujours en garde, comme tu le fais, contre la vanité impie des Manichéens, déjà expérimentée au détriment de tes enfants, et confondue par leur délivrance. Cette erreur m’avait autrefois arraché de ton sein, l’expérience m’a appris à fuir ce que je n’aurais jamais dû éprouver. Mais profite des dangers que j’ai courus, toi que je sers depuis ma délivrance. Car si ton vrai et légitime époux, du côté duquel tu as été formée, ne m’eût lavé de mes péchés dans son véritable sang, le torrent de l’erreur m’eût entraîné, et, devenu terre, j’eusse été dévoré sans ressource par le serpent. Ne te laisse pas séduire par le nom de la vérité; tu la possèdes seule et dans ton lait et dans ton pain; mais elle n’est pas dans cette autre église: il n’y en a que le none. Sans doute, tu es en sécurité pour tes fils déjà grands; mais c’est à tes petits enfants que je m’adresse, mes frères, mes fils, mes maîtres, que tu couves, en quelque sorte, sous tes ailes inquiètes, ou que tu nourris de lait comme des enfants, féconde quoique sans tache, vierge mère; c’est à ces tendres fruits que je m’adresse, pour qu’une curiosité babillarde ne les entraîne pas loin de toi, mais qu’ils anathématisent plutôt quiconque leur prêche un autre évangile que celui qu’ils ont reçu. chez toi[^3], et qu’ils n’abandonnent ni le vrai Christ, le Christ véridique, en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science[^4], ni l’abondance de douceur qu’il réserve à ceux qui le craignent et qu’il a préparée pour ceux qui espèrent en lui[^5]. Or, comment la- vérité se trouverait-elle là, dans la bouche d’un homme qui prêche un christ imposteur ? Méprise leurs insultes: car tu as la conscience d’avoir goûté surtout la promesse de la vie éternelle parmi les présents de ton Epoux, c’est-à-dire d’avoir aimé ton Epoux lui-même, parce qu’il est lui-même la vie éternelle.

1. II Cor, XI, 2, 3.
2. I Jean, II, 7.
3. I Tim. VI, 20.
4. Gal. I, 9.
5. Col. II, 3.
6. Ps. XXX, 20.

### CHAPITRE IV. LE SAINT DOCTEUR CONTINUE SON APPEL A L’ÉGLISE CATHOLIQUE.

Il n’est point vrai, comme ils le disent dans leur folie, que tu te sois livrée à un dieu étranger, te promettant une chère abondante et la terre des Chananéens; car tu sais parfaitement que, déjà figurée et prophétisée alors dans les promesses mêmes, tu as été enfantée dans la prescience des saints. Ne te trouble point de ce misérable lardon lancé contre les tables de pierre ; car tu n’as pas le cœur de pierre, que ces tables figuraient dans l’ancien peuple. En effet, tu es « la lettre » des Apôtres, « écrite, non avec de l’encre, mais avec l’esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur les tables charnelles du coeur[^6] ». Paroles qui font la joie de ces hommes vains, parce qu’ils s’imaginent que l’Apôtre blâme la législation de l’Ancien Testament accommodée à son époque, ne comprenant pas que l’Apôtre parle d’après le Prophète. Car longtemps avant que ces paroles si mal comprises par leur ignorance, eussent été dites et accomplies par les Apôtres, elles avaient été énoncées par les Prophètes qu’ils rejettent. En effet, fun d’eux avait dit : « Je leur ôterai leur coeur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair[^7] ». Qu’ils voient si ce ne sont pas là les expressions. « Non sur des tables de pierre, mais sur les tables charnelles du cœur ». Car ni là, le cœur de chair, ni ici, les tables charnelles, ne doivent s’entendre dans le sens grossier ; mais c’est que, eu comparaison de la pierre, qui est insensible, la chair sent; l’insensibilité de la pierre signifie le cœur sans intelligence, et la sensibilité de la chair est le symbole du cœur qui comprend. Mais toi, ris plutôt de ceux qui disent que la terre, le bois, la pierre sentent et vivent d’une vie plus intelligente que la chair même, qu’ils déclarent plus, stupide et plus inerte. D’où ils se voient forcés non par la vérité, mais par leur vanité, de convenir que la loi écrite sur des tables de pierre était moins immonde que leur trésor enfermé dans des peaux, dépouilles d’animaux morts. Serait-ce parce qu’ils disent, dans leurs rêveries, que les pierres sont des os de princes, qu’ils n’hésitent pas à leur préférer les cuirs des agneaux? Par conséquent, l’arche du testament était moins immonde pour renfermer les tables de pierre, qu’une peau de chevreau pour renfermer leur livre. Ris de tout cela avec une miséricordieuse compassion, pour leur apprendre à en rire et à y renoncer : car dans ces deux tables de pierre, ton coeur, qui n’est plus de pierre, sait parfaitement ce qui convenait à ce peuple à tête dure; et pourtant tu y reconnais la pierre, ton propre époux, celui que Pierre appelle : «La pierre vivante, rejetée des hommes, mais choisie et honorée de Dieu». Pour eux donc c’était a une pierre d’achoppement, « une pierre de scandale »; et pour toi c’est « la pierre qu’ont rejetée ceux qui bâtissaient et qui est devenue un sommet d’angle[^1] ». Ce que ce même apôtre, Pierre explique en entier, et rappelle avoir été prédit en .entier par les Prophètes, dont ces réprouvés se détournent. Lis donc sans hésiter ces tables de pierre : ne crains pas, elles sont de ton époux. Pour d’autres cette pierre a voulu dire dureté et stupidité : pour toi elle signifie fermeté et solidité. Ces tables ont été écrites par le doigt de Dieu[^2] : par le doigt de Dieu, ton époux a chassé les démons[^3] ; par le doigt de Dieu, chassé aussi les doctrines des démons et des imposteurs qui cautérisent la conscience[^4]. Par ces tables tu repousses l’adultère, qui se dit le Paraclet pour te séduire par la sainteté du nom. Car ces tables t’ont été données le cinquantième jour après la pâque[^5] [^8]; et le cinquantième jour après la passion de ton époux, dont la pâque était là figure, le doigt de Dieu, l’Esprit-Saint, le Paraclet promis t’a été donnés. Ne crains donc pas les deux tables, où ce qui a été écrit pour toi jadis, t’a été envoyé pour que tu le reconnusses aujourd’hui ; seulement ne reste pas sous la loi, de peur que, dominée par la crainte, tu ne l’accomplisses pas; mais reste sous l’empire de la grâce, afin que l’amour soit en toi la plénitude de la loi. Car l’ami de ton époux ne faisait autre chose que relire les deux tables, quand il disait : « En effet, tu ne commettras point d’adultère, tu ne tueras point; tu ne convoiteras point; et s’il est quelque autre commandement, tout se résume dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L’amour du prochain n’opère pas le mal. L’amour est donc la plénitude de la loi[^9] ». Là, en effet, sont renfermés les deux préceptes de l’amour de Dieu et de l’amour du prochain, expliqués dans les deux tables: Et ces deux tables t’ont été envoyées d’avance par Celui qui est venu te recommander ces deux préceptes, auxquels se rattachent toute la loi et les Prophètes[^10]. Dans le premier de ces préceptes se trouve ta chaste union conjugale, dans le second l’unité de tes membres; par celui-là, tu embrasses la divinité, par celui-ci, tu formes une société. Dans ces deux préceptes se trouvent renfermés les dix, dont trois se rapportent à Dieu et sept au prochain. O chaste diptyque, où, sous d’anciennes figures, ton amant et ton bien-aimé préludait pour toi au cantique nouveau, sur le psaltérion à dix cordes[^11] ; annonçant, pour ainsi dire, qu’un jour ses nerfs seraient tendus pour toi sur le bois, afin que le péché fût condamné dans la chair par le péché même, et que la justification de la loi s’accomplît en toi[^12] ! O diptyque conjugal, que la femme adultère ne repousse pas sans raison !

1. II Cor. III, 2, 8.
2. Ez. XI, 19.
3. I Pier. II, 4-8.
4. Ex. XXXI, 18.
5. Luc, XI, 20.
6. I Tim. IV, 2.
7. Ex. XX.
8. Act. II, 1-4.
9. Rom. XIII, 9, 10.
10. Matt. XXII, 37-40.
11. Ps. XCI, 4.
12. Rom. VIII, 3, 4.

### CHAPITRE V. APOSTROPHE IRONIQUE A L’ÉGLISE MANICHÉENNE.

Et maintenant, c’est à toi que je m’adresse, secte manichéenne, menteuse et enveloppée de mensonges. Quoi ! épouse de tant d’éléments, ou plutôt femme perdue, prostituée aux démons et grosse de vanités sacriléges, quoi ! tu oses briser le mariage catholique de ton maître par ta criminelle impudicité ! Montre-nous tes corrupteurs adultères, le pondérateur porte-lumière, et l’Atlas qui porte le monde. Car tu prétends que celui-là est le maître des éléments, et tient le monde suspendu; et que celui-ci, appuyé sur un genou, soutient cette masse énorme sur de robustes épaules, sans doute, de peur que l’autre ne puisse suffire à la besogne. Où sont-ils? et s’ils existent, quand viendront-ils à toi, accablés qu’ils sont sous le poids de leur tâche? Quand viendront-ils chez toi, pour se délasser de leur fatigue excessive, pour être frottés de ta main caressante, oisive et délicate, l’un aux doigts et l’autre aux épaules? Mais tu es le jouet de démons impurs, qui s’unissent à toi pour que tu conçoives des mensonges et enfantes des fantômes. Comment ne repousserais-tu pas le diptyque du vrai Dieu, ennemi de tes parchemins, en vertu desquels tu as aimé tant de faux dieux, d’un coeur inconstant, égaré dans les fictions de tes pensées; dans lesquels on peut retrouver tous les mensonges des poètes, moins sérieux cependant, et moins honnêtes chez toi que chez eux : puisque, faisant profession de mentir, ils ne trompent personne, tandis que tes livres fourmillant d’erreurs, séduisent les âmes encore enfantines, même chez les vieillards, les corrompent par de misérables illusions, et font que, éprouvant une vive démangeaison aux oreilles, elles les ferment à la vérité, et se tournent vers les fables[^1]? Comment supporterais-tu la vaine doctrine de ces tables, où on lit pour premier commandement : « Écoute, Israël; le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu[^2] », alors que te complaisant dans une si grande multitude de dieux, tu te vautres dans la honte et la fange d’un coeur adultère? Ne te rappelles-tu pas ce chant de volupté, où tu dépeins le roi très-grand sur son trône, le porte-sceptre éternel, au front couronné de fleurs et à la face rayonnante? Quand tu n’aurais qu’un amant de ce genre, tu devrais déjà rougir car une épouse pudique ne saurait agréer même un amant unique au front couronné de fleurs. Et tu ne peux pas dire qu’il y a, dans ces paroles ou dans cette image, une signification mystique : car ce qu’on fait surtout valoir à tes yeux dans Manès, c’est qu’il te dira la vérité nue et simple, en termes propres, sans figures et sans voiles. Tu chantes donc littéralement un roi porte-sceptre, couronné de fleurs. Qu’il dépose au moins son sceptre, quand il se couronne de fleurs : ce luxe et cette mollesse ne conviennent point au sceptre austère d’un roi. De plus, ce n’est pas là ton seul amant; tu continues ta chanson, et tu mentionnes douze siècles aussi ornés de fleurs; remplis de sons harmonieux et jetant des fleurs au visage de leur père. Là, tu les proclames tous les douze, grands dieux, rangés autour de lui, en quatre groupes ternaires. Mais comment ce Dieu, que vous dites entouré, peut-il être immense ; c’est ce que vous n’avez jamais su expliquer. Tu parles encore de sujets sans nombre, de troupes de dieux et de légions d’anges, que tu prétends être, non pas créés par Dieu, mais engendré de sa propre substance.

1. II Tim. IV, 4.
2. Deut. VI, 4.

### CHAPITRE VI. SUITE DE L’APOSTROPHE. RÊVERIES MANICHÉENNES.

Il est donc prouvé que tu adores des dieux sans nombre, et que tu rejettes la saine doctrine qui nous enseigne un Fils unique, né d’un Dieu unique, et un Esprit-Saint procédant des deux. Et non-seulement il n’est pas permis de parler de dieux sans nombre, mais pas même de trois dieux : puisque non-seulement il n’y a- qu’une seule et même substance, mais encore une seule et même opération par une seule et même substance propre, et que la distinction des personnes se révèle même par la créature matérielle. Tu ne comprends pas cela, tu ne le saisis pas : je le sais, tu es pleine, tu es enivrée, tu es saturée de fables sacrilèges. Digère donc enfin ce que trahit ton haleine, et cesse de t’ingurgiter de la sorte; en attendant, poursuis ton chant, et vois, si tu le peux, la honte de ta fornication. La doctrine de tes démons menteurs t’a introduite dans un chimérique séjour des anges, où souffle un vent frais, et dans des champs parfumés, où les arbres et les montagnes, les mers et les fleuves donnent un doux nectar dans tout le cours des siècles. Et tu l’as cru ! et tu t’es imaginé tout cela dans ton coeur ! Et livrée à la luxure et à la débauche, tu t’es bercée de vains souvenirs ! Car quand on emploie un langage de ce genre pour exprimer l’ineffable abondance des délices spirituelles, on parle évidemment en énigme; c’est pour que l’âme qui s’occupe de ces sujets sache qu’il y a, là, quelque autre sens à chercher et à saisir, soit qu’un objet matériel soit présenté réellement aux sens du corps, comme le feu dans le buisson[^10], la verge changée en serpent et le serpent redevenu verge[^11], la tunique du Seigneur qui n’est point partagée par les bourreaux[^12], le parfum répandu respectueusement sur les pieds ou sur la tête du Christ par une femme[^13], les palmes aux mains de la multitude qui précède et suit l’âne sur lequel il est monté[^14] : soit que les objets soient présentés en figures à l’esprit par des images corporelles, ou en songe, ou dans le ravissement, comme à Jacob les échelles[^1]; à Daniel, la pierre détachée sans le travail des mains et devenue une montagne[^2]; à Pierre la nappe[^3], et à Jean tant d’autres choses[^4] : soit que le langage soit simplement figuré, comme dans le Cantique des cantiques[^5]; dans la parabole évangélique du père de famille qui fait les noces de son fils[^6]; dans celle de l’homme qui avait deux fils, l’un rangé et l’autre livré à la débauche[^7], ou de l’homme qui planta une vigne et la loua à des vignerons[^8]. Mais tu loues précisément Manès d’être venu le dernier, non pour tenir ce langage, mais pour en donner l’explication, de manière à interpréter les anciennes figures, à présenter ses récits et ses discussions avec la plus grande clarté, sans jamais s’envelopper d’énigme et d’obscurité. Et pour justifier cette, présomption, tu prétends que les anciens, dans tout ce qu’ils ont vu, fait ou dit en figure, savaient qu’il devait venir un jour pour tout révéler, et que lui, sachant que personne ne viendrait après lui, a exposé ses sentiments sans allégories et sans détours. Que devient donc ton affection souillée par des désirs charnels, au milieu des champs et des forêts épaisses, des couronnes de fleurs et des parfums? S’il n’y a pas là d’énigmes pour la raison, il y a des, fantômes pour l’imagination ou de l’égarement pour la folie. Mais si on dit qu’il y a des énigmes, pourquoi ne fuis-tu pas l’adultère, qui te promet la vérité claire pour t’allécher, et se rit de toi par ses mensonges et ses fables quand il t’a attirée? Ses ministres, infectés aussi de ces vanités, les malheureux ! n’ont-ils pas l’habitude de mettre, pour amorce à leur hameçon, ces paroles de l’apôtre Paul : « Car c’est imparfaitement que nous connaissons, et imparfaitement que; nous prophétisons, mais quand viendra ce qui est parfait, alors s’anéantira ce qui est imparfait » ; et encore : « Nous voyons maintenant à travers un miroir, en énigme mais alors nous verrons face à face[^9]». En sorte que l’apôtre Paul a imparfaitement connu, imparfaitement prophétisé ne voyant qu’à travers un miroir et en énigme : et que tout cela doit disparaître à l’arrivée de Manès, qui apportera ce qui est parfait, de manière à ce qu’on voie la vérité face à face. O lascive, ô immonde créature, tu tiens encore ce langage saris rougir, tu te repais encore de vent, tu embrasses encore les idoles de ton coeur ? Quoi ! tu as vu face à face le roi porte-sceptre assis sur son trône, couronné de fleurs, et les troupes de dieux, et le grand porte-lumière ayant six visages et six bouches et rayonnant de lumière ; et un autre roi d’honneur, entouré des armées des anges; et un autre, amant, héros guerrier, tenant de sa droite une lance et de sa gauche un bouclier; puis un autre encore, roi glorieux qui pousse trois roues, celle du feu, celle de l’eau, et celle du vent : et le colossal Atlas, portant le monde sur ses épaules, et le soutenant de ses deux bras en s’appuyant sur un genou? As-tu réellement vu face à face ces merveilles et mille autres de ce genre, ou n’est-ce point la doctrine de démons menteurs, que des imposteurs te chantent à ton insu? Malheur à toi, infortunée ! voilà les fantômes auxquels tu te prostitues, les vanités que tu suces au lieu de la vérité; et enivrée à la coupe du serpent, tu oses insulter, à propos des deux tables de pierre, à la chaste matrone, épouse du Fils unique de Dieu; parce qu’elle n’est plus sous le joug de la loi, mais sous l’empire de la grâce, parce que, ne s’enflant point de ses oeuvres, ne se laissant pas abattre par la terreur, elle vit de foi, d’espérance et de charité, devenue Israël en qui il n’y a pas d’artifice[^15], et attentive à ce qui est écrit : « Le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu[^16] »: tandis que toi, pour n’avoir pas écouté ces paroles, tu t’es prostituée à une multitude de faux dieux.

1. Ex. III, 2.
2. Id. IV, 2-4.
3. Jean, XIX, 24.
4. Matt. XXVI, 7; Jean, XII, 3.
5. Matt. XXII, 7-9.
6. Gen. XXVIII, 12.
7. Dan. II, 34, 35.
8. Act. X, 11.
9. Apoc. I, etc.
10. Cant. I, etc.
11. Matt. XXII, 2-14.
12. Luc, XV, 11-32.
13. Matt, XXI, 33.
14. Cor. XIII, 9, 10. 12.
15. Jean, I, 45.
16. Deut. VI, 4.

### CHAPITRE VII. LA DOCTRINE MANICHÉENNE EN PRÉSENCE DU DÉCALOGUE.

Comment ne haïrais-tu pas ces tables, où on lit pour second commandement : « Tu ne prendras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu[^4] », puisque tu as rangé parmi les vains imposteurs le Christ mémé, qui a daigné apparaître aux yeux de la chair dans une chair vraie et réelle; pour purger les hommes charnels de la vanité charnelle? Comment ne serais-tu pas contrariée du troisième commandement relatif au repos du sabbat, toi dont l’âme inquiète est livrée à tant de rêveries et d’illusions? Quand comprendras-tu que ces trois préceptes se rattachent à l’amour de Dieu? Quand les goûteras-tu? Quand les aimeras-tu ? Tu ne sais pas te contenir, tu es laide et disputeuse : tu t’es enflée, tu es devenue vaine, tu t’es ravalée, tu es sortie des bornes, tu as flétri ton honneur, tu es descendue au-dessous de ton rang. J’ai été tel moi-même dans ton sein, je te connais. Comment donc pourrais-je, aujourd’hui, t’apprendre que ces trois commandements regardent l’amour de Dieu, de qui, par qui et en qui sont toutes choses[^1]? Comment le comprendrais-tu, quand tes perverses et détestables erreurs ne te permettent pas même de connaître et d’observer les sept autres, qui concernent l’amour du prochain, la base de la société humaine ? Le premier est : « Honore ton père et ta mère » Paul en le rappelant et le renouvelant dans les mêmes termes, le nomme le premier commandement fait avec une promesse[^2]. Mais ton infernale doctrine t’a appris à regarder tes parents comme des ennemis, pour t’avoir enchaînée à la chair par leur union maritale, et avoir mis par là d’immondes entraves à ton dieu. Voilà pourquoi aussi vous violez le précepte suivant : « Tu ne commettras pas d’adultère », à ce point qu’il n’est rien que volis détestiez dans le mariage comme de mettre au monde des enfants, et que vous rendiez vos disciples adultères, par les précautions qu’ils prennent pour empêcher de concevoir les femmes auxquelles ils s’unissent. En effet, ils les épousent d’après les lois du mariage, suivant les règlements publics, pour avoir des enfants; mais d’après votre loi, de peur de souiller des immondices de la chair une partie de leur dieu, ils né cherchent dans le commerce des femmes que l’assouvissement d’une infâme volupté, et n’ont des enfants que malgré eux, bien que ce soit là le seul but du mariage. Comment donc ne défendrais-tu pas le mariage, selon ce que l’Apôtre a prédit de toi depuis si longtemps[^3], puisque tu lui enlèves son unique raison d’être? Car en dehors de ce but, les maris ne sont plus que de misérables libertins; les femmes, que des prostituées; le lit nuptial, qu’un lieu de débauches ; les beaux-pères, que des corrupteurs de la jeunesse. Par là même raison, en vertu de la même erreur criminelle, tu n’observes point non plus le commandement : « Tu ne tueras pas ». En effet, pour ne pas retenir dans la chair un membre de ton dieu, tu ne donnes pas de pain à celui qui a faim, et pour éviter un homicide imaginaire, tu en commets un réel. Si donc tu rencontres un homme affamé qui peut mourir, à moins que tu ne lui donnes à manger, te voilà homicide ou d’après la loi de Dieu si tu ne lui donnes pas, ou d’après la loi de Manès si tu lui donnes. Et les autres préceptes du Décalogue, comment les observerais-tu? T’abstiens-tu du vol, quand tu enlèves, si tu le peux, le pain, un mets quelconque que le premier venu mangerait et tuerait dans ses entrailles plutôt que toi, et que tu cours à la cuisine de tes élus, pour garantir, au moyen de ce vol, ton dieu de quelque chaîne plus lourde, ou le délivrer de celle qui lui pèse? Et si tu es pris en flagrant délit, ne jures-tu pas par ton dieu même, que tu n’as rien pris? Et que peut te faire un dieu à qui tuas le droit de dire : Je me suis parjuré par toi, mais pour toi; voudrais-tu que, pour te rendre hommage, je t’eusse donné la mort? De même tu violeras le commandement : « Ne porte point de faux témoignages », à cause des membres de ton dieu, afin de les délivrer de leurs entraves, non-seulement par un témoignage, mais par un faux serment. Quant à celui qui vient ensuite : « Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain[^5] », tu dois l’accomplir: je ne vois que celui-là que ton erreur ne t’oblige pas à transgresser. Mais s’il est défendu de convoiter la femme du prochain, songe à ce que c’est que de s’offrir soi-même à la convoitise d’autrui; souviens-toi de tes beaux dieux, de tes belles déesses, qui se montrent dans le but d’exciter de violents désirs, ceux-là, de la part des femmes, princesses des ténèbres, et celles-ci de la part des dieux mâles; afin que, en excitant la soif de la jouissance et l’ardeur d’une passion criminelle, ils délivrent ton dieu prisonnier chez eux, et qui à besoin de toutes ces horribles turpitudes pour être dégagé de ses liens. Et comment, misérable, pourrais-tu observer le dernier précepte du Décalogue, qui défend de convoiter le bien d’autrui? Ton dieu lui-même ne te dit-il pas faussement qu’il prépare sur la terre étrangère des siècles nouveaux, où tu te pavaneras, après une fausse victoire, dans un faux triomphe? Et comme tu y aspires dans ta folle vanité et que tu crois cette terre du peuple des ténèbres très-rapprochée de ta propre substance, tu convoites sans aucun doute le bien du prochain. C’est donc à juste titre que tu hais le diptyque, qui contient des commandements si bons, si opposés à ton erreur. Car tu ignores complètement, tu n’observes en aucune façon, les trois premiers qui se rapportent à l’amour de Dieu; et quant aux sept autres, sauvegarde de la société humaine, si parfois tu les respectes: ou tu obéis à un sentiment de honte, de peur d’avoir à rougir parlai les hommes; ou tu cèdes à la crainte du châtiment fixé par des lois publiques ; ou tu repousses une mauvaise action par l’effet d’une bonne habitude. Enfin la loi naturelle te rappelle combien il est injuste de faire à un autre ce que tu ne voudrais pas que l’on te fit à toi-même; mais tu sens combien ton erreur te pousse en sens contraire, soit que tu cèdes ou que tu ne cèdes pas, quand tu fais ce que tu ne veux pas permettre, ou que tu ne fais pas, parce que tu ne veux pas permettre.

1. Ex. XX, 7.
2. Rom. XI, 30.
3. Ex. XX, 12; Eph. VI, 2.
4. I Tim. IV, 3.
5. Ex. XX, 13, 16, 17.

### CHAPITRE VIII. LA VÉRITABLE ÉGLISE A SEULE L’INTELLIGENCE DE LA LOI.

Mais cette véritable épouse du Christ, à laquelle tu insultes avec une extrême impudence à l’occasion des deux tables de pierre, sait parfaitement la distance qu’il y a entre la lettre et l’esprit[^1], ou, en d’autres termes, entre la loi et la grâce; et comme elle sert Dieu dans la nouveauté de l’esprit, et non dans la vétusté de la lettre[^2], elle n’est plus sous la loi, mais sous la grâce. L’esprit de discussion ne l’aveugle pas; elle écoute humblement les paroles de l’Apôtre, pour bien comprendre ce qu’il appelle la loi, sous l’empire de laquelle il ne veut plus que nous soyons, parce qu’elle « a été établie à cause des transgressions, jusqu’à ce que vint le rejeton pour lequel a été faite la promesse[^3] » : et parce que « elle est survenue pour que le péché abondât; mais où le péché a abondé, la grâce a surabondé[^4] ». Et cependant il n’appelle pas péché cette même loi, qui, sans la grâce, ne vivifie pas: en effet, elle augmente plutôt la faute en y ajoutant la rébellion : « Car où il n’y a point de loi, il n’y a point de prévarication[^5] » ; et ainsi, par elle-même, quand elle est la lettre sans l’esprit, c’est-à-dire la loi sans la grâce, elle ne fait que des coupables; mais l’Apôtre se propose la question qui se présenterait aux moins éclairés, et il explique sa pensée en disant: « Que dirons-nous donc? La loi est-elle péché ? Point du tout : mais je n’ai connu le péché que par la loi ! Car je ne connaîtrais pas la concupiscence, si la loi n’eût dit: Tu ne convoiteras point. Or, prenant occasion du commandement, le péché m’a trompé et m’a tué par lui. Ainsi la loi est sainte, et le commandement saint, juste et bon. Ce qui est bon est donc devenu pour moi la mort? Loin de là; mais le péché, pour paraître péché, a, par une chose bonne, opéré pour moi la mort[^6] ». Voilà ce que comprend celle à qui tu insultes, parce qu’elle demande avec gémissements, qu’elle cherche avec humilité, qu’elle frappe avec douceur; et ainsi elle voit qu’on ne blâme point la loi, quand on dit: « La lettre tue, mais l’esprit a vivifie[^7] », pas plus qu’on ne blâme la science, quand on dit: « La science enfle, mais la charité édifie[^8] ». Car l’Apôtre avait déjà dit. « Nous savons tous que nous avons une science suffisante », après quoi il ajoute: « La science enfle, mais la charité édifie[^9] ». Pourquoi donc avait-il lui-même de quoi s’enfler, si ce n’est parce que la science unie à la charité, non-seulement n’enfle pas, mais affermit? Ainsi la lettre avec l’esprit, et la loi avec la grâce, ne s’appelle plus lettre et loi, dans le même sens que quand elles tuaient par elles-mêmes, le délit abondant. Aussi la loi a été appelée même « force du péché[^10] », parce qu’elle en augmentait la criminelle jouissance, par l’effet de ses défenses sévères. Et pourtant, même alors, elle n’était pas mauvaise ; « mais le péché, pour paraître péché, a, par une chose bonne, opéré la mort ». Ainsi, bien des choses sont nuisibles à quelques uns, sans être mauvaises par elles-mêmes. Vous-mêmes, par exemple, quand vous avez mal aux yeux, vous fermez les fenêtres au soleil, votre dieu. Donc cette épouse du Christ, déjà morte à la loi, c’est-à-dire au péché, que la défense de la loi rendait plus abondant (car la loi, sans la grâce, donne des ordres, mais non point de secours), morte, dis-je, à cette loi, afin d’appartenir à un autre qui est ressuscité des morts, fait toutes ces distinctions sans injurier la loi, ne voulant point blasphémer son auteur : ce que tu fais, toi, à l’égard de celui en qui tu ne sais pas reconnaître l’auteur du bien, quoique tu entendes l’Apôtre dire: « La loi est sainte et le commandement est saint, juste et bon ». Et voilà que l’auteur du bien est, selon toi, un des princes des ténèbres. Fais donc attention à la vérité, elle te saute aux yeux. Paul l’apôtre dit: « La loi est sainte et le commandement est saint, juste et bon ». Et son auteur est celui qui a d’abord envoyé, dans des vues profondes et mystérieuses, le diptyque dont tu te railles dans ta folie. Car cette même loi, donnée par Moïse, est devenue la grâce et la vérité par Jésus-Christ[^11], quand l’esprit s’est joint à la lettre, afin que la justice de la loi commençât à s’accomplir, elle qui jusque-là n’avait fait que des coupables par la rébellion. En effet, la loi sainte, juste et bonne, n’est pas différente de celle par laquelle le péché opère la mort, et à laquelle nous devons mourir pour appartenir à un autre qui est ressuscité des morts : c’est absolument la même. Continue et lis : « Mais le péché, pour paraître péché, a, par une chose bonne, opéré pour moi la mort, de sorte qu’il est devenu par le commandement une source extrêmement abondante de péché, ou péché par le commandement ». Sourde, écoute donc, aveugle, vois donc. « Il a », dit l’Apôtre, « par une chose bonne, opéré pour moi la mort ». Donc la loi est toujours bonne; soit que la grâce nuise à ceux qui sont vides, soit qu’elle profite à ceux qui sont rassasiés. Elle est toujours bonne; comme le soleil est toujours bon (parce que toute créature de Dieu est bonne[^12] ), soit qu’il nuise à des yeux malades, soit qu’il flatte agréablement des yeux sains. Or, ce que la santé est aux yeux pour voir le soleil, la grâce l’est aux esprits pour accomplir la loi. Et comme les yeux sains ne meurent pas à la jouissance du soleil, mais seulement à ces rayons piquants dont l’éclat les jetait dans des ténèbres plus épaisses, ainsi l’âme sauvée par la charité de l’esprit, n’est point déclarée morte à la justice de la loi, mais seulement à la faute et à la prévarication que la loi occasionnait par la lettre, quand la grâce manquait. C’est donc d’elle qu’on dit d’abord: « La loi est bonne, si on en use légitimement », et immédiatement après

« Reconnaissant que la loi n’est pas établie pour le juste[^13] » ; parce que celui qui jouit de la justice même, n’a plus besoin de la lettre qui effraie.

1. II Cor. II, 6.
2. Rom. VII, 6.
3. Gal. III, 19.
4. Rom. V, 20.
5. Id. IV, 15.
6. Rom. VII, 7-13.
7. II Cor. III, 6.
8. I Cor. VIII, 1.
9. Id.
10. Id. XV, 56.
11. Jean, I, 17.
12. I Tim. IV, 4.
13. 1 Tim. I, 8, 9.

### CHAPITRE IX. CONTINUATION DU MÊME SUJET. LA SECTE MANICHÉENNÈ SÉDUITE PAR LE SERPENT.

Cette épouse du Christ, qui se réjouit dans l’espoir d’être entièrement sauvée, souhaite que tu te convertisses heureusement des fables à la vérité, de peur que, redoutant un Adonaï quasi adultère, tu ne restes avec l’astucieux serpent, l’adultère véritable. Car Adonaï est un mot hébreu qui signifie Seigneur, dans le sens où l’on dit que le seul Dieu est Seigneur; comme latrie est un mot grec que l’on traduit par culte, non un culte quelconque, mais celui qui n’est dû qu’à Dieu; comme Amen signifie vrai, non dans l’acception générale et vulgaire, mais dans le sens de vérité religieuse. Si on te demande d’où tu tiens ce que tu as, tu ne trouves non plus que l’hébreu ou ce qui vient de l’hébreu. L’Eglise du Christ ne craint donc. pas qu’on lui objecte tous ces termes; elle comprend et elle aime; elle n’a souci d’un insulteur ignorant; et ce qu’elle ne comprend pas, elle l’assimile à d’autres choses dont l’expérience lui a appris le sens qu’elle n’avait pas su jusque-là. Qu’on lui reproche d’aimer l’Emmanuel, elle rit de l’ignorance du blasphémateur et accepte la signification du nom dans toute sa vérité. Qu’on lui reproche d’aimer le .Messie, elle repousse un adversaire mort et s’attache à un Maître embaumé de parfums. Et elle désire que tu sois ainsi guérie de tes vaines erreurs, et bâtie sur le fondement des Apôtres et des Prophètes[^3]. Quand tu parles d’Hippocentaure, tu ne sais ce que tu dis; tu ne fais pas attention au fond de ta fable, lorsque tu forges dans ton imagination un monde chimérique, formé d’une partie de ton dieu et d’une partie de la terre de ténèbres. N’est-ce pas là l’hippocentaure; demi-animal et demi-dieu? En vérité, on ne peut pas même l’appeler hippocentaure. Mais examine ce que c’est, et rougis, et humilie-toi, afin d’avoir en horreur l’opprobre que te fait subir le serpent corrupteur. Car si tu n’as pas cru à son astuce sur la parole de Moïse. Paul a dû te tenir en garde contre lui, puisque; voulant, présenter au Christ la vraie Église comme une vierge chaste, il a dit :

«Je crains que comme le serpent séduisit Eve par son astuce, ainsi vos esprits ne se corrompent et ne dégénèrent de la simplicité qui est dans le Christ[^1] ». Tu entendais cela, et pourtant tu as poussé si loin la folie, tu as été tellement égarée par de perfides enchantements que, quand ce même serpent inspirait telle ou telle erreur à beaucoup d’autres sectes, il est venu à bout de te persuader qu’il est le Christ. Or, si ces sectes, enveloppées dans ses ruses variées et multiformes, sont dans l’erreur, bien qu’elles reconnaissent la vérité de ce que dit l’Apôtre combien n’es-tu pas plus corrompue, plus enfoncée dans la prostitution, toi qui prends pour le Christ celui par qui l’Apôtre du Christ proclame qu’Eve a été séduite et corrompue, afin d’avertir et de tenir en garde contre lui, la Vierge épouse du Christ? Il a rempli ton coeur de ténèbres, celui qui se vautre avec toi dans les forêts lumineuses, peuplées de fantômes. Quelles sont ses fidèles promesses ? Où sont-elles? D’où viennent-elles? O femme ivre, mais non de vin[^2] !

1. Eph. II, 20.
2. II Cor. XI, 2,3.
3. Is. LI, 21.

### CHAPITRE X. LES PROPHÈTES MANICHÉENS. LA SECTE PRÉDITE PAR SAINT PAUL.

Car tu as accusé avec une impudence sacrilége le Dieu des Prophètes, de n’avoir pas tenu ses promesses aux Juifs qui le servaient. Mais tu t’es bien gardée de préciser en quoi consistent ces promesses non exécutées, de peur qu’on ne te prouve ou qu’elles le sont sans que tu le saches, ou qu’elles le seront, bien que tu n’y croies pas. Mais toi, que t’a-t-on promis, que t’a-t-on offert pour te faire croire qu’un jour tu jouiras des triomphes des siècles nouveaux sur la terre de ténèbres? Si tu montres certaines prophéties, où nous lisons que la secte manichéenne a été annoncée avec éloge, en sorte que tu voies déjà un commencement d’exécution dans le fait même de votre existence, il faut d’abord que tu nous prouves que Manès, voulant conquérir ta foi, n’a pas lui-même fabriqué ces prophéties. Car pour lui le mensonge n’a rien de honteux, et il ne peut pas hésiter à nous montrer de faux prophètes sous des peaux de brebis, lui qui fait une gloire au Christ d’avoir montré de fausses cicatrices dans ses membres. Pour moi, je sais que vous avez été prédits, non-seulement par les Prophètes en termes obscurs, mais par l’Apôtre en termes exprès : « Or, l’Esprit dit manifestement que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, s’attachant à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, parlant le mensonge avec hypocrisie, ayant la conscience cautérisée, défendant le mariage et s’abstenant des aliments que Dieu a créés pour être reçus avec actions de grâces par les fidèles et par ceux qui ont connu la vérité; car toute créature de Dieu est bonne, et on ne doit rien rejeter de ce qui se prend avec actions de grâces[^1] ». Or, pour ceux qui vous connaissent, il est plus clair que le soleil que tout cela s’est accompli en vous, et nous l’avons démontré plus haut dans l’occasion.

1. I Tim. IV, 1, 4.

### CHAPITRE XI. PROMESSES DE DIEU ACCOMPLIES. INVITATION PRESSANTE À REVENIR À LA VÉRITÉ.

Mais celle que l’Apôtre désire présenter à son unique Epoux, le Christ, comme une chaste vierge, et qu’il tient en garde contre l’astuce du serpent qui l’a perdue, celle-là reconnaît le Dieu des Prophètes, le vrai Dieu, son Dieu; elle attend en toute confiance l’accomplissement de ses dernières promesses, elle qui en a déjà tant vu se réaliser dont elle goûte les fruits; et personne ne s’avise de dire que les prophéties qu’elle lit dans les livres hébreux ont été fabriquées à son usage pour les besoins du temps. Car quoi de plus incroyable que cette promesse faite à Abraham : « Toutes les nations seront bénies en ta postérité[^2]?» Et quoi de plus certain que son accomplissement ? Or, la dernière promesse est celle que le Prophète résume en ce peu de mots: « Heureux ceux qui habitent dans votre maison ! ils vous loueront dans les siècles des siècles[^3] ». En effet, quand tous les besoins auront cessé, quand la mort, le dernier ennemi, sera détruite[^4], les élus en paix n’auront plus qu’à louer Dieu sans fin, dans cette demeure où personne n’entrera plus, comme personne n’en sortira plus. C’est ce que le Prophète exprime ailleurs : « Jérusalem, loue unanimement le Seigneur; Sion, loue ton Dieu, parce qu’il a fortifié les barrières de tes portes, et béni tes enfants dans ton sein[^1]». Les portes une fois fermées, personne n’entrera, personne ne sortira. C’est ainsi que l’Epoux lui-même dit dans l’Evangile aux vierges folles qu’il ne leur ouvrira pas, quoiqu’elles frappent[^5]. Cette Jérusalem, la sainte Eglise, l’épouse du Christ, est décrite plus au long dans l’Apocalypse de Jean. Permis à la chaste vierge de ne pas croire à cette promesse prophétique, si elle ne goûte déjà pas l’accomplissement de celle qui lui a été faite en ce temps par le même Prophète : « Ecoutez, ô ma fille! voyez, prêtez l’oreille et oubliez votre peuple et la maison de votre père : car le roi sera épris de votre beauté, parce qu’il est lui-même votre Dieu, et les filles de Tyr viendront l’adorer en lui offrant des présents, les riches de la terre imploreront vos regards. Toute la gloire de la fille du roi est intérieure ; ses vêtements sont resplendissants d’or et de broderie; à sa suite des vierges seront présentées au roi, ses compagnes vous seront présentées, on les amènera avec joie et allégresse dans le temple du roi. Pour vous, à la place de vos pères, il vous est né des enfants; vous les a établirez princes sur toute la terre; ils se souviendront de votre nom de génération en génération; pour cela, les peuples chanteront vos louanges pendant l’éternité et les siècles des siècles[^6] ». Mais toi, infortunée victime du serpent, quand chercheras-tu seulement à comprendre ce que c’est que cette beauté intérieure de la fille du roi? Eh bien ! c’est la chasteté de l’esprit que tu as perdue, au point que tes yeux se sont ouverts pour aimer et adorer le soleil et la lune ; que, par un juste jugement de Dieu, tu as été séparée de l’arbre de vie, qui est la sagesse éternelle et intérieure, et que tu n’as plus estimé et appelé vérité et sagesse que cette lumière qui entre dans les yeux mal ouverts, s’accroît à l’infini, prend mille formes chimériques et fabuleuses, et où s’égare ton âme impudique. Ce sont là tes fornications, exécrables au plus haut point. Et cependant, songes-y patiemment et reviens à moi, dit la Vérité. Reviens à moi; et tu seras purifiée, restaurée, si tu te perds pour toi et te rejettes en moi. Ecoute cela: car c’est ce que te dit la Vérité, laquelle n’a point lutté sous des formes trompeuses avec le peuple des ténèbres et ne l’a pas racheté au prix d’un sang imaginaire.

1. Gen. XXII, 18.
2. Ps. LXXXIII, 5.
3. I Cor. XV, 26.
4. Ps. CXLVII, 1, 2.
5. Matt. XXV, 12.
6. Ps. XLIV, 11, 18.

## LIVRE SEIZIÈME. LE CHRIST PRÉDIT PAR MOÏSE.

Fauste nie que Moïse ait prophétisé du Christ. — Selon lui, la loi de Moïse contredit l’Evangile. — Réfutation. — Le saint Docteur reprend un à un les textes objectés et les explique. — Il justifie Moïse, prouve qu’il a été la figure du Christ et qu’il a eu le Christ en vue. — Détails sur le Sabbat, la Circoncision, la distinction des aliments, etc.

### CHAPITRE PREMIER. FAUSTE ACCEPTE LES PROPHÉTIES DE MOÏSE SUR LE CHRIST, S’IL Y EN A, TOUT EN REPOUSSANT LE RESTE DE SA DOCTRINE.

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas Moïse, quand le Christ dit : « C’est de moi que Moïse a écrit, et si vous croyiez Moïse, vous me croiriez sans doute aussi[^1] ». Pour moi, je n’entends pas que non-seulement Moïse, mais aucun prophète hébreu ou gentil aient écrit du Christ. Au fond, en quoi cela nuirait-il à notre foi, ou plutôt quel profit n’en tirerait-elle pas, si nous pouvions recueillir de tout côté des témoignages clairs et concordants en faveur de notre Dieu ? Même en ce cas, nous serions encore libres, tout en conservant une haine profonde pour leur superstition, d’extraire simplement de leurs livres les prophéties relatives au Christ : tant je suis peu contrarié de ce que Moïse, quoique hostile au Christ, semble pourtant avoir écrit quelque chose sur le Christ. Est-il un homme qui ne recueillît avec plaisir une fleur sur toute épine, un fruit sur toute tige d’herbe, du miel de chaque mouche, bien que nous ne prenions ni mouche, ni foin pour aliments, ni épines pour former une couronne? Chacun n’aimerait-il pas à voir des perles se former dans toutes les cavités, des pierres précieuses sur toutes les terres, des fruits sur tous les arbres des forêts? Et si manger un poisson de mer ne fait point de mal, tandis que boire de l’eau de mer en fait, si les hommes savent prendre ce qui leur est utile et rejeter ce qui leur est nuisible : pourquoi ne nous serait-il pas permis, tout en réprouvant une religion quelconque qui nous est inutile, de lui emprunter seulement les prophéties touchant le Christ? Et l’erreur n’en pourrait profiter pour nous séduire et faire de nous ses esclaves: car il n’a servi de rien aux esprits immondes de confesser clairement et sans détour que Jésus est le Fils de Dieu[^2]; ils ne nous en sont pas moins odieux. Ainsi donc, si Moïse, d’après ce texte, a rendu quelque témoignage du Christ, je l’accepte; mais sous la réserve cependant qu’il n’en pourra tirer parti pour m’enchaîner à sa loi, qui, selon moi, ne diffère en rien du paganisme. C’est pourquoi, tu n’as aucune raison de croire que, si cette thèse est prouvée, je ne serai pas fort heureux que tout esprit ait prophétisé du Christ.

1. Jean, V, 46.
2. Matt. VIII, 29.

### CHAPITRE II. MAIS FAUSTE N’A TROUVÉ DANS MOÏSE AUCUNE PROPHÉTIE SUR LE CHRIST.

Je te serai certainement reconnaissant, puisque tu me fais voir que le Christ atteste que Moïse a écrit de lui, de me faire aussi connaître ce que Moïse a écrit. Pour moi, en parcourant ses livres, suivant l’ordre, je n’y ai trouvé aucune prophétie touchant le Christ; soit qu’il n’y en ait pas, soit que je n’aie pu les comprendre. Aussi, dans mon extrême embarras, je me suis vu réduit à cette alternative : ou de regarder ce chapitre comme supposé, ou de traiter Jésus de menteur. Mais la piété me défendait d’accuser Dieu de mensonge. J’ai donc cru plus raisonnable d’attribuer une fausseté à des écrivains, plutôt qu’un mensonge à Dieu. J’avais en effet entendu le Christ traiter de voleurs et de larrons tous ceux qui sont venus avant lui[^3] ; condamnation qui me semble tomber en premier lieu sur Moïse. Et quand les Juifs, l’entendant parler de sa majesté et s’appeler lui-même la lumière du monde, protestaient avec colère en disant : « C’est vous qui rendez témoignage de vous-même; votre témoignage n’est pas vrai » : je ne vois pas que le Christ ait dit que Moïse avait prophétisé de lui, bien que ce fût le cas ou jamais de le dire; mais comme quelqu’un qui leur serait étranger et n’aurait à citer aucun témoignage de leurs pères en sa faveur, il répondit : « Or, dans votre loi il est écrit que le témoignage de deux hommes est vrai. C’est moi qui rends témoignage de moi-même : mais mon Père, qui m’a envoyé, rend aussi témoignage de moi[^1] » faisant ici allusion à ce qu’ils avaient tous entendu dire d’en haut : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé; croyez en lui[^2]». De plus, il ne me semble pas vraisemblable que les Juifs eussent pu se taire quand le Christ disait que Moïse avait écrit de lui, et que, méchants et rusés comme ils l’étaient, ils ne lui eussent pas demandé quels étaient donc ces passages qu’il croyait écrits pour lui. Or, leur silence absolu n’est pas une faible preuve que Jésus n’a rien dit de ce genre.

1. Jean, X, 8.
2. Jean, VIII, 13, 17, 18.
3. Matt. III, 17; Luc, IX, 35.

### CHAPITRE III. IL DEMANDE QU’ON LES LUI FASSE CONNAÎTRE.

Bien que ce ne soit pas là de minces motifs pour me rendre ce chapitre suspect de falsification, cependant le plus grave à mes yeux c’est que, en étudiant attentivement, comme je l’ai dit, tous les écrits de Moïse, je n’y ai trouvé aucune prophétie touchant le Christ. Cependant, trouvant en toi un lecteur plus intelligent, j’espère en profiter, y gagner quelque chose; et je te serai reconnaissant, je l’avoue, si tu ne trompes pas, par un sentiment de jalousie, l’espoir d’avancement et d’instruction que m’inspire la confiance avec laquelle tu m’adresses tes reproches; mais que tu me fasses connaître tout ce que les écrits de Moïse renferment sur notre Dieu et Seigneur et qui m’aura peut-être échappé à la lecture. Et ne me dis pas, de grâce, ce que disent ordinairement les ignorants: qu’il suffit, pour croire, que le Christ ait affirmé que Moïse a écrit de lui. Ici, je t’en prie, ne fais pas attention à moi : ma profession m’oblige à croire, et je ne puis me dispenser d’ajouter foi à celui dont j’ai embrassé la doctrine; mais suppose que nous avons affaire à un juif, ou même à un gentil; quand nous leur aurons dit : Moïse a écrit du Christ, et qu’ils nous demanderont des preuves, que leur offrirons-nous ? Nous contenterons-nous de leur dire : Le Christ a dit cela, quand ils ne croient pas au Christ ? Evidemment il faut leur montrer ce que Moïse a écrit.

### CHAPITRE IV. IL EN DISCUTE UNE ET LA REJETTE.

Que leur montrerons-nous donc? Sera-ce le passage que vous citez ordinairement, où leur Dieu parlant à Moïse, dit : « Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi[^1] ? » Mais le Juif sait parfaitement que cela ne se rapporte pas au Christ, et nous ne pouvons nous-mêmes le croire : car le Christ n’est pas un prophète, ni un prophète semblable à Moïse; puisque l’un était pécheur et l’autre saint; l’un né d’un couple et l’autre d’une vierge, selon vous, et, selon moi, pas même d’une vierge; l’un meurt sur une montagne pour avoir offensé son Dieu[^2], l’autre, pour le bon plaisir de son Père, souffre une mort volontaire[^3]. Comment donc serait-il un prophète semblable à Moïse? Evidemment le juif nous accusera aussitôt d’ineptie, ou nous convaincra de mensonge.

1. Deut. XVIII, 15,18.
2. Id. XXXIV, 5.
3. Jean, X, 18.

### CHAPITRE V. IL EN RÉPROUVE ÉGALEMENT UNE SECONDE.

Lui présenterons-nous encore cet autre passage, que vous alléguez aussi souvent « Ils verront leur vie suspendue, et ils ne croiront pas à leur vie[^4] ? » Vous ajoutez « Sur le bois », qui ne se lit pas dans le texte. Mais rien n’est plus facile que de prouver qu’il ne s’agit pas ici du Christ. En effet, parmi les terribles malédictions lancées contre son peuple, dans le cas où il serait infidèle à sa loi, Moïse ajoute celle-ci: qu’ils seront prisonniers de leurs ennemis, qu’ils penseront à la mort jour et nuit, et ne compteront pas même sur une vie due à la générosité des vainqueurs, parce que toujours incertains, toujours tremblants, ils se sentiront constamment sous la pointe du glaive. Il n’y a donc rien là qui se rapporte au Christ et il faut chercher ailleurs. Car j’ai peine à croire que vous appliquiez au Christ la malédiction formulée contre quiconque est suspendu au bois[^5] ; ou cet autre passage où l’on dit qu’il faut mettre à mort tout prophète ou chef du peuple qui tenterait de détourner les Israélites de leur Dieu ou de transgresser quelqu’un des commandements[^6] : ce que le Christ a certainement fait, je ne saurais le nier. Mais toi, au contraire, tu ne peux convenir que ces choses aient été écrites du Christ ; autrement, nous te demanderions encore une fois dans quel esprit Moïse a prophétisé, pour maudire le Christ ou le condamner à mort. Car s’il a eu l’esprit de Dieu, il n’a pas dit cela du Christ ; et s’il l’a dit du Christ, il n’a pas eu l’esprit de Dieu. En effet, l’Esprit divin ne maudirait pas le Christ, ou ne le condamnerait pas à mort. Donc, pour laver Moïse de ce crime, vous êtes forcés d’avouer qu’il n’avait pas le Christ en vue quand il écrivait cela. Et s’il n’a pas écrit cela du Christ, ou vous produirez d’autres témoignages, ou il n’y en a pas. S’il n’y en a pas, le Christ n’a pas pu affirmer ce qui n’est pas. Et si le Christ n’a pas affirmé cela, il est donc évident que le chapitre est faux.

1. Deut. XXVIII, 66.
2. Id. XXI, 23.
3. Id. XIII, 5.

### CHAPITRE VI. CONTRADICTIONS ENTRE LA DOCTRINE DE MOISE ET CELLE DU CHRIST.

La suite du texte n’est pas plus vraisemblable : « Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez sans doute aussi » : car la doctrine de Moïse et celle du Christ sont tellement dissemblables, tellement différentes, que les Juifs, en admettant l’une, devraient nécessairement rejeter l’autre. En effet, Moïse prescrit avant tout de s’abstenir de tout travail le jour du sabbat, et le principal motif qu’il donne à cette observance religieuse, c’est que Dieu ayant mis six jours à former le monde et ce qu’il contient, se reposa le septième, qui est le sabbat; et que pour cela il le bénit, c’est-à-dire le sanctifia, comme le port où il était entré dans le repos, et établit en loi que quiconque le violerait serait mis à mort[^5]. Les Juifs, sur la parole de Moïse, en étaient pleinement convaincus ; aussi ne voulaient-ils pas même prêter l’oreille au Christ quand il affirmait que Dieu agit sans cesse, qu’il ne s’est fixé aucun jour pour le repos, parce que sa puissance est continuelle et infatigable, et que lui, par conséquent, ne doit non plus jamais cesser d’agir, pas même les jours de sabbat car, dit-il : « Mon Père agit sans cesse et il faut que j’agisse aussi[^6] ». De même Moïse range la circoncision parmi les rites sacrés et agréables à Dieu ; il ordonne que tous les mâles soient circoncis dans leur chair, il enseigne que c’est là la marque indispensable de l’alliance que Dieu a faite avec Abraham, et il affirme que tout homme qui ne portera pas ce signe, sera chassé du milieu de sa tribu et n’entrera point en partage de l’héritage promis à Abraham et à sa postérité[^1]. Et, cela encore, les Juifs le croyaient fermement, sur l’affirmation de Moïse ; et c’est pourquoi ils ne pouvaient ajouter foi au Christ qui infirmait cette doctrine, et prétendait même que quiconque était circoncis, encourait deux fois le supplice de la géhenne[^2]. De même encore Moïse établit une distinction rigoureuse entre les chairs servant d’aliments, et, à la façon d’un gourmet, se fait juge des poissons, des oiseaux et des quadrupèdes ; il veut que les uns soient mondes et puissent être mangés, que les autres soient immondes, et ne soient pas même touchés; et parmi ceux-ci, il range le porc et le lièvre, tous les poissons qui n’ont pas d’écailles, et les quadrupèdes qui n’ont pas le sabot fendu et ne ruminent pas[^3] . Les Juifs ont aussi fortement adhéré à ces prescriptions écrites par Moïse; et pour cela encore, ils ne pouvaient croire au Christ qui enseignait que tous les aliments sont indifférents, qui les interdisait presque tous, il est vrai, à ses disciples, mais permettait aux gens du peuple de manger tout ce qui peut se manger, et leur déclarait que rien de ce qui entre dans la bouche n’était capable de les souiller : vu que les choses mauvaises qui sortent de la bouche peuvent seules souiller l’homme[^4]. Personne n’ignore que Jésus a enseigné cela et bien d’autres choses encore, opposées à la loi de Moïse.

1. Ex. XX, 8-11 ; XXVI, 13-17.
2. Jean, V, 17 ; IX, 4.
3. Gen. XVII, 9-14.
4. Matt. XXIII, 15.
5. Deut. XIV, 3-20.
6. Matt. XV, 11-20.

### CHAPITRE VII. AUSSI LES SECTES CHRÉTIENNES REJETTENT-ELLES LA LOI DE MOÏSE.

Comme il serait long de les parcourir en détail, je me bornerai à un seul point : c’est que la plus grande partie des sectes chrétiennes, et même les catholiques, comme chacun le voit, n’ont aucun souci des prescriptions de Moïse. Or, si ce n’est pas là une erreur, mais la vraie tradition du Christ et de ses disciples, vous êtes forcés d’avouer que les enseignements de Jésus et ceux de Moïse sont formellement opposés, et que les Juifs n’ont pas cru à Jésus parce qu’ils voulaient rester fidèles à Moïse. Comment donc ces paroles attribuées à Jésus : « Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez sans doute aussi », ne seraient-elles pas fausses, quand il est de la plus grande évidence que les Juifs n’ont pas cru à Jésus précisément parce qu’ils croyaient à Moïse, et qu’ils auraient pu croire au Christ, s’ils avaient cessé de croire à Moïse? Encore une fois, je t’en prie, dis-nous donc où Moïse a écrit du Christ.

### CHAPITRE VIII. FAUSTE NE VEUT PAS CROIRE SANS PREUVES.

D’autre part on me dit : Si tu es chrétien, crois au Christ, quand il affirme que Moïse a écrit de lui. Si tu n’y crois pas, tu n’es pas chrétien. C’est toujours là la sotte et niaise réponse de ceux qui n’ont point de preuve à donner. Que tu aurais bien mieux fait de t’en tenir à ce simple aveu ! Et cependant tu as pu me dire cela, à moi que tu sais obligé de croire, parce que je professe la religion du Christ : quoique en réalité il s’agisse précisément de savoir si c’est là un témoignage du Christ qu’il faille absolument accepter, ou celui d’un écrivain qu’on doive soumettre à une sévère critique. Et en refusant de croire à des faussetés, ce n’est pas le Christ que nous blessons, mais les falsificateurs. Cependant admettons que les chrétiens puissent à la rigueur se contenter de cette réponse : mais comment nous en tirerons-nous avec ceux dont j’ai parlé, avec le juif et le gentil, à qui nous ne pouvons dire : Si tu es chrétien, crois; si tu ne crois pas, tu n’es pas chrétien ? Bien que, au fond, on n’aurait pas tout à fait raison de tenir ce langage à un chrétien, puisque le Christ n’a pas dédaigné de dissiper les doutes de l’apôtre Thomas concernant sa personne, mais lui a montré les cicatrices de son corps, pour remédier aux plaies de son âme, et ne lui a pas dit : Si tu es mon disciple, crois; si tu ne crois pas, tu n’es pas mon disciple. Réponds-moi là-dessus, à moi qui ne doute pas du Christ, mais de l’authenticité des paroles qu’on lui prête. Mais, dis-tu, il appelle plus heureux ceux qui n’ont pas vu et qui ont cru[^1]. Si tu penses que ces paroles signifient qu’il faut tout croire sans raison et sans jugement, reste dans ta béate ignorance; pour moi je me contente du bonheur de raisonner sur ce que j’entends.

1. Jean, XX, 27, 29.

### CHAPITRE IX. RÉTORSION D’AUGUSTIN.

Augustin. Ce n’est pas sans finesse que tu te dis prêt à accepter les prophéties que tu trouveras dans les livres de Moïse touchant le Christ, comme tu prendrais un poisson de mer tout en rejetant l’eau dont il serait tiré. Mais comme tout ce que Moïse a écrit est du Christ, c’est-à-dire regarde absolument le Christ, soit qu’il l’annonce sous la figure des paroles et des actions, soit qu’il exalte sa grâce et sa gloire, toi qui admets, sur la foi des écrits de Manès, un Christ faux et menteur, tu ne veux pas croire à Moïse, pas plus que de manger du poisson. Il y a seulement une différence : c’est que tu poursuis Moïse de ta haine, et que tu fais du poisson un éloge menteur. En effet si, comme tu le dis, on peut manger un poisson de mer sans danger, pourquoi le déclarez-vous tellement malsain, que, à défaut d’autre aliment, vous vous laisseriez mourir de faim plutôt que d’y toucher? Pourquoi, si toute chair est immonde, comme vous l’affirmez ; si toute eau et toute herbe enchaînent misérablement la vie de votre Dieu et que vous deviez la purifier par vos aliments : pourquoi ta détestable superstition te fait-elle rejeter le poisson que tu loues, et boire l’eau de mer et manger les épines, que tu blâmes ? Pour ce qui est de la comparaison entre le serviteur de Dieu et les démons, où tu déclares qu’il faut accepter les prophéties qu’il a pu faire du Christ, comme on accepte le témoignage de ces esprits trompeurs confessant le Christ[^1], sache que Moïse ne dédaigne point de partager l’opprobre de son Maître. Car, si le père de famille a été appelé Béelzébuth, à combien plus forte raison ceux de sa maison[^2] ! Mais examinez bien de qui vous tenez tout cela ; ils sont certainement plus méchants que ceux qui adressaient ces injures au Seigneur. Car les Juifs ne croyaient point qu’il fût le Christ, et c’est pourquoi ils le regardaient comme un trompeur; mais vous, vous n’admettez pour vraie, que la doctrine qui ose prêcher un christ imposteur.

1. Matt. VIII, 29.
2. Id. X, 25.

### CHAPITRE X. LE CULTE PRESCRIT PAR MOÏSE N’ÉTAIT POINT UN PAGANISME.

Mais comment vois-tu que la loi de Moïse ne diffère en rien du paganisme? Est-ce parce qu’elle parle de temple, de sacrifice, d’autel, de prêtre ? Mais tous ces noms se trouvent dans le Nouveau Testament. « Détruisez ce temple », dit le Christ, « et je le relèverai en trois jours[^1] ». Et : « Quand tu présentes ton offrande à l’autel[^2] » ; puis : « Va, montre-toi au prêtre et offre le don prescrit par Moïse, en témoignage pour eux[^3] ». Or, ce que tout cela figurait, le Seigneur nous le fait voir d’un côté, quand il compare le temple de son corps au temple de Jérusalem; et nous le voyons, d’autre part, dans l’enseignement de l’Apôtre : « Car le temple de Dieu est saint, et ce temple, c’est vous[^4]. Je vous conjure donc par la miséricorde de Dieu d’offrir vos corps en hostie vivante, sainte et agréable à Dieu[^5] », et dans d’autres passages de ce genre. Par conséquent toutes ces choses « ont été des figures de ce qui nous regarde[^6] », comme ledit le même apôtre et comme il faut souvent le rappeler; car ce n’étaient pas des offrandes aux démons, mais au seul vrai Dieu qui a fait le ciel et la terre; non qu’il eût besoin de ces offrandes, mais parce qu’il avait établi une distinction entre les temps, exigeant pour le présent ce qui devait être une figure de l’avenir. Mais vous qui, pour séduire et tromper des chrétiens ignorants et imparfaits, feignez une grande horreur pour le paganisme, montrez-nous des livres chrétiens autorisés, où il vous soit ordonné de vénérer et d’adorer le soleil et la lune. C’est bien plutôt votre erreur qui rapproche du paganisme, puisque vous n’honorez pas le Christ, mais je ne sais quoi sous le nom de Christ ; un rêve mensonger de votre imagination, des dieux visibles dans le ciel étalé sous nos yeux, ou d’autres dieux chimériques et sans nombre. A ces fantômes, semblables à de vaines et fantastiques idoles, vous n’élevez pas de temples, mais vous consacrez vos coeurs en guise de temple.

1. Jean, II, 19.
2. Matt. V, 24.
3. Id. VIII, 4.
4. I Cor. III, 17.
5. Rom. XII, 1.
6. I Cor. X, 6.

### CHAPITRE XI. AUGUSTIN JUSTIFIERA LES TEXTES INCRIMINÉS. SI FAUSTE NE CROIT PAS A L’ÉVANGILE, QUI CROIRA A FAUSTE ?

Tu me sommes de te montrer ce que Moïse a écrit du Christ. Je t’ai déjà indiqué bien des choses plus haut ; mais qui pourrait suffire à tout ? surtout quand un méchant adversaire est disposé à tout tenter pour donner un autre sens aux passages que je puis citer; ou à dire, si l’éclat de la lumière l’accable, qu’il prend un poisson agréable au goût dans l’eau salée de la mer, et qu’on ne peut pas plus l’obliger à accepter tous les écrits de Moïse, qu’à boire de cette eau imprégnée de sel. Je pense donc suffire à ma tâche actuelle, en démontrant que les passages qu’il a recueillis, pour les critiquer, dans les livres de la loi hébraïque, s’appliquent au Christ, si on les entend dans leur vrai sens ; d’où il résulte assez clairement que d’autres, en bien plus grand nombre, saisissables à la première lecture, ou après une étude attentive et sincère, se rapportent à la foi chrétienne, si ceux mêmes qu’un ennemi objecte comme ridicules et condamnables démontrent que la foi chrétienne le condamne lui-même. Ainsi donc, ô le plus astucieux des hommes ! quand le Seigneur dit dans l’Evangile : « Si vous croyiez à Moïse, vous croiriez sans doute à moi ; car c’est de moi qu’il a écrit[^1] », tu n’as pas besoin de feindre un si grand embarras et de te placer, comme par force, dans l’alternative ou de rejeter le chapitre comme faux, ou de déclarer Jésus menteur. Car comme ce chapitre est vrai, ainsi Jésus est véridique. « Il semble plus raisonnable », dit notre adversaire, « d’attribuer une fausseté à des écrivains, qu’un mensonge à l’auteur de la vérité ». Quoi ! tu crois le Christ auteur de la vérité, quand tu dis qu’il a simulé chair, mort, blessure, cicatrices? Montre-moi donc, je te prie, qui t’a appris que le Christ est l’auteur de la vérité, toi qui oses traiter de faussaires ceux qui ont écrit de lui, et dont les témoignages, appuyés sur de récents souvenirs, ont passé à la postérité ? Car enfin tu n’as pas vu le Christ, il n’a point conversé avec toi comme avec les Apôtres, il ne t’a pas appelé, comme Paul, du haut du ciel[^2]. Que pouvons-nous penser, que pouvons-nous croire de lui, sinon ce qu’en dit l’Ecriture ? Or, si l’Evangile, répandu et connu chez toutes les nations, et tenu en si grande réputation de sainteté par toutes les Eglises, depuis que le nom du Christ a commencé à être prêché ; si, dis-je, l’Evangile est menteur, quel écrit digne de foi noirs présentera-t-on pour nous faire croire au Christ ? Si l’Evangile, bien que connu partout, t’est suspect, quel écrit produiras-tu dont celui qui ne veut pas croire à l’Evangile, ne puisse dire qu’il est fabriqué ?

1. Jean, V, 46.
2. Act. IX, 3-7.

### CHAPITRE XII. CEUX QUI SONT VENUS AVANT LE CHRIST SONT DES VOLEURS ET DES LARRONS. SENS DE CE TEXTE.

Tu ajoutes ensuite que tu as entendu le Christ lui-même traiter de voleurs et de larrons tous ceux qui étaient venus avant lui[^1]. Comment sais-tu qu’il a dit cela, sinon par l’Evangile? Mais si on conteste ce que tu crois sur la foi de l’Evangile au point de dire que tu l’as entendu de la bouche du Seigneur lui-même; si on te nie que le Christ t’ait dit cela : où iras-tu? que feras-tu ? ne soutiendras-tu pas de toutes tes forces l’autorité de l’Evangile? Eh ! misérable, ce que tu neveux pas croire est précisément écrit là où tu as appris ce que tu crois au point de dire que tu l’as entendu de la bouche même du Christ. Pour nous, nous croyons l’un et l’autre, parce que nous croyons au saint Evangile, où l’un et l’autre sont écrits; à savoir, que Moïse a écrit du Christ, et que tous ceux qui sont venus avant le Christ ont été des voleurs et des larrons. Car ici « être venu » signifie n’avoir pas été envoyé: en effet, ceux qui ont été envoyés, comme Moïse et les saints Prophètes, ne sont pas venus avant lui, mais avec lui, puisqu’ils n’ont pas voulu marcher devant lui par orgueil, mais l’ont porté avec humilité, parlant par leur organe. Mais vous, qui interprétez ainsi ces paroles du Christ, vous confessez assez à votre façon que vous n’avez pas de prophètes qui aient prédit la venue du Christ, et voilà pourquoi vous vous en êtes forgé un à votre guise. Et si quelques-uns des vôtres, qui ne méritent aucune créance, précisément parce que vous êtes seuls à les produire ; si, dis-je, quelques-uns dont vous osez dire qu’ils ont prophétisé un Christ qui devait prendre une fausse chair, subir une fausse mort, montrer de fausses cicatrices à ses disciples hésitants, ce n’est pas pour cela précisément que je les déclarerai détestables et gens à fuir (quoiqu’ils ne puissent être véridiques, dès qu’ils adoptent un christ imposteur) : non, ce n’est pas pour cela que je les repousse, mais (pour achever ma pensée de tout à l’heure), je dis que, d’après votre propre interprétation, ils ont été des voleurs et des larrons, puisqu’ils sont venus avant le Christ et qu’ils ont, d’une manière quelconque, annoncé son avènement. Or, si votre interprétation est vraie, si on doit dire que ceux-là sont venus avant le Christ, qui n’ont pas voulu venir avec le Christ, c’est-à-dire avec le Verbe de Dieu, mais qui n’étant pas envoyés de Dieu, ont apporté des mensonges aux hommes: vous aussi, quoique venus au monde après la Passion et la Résurrection du Christ, vous êtes des voleurs et des larrons, parce que, avant qu’il vous éclairât pour que vous pussiez prêcher la vérité, vous avez voulu marcher devant lui, pour débiter vos mensonges.

1. Jean, V, 8.

### CHAPITRE XIII. EXPLICATION DU TEXTE : TOUTE PAROLE SERA ASSURÉE PAR LA DÉPOSIJION DE DEUX OU TROIS TÉMOINS.

Quant à ce passage où les Juifs disent au Christ : « Vous rendez témoignage de vous-même; votre témoignage n’est pas vrai » ; il n’est pas étonnant que tu ne voies pas que le Christ continue pour dire que Moïse à prophétisé de lui; car tu n’as pas l’oeil de la piété, qui pourrait te le faire voir. En effet, voici ce qu’il leur répondit: « Il est écrit dans votre loi que le témoignage de deux hommes est vrai. C’est moi qui rends témoignage de moi-même; mais mon Père, qui m’a envoyé, rend aussi témoignage de moi[^4] ». Que signifient ces paroles pour ceux qui savent comprendre, sinon que ce nombre de témoins a été consacré et recommandé dans la loi en esprit prophétique, pour annoncer d’avance la future révélation du Père et du Fils, dont l’Esprit-Saint est l’Esprit dans l’indivisible Trinité ? Voilà pourquoi il est écrit : « Toute parole sera assurée par la déposition de deux ou trois témoins[^5] ». Du reste, souvent un seul témoin dit la vérité, et plusieurs mentent; aussi, au début de la prédication faite aux gentils, on a plutôt ajouté foi à un seul apôtre annonçant l’évangile, qu’aux peuples égarés qui le persécutaient. Ce n’est donc pas en vain que ce nombre de témoins a été en quelque sorte consacré ; et quand le Seigneur fit cette réponse, il voulait faire entendre qu’en cela même Moïse avait prophétisé de lui. Objecterez-vous méchamment qu’il n’est pas dit: Il est écrit dans la loi de Dieu, mais: « Il est écrit dans votre loi ? » Eh ! qui né reconnaît ici le style ordinaire de l’Ecriture? Jésus a dit: «Dans votre loi», dans la loi qui vous a été donnée[^1], dans le même sens que l’Apôtre, en parlant de l’évangile, dit, mon évangile, bien qu’il affirme l’avoir reçu, non d’un homme, mais par la révélation de Jésus-Christ. Direz-vous aussi que le Christ a renié Dieu pour Père, toutes les fois qu’il a dit: « Votre Père[^2] » Mais puisque vous n’avez pas entendu la voix du ciel dire : « Celui-ci est mon Fils bien« aimé : croyez en lui[^3] », cessez d’y croire. Et si vous y croyez parce que vous l’avez trouvée dans les saintes Écritures, là aussi se lisent les paroles auxquelles vous ne voulez pas croire: à savoir, que Moïse a écrit du Christ, et bien d’autres que vous rejetez également. Et vous ne craignez pas, malheureux, qu’un profane vous dise que la voix n’est point descendue du ciel ! Vous ne craignez pas, quand vous argumentez, pour votre propre ruine, contre le salut du genre humain, que l’autorité de l’évangile assure au monde entier; quand vous affirmez qu’il ne faut pas admettre que le Christ ait dit que Moïse a prophétisé de lui, par la raison que s’il eût dit cela, les Juifs n’eussent pu se taire, et que, méchants et rusés comme ils l’étaient, ils « lui eussent demandé quels étaient ces passages qu’il croyait écrits de lui par Moïse » vous ne craignez pas, dis-je, qu’un homme vain et pervers ne vous dise : Si la voix dont vous parlez eût vraiment retenti du haut du ciel, tous les Juifs qui l’auraient entendue, eussent cru ! Pourquoi donc, insensés, ne voyez-vous pas que si, malgré la voix céleste, les Juifs ont persévéré dans leur infidélité et dans leur endurcissement, il a bien pu se faire aussi que quand le Christ disait que Moïse a écrit de lui, ils n’aient point demandé, méchants et astucieux qu’ils étaient, en quel endroit de ses livres, de peur de se voir confondus par des preuves convaincantes?

1. Jean, VIII, 13, 17, 18.
2. Deut. XIX, 15.
3. II Tim. II, 8; Gal. I, 11. 12.
4. Matt. VI, 26, 32, etc.
5. Id. III, 17; XVII, 5.

### CHAPITRE XIV. FAUSTE PRIS DANS SES PROPRES ARGUMENTS.

Mais Fauste sent que son argumentation contre la sainteté de l’Évangile n’est pas seulement sacrilège, mais encore faible et sans solidité; aussi dirige-t-il ailleurs son intention, et affirme-t-il que ce qui fait le plus d’impression sur lui, c’est que, en étudiant scrupuleusement tous les livres de Moïse, il n’y a trouvé aucune prophétie touchant le Christ. Je me hâte de lui répondre qu’il ne comprend pas. Et si on me demande pourquoi, je répondrai que c’est parce qu’il lit avec une intention hostile, perverse; parce qu’il n’étudie pas pour apprendre, mais qu’il croit savoir ce qu’il ignore. Cette présomption, cette bouffissure de l’orgueil ferme l’oeil du coeur, pour l’empêcher de voir, ou le tourne de travers, pour qu’il voie mal et approuve ou désapprouve à tort. « Faites-moi connaître », nous dit-il, « tout ce que les livres de Moïse renferment sur notre Dieu et Seigneur, et qui m’aura peut-être échappé à la lecture ». Je lui réponds de suite : Tout t’a échappé, car tout est écrit en vue du Christ. Mais comme il nous est impossible de tout discuter, de tout traiter, je serai, avec l’aide de Dieu, fidèle à la règle que je me suis tracée dans cet ouvrage et que j’ai énoncée plus haut, à savoir de te démontrer que ces passages que tu choisis toi-même pour les critiquer, sont précisément écrits à cause du Christ. Bien plus, tu me pries de ne pas te dire, « à la façon des ignorants, qu’il suffit pour croire, de savoir que le Christ a affirmé que c’est de lui que Moïse a écrit ». Mais si je le dis, ce n’est pas comme ignorant, mais comme fidèle. Je conviens toutefois que cet argument est sans valeur pour convaincre un juif ou un païen; mais qu’il suffise à vous confondre, vous qui vous glorifiez d’être chrétiens d’une façon ou de l’autre, c’est ce que tu es obligé d’avouer après bien des tergiversations, quand tu dis « Ici, je t’en prie, ne fais pas attention à moi; ma profession m’oblige à croire, et je ne puis me dispenser d’ajouter foi à celui dont j’embrasse la doctrine; mais suppose que nous avons affaire à un juif, ou même à un gentil ». En attendant, ces paroles font assez voir que toi, à qui j’ai maintenant affaire, parce que ta profession t’oblige à croire, tu es suffisamment convaincu que c’est du Christ que Moïse a écrit, vu que le Christ lui-même l’a dit, comme le porte l’Evangile, dont tu n’oses pas attaquer la si grande et si sainte autorité. Que si tu l’oses par voie détournée, tu te trouves embarrassé dans tes propres arguments ; et voyant quelle ruine te menace quand on te dit que tu ne peux exiger la foi à aucun écrit sur les actes et les paroles du Christ, si tu ne te crois pas obligé d’admettre l’Evangile si saintement et si universellement connu, tu crains de voir disparaître ce nom de chrétien, qui te sert de manteau, de voir ta vanité mise à nu, livrée au mépris et à l’horreur de tous; alors tu cherches à cacher tes blessures, et tu dis que ta profession t’oblige à croire à ces paroles de l’Evangile. Voilà comment, en attendant, moi, qui ai maintenant affaire à toi, je te tiens, je te frappe, je te tue, c’est-à-dire ton erreur et ta fourberie, et je te force à avouer que Moïse a écrit du Christ; parce que nous lisons dans l’Evangile, auquel ta profession t’oblige de croire, que le Christ fa dit. Et s’il est jamais nécessaire que je discute avec le juif ou le gentil, j’ai déjà montré plus haut comment je croirai devoir agir dans la faible mesure de mes forces.

### CHAPITRE XV. EN QUOI LE CHRIST RESSEMBLE A MOÏSE, ET EN QUOI IL EN DIFFÈRE.

Je ne conteste point que ces paroles de Dieu à Moïse, que tu as choisies comme si faciles à réfuter : « Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi[^7] », que, ces paroles, dis-je, soient une prédiction relative au Christ. Et les magnifiques et gracieuses épithètes dont tu as cherché à colorer et à barioler ton langage ordurier, n’ont nullement ébranlé ma croyance sur ce point. Comparant en effet le Christ et Moïse, et désirant faire ressortir leurs différences, pour empêcher de rapporter au Christ ce passage écrit : « Je leur susciterai un prophète semblable à toi », tu as établi plus d’un contraste : l’un est homme, l’autre est Dieu; l’un pécheur, l’autre saint; l’un est né d’un couple, l’autre d’une vierge selon vous, et, selon nous, pas même d’une vierge; l’un meurt sur la montagne pour avoir offensé Dieu, l’autre, pour le bon plaisir de son père, souffre une mort volontaire. Comme si, quand on fait une comparaison, la ressemblance devait être parfaite de toute manière et en tout point ! Non seulement on dit que les choses sont semblables entre elles, quand elles sont d’une seule et même nature, comme deux jumeaux, ou des enfants vis-à-vis de leurs parents, ou des hommes quelconques vis-à-vis d’autres hommes, en tant qu’ils sont hommes, comme aussi il est facile de le voir chez les animaux ou parmi les arbres, quand on compare un olivier à un olivier, ou un laurier à un laurier; mais on dit encore que des choses sont semblables, quoiqu’elles soient de nature différente, comme l’olivier greffé et l’olivier sauvage, la farine grossière et la farine de froment. Et encore je parle ici de choses analogues et qui se touchent de près. Mais qu’y a-t-il de plus éloigné du Fils de Dieu, par qui tout a été fait[^1], qu’une brebis ou une pierre? Et cependant, on lit dans l’Evangile : « Voici l’Agneau de Dieu[^2] », et l’Apôtre nous dit : « Or, la pierre était le Christ[^3] » : ce que personne ne pourrait dire convenablement, si le Fils de Dieu n’admettait aucune comparaison. Qu’y a-t-il donc d’étonnant que le Christ n’ait pas dédaigné d’être comparé à Moïse, lui qui est devenu semblable à l’Agneau que Dieu, par l’organe de Moïse, avait ordonné à son peuple de manger, dont le sang était une sauvegarde et qui s’appelait la pâque[^4]? autant de traits figuratifs dont il n’est pas permis de ne pas voir l’accomplissement dans le Christ. Ainsi donc, d’après l’Ecriture, je reconnais la différence, mais, d’après l’Ecriture, reconnais aussi la ressemblance. Or, la différence ne part pas du même point que la ressemblance; l’une a une cause et l’autre une autre; il nous reste seulement à les démontrer toutes les deux. Le Christ est différent de l’homme, parce qu’il est Dieu; car il est écrit de lui : « Qui est au-dessus de toutes choses, Dieu béni dans tous les siècles[^5] » ; et le Christ est semblable à l’homme, parce qu’il est homme; puisqu’il est également écrit de lui : « Un médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme[^6] ». Le Christ est différent du pécheur, parce qu’il est toujours saint; et le Christ est semblable au pécheur, parce que Dieu a envoyé son Fils dans une chair semblable à celle du péché, afin de condamner le péché dans la chair par le péché même[^8]. Le Christ est différent de l’homme né d’un couple, en tant qu’il est né d’une vierge, mais il lui est semblable en tant qu’il est né d’une femme à qui il a été dit : « Le Saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu[^9] ». Le Christ est différent de l’homme mort à cause de son péché, en tant qu’il est sans péché et qu’il a subi une mort volontaire; mais en revanche il est semblable à un homme mort, en tant qu’il a subi véritablement la mort corporelle.

1. Deut. XVIII, 15, 18.
2. Jean, I, 3.
3. Id. 29.
4. I Cor. X, 4.
5. Ex. XII.
6. Rom. IX, 5.
7. I Tim. II, 5.
8. Rom. VIII, 3.
9. Luc, I, 35.

### CHAPITRE XVI. LE PÉCHÉ ET LA MORT DE MOÏSE N’ÔTENT RIEN A SON MÉRITE.

Tu n’as rien ôté à Moïse, le serviteur de Dieu, en disant qu’il a été pécheur et qu’il est mort sur la montagne pour avoir offensé son Dieu[^3]. Car il savait aussi se glorifier en Dieu, pour être sauvé par celui par qui a été sauvé l’Apôtre qui a écrit : « Le Christ Jésus est venu en ce monde pour sauver les pécheurs, entre lesquels je suis le premier[^4] ». En effet, la voix de Dieu reproche à Moïse d’avoir quelque peu chancelé dans sa foi au moment de tirer l’eau du rocher[^5]: faiblesse qui lui est commune avec Pierre, qui, par un même défaut de foi, chancela au milieu des flots[^6]. Mais gardons-nous de croire qu’il ait été pour cela exclu de la société éternelle des saints, lui qui, au rapport de l’Evangile, a eu l’honneur de se trouver avec saint Elie à côté du Seigneur transfiguré sur la montagne[^7]. Car nous pouvons voir dans les livres de l’Ancien Testament en quelle estime Dieu le tint, même après son péché. Mais pourquoi Dieu lui a-t-il reproché son péché et l’en a-t-il puni par une telle mort? Comme je me suis engagé à démontrer que les passages que tu as choisis pour les critiquer sont des prophéties relatives au Christ, je ferai mon possible, avec l’aide du Seigneur, pour prouver que ce que tu as blâmé dans la mort de Moïse en est une pour ceux qui savent comprendre.

1. Deut. XXXV, 5.
2. I Tim. I, 15.
3. Num. XV, 10-12.
4. Matt. XIV, 30, 31.
5. Id. XVII, 1-5.

### CHAPITRE XVII. MOÏSE FIGURE DU CHRIST.

Comme il est ordinaire dans les mystérieuses allégories des saintes Ecritures, que le même personnage joue différents rôles selon l’objet qu’il doit figurer, Moïse représentait en sa personne le peuple juif constitué sous la loi et le figurait au point de vue prophétique. Comme donc Moïse a douté de la puissance de Dieu en frappant le rocher de sa verge; ainsi ce peuple, asservi à la loi donnée par Moïse, en attachant le Christ au bois de la croix, n’a pas cru qu’il fût la vertu de Dieu. Mais comme la pierre frappée a fourni de l’eau aux Juifs altérés; ainsi la plaie du Dieu souffrant est devenue la source de vie pour les croyants. Nous avons là-dessus le témoignage très-clair et très-fidèle de l’Apôtre, qui, en en parlant, nous dit: « Or, cette pierre était le Christ[^1] ». Dieu fait donc mourir cette incrédulité toute charnelle à la divinité du Christ, sur les hauteurs mêmes du Christ, lorsqu’il exige la mort corporelle de Moïse sur la montagne. Car comme le Christ est la pierre, le Christ est aussi la montagne : la pierre est la force dans l’humilité; la montagne l’élévation dans la grandeur. Comme l’Apôtre a dit: « Cette pierre était le Christ », le Seigneur lui-même a dit : « Une ville ne peut être cachée, quand elle est située sur une montagne[^2] » : laissant entendre par là qu’il est la montagne, et que les fidèles établis sur la gloire de son nom, sont la ville. La prudence de la chair vit, quand l’humilité du Christ, comme la pierre qu’on frappe, est un objet de mépris sur la croix : car le Christ crucifié est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils. Mais la prudence de la chair meurt, quand le Christ, comme une haute montagne, est reconnu pour le Très-Haut; car après la vocation des Juifs mêmes et des Gentils, le Christ est la vertu de Dieu et la sagesse de Dieu[^3]. Moïse monte donc sur la montagne pour mourir corporellement et être reçu avec un esprit vivant ; mais Fauste n’y est pas monté pour débiter ses calomnies charnelles avec un esprit mort. Et Pierre, guidé par la prudence de la chair, n’a-t-il pas redouté de voir frapper la pierre même, quand il disait au Seigneur qui annonçait sa passion : « A Dieu ne plaise, Seigneur, cela n’arrivera point ; ayez pitié de vous-même? » Et le Seigneur n’a pas ménagé cette faute, quand il lui répondit : « Arrière, Satan ! tu es un scandale pour moi : car tu ne goûtes pas ce qui est de Dieu, mais ce qui est des hommes[^4] ». Or, où est morte cette défiance charnelle, sinon dans la glorification du Christ, figurée par la hauteur de la montagne? Car elle vivait dans Pierre, quand il aimait timidement son maître ; et elle était certainement morte, quand il le prêchait librement. Elle vivait dans Saul, quand il détestait le scandale de la croix et persécutait la foi chrétienne[^5] ; et où mourut-elle, sinon sur cette montagne, alors que Paul disait : « Moi je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi[^6] ».

1. I Cor. X, 4.
2. Matt. V, 14.
3. I Cor. I, 23, 24.
4. Matt. XVI, 22, 23.
5. Act. VIII, 3.
6. Gal. II, 20.

### CHAPITRE XVIII. LE CHRIST A ÉTÉ PROPHÈTE.

Sur quel fondement donc, ô vaniteuse hérésie, espères-tu prouver que ce n’est point au Christ que se rapporte cette prédiction «Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi », quand tu ne le peux pas même par les dissemblances que tu cherches à faire ressortir? Car, sous les autres points de vue, nous montrons la ressemblance. Est-ce parce qu’on donne le nom de prophète à celui qui a daigné se faire homme, et a prédit tant de choses à venir? A moins peut-être qu’un prophète ne soit autre chose qu’un homme qui annonce l’avenir au-delà des prévisions humaines. C’est pourquoi le Christ a dit de lui-même : « Un prophète n’est pas sans honneur, si ce n’est dans sa patrie[^1] ». Mais je reviendrai à toi, qui t’es tout à Meure avoué vaincu, quand tu as dit que ta profession t’oblige à croire à l’Evangile. Faisons comparaître le juif qui, dans sa fausse liberté, se soustrait au joug du Christ, et se croit pour cela encore endroit de dire : Le Christ a menti, Moïse n’a rien écrit qui le regarde.

1. Matt. XIII, 57.

### CHAPITRE XIX. LE CHRIST EST LE PROPHÈTE PROMIS A MOÏSE.

Qu’il me dise donc quel est le prophète que Dieu promit à Moïse quand il lui dit: «Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète comme toi », ou « semblable à toi ? » Sans doute, il y a eu dans la suite de nombreux prophètes; mais évidemment Dieu a voulu en désigner un en particulier. Le juif, je pense, songera immédiatement au successeur de Moïse, à celui qui introduisit dans la terre promise le peuple délivré de l’Egypte. Et à cette pensée il se moquera de moi, qui demande à qui s’appliquent ces mots : « Je leur susciterai un prophète semblable à toi », alors que je sais par l’Ecriture quel est celui qui succéda à Moïse dans la fonction de gouverneur et de conducteur du peuple d’Israël. Mais quand il aura bien ri de mon ignorance (c’est du moins ce que nous promet Fauste dans le portrait qu’il nous trace de ce juif), je ne laisserai pourtant pas de l’interroger encore, de le ramener de son sourire de triomphe à la peine de répondre, en le pressant de questions et en le suppliant de me dire pourquoi Moïse a changé le nom de son successeur futur, de celui en comparaison duquel il était réprouvé, au point de ne pas introduire le peuple dans la terre promise (évidemment pour que la loi donnée par Moïse, non pour sauver, mais pour condamner le pécheur, né fût pas réputée capable d’introduire dans le royaume des cieux[^1], mais bien la grâce et la vérité données par Jésus); oui, je demanderai au juif pourquoi Moïse a changé le nom de son futur successeur: car il s’appelait d’abord Ausé (Osée), et il reçut le nom de Jésus[^2]. Pourquoi encore Moïse lui a donné ce nom au moment où, de la vallée de Pharan, il l’envoyait vers cette même terre où le peuple devait entrer sous sa conduite ? Car le véritable Jésus a dit lui-même : « Et quand je m’en serai allé et que je vous aurai préparé un lieu, je reviendrai et je vous prendrai avec moi[^3] ». Je demanderai de plus si le Prophète n’entre pas dans la pensée de cette figure, quand il dit : « Dieu viendra du midi, et le saint, de Pharan[^4] » : comme s’il disait : Il viendra un Dieu saint qui portera le même nom que celui qui vint du côté du midi, de Pharan, c’est-à-dire Jésus. Ajoutons que c’est le Verbe de Dieu lui-même qui parle et promet ce successeur de Moïse, celui qui devait introduire le peuple dans la terre promise et qu’il lui donne le nom d’ange, nom ordinairement réservé dans la sainte Ecriture à ceux qui ont quelque chose à annoncer : « Voilà que j’enverrai mon ange devant ta face, afin qu’il te garde dans le chemin et qu’il t’introduise dans la terre que j’ai juré de te donner.

« Fais attention à toi, écoute sa voix et prends garde de lui désobéir : car il ne te refusera rien, et mon nom est en lui[^5] ». Qu’est-ce que cela veut dire ? Que non-seulement le manichéen, mais même le juif, cherche dans les Ecritures et qu’il voie si Dieu a dit: « Mon nom est en lui », de quelque ange autre que celui qu’il promet pour introducteur dans la terre de promission. Qu’il cherche ensuite parmi les hommes quel est ce successeur de Moïse qui a introduit le peuple; et il trouvera Jésus, ainsi appelé, non dès sa naissance, mais par substitution de nom. Donc celui qui a dit : « Mon nom est en lui », est le vrai Jésus, gouverneur et introducteur de son peuple dans l’héritage de la vie éternelle, selon le Nouveau Testament, dont l’Ancien était la figure. Ainsi, au point de vue de l’appareil prophétique, on ne pouvait rien faire, rien dire de plus éclatant, puisqu’on va jusqu’à exprimer le nom même.

1. Jean, I, 27.
2. Num. XIII, 9, XIV, 6.
3. Jean, XIV, 3.
4. Hab. III, 3.
5. Ex. XXIII, 20, 21.

### CHAPITRE XX. UN JUIF SINCÈRE, UN PAÏEN DE BONNE FOI, SERAIENT CONVAINCUS PAR LES PROPHÉTIES.

Il ne reste plus à ce juif, s’il veut être juif intérieurement, non d’après la lettre, mais en esprit[^2]; s’il veut être regardé comme un vrai Israélite, en qui il n’y a pas d’artifice[^3], il ne lui reste plus, dis-je, qu’à se représenter en figure ce Jésus mort qui a introduit dans la terre des mourants, et à reconnaître en vérité Jésus vivant, qui l’introduira dans la terre des vivants. Il ne résistera plus aigrement à l’éclat d’une telle prophétie; mais, adouci par le souvenir du Jésus qui a introduit dans la terre de promission, il écoutera celui dont l’autre portait le nom, introducteur plus vrai, et qui nous dit: « Heureux ceux qui sont doux, parce qu’ils posséderont la terre en héritage[^4] ». Et même le gentil, s’il n’avait pas un coeur de pierre, ou qu’il fût de ces pierres dont Dieu fait sortir des enfants d’Abraham[^5], ne s’étonnerait-il pas de voir les livres antiques de ce peuple, dont on lui dirait que Jésus est sorti, renfermer une prophétie tellement claire que le nom même y est exprimé? Ne remarquerait-il pas que le Jésus, objet de cette prophétie, n’est pas un homme ordinaire, mais certainement un Dieu, puisque Dieu a déclaré que son nom était dans l’homme établi pour gouverner et introduire le peuple dans le royaume, qu’il l’a appelé ange, et que ce simple changement de nom indique une mission et quelque chose de grand et de divin? Car quel homme, ayant la moindre teinture de grec, ignore que dans cette langue ange signifie messager? Ainsi donc tout gentil, à moins d’être perverti et entêté, ne rejetterait pas ces livres parce qu’ils sont hébreux, parce qu’ils viennent d’une nation dont il ne reconnaît point, la loi ; mais il estimerait grandement les livres Il d’un peuple quelconque s’il y trouvait, prédits longtemps d’avance, des événements dont il aurait l’accomplissement sous les yeux; il ne, mépriserait point le Christ lui-même, parce qu’il le verrait prophétisé par des écrits hébreux: mais bien plutôt, saisi d’une vive admiration et d’une tendre pitié, il regarderait comme digne d’être suivi et adoré celui qui, avant de naître parmi les hommes, aurait mérité d’être prédit et recommandé par des écrits quelconques à travers tant de siècles, soit par des témoignages évidents, soit par des i actions et des paroles figurées et mystérieuses, Donc, pour lui, l’établissement actuel du christianisme démontrerait la vérité de ces prophéties écrites, et, par ces prophéties écrites, il reconnaîtrait que le Christ doit être adoré. Qu’on prenne tout ceci pour des paroles en l’air, si cela n’a pas eu lieu, s’il n’en est pas encore ainsi, si, à la simple lecture de ces livres, on ne s’empresse pas dans l’univers entier d’embrasser cette foi.

1. Rom. II, 29.
2. Jean, I, 47.
3. Matt. V, 4.
4. Id. III, 9.

### CHAPITRE XXI. UTILITÉ DE L’AVEUGLEMENT DES JUIFS.

C’est vraiment quelque chose d’étonnamment ridicule que la niaiserie de ceux qui nous demandent (comme si c’était une chose impossible) comment un païen voudrait s’instruire dans la foi chrétienne par le moyen des livres des Juifs, alors que ce païen peut voir toutes les nations se mettre, avec dévotion et empressement, à l’école de ces livres, avec d’autant plus de force et de confiance que ces nombreux témoignages rendus au Christ sont fournis par des mains ennemies. Et les nations qui croient ne sauraient s’imaginer qu’il y ait là aucune prophétie fabriquée après coup, puisqu’elles trouvent le Christ dans ces mêmes livres que vénèrent depuis tant de siècles ceux-mêmes qui ont sacrifié le Christ, et auxquels ceux qui blasphèment chaque jour le Christ accordent une si grande autorité. Car si les prophéties relatives au Christ étaient seulement produites par ceux qui prêchent le Christ, on pourrait les regarder comme fabriquées; mais celui qui prêche ne fait qu’expliquer ce que lit celui qui blasphème. Le Dieu souverain fait en effet tourner au profit des saints l’aveuglement des impies : lui qui, dans son équitable providence, tire parti des méchants, de manière à disposer, par un juste jugement, de ceux qui vivent volontairement dans l’injustice. Afin donc qu’on n’accusât point les prédicateurs du Christ d’avoir forgé des prophéties pour annoncer chez toutes les nations sa naissance, ses miracles, sa cruelle passion, sa mort, sa résurrection, son ascension, la propagation de l’Evangile de la vie éternelle; il s’est passé à notre profit quelque chose de grand à l’occasion de l’infidélité des Juifs : c’est qu’ils ont conservé pour nous, dans leurs livres, ce qu’ils n’ont pas voulu admettre pour eux dans leurs coeurs. Et, pour n’être pas compris des Juifs, ces livres n’en ont pas moins de valeur; ils en ont même davantage, car l’aveuglement de ce peuple y est prédit. Ainsi, en ne comprenant pas la vérité, ils n’en rendent que mieux témoignage à la vérité; car, en ne comprenant pas les livres où il est prédit qu’ils ne comprendront pas, ils prouvent, par là même, que ces livres sont véridiques.

### CHAPITRE XXII. SUR LE TEXTE: TU VERRAS TA VIE SUSPENDUE ET TU NE CROIRAS PAS A TA VIE.

Là est aussi l’explication de ces paroles, dont l’ambiguïté a trompé Fauste : «Tu verras ta vie suspendue et tu ne croiras pas à ta vie[^6] ». On peut dire peut-être qu’elles sont susceptibles d’un autre sens ; mais qu’on ne puisse les entendre du Christ, c’est ce que Fauste n’a pas osé dire, c’est ce que personne n’osera jamais dire, à moins de nier ou que le Christ soit la vie, ou que les Juifs l’aient vu suspendu, ou qu’ils aient refusé de croire en lui. Mais comme le Christ a dit lui-même : « Je suis la vie[^7] », et qu’il est constant qu’il a été suspendu sous les yeux des Juifs qui ne croyaient point en lui : je ne vois pas pourquoi celui dont le Christ a dit : « C’est de moi qu’il a écrit[^1] », n’aurait pas écrit cela du Christ. Mais si Fauste s’est efforcé de prouver que ce texte : « Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi », ne peut s’entendre du Christ, parce que le Christ n’est pas semblable à Moïse, et s’il a été complétement réfuté sur ce point, qu’est-il besoin de nous arrêter à celui-ci ? Comme Fauste a dit, pour écarter la première prophétie, que le Christ n’est pas semblable à Moïse; qu’il soutienne, pour se débarrasser de la seconde, ou que le Christ n’est pas la vie ou qu’il n’a pas été suspendu sous les yeux des Juifs incrédules. Mais comme il ne l’a pas dit, et que personne aujourd’hui n’oserait le dire, pourquoi hésiterions-nous à appliquer aussi à Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ cette prophétie de son serviteur ? Car cette malédiction a été énumérée parmi les autres. Est-ce donc parce que les malédictions, où celle-ci a sa place, sont des prophéties, que celle-ci n’en serait pas une ? Ou ne serait-ce point une prophétie applicable au Christ, parce que ce qui précède et ce qui suit dans le contexte, ne paraît pas concerner le Christ? Comme s’il pouvait y avoir une malédiction pire que celle que les Juifs se sont attirée par leur orgueilleuse impiété, de voir leur vie, c’est-à-dire le Fils de Dieu suspendu, et ne pas y croire ! En effet, les malédictions prophétiques ne sont point des imprécations dictées par la haine, mais des prédictions inspirées par l’Esprit qui prévoit l’avenir : les imprécations provenant de la malice sont même défendues, puisqu’on nous dit : « Bénissez et ne maudissez pas[^2] ». Mais on trouve souvent dans la bouche des saints un langage comme celui-ci, de saint Paul : « Alexandre, l’ouvrier en airain, m’a fait beaucoup de mal ; le Seigneur lui rendra selon ses oeuvres[^3] ». Et cet autre souhait de l’Apôtre paraît aussi avoir été dicté par la colère et l’indignation : « Plût à Dieu que ceux qui vous troublent fussent même mutilés[^4] ! » Si vous faites attention à la personne de celui qui écrit, vous verrez qu’il déguise très-élégamment un souhait de bonheur sous une phrase ambiguë. Car il est des hommes qui se sont rendus eunuques, à cause du royaume des cieux[^5]. C’est ce que Fauste aurait aussi compris, si son palais eût été disposé à goûter les mets du Seigneur. Peut-être encore ces paroles: « Tu verras ta vie suspendue, et tu ne croiras pas à ta vie », étaient-elles entendues par les Juifs en ce sens que, voyant leur existence mal assurée au milieu des menaces et des embûches de leurs ennemis, ils ne croyaient pas à la victoire. Mais le fils de l’Evangile, en entendant dire : « C’est de moi qu’il a écrit », démêle, à travers l’ambiguïté de la phrase, ce que les Prophètes jettent aux pourceaux, et ce qu’ils insinuent aux hommes ; et aussitôt sa pensée se porte sur le Christ, vie des hommes, suspendu, et sur les Juifs qui n’y croient pas, Précisément parce qu’ils le voient suspendu. Un autre se bâtera sans doute de dire que, parmi les malédictions qu’on lit en cet endroit et qui ne regardent point le Christ, ce passage seul le concerne: « Tu verras ta vie suspendue, et tu ne croiras pas à ta vie ». Car cette malédiction devait nécessairement prendre place parmi celles dont on menace prophétiquement ce peuple impie. Mais comme le Christ ne dit pas : Moïse a aussi écrit de moi, de manière à laisser croire que Moïse a écrit d’autres choses qui ne le concernent pas; mais qu’il dit : « Car c’est de moi qu’il a écrit », afin que nous n’ayons dans l’étude de tous les écrits de Moïse, d’autre but que de nous procurer l’intelligence de la grâce du Christ: pour cela donc, moi et quiconque lit attentivement ces paroles du Seigneur dans l’Evangile, nous reconnaissons que les malédictions contenues dans ce chapitre ont été aussi formulées prophétiquement en vue du Christ : mais si j’essayais de le démontrer maintenant, je serais trop long.

1. Deut. XXVIII, 66.
2. Jean, XIV, 6.
3. Jean, V, 47.
4. Rom. XII, 14.
5. II Tim. IV, 14.
6. Gal. V, 12.
7. Matt. XIX, 12.

### CHAPITRE XXIII. CETTE PROPHÉTIE S’APPLIQUE AU CHRIST. PROPHÉTIE DE CAÏPHE.

Tant s’en faut que les paroles citées par Fauste ne se rapportent pas au Christ, parce qu’elles sont placées entre d’autres malédictions, qu’au contraire ces autres malédictions elles-mêmes n’ont plus de sens raisonnable, si on n’y veut pas voir des prophéties relatives à la gloire du Christ, ce grand intérêt de l’humanité. A combien plus forte raison faut-il le dire de celle-ci ? Et si Moïse avait été homme à parler contre sa pensée, j’aimerais encore mieux dire qu’il a prophétisé sans le savoir, que de ne pas voir une prophétie relative au Christ dans ces mots : « Tu verras ta vie suspendue, et tu ne croiras pas à ta vie ». Certainement Caïphe n’avait pas la pensée que l’on a prêtée à ses paroles, quand, persécutant le Christ comme un ennemi, il disait qu’il était bon qu’un homme mourût, pour sauver le peuple entier de sa ruine. Sur quoi l’Evangile ajoute qu’il ne disait pas cela de lui-même, mais qu’étant pontife, il prophétisait[^1]. Mais Moïse n’était pas Caïphe ; aussi ce qu’il a dit au peuple hébreu : « Tu verras ta vie suspendue, et tu ne croiras pas à ta vie », non-seulement il l’a dit du Christ, et, l’eût-il dit sans le savoir, on ne pourrait l’entendre autrement, mais il l’a dit avec’ connaissance de cause. Car il était le très-fidèle dispensateur du mystère prophétique, c’est-à-dire de cette onction sacerdotale, qui a donné son nom au Christ; et c’est dans ce même mystère que Caïphe, quoique très-méchant homme, a pu prophétiser même sans le savoir. De quel front donc vient-on nous dire que Moïse n’a rien prophétisé du Christ : Moïse, par qui a commencé cette onction, d’où est venu le nom de Christ, et par laquelle un persécuteur du Christ l’a prophétisé même sans le savoir ?

1. Jean, XI, 49, 51.

### CHAPITRE XXIV. LE CHRIST N’A POINT DÉTOURNÉ LES JUIFS DE L’OBSERVATION DES COMMANDEMENTS.

Nous avons dit plus haut tout ce qu’il nous a paru bon de dire sur la malédiction lancée contre tout homme suspendu au bois. Or, que la peine de mort prononcée par Moïse contre tout prophète ou prince du peuple qui tenterait de détourner les enfants d’Israël de leur Dieu ou de violer quelqu’un des commandements : que cette peine, dis-je, n’ait point été prononcée contre le Christ, c’est ce qui résulte assez clairement de ce que nous avons expliqué en détail, et ce qui ressortira plus clairement encore pour quiconque étudiera attentivement les paroles et les actes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque le Christ n’a cherché à détourner de Dieu qui que ce soit de son peuple. En effet, le Dieu que Moïse commandait aux Israélites d’aimer et d’adorer, est certainement le Dieu même d’Abraham, le Dieu d’Isaac, et le Dieu de Jacob, que le Christ mentionne sous le même titre, et par l’autorité duquel il réfute l’erreur des Sadducéens qui niaient la résurrection, quand il leur dit : « Touchant la résurrection des morts, n’avez-vous pas lu ce que Dieu dit à Moïse du milieu du buisson: Je suis le Dieu d’Abraham, et le Dieu d’Isaac, et le Dieu de Jacob? Or, Dieu n’est point le Dieu des morts, mais le Dieu des vivants[^1], car tous vivent pour lui ». Ces paroles viennent donc à propos pour confondre les Manichéens, comme elles ont alors fermé la bouche aux Sadducéens: car ils nient aussi la résurrection, quoique sous une autre forme. Et ailleurs, en louant la foi du centurion, après avoir dit: En « vérité, je vous le déclare: je n’ai pas trouvé une si grande foi dans Israël », le Seigneur ajouta : « Aussi je vous dis que beaucoup viendront de l’Orient et de l’Occident et auront place au festin dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob; tandis que les enfants du royaume iront aux ténèbres extérieures[^2] ». Si donc (et Fauste ne peut le nier) Moïse n’a pas recommandé d’autre dieu au peuple d’Israël que le Dieu d’Abraham, d’Isaac et de Jacob, et si le Christ, comme le prouvent ces témoignages et bien d’autres, n’a pas hésité à en faire autant : donc celui-ci n’a point cherché à détourner les Israélites de leur Dieu, mais, au contraire, il les a menacés des ténèbres extérieures précisément parce qu’il les voyait se détourner de ce Dieu, dans le royaume duquel il affirme que les nations, appelées de toutes les parties de la terre, auront place avec Abraham, Isaac et Jacob, uniquement pour avoir cru au Dieu d’Abraham, d’Isaac et de Jacob. C’est ce qui fait dire à l’Apôtre : « L’Ecriture prévoyant que c’est par la foi que Dieu justifierait les nations, l’annonça d’avance à Abraham en disant : Toutes les nations seront bénies en ta postérité[^3] » ; et cela, pour que ceux qui imiteraient la foi d’Abraham, fussent bénis en la postérité d’Abraham. Le Christ ne voulait donc point détourner les Israélites de leur Dieu, mais il leur reprochait plutôt de s’en être détournés. Il n’est pas étonnant que celui qui croit que le Seigneur a violé quelqu’un des commandements donnés par Moïse, soit du même avis que les Juifs; mais en cela il se trompe comme eux. Quant au commandement que Fauste mentionne et que le Seigneur, selon lui, aurait transgressé, il faut démontrer ici qu’il est dans l’erreur, comme nous l’avons déjà fait quand cela était nécessaire. Je dis tout d’abord, que si le Seigneur eût violé quelqu’un des commandements, il n’eût pas reproché aux Juifs de les violer eux-mêmes : et cependant, quand ils font un crime à ses disciples de manger sans se laver les mains, et de blesser en cela, non le commandement du Seigneur, mais les traditions des anciens, il leur répond : « Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu, pour garder vos traditions? » Et il leur rappelle ce commandement que nous savons avoir été donné par Moïse. Il continue ainsi en effet : « Car Dieu a dit : Honore ton père et ta mère; et : Quiconque maudira son père ou sa mère, mourra de mort. Mais vous, vous dites : Quiconque dit à son père ou à sa mère: Tout don que j’offre tournera à votre profit, satisfait à la loi » ; et cependant « il n’honore point son père ; et vous avez détruit le commandement de Dieu pour votre tradition[^4] ». Voyez que d’enseignements il nous donne en cela, et comme il est loin de détourner les Juifs de leur Dieu; comment, au lieu de violer lui-même les commandements, il blâme ceux qui les violaient et leur rappelle que c’est Dieu même qui les a donnés par l’organe de Moïse.

1. Matt. XXII, 31, 32; Luc, XX, 37, 38.
2. Matt. VIII, 10-12.
3. Gal. III, 8.
4. Matt. XV, 3-6.

### CHAPITRE XXV. MOÏSE A EU EN VUE LE VRAI CHRIST ET CONDAMNÉ D’AVANCE L’ERREUR DE MANÈS.

Nous croyons donc que tout ce que Moïse a écrit, il l’a écrit en vue du Christ. Nous ne pouvons en donner la démonstration dans cet ouvrage. Mais comme nous nous sommes engagé à traiter les points que Fauste lui-même a choisis dans ses écrits pour les réfuter ou les blâmer, on est en droit d’exiger que nous nous expliquions sur la sentence de mort prononcée par Moïse contre tout prophète ou chef qui tenterait de détourner le peuple de son Dieu ou de violer quelque commandement, et que nous démontrions que son but est de maintenir la foi enseignée dans l’Eglise du Christ. En effet, éclairé par l’Esprit prophétique et par Dieu même qui lui parlait, Moïse prévoyait qu’un jour de nombreux hérétiques se lèveraient pour enseigner diverses erreurs opposées à la doctrine du Christ, et prêcher un Christ quine serait point le vrai Christ Car celui-là est le véritable, qui a été annoncé d’avance par les prophéties de ce même Moïse et des autres saints personnages de cette nation. Or, Moïse condamnait à mort quiconque en prêcherait un autre. Et que fait maintenant la langue de l’Eglise catholique? Ne frappe-t-elle pas du glaive spirituel, de l’épée à deux tranchants des deux Testaments, tous ceux qui veulent nous détourner de notre Dieu ou violer quelqu’un des commandements ? Et parmi eux se trouve au premier rang Manès lui-même, puisque la loi et les Prophètes accablent de leur incontestable vérité l’erreur par laquelle il voudrait nous détourner de notre Dieu, du Dieu d’Abraham, d’Isaac et de Jacob, que le Christ présente à nos hommages, et violer les préceptes de la loi où nous reconnaissons que le Christ est prophétisé sous le voile des figures.

### CHAPITRE XXVI. ON PEUT PRODUIRE D’AUTRES TÉMOIGNAGES DE MOÏSE RELATIVEMENT AU CHRIST.

Je ne sais si je dois attribuer ce système à une extrême stupidité, ou à une astuce portée à l’excès, car Fauste avait du talent : ce qui me fait croire qu’il a plutôt cherché à jeter des nuages dans l’esprit du lecteur inattentif qu’il n’a manqué d’apercevoir ce que j’expose. Il dit en effet : « Si Moïse n’a pas écrit cela du Christ, ou tu produiras d’autres témoignages, ou il n’y en a pas ». Cette proposition est vraie ; mais il fallait prouver et que Moïse n’avait pas écrit ces témoignages en vue du Christ, et qu’on n’en pouvait produire d’autres. Or, il. n’a fait ni l’un ni l’autre d’une part, nous avons montré comment les passages qu’il cite peuvent s’entendre du Christ, et de plus, nous en avons produit beaucoup d’autres qui ne peuvent s’interpréter dans un autre sens. Tu n’as donc, Fauste, aucune raison de conclure que Moïse n’a rien écrit du Christ. Car, fais bien attention à ce que tu dis : « Si Moïse n’a pas écrit cela du Christ, ou vous produirez d’autres témoignages, ou il n’y en a pas ». Tu dis vrai. Donc, puisque nous t’avons fait voir que Moïse a écrit cela du Christ ou à cause du Christ, et que nous avons produit beaucoup d’autres témoignages, ton argumentation tombe à faux. Et bien que tu n’aies pas gagné sur les points que tu citais, tu t’es du moins efforcé de prouver qu’ils n’ont point été écrits e pour le Christ. Quant à ce que tu ajoutes : « Ou vous produirez d’autres témoignages, ou il n’y en a point », tu aurais d’abord dû, démontrer que nous n’en pouvons pas produire d’autres, pour conclure en toute confiance qu’il n’y en a point: mais comme si ton livre n’eût dû rencontrer que des auditeurs sourds ou des lecteurs aveugles, et que personne ne dût en remarquer les lacunes, tu t’empresses de dire : « S’il n’y en a pas, le Christ n’a pas pu affirmer ce qui n’est pas; et si le Christ n’a: pas affirmé cela, il est donc évident que le chapitre est faux». O homme qui ne penses qu’à ce que tu dis et ne songes pas qu’on peut te contredire ! Où est la pointe de ton esprit ? Est-ce que, avocat d’une mauvaise cause, tu ne pouvais faire autrement? Sans doute ta mauvaise cause te force à dire des absurdités : mais personne ne t’oblige à l’embrasser. Que diras-tu, si nous te produisons d’autres témoignages ? S’il y en a quelques-uns, tu ne diras plus qu’il n’y en a pas. Et s’il y en a quelques-uns, le Christ a pu dire ce qu’il a dit. Et si le Christ a pu le dire, donc ce chapitre de l’Evangile n’est pas faux. Reviens donc à ta proposition : « Ou vous produirez d’autres témoignages, ou il n’y en a pas », et vois que tu n’as pas prouvé que nous n’en produirions pas d’autres. Vois aussi combien nous en avons déjà cité d’autres plus haut, et fais attention à ce qu’il faut en conclure, à savoir : que ces paroles du Christ dans l’Evangile : « Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez sans doute aussi : car c’est de moi qu’il a écrit », que ces paroles, dis-je, ne sont pas fausses. Et l’autorité de l’Evangile est si élevée, si solidement établie, que quand même, par défaut d’intelligence, nous ne trouverions dans les écrits de Moïse aucun passage écrit pour le Christ, nous devrions encore croire, non-seulement qu’il y en a quelques-uns, mais même que tous les livres de Moïse ont été écrits en vue du Christ ; puisque le Sauveur ne dit pas : Il a écrit aussi de moi, mais : « C’est de moi qu’il a écrit ». De plus, quand même il faudrait (ce qu’à Dieu ne plaise) douter de ce chapitre de l’Evangile, on trouve dans les écrits de Moïse tant d’autres témoignages touchant le Christ, que ce doute devrait aussitôt disparaître; et comme on ne peut douter de ce chapitre de l’Evangile, il faudrait encore croire que ces autres témoignages existent, quand même on ne les découvrirait pas.

### CHAPITRE XXVII. LES JUIFS AURAIENT PU FAIRE CE QU’A FAIT LE MONDE ENTIER.

Mais tu n’aurais pas ajouté : « Que la tradition du Christ diffère de celle de Moïse; qu’il n’est donc pas vraisemblable que si les Juifs eussent cru à Moïse, ils eussent aussi cru au Christ; qu’on doit plutôt dire, au contraire, que, en croyant à l’un des deux, ils rejetaient nécessairement l’autre » ; non, tu n’aurais pas dit cela, si tu avais un peu élevé les yeux de ton âme, et considéré, en dehors des nuages de l’esprit d’aveugle dispute, l’univers entier croyant en même temps à Moïse et au Christ, dans la personne des savants et des ignorants, des Grecs et des Barbares, des sages et des simples, auxquels l’Apôtre se disait redevable[^1]. Si donc il n’était pas vraisemblable que les Juifs eussent cru tout à la fois à Moïse et au Christ, il l’est beaucoup moins que le monde entier croie également à l’un et à l’autre. Mais comme nous voyons toutes les nations croire à tous les deux, tenir d’une foi inébranlable et solennelle à la prophétie de l’un comme s’accordant avec l’Evangile de l’autre, ce n’était pas exiger de la nation juive une chose impossible, que de lui dire : « Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez sans doute aussi ». Il faut plutôt s’étonner et se plaindre vivement de la dureté des Juifs, qui n’ont pas fait ce que le monde entier fait sous nos yeux.

1. Rom. I, 14.

### CHAPITRE XXVIII. LE SABBAT ÉTAIT UNE FIGURE. QUESTION IRONIQUE ADRESSÉE AUX MANICHÉENS.

Quant à ce que tu dis, à propos du sabbat; de la circoncision, de la distinction des aliments, que la tradition de Moïse différait de l’enseignement donné par le Christ à ses disciples, je t’ai déjà démontré que, suivant la parole de l’Apôtre, « toutes ces choses ont été des figures de ce qui nous regarde[^3]». La doctrine n’est donc point différente; mais les temps seuls ne sont pas les mêmes. Autre, en effet, le temps où il fallait que ces choses fussent annoncées en figures par les prophéties, autre celui où elles ont dû être accomplies par la vérité révélée et rendue au monde. Mais qu’y a-t-il d’étonnant à ce que les Juifs, ayant l’idée charnelle du Sabbat, aient repoussé le Christ qui leur en donnait le sens spirituel ? Réponds, si tu le peux, à l’Apôtre gui atteste que le repos de ce jour était l’ombre de l’avenir[^1]. Mais si les Juifs ont résisté au Christ, faute de comprendre le vrai sabbat, ne lui résistez pas, vous, et comprenez ce que c’est que la vraie innocence. Car, dans ce même endroit, où Jésus paraît surtout avoir voulu détruire le sabbat, ses disciples, passant à travers des moissons et pressés par la faim, arrachèrent des épis pour manger. Le Sauveur les déclara innocents, en répondant aux Juifs : « Si vous compreniez ce que signifie : Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n’eussiez jamais condamné des innocents[^2]». En effet, ils auraient dû avoir pitié de gens pressés parla faim et ne cédant qu’à la nécessité. Mais chez vous, tout homme qui arrache des épis, est regardé comme homicide, non d’après la tradition du Christ qui déclare cet acte innocent, mais d’après celle de Manès. Ou bien les Apôtres auraient-ils fait preuve de miséricorde envers ces épis, en se proposant de purifier, en les mangeant, les membres de votre dieu, conformément à vos rêveries ? Vous êtes donc cruels, vous qui ne faites pas cela. Mais Fauste a sa manière de détruire le sabbat, lui qui sait que la vertu de Dieu opère toujours et sans se lasser. Permis de dire cela à ceux qui comprennent que Dieu crée tous les temps, sans qu’il y ait succession dans sa volonté. Mais c’est difficile pour vous qui nous représentez votre dieu comme arraché à son repos par la révolte du peuple des ténèbres et troublé par une subite attaque des ennemis. Ou bien, prévoyant ces faits de toute éternité, n’a-t-il jamais goûté le repos, n’ayant point de sécurité, et préoccupé de la guerre terrible qu’il devait soutenir au risque de voir endommagés et détruits un si grand nombre de ses membres ?

1. I Cor. X, 6.
2. Col. II, 16,17.
3. Matt. XII, 7.

### CHAPITRE XXIX. LA CIRCONCISION AVAIT UN SENS PROPHÉTIQUE. DÉTAILS A CE SUJET.

Du reste, si ce sabbat, dont votre ignorance et votre impiété se raillent, n’avait pas aussi sa signification parmi les prophéties qui ont été écrites du Christ, le Christ lui-même ne lui aurait pas rendu de tels témoignages. En effet, souffrant par sa propre volonté, comme tu le dis toi-même à sa louange, et ayant à sa disposition le moment de sa passion et de sa résurrection, il a fait en sorte que sa chair se reposât de tous ses travaux dans le sépulcre au jour du sabbat; puis ressuscitant le troisième jour (que nous appelons dimanche, et qui est le huitième jour, puisqu’il suit le sabbat), il a fait voir que la circoncision, fixée au huitième jour, était encore pour lui un signe prophétique. Que signifie en effet la circoncision de la chair? Qu’indique-telle, sinon le dépouillement de la chair que nous tenons de notre naissance mortelle? C’est pour cela que l’Apôtre dit : « En se dépouillant de la chair, il a dépouillé les principautés et les puissances; avec une noble fierté, il a triomphé d’elles en lui-même[^7] ». Par cette chair qu’il a dépouillée, nous entendons la mortalité de la chair qui fait donner ce nom au corps. Et cette mortalité prend proprement le nom de chair, parce qu’elle disparaîtra dans l’immortalité de la résurrection : d’où vient qu’il est écrit : « La chair et le sang ne posséderont pas le royaume de Dieu ». A l’occasion de ces paroles, vous calomniez la foi en vertu de laquelle nous croyons à cette future résurrection dont le Seigneur lui-même nous adonné l’exemple; mais vous dissimulez la suite des textes où l’Apôtre explique clairement sa pensée. Voulant, en effet, vous faire voir ce qu’il entend par chair, il ajoute immédiatement : « Et la corruption ne possédera pas l’incorruption». Car il dit que ce corps, appelé proprement chair à cause de sa mortalité, sera transformé à la résurrection, de manière à cesser d’être corruptible et mortel. Et pour que vous ne croyiez pas que c’est ici notre interprétation, consultez la suite du texte : « Voici que je vais vous dire un mystère : Nous ressusciterons bien tous, mais nous ne serons pas tous changés. En un moment, en un clin d’oeil, au son de la dernière trompette, car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés. Car il faut que ce corps corruptible revête l’incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l’immortalité[^1] ». Il est donc dépouillé de la mortalité, pour revêtir l’immortalité : c’est là le mystère de la circoncision, qui devait se faire le huitième jour[^2], et qui a été accompli en vérité par le Seigneur le huitième jour, c’est-à-dire le dimanche, lendemain du sabbat. Ce qui fait dire à l’Apôtre : « En se dépouillant de la chair il a donné un exemple aux principautés et aux puissances ». En effet, au moyen de cette mortalité, les puissances diaboliques, mues par la jalousie, nous dominaient; et il est dit que le Christ leur a donné un exemple, parce qu’il a donné en sa personne, comme étant notre chef, un exemple qui se reproduira, à la dernière résurrection, dans tout son corps, c’est-à-dire dans l’Eglise qui doit être délivrée de la puissance du démon. Voilà notre foi. Et comme, suivant la parole du Prophète, citée par Paul : « Le juste vit de foi[^3] », c’est aussi notre justification. Les païens aussi croient que le Christ est mort; mais la foi à sa résurrection est le propre du chrétien. « Car », dit l’Apôtre, « si vous confessez de bouche que Jésus est le Seigneur, et si en votre coeur vous croyez que Dieu l’a ressuscité d’entre les morts, vous serez sauvés[^4] ». Et c’est parce que la foi à cette résurrection nous justifie, que l’Apôtre dit, en parlant du Christ : « Qu’il est mort pour nos péchés et qu’il est ressuscité pour notre justification[^5] ». Et c’est parce que cette résurrection, dont la croyance nous justifie, a été figurée par la circoncision du huitième jour, que l’Apôtre dit d’Abraham, à qui celle-ci fut donnée en premier lieu: «Et il reçut la marque de la circoncision comme sceau de la justice de la foi[^6] ». Ainsi Moïse, dont le Christ dit: « C’est de moi qu’il a écrit », avait encore le Christ en vue, en mentionnant la circoncision parmi d’autres figures prophétiques. Quant à ces paroles du Sauveur : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui parcourez la mer et la terre pour faire un prosélyte, et qui, quand il est fait, faites de lui un fils de la géhenne deux fois plus que vous », elles ne doivent pas s’entendre en ce sens que ce prosélyte est circoncis, mais en ce sens qu’il imite la conduite de ceux que le Sauveur défend d’imiter, en disant : « C’est sur la chaire de Moïse que sont assis les scribes et les Pharisiens : faites ce qu’ils disent, mais ne faites pas ce qu’ils font : car ils disent et ne font pas[^8] ». Dans ces paroles du Seigneur, deux choses sont à remarquer : l’honneur fait à la doctrine de Moïse, puisque les méchants mêmes assis sur sa chaire étaient forcés d’enseigner le bien; et ensuite que le prosélyte ne devenait pas fils de la géhenne pour écouter les Pharisiens exposant la loi, mais parce qu’il imitait leurs actions. On aurait donc pu dire au prosélyte circoncis ce que disait Paul : « A la vérité la circoncision est utile, si vous observez la loi[^9] ». Or, comme le prosélyte imitait les Pharisiens dans la violation de la loi, il devenait fils de la géhenne ; et deux fois plus qu’eux, parce que, je pense, n’étant pas Juif de naissance, mais par choix, il négligeait d’accomplir ce qu’il avait volontairement embrassé.

1. Col. II, 15.
2. I Cor. XV, 50-53.
3. Gen. XVII, 12.
4. Rom. I, 17; Hab, II, 4.
5. Rom. X, 9.
6. Id. IV, 25.
7. Id. 11.
8. Matt. XXIII, 15, 2, 3.
9. Rom. II, 15.

### CHAPITRE XXX. SENS PROPHÉTIQUE DE LA DISTINCTION DES ALIMENTS.

Mais qu’entends-tu quand tu dis, d’un ton irrespectueux et par manière d’injure, que « Moïse se fait juge à la façon d’un gourmand, et veut que certains aliments soient mondes et puissent être mangés, et que les autres soient tenus pour immondes et ne soient pas même touchés ? » D’abord le propre du gourmand est plutôt de ne rien distinguer, ou, s’il distingue, de choisir ce qu’il y a de plus délicat au goût. Ou bien, dis-tu cela pour que les ignorants admirent en toi un homme mortifié dès le berceau, qui ne sait pas, ou qui oublie, combien la chair de porc est plus agréable à manger que celle de mouton ? Mais comme Moïse, ici encore, écrit des figures prophétiques en vue du Christ, distinguant, sous les chairs des animaux, les fidèles qui devront faire partie du corps du Christ, c’est-à-dire de l’Eglise, et ceux qui en devront être exclus; il vous a aussi rangés parmi les animaux immondes, vous qui êtes en désaccord avec la foi catholique, parce que vous ne ruminez pas la parole de la sagesse, et que, ne discernant pas la concordance de l’Ancien et du Nouveau Testament, vous n’avez pas, pour ainsi dire, le pied fourchu. Mais qui te pardonnera de n’avoir pas rougi de la fourberie de votre Adimantus?

### CHAPITRE XXXI. LE CHRIST NE L’A PAS MAINTENUE NI OBSERVÉE LUI-MÈNE. CE N’EST PAS CE QUI ENTRE DANS LA BOUCHE QUI SOUILLE L’HOMME, MAIS CE QUI EN SORT.

Tu dis encore que « le Christ a enseigné que tous les aliments sont indifférents, de manière cependant à interdire à ses disciples l’usage de toute espèce de viande, mais à permettre aux gens du peuple tout ce qui peut se manger; qu’il a déclaré que rien de ce qui entre dans la bouche ne peut les souiller, parce que les choses mauvaises qui sortent de la bouche peuvent seules souiller l’homme[^1] ». Voilà tes paroles, d’autant plus impudentes, qu’elles sont plus clairement et plus ouvertement mensongères. Et d’abord, si, selon la doctrine du Christ, rien ne souille l’homme que les choses mauvaises qui sortent de sa bouche, pourquoi ne s’en est-on pas tenu là aussi avec les disciples du Christ, et a-t-il fallu leur interdire l’usage des viandes, comme si elles étaient immondes ? N’est-il pas vrai que les gens du siècle ne sont point souillés par ce qui entre dans la bouche, mais seulement par ce qui en sort ? Ils sont donc mieux garantis contre l’impureté que les saints, puisque ceux-ci peuvent être souillés par ce qui entre dans la bouche et par ce qui en sort. Mais je voudrais bien que nos adversaires me disent ce qua mangeait et buvait le Christ, lui qui se dit mangeant et buvant, en comparaison de Jean qui ne mangeait ni ne buvait ? En effet, condamnant la malice des hommes qui cherchaient à les calomnier tous deux, il s’exprime ainsi : « Jean est venu, ne mangeant ni ne buvant, et ils disent : Il est démoniaque; le Fils de l’homme est venu mangeant et buvant, et ils disent : « Voilà un homme de bonne chère et adonné au vin, ami des publicains et des pécheurs[^2] ». Du reste nous savons ce que Jean mangeait et buvait; car on ne dit pas qu’il ne bût absolument rien, mais seulement qu’il ne buvait ni vin ni bière[^3]; il buvait donc de l’eau. Il ne s’abstenait point non plus de toute nourriture; mais il mangeait des sauterelles et du miel sauvage a. Pourquoi donc dit-on de lui : « Ne mangeant ni ne buvant », sinon parce qu’il s’abstenait des aliments en usage chez les Juifs ? Mais si le Seigneur s’en était aussi abstenu, il ne se fût point dit « mangeant et buvant», en comparaison de Jean. Serait-ce, par hasard, parce que le Seigneur usait de pain et de légumes, dont Jean s’abstenait? Je m’étonnerais alors qu’on dit « ne mangeant pas », d’un homme qui mange des sauterelles et du miel; et qu’on appelât « mangeant » celui qui se contente de pain et de légumes. Du reste pensez de la nourriture ce que bon vous semblera; mais certainement on n’eût point appelé le Christ « buvant et adonné au vin », s’il n’eût pas bu de vin; pourquoi donc déclarez-vous le vin immonde? Car ce n’est pas par un motif de pénitence et de mortification corporelle que vous défendez ces choses, mais parce qu’elles sont immondes; vous les regardez, en effet, comme des ordures, comme le fiel du peuple des ténèbres, contre l’avis de l’Apôtre, qui nous dit : « Tout est pur pour ceux qui sont purs[^4] ». Et voilà les gens qui osent dire que le Christ, tout en déclarant les aliments indifférents, a cependant défendu à ses disciples ceux qu’ils regardent comme immondes ! Imposteurs, méchants que vous êtes, mais aveuglés parla providence du Dieu vengeur, jusqu’à nous fournir des arguments pour vous confondre, montrez-nous donc où le Seigneur a interdit ces aliments à ses disciples. Je souffrirai violence en moi-même, tant que je n’aurai pas cité et examiné en entier tout le chapitre que Fauste a essayé d’opposer à Moïse, afin de démontrer la fausseté de ce qu’Adimantus le premier, et Fauste après lui, ont avancé, à savoir: que le Seigneur Jésus a interdit à ses disciples l’usage de la viande, et l’a permis indistinctement aux gens du monde[^5]. Après avoir répondu aux Juifs, qui incriminaient ses disciples pour avoir mangé sans se laver les mains, le Sauveur continue : « Puis ayant appelé à lui le peuple, il leur dit : Ecoutez et comprenez. Ce n’est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l’homme ; mais ce qui sort de la bouche, voilà ce qui souille l’homme. Alors ses disciples s’approchant lui dirent: Savez-vous que les Pharisiens, en entendant cette parole, se sont scandalisés? » Interpellé ainsi par ses disciples, il a sans doute dû, comme le veulent les Manichéens, leur déclarer formellement qu’ils devaient s’abstenir de toute viande, pour paraître confirmer ce qu’il avait dit plus haut à la foule : « Ce n’est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l’homme, mais ce qui sort de la bouche». Que l’évangéliste continue donc et nous dise ce que le Seigneur a répondu, non plus à la foule, mais à ses disciples: « Mais lui, répondant, leur dit : Toute plante que mon Père céleste n’a point plantée, sera arrachée. Laissez-les; ils sont aveugles et conducteurs d’aveugles. Or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans une fosse ». Et cela certainement parce que, voulant maintenir leurs traditions, ils ne comprenaient pas les commandements de Dieu. Mais, jusque-là, les Apôtres n’avaient pas encore demandé à leur Maître comment ils devaient entendre ce qu’il avait dit à la foule. Ils le font; et l’évangéliste poursuit son récit : « Prenant alors la parole, Pierre lui dit : Expliquez-nous cette parabole ». Par là nous voyons que Pierre était convaincu que le Seigneur n’avait point parlé dans le sens propre ni expliqué clairement sa pensée, quand il disait : « Ce n’est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l’homme, mais ce qui sort de la bouche » ; mais qu’il avait voulu, selon son usage, insinuer quelque chose sous le voile de la parabole. Voyons donc, si, interrogé en particulier par ses disciples, il leur répondra dans le sens des Manichéens, que toute chair est immonde, et qu’ils ne doivent toucher à aucune. Mais quoi? il leur reproche de n’avoir pas saisi la signification si claire de ses paroles et d’avoir pris pour une parabole ce qui devait s’entendre dans le sens propre. Car voici la suite du texte: « Mais il leur répondit : Et vous aussi, êtes-vous encore sans intelligence ? ne comprenez-vous point que tout ce qui entre dans la bouche va au ventre et est rejeté en un lieu secret; mais que ce qui sort de la bouche vient du coeur, et que c’est là ce qui souille l’homme? Car du coeur viennent les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les vols, les faux témoignages, les blasphèmes : c’est là ce qui souille l’homme; mais manger sans s’être lavé les mains ne souille point l’homme[^6] ».

1. Matt. XI, 18, 19.
2. Luc, I, 25.
3. Matt. III, 4.
4. Tit. I, 15.
5. Voyez le livre contre Adimantus, ch. XV.
6. Matt. XV, 10-20.

### CHAPITRE XXXII. LES CHRÉTIENS SONT LES VRAIS OBSERVATEURS DE LA LOI DE MOISE, QUE LES JUIFS TRANSGRESSAIENT.

Ici, évidemment, le mensonge est à découvert; il est parfaitement prouvé que le Christ n’a pas donné un enseignement à la foule et un autre à ses disciples; il est hors de doute qu’il faut accuser de mensonge et d’imposture les Manichéens plutôt que Moïse, plutôt que le Christ, plutôt que la doctrine des deux Testaments, figurée dans l’un, révélée dans l’autre, prophétisée dans le premier, réalisée dans le second. Comment donc prétendent-ils que les chrétiens n’observent rien de ce que Moïse a écrit, quand ils observent tout, non plus en figures, mais dans les réalités mêmes que les figures annonçaient prophétiquement? Autrement quand l’écriture et la lecture auraient lieu en des temps différents, on pourrait dire que le lecteur ne lirait pas, puisqu’il ne formerait pas lui-même les caractères : ces caractères étant les figures des sons; et lui, lecteur, produisant les sons, par une simple attention à voir les figures, mais non à les former. Or les Juifs ne croyaient point au Christ, parce qu’ils n’observaient pas même ce que Moïse avait prescrit ouvertement et sans le voile des figures. Aussi le Sauveur leur dit-il : « Vous payez la dime de l’aneth et du cumin, et vous négligez les choses les plus a graves de la loi; vous employez un filtre pour le moucheron et vous avalez le chameau ; il fallait faire ceci et ne point omettre cela[^1] ». De là venait qu’ils enseignaient par leurs traditions la manière de transgresser le précepte du Seigneur, qui exigeait qu’on honorât ses parents : orgueil et injustice qui leur ont attiré l’aveuglement qui les empêchait de comprendre le reste, parce que dans leur impiété ils méprisaient ce qu’ils comprenaient.

1. Matt. XXIII, 23, 24.

### CHAPITRE XXXIII. DILEMME A FAUSTE A L’OCCASION DES CICATRICES DU CHRIST.

Vois-tu donc que je n’ai pas besoin de dire : Si tu es chrétien, crois au Christ, quand il dit que c’est de lui que Moïse a écrit, et si tu n’y crois pas, tu n’es pas chrétien ? Du reste, juge-toi toi-même, toi qui demandes qu’on t’instruise sur le Christ comme on le ferait avec un païen ou un juif. Je n’ai pas reculé devant la tâche; je t’ai, autant que j’ai pu, fermé toutes les issues de l’erreur. J’ai même bouché le précipice où vous vous jetez en aveugles quand vous traitez de faussetés tous les passages de l’Evangile qui gênent votre hérésie : en sorte qu’il ne vous reste aucune voie de retour, aucun moyen de croire au Christ, où l’on ne puisse vous opposer votre objection meurtrière. Bien plus, tu veux qu’on t’éclaire comme le chrétien Thomas, « dont le Christ (ce sont tes paroles) n’a pas dédaigné de dissiper les doutes, mais à qui il a montré les cicatrices de son corps pour remédier aux plaies de son âme ». Tu demandes à être instruit de cette façon : c’est heureux. Combien j’avais peur encore que tu ne visses une falsification dans ce trait de l’Evangile ! Crois donc aux cicatrices du Christ : car si elles étaient vraies, les blessures aussi l’avaient été, et les blessures n’auraient pu être véritables, s’il n’avait eu une véritable chair pour les subir: ce qui sape votre erreur par la base. Or, si le Christ a montré à son disciple hésitant de fausses cicatrices, tu dis, par là même, que le Christ, en donnant cette preuve, était un imposteur; par conséquent tu demandes à être trompé par ton maître. Or, comme personne ne demande à être trompé, mais que beaucoup cherchent à tromper, je crois que tu vises plutôt à enseigner l’erreur en t’appuyant sur l’exemple du Christ, qu’à te voir trompé à l’exemple de Thomas. Si donc tu crois que le Christ a trompé son disciple hésitant en lui montrant de fausses cicatrices, qui voudra ajouter foi à ses enseignements, ou plutôt ne se mettra pas en garde contre eux? Mais si cet apôtre a touché des cicatrices réelles sur le corps du Christ, tu es forcé de convenir que la chair du Christ était véritable. Tu cesseras donc d’être manichéen, si tu crois comme Thomas; et tu resteras manichéen, si tu ne crois pas même comme lui[^1].

1. Jean, XX, 27, 28.

## LIVRE DIX-SEPTIÈME. LA LOI ET LES PROPHÈTES EN FACE DU CHRIST.

Explication de ce texte de saint Matthieu : « Je ne suis pas venu abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir ».

### CHAPITRE PREMIER. FAUSTE NIE L’AUTHENTICITÉ DE CE TEXTE DE SAINT MATTHIEU : « JE NE SUIS PAS VENU ABOLIR LA LOI ET LES PROPHÈTES, MAIS LES ACCOMPLIR ».

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas la loi et les Prophètes, quand le Christ dit qu’il n’est pas venu les abolir, mais les accomplir[^1] ? — Qui nous assure que Jésus a dit cela? Matthieu. Où l’a-t-il dit? Sur la montagne. En présence de qui? De Pierre, d’André, de Jacques et de Jean : car il n’avait pas encore choisi ses autres Apôtres, pas même Matthieu. Et un seul de ces quatre, Jean, a écrit un évangile? Oui. Et parle-t-il de cela? Nulle part. Comment donc ce que Jean, qui était sur la montagne, n’atteste pas, Matthieu l’écrit-il, lui qui n’a suivi Jésus que longtemps après qu’il était descendu de la montagne ? Première raison de douter que Jésus ait dit cela : le témoin le plus croyable n’en dit rien, le moins admissible en parle. Nous pouvons d’abord supposer que Matthieu se joue de nous, en attendant que nous prouvions que ce n’est pas même lui qui a écrit cela, mais je ne sais qui sous son nom : comme nous pouvons le conclure du récit en style indirect de ce même Matthieu. Comment s’exprime-t-il en effet? « Et comme Jésus passait, il vit un homme nommé Matthieu assis au bureau des impôts, et il l’appela; et se levant aussitôt, il le suivit[^2] ». Quel est l’homme qui écrira, en parlant de lui-même : « Il vit un homme, et il l’appela, et il le suivit? » Qui ne dira pas plutôt : Il me vit, il m’appela et je le suivis? Il est donc clair que ce n’est point Matthieu qui a écrit cela, mais je ne sais qui sous son nom. Or, si ce serait une fausseté quand même Matthieu l’aurait écrite, puisqu’il n’était pas là quand Jésus parlait sur la montagne; à combien plus forte raison n’y faudrait-il pas croire, puisque ce n’est point Matthieu qui a écrit cela, mais quelque autre sous les noms de Jésus et de Matthieu.

1. Matt. V, 17.
2. Id. V, 9.

### CHAPITRE II. JÉSUS A DÉTRUIT LA LOI. NI LA LOI NI LES PROPHÈTES N’AVAIENT BESOIN D’ACCOMPLISSEMENT.

Mais que dira-t-on, si du discours même où Jésus défend de croire qu’il est venu abolir la loi, on doit surtout conclure qu’il a aboli la loi? En effet, s’il n’eût rien fait dans ce sens, les Juifs n’eussent pas conçu de soupçons. Mais il leur dit : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi ». Eh bien ! si les Juifs lui eussent répondu : Pourquoi faites-vous donc des choses qui nous induisent à le soupçonner? Est-ce parce que vous vous raillez de la circoncision, que vous violez le sabbat, que vous rejetez les sacrifices, que vous déclarez tous les aliments indifférents? C’est pour cela que vous nous dites : « Ne pensez pas ». Mais que pouvait-on faire de plus grave, de plus évident pour détruire la loi et les Prophètes? Si c’est là accomplir la loi, qu’est-ce donc que l’abolir? D’ailleurs, ni la loi ni les Prophètes ne désirent d’être accomplis; ils se trouvent complets et parfaits, jusque-là que leur auteur et père ne s’indigne pas moins contre les additions que contre les retranchements qu’on pourra leur faire, puisqu’il est écrit dans le Deutéronome : « Tu observeras, Israël, les commandements que je te donne aujourd’hui; prends garde de t’en écarter ni à gauche ni à droite; n’y ajoute rien, ni n’en retranche rien; mais persévères-y, afin que ton Dieu te bénisse[^1] ». Ainsi donc, si pour accomplir la loi et les Prophètes, Jésus y a ajouté quelque chose, il s’est écarté à droite; s’il en a retranché quelque chose pour les détruire, il s’est écarté à gauche; et dans les deux cas, il outrage l’auteur de la loi. Donc, ou ces paroles ont un autre sens, ou elles sont fausses.

1. Deut. V, 32, XII, 32.

### CHAPITRE III. RÉPONSE D’AUGUSTIN. POURQUOI LE TÉMOIGNAGE DE SAINT MATTHIEU DOIT ÊTRE ACCEPTÉ.

Augustin. O étonnante folie ! défendre de croire à Matthieu racontant quelque chose du Christ, et ordonner de croire à Manès ! Si Matthieu n’était pas là quand le Christ disait: « Je ne suis pas venu abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir[^4] », et que pour cela il faille rejeter son témoignage ; Manès y était-il, ou même était-il déjà né, quand le Christ a paru parmi les hommes? Donc, d’après votre règle de foi, vous ne deviez point accepter son témoignage touchant le Christ. Pour nous, ce n’est pas parce que Manès n’a pas été témoin des paroles et des actions du Christ, ni parce qu’il est né longtemps après, que nous disons qu’on ne doit pas croire à sa parole; mais parce qu’il parle du Christ contre les disciples du Christ et contre l’évangile établi sur leur autorité. Nous avons là-dessus la parole de l’Apôtre qui prévoyait, dans l’Esprit-Saint, qu’un jour naîtraient de tels contradicteurs. Il disait donc aux fidèles : « Si quelqu’un vous prêche un autre évangile que celui que vous avez reçu, qu’il soit anathème ![^5] » Si en effet personne ne peut dire du Christ des choses vraies, à moins de l’avoir vu et entendu, personne n’en dit rien de vrai aujourd’hui. Or, si aujourd’hui encore, on peut dire aux fidèles des vérités sur le Christ, parce qu’elles proviennent de témoins oculaires et auriculaires, qui les ont répandues parla prédication ou par l’écriture pourquoi Matthieu n’aurait-il pas pu apprendre des vérités sur le Christ, de la bouche de Je au, son frère dans l’apostolat, qui a été témoin quand il ne l’était pas lui-même, alors que nous pouvons, nous qui sommes nés si longtemps après, alors que nos descendants pourront dire des vérités du Christ d’après le livre même de Jean? C’est ainsi que non-seulement l’évangile de Matthieu, mais aussi ceux de Luc et de Marc, qui ont suivi les mêmes Apôtres, ont été reçus et jouissent d’une égale autorité. Outre que le Seigneur lui-même a bien pu raconter à Matthieu ce qu’il avait fait, avant de l’appeler, avec ceux dont la vocation avait précédé la sienne, — Mais, dira-t-on, Jean n’aurait-il pas dû mentionner cela dans son évangile, lui qui était présent et qui avait entendu, si toutefois le Seigneur l’a dit? — Comme si, dans l’impossibilité d’écrire tout ce qu’il avait entendu de la bouche du Seigneur, il n’avait pas pu omettre ce point entre tant d’autres qu’il a omis, son attention étant fixée sur d’autres sujets ! N’est-ce pas lui qui termine ainsi son évangile : « Il y a encore beaucoup d’autres choses que Jésus a faites; si elles étaient écrites en détail, je ne pense pas que le monde entier pût contenir les livres qu’il faudrait écrire[^1] ». Evidemment il fait voir par là qu’il a omis sciemment bien des choses. Mais si c’est le témoignage de Jean que vous recherchez sur la loi et les Prophètes, croyez donc à Jean rendant témoignage à la loi et aux Prophètes. C’est lui qui a écrit qu’Isaïe a vu la gloire du Christ[^2]. C’est dans son évangile que vous trouverez le passage que j’ai exposé un peu plus haut : « Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez sans doute aussi : car c’est de moi qu’il a écrit[^3] ». Vous avez beau tergiverser : tout vous confond. Dites sans détour que vous ne croyez pas à l’Evangile du Christ : car en admettant dans l’Evangile ce qui vous plait, en en rejetant ce qui ne vous convient pas, ce n’est plus à l’Evangile, mais à vous, que vous croyez.

1. Matt. V, 17.
2. Gal. I, 9.
3. Jean, XXI, 25.
4. Id. XII, 41.
5. Id. V, 46.

### CHAPITRE IV. LES HISTORIENS PARLENT D’EUX-MÊMES À LA TROISIÈME PERSONNE. LE CHRIST AUSSI L’A FAIT.

Mais quelle jolie chose Fauste s’imagine avoir dite ! Il ne faut pas croire Matthieu parce que, en parlant de sa vocation, il ne dit pas : Jésus me vit et me dit : Suis-moi, mais : « Jésus vit Matthieu et lui dit : Suis-moi[^9] ! » Je ne sais s’il faut accuser ici la maladresse de l’ignorance ou l’astuce ordinaire. Cependant je ne puis supposer que l’ignorance de Fauste aille jusqu’à n’avoir jamais lu ou entendu dire que quand les historiens ont à mettre leur propre personne en scène, ils ne parlent d’eux que comme s’ils parlaient d’un autre. J’aime mieux croire que ce n’est pas ignorance chez lui, mais qu’il a voulu jeter de la.poussière aux yeux des ignorants dans l’espoir d’en séduire un plus grand nombre qui ne seraient pas au gourant de ces matières. On trouve en effet des exemples de ce genre de récit dans les historiens profanes. Mais je n’ai pas besoin de recourir à la littérature étrangère pour éclairer nos fidèles ou réfuter mon adversaire. Il a lui-même cité tout à l’heure des passages des livres de Moïse, non pour contester que Moïse en soit l’auteur (il en est convenu, au contraire), mais pour nier qu’ils se rapportent au Christ. Qu’il cherche donc dans ces livres si Moïse dit, en parlant de lui : j’ai dit ou fait ceci ou cela; s’il ne dit pas : « Moïse dit[^1] ; Moïse fit[^2]; et encore, si Moïse dit : Le Seigneur m’appela, le Seigneur me dit, et non : « Le Seigneur appela Moïse[^3] ; le Seigneur dit à Moïse[^4] »; et tout le reste de la même manière. C’est ainsi que Matthieu parle de lui comme d’un autre; et Jean aussi, ainsi qu’on peut le voir à la fin de son livre, où il dit : « Pierre s’étant retourné, vit le disciple que Jésus aimait, qui s’était aussi reposé pendant la cène sur son sein, et avait dit au Seigneur: Qui est celui qui vous trahira? » Dit-il : Pierre, s’étant retourné, me vit? Les Manichéens pensent-ils pour cela qu’il n’est pas l’auteur de son Evangile ? Mais peu après il reprend : « C’est ce même disciple qui rend témoignage de Jésus et qui a écrit ces choses; et nous savons que son témoignage est vrai[^5] ». Dit-il : Je suis le disciple qui rends témoignage de Jésus et qui ai écrit ces choses, et je sais que mon témoignage est vrai ? Il est de toute évidence que c’est là le genre des historiens. Et qui pourrait compter les passages où le Seigneur même parle de lui à la troisième personne? «Quand le fils de l’homme viendra », nous dit-il, « pensez-vous qu’il trouvera de la foi sur la terre[^6]? » Il ne dit pas: Quand je viendrai, pensez-vous que je trouverai ? Et ailleurs : « Le Fils de l’homme est venu, mangeant et buvant[^7] ». Il ne dit pas: Je suis venu. Et encore: «Une heure viendra, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l’auront entendue, vivront[^8] ». Il ne dit pas : Ma voix. Et ainsi dans beaucoup d’autres passages. Mais en voilà assez, je pense, et pour éclairer les fidèles et pour confondre les calomniateurs.

1. Matt. IX, 9.
2. Exod. III, 3.
3. Id. VII, 6.
4. Lev. I, 1.
5. Exod. IV, 19.
6. Jean, XXI, 20, 21.
7. Luc, XVIII, 8.
8. Matt. XI, 19.
9. Jean, V, 25.

### CHAPITRE V. DANS QUEL SENS LE CHRIST A PU DIRE : « JE NE SUIS PAS VENU ABOLIR, ETC. »

Qui ne voit combien est faible cette autre assertion, que le Seigneur n’aurait pu dire : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi et les Prophètes ; je ne suis pas venu les abolir, mais les accomplir », s’il n’eût déjà agi de manière à faire naître ce soupçon ? Comme si nous niions qu’aux yeux des Juifs sans intelligence le Christ ait pu passer pour destructeur de la loi et des Prophètes ! Mais c’est précisément la raison pour laquelle, étant véridique, étant la vérité même, quand il disait qu’il n’était point venu abolir la loi et les Prophètes, il n’a pu parler d’autre loi et d’autres prophètes, que de ceux qu’on le soupçonnait de vouloir détruire. C’est ce que prouve assez la suite même de ses paroles : « En vérité, en vérité, je vous le dis, jusqu’à ce que le ciel et la terre passent, un seul iota ou un seul point de la loi ne passera pas, que tout ne soit accompli. Celui donc qui violera l’un de ces moindres commandements, et enseignera ainsi aux hommes, sera appelé très-petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui fera et enseignera ainsi, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux ». Car, en disant cela, il songeait aux Pharisiens, qui violaient la loi par leur conduite et l’enseignaient en paroles. C’est d’eux qu’il dit ailleurs: « Faites ce qu’ils disent, mais ne faites pas ce qu’ils font: car ils disent et ne font pas[^1] ». C’est pour cela encore qu’il ajoute ici : « Car je vous dis que si votre justice n’est plus abondante que celle des scribes et des Pharisiens, vous n’entrerez pas dans le royaume des cieux[^2] », c’est-à-dire si vous ne faites pas et n’enseignez pas ce qu’ils ne font pas, bien qu’ils l’enseignent, vous n’entrerez pas dans le royaume des cieux. Or, cette loi que les Pharisiens enseignaient sans l’accomplir, le Christ dit qu’il est venu, non l’abolir, mais l’accomplir; parce qu’elle appartient à la chaire de Moïse, dans laquelle sont assis les Pharisiens, qui disent et ne font pas, qu’il faut écouter et non imiter.

1. Matt. XXIII, 3.
2. Id. V, 17, 20.

### CHAPITRE VI. COMMENT LA LOI ET LES PROPHÈTES PEUVENT S’ACCOMPLIR.

Fauste ne comprend pas, ou feint de ne pas comprendre, ce que c’est qu’accomplir la loi, puisqu’il parle d’addition de paroles, et rappelle qu’il est écrit qu’on ne doit rien ajouter à la divine Ecriture, ni rien en retrancher[^4] ; ce qui lui fait dire qu’elle n’a pas dû être accomplie, puisqu’on la donne comme tellement parfaite qu’il n’y a rien à y ajouter, rien à en retrancher. Ils ne savent donc pas comment celui qui vit selon la loi, accomplit la loi. « Car », comme dit l’Apôtre, « l’amour est la plénitude de la loi[^1] ». Or, cet amour, le Seigneur a daigné en offrir le modèle et le donner, en envoyant l’Esprit-Saint à ses fidèles. Ce qui fait dire au même Apôtre : « La charité de Dieu est répandue en nos coeurs par l’Esprit-Saint qui nous a été donné[^2] ». Et le Seigneur lui-même nous dit : « C’est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l’amour les uns pour les autres[^3] ». La loi s’accomplit donc, soit quand ses commandements sont exécutés, soit quand ses prophéties se réalisent. Car la loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ[^5]. La loi elle-même, en s’accomplissant, est devenue la grâce et la vérité. La grâce appartient à la plénitude de l’amour, la vérité à l’accomplissement des prophéties. Et comme l’un et l’autre ont eu lieu par le Christ, c’est pour cela qu’il n’est pas venu abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir ; non en ajoutant à la loi quelque chose qui lui manquait, mais en réalisant ce qui y est écrit ; comme ses paroles mêmes l’attestent : car il ne dit pas : «Un iota ou un seul point de la loi ne passera pas » jusqu’à ce qu’on y ait ajouté ce qui y manque, mais : « jusqu’à ce que tout soit accompli ».

1. Deut. XII, 32.
2. Rom. XIII, 10.
3. Id. V, 5.
4. Jean, XIII, 35.
5. Jean, I, 17.

## LIVRE DIX-HUITIÈME. LA LOI ET LES PROPHÈTES ACCOMPLIS.

Comment la loi et les Prophètes ont pu être accomplis. — Détails sur le sabbat, sur les noms païens des jours et des mois, sur les sacrifices. — Quel usage les chrétiens font de leur raison.

### CHAPITRE PREMIER. ON NE PEUT ÊTRE CHRÉTIEN, DIT FAUSTE, SANS SUPPOSER LA LOI ABOLIE.

Fauste. « Je ne suis pas venu abolir la loi, mais l’accomplir[^1] ». Eh bien ! sache que tu ne dois pas être moins que moi contrarié de croire que le Christ ait prononcé ces paroles, à moins qu’elles n’aient un autre sens. Car nous sommes tous les deux chrétiens dans la conviction que le Christ est venu pour détruire la loi et les Prophètes. Si tu ne veux pas en convenir en paroles, tu le manifestes assez par tes actions. C’est en effet à cause de cela que tu rejettes avec mépris les préceptes de la loi et des Prophètes ; à cause de cela que nous reconnaissons tous les deux Jésus comme l’auteur du Nouveau Testament : et que confessons-nous par là, sinon que l’Ancien Testament est détruit ? Cela étant, comment croirons-nous que le Christ ait dit cela, sans taxer d’abord de folie notre croyance passée, sans en éprouver des regrets, sans montrer une obéissance parfaite à la loi et aux Prophètes et nous mettre en devoir de pratiquer tous leurs commandements, quels qu’ils soient ? quand nous en serons là, c’est alors que nous croirons véritablement que Jésus n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir. Jusque-là cela sera faux ; car tu n’y crois pas plus que moi, bien que tu n’accuses que moi.

1. Matt. V, 17.

### CHAPITRE II. SI LA LOI N’EST PAS ABOLIE, IL FAUT DONC OBSERVER TOUTES SES PRESCRIPTIONS?

Soit : admettons que tu n’es pas coupable de t’être trompé jusqu’ici. Mais que feras-tu désormais ? Te replaceras-tu sous l’empire de la loi, puisque le Christ l’a accomplie, plutôt qu’abolie ? Te feras-tu circoncire, c’est-à-dire imprimera-t-on une marque honteuse sur tes parties honteuses, et penseras-tu honorer Dieu par de telles cérémonies ? Observeras-tu le repos du sabbat, et mettras-tu tes mains aux chaînes de Saturne ? Pour satisfaire l’appétit vorace du démon des Juifs (car il ne s’agit pas de Dieu ici), égorgeras-tu des taureaux, des béliers, des boucs, pour ne pas dire des hommes, et ce qui nous a fait détester les idoles, le reproduiras-tu avec plus de cruauté sous la loi et les Prophètes? Parmi les chairs d’animaux, en estimeras-tu quelques-unes mondes, et d’autres immondes et souillées, comme la loi et les Prophètes le disent surtout de la chair de porc? Assurément, tu diras que nous ne devons rien faire de cela, si nous voulons rester ce que nous sommes; d’autant plus que tu entends le Christ dire que celui qui sera circoncis deviendra doublement fils de la géhenne[^1]. Tu ne vois pas d’ailleurs qu’il ait lui-même observé le sabbat, ni recommandé qu’on l’observât. D’autre part tu l’entends affirmer, à propos des aliments, que ce n’est point ce qui entre dans la bouche qui souille l’homme, mais plutôt ce qui en sort[^2]. Pour ce qui regarde les sacrifices, nous l’entendons répéter souvent que Dieu veut la miséricorde et non le sacrifice[^3]. Or, s’il en est ainsi, où est donc l’assertion : qu’il n’est pas venu abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir ? S’il l’a dit, ou il l’a dit dans un autre sens, ou il a menti en le disant (ce qu’à Dieu ne plaise), ou il ne l’a pas dit du tout. Mais personne, pourvu qu’il soit chrétien, n’osera dire que Jésus ait menti ; donc ou il a dit cela dans un autre sens, ou il ne l’a pas dit du tout.

1. Matt. XXIII, 15.
2. Id. XV, 11.
3. Id. IX, 13, XII, 7.

### CHAPITRE III. NÉCESSITÉ DE TRIER DANS L’ÉVANGILE POUR NE PAS SE TROUVER DANS L’EMBARRAS.

Mais j’ai été dispensé de la nécessité d’admettre ce chapitre par la foi manichéenne qui m’a appris dès l’abord à ne pas croire sans examen tout ce qui a été écrit au nom du Sauveur, mais à examiner si cela est vrai, sain, non altéré; car il y a dans presque toutes les Ecritures, beaucoup de zizanie qu’un certain rôdeur de nuit y a semée pour y gâter la bonne semence[^1]. C’est pourquoi je ne me laisse pas intimider par ces paroles, malgré le respect dû au nom sous lequel on les écrit; vu qu’il m’est toujours permis de m’assurer si elles sont d’un semeur probe et travaillant de jour, ou de cet ennemi pervers qui n’opère que de nuit: Mais toi qui admets tout au hasard; qui condamnes dans les hommes la raison, ce bienfait de la nature; qui te fais scrupule de juger entre le vrai et le faux; qui te fais un épouvantail d’enfant de discerner le bien du mal : que feras-tu, dans l’extrême embarras où va te jeter ce chapitre? Je suppose un Juif, ou quelque autre connaissant ce texte et te demandant pourquoi tu n’observes pas les préceptes de la loi et des Prophètes, quand le Christ dit qu’il n’est pas venu pour les abolir, mais pour les accomplir? Tu seras évidemment obligé, ou de te livrer à une vaine superstition, ou de reconnaître que le chapitre est faux, ou de renoncer à être le disciple du Christ.

1. Matt. XIII, 25.

### CHAPITRE IV. C’EST EN DISPARAISSANT QUE LA LOI ET LES PROPHÈTES ONT ÉTÉ ACCOMPLIS.

Augustin. Puisque tu reviens sur des objections tant de fois réfutées et démontrées fausses, nous ne craindrons pas de répéter les arguments par lesquels nous les avons combattues. Ce que les chrétiens n’observent pas dans la loi et dans les Prophètes, c’est ce qui n’était que le symbole de ce qu’ils pratiquent aujourd’hui. C’étaient, en effet, des figures de l’avenir qui devaient être détruites par les réalités mêmes révélées et présentées par le Christ, afin que, par leur propre disparition, la loi et les. Prophètes fussent accomplis. Car là même il était écrit que Dieu donnerait un Nouveau Testament, « différent », disait-il, « de celui que j’ai donné à leurs pères[^3] ». En effet, ce peuple, à cause de son cœur de pierre, avait reçu des commandements adaptés à sa nature plutôt qu’ils n’étaient bons, qui étaient cependant la figure et la prophétie de l’avenir ; seulement ils étaient alors pratiqués par des gens sans intelligence. Mais depuis que les choses qu’ils figuraient se sont accomplies et ont été révélées, on n’est plus obligé de les observer, on se contente de les lire pour en comprendre le sens. Et c’est à l’occasion de ces faits à venir, qu’il a été dit : « Je leur ôterai leur coeur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair[^1] »; c’est-à-dire un cœur intelligent et non un cœur sans intelligence. D’où l’Apôtre a emprunté ces expressions : « Non sur des tables de pierre, mais sur les tables charnelles du coeur[^2] ». Car n’est-ce pas la même chose que « le cœur de chair ? » Et précisément parce que cela était prédit, si ces rites n’avaient pas disparu de notre culte, la loi et les Prophètes ne seraient pas accomplis ; parce que l’événement n’aurait pas justifié la prédiction ; mais comme il la justifie, nous voyous la loi et les Prophètes accomplis, précisément par la raison même qui vous fait dire qu’ils ne le sont pas.

1. Jer. XXXI, 32.
2. Ez. XI, 19.
3. II Cor. III, 3.

### CHAPITRE V. SUR LE SABBAT. DÉNOMINATION PAÏENNE DES JOURS ET DES MOIS.

Quand tu appelles le repos du sabbat chaînes de Saturne, c’est une insulte qui ne- nous fait pas peur : car elle est sotte et sans fondement, et elle ne te serait pas venue à l’esprit, si vous n’adoriez le soleil au jour qui porte son nom. Mais comme nous appelons ce jour le jour du Seigneur, et que nous y célébrons, non pas le soleil matériel, mais la résurrection du Seigneur; de même nos pères observèrent le repos du sabbat, tant qu’il le fallut, et sans songer à Saturne : car le sabbat était l’ombre de l’avenir, comme l’atteste l’Apôtre[^3]. Il est vrai que les gentils ont donné les noms de leurs dieux aux sept jours dont le cercle forme la semaine. Et c’est d’eux que l’Apôtre a dit : « Qu’ils ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur[^4] ». En quoi vous les imitez, sauf que vous n’adorez avec eux que les deux astres les plus brillants à l’exclusion des autres. Mais ils ont aussi donné aux mois les noms de leurs dieux. En effet, en l’honneur de Romulus, qu’ils croyaient fils de Mars, ils ont consacré à Mars le premier mois et lui ont donné le nom de ce dieu. Le second mois ne porte le nom d’aucun dieu; ils l’ont nommé Avril d’après la nature des choses, c’est-à-dire « qui ouvre », parce qu’alors s’ouvrent la plupart part des fleurs. Le troisième s’appelle Mai, parce qu’on y honore la déesse Maïa, mère de Mercure. Le quatrième, Juin, a pris son nom de Junon. Puis tous les autres, Jusqu’à Décembre, portent le nom du rang qu’ils occupent. Seulement le cinquième et le sixième (Juillet et Août), ont pris les noms de deux hommes à qui les honneurs divins ont été décernés, Jules (César) et Auguste; car, comme je l’ai dit, Septembre et les suivants jusqu’à Décembre, ne portent que leur numéro d’ordre. Puis Janvier emprunte son nom de Janus, et Février des « Fébrues[^1] » ou sacrifices expiatoires offerts par les prêtres de Pan et de Faune. Voulez-vous donc qu’on dise que vous adorez aussi Mars au mois de Mars? Car c’est en ce mois que vous célébrez votre Béma avec la plus grande solennité[^2]. Or, si vous prétendez pouvoir célébrer au mois de Mars autre chose que le dieu Mars : pourquoi essayez-vous d’introduire le nom de Saturne dans les divines Ecritures, à l’occasion du septième jour, appelé sabbat, ce qui veut dire repos, et cela, parce que les païens ont donné à ce jour le nom de Saturne? Voyez donc jusqu’où vous portez le délire de l’impiété !

1. Col. II, 17.
2. Rom. I, 25.
3. Je hasarde le mot, qui ne saurait se rendre sans périphrase.
4. Voyez le livre contre la Lettre du Fondement, ch. VIII.

### CHAPITRE VI. LES SACRIFICES D’ANIMAUX ÉTAIENT DES FIGURES DU CHRIST.

Quant aux sacrifices d’animaux, qui de nous ignore qu’ils étaient plutôt imposés à un peuple pervers à raison de son caractère, qu’agréables au Dieu à qui on les offrait? Et cependant ils étaient encore la figure de ce qui nous arrive : car nous ne saurions être purifiés, ni Dieu apaisé, sans effusion de sang. Mais le Christ est la réalité de ces figures, lui dont le sang nous a rachetés et purifiés. En effet, dans le langage figuré des saints livres, il est appelé taureau à cause de la vertu de la croix, avec les bras (cornibus) de laquelle il a dispersé les impies; bélier, à cause du premier rang que lui assigne son innocence, bouc, pour avoir pris une chair semblable à celle du péché, afin de condamner le péché dans la chair par le péché même[^3]. Nomme-moi tout autre genre de sacrifice, le plus exprès, le plus formel, et je te démontrerai qu’il renferme une prophétie relative au Christ. C’est pourquoi la circoncision, le sabbat, la distinction établie entre les aliments, l’immolation des victimes, tout cela était des figures et des prophéties qui nous regardaient; et le Christ est venu, non les abolir, mais les accomplir, en réalisant ce qu’elles annonçaient. Et vois qui tu combats: l’Apôtre lui-même, car c’est d’après lui que je parle : « Toutes ces choses ont été des figures de ce qui nous regarde[^1] ».

1. Rom. VIII, 3.
2. I Cor. X, 6.

### CHAPITRE VII. USAGE QUE LES VRAIS CHRÉTIENS FONT DE LA RAISON.

De même que Manès t’a appris la méthode perverse et impie de prendre dans l’Evaugile ce qui s’accommode à ton hérésie, et d’en rejeter ce qui la gêne; ainsi l’Apôtre nous a appris, dans sa sage prévoyance, à dire anathème à quiconque nous annoncerait un autre Evangile que celui que nous avons reçu[^2], Aussi les chrétiens catholiques vous regardent-ils comme de la zizanie : vu que le Seigneur leur a expliqué ce que c’est que la zizanie, non pas, comme tu le dis, quelques mensonges mêlés aux vérités de l’Ecriture, mais les hommes enfants du malin esprit, c’est-à-dire les imitateurs de la fourberie du démon[^3]. Et ils ne croient pas tous au hasard; par conséquent ils ne croient point à Manès ni aux autres hérétiques. Ils ne condamnent point la raison humaine; mais ce que vous appelez raison, eux prouvent que c’est l’erreur. Ils ne regardent point comme une impiété de juger entre le vrai et le faux : c’est pourquoi ils jugent votre secte comme très fausse, et la foi catholique comme très-vraie. Ils n’ont pas peur de séparer le bien du mal; mais ils entendent que le mal est contre la nature, et non point la nature, ni je ne sais quel peuple de ténèbres, qui naît et se révolte aussitôt contre l’autorité de Dieu, et qui cause réellement à votre dieu plus de terreur que les épouvantails aux enfants, puisque vous prétendez qu’il a dû s’abriter derrière un voile, pour ne pas voir ses membres saisis et maltraités par cet impétueux ennemi. Ce chapitre ne les met donc en aucune façon dans l’embarras, parce que, en un sens, ils ne pratiquent pas les préceptes de la loi et des Prophètes : vu que, par la grâce du Christ, ils ont le véritable amour de Dieu et du prochain, et qu’à ces deux commandements se rattachent toute la loi et les Prophètes[^1] : et ils savent que tout ce qui a été figuré et prophétisé là, soit en actes, soit en cérémonies du culte, soit en formules de langage, s’est accompli dans le Christ et dans l’Eglise. Par conséquent ni nous ne nous livrons à une vaine superstition, ni nous ne reconnaissons que ce chapitre de l’Evangile soit faux, ni nous ne renonçons à être les disciples du Christ; parce que par le principe même de vérité que j’ai tant de fois exposé selon la mesure de mes forces, la loi et les Prophètes que le Christ est venu, non abolir, mais accomplir, sont les mêmes que ceux que maintient l’autorité catholique.

1. Gal. I, 8, 9.
2. Matt. XIII, 39.
3. Matt. XXII, 40.

## LIVRE DIX-NEUVIÈME. LA LOI PERFECTIONNÉE.

Fauste objectant que les chrétiens ont cependant aboli la loi juive, Augustin montre ce qu’ils en ont rejeté comme accompli et ce qu’ils en ont conservé comme perfectionné. — Longs détails. — Les perfectionnements de la loi nouvelle étaient déjà contenus en germe dans la loi ancienne. — Sur la loi des anciens justes. — Le royaume des cieux.

### CHAPITRE PREMIER. QUEL SENS LE CHRIST A-T-IL ATTACHÉ A CES PAROLES : « JE NE SUIS PAS VENU ABOLIR, ETC. »

Fauste. « Je ne suis pas venu abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir ». Cela a été dit : soit, j’y consens. Il n’en reste pas moins à chercher pourquoi Jésus a fait cela : si c’était pour apaiser la fureur des Juifs qui s’indignaient de le voir fouler aux pieds ce qu’ils avaient de plus sacré; qui le considéraient comme un homme impie, aux doctrines malsaines, qu’on devait non-seulement ne pas suivre, mais pas même écouter; ou si c’était pour nous faire la leçon, à nous païens convertis à la foi, et nous apprendre à supporter avec patience et docilité le joug imposé par la loi et les Prophètes des Juifs. Pour ceci, je suis convaincu que vous ne l’admettez pas; vous ne croyez pas que Jésus ait prononcé ces paroles pour nous livrer à la loi et aux Prophètes des Juifs. Or, si ce n’est pas cette dernière raison qui l’a déterminé à tenir ce langage, c’est donc la première que j’ai dite plus haut. Car personne n’ignore que les Juifs ont constamment et violemment attaqué le Christ, soit dans ses paroles, soit dans ses actions. Comme les unes et les autres leur faisaient supposer qu’il abolissait leur loi et leurs Prophètes, ils devaient nécessairement s’en irriter; aussi était-il à propos, pour apaiser leur colère, qu’il leur dît de ne pas penser qu’il fût venu pour abolir la loi, mais bien pour l’accomplir. Et en cela il ne m’entait pas, il ne les trompait pas : car il parle de loi, sans distinction et d’une manière absolue.

### CHAPITRE II. TROIS ESPÈCES DE LOIS, SELON FRUSTE.

Or, il y a trois espèces de lois. La première est celle des Hébreux, que Paul appelle loi de péché et de mort[^6]. Il y a ensuite la loi des Gentils, que le même Paul nomme naturelle: « En effet », dit-il, « les Gentils font naturellement ce qui est selon la loi, et n’ayant pas de loi de ce genre, ils sont à eux-mêmes la loi : montrant ainsi l’oeuvre de la loi écrite en leurs coeurs[^1] ». La troisième espèce de loi est la vérité, que l’Apôtre désigne également quand il dit: « Car la loi de l’esprit de vie, qui est dans le Christ Jésus, m’a affranchi de la loi du péché et de la mort[^2] ». Or, puisqu’il y a trois lois, quand Jésus nous affirme qu’il n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir : il ne faut pas une médiocre attention ni une médiocre habileté pour savoir de laquelle il parle. Il y a également des prophètes hébreux, des prophètes païens et des prophètes de la vérité. Les premiers ne sont pas en question, chacun les connaît. Quant aux prophètes païens, celui qui doute de leur existence n’a qu’à écouter Paul écrivant à Tite à propos des Crétois : « Un d’entre eux, leur propre prophète, a dit : Les Crétois sont toujours menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux[^3] ». On ne peut donc pas, d’après cela, douter que les Gentils n’aient aussi leurs prophètes. Mais que la vérité ait les siens, Paul et même Jésus nous l’apprennent. Jésus dit en effet : « Voici que je vous envoie des sages et des Prophètes, et vous en tuerez dans divers lieux[^4] » : et Paul : « Le Seigneur lui-même a établi d’abord des Apôtres, et ensuite des Prophètes[^5] ».

1. Rom. VIII, 2.
2. Rom. II, 14, 15.
3. Id. VIII, 2.
4. Tit. I, 12.
5. Matt. XXIII, 34.
6. I Cor. XII, 28 ; Eph. IV, 11.

### CHAPITRE III. CES PAROLES : « JE NE SUIS PAS VENU, ETC.», S’APPLIQUENT A LA LOI ET AUX PROPHÈTES DE LA VÉRITÉ.

Donc, puisqu’il y a trois espèces de lois et trois espèces de prophètes, et qu’on ne voit pas clairement desquels Jésus a voulu parler, il est cependant permis de le conjecturer d’après ce qui s’est passé ensuite. En effet, s’il avait tout d’abord nommé la circoncision, le sabbat, les sacrifices et les autres rites propres aux Hébreux, et qu’il eût parlé de quelque chose tendant à les accomplir, on ne pourrait pas douter qu’il eût vraiment en vue la loi et les Prophètes des Juifs, quand il disait qu’il était venu, non pour les abolir, mais pour les accomplir. Mais comme il n’en fait aucune mention, qu’il se contente de rappeler les plus anciens commandements : « Tu ne tueras point, tu ne commettras point d’adultère, tu ne te parjureras pas », et que ces commandements étaient de toute antiquité connus chez les nations, ainsi qu’il est facile de le prouver, puisqu’ils ont été promulgués par Enoch, Seth et les autres justes de cette espèce à qui les principaux des anges les avaient fait connaître pour adoucir les moeurs sauvages des hommes : cela étant, dis-je, qui ne voit que le Christ a parlé ici de la loi et des Prophètes de la vérité ? Ensuite il est également facile de prouver que l’accomplissement se trouve précisément dans ce que le Christ a ajouté. Que dit-il, en effet ? « Vous avez entendu qu’il a été dit aux anciens: Tu ne tueras point ; mais moi je vous dis de ne pas même vous fâcher » : voilà l’accomplissement. « Vous avez entendu qu’il a été dit aux anciens : Tu ne commettras point d’adultère ; mais moi je vous dis de ne pas même convoiter » : voilà l’accomplissement. « Il a été dit : Tu ne te parjureras pas; et moi je vous dis de ne pas même jurer » : voilà encore l’accomplissement. Par là, il confirme le passé et ajoute ce qui lui manquait. Mais s’il a quelquefois semblé parler de ce qui était propre aux Juifs, ce n’était pas pour le compléter, mais pour le détruire par des prescriptions contraires. Que dit-il en effet à la suite? « Vous avez entendu qu’il a été dit : Oeil pour oeil et dent pour dent; et moi je vous dis : Si quelqu’un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l’autre ». Voilà déjà une abrogation. « Il a été dit : Tu aimeras ton ami et tu haïras ton ennemi ; mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent ». C’est encore une abrogation. « Il a été dit : Que celui qui renvoie sa femme, lui donne un acte de répudiation ; et moi je vous dis que quiconque renvoie sa femme, hors le cas d’adultère, la rend adultère, et devient lui-même adultère, s’il en épouse ensuite une autre[^1] » . Evidemment, ce sont là des commandements de Moïse, et, pour cela, ils sont abolis ; les autres étaient ceux des anciens justes, et, à cause de cela, ils sont complétés. Si tu adoptes cette interprétation, tu comprendras l’à-propos avec lequel Jésus a dit qu’il est venu, non abolir la loi, mais l’accomplir. Que si cette explication ne te convient pas, cherches-en une autre. Seulement, ne te mets pas dans la nécessité de dire ou que Jésus a menti, ou que tu es obligé de te faire juif, pour cesser de détruire la loi qu’il n’a point abolie lui-même.

1. Matt. V, 21-44.

### CHAPITRE IV. CERTAINS JUIFS POURRAIENT SEULS TENIR LE LANGAGE QUE TIENT AUGUSTIN.

Si seulement c’était un de ces Nazaréens, que d’autres appellent Symmaques, qui m’objectât que Jésus a déclaré qu’il n’était point venu abolir la loi, je serais un peu embarrassé de lui répondre. Et ce ne serait pas sans raison : car cet homme viendrait à moi, enveloppé pour ainsi dire de la loi et des Prophètes. En effet, ces Symmaques, tout en faisant profession de christianisme, portent la marque de la circoncision, observent le sabbat, s’abstiennent de la chair de porc et des autres aliments interdits par la loi : trompés, à ce qu’il paraît, par ce même chapitre qui te trompe toi-même, où le Christ affirme qu’il n’est point venu abolir la loi, mais l’accomplir. Avec ceux-là, je le répète, j’aurais un rude combat à soutenir pour me dégager des difficultés que présente ce chapitre; mais je ne crains pas d’engager la bataille avec toi, qui n’as point de confiance en tes forces, qui ne me provoques guère que par impudence, plutôt pour m’éprouver, je pense, que polir m’obliger à croire que le Christ a réellement dit ce que je sais que tu ne crois pas toi-même. En effet, en m’objectant ce chapitre, tu ne produis aucun argument pour démontrer que la loi et les Prophètes ne sont pas abolis, mais accomplis ; seulement, tu en prends occasion de me traiter de lâche et de prévaricateur. Serait-ce que tu te glorifierais de porter la marque impure de la circoncision, comme le juif ou le nazaréen? Es-tu fier d’observer 1e sabbat ? Ta conscience te rend-elle le doux témoignage que tu t’abstiens tiens de la chair de porc? Triomphes-tu d’aise d’avoir saturé le dieu des Juifs du sang des victimes et de la fumée des holocaustes? Si non, à quoi bon tant d’efforts pour prouver que le Christ n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir?

### CHAPITRE V. GRACE A LA DOCTRINE DE MANÈS, FAUSTE NE S’EST PAS FAIT JUIF.

C’est pourquoi je rends d’incessantes actions de grâces à mon maître, de m’avoir retenu sur cette pente, en sorte qu’aujourd’hui je suis chrétien. Car moi aussi, en lisant comme toi ce chapitre en aveugle, j’avais presque formé le dessein de me faire juif. Et ce n’était pas sans raison : car si le Christ est venu accomplir la loi et non l’abolir, comme le mot remplir ne s’applique pas à un vase vide, mais à un vase demi plein, l’israélite seul me semblait capable de devenir chrétien, lui qui, déjà plus qu’à moitié rempli par la loi et les Prophètes, viendrait au Christ pour recevoir un complément dont il paraîtrait d’autant plus susceptible; à condition cependant de ne pas se dégager des premières observances ; car autrement ce ne serait plus complément, mais épuisement qu’il faudrait dire. Quant à moi, sorti du sein de la gentilité, je me figurais faussement être venu au Christ, puisque je n’apportais rien qui pût recevoir un complément de sa part. En cherchant donc en moi la première moitié de la mesure, je ne trouvais que le vide : sabbat, circoncision, sacrifices, néoménies, ablutions, azymes, distinction entre les aliments, boissons, vêtements, et une foule d’autres choses qu’il serait long de détailler, tout avait disparu. Je pensais donc que c’était cela, et non autre.chose que le Christ déclarait être venu non abolir, mais accomplir. Et je raisonnais juste : car qu’est-ce que la loi sans les commandements ? Qu’est-ce que les Prophètes sans les prophéties? De plus, je retrouvais ici les malédictions amères lancées contre ceux qui ne persévéreraient pas dans l’observation de ce qui est écrit dans le livre de la loi[^1]. Ainsi, craignant, d’un côté, une malédiction quasi divine; entendant, de l’autre, le Christ, le Fils de Dieu, affirmer qu’il n’est pas venu abolir toutes ces choses, mais les accomplir vois toi-même si rien pouvait m’empêcher de me faire juif. Mais le vénérable symbole de Manès m’a sauvé de ce péril.

1. Deut. XXVII, 26.

### CHAPITRE VI. SI LE CHRIST N’EST PAS VENU ABOLIR LA LOI, POURQUOI LES CATHOLIQUES L’ABOLISSENT-ILS EN PRATIQUE ?

Cependant je voudrais bien savoir sur quoi tu t’appuies pour m’objecter ce passage, ou pourquoi tu t’imagines qu’il ne combat que moi, tandis qu’il ne t’est pas moins contraire. Si ce n’est pas l’affaire du Christ d’abolir la loi et les Prophètes, ce n’est certainement pas non plus celle des chrétiens. Pourquoi donc les abolissez-vous? Est-ce un aveu tacite que vous n’êtes pas chrétiens ? Pourquoi profanez-vous par toute sorte de travaux ce jour du sabbat, si saint aux yeux de la loi et de tous les Prophètes, ce jour où ils attestent que Dieu même, l’architecte du monde, s’est reposé[^1]; et cela sans vous soucier de la peine de mort établie contre les profanateurs, sans redouter l’infamie attachée à la malédiction? Pourquoi écartez-vous de votre corps ce signe honteux de la circoncision, en si grand honneur dans la loi et chez les Prophètes, notamment aux yeux d’Abraham après la prétendue épreuve de sa foi: surtout quand Dieu lui-même ordonne d’exterminer du milieu de son peuple, quiconque ne porte pas ce sceau d’ignominie[^2] ? Pourquoi négligez-vous ces sacrifices légaux, que Moïse et les Prophètes sous l’empire de la loi, qu’Abraham lui-même, guidé par sa simple foi, plaçaient au premier rang des devoirs ? Pourquoi souillez-vous votre âme en usant sans distinction de toute espèce d’aliments, puisque le Christ est venu non pour abolir, mais pour accomplir tout cela ? Pourquoi ce mépris impie pour l’usage annuel des azymes, et pour l’immolation de l’agneau pascal, quand la loi et les Prophètes veulent qu’on les observe à perpétuité ? Et ces néoménies, ces ablutions, cette fêle des tabernacles et les autres observances charnelles prescrites par la loi et les Prophètes, pourquoi les battez-vous, pour ainsi dire, en brèche, si le Christ ne leur a pas porté la plus légère atteinte ? J’ai donc raison de dire que si vous voulez rendre raison de ce mépris, vous êtes forcés ou de renoncer à vous dire disciples du Christ, ou d’avouer qu’il a été le premier à détruire tout cela. Et la conséquence de cet aveu sera que vous conveniez, ou que le chapitre où il est écrit que le Christ a dit n’être pas venu pour abolir la loi, mais pour l’accomplir, est faux; ou que ces paroles ont un je ne sais quel autre sens, fort éloigné de celui que vous y attachez.

1. Gen. II, 2.
2. Id. XVII, 9-14.

### CHAPITRE VII. C’EST LA LOI MOSAÏQUE QUE LE CHRIST EST VENU, NON ABOLIR, MAIS ACCOMPLIR.

Augustin. Dès que tu conviens que le Christ a dit : « Je ne suis pas venu abolir a la loi ou les Prophètes, mais les accomplir[^1] » (et il te semblerait dur de repousser l’autorité de l’Evangile : ne trouve donc pas moins dur de contredire l’Apôtre qui nous dit: « Toutes ces choses ont été des figures de ce qui nous regarde[^2] », et encore, à propos du Christ: « Il n’y a pas eu a en lui oui et non, mais oui : en effet, toutes a les promesses de Dieu sont en lui le oui[^3] », c’est-à-dire sont réalisées, accomplies en lui) : dès lors, dis-je, tu verras clairement quelle est la loi qu’il a accomplie et comment il l’a accomplie. Tu seras dispensé de te promener à travers trois espèces de lois et trois espèces de Prophètes, en cherchant une issue pour sortir, sans la trouver. Car il est manifeste, et le Nouveau Testament lui-même nous l’atteste souvent en termes plus clairs que la lumière du soleil, quelle est la loi, quels sont les Prophètes que le Christ est venu, non abolir, mais accomplir. C’est la loi même qui, donnée par Moïse, est devenue la grâce et la vérité par Jésus-Christ[^4]. C’est, dis-je, la loi donnée par Moïse, duquel le Christ a dit « Car c’est de moi qu’il a écrit[^5] ». C’est certainement cette loi qui est survenue pour que le péché abondât[^6]: ce que vous avez l’habitude de lui reprocher, dans votre inintelligence. Lisez donc ce passage et voyez que c’est d’elle qu’on dit : « Ainsi la loi est sainte, et le commandement saint, juste et bon. Ainsi ce qui est bon est donc devenu pour moi la mort? Loin de là. Mais le péché, pour paraître péché, a, par une chose bonne, opéré pour moi la mort[^7] ». Car la loi ne commandait pas le péché, pour que, elle survenant, le péché abondât; mais la promulgation du commandement saint, juste et bon, avait rendu coupables de rébellion des orgueilleux qui présumaient beaucoup d’eux-mêmes ; afin que, humiliés par là, ils apprissent â recourir à la grâce par la foi, pour n’être plus soumis à la loi par la prévarication, mais associés à la loi par la justice. En effet, le même Apôtre dit: « Avant que la foi vînt, nous étions sous la garde de la loi, réservés pour cette foi qui a été révélée ensuite. Ainsi », ajoute-t-il, « la loi a été notre pédagogue dans le Christ Jésus; mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous le pédagogue[^8] » ; parce que, étant affranchis par la grâce, nous ne sommes plus liés par la prévarication de la loi. En effet, avant que nous fussions humiliés et reçussions la grâce spirituelle, la lettre, en nous commandant ce que nous ne pouvions exécuter, ne faisait que nous donner la mort. C’est pourquoi le même Apôtre dit : « La lettre tue, mais l’esprit vivifie[^9] ». Et encore : « Car si une loi eût été donnée qui pût vivifier, la justice viendrait vraiment de la loi; mais l’Ecriture a tout renfermé dans le péché, afin que la promesse fût accomplie par la foi en Jésus-Christ en faveur des croyants[^10] ». Il dit encore: « Car ce qui était impossible à la loi, parce qu’elle était affaiblie par la chair, Dieu, en envoyant son Fils dans une chair semblable à celle du péché, a condamné le péché dans la chair par le péché même, afin que la justice de la loi s’accomplît en nous, qui ne marchons point selon la chair, mais selon l’esprit[^11] ». Voilà ce que signifie : « Je ne suis pas venu abolir la loi, mais l’accomplir ». Car comme la loi, en aggravant le péché, rendait les hommes orgueilleux coupables du crime de rébellion, parce qu’elle leur commandait ce qu’ils ne pouvaient exécuter, la justice de la loi elle-même s’est accomplie chez ceux qui apprennent à être doux et humbles de coeur, par la grâce de l’esprit du Christ qui est venu non abolir la loi, mais l’accomplir. Et comme il est difficile en cette vie mortelle, à ceux mêmes qui sont sous l’empire de la grâce, d’accomplir en tout sens ce qui est écrit dans la loi : « Tu ne convoiteras pas[^12]», le Christ, devenu prêtre par le sacrifice de sa chair, nous obtient l’indulgence et, en cela même, accomplit encore la loi; afin que ce qui nous est difficile à cause de notre faiblesse, nous soit accordé par la perfection de celui qui est notre chef et dont nous sommes les membres. Ce qui fait dire à Jean: « Mes petits enfants, je vous écris ceci pour que vous ne péchiez point; cependant, si quelqu’un pèche, nous avons pour avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste; et il est lui-même expiation pour nos péchés[^13] ».

1. Matt. V, 17.
2. I Cor. X, 6.
3. II Cor. I, 20, 21.
4. Jean, I, 17.
5. Id. V, 46.
6. Rom. V, 20.
7. Id. VII, 12, 13.
8. Gal. III, 23-25.
9. II Cor. III, 6.
10. Gal. III, 21, 22.
11. Rom. VIII, 3, 4.
12. Ex. XX, 17.
13. I Jean, II, 1, 2.

### CHAPITRE VIII. LES RITES PROPHÉTIQUES CESSENT D’ÊTRE OBSERVÉS, PARCE QUE LEUR BUT EST REMPLI.

Or, il a accompli les prophéties, parce qu’en lui les promesses de Dieu se sont réalisées. J’ai déjà rappelé plus haut le mot de l’Apôtre « Car toutes les promesses de Dieu sont en lui le oui ». Le même dit encore: « Car je dis que le Christ a été le ministre de la circoncision pour justifier la véracité de Dieu, et confirmer les promesses faites à nos pères[^2] ». Donc, tout ce qui a été promis dans les Prophètes, soit ouvertement, soit en figures, soit en paroles, soit en actions, s’est accompli en celui qui est venu, non abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir. Or, ce que vous ne comprenez pas, c’est que, si les chrétiens observaient encore certains rites, certaines cérémonies qui étaient la figure de l’avenir, cela signifierait simplement que les choses prédites par ces figures ne seraient pas encore arrivées. En effet, ce qu’on annonce comme à venir, n’est pas encore arrivé, ou, si c’est arrivé, l’annonce qu’on en fait est inutile ou mensongère. Ainsi donc ce qui vous fait croire que le Christ n’a pas accompli les Prophètes, à savoir parce que les chrétiens n’observent plus certains rites imposés aux Hébreux par les Prophètes, c’est précisément ce qui prouve qu’il les a accomplis. En effet, ce que ces figures prophétisaient est si bien accompli, qu’elles ont cessé d’être des prophéties. C’est ce que le Sauveur exprime quand il dit : « La loi et les Prophètes ont duré jusqu’à Jean[^3] ». Car la loi qui renfermait les prévaricateurs sous l’abondance du péché en vue de la foi qui a été révélée ensuite, est devenue la grâce par Jésus-Christ, par qui la grâce a surabondé; et ainsi la grâce qui affranchit, a accompli ce que n’accomplissait pas la lettre qui commandait. De même toute prophétie renfermée dans la loi, et qui promettait l’arrivée du Sauveur, non-seulement en paroles, mais aussi en actions figuratives, est devenue la vérité par Jésus-Christ. Car « la loi a été donnée par Moïse; mais la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ[^1] ». C’est depuis son avènement que le royaume de Dieu a commencé à être annoncé; parce que « la loi et les Prophètes ont duré jusqu’à Jean » ; la loi pour faire des coupables qui soupirassent après le salut ; les Prophètes pour promettre le Sauveur. Du reste, qui ne sait qu’il y a encore eu d’autres Prophètes dans l’Eglise après l’ascension du Christ? C’est de ceux-ci que Paul dit: « Ainsi Dieu a établi dans l’Eglise premièrement des Apôtres, secondement des Prophètes, troisièmement des Docteurs[^4]», et ainsi du reste. Ce n’est pas d’eux qu’il est dit: « La loi et les Prophètes ont duré jusqu’à Jean », mais de ceux qui ont prophétisé le premier avènement du Christ : lequel avènement ayant eu lieu, ne peut évidemment plus être prophétisé.

1. Rom. XV, 8.
2. Luc, XVIII, 16.
3. Jean, I, 17.
4. I Cor. XII, 28.

### CHAPITRE IX. POURQUOI LE CHRÉTIEN N’OBSERVE PLUS LA CIRCONCISION NI LE SABBAT.

Par conséquent, quand tu demandes pourquoi le chrétien ne se circoncit pas dans sa chair, puisque le Christ n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir, je réponds : Le chrétien ne se circoncit plus précisément parce que le Christ a accompli ce que la circoncision prophétisait. En effet, le dépouillement de la génération charnelle, dont cette opération était la figure, a été accompli par la résurrection du Christ, et le sacrement de Baptême nous est un gage qu’il en sera de même dans notre résurrection. Car le sacrement de la vie nouvelle n’a pas dû tout à fait disparaître, parce que la résurrection des morts est encore pour nous un événement à venir: et cependant il a dû faire place à quelque chose de mieux quand le baptême est venu, parce qu’alors il s’est passé un fait qui n’avait pas encore eu lieu : c’est que la résurrection du Christ nous a offert un modèle de ce que sera la vie éternelle. Quand tu demandes pourquoi le chrétien n’observe pas le repos du sabbat, puisque le Christ n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir, je te réponds que le chrétien n’observe pas le repos du sabbat précisément parce que le Christ a accompli ce que cette figure prophétisait. Car nous trouvons le sabbat (le repos) en celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui prenez de a la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai; prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de coeur, et vous trouverez du repos pour vos âmes[^1] ».

1. Matt. XI, 28, 2°.

### CHAPITRE X. POURQUOI LE CHRÉTIEN N’OBSERVE PLUS LA DISTINCTION ENTRE LES ALIMENTS, LES SACRIFICES D’ANIMAUX, LA PAQUE, ETC….

Quand tu demandes pourquoi le chrétien n’observe pas la distinction établie par la loi entre les aliments, puisque le Christ n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir, je réponds que le chrétien n’observe pas cette distinction, parce que le but même de cette figure prophétique est déjà rempli par le Christ, qui n’admet point dans son corps, qu’il a prédestiné à la vie éternelle dans ses saints, tout ce que les animaux immondes figuraient par avance dans la conduite des hommes. Quand tu me demandes pourquoi le chrétien n’offre point à Dieu par l’immolation des animaux, des sacrifices de chair et de sang, puisque le Christ n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir, je réponds : que le chrétien doit surtout s’abstenir désormais de sacrifices de ce genre, parce que le Christ a accompli, par l’immolation de sa chair et de son sang, tout ce que prophétisaient ces figures en action. Quand tu demandes pourquoi le chrétien ne conserve pas l’usage des azymes, puisque le Christ n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir, je réponds: que c’est parce que le Christ a rempli le but même de cette figure prophétique, en purifiant du vieux levain et en faisant apparaître une vie nouvelle[^3]. Quand tu demandes pourquoi le chrétien ne célèbre plus la pâque avec la chair d’un agneau, puisque le Christ n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir, je réponds : que le chrétien ne célèbre plus cette espèce de pâque, parce que le Christ, Agneau sans tache, a accompli par sa passion ce que cette figure prophétisait. Quand tu demandes pourquoi le chrétien ne célèbre plus les néoménies prescrites par la loi, puisque le Christ n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir, je réponds: que le chrétien ne les célèbre plus, parce que le Christ a rempli le but prophétique pour lequel on les célébrait. Car la fête de la nouvelle lune figurait par avance la nouvelle vie, dont l’Apôtre dit : « Si donc il est a une créature nouvelle dans le Christ, les a choses anciennes ont passé : voilà que tout est devenu nouveau[^1] ». Quand tu demandes pourquoi le chrétien ne pratique pas les ablutions prescrites par la loi pour diverses espèces d’impuretés, puisque le Christ n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir, je réponds que le chrétien ne les observe plus, précisément parce qu’elles étaient les figures de l’avenir et que le Christ les a accomplies. Car il est venu nous ensevelir avec lui dans le baptême, nous y faire mourir, afin que, comme le Christ est ressuscité des morte, nous aussi nous marchions dans une nouveauté de vie[^2]. Quand tu demandes pourquoi la fête des Tabernacles n’est pas solennisée par les chrétiens, puisque la loi a été, non abolie, mais accomplie par le Christ, je réponds : que le tabernacle de Dieu, ce sont les fidèles, unis et en quelque sorte resserrés tsar la charité, dans lesquels il daigne habiter; et que la raison pour laquelle les chrétiens ne célèbrent plus cette fête, c’est que le Christ a accompli dans son Église ce que promettait cette figure prophétique.

1. I Cor. V, 7.
2. II Cor. V, 17.
3. Rom. VI, 4.

### CHAPITRE XI. L’AVÈNEMENT DU CHRIST A MIS FIN A TOUS LES RITES QUI L’ANNONÇAIENT.

Nous avons traité ces questions, d’après notre plan, le plus brièvement possible, et pour ne pas les passer absolument sous silence. Du reste on les a discutées en détail et article par article dans des livres considérables et nombreux, qui démontrent que le Christ était l’unique objet de ces prophéties. De là il résulte que, tandis que vous vous imaginez que tous ces rites prescrits dans l’Écriture ne sont plus observés par les chrétiens, et que le Christ les a abolis, ils ne le sont plus justement parce qu’il les a tous accomplis. En effet, l’observation de ces symboles était l’annonce du Christ. Qu’y a-t-il donc d’étonnant, qu’y a-t-il d’absurde, ou plutôt quelle raison et quelle convenance n’y a-t-il pas, à ce que tout ce qui se pratiquait pour annoncer l’avènement du Christ, cesse après cet avènement ? Il ne faut donc pas s’imaginer que, parce que depuis l’avènement du Christ on ne pratique plus ces rites figuratifs, prophéties de cet avènement, ils n’ont pas été accomplis par le Christ; c’est que, tout au contraire, s’ils n’avaient pas été accomplis par l’avènement du Christ, on les observerait encore. Or, les hommes ne sauraient être unis en, un corps de religion vraie ou fausse, sans être liés par une communauté de signes ou de sacrements visibles sacrements dont la puissance est inexprimable et dont le mépris fait les sacrilèges. Car on ne méprise pas sans impiété ce qui est nécessaire pour former la piété.

### CHAPITRE XII. LES IMPIES PARTICIPENT AUX SACREMENTS, MAIS N’ONT POINT LA CHARITÉ.

Cependant comme les impies peuvent participer aux sacrements visibles destinés à former la piété, puisque nous lisons que Simon le Magicien lui-même avait reçu le saint baptême[^1], il faut alors les ranger parmi ceux dont parle l’Apôtre : « Ayant, une apparence de piété, mais en repoussant la réalité[^2] ». Or, la réalité de la piété est le but même du précepte, c’est-à-dire là charité qui vient d’un coeur pur, d’une bonne conscience et d’une foi non feinte[^3]. C’est pourquoi l’apôtre Pierre parlant du sacrement de l’Arche dans laquelle la famille de Noé fut sauvée du déluge, dit : « Ce qui vous sauve vous-mêmes, c’est un baptême semblable ». Et pour que les fidèles ne crussent pas que c’était assez du sacrement visible qui leur donnait l’apparence de la piété et qu’ils n’en repoussassent pas la réalité par une vie coupable et des moeurs corrompues, il ajoute aussitôt : « Non pas une purification des souillures de la chair, mais l’engagement d’une bonne conscience[^4] »

1. Matt. VIII, 13.
2. II Tim. III, 5.
3. I Tim. I, 5.
4. I Pet. III, 21.

### CHAPITRE XIII. SACREMENTS DE LA LOI NOUVELLE SUBSTITUÉS A CEUX DE L’ANCIENNE.

Par conséquent, les premiers sacrements qui étaient observés et célébrés d’après la loi, étaient des prophéties annonçant la venue du Christ ; le Christ les ayant accomplis par son avènement, ils ont disparu, et ils ont disparu parce qu’ils étaient accomplis ; car le Christ n’est pas venu abolir la loi, mais l’accomplir et d’autres ont été institués, d’une vertu plus efficace, d’une utilité plus grande, plus faciles à pratiquer, d’un nombre moins considérable, qui sont comme la justification de la foi révélée, et destinés aux enfants de Dieu qui ont été appelés à la liberté et délivrés du joug de la servitude[^1], lequel convenait à un peuple indocile et livré à la chair.

1. Gal. V, 13.

### CHAPITRE XIV. SI LES ANCIENS JUSTES ONT SOUFFERT POUR LEUR LOI, A PLUS FORTE RAISON DOIT-ON SOUFFRIR POUR LA NOUVELLE. LA PROMESSE DE LA VIE ÉTERNELLE DÉJÀ RÉALISÉE DANS LE CHRIST.

Cependant si les anciens justes, qui savaient que ces sacrements étaient l’annonce prophétique de la foi qui devait être un jour révélée, - vivaient de cette foi même, laquelle, bien qu’obscure et cachée, était néanmoins sensible pour leur piété (car personne ici-bas ne peut être juste, sans vivre de la foi[^2]); si, dis-je, ces justes étaient prêts à souffrir et ont même, pour la plupart, souffert les tourments les plus durs et les plus affreux, pour ces sacrements prophétiques, figures d’événements non encore accomplis ; si nous exaltons les trois enfants et Daniel, parce qu’ils n’ont pas voulu se souiller en mangeant des mets de la table du roi[^3], ce qui était contraire au sacrement de ce temps-là ; si nous professons la plus grande admiration pour les Machabées, parce qu’ils n’ont pas voulu toucher à des viandes dont l’usage est aujourd’hui permis aux chrétiens[^4], parce que cela était défendu à cette époque toute prophétique : à combien plus forte raison un chrétien doit-il être prêt à tout souffrir pour le baptême du Christ, pour l’Eucharistie du Christ, pour le signe du Christ, quand, d’un côté, il n’y avait que des promesses d’avenir, et que, de l’autre, ce sont des preuves que les promesses sont accomplies ? Car ce qui est encore promis à l’Église, c’est-à-dire au corps du Christ, est annoncé comme déjà manifesté, et est certainement déjà accompli dans le chef même et le Sauveur du corps, c’est-à-dire dans Jésus-Christ homme, médiateur entre Dieu et les hommes[^5]. Que promet-on, en effet, sinon la vie éternelle après la résurrection des morts ? Or, cela est déjà accompli dans cette chair, qui a été le Verbe fait chair et qui a habité parmi nous[^1]. Alors donc la foi était occulte : car tous les justes et les saints de ce temps-là croyaient les mêmes choses et espéraient les mêmes choses ; et tous leurs sacrements et tous leurs rites sacrés n’étaient que des promesses. Mais maintenant la foi a été révélée, la foi dans laquelle le peuple était renfermé quand il était sous la garde de la loi[^6]: et ce qui est promis aux fidèles pour le jour du jugement, est déjà accompli de fait, dans la personne de Celui qui est venu, non abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir.

1. Rom. I,17.
2. Dan. I, 8.
3. II Mac, VII.
4. I Tim. II, V.
5. Jean, I, 14.
6. Gal. III, 23.

### CHAPITRE XV. QUESTIONS DIVERSES. CE N’EST POINT LE MOMENT DE LES TRAITER.

Ceux qui approfondissent les saintes Ecritures demandent, à cette occasion, si la foi au Christ devant souffrir et ressusciter un jour, était aussi utile aux anciens justes qui la puisaient dans quelques révélations ou dans les livres des Prophètes, que l’est aux fidèles d’aujourd’hui la foi au Christ qui a souffert et qui est ressuscité ; si l’effusion du sang de l’Agneau qui a eu lieu, comme il le dit lui-même, « pour un grand nombre en rémission des péchés[^3] », a servi à quelque chose, a rendu purs ou plus purs ceux qui y croyaient comme à une chose à venir et sont sortis de cette vie avant qu’elle fût accomplie; et si la mort du Sauveur a étendu ses bienfaits jusqu’à ces justes au tombeau. Mais traiter maintenant cette question, la discuter, y démêler les éléments vrais et les étayer de preuves, serait un travail de longue haleine et qui n’est point nécessaire pour l’objet présent.

1. Matt. XXVI, 28.

### CHAPITRE XVI. IL A FALLU DES RITES DIFFÉRENTS, UN AUTRE LANGAGE FOUR PROPHÉTISER CE QUI DEVAIT ARRIVER, ET INDIQUER CE QUI EST ACCOMPLI.

En attendant, qu’il nous suffise de réfuter les calomnies que Fauste a avancées dans son ignorance, de démontrer l’extravagante erreur de ceux qui croient que, les signes et les sacrements étant changés; les choses promises par le rite prophétique ne sont pas celles qui sont accomplies par 1e rite évangélique ; ou qui pensent que, si les choses sont les mêmes, on devrait, quand elles sont accomplies, les annoncer au moyen des mêmes sacrements qui servaient à les prophétiser avant leur accomplissement. Car si les sons des mots qui forment le langage, varient selon le temps ; si on exprime différemment la même chose quand elle est à faire ou quand elle est faite ; si ces deux mots mêmes : « devant être fait», et « fait » , n’ont pas la même quantité, les mêmes lettres, les mêmes syllabes ni un même nombre : qu’y a-t-il d’étonnant qu’on ait employé des signes et des rites différents pour promettre la passion et la résurrection futures du Christ, et pour indiquer qu’elles étaient accomplies : puisque les mots mêmes « futur » et « fait », « devant souffrir » et « ayant souffert », « devant ressusciter » et « ressuscité », n’ont pu avoir la même longueur ni se produire par les mêmes sons? Que sont au fond les sacrements matériels, sinon des paroles rendues visibles, très-saintes il est vrai, mais néanmoins sujettes à changement et dépendantes du temps ? Car Dieu est éternel, et cependant l’eau et toutes les cérémonies qui se rattachent au baptême, se font, passent, et ne sont pas éternelles ; et, là encore, ces syllabes passagères, ces sons rapides qui forment le mot « Deus, Dieu », ne produisent point l’effet sacré, si elles ne sont pas prononcées.Tout cela se fait et passe, tout cela bruit et passe ; et cependant la puissance qui opère en cela, demeure éternellement, et le feu spirituel communiqué par là est aussi éternel. Ainsi donc, celui qui dit: Si le Christ n’avait pas aboli la loi et les Prophètes, les sacrements prescrits par la loi et les Prophètes subsisteraient et se célébreraient encore dans les assemblées chrétiennes; celui-là peut dire aussi : Si le Christ n’avait pas aboli la loi et les Prophètes, on annoncerait encore qu’il naîtra, qu’il souffrira, qu’il ressuscitera; tandis que ce qui prouve qu’il n’est pas venu abolir tout cela, mais l’accomplir, c’est qu’on ne promet plus qu’il naîtra, qu’il souffrira, qu’il ressuscitera, ainsi que les anciens sacrements le signifiaient; mais qu’on annonce qu’il est né, qu’il a souffert, qu’il est ressuscité, comme l’indiquent les sacrements célébrés chez les chrétiens. Celui donc qui est venu, non abolir, mais accomplir la loi et les Prophètes, a aboli, par cet accomplissement même, ce qui n’était que la promesse et le gage de l’accomplissement de ce qui est certainement accompli. C’est comme s’il faisait disparaître ces mots : Il naîtra, il souffrira, il ressuscitera, qui étaient justes quand il s’agissait du futur, et y substituait ceux-ci : Il est né, il a souffert, il est ressuscité, qui sont maintenant les seuls vrais, puisque les autres sont accomplis et ont, pour cela même, disparu.

### CHAPITRE XVII. A QUI, PARMI LES PREMIERS CHRÉTIENS, LE JUDAÏSME ÉTAIT ENCORE PERMIS, A QUI IL ÉTAIT DÉFENDU.

Ainsi donc, comme ces paroles, les sacrements de l’ancien peuple ont dû disparaître et se transformer, parce qu’ils avaient leur accomplissement dans celui qui n’est pas venu abolir la loi et les Prophètes, irais les accomplir. Et pour donner aux premiers chrétiens, convertis du judaïsme, le temps de s’en convaincre peu à peu et d’en avoir une parfaite intelligence, contrairement à une longue habitude, aux préjugés de la naissance et de l’éducation, les Apôtres leur permirent de conserver les rites et les traditions des ancêtres, et en prévinrent ceux à qui cela était nécessaire, afin de s’accommoder à la lenteur de leur caractère et à leurs habitudes. Voilà comment l’Apôtre circoncit lui-même Timothée, né d’une mère juive et d’un père grec, à cause de ceux chez qui il venait avec lui et qui se trouvaient dans le même cas[^5]; et il tint cette conduite au milieu d’eux, non par dissimulation et pour tromper, mais par esprit de précaution et de prudence. En effet, pour des hommes nés et élevés dans de telles conditions, ces rites étaient sans danger, bien qu’ils ne fussent plus nécessaires pour annoncer l’avenir. Il eût été bien plus dangereux de les défendre comme coupables à ceux jusqu’au temps de qui ils devaient durer; parce que le Christ, qui était venu accomplir toutes ces prophéties, les y avait trouvés ainsi initiés ; et, d’autre part, pour que ceux qui n’étaient point liés par de telles habitudes, mais qui venaient, comme d’un mur opposé, c’est-à-dire du milieu des incirconcis, à la pierre angulaire qui est le Christ[^6], ne fussent pas astreints à de telles obligations. Si donc ceux qui venaient de la circoncision et qui étaient encore dans l’usage de ces sacrements, voulaient, comme Timothée, y rester fidèles, on ne les en empêchait point; mais s’ils s’imaginaient que leur espérance et leur salut reposassent sur ces oeuvres de la loi, on devait les en éloigner comme d’une mort assurée. C’est ce qui faisait dire à l’Apôtre: « Voici que moi, Paul, je vous dis que si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien[^1] ». « Si vous vous faites circoncire», bien entendu, comme ils le voulaient, comme des gens à qui des esprits pervers avaient persuadé qu’ils ne pourraient être sauvés sans les oeuvres de la loi[^2]. En effet, comme les Gentils venaient à la foi du Christ (surtout par la prédication de l’apôtre Paul), ainsi qu’ils devaient y venir, sans être surchargés d’observances de ce genre; comme ces rites auxquels ils n’étaient point habitués, et surtout la circoncision, eussent détourné de la foi ceux qui étaient déjà avancés en âge; que leur naissance ne les disposait pas à pratiquer ces sacrements, en se faisant prosélytes à l’ancienne manière, comme si ces rites mystérieux fussent encore chargés d’annoncer le futur avènement du Christ; comme, dis-je, ils venaient à la foi ainsi que des Gentils devaient y venir ; ceux qui venaient de la circoncision ne comprenant pas pourquoi on ne leur imposait pas les observances qu’on tolérait chez eux, commençaient à troubler l’Eglise par certaines séditions charnelles, sous prétexte que les Gentils, en prenant place parmi le peuple de Dieu, n’étaient pas d’abord devenus prosélytes par la pratique solennelle de la circoncision de la chair et des autres observances de ce genre prescrites par la loi. Or, parmi ces gentils; il en était qui demandaient vivement à embrasser ces rites, parce qu’ils craignaient les Juifs au milieu desquels ils vivaient. C’est contre ceux-là que Paul s’élève en beaucoup d’endroits de ses écrits : et Pierre même s’étant laissé aller à user en ce point de dissimulation, il lui adressa une correction fraternelle[^3]. Mais après que les Apôtres réunis ensemble eurent décidé dans leur prudence qu’il ne fallait pas obliger les Gentils aux oeuvres de la loi[^4], cette mesure déplut à certains Juifs devenus chrétiens, qui ne savaient pas voir qu’on ne pouvait tolérer ces rites que chez ceux que la foi, actuellement révélée, y avait trouvés adonnés, afin que l’opération prophétique se consommât en ceux qui la pratiquaient déjà avant l’accomplissement même de la prophétie, et de peur que, si on la leur interdisait, ils ne la crussent plutôt désapprouvée qu’arrivée à terme ; tandis que, si on en faisait une loi aux Gentils, on pourrait croire ou qu’elle n’avait pas été instituée en vue du Christ promis, ou qu’elle continuait à être une promesse du Christ à venir. Ainsi donc le premier peuple de Dieu, avant que le Christ vînt accomplir la loi et les Prophètes, avait ordre d’observer tolet ce qui était l’annonce prophétique de son avènement : libre dans ceux qui connaissaient le but où tout cela tendait, esclave dans ceux qui ne le comprenaient pas. Mais le peuple nouveau, recevant la foi qui annonçait que le Christ était venu, qu’il avait souffert, qu’il était ressuscité, n’était ni obligé ni empêché d’observer ces sacrements, dans la personne de ceux qui les pratiquaient avant d’embrasser cette foi : mais il en était empêché dans ceux qui, au moment où ils venaient à la foi, ne connaissaient point ces pratiques, et n’y étaient tenus ni par naissance, ni par habitude, ni par convenance ; afin que par eux on commentât à voir que toutes ces œuvres avaient été instituées en vue de la promesse du Christ, et qu’elles devaient disparaître du moment que le Christ était venu et avait accompli les promesses. Mais cette prudence et ces sages ménagements, inspirés aux Apôtres par l’Esprit-Saint, ayant déplu à certains Juifs devenus croyants, qui ne les comprenaient pas:, ils persévérèrent dans la coupable pensée de forcer les Gentils à pratiquer le judaïsme. Ce sont ceux-là que Fauste mentionne sous le nom de Symmaques ou de Nazaréens. On en trouve encore de nos jours, quoiqu’en très-petit nombre.

1. Act. XVI, 1-3.
2. Eph. II, 14, 20.
3. Gal. V, 2.
4. Act. XV, 1.
5. Gal. II, 14.
6. Act. XV, 6-11.

### CHAPITRE XVIII. CE QUE LES CHRÉTIENS ONT GARDÉ DE LA LOI ANCIENNE.

Pourquoi donc ces sectaires calomnient-ils la loi et les Prophètes, sous prétexte que le Christ est venu les abolir plutôt que les accomplir, et accusent-ils les chrétiens de ne pas observer ce qui y est prescrit, quand les chrétiens n’en omettent que ce qui était une promesse du Christ et l’omettent précisément parce que le Christ a accompli les promesses, que ce qui est accompli ne se promet plus, et que tous ces signes prophétiques devaient trouver leur terme en ceux mêmes qui en étaient pénétrés, quand ils sont venus à la foi du Christ qui a tout accompli? Est-ce que les chrétiens ne maintiennent pas ce qui est écrit : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu[^1] ; tu ne te fabriqueras point d’idoles », et tant d’autres choses de ce genre? Est-ce que les chrétiens n’observent pas la défense : « Tu ne prendras pas le nom du Seigneur ton Dieu en vain ? » Est-ce que les chrétiens n’observent pas le sabbat, établi comme symbole du véritable repos? Est-ce qu’ils ne s’abstiennent pas de la fornication, de l’homicide, du vol, du faux témoignage, de la convoitise de la femme ou du bien d’autrui : toutes choses prescrites dans la loi[^2] ? Ici ce sont des préceptes moraux, et là des rites renfermant des promesses; les uns s’accomplissent avec l’aide de la grâce, les autres par la manifestation de la vérité : mais les uns et les autres par le Christ, qui donne toujours cette grâce et la manifeste mainte nant ; qui promettait alors cette vérité et maintenant la fait connaître : puisque « la loi a été donnée par Moïse, mais que la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ[^3] ». Enfin, ces préceptes, fidèlement conservés par une conscience droite, sont accomplis par la foi qui agit par la charité; mais ces rites, qui ne renfermaient qu’une promesse, ont passé, quand les faits promis ont eu lieu. Ils ne sont donc pas abolis, mais accomplis; parce que le Christ, en accomplissant la promesse qu’ils renfermaient, a démontré qu’ils n’étaient ni inutiles, ni mensongers.

1. Deut. VI, 4.
2. Ex. XX, 4-17.
3. Jean, I, 17.

### CHAPITRE XIX. ERREUR DE FAUSTE SUR CE POINT.

Fauste se trompe donc quand il affirme que le Seigneur Jésus a accompli certaines choses qui avaient été dites aux anciens justes avant la loi de Moïse, comme par exemple

« Tu ne tueras pas » : (précepte que le Christ est loin de rejeter, puisqu’il le confirme, en défendant la colère et toute parole injurieuse[^4] ) ; mais qu’il en a aboli d’autres, qui semblaient plus proprement appartenir à la loi des Hébreux, comme par exemple : « Oeil pour oeil, dent pour dent », qu’il semble avoir plutôt aboli que confirmé en disant :

« Et moi je vous dis de ne point résister aux mauvais traitements; mais si quelqu’un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l’autre[^1] ». Car nous disons que ce que les Manichéens croient aboli par le Christ qui aurait établi des principes contraires, a été autrefois sagement institué pour le temps, et est maintenant, non aboli, mais accompli par le Christ.

1. Ex. IX, 18; Matt. V, 21, 22.
2. Ex. XXI, 24; Matt. V, 38, 39.

### CHAPITRE XX. CE N’EST POINT LA LOI DES ANCIENS JUSTES, QUE LE CHRIST EST VENU ACCOMPLIR.

Et d’abord, je demande aux Manichéens si ces anciens justes, Enoch et Seth (ce sont ceux que Fauste se plait surtout à citer) et tous ceux qui ont pu exister, non-seulement avant Moïse, mais même avant Abraham, se sont fâchés sans raison contre leur frère ou lui ont dit : « Fou? » Sils ne font pas dit, pourquoi n’ont-ils pas donné des enseignements, en conséquence? Et s’ils en ont donné, je demande comment le Christ a complété leur justice et leur doctrine, en ajoutant : « Et moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, ou lui dit: Rata, ou lui dit: Fou, sera soumis au jugement, ou au conseil, ou à la géhenne du feu[^1] », puisque ces justes se réglaient d’après ces principes, et enseignaient qu’il fallait-les suivre? Ces justes ignoraient-ils qu’il faut réprimer sa colère; ne point provoquer un frère par des paroles injurieuses et insolentes; ou, s’ils le savaient, ne pouvaient-ils s’abstenir de ces fautes? Ils étaient donc soumis à la géhenne mais alors, comment étaient-ils justes? Tu n’oses certainement pas dire que, dans leur justice, ils étaient ignorants de leurs devoirs, ou incapables de se modérer, au point d’être soumis à la géhenne. Pourquoi donc le Christ ajouterait-il à la loi selon laquelle ces justes vivaient, et l’accomplirait- il, puisque, sans ces principes; ils ne pouvaient pas même être justes? Diras-tu que la -violence ’de la colère et l’insolence du langage ne sont devenues des péchés que depuis l’avènement du Christ, et qu’auparavant il n’y avait pas de mal à se livrer à ces désordres du cœur ou de la bouche; Comme nous voyons qu’en certaines institutions accommodées aux temps, une chose est d’abord permise et ensuite défendue, ou une autre défendue et ensuite permise? Tu ne porteras pas la folie jusque-là. Mais quand tu le dirais, on te répondrait que, d’après cette manière de voir, le Christ ne serait plus venu combler les lacunes de la loi ancienne, mais créer une nouvelle loi; puisqu’il eût été permis au temps des anciens justes, de dire « Fou » à son frère, tandis que le Christ veut que ce soit une injustice telle que quiconque prononce ce mot soit soumis à la géhenne. Par conséquent, tu n’as pas encore trouvé la loi à laquelle ces préceptes aient fait défaut et que le Christ sait venu accomplir en les y ajoutant.

1. Matt. V, 22.

### CHAPITRE XXI. LA LOI QUI DÉFEND L’ADULTÈRE ÉTAIT DÉJÀ COMPLÈTE CHEZ LES ANCIENS JUSTES.

Est-ce par Hagard la loi qui défend l’adultère qui aurait été incomplète chez les anciens justes, jusqu’à ce que, pour la compléter, le Seigneur soit venu défendre de porter sur une femme même un regard de convoitise? Car c’est en ce sens que tu as rappelé ce passage : « Vous avez entendu qu’il a été dit : Tu ne commettras pas d’adultère; mais je vous dis de ne pas même convoiter ». « C’est un complément », dis-tu. Explique clairement ces paroles mêmes de l’Evangile, n’y mêle pas les tiennes pour les affaiblir, et cois ce que tu penses de ces justes de l’antiquité la plus reculée. « Vous avez entendu, dit le Sauveur, qu’il a été dit: Tu ne commettras pas d’adultère; mais moi je vous dis que quiconque aura regardé une femme pour la convoiter, a déjà commis l’adultère dans son cœur[^1] ». Est-ce que ces justes, Seth ou Enoch, ou d’autres semblables, commettaient l’adultère en leur coeur? Leur cœur n’était-il pas le temple de Dieu, ou commettaient-ils l’adultère dans le temple de Dieu? Tu n’oses pas le dire. Comment le Christ aurait-il complété sur ce point par son avènement une loi qui était déjà complète chez eux ?

1. Ex. XX, 14; Matt. V, 27,28.

### CHAPITRE XXII. ET AUSSI CELLE QUI DÉFEND DE JURER. LE NOM DE MANÈS TRANSFORMÉ PAR LES MANICHÉENS.

Quant à la défense de jurer[^5], autre point sur lequel tu prétends que le Christ a aussi accompli leur loi, je ne puis affirmer que les anciens justes ne juraient pas : car nous voyons que Paul lui-même a juré[^1]. Or, le jurement est sans cesse dans votre bouche ; vous jurez par la lumière, que vous aimez aussi bien que les mouches, sans songer le moins du monde à cette lumière des intelligences qui éclaire tout homme venant en ce monde[^2] ;vous jurez par votre maître Manichée, qu’an appelle Manès dans la langue de sa patrie ; mais pour éviter de passer pour fous chez les Grecs, vous déclinez son nom, vous l’allongez, et y ajoutez l’idée de répandre, afin de faire une plus lourde chute. En effet, un des vôtres m’a expliqué qu’on l’appelle Manichée, pour lui donner, dans la langue grecque, l’air de quelqu’un qui répand de la manne, vu qu’en grec Xesin signifie répandre[^3]. Et en cela je ne sais ce que vous avez fait, si ce n’est de mieux faire ressortir les rêves de votre folie. Car vous avez oublié d’ajouter une lettre dans la première partie du mot, afin qu’on y pût reconnaître la manne ; et dans la seconde partie vous ajoutez deux syllabes, de manière à faire Manichée et non Mannichée : en sorte que d’après la valeur du mot, il ne vous aurait versé que la folie (la manie) dans ses longs et vains discours. Vous jurez très-souvent aussi par le Paraclet, non pas celui que le Christ a promis et envoyé à ses Apôtres[^4], mais ce même verseur de folie, pour traduire son nom en latin. Puis donc que vous ne cessez de jurer, je voudrais bien savoir comment vous entendez cette partie de la loi (très-ancienne, selon vous) surtout à cause des serments de l’Apôtre. Car qu’est-ce que votre autorité, je ne dis pas pour moi, ou pour tout autre homme, mais pour vous-mêmes? Il me semble qu’on voit clairement combien est différent le sens qu’il faut attacher à ces paroles du Christ : « Je ne suis pas a venu abolir la loi, mais l’accomplir ». Quant aux additions qu’il y a faites, elles ne touchent point essentiellement à l’accomplissement de la loi, mais c’est une explication des anciennes maximes dont il était question, ou qui étaient pratiquées par les anciens justes.

1. Ex. XX, 7 ; Matt. V, 33-37.
2. Rom.I, 9; Phi1.I, 8; II Cor. I, 23.
3. Jean, I, 9.
4. Le texte porte être répandu, ce qui n’est pas exact, Xeo étant un verbe actif.
5. Jean, XIV,16, 26, XVI; Act. II, 2; 4.

### CHAPITRE XXIII. LA LOI QUI DÉFEND LE PARJURE N’A POINT ÉTÉ ABOLIE.

En effet, comme, pour les Juifs, il n’y avait d’homicide que dans l’acte violent qui prive de vie un corps humain, le Seigneur a déclaré qu’il fallait considérer comme une espèce d’homicide tout mouvement coupable qui porte à nuire à un frère. C’est pourquoi Jean a dit : « Celui qui hait son frère, est un homicide[^1] ». Et comme pour eux encore, il n’y avait d’adultère que dans le commerce charnel illicite avec une femme, le Maître leur a démontré que la simple convoitise était aussi un adultère. De même comme le parjure est un péché grave, tandis que ne pas jurer ou jurer la vérité n’est pas un mal, et que celui qui n’a pas l’habitude de jurer est beaucoup plus éloigné du parjure que celui qui est enclin à jurer la vérité : le Seigneur aime mieux que nous nous éloignions du parjure en ne jurant pas, que de nous en rapprocher en jurant la vérité. C’est pourquoi l’Apôtre n’a jamais juré dans les discours qu’on rapporte de lui, de peur que l’habitude de jurer ne l’entraînât au parjure, même sans qu’il s’en doutât. Mais dans ses écrits, là où la réflexion est plus grande, et plus facile, nous. voyons qu’il a juré plusieurs fois, pour qu’on ne crût pas qu’il y a du mal à jurer la vérité, mais que l’on comprît que s’abstenir de tout serment est, pour la fragilité humaine, le plus sûr moyen de se préserver du parjure. Tout cela bien pesé, nous ne voyons pas, comme Fauste le pense, que ces points mêmes qu’il croit tenir plus particulièrement à la loi de Moïse, aient été abolis.

1. I Jean, III, 15.

### CHAPITRE XXIV. COMMENT ON PEUT TOUT A LA FOIS HAÏR ET AIMER SON ENNEMI. SYSTEME EXTRAVAGANT DES MANICHÉENS.

Et ici je demande aux Manichéens pourquoi ils rattachent exclusivement à la loi de Moïse ce qui a été dit aux anciens : « Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi[^2] ». Est-ce que l’apôtre Paul n’a pas appelé certains hommes : « Haïs de Dieu[^3] ? » Et d’autre part, dans ce même sermon, le Seigneur lui-même nous exhorte à imiter Dieu : « Afin », nous dit-il, « que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur tes méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes ». Il faut donc chercher en quel sens on doit haïr ses ennemis à l’exemple de Dieu, de qui, suivant Paul, certains hommes sont haïs, et aussi aimer ces mêmes ennemis à l’exemple de Dieu, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes. Par là, on verra que le Seigneur a voulu redresser l’erreur de ceux qui comprenaient mal ces paroles : « Tu haïras ton ennemi », et leur apprendre, ce qu’ils ignoraient absolument, à aimer leurs ennemis. Mais comment observer l’un et l’autre point? C’est une question qui serait longue à traiter. En attendant, nous avons un moyen de fermer la bouche aux Manichéens qui ne peuvent en général admettre l’idée qu’un homme haïsse son ennemi : c’est de leur demander si leur dieu aime le peuple des ténèbres ; et, si nous devons aimer nos ennemis parce qu’ils ont une partie bonne, pourquoi nous ne devrions pas les haïr parce qu’ils ont une partie mauvaise. Mais il y a une règle qui résout la difficulté, et nous fait voir qu’il n’y a pas de contradiction entre ces paroles de l’ancienne Ecriture : « Tu haïras ton ennemi », et celles-ci de l’Evangile : « Aimez vos ennemis[^1] » c’est qu’il faut haïr tout homme méchant en tant qu’il est méchant, et l’aimer en tant qu’il est homme, de manière à condamner en lui ce que nous avons raison d’y haïr, c’est-à-dire le vice, afin que ce que nous avons raison d’aimer en lui, c’est-à-dire la nature humaine, puisse se corriger du mal et s’en affranchir. Voilà, dis-je, la règle en vertu de laquelle nous haïssons un ennemi à cause de ce qu’il y a de mauvais en lui, c’est-à-dire de l’iniquité, et nous aimons ce même ennemi à cause de ce qu’il y a de bon en lui, c’est-à-dire parce qu’il est une créature faite pour la société et douée de raison, tout en restant convaincus qu’il est mauvais, non par sa propre nature ou celle d’un autre, mais par sa mauvaise volonté personnelle. Quant à nos adversaires, ils pensent que l’homme est, mauvais par la nature du peuple des ténèbres, que leur dieu lui-même, suivant eux, craignait de toute son étendue, avant d’être vaincu en partie; et il a été si bien vaincu par elle dans cette partie, qu’il n’a pu être affranchi tout entier. Les hommes donc, entendant, mais ne comprenant pas ce qui a été dit aux anciens: « Tu haïras ton ennemi », étaient. portés à haïr l’homme, quand ils ne devaient haïr que le vice; et le Seigneur les corrige en disant « Aimez vos ennemis » ; en sorte que celui qui avait dit : « Je ne suis pas venu abolir la loi, mais l’accomplir », qui par conséquent n’effaçait point les paroles écrites dans la loi sur la haine des ennemis, nous obligeait, en nous commandant positivement d’aimer nos ennemis, à comprendre comment nous pourrions tout à la fois haïr le même homme à cause de son iniquité et l’aimer à cause de sa nature. Mais, pour les esprits égarés des Manichéens, cela est difficile à comprendre. Il faut seulement les pousser à bout eu les forçant, autant que le permet leur raison pervertie par un culte menteur, ou plutôt leur folie, à défendre leur propre dieu en qui ils ne peuvent reconnaître de l’amour pour le peuple des ténèbres ; par conséquent, ils ne sauraient s’appuyer sur son exemple pour exhorter quelqu’un à aimer son ennemi. Ce serait au peuple même des ténèbres, plutôt qu’à leur dieu, qu’ils pourraient attribuer l’amour d’un ennemi. Car, si on en croit leurs extravagantes rêveries, ce peuple se serait épris de la lumière voisine de son séjour, aurait voulu en jouir, et pour cela aurait imaginé d’y faire irruption. Et en cela il n’y avait pas de mal, puisque c’était désirer le vrai bien, la source du bonheur. Aussi le Seigneur dit-il : « Le royaume des cieux souffre violence, et ce sont les violents qui le ravissent[^4] ». Et voilà que, selon ces vaines doctrines, le peuple des ténèbres a voulu employer la violence et ravir le bien qu’il aimait, et dont la clarté et la beauté l’avaient séduit; mais, en revanche, le dieu ne put aimer ce peuple envahisseur, qui voulait jouir de lui et, le poursuivant de sa haine, il s’efforça d’en détruire jusqu’au dernier vestige. Or, si les méchants aiment le bien pour en jouir, et si les bons haïssent le mal pour ne pas s’en souiller, dites-nous; Manichéens, lesquels d’entre eux accomplissent l’ordre du Seigneur : « Aimez vos ennemis? » Que si ces deux principes vous paraissent devoir être séparés et se trouver contradictoires entre eux, voilà que votre dieu a accompli ce qui est écrit dans la loi de Moïse. « Tu haïras ton ennemi »; et le peuple des ténèbres, ce qui est écrit dans l’Evangile : « Aimez vos ennemis ». D’autre part votre imagination elle-même n’a pu trouver moyen de trancher la question entre les mouches qui cherchent la lumière, et les mites qui la fuient : car vous prétendez que ces deux espèces d’insectes appartiennent au peuple des ténèbres. Pourquoi donc les unes aiment-elles la lumière qui leur est étrangère, et les autres ont-elles de l’aversion pour cette même lumière et restent-elles plutôt fidèles à leur origine? Serait-ce que les mouches naissent plus pures dans de fétides cloaques que les mites dans d’obscurs cabinets?

1. Lev. XIX, 18.
2. Rom. I, 30.
3. Matt. V, 43, 45.
4. Matt. XI, 12.

### CHAPITRE XXV. LA LOI DU TALION EN FACE DE LA DOCTRINE ÉVANGÉLIQUE.

Maintenant, quelle contradiction y a-t-il entre ce qui a été dit aux anciens : « Oeil pour oeil, dent pour dent », et ce que dit le Seigneur : « Et moi je vous dis de ne point résister aux mauvais traitements; mais si quelqu’un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l’autre[^3] », et le reste? Le précepte donné aux anciens avait pour but de réprimer l’ardeur de la haine, de mettre un frein à une fureur immodérée. Car quel est l’homme qui se contente de se venger dans la juste proportion de l’injure qu’il a reçue ? Ne voyons-nous pas des hommes, légèrement offensés, méditer le meurtre, avoir soif de sang, et se montrer insatiables des maux de leur ennemi ? Quel est l’homme qui, ayant reçu un coup de poing, ne cite pas en justice celui qui l’a frappé pour le faire condamner; ou s’il veut se faire lui-même justice, n’accable pas son adversaire de coups de poing et de coups de pied du haut en bas, à supposer encore qu’il ne se trouve pas une arme sous sa main pour l’en percer ? C’était donc pour fixer une juste mesure à cette vengeance immodérée, et par là même injuste, que la loi avait établi la peine du talion, c’est-à-dire réglé que la punition serait telle que l’injure. Par conséquent le principe : « Oeil pour oeil, dent pour dent », n’avait pas pour but d’exciter la colère, mais de lui donner une borne; ni de rallumer une flamme éteinte, mais de contenir les ravages de l’incendie allumé. Car enfin il existe une vengeance juste, un droit équitable en faveur de celui quia reçu une injure; d’où vient que quand nous pardonnons, nous cédons en quelque sorte de notre droit. Aussi sont-ce des dettes que l’Oraison dominicale nous engage à remettre aux hommes, afin que les nôtres nous soient reluises de la part de Dieu[^1]. Or, il n’y a pas d’injustice à réclamer une dette, bien qu’il soit généreux de la remettre. Mais de même que, en fait de serinent, celui qui jure la vérité se rapproche du parjure, tandis que celui qui ne jure pas du tout s’en éloigne, et que, bien que celui qui jure la vérifié ne pèche pas, celui qui ne jure pas du tout est plus éloigné du péché, en sorte que nous engager à ne pas jurer c’est nous préserver du péché de parjure : ainsi, comme celui qui veut se venger immodérément se rend coupable, et que celui qui ne veut qu’une juste vengeance ne pèche pas, cependant celui qui ne veut en aucune façon se venger est à une plus grande distance du péché de vengeance injuste. En effet, celui qui exige plus qu’il ne lui est dû est coupable ; tandis que celui qui n’exige que sa dette ne l’est pas : mais celui-là est bien mieux garanti du péché d’une injuste exaction, qui n’exige en aucune façon sa dette, surtout pour n’être pas forcé de payer sa propre dette à celui qui n’a pas de dettes. Je pourrais donc dire : Il a été dit aux anciens Tu ne te vengeras pas injustement; mais moi, je vous dis: Ne vous vengez pas même : voilà le complément; absolument comme Fauste a dit : « Il a été dit : Tu ne te parjureras pas; et moi je vous dis: Ne jurez pas même : voilà encore un complément ». Oui, je pourrais dire cela si je voyais, dans les paroles du Christ, une addition faite à la loi, pour combler une lacune, et non plutôt le but même que la loi voulait atteindre, à savoir qu’on ne se venge pas du tout pour mieux se préserver du péché de la vengeance injuste: de même que son but était de sauver plus sûrement du péché de parjure, en engageant à ne pas jurer du tout. Car s’il y a contradiction entre: « Oeil pour oeil », et : « Si quelqu’un vous frappe sur une joue, présentez-lui encore l’autre », pourquoi n’y en aurait-il pas aussi entre : « Remplissez le serment que vous avez fait au Seigneur », et: « Ne jurez en aucune façon[^2] ? » Et cependant, là, Fauste ne voit qu’un complément, et non une abolition; il aurait donc dû en voir aussi un ici. Car si : Jure la vérité, est complété par : Ne jure pas ; pourquoi : Tire une juste vengeance, ne serait-il pas complété par : Ne te venge pas ? Pour moi, je vois dans l’un et dans l’autre un préservatif contre le péché de faux serment ou de vengeance injuste; et, de plus, la remise complète de l’injure a cet avantage que, en remettant ce qui nous est dû, nous méritons que nos propres dettes nous soient remises. Mais à un peuple difficile il fallait d’abord fixer une mesure pour lui apprendre à ne rien exiger au-delà de la justice ; afin que, devenu maître de là colère qui entraîne à une vengeance immodérée, l’homme calmé pût, s’il le voulait, réfléchir à ses dettes, examiner ce qu’il aimerait à se voir, remettre par le Seigneur, et que cette considération le déterminât à remettre lui-même à son frère tout ce que celui-ci, pourrait lui devoir.

1. Ex. XXI, 21; Matt. V, 30
2. Matt. VI, 12.
3. Ex. XX, 7 ; Matt. V, 33-37.

### CHAPITRE XXVI. LE DIVORCE. L’ACTE DE RÉPUDIATION.

Quand à la défense faite par le Seigneur de renvoyer une femme, après qu’il a été dit aux anciens: « Que celui qui renvoie sa femme, lui donne un acte de répudiation[^1] », nous verrons, en y regardant de près, qu’il n’y a là aucune contradiction. En effet, le Seigneur a d’abord exposé ce que veut la loi : elle ordonne que celui qui renvoie, sa femme sans raison lui donne un acte de répudiation. Elle ne dit pas : Que celui qui veut renvoyer, renvoie ce serait le contraire de ne pas, renvoyer mais évidemment son espoir, était qu’une femme ne serait pas renvoyée par le mari. quand celui-ci aurait, à l’aide du retard nécessaire pour écrire un acte de répudiation, laissé tomber le premier mouvement qui le poussait au divorce et réfléchi au mal qu’il y a à renvoyer une femme : cela était d’autant plus probable que, chez les Hébreux, dit-on, personne n’avait le droit d’écrire les lettres hébraïques que les scribes, lesquels faisaient profession d’une, plus haute sagesse, et dont quelques-uns, doués de dignité et de piété, non-seulement professaient cette sagesse, mais la pratiquaient. C’était donc à ces hommes, qui devaient être des interprètes justes et éclairés de la loi, et détourner du divorce, que la loi adressait celui qui voulait renvoyer sa femme et de qui elle exigeait un acte de répudiation. Et cet acte ne pouvait être écrit que par eux. Nécessité qui leur remettait en quelque sorte cet homme en main, les autorisait à lui donner de bons conseils, et à intervenir pacifiquement pour rétablir entre les deux époux l’amour et la concorde. Mais si l’aversion était tellement forte qu’elle ne pût être guérie ni diminuée, alors l’acte de répudiation s’écrivait : on supposait qu’un homme avait de justes raisons de renvoyer une femme qu’il haïssait au point de ne pouvoir être ramené à l’affection conjugale par les conseils d’hommes prudents. En effet, si on n’aime pas une femme, il faut la renvoyer; mais comme on ne doit pas la renvoyer, donc il faut l’aimer, Or l’amour peut être réveillé par des avis, par des moyens persuasifs, mais non imposé par la force. Voilà ce que devait faire un scribe juste, sage, tel que le requérait sa profession. C’était pour forcer le mari à aller à lui qu’il avait reçu commission d’écrire l’acte; et un homme de bien, un homme prudent, n’écrit un tel acte, que quand les conseils pacifiques sont sans effet sur une âme trop méchante ou trop égarée par la haine. En attendant, je vous demande pourquoi, d’après vos vaines et sacrilèges erreurs, vous trouvez mauvais qu’un homme renvoie sa femme qui n’est, selon vous, qu’un instrument de coupable libertinage et non une compagne liée par la foi conjugale? En effet, le mot même de mariage (matrimonium) indique qu’une femme ne se marie que pour devenir mère : ce que vous repoussez avec horreur. Car vous pensez que, par là, une partie de votre dieu, déjà vaincue et prise dans le combat contre le peuple des ténèbres, se trouve de plus enchaînée par les liens de la chair.

1. Ex. XXIV, 1 ; Matt. V, 31, 32.

### CHAPITRE XXVII. QUEL EST LE VÉRITABLE SENS DE CES PAROLES: « JE NE SUIS PAS VENU ABOLIR LA LOI, MAIS L’ACCOMPLIR ».

Mais, pour revenir à notre sujet: si le Christ en ajoutant à quelques anciennes prescriptions ces paroles: « Mais moi, je vous dis », n’a pas complété, par cette addition, la loi donnée aux premiers hommes, et n’a point détruit, par des ordres contradictoires; celle qui a été donnée par Moïse ; si, au contraire, il a confirmé tout ce qu’il a cité de la loi des Hébreux, de telle sorte que tout ce qu’il a dit en son propre nom n’avait pour but que d’éclaircir ce que la loi avait laissé d’obscur, ou de garantir plus efficacement les mesures qu’elle avait prises : si, dis-je, il en est ainsi, tu vois qu’il faut interpréter bien autrement ces paroles : « Je ne suis pas venu abolir la loi, mais l’accomplir», et les entendre, non en ce sens que le Christ ait rempli par ces mots une mesure à demi pleine, mais en ce sens que ce que la loi n’avait pu au moyen de la lettre et à raison de la présomption de l’orgueil, la grâce l’accomplit, à cause de l’humilité de la confession, et non par une simple addition de paroles, mais par celle des oeuvres. Car « la foi », comme dit l’Apôtre, « agit par la charité ». Et encore: « Qui aime le prochain, a accompli la loi[^1] ». Et c’est parce que le Christ a manifestement donné, par l’Esprit-Saint qu’il avait promis et qu’il a envoyé, cette charité qui petit seule accomplir la justice de la loi, c’est pour cela qu’il a dit : « Je ne suis pas venu abolir la loi, mais l’accomplir». Et c’est là ce Nouveau Testament, qui promet à cette charité l’héritage du royaume des cieux, mais qui était voilé sous les figures de l’Ancien Testament à raison de la nécessité des temps. Aussi a-t-il dit : « Je vous donne un commandement nouveau, c’est que vous vous aimiez les uns les autres[^2] ».

1. Rom. XIII, 8.
2. Jean, XIII, 34.

### CHAPITRE XXVIII. L’ANCIEN TESTAMENT CONTENAIT DÉJA LES PERFECTIONNEMENTS INTRODUITS PAR LE CHRIST.

Ainsi donc tout, ou à peu près tout ce que le Christ a donné de conseils ou de préceptes quand il ajoutait: « Mais moi, je vous dis », se trouve aussi dans les livres de l’Ancien Testament. Là on disait contre la colère : « Mes yeux sont troublés par la colère[^3] », et encore : « Celui qui dompte sa colère l’emporte sur celui qui prend une ville[^4] ». Là on dit contre les paroles injurieuses : « Un coup de fouet laisse une trace livide, mais un coup de langue brise les os[^5] ». Contre l’adultère du coeur : « Ne convoite point la femme de ton prochain[^6] »; non pas : Ne commets pas d’adultère, mais : « Ne convoite pas ». Ce qui fait dire à l’Apôtre, en citant ce passage de la loi : « Car je ne connaîtrais pas la concupiscence, si la loi n’eût dit. Tu ne convoiteras pas[^1] ». Là, à l’honneur de la patience qui ne sait pas résister, on loue l’homme qui présente sa joue à celui qui le frappe et est rassasié d’opprobres[^2]. Là on dit, à propos de l’amour des ennemis : « Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger; s’il a soif, donne-lui à boire[^7] » ; paroles que l’Apôtre cite lui-même[^8]. On lit encore dans les Psaumes : « J’étais pacifique avec ceux qui haïssaient la paix[^9] », et beaucoup d’autres choses de ce genre. Or, que s’abstenir de la vengeance et aimer même les méchants, ce soit imiter Dieu, vous en trouverez la preuve dans un long passage où l’on nous fait voir Dieu agissant ainsi : on y lit : « Car la souveraine puissance est à vous seul à jamais, et qui résistera à la vertu de votre bras? Comme ce grain qui fait pencher la balance, et comme une goutte de la rosée du matin qui descend sur la terre, ainsi l’univers est devant vous ; mais vous avez pitié de tous les hommes, parce que vous pouvez tout, et vous dissimulez les péchés des hommes à cause du repentir. Car vous aimez tout ce qui est, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait; et vous n’avez rien établi avec haine. Comment quelque être pourrait-il subsister, si vous ne l’aviez voulu, ou se conserver, si vous ne l’aviez appelé? Mais vous êtes indulgent envers tous, parce que tout est à vous, ô Seigneur, qui aimez les âmes ! Car votre esprit est bon en toutes choses; c’est pourquoi vous châtiez peu à peu ceux qui s’égarent; vous les avertissez, vous les reprenez de leurs fautes afin que, renonçant au mal, ils croient en vous, Seigneur[^10] ». C’est cette indulgente patience du Dieu qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes, que le Christ nous exhorte à imiter, afin que nous nous abstenions de venger les injures que nous avons reçues et que nous fassions du bien à ceux qui nous haïssent, pour être parfaits comme notre Père céleste est parfait[^11]. Or, que la remise que nous faisons du droit de vengeance, nous obtienne le pardon de nos péchés, et qu’il faille prendre garde que ce pardon ne soit refusé même à nos prières, si nous le refusons à un autre, c’est ce qui est encore écrit dans ces anciens livres en ces termes : « Celui qui veut se venger, rencontrera la vengeance de la part de Dieu, et le Seigneur consolidera la dette de ses péchés. Pardonne à ton prochain le tort qu’il te fait, et quand tu prieras, tes péchés te seront remis. L’homme garde sa colère contre l’homme, et il demande à Dieu sa guérison? Il n’a pas pitié d’un homme semblable à lui, et il prie le Seigneur pour ses propres péchés? Lui qui n’est que chair, garde sa colère, et il implore la clémence de Dieu ? Qui priera pour ses péchés[^12]? »

1. Ps. VI, 8.
2. Prov. XVI, 32.
3. Eccli. XXVIII, 21.
4. Ex. XX, 17.
5. Rom. VII, 7.
6. Thren. III, 30.
7. Prov. XXV, 21.
8. Rom. XII, 20.
9. Ps. CXIX, 7.
10. Sag. XI, 22 ; XII, 2.
11. Matt. V, 44-48.
12. Eccli. XXVIII, 1-5.

### CHAPITRE XXIX. LA LOI PRIMITIVE DU MARIAGE. BÉVUE DE MANÈS. POURQUOI MOÏSE PERMETTAIT LE DIVORCE.

Quant à la défense de renvoyer sa femme, pourrais-je citer de ces livres autre chose ou quelque chose de plus convenable que ce que le Seigneur lui-même répondit aux Juifs qui l’interrogeaient là-dessus? En effet, ceux-ci lui demandant s’il était permis de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce fût, il leur dit : « N’avez-vous pas lu que celui qui fit l’homme au commencement, les fit mâle et femelle, et qu’il dit : A cause de cela, l’homme quittera son père et sa mère et s’attachera à sa femme, et ils seront deux en une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Ce que Dieu donc a uni, que l’homme ne le sépare point ». Voilà que les livres de Moïse prouvent aux Juifs qu’il ne faut pas renvoyer sa femme, et ils croyaient, en la renvoyant, obéir aux ordres de Moïse. Ce passage nous apprend en même temps, d’après le témoignage du Christ, que Dieu a créé et uni les deux sexes, mâle et femelle : ce que les Manichéens nient et réprouvent, contrairement, non plus aux livres de Moïse, mais â l’Evangile du Christ. Or, si ce qu’ils pensent et prêchent est vrai, à savoir que c’est le diable qui a créé et uni-les deux sexes, par quel tour de force diabolique Fauste blâme-t-il Moïse d’avoir brisé le noeud du mariage au moyen d’un acte de répudiation, et loue-t-il le Christ d’avoir resserré ce noeud par le précepte évangélique, alors qu’il aurait dû évidemment, suivant sa folle et sacrilège opinion, louer Moïse d’avoir séparé ce que le diable avait fait et uni, et blâmer le Christ d’avoir consolidé l’oeuvre et le lien créés par le démon? Mais comment le bon Maître explique-t-il pourquoi Moïse, qui, dans le livre qu’il vient de citer, à l’occasion de l’union primitive des deux sexes, a proclamé la chasteté conjugale dont le noeud est indissoluble, pourquoi Moïse a permis ensuite de renvoyer sa femme? Comme les Juifs lui répliquaient « Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé de lui donner un acte de répudiation et de la renvoyer? il leur répondit : C’est à cause de la dureté de vos coeurs, que Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes[^1] ». C’est ce que nous avons expliqué un peu plus haut[^2]. Et combien était grande la dureté que l’intervalle nécessaire pour formuler l’acte de répudiation et les conseils d’hommes justes et prudents qui avaient lieu à cette occasion, ne pouvaient adoucir ni amener ou ramener â l’affection conjugale ! Ainsi le Seigneur a fait voir, parle témoignage même de la loi, ce que la loi: prescrivait aux hommes de bien et ce qu’elle permettait aux hommes d’un caractère difficile, en nous rappelant, d’une part, qu’on ne doit point renvoyer sa femme, selon l’Ecriture et par suite de l’union de l’homme et de la femme qui y est mentionnée et qui y est fondée sur l’autorité divine elle-même; d’autre part, en nous montrant qu’on pouvait donner un acte de répudiation par égard pour un caractère à dompter ou incapable d’être dompté.

1. Matt. XIX, 4, 8.
2. Chap. XXVI.

### CHAPITRE XXX. POURQUOI LE CHRIST EST VENU ACCOMPLIRLA LOI. LES ANCIENS JUSTES EN VOYAIENT LE BUT.

Mais puisque tous ces excellents préceptes du Seigneur, que Fauste voulait opposer aux anciens livres des Hébreux, se trouvent dans ces mêmes livres : pourquoi le Seigneur est-il venu, non abolir, mais accomplir la loi, sinon pour que, à l’exception des figures qui n’étaient que des promesses et que la manifestation de la réalité a accomplies et fait disparaître, ces mêmes préceptes, qui rendaient la loi sainte, juste et bonne[^3], s’accomplissent en nous, non pas selon la vétusté de la lettre qui commandait et aggravait les péchés de l’orgueil par le crime de rébellion, mais dans la nouveauté de l’esprit qui aide et qui affranchit par la grâce du salut les humbles qui confessent leur impuissance? Au fond, si ces préceptes sublimes sont contenus dans les anciens livres, le but auquel ils se rapportent y reste caché; et pourtant c’était en vue de ce but que vivaient les saints; ils en prévoyaient la future manifestation, et, suivant les besoins des temps, ou ils le voilaient sous la forme prophétique, ou ils le comprenaient sagement sous le voile même de la prophétie.

1. Rom. VII, 12.

### CHAPITRE XXXI. LE MOT DE « ROYAUME DES CIEUX » NE SE TROUVE PAS DANS L’ANCIEN TESTAMENT, OU NÉANMOINS LA FOI A LA VIE ÉTERNELLE EST EXPRIMÉE.

Enfin, je ne sais si je me hasarde en disant qu’on ne trouvera pas dans ces livres le nom du royaume des cieux, que le Seigneur répète si souvent. On y dit, il est vrai : « Aimez la sagesse, pour régner à jamais[^1] ». Et si on n’y eût parlé clairement de la vie éternelle, le Seigneur n’aurait pas dit aux méchants Juifs : « Scrutez les Ecritures, puisque vous pensez avoir en elles la vie éternelle; car ce sont elles qui rendent témoignage de moi[^2]». Peut-on, en effet, trouver un autre sens dans ces passages : « Je ne mourrai pas, mais je vivrai, et je raconterai les oeuvres du Seigneur[^3]; éclairez mes yeux, pour que je ne m’endorme pas dans la mort[^4] : les âmes des justes sont dans la main de Dieu et le supplice ne les atteindra pas», et peu après : Mais ils sont en paix; et si, devant les hommes, ils ont souffert des tourments, leur espérance est pleine d’immortalité; leur affliction a été légère et leur bonheur sera grand[^5] » ; et ailleurs : « Mais les justes vivront à jamais; près du Seigneur est leur récompense et leur pensée près du Très-Haut; c’est pourquoi ils recevront le royaume d’honneur et le diadème de gloire de la main de Dieu[^6] ? » Ces passages et beaucoup d’autres, ou très-clairs, ou quelque peu obscurs, qu’on trouve dans ces livres, sont des témoignages de la vie éternelle. Les Prophètes ont même parlé de la résurrection du corps ; aussi les Pharisiens combattaient-ils vivement les Sadducéens qui n’y croyaient pas, c’est ce que nous voyons clairement, non-seulement dans le livre canonique des Actes des Apôtres, que les Manichéens rejettent pour ne pas être forcés d’admettre la descente du vrai Paraclet que le Seigneur a promis[^7]; mais même dans l’Evangile, où les Sadducéens demandent au Sauveur à qui, lors de la résurrection, appartiendra une femme qui avait épousé successivement sept frères, morts les uns après les autres. Ainsi l’ancienne Ecriture abonde en témoignages sur la vie éternelle et la résurrection des morts; mais je ne me souviens pas d’y avoir rencontré nulle part ce mot de royaume des cieux. Il appartient effectivement en propre à la révélation du Nouveau Testament, parce que les corps qui auront d’abord été terrestres, en vertu du changement dont Paul parle en termes exprès, deviendront spirituels lors de la résurrection[^8] et par là même célestes, afin que nous possédions mieux le royaume des cieux. Et ce nom restait réservé pour la bouche de Celui que toute la pompe déployée dans l’Ancien Testament : générations, actes, paroles, sacrifices, observances, solennités, éloges et louanges, faits accomplis, objets figurés, que tout, dis-je, enfantait et annonçait comme le roi destiné à gouverner, le prêtre chargé de sanctifier un jour ses fidèles; Celui qui, plein de grâce et de vérité, aidant par sa grâce à exécuter les commandements, veillant par la vérité à la réalisation des promesses, est venu, non abolir la loi, mais l’accomplir.

1. Sag. VI, 22.
2. Jean, V, 39.
3. Ps. CXVII, 17.
4. Id. XII, 4.
5. Sag. III, 1-5.
6. Sag. V, 16, 17.
7. Act. XXII, 6-9.
8. I Cor. XV, 42-44.

## LIVRE VINGTIÈME. LES MANICHÉENS ET LES PAÏENS.

Fauste repoussant le reproche d’être idolâtre. — Le manichéisme est au-dessous même du paganisme. — Détails à ce sujet. — Ridicules et contradictions de la secte, notamment sur Jésus. — Ilylé, ou la matière. — Sacrifice et prière du manichéen.Unité de Dieu. — Le sacrifice eucharistique; mémorial de la Croix. — Le païen adore un être quelconque ; le manichéen adore ce qui n’est pas.

### CHAPITRE. PREMIER. FAUSTE SE PROPOSE DE RÉPONDRE AU REPROCHE D’ADORER LE SOLEIL ET D’ÊTRE PAÏEN.

Fauste. Pourquoi adorez-vous le soleil, si ce n’est parce que vous êtes des païens, un schisme de la gentilité, et non une secte? Il n’est donc pas hors de propos d’examiner aussi cette question, pour savoir plus clairement à qui de nous ce nom doit être appliqué. Si je t’exposais simplement une croyance, comme je le ferais avec des amis, peut-être aurais-je l’air de feindre pour m’excuser, ou (ce qu’à Dieu ne plaise !) de rougir de recevoir les lumières divines. Cependant prends tout ceci dans quel sens tu voudras : pour moi, je ne me repentirai pas d’avoir parlé, ne fût-ce que pour instruire quelques ignorants et leur apprendre que notre religion n’a rien de commun avec le paganisme.

### CHAPITRE II. FAUSTE FAIT SA PROFESSION DE FOI.

Nous adorons donc une seule et même divinité sous la triple invocation du Père, Dieu tout-puissant, du Christ son Fils et du Saint-Esprit; mais nous croyons que le Père habite la lumière la plus élevée, la lumière principale, celle que Paul lui-même appelle inaccessible[^1]; que le Fils réside dans notre lumière secondaire et visible, et comme il est lui-même double, selon que l’Apôtre le reconnaît en disant que le Christ est la vertu de Dieu et la sagesse de Dieu[^2], nous croyons que sa vertu habite dans le soleil et sa sagesse dans la lune. Nous croyons aussi que l’atmosphère est le siège et l’habitation du Saint-Esprit qui est la troisième majesté, et que la terre, fécondée par ses forces et par son influence spirituelle, conçoit et enfante Jésus, sujet à la souffrance, lequel, suspendu à tout bois, est la vie et le salut des hommes. C’est pourquoi nous avons pour tout l’univers le même culte que vous pour le pain et le vin, bien que vous poursuiviez d’une haine implacable ceux qui les produisent. Voilà notre foi; voilà ce que tu pourras en apprendre, enfeu informant ailleurs. Et ce n’est pas un mince argument en sa faveur que, si on te demande, à toi ou à tout autre, où vous pensez qu’habite votre dieu, vous répondiez sans hésiter: dans la lumière. D’où il résulte que mon culte est appuyé sur un consentement à peu près universel.

1. I Tim. VI, 16.
2. I Cor. I, 24.

### CHAPITRE III. DIFFÉRENCE ENTRE SA DOCTRINE ET CELLE DES PAÏENS.

Maintenant venons à ce que tu dis, que nous ne sommes pas une secte, mais un schisme de la gentilité. Le schisme, si je ne me trompe, consiste à avoir les mêmes croyances et le même rite que les autres, mais à se séparer volontairement de leur communauté. Une secte au contraire est loin de partager les opinions des autres, et rend aussi à la divinité un culte tout à fait différent. Or, s’il en est ainsi, et mes opinions et mon culte diffèrent entièrement de ceux des païens. Nous nous occuperons des tiens plus tard. Les païens enseignent que le bien et le mal, l’obscurité et la lumière, ce qui dure toujours et ce qui passe, ce qui change et ce qui est immuable, le matériel et le divin procèdent du même principe. Moi, je pense tout l’opposé. Je reconnais Dieu comme le principe de tous lesbiens, et Hylé comme le principe de tous les maux: car c’est ainsi que notre théologien appelle le principe et la nature du mal. Ensuite les païens croient qu’il faut honorer Dieu par des autels, des temples, des images, des victimes et de l’encens. Je suis encore sur ce point à une distance infinie d’eux, moi qui me regarde, si toutefois j’en suis digne, comme le temple raisonnable de Dieu; qui considère le Christ son Fils, comme la vivante image de sa majesté vivante; moi qui ne vois d’autre autel qu’une âme instruite dans les arts utiles et formée aux bonnes doctrines, d’autres honneurs divins et d’autres sacrifices que les oraisons pures et simples. Comment donc suis-je un schisme de la gentilité?

### CHAPITRE IV. CE N’EST POINT LE MANICHÉISME, MAIS LE CATHOLICISME ET LE JUDAÏSME, QUI SONT DES SCHISMES DE LA GENTILITÉ.

Tu aurais pu jusqu’à un certain point m’appeler un schisme du judaïsme, puisque j’adore le Dieu tout-puissant (ce que tout Juif prétend aussi dans son audace), pourvu toutefois que tu ne fisses pas attention à la différence des rites par lesquels les Juifs et moi adorons le Tout-Puissant, si tant est que les Juifs l’adorent réellement. Mais il ne s’agit pour le moment que de l’erreur qui a entraîné les païens au culte du soleil et les Juifs au culte du Tout-Puissant. Si tu disais que je suis un schisme de votre religion, tu te tromperais encore, bien que je vénère et adore le Christ; mais avec un autre rite et une autre foi que les vôtres. Or, un schisme ne doit rien changer à la religion dont il se sépare, ou n’y changer que peu de chose : comme vous, par exemple, qui, en vous séparant des Gentils, avez d’abord emporté avec vous l’idée de l’unité monarchique, c’est-à-dire la foi que tout vient de Dieu; puis qui avez converti leurs sacrifices en agapes, leurs idoles en martyrs à qui vous offrez les mêmes hommages; qui apaisez les ombres des morts avec du vin et des aliments, célébrez les mêmes fêtes que les Gentils, comme les calendes et les solstices par exemple, mais qui n’avez certainement rien changé à la manière de vivre. Vous êtes évidemment un schisme, qui ne différez du culte d’origine que par vos réunions à part. Dit reste les Juifs, vos prédécesseurs, en se séparant ainsi des Gentils, ne leur avaient laissé que les figures taillées; mais les temples, les immolations, les autels, le sacerdoce, tout le ministère sacré, ils les avaient conservés avec le même rite et plus de superstitions encore que les Gentils. Quant à l’idée de l’unité monarchique, ils sont encore là-dessus parfaitement d’accord avec les païens; d’où il résulte que vous et les Juifs n’êtes que des schismes de la gentilité, que vous en avez la foi et les rites quoique légèrement modifiés, et que vous n’avez d’autres raisons que vos réunions à part pour vous regarder comme des sectes. Or, si vous cherchez quelles sont les sectes, vous n’en trouverez pas plus de deux: celle des Gentils et la nôtre, qui a des opinions si éloignées des leurs. Nous sommes opposés les uns aux autres, comme la vérité et le mensonge, le jour et la nuit, la pauvreté et la richesse, la maladie et la santé. Mais vous, vous n’êtes une secte ni de l’erreur, ni de la vérité, mais un simple schisme, et un schisme de l’erreur encore, et non de la vérité.

### CHAPITRE V. RÉPONSE D’AUGUSTIN. LE MANICHÉISME EST AU-DESSOUS MÊME DU PAGANISME.

Augustin. O peste de l’ignorance ! O vanité trompeuse ! pourquoi te faire des objections que ne te fera jamais quiconque sait à qui il a affaire ? Nous ne vous appelons ni païens, ni schisme de païens; nous disons seulement que vous avez certains rapports avec eux, puisque vous adorez beaucoup de dieux. Mais nous ajoutons que vous êtes bien au-dessous d’eux, parce que ce qu’ils adorent existe, bien qu’indigne de toute adoration car ce sont au moins des idoles, quoique impuissantes pour le salut. En effet, celui qui honore un arbre, non en le cultivant, mais en l’adorant, n’honore pas un être imaginaire, mais seulement un être qu’on ne doit pas adorer. Et les démons mêmes, à propos desquels l’Apôtre dit : « Ce qu’immolent les Gentils, ils l’immolent aux démons et non à Dieu[^1] », les démons, dis-je, existent certainement, puisque l’Apôtre dit que les païens leur immolent et qu’il nous défend d’avoir aucune société avec eux. D’autre part le ciel et la terre, la mer et l’air, le soleil, ta lune et les autres astres, apparaissent manifestement à nos yeux et tombent sous nos sens. Les païens, en les honorant comme dieux, ou comme des parties d’un grand dieu unique (car quelques-uns d’entre eux regardent l’univers comme le plus grand des dieux), honorent des êtres réels. Et quand nous discutons avec eux pour les dissuader de les adorer, nous ne leur disons pas que ces êtres n’existent point, mais qu’il ne faut pas les adorer : nous les engageons à adorer le Dieu invisible, qui a créé tout cela et dont la possession peut seule rendre l’homme heureux ; ce que tous désirent, cela est hors de doute. Quelques-uns d’entre eux adorent aussi une substance invisible et incorporelle, qui est l’âme et l’intelligence humaine; mais comme la jouissance de cette créature ne saurait encore donner le bonheur à l’homme, il faut donc adorer le Dieu, non-seulement invisible, mais immuable, c’est-à-dire le vrai Dieu ; parce qu’on ne doit adorer que celui dont la jouissance a seule le pouvoir de rendre heureux celui qui l’adore, et dont la privation rend toute âme misérable, quelque bien qu’elle possède d’ailleurs. Mais vous, qui n’adorez que des êtres purement imaginaires, des fictions et des fables trompeuses, vous seriez moins éloignés de la vraie piété et de la vraie religion, si vous étiez au moins païens, ou du nombre de ceux qui adorent des corps, qu’il ne faut pas adorer, il est vrai, mais qui sont du moins réels. Il serait donc plus vrai de dire que vous n’adorez pas même ce soleil matériel; que votre prière suit dans son cours.

1. I Cor. X, 20.

### CHAPITRE VI. OBSCÈNES RÊVERIES DES MANICHÉENS SUR LE SOLEIL.

Car vous dites de lui des choses si fausses, si abominables, que s’il pouvait venger ses injures, il vous consumerait tout vivants. D’abord vous en faites une espèce de vaisseau ; en sorte que vous ne vous égarez pas seulement, comme l’on dit, de toute la hauteur du ciel, mais que vous y naviguez. Ensuite, bien qu’il paraisse rond aux yeux de tout le monde, et que cette forme soit en rapport parfait avec le rang et la position qu’il occupe, vous prétendez qu’il est triangulaire, c’est-à-dire que sa lumière éclaire le monde est la terre en passant par une espèce de fenêtre ouverte en triangle. C’est ce qui fait que vous courbez le dos, il est vrai, et que vous inclinez la tête devant cet astre, mais qu’au lieu d’un soleil rond, un globe si lumineux, vous adorez je ne sais quel vaisseau, produit de vos rêves, d’où la lumière s’échappe à travers une ouverture triangulaire. Ce vaisseau, votre fabriquant ne l’eût pas construit, si, comme on achète du bois pour former l’assemblage d’un navire, il eût fallu aussi acheter des paroles pour composer des fables d’hérétiques. Cependant on peut encore supporter ce qu’il y a ici de ridicule ou de déplorable; mais ce qui est intolérable et criminel au plus haut degré, c’est que vous prétendez que sur ce navire sont exposés de belles jeunes filles et de beaux jeunes hommes, dont les éblouissants attraits enflamment les princes des ténèbres, mâles pour femelles, et femelles pour mâles, afin que, dans l’ardeur de la passion et l’avidité de la jouissance, les membres de votre dieu soient dégagés de leurs membres comme des liens odieux et impurs qui les enchaînent. Et c’est avec ces éléments obscènes que vous essayez de former l’ineffable Trinité, disant que le Père habite dans une certaine lumière à part; que la vertu du Fils réside dans le soleil, sa sagesse dans la lune, et l’Esprit-Saint dans l’air !

### CHAPITRE VII. LA LUMIÈRE MATÉRIELLE. LA LUMIÈRE DE LA RAISON. LA LUMIÈRE DIVINE.

A propos de cette fable, en trois ou plutôt en quatre parties, que vous dirai-je de la lumière secrète du Père, sinon que vous n’êtes pas capables d’imaginer une autre lumière que celle qui frippe vos yeux? En voyant cette lumière visible pour toute chair, non-seulement d’hommes, mais même d’animaux et d’insectes, cette lumière si universellement connue, vous en formez ce rêve de votre coeur, vous la dilatez à l’infini et vous dites que c’est en elle que le Père habite avec ses sujets. Quand, en effet, avez-vous jamais distingué la lumière matérielle de la lumière intellectuelle, puisque, pour vous, comprendre la vérité n’a jamais signifié autre chose que se figurer des formes corporelles, soit limitées, soit illimitées sous certains côtés : vains fantômes dont vous ne voyez pas le néant? Par conséquent, autant il y a de différence entre la pensée qui me fait songer à votre région de lumière qui n’existe nulle part, et la pensée qui me fait songera Alexandrie que je n’ai jamais vue, mais qui existe, autant encore il y a de différence entre la pensée qui me fait songer à Alexandrie que je ne connais pas, et celle qui me porte vers Carthage que je connais : autant et incomparablement plus grande est la distance entre la pensée qui me représente des corps réels et connus, et celle par laquelle je comprends la justice, la chasteté, la foi, la vérité, la charité, la bonté, et toute autre chose de ce genre. Dites-moi donc, si vous le pouvez, quelle espèce de lumière est cette dernière pensée : lumière qui fait discerner entre elles toutes les choses qui ne sont pas elle, et voir clairement combien elles en diffèrent ? Et cependant cette lumière n’est pas encore la lumière qui est Dieu : car l’une est créature, et l’autre est le créateur ; l’une est l’ouvrage, l’autre l’ouvrier ; l’une enfin sujette à changement, voulant ce qu’elle ne voulait pas, apprenant ce qu’elle ne savait pas, se souvenant de ce qu’elle avait oublié, tandis que l’autre subsiste par une volonté immuable, par la vérité, par l’éternité ; que d’elle procèdent le principe de notre existence, la raison de nos connaissances, la loi de nos affections : qu’elle a donné à tous les animaux privés de raison la nature qui les fait vivre, la vigueur qui les fait sentir, le mouvement qui forme leurs appétits; qu’elle a aussi donné à tous les corps la mesure qui les fait subsister, le nombre qui fait leur beauté et le poids qui détermine leur ordre. Or, cette lumière, indivisible Trinité, est le Dieu unique ; et cette substance qui n’a aucun corps, qui est par elle-même incorporelle, spirituelle, immuable, vous la partagez entre les parties de l’espace, vous n’assignez pas même seulement trois places à la Trinité, mais quatre : au Père une, c’est-à-dire la lumière inaccessible, que vous ne comprenez en aucune façon ; au Fils deux, le soleil et la lune ; et au Saint-Esprit une, c’est-à-dire l’atmosphère ambiante. Je n’ai parlé jusqu’ici que de la lumière inaccessible du Père ; mais, pour les vrais croyants, le Fils et le Saint-Esprit n’en sont point séparés.

### CHAPITRE VIII. RIDICULES CONTRADICTIONS DE LA DOCTRINE MANICHÉENNE SUR LE FILS DE DIEU.

Quelle idée avez-vous eue, dans votre vain système, de faire résider la vertu du Fils dans le soleil, et sa sagesse dans la lune ? Puisque le Fils est dans le Père même et en est inséparable, comment sa sagesse peut-elle être séparée de sa vertu, en sorte que l’une soit dans le soleil et l’autre dans la lune, puisque les corps seuls peuvent être divisés et séparés par des distances locales ? Si vous l’aviez su, vous vous seriez épargné la peine de composer un tel tissu de rêveries folles et de fables absurdes. Mais au milieu de ces fourberies et de ces mensonges, avec quel défaut de justesse, avec quel égarement d’esprit, vous nous dites que le siège de la sagesse est moins lumineux que celui de la vertu ! Car à la vertu se rattache la faculté d’opérer et de produire, et à la sagesse la fonction d’instruire et de faire voir. Par conséquent, si la chaleur eût été prédominante dans le soleil et la lumière dans la lune, tes rêveries auraient pris la forme d’un brouillard propre à tromper les hommes charnels et animaux, qui ne peuvent s’imaginer qu’il y ait autre chose que des corps : car la vive opération de la chaleur tend à produire le mouvement, ce qui devrait être le propre de la vertu, tandis que le brillant éclat de la lumière sert à faire voir, ce qu’on devrait attribuer à la sagesse. Mais comme la lumière est beaucoup plus éclatante dans le soleil, comment y place-t-on la vertu, tandis qu’on fait résider la sagesse là où il y a infiniment moins de lumière ? O sacrilège stupidité ! Et puisqu’il n’y a qu’un seul Christ, vertu de Dieu et sagesse de Dieu[^1], et que l’Esprit-Saint n’est pas le Christ, comment séparer le Christ de lui-même, quand l’Esprit-Saint n’en est pas séparé ? En effet, l’air que votre système fabuleux assigne pour demeure au Saint-Esprit, remplit selon vous, toute l’étendue du monde. Aussi le soleil et la lune sont-ils toujours avec lui dans leurs cours. Or, la lune s’éloigne du soleil, puis s’en rapproche, par conséquent, d’après votre enseignement, ou plutôt vos mensonges, la sagesse s’éloigne de la vertu pendant la moitié de la durée du parcours et s’en rapproche pendant l’autre moitié ; quand la lune est pleine, la sagesse est loin de la vertu : cartes deux astres sont à une telle distance l’un de l’autre que, quand le soleil décline vers l’Occident, la lune se lève à l’Orient : d’où il résulte que, comme tout ce que la vertu abandonne s’affaiblit, la sagesse est d’autant plus faible que la lune est plus pleine. Mais si, comme la vérité le veut, la sagesse de Dieu a toujours la même vertu, et la vertu de Dieu toujours la même sagesse, pourquoi établissez-vous entre ces deux choses un tel dualisme, que vous leur assigniez des demeures différentes et les sépariez par des distances locales, tout en affirmant que leurs demeures sont de même substance ? O hommes à l’esprit aveugle et insensé, qui ne pouvez sortir de vos rêves matériels et qui êtes dénués de vertu et de sagesse au point de ne rien comprendre avec force et de ne rien pouvoir avec sagesse ! Quoi ! le Christ, ô folie abominable et digne de tout anathème ! le Christ tiraillé entre le soleil et la lune, habitant ici par sa vertu, là par sa sagesse, imparfait et incomplet ici et là, sans sagesse dans le soleil, sans puissance dans la lune, le Christ suborne ici et là de beaux jeunes hommes, de belles jeunes filles pour les livrer à l’impure convoitise des princesses et des princes des ténèbres ! Vous lisez cela, vous croyez cela, vous enseignez cela, vous vivez de cette foi et de cette doctrine : et vous vous étonnez de l’horreur que vous inspirez ?

1. I Cor. I, 24.

### CHAPITRE IX. CE QUE LES PAÏENS ADORENT, EXISTE : CE QUE LES MANICHÉENS ADORENT, EST PUR NÉANT.

Mais quand vous vous trompez si grossièrement à propos de ces astres si distingués et si connus, au point d’adorer en eux, non ce qu’ils sont, mais ce qu’y suppose votre extrême folie, que dirai-je de vos autres fables ? Qu’est-ce, en effet, que ce Porte-lumière qui tient le monde suspendu et cet Atlas qui le supporte avec lui ? Ces êtres et une foule d’autres, produits de votre imagination en délire, n’existent en aucune façon; et vous les adorez. Voilà pourquoi nous vous `disons au-dessous des païens; vous leur ressemblez en ce point que vous adorez beaucoup de dieux ; vous en différez et vous descendez au-dessous d’eux en ce sens qu’ils adorent comme dieux ce qui n’est pas dieu mais qui existe, tandis que vous adorez non-seulement ce qui n’est pas Dieu, mais ce qui n’est rien, ce qui n’existe en aucune façon. Sans doute ils ont aussi des inventions fabuleuses, mais ils savent que ce sont des fables : ils affirment que les poètes les ont imaginées pour amuser, ou ils tâchent d’y trouver un sens conforme à la nature des choses ou aux moeurs de l’humanité. Ainsi ils nous peignent Vulcain boiteux, parce que telle est la nature des tremblements de terre, causés par le feu; la fortune aveugle, à cause de l’incertitude des événements appelés fortuits ; les trois Parques filant les destinées humaines avec de la laine et tenant, l’une la quenouille, l’autre le fuseau et la troisième le fil, emblème des trois divisions du temps (le passé, qui est déjà filé et enroulé autour du fuseau, le pré. sent qui passe actuellement entre les doigts de la fileuse, l’avenir encore attaché à la quenouille et qui doit passer par les doigts, c’est-à-dire glisser du présent dans le passé) : ils nous parlent de Vénus, épouse de Vulcain,, parce que la chaleur produit naturellement la volupté, et adultère de Mars, parce que les guerriers s’accommodent peu de l’amour; de Cupidon, enfant ailé et armé de flèches, parce que l’amour déraisonnable et inconstant blesse le coeur de ses malheureuses victimes, et ainsi de beaucoup d’autres. Et voilà pourquoi nous nous moquons d’eux: parce qu’ils adorent en connaissance de cause ce qu’ils seraient encore coupables, quoique excusables, d’adorer, s’ils ne le comprenaient pas. Leurs propres interprétations leur démontrent qu’ils n’adorent pas le Dieu dont la jouissance fait seule le bonheur, mais une créature, oeuvre de ses mains; et qu’ils ne se bornent pas à adorer les vertus de cette créature (comme ils le font pour Minerve, par exemple, que la fable représente sortie de la tête de Jupiter et qui est pour eux le symbole de la prudence, attribut propre de la raison, dont Platon place le siège dans la tête) ; mais qu’ils adorent même ses vices, comme nous l’avons remarqué de Cupidon. Ce qui a fait dire à un de leurs auteurs tragiques :

Une passion honteuse et amie du vice a fait un Dieu de l’amour, (Sénèque, Hippolyte, act. I, sc. II, vers. 194,195,)

Les Romains ont même consacré des statues aux infirmités du corps, comme à la Pâleur et à la Fièvre. Ainsi, pour ne pas parler des sentiments que les adorateurs d’idoles éprouvent pour ces statues mêmes, au point de les redouter comme des dieux, en les voyant élevées dans des places d’honneur et objet de tant d’hommages; nous avons de plus justes motifs d’accuser les interprétations mêmes, à l’aide desquelles on cherche à défendre ces signes muets, sourds, aveugles, inanimés. Néanmoins ils existent d’une manière quelconque, bien qu’inutiles au salut ou à quoi que ce soit, comme je l’ai déjà dit, et le sens qu’on y attache se retrouve dans les réalités de la vie. Mais votre premier homme luttant avec cinq éléments ; votre esprit puissant fabriquant le monde avec les corps captifs du peuple des ténèbres, ou plutôt avec les membres de votre dieu, subjugués et vaincus; votre Porte-lumière tenant en sa main les restes de ces mêmes membres de votre dieu, et frappant tous les autres qui ont été pris, écrasés, souillés; votre gigantesque Atlas en soutenant avec lui le poids sur ses épaules, de peur que la fatigue ne l’oblige à tout lâcher, et que votre fable ne puisse se prolonger jusqu’au jour où le manteau, comme une toile de théâtre, doit couvrir les restes du globe : ces absurdités, ces folies et une multitude d’autres, vous ne les peignez pas, vous ne.les sculptez pas, vous ne les interprétez pas : elles n’existent en aucune façon, et vous y croyez et vous les adorez ; et, de plus, vous insultez les chrétiens en traitant de folle crédulité la foi non feinte avec laquelle ils purifient les pieuses affections de leurs cœurs. Pour passer sous silence une foule d’arguments qui démontrent que tout cela est pur néant (car un traité détaillé et digne sur la création du monde ne me serait pas difficile mais m’entraînerait trop loin), je me contente de dire que, si tout cela est vrai, la substance de Dieu est sujette au changement, à la corruption, à la souillure. Or, c’est l’excès d’une folie sacrilège que de le croire. Donc tout cela est vain, faux, nul. Par conséquent vous êtes pires que les païens, tels qu’ils sont connus, tels qu’ils l’ont été dans l’antiquité et qui aujourd’hui rougissent, dans leurs restes; vous êtes au-dessous d’eux, parce qu’ils adorent des choses qui ne sont pas dieux, et que vous adorez des choses qui ne sont pas.

### CHAPITRE X. DIFFÉRENCES ENTRE LES DIVERSES RELIGIONS, SUIVANT LE POINT DE VUE OU L’ON SE PLACE.

Si donc vous pensez être dans la vérité, parce que votre erreur diffère beaucoup de celle des païens, et si vous croyez que nous sommes dans l’erreur, parce que nous sommes peut-être plus éloignés de vous que des païens : il faudra dire qu’un mort est en bonne santé, parce qu’il n’est plus malade, et plaindre celui qui se porte bien, parce qu’il est plus rapproché de la maladie que de la mort. Ou s’il faut regarder la plupart des païens non plus comme malades, mais comme morts, il faudra mettre la poussière du sépulcre qui a perdu la forme de cadavre, au dessus du corps vivant qui est plus rapproché du cadavre que de la poussière. C’est ainsi que nos adversaires nous accusent d’être plus voisins du cadavre du paganisme que de la cendre du manichéisme. Du reste, pour discerner des objets quelconques, on établit ordinairement entre eux des divisions fondées sur telles ou telles différences : et en changeant de différences, il arrive que ce qui était d’un côté se trouve rejeté de l’autre où il n’était pas d’abord. Ainsi, par exemple, si on divise toute chair en deux espèces : les êtres qui volent et ceux qui ne peuvent voler, les quadrupèdes se trouveront, à ce point de vue, plus rapprochés de l’homme que des oiseaux : car ni les quadrupèdes ni l’homme ne peuvent voler. Mais si on adopte une autre division, par exemple : les êtres doués de raison et ceux qui en sont privés, les quadrupèdes se trouveront plus rapprochés des oiseaux que de l’homme, puisque quadrupèdes et oiseaux sont également privés de raison. C’est à quoi Fauste ne songeait pas, quand il disait : « Or, si vous cherchez quelles sont les sectes, vous n’en trouverez pas plus de deux : celle des Gentils et la nôtre, qui a des opinions si éloignées des leurs ». Et cette si grande différence, il l’avait exprimée plus haut en disant que les Gentils s’éloignent surtout des Manichéens en ce qu’ils prétendent que tout provient d’un seul principe, ce que les Manichéens rejettent, eux qui admettent de plus le principe du peuple des ténèbres. En ce point, il faut l’avouer, la plupart des païens sont d’accord avec nous; mais Fauste n’a pas vu qu’en prenant un autre point de division, en distinguant, par exemple, parmi ceux qui ont une religion, ceux qui n’admettent qu’un Dieu, et ceux qui en admettent plusieurs, par cette différence, les païens se trouvent rejetés loin de nous et les Manichéens avec eux, tandis que nous nous rencontrons avec les Juifs. Sous ce rapport, on peut dire qu’il n’y a que deux sectes. Peut-être direz-vous que vous prétendez que tous vos dieux sont de la même substance, comme si les païens n’en disaient pas autant des leurs, bien qu’ils leur attribuent des fonctions, des opérations et des pouvoirs différents; comme chez vous, l’un combat le peuple des ténèbres, l’autre fabrique le monde avec ce peuple prisonnier; celui-ci fient l’univers suspendu, celui-là le supporte par dessous ; l’un tourne en bas les roues des feux, des vents et des eaux; l’autre, enveloppant le ciel de ses rayons, recueille jusqu’au fond des cloaques les membres de votre dieu. Et qui pourrait compter toutes les fonctions de vos dieux, fables qui ne reposent sur aucune vérité, que ne représente aucun symbole ? Mais si, adoptant une autre division, on partage les hommes entre ceux qui croient que Dieu s’occupe des choses humaines, et ceux quine le croient pas, nous nous trouverons d’un côté avec les païens, les juifs, vous et tous les hérétiques qui portent, d’une façon ou de l’autre, le nom de chrétiens, et de l’autre côté on verra les Epicuriens et ceux qui ont pu penser comme eux. Est-ce là une petite différence ? Pourquoi donc ne pas vous placer à ce point de vue, pour dire qu’il n’y a que deux sectes, afin que nous nous trouvions ensemble dans l’une d’elles ? Oserez-vous, ici, vous séparer de nous qui enseignons que Dieu s’occupe des choses humaines, et vous ranger avec les Epicuriens qui le nient? Or, en les répudiant, vous venez évidemment à nous. C’est ainsi que, d’après telle ou telle autre différence, on se trouve tantôt ici, tantôt là ; tantôt réunis, tantôt séparés; tous à tour tous sont avec nous et nous avec tous, puis personne n’est avec nous et nous ne sommes avec personne. Si Fauste y avait songé, il eût mis moins d’art à débiter ses folies.

### CHAPITRE XI. QUESTIONS AUX MANICHÉENS SUR JÉSUS PASSIBLE. ABSURDITÉS DE LEUR DOCTRINE.

Mais que dire de ceci : « La terre fécondée par la force du Saint-Esprit et par son influence spirituelle, conçoit et enfante Jésus sujet à la souffrance, qui, supendu à tout bois, est « la vie et le salut des hommes ? » O insensé ! quoi ! (pour ne pas entrer maintenant en discussion sur cette absurdité) quoi ! la terre fécondée par l’Esprit-Saint a pu concevoir Jésus sujet à la souffrance, et la vierge Marie ne l’a pas pu ? Compare, si tu l’oses, les entrailles d’une vierge, si chastes, si saintes, avec tous les lieux de la terre, capables de produire des arbres et des plantes. Cette femme, ce sein consacré à la pudeur, t’inspirent-ils donc une si grande horreur, vraie ou feinte? Et tu n’en /éprouves aucune à penser que Jésus a pu être enfanté par des eaux d’égouts dans tous les jardins qui entourent nos villes? Quelles sont, en effet, les eaux fangeuses qui ne produisent et ne développent d’innombrables végétaux ? Et c’est de là, selon vous, qu’est né ce Jésus passible, que l’on ne peut, selon vous encore, sans indignité faire naître d’une vierge ? Si vous regardez la chair comme immonde, pourquoi ne trouvez- vous pas plus immonde encore ce qu’elle rejette naturellement pour se maintenir saine ? Quoi ! la chair est immonde et ses excréments ne le sont pas? Ne faites-vous donc pas attention, ne voyez-vous pas comme les campagnes se trouvent bien du fumier qui les fertilise et les féconde? Car votre folie revient à dire que cet Esprit-Saint qui a, dites-vous, dédaigné les entrailles d’une vierge, féconde la terre d’autant plus richement, d’autant plus généreusement, qu’elle a été mieux engraissée par les ordures sorties de la chair. Pour justifier ces conséquences, direz-vous que l’Esprit-Saint, présent partout, ne contracte aucune souillure? On vous répond : Pourquoi excepter le sein d’une vierge ? Mais passons sur la conception et voyons l’enfantement: vous dites que la terre, ayant conçu du Saint-Esprit, enfante Jésus passible ; mais ce Jésus, vous le dites souillé et suspendu à tout bois, dans les fruits, de manière à être encore souillé davantage par les chairs des innombrables animaux qui se nourrissent de ces fruits, et à ne pouvoir être purifié que dans la partie où votre appétit vient à son aide. Ainsi donc, nous croyons de coeur, nous confessons débouche le Christ Fils de Dieu, Verbe de Dieu, revêtu d’une chair sans souillure, parce que la chair ne peut souiller une substance que rien ne saurait souiller ; et vous, vous prétendez dans vos rêves que Jésus suspendu à l’arbre est déjà souillé avant même d’entrer dans la chair de celui qui mange le fruit : car, s’il n’était pas souillé, comment le purifieriez-vous en mangeant ? Ensuite comme vous prétendez que tout arbre est sa croix, puisque Fauste le dit « suspendu à tout bois », pourquoi, à l’exemple de Joseph d’Arimathie qui fit la bonne oeuvre de descendre de la croix le vrai Jésus pour l’ensevelir[^1], pourquoi ne cueillez-vous pas les fruits des arbres, pour ensevelir dans votre estomac Jésus descendu de la croix? Comment est-ce un acte de piété de mettre Jésus au sépulcre, et un acte d’impiété de le descendre du bois? Serait-ce pour qu’on vous applique les paroles que l’Apôtre emprunte au prophète : « Leur gosier est un sépulcre ouvert[^2]», que vous attendez, bouche béante, qu’on vous introduise le Christ dans la gorge comme dans le tombeau le plus digne? Enfin, dites-nous combien vous prétendez qu’il y a de christs. Ce Christ passible que la terre conçoit du Saint-Esprit, qui n’est pas seulement suspendu à tout bois, mais étendu même sur l’herbe, est-il différent de celui que les Juifs ont crucifié sous Ponce-Pilate ? Y en a-t-il un troisième partagé entre le soleil et la lune? Ou bien est-ce le même, un Christ unique, en partie enchaîné dans les arbres, en partie libre, et venant, par la partie libre, en aide à la partie captive et enchaînée ? S’il en est ainsi, comme vous prétendez que celui qui a souffert sous Ponce-Pilate (il a existé, vous en convenez) n’avait pas de chair, sans m’occuper encore de savoir comment il a pu, sans chair, subir une pareille mort, je vous demande seulement à qui il a laissé ces vaisseaux, avant d’en descendre pour souffrir des traitements qui ne peuvent avoir lieu que dans un corps quelconque? Comme esprit, il ne pouvait en aucune façon les endurer ; comme corps, il ne pouvait être tout à la fois dans le soleil, dans la lune et sur la croix. Par conséquent, s’il n’a pas eu de corps, il n’a pas été crucifié; et s’il en a eu un, je demande où il l’a pris, puisque vous prétendez que tous les corps proviennent du peuple des ténèbres, bien que vous ne puissiez concevoir la nature divine que comme une substance matérielle. Vous êtes donc forcés ou de dire qu’il a été crucifié sans corps, ce qui est le comble de l’absurdité et de la démence ; ou de dire qu’on a vu un fantôme sur la croix, plutôt qu’un vrai crucifié, ce qui est l’excès de l’impiété ; ou que tous les corps ne proviennent pas du peuple des ténèbres, mais que la divine substance est un corps qui n’est pas immortel, mais qui peut être crucifié et mis à mort, ce qui n’est pas moins insensé ; ou que le Christ a reçu un corps mortel du peuple des ténèbres, en sorte que vous ne redoutiez pas de le voir tenir des démons ce que vous redoutez de lui voir prendre dans le sein de Marie, la Vierge Mère. Enfin, puisque selon la pensée de Fauste résumant en ce peu de mots l’interminable fatras de vos rêveries : « La terre conçoit du Saint-Esprit et enfante Jésus sujet à la souffrance, qui, suspendu à tout bois, est la vie et le salut des hommes », pourquoi ce Sauveur est-il suspendu comme doit l’être tout ce qui est suspendu et ne naît-il pas comme doit naître tout ce qui naît ? Mais si vous dites que Jésus est dans les arbres, que Jésus a été crucifié sous Ponce-Pilate, que Jésus est partagé entre le soleil et la lune, parce que tout cela ne forme qu’une seule et même substance pourquoi n’enfermez-vous pas vos milliers de dieux sous cette unique dénomination ? Pourquoi le Porte-lumière, l’Atlas, le roi de l’honneur, l’esprit puissant, le premier homme, tous ces êtres sans nombre à qui vous assignez des noms et des offices différents, ne sont-ils pas aussi Jésus ?

1. Jean, XIX, 38.
2. Ps. V, 11; Rom. III, 13.

### CHAPITRE XII. POURQUOI, D’APRÈS LES MANICHÉENS, LE CHRIST N’EST-IL PAS MULTIPLE ? POURQUOI N’EST-IL PAS TOUT ?

Enfin, pourquoi le Saint-Esprit est-il donné comme la troisième personne, puisqu’il fait partie d’une multitude innombrable ? Pourquoi n’est-il pas aussi Jésus ? Que signifie, dans les écrits de Fauste, ce tissu de paroles menteuses, où il cherche à ménager les vrais chrétiens, dont il est bien trop éloigné. « Nous adorons donc une seule et même divinité sous la triple invocation du Père, Dieu tout-puissant, du Christ son Fils et du Saint-Esprit ». Pourquoi une invocation triple et non multiple, non-seulement en paroles, mais en réalité, puisqu’il y a autant de personnes que de noms ? Il n’en est pas ici comme, par exemple, dans les armes où trois mots: épée, tranchant, glaive, expriment une seule et même chose, ni comme quand parles mots de lune, de vaisseau moindre, de flambeau nocturne, vous entendez désigner le même objet ; vous ne pouvez pas dire que le premier homme, l’esprit puissant, le Porte-lumière, le colossal Atlas soient le même être; l’un n’est pas l’autre, ni celui-ci celui-là, et vous ne donnez à aucun le nom de Christ. D’ailleurs comment n’y aurait-il qu’une seule divinité, si les oeuvres sont différentes ? Ou pourquoi le Christ n’est-il pas tout à la fois si, à raison de l’unité de substance, il est en même temps Christ dans les arbres, Christ dans la persécution des Juifs, Christ dans le soleil et dans la lune? Vos rêveries sont en dehors de toutes les voies ; ce ne sont que des songes d’hommes en délire.

### CHAPITRE XIII. LE PAIN ET LE VIN. COMBIEN LES CATHOLIQUES ET LES MANICHÉENS PENSENT DIFFÉREMMENT LA-DESSUS.

Je ne sais comment Fauste s’est imaginé que nous avons le même culte pour le pain et le vin, quand goûter le vin est pour les Manichéens, non un acte de piété, mais un sacrilége. En effet, ils reconnaissent leur dieu dans le raisin, mais non dans la coupe, comme si, quand il a été foulé et enfermé, il les blessait en quelque chose. Pour nous, au ton, traire, le pain et le vin (non pas tout pain et tout vin, ni parce que le Christ est enchaîné dans les épis et dans les ceps, comme les Manichéens le disent dans leur folie), le pain et le vin, dis-je, deviennent pour nous le Christ en vertu d’une certaine consécration; mais le Christ n’y naît pas. En dehors de cela, le pain et le vin sont- des aliments destinés à nous soutenir, mais non un sacrement religieux, bien que nous les bénissions, et que nous rendions grâces au Seigneur pour tous ses dons, non-seulement spirituels, mais aussi corporels. Quant à vous, d’après vos fables, on vous sert le Christ enchaîné dans tous les aliments, pour être enchaîné de nouveau dans vos entrailles, puis dégagé par vos rots. Car quand vous mangez, vous vous restaurez aux dépens de votre dieu, et quand vous digérez, il se refait à vos propres dépens. En effet, quand il vous remplit, votre réfection est pour lui un poids : ce qui serait de sa part un acte de miséricorde, puisqu’il souffrirait quelque chose en vous à cause de vous, s’il ne vous laissait bientôt vides en fuyant pour se dégager de sa prison. Comment donc oses-tu,comparer à cela notre pain et notre vin, et mets-tu au niveau de notre culte une erreur .si éloignée de la vérité ? Tu es plus absurde, en cela, que ceux qui nous accusent, à l’occasion du pain et du vin, d’adorer Cérès et Bacchus. Et si je rappelle ceci, c’est pour vous faire voir combien est peu fondée cette autre opinion que vous avancez à l’occasion du sabbat, à savoir que nos pères étaient consacrés à Saturne. Autant nous sommes loin de Cérès et de Bacchus, ces dieux païens, bien que nous vénérions, parmi nos rites, le sacrement du pain et du vin, que vous louez vous-mêmes jusqu’à vouloir le partager avec nous; autant nos pères étaient loin des chaînes de Saturne, quoiqu’ils aient observé le repos du sabbat, parce qu’ils vivaient dans un temps prophétique.

### CHAPITRE XIV. ERREURS DES MANICHÉENS SUR HYLÉ OU LA MATIÈRE.

Mais pourquoi ne réclamez-vous pas aussi une communauté de culte avec les païens, à cause de cette Hylé, si souvent mentionnée dans quelques-uns de leurs livres? Loin de là vous prétendez au contraire que cette Hylé est bien inférieure à la vôtre et bien différente d’elle, puisque c’est le nom que votre théologien donne au principe et à la nature du mal. En quoi vous faites preuve d’une extrême ignorance : car vous ne savez pas même ce que c’est que Hylé, et affectant un air de science, vous prononcez pompeusement ce mot dont vous ne connaissez pas la signification. Quand les Grecs parlent de la nature, ils donnent le nom de Hylé à une certaine matière des choses, qui n’a absolument aucune forme, mais qui est susceptible de recevoir toutes les formes du corps. Elle se reconnaît à la propriété de changer quant aux mêmes corps; car par elle,-même elle ne peut être ni sentie ni comprise. Mais quelques païens se trompent en la faisant coéternelle et en l’unissant à Dieu, de telle sorte qu’elle ne viendrait pas de Dieu, bien qu’elle en recevrait sa formé : opinion dont la Vérité elle-même nous enseigne la fausseté. Et voilà que vous vous trouvez d’accord avec ces païens sur cette Hylé, puisque vous prétendez aussi qu’elle a son principe en elle et qu’elle ne vient pas de Dieu. Pourtant vous affirmiez que vous vous sépariez d’eux sur ce point, mais vous ne saviez pas ce que vous disiez. En tant qu’ils prétendent que cette Hylé n’a pas de forme propre et qu’elle n’en peut recevoir que de Dieu, ils sont dans le vrai et d’accord avec nous, mais en opposition avec votre erreur : car ne sachant ce que c’est que Hylé, c’est-à-dire la matière des corps, vous l’appelez peuple des ténèbres, et vous y placez non-seulement des formes corporelles sans Nombre et divisées en cinq espèces, mais encore l’esprit qui donne ces formes aux corps; et pour comble d’ignorance ou plutôt de démence, vous appelez Hylé ce même esprit qui, selon vous, donne les formes sales en recevoir lui-même. Mais s’il y avait là un esprit formateur et des éléments matériels à former, il faudrait appeler ces éléments Hylé, c’est-à-dire matière apte à être formée par ce même esprit dont vous faites le principe du mal. Si vous disiez cela, vous ne seriez pas loin de la vérité au sujet de cette Hylé, sauf que les éléments eux-mêmes, quoique destinés à recevoir d’autres formes, par le fait qu’ils seraient éléments et déjà distingués en espèces particulières, ne seraient plus proprement Hylé, puisque Hylé est absolument informe. Néanmoins votre ignorance serait tolérable, puisque vous appelleriez Hylé ce qui reçoit la forme, et non ce qui la donne. Et encore seriez-vous regardés comme absurdes et sacrilèges, parce que, ne sachant pas que toute mesure dans les natures, tout nombre dans les formes, toute quantité dans les poids ne peuvent venir que du Père et du Fils et du Saint-Esprit, vous attribueriez un aussi grand bien au principe du mal. Mais maintenant que vous ne savez pas même ce que c’est que Hylé, pas même ce que c’est que le mal, oh ! que ne puis-je vous décider à vous contenir et à ne plus tromper les ignorants !

### CHAPITRE XV. COMMENT UN MANICHÉEN S’IMAGINE ÊTRE LE TEMPLE DE DIEU.

Mais qui ne rira, en vous entendant dire que vous valez mieux que les païens, parce qu’ils pensent qu’on doit honorer Dieu par des autels, des temples, des statues, des victimes et de l’encens, et que vous ne faites rien de tout cela ? Comme s’il n’était pas meilleur de dresser un autel même à une pierre qui, après tout, existe, et de lui offrir des victimes, que d’adorer, dans l’égarement de sa folie, ce qui n’existe absolument pas. Mais toi qui te dis le temple raisonnable de Dieu, comment l’entends-tu? Trouves-tu bon que Dieu ait un temple construit en partie par le démon? N’est-ce pas vous qui prétendez que tous vos membres, que tout votre corps a été formé par le méchant esprit que vous appelez Hylé, et qu’une partie de cette Hylé y habite avec une partie de votre dieu ? Et comme celle-ci y est, dites-vous, enfermée et enchaînée, faudra-t-il dire temple de Dieu ou prison de Dieu? A moins que tu ne places le temple de Dieu dans ton âme, que tu crois tenir de la terre de lumière. Mais cette partie même de votre être, vous avez coutume de l’appeler partie ou membre de Dieu, et non temple de Dieu. Il ne te reste donc d’autre ressource que de te croire temple de Dieu par le corps seulement, lequel, selon toi, est l’oeuvre du démon. Et voilà comment vous blasphémez le temple de Dieu, non-seulement jusqu’à dire qu’il n’est pas saint, mais jusqu’à l’appeler oeuvre du démon et prison de Dieu ! Et cependant l’Apôtre dit : « Car le temple de Dieu est saint, et vous êtes ce temple ». Et pour que tu ne penses pas qu’il s’agit seulement de l’âme, écoute ces autres paroles plus expresses : « Ne savez-vous pas que vos corps sont le temple de l’Esprit-Saint, qui est en vous, que vous avez « reçu de Dieu[^1] ? » Et vous, vous appelez le temple de Dieu oeuvre des démons, et là, comme dit Fauste, vous placez « le Christ, Fils de Dieu, vivante image de la majesté vivante ». Soit : que votre Christ chimérique habite dans un tel temple de vanité sacrilège. On peut l’appeler simulacre, en tirant ce mot de « simulation » et non de « similitude».

1. I Cor. III, 17 ; VI, 19.

### CHAPITRE XVI. LE SACRIFICE INTÉRIEUR SELON LA DOCTRINE DES MANICHÉENS.

Ainsi tu fais de ton âme un autel, mais de qui? On le voit assez par les arts et les doctrines, dont tu la dis pénétrée. Ces arts et ces doctrines défendent de donner du pain à un mendiant, afin que la cruauté se mêle au sacrifice offert sur votre autel, autel que le Seigneur renverse, en rappelant, d’après la loi, quel est le parfum qu’il goûte : « J’aime mieux la miséricorde, que le sacrifice[^2] ». Or, faites attention à la circonstance où le Seigneur cite ce passage : c’est au moment où il traversait des moissons, et que ses disciples cueillaient des épis pour satisfaire à leur faim. Or, selon la doctrine dont vous pénétrez votre âme, c’était là un homicide. Votre âme est donc l’autel, non de Dieu, mais des démons menteurs, dont les doctrines cautérisent la conscience pervertie[^3], laquelle donne le nom d’homicide à un acte que la Vérité déclare innocent. Voilà pourquoi le Seigneur, vous frappant et vous réfutant d’avance dans la personne des Juifs, a dit : « Si vous compreniez ce que signifie : J’aime mieux la miséricorde que le sacrifice, vous n’auriez jamais condamné des innocents[^1] ».

1. Os. VI, 5.
2. I Tim. IV, 2.
3. Matt. XII, 7.

### CHAPITRE XVII. CE QUE C’EST QUE LA PRIÈRE CHEZ LE MANICHÉEN.

Mais quelles oraisons simples et pures pouvez-vous offrir à Dieu comme hommages et comme sacrifices, quand vous avez, de la nature même et de la substance divine, des idées si indignes, si honteuses, que non-seulement vos sacrifices ne sauraient rendre propice le vrai Dieu, mais que votre dieu même est immolé dans les sacrifices des païens? Car vous le dites enchaîné de liens qui le déshonorent et qui le souillent, non-seulement dans les arbres, dans les plantes ou dans les membres humains, mais aussi dans les chairs des animaux. Et votre âme elle-même, à quel dieu adressera-t-elle ses louanges, quand elle se proclame une partie de ce dieu, captive et enchaînée chez le peuple des ténèbres ? Fait-elle autre chose que de blâmer ce dieu qui n’a pu (elle l’atteste elle-même) se défendre contre ses ennemis qu’en livrant ses parties à une si grande corruption, à une si honteuse captivité? Les prières que vous lui adresseriez ne pourraient donc être que des sentiments de rancune, et non des actes de religion. Car quel mal lui aviez-vous fait pour encourir un tel châtiment et être réduits à lui adresser vos plaintes, vous qui ne l’avez pas abandonné volontairement et par le péché, mais qu’il a lui-même livrés à ses ennemis pour procurer la paix à son royaume, et livrés, non pas comme des otages que l’on doit conserver honorablement? Il n’est pas non plus comme un berger qui tend des piéges pour prendre une bête sauvage: car c’est une pièce de son bétail, et non ses membres, qu’il emploie pour amorce, et encore de façon à ce que la bête soit prise avant que l’amorce soit entamée. Mais vous, membres de votre dieu, vous êtes abandonnés aux ennemis; vous ne pouvez garantir votre dieu de leur férocité, sans vous souiller de leur immondice, et cela, sans faute personnelle, mais par l’effet du poison ennemi qui vous mine. Ce qui fait que vous ne pouvez dire dans vos prières : « Seigneur, pour la gloire de votre nom, délivrez-nous; pour votre nom, pardonnez-nous nos péchés[^1] » ; mais que vous lui dites : Tâchez de nous délivrer, car c’est pour vous procurer la faculté de pleurer en paix dans votre royaume que nous sommes oppressés, déchirés, souillés. Or, c’est là une accusation, et non une prière. Vous ne pouvez pas dire non plus ce que le Maître de la vérité nous a appris à dire : « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons nous-mêmes à ceux qui nous doivent[^2] ». Car quels sont vos débiteurs, ceux qui ont eu des torts à votre égard? Si c’est le peuple des ténèbres, lui remettez-vous ses dettes, à lui qui est extirpé à fond et que vous tenez enfermé dans une prison éternelle? Et quelles dettes votre dieu peut-il vous remettre, puisqu’il est plutôt votre débiteur, pour vous avoir envoyés où vous êtes, que vous n’êtes les siens, pour avoir obéi à ses ordres? Ou s’il n’est pas coupable, parce qu’il a été forcé d’agir, vous êtes encore bien moins libres qu’il ne l’était avant que vous livrassiez combat, puisque vous avez été vaincus dans ce combat et que vous êtes couchés à terre. Car vous subissez le mélange du mal, et il ne le subissait pas, lui, alors même qu’il était déjà forcé d’agir, par exemple, de vous envoyer où vous êtes. Ainsi donc, ou il est votre débiteur et c’est à vous à lui remettre sa dette; ou il ne l’est pas, et vous l’êtes encore bien moins envers lui. Que sont donc vos sacrifices, vos oraisons simples et pures, sinon des mensonges et d’impurs blasphèmes ?

1. Ps. LXXVIII, 9.
2. Matt. VI, 12.

### CHAPITRE XVIII. DIVERSES ESPÈCES DE SACRIFICES. SACRIFICE DU CHRIST. SACRIFICE DES MANICHÉENS.

Néanmoins, je voudrais bien que vous me dissiez pourquoi vous donnez les noms de temple, d’autel, de sacrifice à ces choses que vous louez en vous. Car si ces véritables hommages ne sont pas dus au vrai Dieu, pourquoi les recommande-t-on, pourquoi en fait-on l’éloge dans la vraie religion ? Mais si on doit au Dieu véritable un véritable sacrifice (ce qu’on appelle à juste titre : honneurs divins) les autres ne sont appelés sacrifices que par analogie à celui-là. Or, les uns sont des imitations suggérées par des dieux faux et menteurs, c’est-à-dire par les démons, qui exigent par orgueil les honneurs divins de la part de leurs dupes; tels sont ou tels étaient tous ceux qu’on offrait aux idoles dans les temples païens. Les autres étaient des figures du seul et très-réel sacrifice, qui devait être offert dans la suite pour les péchés de tous les croyants; tels étaient ceux prescrits par Dieu aux anciens pères, où se trouvait même l’onction mystique, emblème prophétique de celle du Christ qui lui a même emprunté son nom. Or, ce vrai sacrifice, dû au seul vrai Dieu, et que le Christ seul a accompli sur son autel, les démons s’en attribuent arrogamment la figure dans l’immolation des victimes. Ce qui fait dire à l’Apôtre : « Ce qu’immolent les Gentils, ils l’immolent aux démons et non à Dieu[^1] » : blâmant par là non ce qui était offert, mais le but pour lequel on l’offrait. Quant aux Hébreux, dans les sacrifices d’animaux qu’ils offraient à Dieu sous des formes nombreuses et variées, comme le sujet le méritait, ils honoraient prophétiquement le futur sacrifice que le Christ a consommé. Ensuite les chrétiens célèbrent à leur tour la mémoire du sacrifice accompli, par la très-sainte oblation et la réception du corps et du sang du Christ. Mais les Manichéens ignorant ce qu’il faut condamner dans les sacrifices des Gentils, ce qu’il faut entendre dans les sacrifices des Hébreux, et ce qu’il faut croire et observer dans le sacrifice des chrétiens, offrent leur folie en sacrifice au démon qui les a trompés, s’éloignant de la foi pour se livrer à des esprits séducteurs et aux doctrines des démons hypocrites et menteurs.

1. I Cor. X, 20.

### CHAPITRE XIX. LES PAÏENS ONT EU L’IDÉE D’UN POUVOIR DIVIN UNIQUE, LES MANICHÉENS NE L’ONT PAS.

Que Fauste, ou plutôt ceux qui goûtent ses écrits, apprennent donc que l’idée d’un pouvoir unique ne nous vient point des Gentils, mais que les Gentils ne sont pas tombés assez bas dans l’idolâtrie pour perdre la notion d’un seul vrai Dieu auteur de toute espèce d’être. Leurs sages (parce que, dit l’Apôtre, « les perfections invisibles de Dieu, rendues compréhensibles depuis la création du monde, sont devenues visibles, aussi bien que sa puissance éternelle et sa divinité, de sorte qu’ils sont inexcusables») leurs sages, dis je, « connaissant Dieu, ne l’ont point glorifié comme Dieu, ou ne lui ont point rendu grâces; mais ils se sont perdus dans leurs pensées, et leur coeur insensé a été obscurci ; ainsi, en disant qu’ils étaient sages, ils sont devenus insensés et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible contre une image représentant un homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes et des serpents ». Telles sont les idoles des Gentils; il est impossible d’y voir autre chose qu’un culte rendu à la créature que Dieu a tirée du néant; de telle sorte que, dans cette interprétation même, dont les plus habiles d’entre eux ont coutume de se vanter et de se pavaner, il leur arrive ce que l’Apôtre dit un peu plus bas : « Ils ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur qui est béni dans les siècles[^1] ». Mais vous, dans tous les points où vous vous rapprochez d’eux, vous déraisonnez ; et dans les points où vous vous en éloignez, vous êtes au-dessous d’eux. En effet, vous n’admettez pas avec eux l’idée d’un pouvoir unique, qu’ils ont raison d’admettre, et vous croyez à une substance divine unique, mais qui peut être vaincue et qui est sujette à corruption, ce qui est une impiété absurde ; d’autre part, en adorant plusieurs dieux ils se sont laissé entraîner, par les démons menteurs, à adresser leurs hommages à des idoles, comme vous à d’innombrables chimères.

1. Rom. I, 20-25.

### CHAPITRE XX. CE NE SONT PAS LES AGAPES CHRÉTIENNES, MAIS LES SACRIFICES DES MANICHÉENS, QUI RESSEMBLENT A CEUX DES PAÏENS.

Nous n’avons pas converti en agapes les sacrifices des païens; mais nous nous en tenons au sacrifice dont j’ai parlé tout à l’heure, sur cette parole du Seigneur : « J’aime mieux la miséricorde que le sacrifice ». Nos agapes nourrissent les pauvres ou de fruits, ou de chair. Ainsi une créature de Dieu est nourrie d’une autre créature de Dieu propre à servir d’aliment à l’homme. Mais vous, comme les démons menteurs vous ont persuadé, non pour dominer la chair, mais pour pratiquer le blasphème, « de vous abstenir des aliments que Dieu a créés pour être reçus avec actions de grâces par les fidèles et par ceux qui ont connu la vérité; car toute créature de Dieu est bonne et on ne doit rien rejeter de ce qui se prend avec actions de grâces[^1] » ; vous, dis-je, ingrats envers le Créateur, et ne lui rendant, pour ses généreux bienfaits, que des injures sacrilèges, parce que l’on donne ordinairement de la viande aux pauvres dans les agapes, vous assimilez la charité des chrétiens aux sacrifices des païens, à quelques-uns desquels vous ressemblez en cela même. En effet, tuer des troupeaux vous semble un crime, parce que vous croyez que les âmes humaines passent dans les animaux : doctrine qu’on retrouve dans les livres de quelques philosophes païens, bien que plus tard, dit-on, on l’ait entendu autrement. Mais sur ce point encore, votre erreur est bien plus détestable que la leur : car, en tuant un animal, ils craignaient seulement de donner la mort à un de leurs semblables, et vous, vous craignez de tuer votre dieu dont vous pensez que les âmes mêmes des animaux sont les membres.

1. I Tim. IV, 2, 4.

### CHAPITRE XXI. CULTE DES MARTYRS DIFFÉRENT DU CULTE DE LATRIE QUI N’EST DU QU’A DIEU. LE SACRIFICE EUCHARISTIQUE, MÉMORIAL DE CELUI DE LA CROIX.

Pour ce qui est de l’accusation calomnieuse de Fauste, qui prétend que le culte que nous rendons aux martyrs n’est qu’une idolâtrie retournée, je n’y attache d’intérêt que pour montrer qu’entraîné par le besoin de calomnier, Fauste lui-même a essayé de sortir du cercle des folies de Manès, et que, par je ne sais quelle maladresse, il est tombé dans l’opinion vulgaire et poétique des païens, tout en voulant paraître à une immense distance d’eux. En effet, après avoir dit que nous avons changé les idoles en martyrs, il ajoute : « Vous leur offrez les mêmes hommages, vous apaisez les ombres des morts avec du vin et des aliments ». Quoi ! y a-t-il des ombres de morts? Nous n’avons jamais rien entendu de cela dans vos discours, rien lu de cela dans vos livres: bien plus, vous dites ordinairement tout le contraire, en affirmant que les âmes des morts, coupables ou trop peu purifiées, subissent des métamorphoses, ou d’autres peines plus graves; que celles des bons sont embarquées, voguent dans le ciel et passent de là dans le séjour imaginaire de la terre de lumière, pour laquelle elles ont combattu et trouvé la mort; par conséquent, qu’aucune âme n’est retenue autour du tombeau où son corps a été enseveli. D’où viennent donc ces ombres de morts? Quelle est leur substance? où est leur séjour? Mais Fauste, dominé par la passion de l’injure, a oublié la doctrine qu’il professait; ou peut-être a-t-il écrit ce mot ombre en dormant ou en rêvant, et a-t-il relu sa page sans être éveillé. Le peuple chrétien célèbre avec une religieuse solennité la mémoire des martyrs, pour exciter les fidèles à les imiter, pour s’associer à leurs mérites et s’aider de leurs, prières, de manière cependant à n’élever d’autels qu’au:Dieu même des martyrs, et non à aucun martyr, bien que ce soit en leur mémoire. Car quel est le pontife qui, célébrant le sacrifice à l’autel, dans les lieux où reposent les corps saints, a jamais dit: Nous l’offrons à vous, Pierre, ou Paul, ou Cyprien ? Non, ce qui est offert, est offert au Dieu qui a couronné les martyrs, près des autels de ceux qu’il a couronnés, afin que les lieux mêmes enflamment la piété, excitent à aimer et ceux que nous pouvons imiter et celui qui nous aide à le pouvoir. Nous honorons donc les martyrs d’un culte d’amour et ; de fraternité, semblable aux sentiments que nous éprouvons en cette vie pour les saints, pour les hommes de Dieu, que nous savons prêts à supporter de tels tourments pour la vérité évangélique. Et notre culte est d’autant plus fervent que ceux qui en sont l’objet sont plus en sécurité, après tant de combats suivis de la victoire, et nous en faisons l’éloge avec plus de confiance, depuis qu’ils jouissent du triomphe dans une vie plus heureuse, que s’ils combattaient encore dans cette vie mortelle. Quant au culte que les Grecs appellent latreia et qui ne peut s’exprimer en latin par un seul mot, comme il consiste en un hommage qui appartient en propre à la divinité, nous ne le rendons, et nous enseignons qu’on ne peut le rendre qu’à Dieu seul. Et comme l’oblation du sacrifice fait partie de ce culte, ce qui fait qu’on appelle idolâtrie le sacrifice fait aux idoles, nous n’offrons rien, nous défendons d’offrir rien de ce genre à un martyr, à une âme sainte, ou à un ange ; et quiconque tombe dans cette erreur, est repris et ramené à la saine doctrine, pour qu’il se corrige ou se tienne en garde. D’ailleurs les saints eux-mêmes, soit hommes, soit anges, refusent de tels hommages qu’ils savent n’être dus qu’à Dieu. On l’a vu par l’exemple de Paul et de Barnabé, au moment où les Lycaoniens, frappés des prodiges qu’ils opéraient, voulaient leur sacrifier comme à des dieux; ils déchirèrent leurs vêtements, protestèrent et prouvèrent qu’ils n’étaient point des dieux, et défendirent qu’on les traitât comme tels[^1]. On l’a vu aussi pour les anges : car nous lisons dans l’Apocalypse que l’un d’entre eux défendit qu’on l’adorât, et dit à celui qui voulait le faire: « Je suis serviteur comme vous et comme vos frères[^2] ». Or, il est connu que les esprits orgueilleux, le démon et ses, anges exigent ces hommages, comme cela se voit par tous les temples et tous les sacrifices des Gentils. Et même certains hommes, aveuglés par l’orgueil, imitent leur exemple, comme l’histoire nous le raconte de quelques rois de Babylone. Ce fut ce qui attira au saint homme Daniel des accusations et des persécutions, parce que, nonobstant l’édit du roi qui défendait d’invoquer d’autre dieu que lui, on le surprit à adorer et à prier son Dieu, c’est-à-dire le seul vrai Dieu[^3]. Quant à ceux qui s’enivrent aux tombeaux des martyrs, comment pourrions-nous les approuver, puisque la saine doctrine condamne même ceux qui s’enivrent chez eux ? Mais autre chose est ce que nous enseignons, autre chose ce que nous tolérons; autre chose est ce que nous avons mission de commander, autre chose ce que nous avons ordre de corriger et que nous sommes forcés de supporter en attendant. Autre chose est la discipline chrétienne, autre chose la débauche des hommes adonnés au vin ou l’erreur des infirmes. Et encore y a-t-il une grande distance entre la faute des ivrognes et celle des sacrilèges. Car il est infiniment moins coupable de revenir ivre des tombeaux des martyrs, que de sacrifier, même à jeun, aux martyrs. J’ai dit : Sacrifier aux martyrs, et non Sacrifier à Dieu sur les tombeaux des martyrs : ce que nous faisons très-souvent, mais selon le rite que Dieu lui-même a prescrit pour le sacrifice par la révélation du Nouveau Testament: rite qui fait partie du culte appelé latrie et qu’on ne doit qu’à Dieu seul. Mais que faire ? Et comment faire sentir à ces hérétiques si aveugles, la force de ces paroles du Psalmiste: « Le sacrifice de louange est le culte qui m’honore; c’est par là que je lui manifesterai mon salut[^4] ». La chair et le sang, matière de ce sacrifice, étaient figurés prophétiquement par des victimes, avant l’arrivée du Christ; dans sa Passion ils furent réellement immolés ; depuis l’Ascension du Sauveur, on célèbre le sacrifice en mémoire de lui ; par conséquent, il y a autant de différence entre les sacrifices des païens et ceux des Hébreux, qu’il y en a entre une imitation erronée, et un symbole prophétique. De même donc qu’il ne faut pas mépriser ni avoir en horreur la virginité des religieuses, parce que les Vestales étaient vierges ; ainsi il ne faut pas blâmer les sacrifices de nos pères, parce que les Gentils ont aussi leurs sacrifices. En effet, comme il y a une grande distance entre ces deux espèces de virginité, bien que cette distance ne soit autre que celle même qui sépare les êtres à qui elles étaient consacrées ; ainsi en est-il des sacrifices des païens et des Hébreux, qui diffèrent essentiellement par la nature même de ceux à qui on les offrait : à savoir, d’un côté, à l’orgueil impie des démons qui s’arrogeaient les honneurs divins, puisque le sacrifice n’est dû qu’à Dieu ; et, de l’autre, au seul vrai Dieu, à qui on offrait des sacrifices, emblèmes du véritable sacrifice qui devait lui être offert en réalité par l’immolation du corps et du sang du Christ.

1. Act. XIV, 7-17.
2. Apoc. XIX, 10, XXII, 8, 9.
3. Dan. VI.
4. Ps. XLIX, 23.

### CHAPITRE XXII. LES SACRIFICES DES JUIFS DIFFÉRENTS DE CEUX DES PAÏENS. LES DÉMONS SE REPAISSENT DES ERREURS HUMAINES.

Il est faux que, comme le dit Fauste, les Juifs qui nous ont précédés, étant séparés des Gentils et ayant temple, sacrifices, autels, sacerdoce, n’aient renoncé qu’aux images taillées, c’est-à-dire aux idoles: car ils pouvaient, comme quelques gentils, n’avoir point d’idoles sculptées et sacrifier aux arbres, aux montagnes et finalement au soleil, à la lune et aux autres astres. S’ils l’eussent fait par le culte dit de latrie, comme ils auraient servi la créature au lieu du Créateur, et auraient été atteints de la grave erreur d’une superstition impie, les démons se seraient également prêtés à les tenir dans l’illusion et auraient accepté leurs sacrifices. Car ce n’est pas, comme quelques-uns le pensent, d’odeurs et de fumée, mais des erreurs humaines que ces esprits orgueilleux se repaissent: ce qui les charme, ce n’est point le plaisir de manger, mais une complaisance malveillante dans le succès d’une imposture quelconque, ou la fastueuse satisfaction d’une fausse grandeur quand ils peuvent se vanter de recevoir les honneurs divins. Nos pères n’ont donc pas seulement laissé là les idoles : mais ils n’ont sacrifié ni à la terre, ni à rien de terrestre, ni à la mer, ni au ciel, ni à la milice du ciel; ils ont offert au Dieu unique, créateur de toutes choses, les victimes qu’il a lui-même exigées nous promettant par ces figures le véritable sacrifice, au moyen duquel il nous a réconciliés avec lui, par la rémission de nos péchés, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, chef du corps que composent les fidèles, ainsi que Paul le leur dit en ces termes : « Je vous conjure donc, mes frères, parla miséricorde de Dieu, d’offrir vos corps en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu[^1] ». Mais les Manichéens prétendent que les corps humains sont l’oeuvre du peuple des ténèbres, et des prisons où leur dieu vaincu est enfermé; ainsi bien différentes sont la doctrine de Fauste et celle de Paul. Mais puisqu’il est écrit : « Si quelqu’un vous annonce un autre Evangile que celui que vous avez reçu, qu’il soit anathème[^2] » : le Christ dit la vérité par la bouche de Paul; que Manès soit donc anathème dans la personne de Fauste !

1. Rom. XII, 1.
2. Gal. I, 9.

### CHAPITRE XXIII. DANS L’USAGE DES CHOSES ORDINAIRES DE LA VIE, LES MANICHÉENS DIFFÉRENT BEAUCOUP DES CATHOLIQUES ET SONT AU-DESSOUS MÉME DES PAÏENS.

Fauste, ne sachant ce qu’il dit, prétend encore que nous n’avons rien changé aux moeurs des Gentils. Mais comme le juste vit de foi[^3]; que la fin du précepte est la charité qui vient d’un coeur pur, d’une bonne conscience et d’une foi non feinte[^4] ; que, pour former la conscience des fidèles, ces trois choses demeurent : la foi, l’espérance et la charité[^5] : comment celui qui n’a pas ces trois choses pourrait-il avoir les mêmes moeurs que celui qui les possède ? Car nécessairement celui qui croit, espère, aime autre chose, doit vivre différemment. Si nous paraissons avoir en commun avec les Gentils l’usage de certaines choses, comme la nourriture et la boisson, les maisons, les vêtements, les bains; et, pour ceux d’entre nous qui sont mariés, des femmes à épouser et à conserver, des enfants à mettre au monde, à nourrir, à laisser pour héritiers : bien différente cependant est la manière d’user de ces choses chez celui qui en rapporte l’usage à une autre fin, et chez celui qui en rend grâces à Dieu sans avoir de lui aucune idée mauvaise ou erronée. Car bien que, au sein de votre erreur, vous mangiez le même pain que les autres hommes, que vous viviez de fruits et de l’eau des fontaines, que vous soyez vêtus de laine et de lin tissés de la même manière, vous ne menez cependant point la même conduite, non précisément en mangeant, en buvant ou en vous habillant autrement que les autres, mais parce que vous avez d’autres sentiments, d’autres croyances, et que vous rapportez toutes ces choses à une autre fin, à savoir à vos erreurs et à votre vanité. De même, quoique nous usions de ces choses et d’autres encore de la même manière que les païens, nous ne vivons cependant pas comme les païens, parce que nous ne les rapportons pas à la même fin, mais à la fin du précepte légitime et divin, à savoir la charité qui vient d’un coeur pur, d’une bonne conscience et d’une foi non feinte. Quelques-uns, pour s’en être écartés, se sont égarés en de vains discours. Parmi ceux-là vous tenez évidemment le premier rang, vous qui ne voyez pas, qui ne réfléchissez pas que la différence de foi entraîne aussi une différence de conduite dans la possession et l’usage des mêmes choses, tellement que, quand vos auditeurs ont des femmes, ont des enfants quoique malgré eux, leur amassent ou leur conservent un patrimoine, mangent de la viande, boivent du vin, vont aux bains, moissonnent, vendangent, font un négoce, exercent les fonctions publiques, vous les regardez comme vos disciples et non comme des païens, quoique leur conduite semble plus se rapprocher de celle des païens que de la vôtre. En effet, le genre de vie de certains païens ressemble plus au vôtre qu’à celui de quelques-uns de vos auditeurs, puisque, dans leurs cérémonies sacrilèges, ils s’abstiennent du vin, de la chair et des femmes; néanmoins, bien qu’ils fassent ce que vous faites, vous admettez, plutôt qu’eux, dans vos rangs des auditeurs qui usent de toutes ces choses et en cela s’éloignent de vous ; et vous regardez plutôt comme membre de votre secte une femme qui met au monde des enfants, pourvu qu’elle croie à Manès, qu’une Sibylle qui ne se marie même pas. Mais, dites-vous, il y a beaucoup de chrétiens appelés catholiques qui sont adultères, ravisseurs, avares, ivrognes, ou entachés de tout autre vice condamné par la saine doctrine. Eh ! dans votre petit, dans votre très-petit nombre, la plupart ne sont-ils pas tels, et n’y en a-t-il pas quelques-uns parmi les païens qui ne le sont pas? Dites-vous pour cela que ces païens valent mieux que vous ? Et cependant, à raison de ces vaines et sacrilèges erreurs de votre secte, ceux d’entre vous qui n’ont point de ces vices sont au-dessous des païens qui les ont. Il est donc clair que la saine doctrine, qui est la seule catholique, reste tout entière, bien qu’un grand nombre prétendent lui appartenir et ne veulent point être guéris par elle. Car il faut bien admettre ce petit nombre d’élus, que le Seigneur indique en particulier au milieu de cette vaste, de cette immense multitude répandue dans le monde entier[^1] : cependant ce petit nombre de saints et de fidèles (il faut souvent le répéter), cette quantité de grains si petite par comparaison à l’énorme quantité de paille, forme par elle-même une telle abondance de froment qu’elle l’emporte sans comparaison sur tous vos justes et vos réprouvés, les uns et les autres également réprouvés de la vérité. Nous ne sommes donc pas un schisme des Gentils, dont nous différons beaucoup en mieux; vous n’en êtes pas un non plus, parce que vous en différez beaucoup en pire.

1. Rom. I, 17.
2. I Tim. I, 5.
3. I Cor. XIII, 13.
4. Matt. XX, 16.

## LIVRE VINGT-UNIÈME. CONTRE FAUSTE, LE MANICHÉEN.

Fauste nie qu’il admette deux dieux. — Dieu est impénétrable dans ses voies, admirable dans toutes ses oeuvres. — La Loi de conservation. — Harmonie du corps humain d’après saint Paul. — Dieu a fait le corps humain. — Opinion manichéenne sur les animaux. — Contradictions et fables absurdes de ces sectaires. — Les deux natures et absurdités qui en découlent.

### CHAPITRE PREMIER. FAUSTE VEUT PROUVER QU’IL N’ADMET PAS DEUX DIEUX.

Fauste. N’y a-t-il qu’un Dieu ou y en a-t-il deux? – Evidemment il n’y en a qu’un. — Comment donc affirmez-vous qu’il y en a deux? — Jamais il n’a été question de deux dieux dans nos assertions. Je voudrais savoir ce qui a pu te le faire soupçonner. — Parce que vous admettez deux principes, celui du bien et celui du mal. — Soit: nous admettons deux principes, mais nous n’appelons Dieu que l’un des deux, et nous nommons l’autre Hylé ou démon, pour parler le langage ordinaire. Si tu penses que ce soit, là, admettre deux dieux, tu pourras dire aussi qu’un médecin qui discute sur la maladie et la santé, admet deux santés; que celui qui nomme le bien et le mal, admet deux biens; et en entendant parler de richesse et de pauvreté, tu pourras croire que cela signifie deux richesses. Et si je discute sur le blanc et le noir, le froid et le chaud, le doux et l’amer, et que tu prétendes que je parle de deux blancheurs, de deux chaleurs, de deux douceurs, ne passeras-tu pas pour un fou, pour un cerveau fêlé? Ainsi, quand je parle de deux principes, Dieu et Hylé, tu ne dois pas t’imaginer que je veuille dire deux dieux. Parce que nous attribuons à Hylé tout pouvoir de faire le mal et à Dieu tout pouvoir de faire le bien, comme cela doit être, diras-tu pour cela qu’il importe peu que nous les appelions dieu l’un et l’autre, indifféremment? S’il en est ainsi, quand on parlera de poison et d’antidote, tu pourras dire qu’on peut indifféremment les appeler tous les deux antidotes, parce qu’ils ont chacun leur propriété, que tous les deux opèrent et produisent leur effet; quand on parlera d’un médecin et d’un empoisonneur, tu pourras donner à tous les deux le nom de médecins; quand on parlera d’un juste et d’un injuste, tu pourras les appeler justes tous les deux, parce que tous les deux font quelque chose. Or, si cela est absurde, combien ne l’est-il pas plus de regarder comme deux dieux, Dieu et Hylé, parce que l’un et l’autre agissent ? C’est donc une sotte et pauvre argumentation que la tienne, quand n’ayant rien à me répondre sur le fond, tu me fais une méchante querelle sur les mots. Du reste, je ne disconviens pas que quelquefois nous donnons le nom de dieu à la nature ennemie; en cela nous n’entendons pas exprimer notre foi, mais nous conformer au langage de ceux qui l’honorent et en font un dieu dans leur ignorance ; comme nous entendons l’Apôtre dire : « Le dieu de ce siècle a aveuglé les esprits des infidèles[^1] » ; l’appelant dieu, parce que les siens l’appelaient ainsi; mais ajoutant qu’il aveugle les esprits, pour faire comprendre qu’il n’est pas le vrai Dieu.

1. II Cor. IV, 4.

### CHAPITRE II. COMMENT DIEU PEUT AVEUGLER LES ESPRITS.

Augustin. Nous entendons ordinairement parler de deux dieux dans vos discussions. Après l’avoir d’abord nié, tu as fini par: en convenir un moment après, et comme pour justifier ce langage, tu cites ce mot de l’Apôtre : « Le Dieu de ce siècle a aveuglé les esprits des infidèles ». Mais ce passage, la plupart d’entre nous l’entendent en ce sens que c’est le vrai Dieu qui a aveuglé les esprits des infidèles. Après avoir lu : « En quoi Dieu », ils suspendent la prononciation, puis ils continuent : « De ce siècle a aveuglé les esprits des infidèles ». Si tu n’admets pas cette manière de lire, et que, pour expliquer ce passage, tu changes ainsi l’ordre des mots : « En quoi Dieu a aveuglé les esprits des infidèles de ce siècle », tu retrouveras le même sens que dans l’autre manière de lire. Car l’opération en vertu de laquelle les esprits des infidèles sont aveuglés, peut, sous certain, rapport, s’attribuer au vrai Dieu. Il agit alors par justice et non par méchanceté, comme le même Paul le dit ailleurs : « Dieu est-il injuste d’envoyer sa colère[^1]? » Et en un autre endroit « Que dirons-nous donc? Y a-t-il en Dieu de l’injustice? Nullement. Car il dit à Moïse : J’aurai pitié de qui j’aurai pitié, et je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde ». Après avoir d’abord posé ce principe incontestable qu’il n’y a point d’injustice en Dieu, faites attention à ce qu’il dit peu après: « Que si Dieu voulant manifester sa colère et signaler sa puissance, a supporté avec une patience extrême les vases de colère propres à être détruits, afin de manifester les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde qu’il a préparés pour la gloire, etc.[^2] » Certes, il est impossible ici de dire que le Dieu qui manifeste sa colère et signale sa puissance sur les vases propres à être détruits, est autre que celui qui manifeste ses richesses sur les vases de miséricorde. L’enseignement de l’Apôtre prouve donc que c’est le seul et même Dieu qui agit dans ces deux cas. C’est ce qui lui fait dire encore : « Aussi Dieu les a livrés aux désirs de leurs coeurs, à l’impureté, en sorte qu’ils ont déshonoré leurs propres corps en eux-mêmes » ; puis peu après : « Et comme ils n’ont pas montré qu’ils avaient la connaissance de Dieu, Dieu les a livrés à un sens réprouvé[^3] ». Voilà comment le Dieu vrai et juste aveugle les esprits des infidèles. Jamais, dans ces textes de l’Apôtre que je viens de rapporter, on n’a vu un autre Dieu que celui qui a envoyé son Fils, lequel Fils nous dit: «C’est pour juger que je suis venu dans ce monde, afin que ceux qui ne voient pas voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles[^4] ». Ici les esprits des fidèles voient assez comment Dieu aveugle les esprits des infidèles. Il se passe d’abord quelque chose de secret dans le mystère, sur quoi Dieu exerce son jugement souverainement juste, pour aveugler les esprits des uns et éclairer ceux des autres : car c’est de lui qu’on a dit avec la plus parfaite vérité : « Vos jugements sont un profond abîme[^5] ». Et c’est devant ces impénétrables profondeurs que l’Apôtre frappé d’étonnement s’écrie : « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles ! etc.[^6] »

1. Rom. III, 5.
2. Id. IX, 14, 15, 22, 23.
3. Id. I, 24, 26, 28.
4. Jean, IX, 39.
5. Ps. XXXV, 7.
6. Rom. XI, 33.

### CHAPITRE III. DIEU CONDAMNE ET JUSTIFIE PAR DES VOIES IMPÉNÉTRABLES.

Mais vous, vous ne savez pas discerner ce que Dieu fait par bonté de ce qu’il fait par justice, parce que, bien loin de votre coeur et de vos lèvres est notre psautier où on lit

« Je chanterai votre miséricorde et votre justice, Seigneur[^2] » ; tout à fait étrangers au bon plaisir et au jugement du vrai Dieu, vous avez, pour tout ce qui vous blesse dans l’infirmité de notre condition mortelle, un autre dieu tout prêt, un dieu méchant, que la vérité ne vous a point révélé, mais que votre folie a imaginé, auquel vous attribuez non-seulement tout ce que vous faites injustement, mais encore tout ce que vous souffrez justement; vous laissez ainsi à Dieu la distribution des bienfaits, mais vous lui ôtez celle des châtiments : comme si celui dont le Christ a dit qu’il â préparé un feu éternel pour les méchants[^3], était autre que celui qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants et pleuvoir sur les justes et les injustes[^4]. Pourquoi ne comprenez-vous pas qu’une si grande bonté ici, et, là, une si grande sévérité appartiennent au seul et même Dieu, sinon parce que vous ne savez pas chanter la miséricorde et la justice? N’est-ce pas le même Dieu qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes, qui brise aussi les rameaux naturels, et ente, contre nature, l’olivier sauvage ? N’est-ce pas du même que l’Apôtre dit : « Tu vois donc la bonté et la sévérité de Dieu; sa sévérité envers ceux qui ont été brisés ; et sa bonté envers toi, si tu demeures ferme dans cette bonté[^5] ». Vous entendez, vous remarquez, comme il n’ôte point à Dieu la sévérité du juge, ni à l’homme son libre arbitre. C’est un mystère, c’est un abîme, c’est un secret impénétrable à la pensée humaine, comment Dieu condamne un impie et justifie un impie : car la Vérité, dans les saintes Ecritures, affirme de lui l’un et l’autre. Quoi ! faudra-t-il donc murmurer contre les jugements divins, parce qu’ils sont inscrutables?

Combien il est plus convenable, combien il est plus en rapport avec notre faiblesse, de trembler où Paul tremblait et de nous écrier : « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables ! » Combien il vaut mieux admirer ce que tu ne peux pénétrer, plutôt que d’inventer un autre dieu, un Dieu méchant, parce que tu ne peux comprendre le dieu bon ! car ce n’est pas du mot qu’il s’agit, mais de la chose.

1. Ps. C, 1.
2. Matt. XXV, 41.
3. Id. V, 45.
4. Rom. XI, 17, 24.

### CHAPITRE IV. QUOI QU’IL EN DISE, FAUSTE ADMET DEUX DIEUX.

Fauste se presse trop de se croire justifié, pour avoir dit : « Nous n’admettons pas deux dieux, mais Dieu et Hylé ». Car demandez-lui ce que c’est que Hylé, et vous aurez bientôt la définition d’un autre dieu. Si, en effet, à l’exemple des anciens, les Manichéens donnaient le nom de Hylé à la matière encore informe, mais susceptible de recevoir les formes corporelles, personne de nous ne les accuserait d’en faire un dieu. Mais quelle erreur, quelle folie, ou d’appeler la matière des corps créatrice des corps, ou de nier que Dieu ait créé les corps ? Mais comme vous attribuez à je ne sais quel autre ce que le vrai Dieu a fait, c’est-à-dire les qualités et les formes des corps, des éléments, des animaux, ce qui les fait corps, éléments, animaux ; quel que soit le nom que vous donniez à cet être, nous avons raison de vous accuser d’erreur et de dire que vous créez un second dieu. Sur le même point vous commettez deux erreurs sacrilèges : la première, en attribuant l’oeuvre de Dieu à un être que vous rougissez d’appeler dieu : mais vous ne pourrez jamais lui ôter ce titre qu’en lui refusant le pouvoir de faire ce que Dieu seul peut faire ; la seconde, en prétendant que le bien que fait le dieu bon est produit par le dieu mauvais et devient un mal; entraînés que vous êtes par une puérile horreur pour tout ce qui afflige et gêne notre faiblesse mortelle, et épris de ce qui lui plaît. Ainsi vous appelez mauvais celui qui a créé le serpent, et le soleil qui nous éclaire vous paraît un si grand bien que vous ne le regardez pas comme créé par Dieu, mais comme mis en évidence ou envoyé. Or, le vrai Dieu en qui, à mon extrême regret, vous ne croyez pas encore, a créé le serpent parmi les êtres inférieurs et le soleil parmi les êtres supérieurs ; et dans des sphères célestes plus élevées, mais déjà spirituelles et non plus corporelles, il a encore fait des êtres beaucoup meilleurs que notre lumière, et que l’homme charnel ne comprend pas, à plus forte raison : vous qui, en détestant la chair, détestez votre propre doctrine, la règle d’après laquelle vous mesurez le bien et le mal. Car il ne peut y avoir d’autre mal pour vous que celui qui blesse le sens charnel, ni d’autre bien que celui qui flatte la vue charnelle.

### CHAPITRE V. DIEU ADMIRABLE DANS SES OEUVRES GRANDES ET PETITES. TOUT ANIMAL AIME SA PROPRE CHAIR, ILLUSION DES MANICHÉENS SUR CE POINT.

Pour moi, quand je considère au degré le plus bas de l’échelle des êtres, ces oeuvres de Dieu, terrestres, faibles, mortelles, mais ses oeuvres pourtant, je me sens irrésistiblement entraîné à louer leur créateur, qui sait se montrer grand dans les grandes choses, sans cesser de l’être dans les plus petites. Car l’art divin, qui produit les choses célestes et les choses terrestres, au milieu des différences qui les séparent, reste en tout semblable à lui-même, parce qu’en créant chaque être parfait en sols genre, il est lui-même parfait partout. En effet, il ne crée pas dans chaque être un univers, mais en créant chaque être pour l’ensemble de l’univers, il se montre universel même dans les détails, il façonne et arrange chaque chose pour son lieu et pour son rang, proportionnant tout dans le détail et dans l’ensemble. Et voyez dans ces bas-fonds, pour ainsi dire, de toute la création, ces animaux qui volent, qui nagent, qui marchent ou rampent. Ils sont mortels en effet : leur vie, comme il est écrit, « est une vapeur qui paraît pour un peu de temps[^1] ». Mais la petite mesure que le Créateur leur a départie dans son excellente bonté, ils la mettent en quelque sorte en commun pour compléter, chacun pour sa part, l’ensemble de l’univers, afin que leur petitesse contribue à la perfection de ce même ensemble où se trouvent, dans les sphères supérieures, d’autres êtres meilleurs qu’eux. Mais examinez et montrez-moi un seul de ces plus vils animaux qui haïsse sa chair, qui ne la nourrisse pas, qui ne l’entretienne pas, qui ne lui imprime pas le mouvement qui fait la vie, qui ne la gouverne pas, qui n’administre pas en quelque sorte son petit univers suivant les étroites proportions de son espèce, en employant tous les moyens qui sont à sa disposition pour se conserver sain et sauf. Quant à l’âme raisonnable, en châtiant son corps et le réduisant en servitude de peur que l’appétit immodéré des jouissances terrestres ne l’empêche de recevoir la sagesse, elle fait encore preuve d’amour pour sa chair, puisqu’elle la met à sa place, la soumet à son propre empire et exige d’elle une obéissance légitime. Mais, vous, bien que, dans votre erreur charnelle, vous fassiez mine de détester votre chair, au fond vous ne pouvez aimer qu’elle, que veiller à sa santé, pourvoir à ses besoins, éviter tous les coups, les chutes, les intempéries qui pourraient lui maire, désirer les garanties, les conditions de salubrité qui tendent à sa conservation ; et par là vous faites assez voir que la loi de la nature prévaut contre vos opinions et vos erreurs.

1. Jac. IV, 15.

### CHAPITRE VI. L’OUVRIER SUPRÊME DÉMONTRÉ PAR SES OEUVRES.

Quoi ! ces entrailles qui vivent dans la chair, ces formes si bien proportionnées, ces membres destinés à agir, ces organes adaptés pour sentir, tous distincts et en rapport avec la place qu’ils occupent et les fonctions qu’ils exercent, tous disposés dans une harmonie parfaite, réglés dans leurs mesures, égalisés dans leurs nombres, combinés dans leurs poids : quoi ! tout cela n’indique pas le suprême ouvrier, le vrai Dieu, celui dont on a dit avec tant de vérité : « Vous avez réglé toutes choses avec mesure, avec nombre et avec poids[^1] ? » Si votre coeur n’était pas perverti et gâté par de vaines chimères, vous comprendriez et apercevriez ses perfections invisibles par ces êtres créés dans ce monde faible et charnel[^2]. Car de qui tiennent-ils tout ce que je viens de rappeler, sinon de celui dont l’unité détermine toute mesure, dont la sagesse produit toute beauté, dont la volonté établit tout ordre ? Et si vous n’avez pas d’yeux pour voir cela, croyez du moins à la parole de l’Apôtre.

1. Sag. XI, 21.
2. Rom. I, 20.

### CHAPITRE VII. LA LOI DE LA CONSERVATION EST UNIVERSELLE.

En effet, en prescrivant l’amour chaste, tel que le mari doit l’avoir pour sa femme, l’Apôtre en cherche le modèle dans l’amour que l’homme se porte à lui-même : « Celui », dit-il, « qui aime sa femme s’aime lui-même ; car personne n’a jamais haï sa chair, mais on la nourrit et on la soigne, comme le Christ l’Eglise[^1] ». Mais quoi ! vous avez sous les yeux toute substance charnelle : voyez comme la nature tient à maintenir cette loi de l’union et de la conservation chez tous les animaux, et fait que chacun aime sa chair. Et cela n’existe pas seulement chez les hommes, qui, quand ils vivent en règle, né se contentent pas de pourvoir à la santé de leur corps, mais en répriment les mouvements charnels et les assujétissent à l’empire de la raison; es animaux eux-mêmes fuient la douleur, craignent la mort : tout ce qui pourrait détruire l’harmonie de leurs membres, briser le lien qui unit leur âme à leur corps, ils l’évitent avec toute l’agilité possible, et nourrissent et soignent leur chair. « Car », dit l’Apôtre, « personne ne hait sa chair, mais on la nourrit et on la soigne, comme le Christ l’Eglise ». Considérez les choses du point de vue où Paul s’est placé ; voyez, Si vous le pouvez, quelle force la création tire du Créateur, à commencer par ces magnificences célestes et en descendant jusqu’à la chair et au sang, où elle se complète et se termine, embellie par la variété de ses formes et réglée par les espèces différentes des êtres qui la composent.

1. Eph. V, 28, 29.

### CHAPITRE VIII. SUBLIME HARMONIE DU CORPS HUMAIN, D’APRÉS SAINT PAUL.

D’un autre côté, l’Apôtre, en parlant des diverses fonctions de l’ordre spirituel, qui cependant rentrent toutes dans l’unité et nous enseignent un mystère évidemment sublime et divin, emploie une comparaison tirée de notre propre chair, et ne manque pas de dire, à cette occasion, que Dieu même en est l’auteur. Comme le passage est très-important, je le cite ici en entier, malgré sa longueur il est pris dans la première Epître aux Corinthiens : « Quant aux dons spirituels, je ne veux pas, mes frères, que vous soyez dans l’ignorance.

Or, vous savez que quand vous étiez gentils, vous couriez aux idoles muettes, selon qu’on vous y conduisait. Je vous déclare donc que personne, parlant dans l’Esprit de Dieu, ne dit anathème à Jésus; et personne ne peut dire Seigneur Jésus, que par l’Esprit-Saint. A la vérité, il y a des grâces diverses, mais c’est le même Esprit; il y a diversité de ministères, mais c’est le même Seigneur; et il y a des opérations diverses, mais c’est le même Dieu qui opère tout en nous. Or, à chacun est donnée la manifestation de l’Esprit pour l’utilité; car à l’un est donnée par l’Esprit la parole de sagesse ; à un autre, la parole de science selon le même Esprit; à un autre, la foi par le même Esprit; à un autre, la grâce de guérir par le même Esprit; à un autre, la vertu d’opérer des miracles; à un autre, la prophétie ; à un autre, le discernement des esprits; à un autre, le don des langues diverses ; à un autre, l’interprétation des discours ; or, tous ces dons, c’est le seul -et même Esprit qui les opère, les distribuant à chacun comme il veut. Car comme le corps est un, quoique ayant beaucoup de membres, et que tous les membres du corps, bien que nombreux, ne sont cependant qu’un seul corps; ainsi est le Christ. Car nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps, soit juifs, soit gentils, soit esclaves, soit libres; et tous nous avons été abreuvés d’un seul Esprit. En effet, le corps n’est pas un seul membre, mais beaucoup. Si le pied disait : Puisque je ne suis pas main, je ne suis pas du corps; ne serait-il point pour cela du corps? Et si l’oreille disait : Puisque je ne suis pas oeil, je ne suis pas du corps; ne serait-elle point pour cela du corps ? Si tout le corps était oeil, où serait l’ouïe ? S’il était tout ouïe, où serait l’odorat? Mais Dieu a placé dans le corps chacun des membres où il a voulu. Que si tous n’étaient qu’un seul membre, où serait le corps? Il y a donc beaucoup de membres, mais un seul corps. L’oeil ne peut pas dire à la main : Je n’ai pas besoin de ton office; ni la tête dire aux pieds : Vous ne m’êtes pas nécessaires; mais, au contraire, les membres du corps, qui paraissent les plus faibles, sont le plus nécessaires ; et les membres du corps que nous regardons comme plus vils, nous les revêtons avec plus de soin, et ceux qui sont honteux, nous les traitons avec plus de respect ; nos parties honnêtes n’en ont pas besoin ; mais; Dieu a réglé le corps de manière à accorder plus d’honneur à celle qui n’en avait pas en elle-même, afin qu’il n’y ait point de scission dans le corps, mais que tous les membres aient les mêmes soins les uns pour les autres. Aussi dès qu’un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui ; ou si un membre est glorifié, tous les autres se réjouissent avec lui[^1] ». S’il vous reste, je ne dis pas un peu de foi chrétienne, pour croire: à l’Apôtre, mais une ombre de sens humain pour saisir l’évidence, que chacun voie et considère en lui-même combien cela est vrai, combien cela est certain, quelle grandeur dans la petitesse, quelle utilité dans l’objet le plus infime; puisque l’Apôtre dit tout cela par manière d’éloge; afin que, par ces humbles êtres matériels.qui se voient, notre intelligence s’élève plus facilement aux sublimes objets spirituels qui ne se voient pas.

1. I Cor. XII, 1-26.

### CHAPITRE IX. C’EST DIEU, ET NON LE DÉMON, QUI EST L’AUTEUR DU CORPS HUMAIN.

Or, quiconque nie que Dieu soit l’auteur de nos membres et de notre corps, que l’Apôtre vante et loue si fort, est en contradiction, vous voyez avec qui, et vous annonce une autre doctrine que celle que nous avons reçue[^11]. Est-il besoin que je le réfute ? ne doit-il pas plutôt être anathématisé par tous les chrétiens ? L’Apôtre dit : « Dieu a réglé le corps »; Fauste dit : Ce n’est pas Dieu, mais Hylé. Qu’y a-t-il de plus clair que ces contradictions hostiles qu’il faut anathématiser plutôt que réfuter ? Est-ce que l’Apôtre en disant: « Dieu », a ajouté : « de ce siècle[^12] ? » Pourtant si on entend dire que le démon aveugle les esprits des infidèles, par des suggestions coupables ; nous ne le nierons pas; et ceux qui y cèdent, perdent la lumière de la justice par une juste punition de Dieu. Nous lisons tout cela dans les saintes Ecritures : car voici un texte qui s’applique à la séduction venant du dehors : « Je crains que comme le serpent séduisit Eve par son astuce, ainsi vos esprits ne se corrompent et ne dégénèrent de la simplicité et de la chasteté qui sont dans le Christ[^13] » puis cet autre du même genre: « Les mauvais entretiens corrompent les bonnes moeurs[^1] »; puis un encore où chacun est représenté comme son propre séducteur : « Car si quelqu’un s’estime être quelque chose, comme il n’est rien, il s’abuse lui-même[^2] » ; et enfin cet autre sur la vengeance divine, que j’ai déjà cité plus haut : « Dieu les a livrés à un sens réprouvé, en sorte qu’ils ont fait les choses qui ne conviennent pas[^3] ». De même, dans les anciens livres, après avoir d’abord dit : « Dieu n’a pas fait la mort et ne se réjouit pas de la perte des vivants[^4] », le sage ajoute peu après : « C’est par la jalousie du démon que la mort est entrée dans le monde[^5] ». Et encore, à propos de la mort, de peur que les hommes ne se croient innocents, il dit : « Les impies l’ont appelée par leurs actions et par leurs paroles, et la regardant comme une amie, ils ont défailli[^6]». Mais ailleurs il dit : « Les biens et les maux, la vie et la mort, les richesses et la pauvreté viennent du Seigneur Dieu[^7] ». Ici les hommes troublés ne comprennent pas que dans une seule et même mauvaise action (non par l’effet d’une vengeance postérieure et manifeste, mais par une certaine vengeance qui s’y attache immédiatement) il y a une part à attribuer à la ruse de celui qui conseille, une part à la malice de celui qui veut, et une troisième à la justice de celui qui punit : en effet, le démon suggère, l’homme consent, Dieu se retire. Ainsi, dans une oeuvre mauvaise, par exemple dans l’aveuglement des infidèles, si par ces mots : « Le Dieu de ce siècle », on entend le démon comme perfide conseiller, je ne trouve point le sens absurde. Car on ne dit pas « Dieu » simplement, puisqu’on ajoute : « de ce siècle », c’est-à-dire des impies, des hommes qui ne veulent prospérer que dans ce siècle, qu’on appelle aussi siècle mauvais, comme il est écrit : « Afin de nous arracher à ce siècle mauvais[^8] ». C’est ainsi que dans ce passage : « Dont le dieu est le ventre[^9], s’il n’y avait le mot : « Dont », on ne dirait pas : « Le dieu est le ventre ». Et dans le Psaume, on n’appellerait pas dieux les démons, si on n’y ajoutait, des nations, car le texte porte : « Parce que les dieux des nations sont des démons[^10] ». Mais ici il ne s’agit ni de : « Le dieu de ce siècle», ni de : « Dont le dieu est le ventre », ni de : « Les dieux des nations sont des démons »; mais on dit simplement : « Dieu a réglé le corps » ; et par Dieu on ne peut entendre ici que le vrai Dieu, créateur de toutes choses. Là, en effet, c’est le langage du blâme, ici, c’est celui de l’éloge. A moins que Fauste n’entende que Dieu a réglé le corps, non en disposant ses membres, c’est-à-dire en le formant et en le construisant, mais en y mêlant sa lumière; en sorte qu’un autre aurait créé les membres, les aurait destinés à leur usage propre et mis chacun à sa place, et que Dieu, en y mêlant sa bonté, mirait corrigé le vice de la construction, car c’est par de telles fables qu’ils abrutissent les âmes faibles. Mais Dieu, qui vient en aide aux petits par la bouche de ses saints, ne leur permet pas même de tenir ce langage. Car tu lis un peu plus haut : « Mais Dieu a placé dans le corps chacun des membres comme il l’a voulu ». Qui ne conclura de là que Dieu est l’ordonnateur du corps, qu’il a composé de beaucoup de membres, dont les diverses fonctions se maintiennent dans l’ensemble pour concourir à l’unité ?

1. Gal. I, 9.
2. II Cor. IV, 4.
3. Id. XI, 3.
4. I Cor. XV, 33.
5. Gal. VI, 3.
6. Rom. I, 28.
7. Sag. I, 13. .
8. Id. II, 24.
9. Sag. I, 16.
10. Eccli. XI, 14.
11. Gal. I, 4.
12. Phil. III, 19.
13. Ps. XCV, 5.

### CHAPITRE X. RÉFUTATION IRONIQUE DE L’OPINION MANICHÉENNE SUR LES ANIMAUX.

Que les Manichéens nous disent donc si les animaux formés par Hylé, suivant leurs rêveries, n’avaient pas, avant que Dieu y mêlât sa lumière, cette harmonie des membres que l’Apôtre loue; si alors la tête disait aux pieds, ou l’oeil à la main : « Je n’ai pas besoin de ton office ». Jamais ils n’ont dit cela, jamais ils n’ont pu le dire ; car ils leur attribuent les actes, les fonctions qui leur sont propres : ces animaux rampaient, marchaient, nageaient, volaient, chacun selon son espèce; ils voyaient, ils entendaient, ils sentaient par les autres sens, ils nourrissaient, ils soignaient leurs corps par des aliments et des précautions convenables : aussi leur union était féconde, car les Manichéens conviennent qu’ils s’accouplaient. Et certainement toutes ces fonctions, que Manès blâme comme oeuvres de Hylé, ne peuvent s’exécuter sans l’accord des membres, que l’Apôtre loue et attribue à Dieu. Douterez-vous encore lequel des deux (de Paul ou de Manès) doit être écouté, lequel doit être anathématisé ? Mais bien plus: il y avait alors des animaux qui parlaient ; et tous, reptiles, quadrupèdes, oiseaux, poissons, écoutaient ces discours, les comprenaient, les goûtaient ! Eloquence merveilleuse et vraiment divine ! Et ces orateurs n’avaient eu aucune leçon de grammaire ni de rhétorique, ils n’avaient pas reçu d’instruction en pleurant sous les coups de la férule et de la verge. Mais Fauste lui-même, pour nous débiter ces sornettes avec art, s’est initié tard aux ressources de l’éloquence ; et malgré la vivacité de son esprit, il s’est brisé la poitrine à force d’études, en sorte que sa parole faisait peu de conquêtes. Infortuné, qui est né au sein de notre lumière, et non au milieu de ces ténèbres ! En ce temps-là, en prêchant contre la lumière, il aurait vu tous les bipèdes, tous les quadrupèdes, voire même tous les reptiles depuis le dragon jusqu’à l’escargot, l’écouter avec plaisir, lui obéir avec joie; tandis que plus tard, en disputant contre les ténèbres, il s’est vu traiter par plusieurs d’éloquent plutôt que de savant, et par un grand nombre, de séducteur profondément pervers. Et parmi le petit nombre des Manichéens qui l’applaudissaient comme un maître distingué, pas un seul animal ne lui donnait son suffrage, son cheval même ne savait rien de sa doctrine, comme si une partie de la divinité ne s’était fixée dans tous les animaux que pour les rendre stupides ! Qu’est-ce que cela, je vous le demande? Sortez donc enfin de votre sommeil, misérables, et comparez, d’après vos fables, tous les animaux d’alors avec ceux d’aujourd’hui : alors sur leur terre, aujourd’hui dans ce monde; alors pleins de force, aujourd’hui faibles; alors munis d’une vue perçante pourvoir le séjour de dieu, et goûter le plaisir de l’envahir, aujourd’hui avec le regard si émoussé qu’il se détourne des rayons du soleil ; alors possédant une intelligence étendue, capable de comprendre le sermon d’un prédicateur, aujourd’hui frappés de stupidité et privés de toute faculté de ce genre ; alors doués naturellement d’une si grande et d’une si puissante éloquence, maintenant si rétrécis dans leurs goûts, si bornés dans leurs travaux ! Oh ! quels grands avantages le peuple des ténèbres a perdus par le mélange du bien !

### CHAPITRE XI. LE BLANC ET LE NOIR, LE CHAUD ET LE FROID. CONTRADICTIONS MANICHÉENNES.

Fauste, dans le passage même auquel je réponds maintenant, a élégamment rapproché! des contraires : la santé et la maladie, la richesse et la pauvreté, le blanc et le noir, le chaud et le froid, le doux et l’amer. Je n’ai rien à dire du blanc et du noir. Cependant, si la question des couleurs a quelque importance au point de vue du bien et du mal; si, comme les Manichéens le prétendent, le blanc appartient à Dieu et le noir à Hylé; si Hylé, suivant eux, a créé toutes les espèces d’oiseaux, et que Dieu ait mis la couleur blanche à leur plumage, je demanderai où se cachaient les corbeaux, pendant qu’on blanchissait les cygnes ? Il n’est pas besoin non plus de parler du chaud et du froid; car tous les deux sont utiles, s’ils sont sagement tempérés, et deviennent nuisibles quand ils passent la mesure. Voyons le reste. Fauste parle ici de bien et de mal. C’était la première distinction à établir entre les contraires; mais il l’a fait d’une manière générale et de façon à laisser entendre que la santé, la richesse, le blanc, le chaud, le doux appartiennent au bien; et la maladie, la pauvreté, le noir, le froid, l’amer, au mal. Ce qu’il y a d’ignorance et d’irréflexion dans ce jugement, le verra qui pourra. Quant à moi, pour ne pas avoir l’air de chercher querelle à cet homme, je ne fais aucune observation sur le blanc et le noir, le chaud et 1e froid, le doux et l’amer, la santé; et la maladie. Cependant, si le blanc et le doue ! sont deux biens, et le noir et l’amer deux maux, comment se fait-il que souvent le raisin, et toujours l’olive, deviennent doux en noircissant, deviennent meilleurs à mesure qu’ils reçoivent plus die mal? De même si la chaleur et la santé sont deux biens, et le froid et la maladie deux maux, pourquoi en s’échauffant les corps deviennent-ils malades? Est-ce que par hasard un corps sain a la fièvre? Mais je passe sur ces objections. Fauste n’y a pas pensé, ou peut-être, en mentionnant ces choses, a-t-il plutôt songé à former des contrastes qu’à indiquer des biens et des maux; vu, surtout, que les Manichéens n’ont jamais dit que le feu du peuple des ténèbres fût froid, bien que sa chaleur, selon eux, soit certainement un mal.

### CHAPITRE XII. AUTRES CONTRADICTIONS DU MANICHÉISME. FABLES ABSURDES.

Mais pour ne pas insister sur ces points, venons-en à ceux de ces contraires que Fauste appelle des biens hors de toute contestation à savoir la santé, la richesse, la douceur. Il était donc dépourvu de la santé du corps, le peuple au milieu duquel ces animaux ont pu naître, croître, engendrer et vivre, tellement que quelques-uns d’entre eux (suivant ces rêveries insensées), ayant été pris et liés dans le ciel, leur portée, mise bas avant terme, tomba de ces prodigieuses hauteurs sur la terre, et put y vivre, y croître et produire ces êtres vivants, aujourd’hui innombrables ? II n’y avait donc pas de richesse dans ces lieux où les arbres pouvaient naître, non-seulement dans les eaux et dans les vents, mais même dans le feu et dans la fumée, et posséder une telle fécondité que de leurs fruits naissaient des animaux de toute espèce, vivant et se nourrissant de cette fécondité même, et donnant, par leur nombreuse progéniture, une preuve certaine de leur situation prospère? Chose d’autant plus remarquable qu’il n’y avait là aucun travail agricole, aucune intempérie d’été ni d’hiver, puisque le soleil n’y parcourait point son cercle, pour déterminer le cours des saisons de l’année. Par conséquent, la fertilité des arbres n’éprouvait aucune interruption ; l’élément et l’aliment propres à chaque espèce et qui les avaient fait croître, ne cessaient jamais de les rendre féconds et ne les laissaient pas manquer de fruits; comme nous voyons les citronniers porter toute l’année des fleurs et des fruits, si on a soin de les arroser toujours. Il y avait donc là une grande richesse, et que l’on pouvait posséder en toute sécurité : car on n’avait pas même à craindre la grêle là où il n’y avait point de ces collecteurs de lumière, que le tonnerre met en mouvement, d’après vos fables.

### CHAPITRE XIII. SUR LES ALIMENTS, LE POISON, L’ANTIDOTE; BÉVUES DE FAUSTE A CE SUJET.

Si les aliments n’avaient pas de douceur ni de goût agréable, ils n’exciteraient pas l’appétit, on ne les prendrait pas pour entretenir la vie du corps. Eu égard au tempérament de chacun, il faut en effet que la nourriture plaise où déplaise. Si elle plaît, on l’appelle douce ou agréable au goût; si elle déplaît, on la dit amère, âpre, repoussante par quelque qualité désagréable. Ne sommes-nous pas, nous hommes, ainsi constitués, que l’un aime un aliment que l’autre écarte avec horreur, soit penchant naturel, soit effet de l’habitude ou raison de santé ? A combien plus forte raison les animaux, dont la constitution physique est si différente de la nôtre, peuvent-ils trouver agréable ce que nous trouvons amer? Autrement, les chèvres grimperaient-elles pour ronger l’olivier sauvage? Car de même que, par l’effet de certaine maladie, l’homme trouve le miel amer, ainsi cette espèce d’animal trouve doux l’olivier sauvage. Voilà comment un sage observateur apprécie la valeur de l’ordre, quand chaque être rencontre ce qui lui convient; par là, il voit que tout est bon, depuis le bas jusqu’au dessus, depuis les êtres corporels jusqu’aux êtres spirituels. Ainsi donc, dans le peuple des ténèbres, quand un animal de tel ou tel élément mangeait la nourriture qui naissait dans cet élément, sans aucun doute ce rapport de convenance la lui rendait douce; mais s’il eût rencontré une nourriture empruntée à un autre élément, ce défaut de convenance eût blessé son goût. Or, si ce défaut de convenance, qu’on l’appelle amertume, âpreté, insipidité oit autrement, est porté à un tel point qu’il détruise violemment la structure ou l’harmonie du corps, et qu’il lui ôte la vie ou les forces, il prend le nom de poison, uniquement à cause du défaut de convenance, puisque la convenance se retrouve pour une autre espèce : comme par exemple, le pain, qui fait notre nourriture quotidienne, tue l’épervier qui en mange, et nous sommes tués par l’hellébore que la plupart des animaux mangent impunément. Néanmoins cette plante, employée dans une certaine mesure, est pour nous un médicament. Si Fauste savait cela ou y faisait attention, il ne donnerait pas le poison et l’antidote pour exemple dans la question des deux natures du bien et du mal, comme si Dieu était l’antidote et Hylé le poison : puisque la même chose, la même nature, prise ou employée à propos ou mal à propos, est utile ou nuisible. Par conséquent, d’après les fables des Manichéens, on pourrait dire que leur Dieu a été un poison pour le peuple des ténèbres, puisqu’il y a tellement gâté les corps que, de très-fermes, il les a rendus très-faibles. Mais comme la lumière elle-même a été prise, opprimée, corrompue, ils sont devenus un poison l’un pour l’autre.

### CHAPITRE XIV. RAISONNEMENTS SUR LA DOCTRINE DES DEUX PRINCIPES.

Pourquoi donc n’appelez-vous pas ces deux choses ou deux biens ou deux maux, ou plutôt deux biens et deux maux : deux biens en eux-mêmes, deux maux l’un pour l’autre ? Plus tard nous examinerons, s’il le faut, lequel est le meilleur ou le pire. En attendant, admettons que c’étaient deux biens en eux-mêmes et voyons : Dieu régnait sur sa terre et Hylé sur la sienne. Les deux rois jouissaient de la santé ici et là; ici et là, abondance de fruits; des deux côtés, nombreuse progéniture ; chez les uns comme chez les autres, douces voluptés en rapport avec leurs natures. Mais, nous dit-on, outre que le peuple des ténèbres était ennemi de la lumière voisine, il était encore mauvais par lui-même. Cependant, j’ai déjà énuméré beaucoup de biens qu’il possédait; si vous pouvez me faire connaître ses maux, il s’ensuivra qu’il y avait deux royaumes bons, sauf que l’un était meilleur que l’autre. Mais pouvez-vous me dire quels étaient ces maux? Ils se ravageaient entre eux, dites-vous, ils se blessaient, ils se tuaient, ils se détruisaient. Si c’était là leur unique occupation, comment s’engendraient, se nourrissaient, s’élevaient de si grandes multitudes? Il y avait donc aussi, là, du repos et de la paix. Cependant, accordons que le royaume exempt de discorde était le meilleur : il est néanmoins bien plus juste d’appeler bons ces deux royaumes, que de dire l’un bon et l’autre mauvais : celui-là meilleur, où personne ne nuisait à soi-même ni aux autres; celui-ci moins bon, où, malgré une guerre intestine, chaque animal pourvoyait à sa vie, à sa santé, aux besoins de sa nature. Au fond on peut, sans trop grande disproportion, comparer à votre dieu ce prince des ténèbres, à qui personne ne résistait, au sceptre duquel tout se soumettait, dont les prédications ont attiré tout le monde toutes choses qui ne peuvent se faire sans une grande paix et une vraie concorde. Car les empires heureux sont ceux où tous sont d’accord pour obéir au souverain. Ajoutons que ce prince régnait non-seulement sur ceux de son espèce, c’est-à-dire sur les bipèdes, que vous déclarez pères des hommes, mais encore sur toute autre espèce d’animaux, lesquels obéissaient à ses moindres signes, exécutaient ses ordres, ajoutaient foi à sa parole. En débitant tout cela, vous croyez les hommes assez stupides pour attendre que vous donniez le nom de Dieu à cet autre dieu si clairement et si ouvertement dépeint. En effet, si ce prince pouvait réellement tout cela, son pouvoir était grand; s’il était ainsi honoré, sa, gloire était magnifique ; si on l’aimait, la concorde était parfaite; si on le craignait, l’ordre s était admirable. Que s’il y avait quelques maux au milieu de tous ces biens, on ne peut néanmoins appeler cela la nature du mal, à moins de ne savoir ce que l’on dit. En effet, si vous pensez que cette nature était celle du mal, parce que non-seulement elle était ennemie de l’autre nature, mais parce qu’elle contenait le mal en elle-même, ne regardez-vous donc pas comme un mal la dure nécessité où était votre dieu avant le mélange de la nature contraire, de combattre contre elle, et d’introduire dans sa gorge ses propres membres pour y être oppressés, de manière à ne pouvoir être entièrement purifié lui-même? Il y avait donc du mal dans sa nature de dieu, avant qu’il s’y mêlât quelque chose de ce que vous appelez le seul mal. En effet, ou il ne pouvait être attiré ni corrompu par le peuple des ténèbres, et alors c’était folie de sa part de subir de telles nécessités ; ou sa substance pouvait se gâter, et alors vous n’adorez pas le Dieu incorruptible que l’Apôtre prêche[^1]. Quoi ! cette nature qui n’était pas encore corrompue, pouvait être corrompue, et cette corruptibilité ne vous paraît pas un mal dans votre dieu !

1. I Tim. I, 17.

### CHAPITRE XV. DÉFAUT DE PRESCIENCE ET DE SÉCURITÉ DANS LE DIEU DES MANICHÉENS.

D’ailleurs, qui ne voit que là, ou il n’y avait pas de prescience (et c’est à vous a voir si ce n’est pas un défaut en Dieu de n’avoir pas de prescience, et d’ignorer absolument ce qui le menace) ; ou, s’il y en avait, on manquait de sécurité, on vivait dans une crainte éternelle mal énorme, vous en conviendrez sans doute. Votre dieu ne craignait-il pas de voir venir le temps où ses membres seraient tellement ravagés et souillés dans ce combat, que malgré tant d’efforts, il ne viendrait pas à bout de les délivrer et de les purifier entièrement ? Que si cela ne le regardait pas (voilà un mot bien dur, vous le sentez vous-mêmes), au moins ses membres redoutaient-ils les maux si grands qu’ils devaient souffrir dans ce monde. Ignoraient-ils donc aussi l’avenir ? Il n’y avait donc de prescience dans aucune partie de la substance de votre dieu. Comptez alors les maux qui sont dans votre souverain bien. Ou bien, ne craignaient-ils pas, parce qu’ils prévoyaient aussi que leur délivrance et le triomphe devaient s’ensuivre ? Mais du moins ils craignaient pour leurs compagnons, qu’ils savaient condamnés à être exclus de leur royaume et éternellement enchaînés sur ce globe.

### CHAPITRE XVI. LES DEUX NATURES DES MANICHÉENS SONT OU DEUX BIENS OU DEUX MAUX. DÉMONSTRATION PAR L’ABSURDE.

La charité y manquait-elle au point qu’on n’éprouvait aucun sentiment de pitié fraternelle pour ceux qui étaient menacés de supplices éternels sans les avoir mérités par aucune faute antérieure ? Quoi ! ces âmes, qui devaient être enchaînées sur ce globe, n’étaient-elles pas aussi des membres de votre dieu ? Tout au moins celles-là, dans la prévision de leur éternelle captivité, étaient en proie à la crainte, à la douleur. Ou si elles ignoraient ce point de l’avenir, il y avait donc en votre dieu une partie qui prévoyait et une partie qui ne prévoyait pas : comment cela ne formait-il qu’une seule et même substance ? Mais puisqu’il y avait, là, tant de maux, avant le mélange d’un mal étranger, pourquoi vanter dans votre dieu le bien pur, simple, souverain ? Vous êtes donc forcés de reconnaître que ces deux natures étaient en elles-mêmes ou deux biens, ou deux maux. Si vous convenez que c’étaient deux maux, nous vous permettrons de désigner celle que vous voudrez pour le plus grand mal; si au contraire vous voulez que ce fussent deux biens, dites lequel vous paraît préférable; ce sera le sujet d’une étude plus approfondie; mais qu’au moins vous renonciez à l’erreur qui vous fait dire que ces deux principes étaient deux natures, l’une bonne, l’autre mauvaise; par conséquent deux dieux, l’un bon, l’autre mauvais. Que si une chose est mauvaise parce qu’elle nuit à une autre, ces deux natures se sont nui réciproquement; l’une d’elles sera plus méchante, pour avoir la première désiré le bien d’autrui. L’une a donc fait le mal la première, et (autre a rendu le mal pour le mal non pas selon la loi du talion, oeil pour oeil[^1], que vous condamnez étourdiment, mais d’une façon beaucoup plus grave. Choisissez par conséquent celle des deux qui vous paraîtra la pire : ou celle qui a voulu nuire la première, ou celle qui a voulu et pu nuire davantage. L’une, en effet, a désiré, dans la mesure de ses petites facultés, jouir de la lumière; l’autre a détruit sa rivale de fond en comble. Si celle-là eût atteint l’objet de ses désirs, elle n’en eût certes point souffert; celle-ci pour repousser à jamais l’assaut ennemi, a causé à une partie de sa propre substance un dommage considérable. C’est l’application de ce mot si connu, mentionné par l’histoire et dicté par la fureur : « Que nos amis périssent, pourvu que nos ennemis tombent en même temps[^2] ». En effet, une partie de votre dieu a été condamnée à une souillure ineffaçable, afin qu’il y eût de quoi couvrir le globe où l’ennemi doit être à jamais enseveli tout vivant: car, quoique vaincu, quoique enfermé, il inspirera encore une telle crainte, une telle épouvante, qu’il faudra l’éternelle misère d’une partie du dieu pour procurer une sécurité quelconque au reste du dieu. O bonté merveilleusement innocente 1 Voilà que votre dieu, ce dieu à l’occasion duquel vous accusez si durement le peuple des ténèbres, se fait du mal à lui-même et en fait aux autres 1 C’est le reproche qui s’élève contre lui de ce globe reculé où son ennemi est enfermé, et une partie des siens clouée. Bien plus, la partie que vous appelez dieu, l’emporte en malice, puisqu’elle nuit et aux étrangers et aux siens. En effet, Hylé n’a point cherché à détruire le royaume d’autrui, mais seulement à s’en emparer; et si elle tuait quelques-uns des siens par le moyen d’autres qui lui appartenaient également, au moins elle les métamorphosait, afin qu’en mourant et en renaissant ils jouissent par intervalles du bonheur de vivre; tandis que Dieu, que vous dépeignez tout-puissant et tout bon, détruit les étrangers et condamne les siens pour l’éternité : et, croyance plus folle et plus étonnante encore ! Hylé blesse ses animaux dans le combat qu’elle livre, et Dieu punit ses membres dans sa propre victoire. Qu’est-ce que cela, ô hommes insensés ! Vous vous rappelez sans doute que Fauste a présenté Dieu comme un antidote, et Hylé comme un poison : et voilà que votre antidote fait plus de mal que le poison. Est-ce que Hylé enfermerait Dieu à jamais dans un globe si horrible, ou y fixerait ses propres entrailles ? Et, ce qui est plus criminel encore, calomnie-t-elle ces mêmes restes, de peur de paraître en défaut pour n’avoir pas pu les purifier? Car Manès dit dans la lettre du Fondement, que ces âmes ont mérité ce supplice parce qu’elles se sont laissées égarer loin de leur première nature lumineuse et qu’elles sont devenues ennemies de la sainte lumière, tandis que c’est Dieu lui-même qui les a poussées à s’égarer ainsi, afin que la lumière devînt ennemie de la lumière; injuste, s’il les y force malgré elles; ingrat, si elles y consentent et qu’il les condamne ensuite. Pour elles, si elles ont pu prévoir qu’elles démentiraient ainsi leur origine, tourmentées par la crainte avant la guerre, irrémédiablement souillées dans la guerre, éternellement condamnées après la guerre, elles n’ont jamais été heureuses. Si elles n’ont pas pu le prévoir, imprévoyantes avant la guerre, impuissantes dans la guerre, misérables après la guerre, elles n’ont jamais été divines. Or, évidemment Dieu était ce qu’elles étaient, d’après l’unité de substance. Pouvons-nous croire que vous compreniez la monstruosité de ces blasphèmes? Et cependant voulant justifier quelque peu la bonté de Dieu, vous prétendez qu’il communique un peu de bien à Hylé, de peur que, dans sa prison, elle ne tourne sa fureur contre elle-même. Hylé aura donc un peu de bien, alors qu’elle est sans mélange de bien? Serait-ce que comme Dieu, avant la guerre et sans mélange de mal, subissait le mal de la nécessité ; ainsi Hylé, après (la guerre et sans mélange de bien, jouira du bien du repos? Dites donc qu’il y a deux maux, dont l’un est pire que l’autre ; ou qu’il y a deux biens non souverains, dont l’un vaut mieux que l’autre, de telle sorte cependant que le meilleur soit le plus misérable. Car si cette grande guerre doit aboutir à ceci : que Hylé étant vaincue et les membres de Dieu étant attachés au globe, un peu de bien soit accordé aux ennemis, et beaucoup de mal infligé aux amis, voyez de quel côté est la victoire. Evidemment Hy1é est un poison, elle qui a pu former, fortifier, nourrir, entretenir ses animaux; et l’antidote c’est Dieu, qui a pu condamner et non guérir ses membres. Insensés, cette Hylé n’existe pas, ni ce dieu non plus. Ainsi rêvent ceux qui, ne supportant pas la saine doctrine, se tournent vers les fables[^3].

1. Ex. XXI, 24.
2. Cicer. pro Dejotaro.
3. II Tim. IV, 3.

## LIVRE VINGT-DEUXIÈME. LE DIEU DE L’ÉCRITURE.

Le Dieu de l’Ecriture, d’après Fauste. — Crimes attribués aux Patriarches et aux Prophètes. — Augustin rétablit l’idée de Dieu, contre les reproches Manichéens. — Notions sur le péché. — Justification d’Abraham, de Sara, de Loth, d’Isaac, de Jacob, de Lia, de Rachel. — Sens mystique à saisir dans ces deux femmes et dans leurs servantes, Bala et Zelpha. — La Mandragore. — L’inceste de Juda et de Thamar. — Bénédiction de Juda. — Bons et méchants. — David. — Eloge de Moïse, de Paul, de Pierre. — Dépouillement des Egyptiens. — Sacrifice d’Abraham. — La guerre. — Moise justifié du reproche de cruauté. — Osée. — Salomon. — Sens prophétique de certaines actions même coupables, du dépouillement des Egyptiens, du veau d’or. — L’Ecriture irréprochable en tout. — apostrophe aux Manichéens.

### CHAPITRE PREMIER. SELON FAUSTE, OU LES PATRIARCHES ET LES PROPHÈTES ONT ÉTÉ CRIMINELS OÙ LES ÉCRIVAINS SACRÉS SONT DES FAUSSAIRES.

Fauste. Pourquoi blasphémez-vous la loi et les Prophètes? - Nous n’avons aucune intention hostile, nous ne sommes nullement les ennemis de la loi ni des Prophètes, ni de personne au monde; à tel point que si vous y consentez, nous déclarerons faux tout ce qui a été écrit sur eux et nous les a rendus odieux. Mais vous n’y consentez pas, et en acceptant les dires de vos écrivains, vous accusez peut-être des Prophètes innocents, vous diffamez les Patriarches, vous déshonorez la loi, et, ce qu’il y a de plus insensé encore, vous prétendez d’une part que vos écrivains ne sont cependant pas menteurs, et, de l’autre, vous tenez pour hommes religieux et saints ceux dont ils ont raconté les crimes et la coupable conduite. Or, ces deux choses ne peuvent se concilier à la fois, il faut ou que ceux-ci aient été méchants, ou que ceux-là aient été des menteurs et des faussaires.

### CHAPITRE II. FAUSTE DISTINGUE, DANS LA LOI, LES PRÉCEPTES MORAUX ET LES RITES QU’ON Y A ATTACHÉS.

Condamnons ensemble, si cela vous plait, les écrivains et entreprenons de défendre la loi et les Prophètes. Je parle pour le moment de la loi, et non de la circoncision, ni du sabbat, ni des sacrifices, ni des autres rites judaïques, mais de ce qui forme proprement la loi, c’est-à-dire des commandements : « Tu ne tueras pas; tu ne commettras point d’adultère ; tu ne te parjureras pas[^1] » et le reste. Comme cette loi était répandue chez les nations, c’est-à-dire existait depuis le commencement du monde, des écrivains hébreux se sont en quelque sorte rués sur elle, et y ont attaché une sorte de lèpre et de teigne, en y mêlant leurs abominables et infâmes prescriptions touchant la circoncision et les sacrifices. Si donc tu es vraiment ami de la loi, condamne avec moi ceux qui ont osé la souiller par un mélange de préceptes en désaccord avec elle : préceptes que vous savez parfaitement n’être ni la loi, ni une partie de la loi, autrement vous les observeriez fidèlement même après avoir embrassé la justice, ou vous avoueriez hautement que vous n’êtes point justes. Mais, tout au contraire, quand vous voulez mener une bonne conduite, vous mettez le plus grand soin à éviter les crimes défendus par les commandements, et vous ne vous inquiétez en rien de ce qui regarde les Juifs : comment vous en excuser, s’il n’est pas constant que ce n’est plus la même loi ? En résumé, si tu te fâchais quand on t’accuse d’être incirconcis, de ne pas observer le sabbat, comme tu t’irrites et te crois gravement insulté quand on t’accuse de ne pas tenir compte du commandement: « Tu ne tueras pas », ou : « Tu ne commettras pas d’adultère » ; on verrait alors clairement qu’il y a, ici et là, précepte et loi de Dieu. Mais maintenant, tu te vantes et te glorifies de l’observation des uns, et tu ne redoutes nullement l’infraction des autres, puisque tu les condamnes. Il est donc évident, que, comme je l’ai dit, ces rites ne sont pas la loi, mais la tache et la teigne de la loi, et si nous les condamnons, c’est comme faux et non comme légitimes. Et cela n’outrage ni la loi, ni l’auteur de la loi; mais l’origine remonte à ceux qui ont inscrit le nom de l’un et de l’autre en tête de leurs prescriptions criminelles. Et si parfois notre blâme atteint le nom révéré de la loi, quand nous combattons les préceptes judaïques, la faute en est à vous qui n’admettez aucune distinction entre les institutions hébraïques et la loi. Rendez donc à la loi sa dignité propre, détachez-en les turpitudes judaïques comme on coupe des verrues, rejetez sur les écrivains le crime de l’avoir déformée, et vous verrez aussitôt que nous sommes les ennemis du judaïsme et non de la loi. C’est ce mot de loi qui vous trompe, parce que vous ne savez pas précisément à quoi vous devez l’attribuer.

1. Ex. XX, 13, 14, 16.

### CHAPITRE III. LES ÉCRIVAINS DE L’ANCIEN TESTAMENT ONT SOUILLÉ LA MÉMOIRE DES PATRIARCHES ET DES PROPHÈTES.

Je ne vois pas non plus pourquoi vous vous figurez que nous blasphémons vos Prophètes et vos Patriarches. Si nous avions écrit ou dicté tout ce que nous lisons d’eux en fait de crimes, votre accusation serait raisonnable; mais quand ce sont eux-mêmes qui ont outragé dans leurs écrits l’honnêteté des moeurs, qui ont cherché à se glorifier du vice, ou quand ces écrits proviennent de leurs pairs et compagnons, de quoi nous accuse-t-on ? Nous détestons et condamnons des actes injustes dont les auteurs se reconnaissent coupables, de leur plein gré, sans qu’on les interroge; ou si ce sont là des inventions d’écrivains méchants et jaloux, qu’on condamne ces écrivains, qu’on proscrive leurs livres, qu’on lave la mémoire des Prophètes d’une odieuse calomnie, qu’on rétablisse la grave et imposante autorité des Patriarches.

### CHAPITRE IV. DIEU, TEL QUE CES ÉCRIVAINS L’ONT DÉPEINT, SELON FAUSTE.

Assurément, il a bien pu se faire que des hommes capables de forger tant de fictions impudentes sur Dieu, de nous le montrer, tantôt vivant dans des ténèbres éternelles, puis frappé d’admiration à l’aspect de la lumière; tantôt ignorant l’avenir au point de donner à Adam un commandement que celui-ci ne devait pas garder; tantôt ayant la vue courte jusqu’à ne pas voir ce même Adam qui; honteux de sa nudité, s’était caché dans un coin du paradis; tantôt envieux, et craignant que l’homme ne vive éternellement, s’il vient à manger du fruit de l’arbre de vie; tantôt avide du sang et de la graisse de toutes sortes de victimes, et jaloux si on en offre à d’autres qu’à lui ; tantôt irrité alternativement contre les étrangers, ou contre les siens ; tantôt tuant des milliers d’hommes pour des fautes légères ou nulles; tantôt menaçant de venir armé du glaive et de n’épargner personne, ni juste ni pécheur ; il a bien pu se faire, dis-je, que des écrivains capables de débiter tant d’insolences contre Dieu, aient aussi forgé des mensonges sur le compte des hommes de Dieu.

### CHAPITRE V. CRIMES ATTRIBUÉS A ABRAHAM, A ISAAC, A JACOB, A JUDA, A DAVID, A SALOMON, A OSÉE, A MOÏSE, PAR LES ÉCRIVAINS SACRÉS.

Du reste, ce n’est pas nous qui avons écrit d’Abraham que, brûlant d’un désir insensé d’avoir des enfants, et ne se fiant point à Dieu qui lui en avait promis de Sara, son épouse, il se vautra dans la fange avec une concubine, au su (ce qu’il y a de plus affreux) de sa propre femme[^1]. Ce n’est pas nous qui avons écrit que, par la plus infâme des spéculations, par avarice et par gourmandise, il livra à deux rois, Abimélech et Pharaon, en des temps différents, en qualité de concubine, cette même Sara sa femme, qui était très-belle, après l’avoir fait passer pour sa soeur[^2]; ni que Loth, son frère, délivré de Sodome, eut un commerce charnel avec ses deux filles sur la montagne[^3]; et mieux eût valu pour lui mourir du feu du ciel dans Sodome que de brûler de la flamme impure sur la montagne. Ce n’est pas nous qui avons écrit qu’Isaac fit la même chose que son père à l’égard de Rébecca, son épouse, en, disant qu’elle était sa soeur, pour conserver par là ignominieusement sa vie[^4]; ni que Jacob, son fils, entre Rachel et Lia, deux soeurs, puis entre leurs deux servantes, mari de quatre femmes, passait de Tune à l’autre comme un bouc; en sorte que c’était, entre ces quatre femmes perdues, un débat quotidien à qui partagerait son lit quand il rentrerait de la campagne, et que quelquefois elles se le cédaient pour une nuit, à prix convenu[^5] ; ni que Juda, son fils, eut un commerce impur avec Thamar sa bru, et veuve de ses deux premiers enfants, trompé, raconte-t-on, par l’habit de prostituée dont elle s’était revêtue[^6], parce qu’elle savait parfaitement que son beau-père était en rapport habituel avec des femmes de cette espèce; ni que David, ayant déjà tant de femmes, commit l’adultère avec celle d’Urie, un de ses soldats, qu’il fit périr dans le combat[^7] ; ni que Salomon, son fils, eut trois cents femmes, sept cents concubines et des filles de rois sans nombre[^8]; ni que Osée, le premier des Prophètes, eut des enfants d’une prostituée, et que (chose plus abominable ! ) c’est Dieu qu’on accuse de lui avoir conseillé cette infamie[^9]; ni que Moïse commît un homicide[^10], qu’il dépouilla l’Egypte, qu’il fit des guerres, qu’il commanda et exerça beaucoup de cruautés[^11], et ne se contenta pas, lui non plus, d’une seule femme. Ces faits, dis-je, et d’autres semblables, mentionnés dans les divers livres des Juifs, ce n’est pas nous qui les avons écrits, ce n’est pas nous qui les avons dictés ; mais ce sont ou des calomnies de vos écrivains, ou de véritables crimes commis par vos pères, choisissez. Pour nous, nous sommes forcés de détester également ou les uns ou les autres ; car nous ne haïssons pas moins les méchants et les libertins que les faussaires.

1. Gen. XVI, 2-4.
2. Id. XX, 2 ; XII, 13.
3. Id. XIX, 33, 35.
4. Id. XXVI, 7.
5. Id. XXIX, XXX.
6. Gen. XXXVIII.
7. II Rois, XI, 4, 15.
8. III Rois, XI, 1-3.
9. Os. I, 2, 3.
10. Ex. II, 12.
11. Id. XVII, 9, etc.

### CHAPITRE VI. LES MANICHÉENS NE COMPRENNENT PAS QU’UNE PARTIE DE LA LOI DEVAIT SUBSISTER ET L’AUTRE DISPARAÎTRE.

Augustin. Vous ne comprenez ni les sacrements de la loi, ni les actions des Prophètes, parce que vous n’avez aucune notion de la sainteté ni de la justice. Mais nous avons déjà parlé plus d’une fois et bien au long des préceptes et des sacrements de l’Ancien Testament, nous attachant à faire comprendre qu’il y avait en eux deux parties : l’une qui devait s’accomplir en réalité par la grâce du Nouveau Testament, l’autre qui devait se montrer accomplie et disparaître devant la manifestation de la vérité. Ainsi, par exemple, le précepte de l’amour de Dieu et du prochain était pris de la loi pour être perfectionné, tandis que la circoncision et les autres sacrements de ce genre démontraient, par leur suppression, que les promesses de la loi étaient remplies. En effet, le précepte faisait des coupables afin de leur inspirer le désir du salut, et la promesse donnait de la solennité aux figures pour tenir dans l’attente du Sauveur ; ainsi, par l’avènement du Nouveau Testament, la grâce devait délivrer les coupables, et la manifestation de la vérité faire disparaître les figures. La loi qui a été donnée par Moïse est devenue la grâce et la vérité par Jésus-Christ[^1] : la grâce, afin que, les péchés étant remis, les commandements fussent observés par le don de Dieu ; la vérité, pour que, les observances symboliques ayant cessé, ce qui avait été promis sur la parole de Dieu même, apparût enfin.

1. Jean, I, 17.

### CHAPITRE VII. LEUR ININTELLIGENCE COMPARÉE A CELLE DU SOURD ET DE L’AVEUGLE.

Par conséquent ceux qui, blâmant ce qu’ils ne comprennent pas, appellent lèpre, teigne, verrues, les promesses données en figures par la loi, ressemblent à des hommes qui dédaignent ce dont ils ne connaissent pas l’utilité : à un sourd, par exemple, qui voyant les mouvements de lèvres de ceux qui parlent, les critiquerait comme inutiles ou comme difformes; ou à un aveugle qui, entendant vanter une maison, voudrait, en la palpant, s’assurer de ce qu’on dit, en trouverait les murs unis, puis, rencontrant les fenêtres, les blâmerait comme une solution de continuité et les considérerait comme des brèches ruineuses.

### CHAPITRE VIII. LUMIÈRE INCRÉÉE, LUMIÈRE CRÉÉE.

Mais comment prouver que les actions des Prophètes ont été elles-mêmes prophétiques et mystérieuses, et le faire comprendre à des hommes assez insensés pour s’imaginer que nous croyons que notre Dieu a été un jour dans les ténèbres, parce qu’il est écrit : « Les ténèbres couvraient la face de l’abîme[^7] », comme si pour nous Dieu eût été cet abîme où les ténèbres régnaient, parce que la lumière n’y était pas avant que Dieu l’eût créée d’un mot? Mais comme ils ne distinguent pas la lumière qui est Dieu lui-même de la lumière que Dieu a faite, ils s’imaginent qu’il était lui-même dans les ténèbres avant de créer la lumière, parce que les ténèbres trouvaient l’abîme avant qu’il eût dit: « Que la lumière soit, et la lumière fut[^1] ». Pourtant, comme dans le Nouveau Testament, on dit l’un et l’autre de Dieu : puisque d’un côté nous y lisons : « Dieu est lumière et en lui il n’y a point de ténèbres[^2] », et de l’autre: « Ce Dieu qui commanda que des ténèbres jaillît la lumière, a lui dans nos coeurs[^3] »; de même, dans l’Ancien Testament, on dit, d’une part, de la sagesse de Dieu qui certainement n’a point été faite, puisque tout a été fait par elle[^4] : « Elle est la splendeur de la lumière éternelle[^5] » ; et, d’autre part, en parlant d’une certaine lumière qui ne peut provenir que d’elle : « Vous ferez luire le flambeau qui m’éclaire; mon Dieu, vous illuminerez mes ténèbres[^6] »; absolument comme quand Dieu disait au commencement, alors que les ténèbres régnaient sur l’abîme: « Que la lumière soit, et la lumière fut » ; lumière que pouvait seule créer la lumière source de lumière, qui est Dieu.

1. Gen. I, 2.
2. Gen. I, 3.
3. I Jean, I, 5.
4. II Cor. IV, 6.
5. Jean, I, 5.
6. Sag. VII, 26.
7. Ps. XVII, 29.

### CHAPITRE IX. DIEU EST LUMIÈRE ET SOURCE DE TOUTE LUMIÈRE.

Car de même que Dieu suffit à se rendre éternellement heureux et peut faire des heureux de l’abondance de son bonheur, ainsi il est à lui-même son éternelle lumière et, de l’abondance de sa lumière, il peut éclairer : ne désirant point le bien d’un autre, puisque toute bonne volonté jouit de lui ; ne craignant point le mal d’un autre, puisque toute mauvaise volonté est abandonnée par lui; en sorte que celui qui est heureux par l’effet de sa bonté, ne lui procure aucun surcroît, et que celui qui est malheureux par suite de son jugement, ne lui cause aucune terreur. Ce Dieu, Manichéens, vous ne l’adorez pas; vous êtes bien loin de lui, occupés à poursuivre vos fantômes, produits nombreux et variés de votre coeur présomptueux et vagabond, qui ne reçoit que la lumière des astres matériels par les yeux du corps. Cette lumière, quoique créée par Dieu, ne peut en aucune façon être comparée à cette autre lumière dont Dieu éclaire les âmes pieuses, pour qui il fait jaillir la lumière du sein des ténèbres comme la justice du milieu de l’impiété : mais à combien plus forte raison est-elle au-dessous de la lumière inaccessible, qui a créé tout cela?

Et pourtant elle n’est point inaccessible pour tous : Car « Heureux les miséricordieux, parce qu’ils verront Dieu[^1] ». Or, « Dieu est lumière, et en lui il n’y a point de ténèbres»; mais, selon Isaïe, les impies ne verront pas la lumière[^2]. C’est donc pour eux qu’est inaccessible cette lumière source de lumière, qui a créé, non-seulement la lumière spirituelle dans les âmes des saints, mais aussi la lumière corporelle, dont il n’interdit pas la jouissance aux méchants, puisqu’il la fait lever sur les bons et sur les méchants[^3].

1. Matt. V, 8.
2. Is. LIX, 9, 10.
3. Matt. V, 45.

### CHAPITRE X. QUELLE EST LA LUMIÈRE QUE DIEU A CRÉÉE? QUESTION CONTROVERSÉE.

Comme donc les ténèbres couvraient la face de l’abîme, celui qui était la lumière dit: « Que la lumière soit ! » Quelle est la lumière qui a créé la lumière, on n’en peut douter; car il est positivement écrit : « Dieu dit »; mais quelle est la lumière qu’il a créée, cela n’est pas aussi clair. Est-ce celle qui est dans les esprits des Anges, c’est-à-dire Dieu a-t-il alors créé ces esprits raisonnables? Ou bien est-ce une certaine lumière matérielle, placée, bien loin de nos regards, dans les parties les plus élevées de ce monde? C’est une question paisiblement controversée entre ceux qui s’appliquent à l’étude des divines Ecritures, Car c’est le quatrième jour que Dieu a créé ces brillants flambeaux du ciel. De plus, ont-ils été créés avec leur lumière? Où ont-ils été allumés à la lumière déjà créée? C’est encore une question. Assurément une lumière quelconque a été faite quand, les ténèbres couvrant la face de l’abîme, Dieu dit : Que la « lumière soit ! » Mais quiconque lit les saintes lettres avec la piété qui rend digne de les comprendre, ne peut douter que la lumière créée soit l’oeuvre de la lumière créatrice.

### CHAPITRE XI. DIEU N’A JAMAIS ÉTÉ DANS LES TÉNÈBRES.

Il ne faut pas s’imaginer que Dieu, avant de créer la lumière, habitait dans les ténèbres, parce que « l’Esprit de Dieu était porté sur les eaux[^4] », après qu’on avait d’abord dit: « Les ténèbres couvraient la face de l’abîme». Par abîme, on entend une immense profondeur d’eau. C’est ce qui peut donner occasion à la sagesse charnelle de supposer que l’Esprit de Dieu, dont on dit : « Il reposait sur les eaux », habitait dans les ténèbres qui couvraient la face de l’abîme : cette sagesse ne comprenant pas comment la lumière luit dans les ténèbres sans que les ténèbres la comprennent[^1], à moins que les ténèbres ne deviennent lumière par la parole de Dieu et qu’on ne leur dise : « Autrefois vous étiez ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur[^2] ». Or, si des intelligences raisonnables, aveuglées par une volonté impie, ne peuvent comprendre la lumière de la sagesse de Dieu qui est présente partout, éloignées qu’elles en sont par l’affection et non par l’espace : qu’y a-t-il d’étonnant à ce que l’Esprit de Dieu qui était porté sur les eaux, fût aussi porté sur les ténèbres des eaux, à une distance immense, mais de substance et non d’espace?

1. Gen. I, 2
2. Jean, I, 5.
3. Eph, V, 3.

### CHAPITRE XII. COMMENT DIEU A TROUVÉ SES OEUVRES BONNES, CE QUE NE PEUT FAIRE LE DIEU DES MANICHÉENS.

Je sais bien que je chante ici pour des sourds. Cependant je ne désespère pas que mes chants rencontrent une oreille docile, ouverte par le Seigneur, de qui tout ce que nous disons tient son caractère de vérité. Mais quels juges des divines Ecritures, que des hommes qui trouvent mauvais que Dieu ait jugé bons ses ouvrages, et qui le critiquent comme ayant été frappé d’admiration à l’aspect de la lumière à laquelle il n’était point habitué; tout cela parce qu’il est écrit: « Dieu vit que la lumière était bonne[^3] ? » Dieu approuve ses ouvrages, parce qu’ils lui plaisent, et c’est là voir qu’ils sont bons : car il n’est point forcé d’agir contre son gré, de manière à faire ce qui ne lui plaît pas; pas plus qu’il n’agit par imprévoyance et par méprise, de manière à être mécontent d’avoir agi. Mais comment les Manichéens ne trouveraient-ils pas mauvais que notre Dieu ait vu que son oeuvre était bonne, quand le leur, après avoir précipité ses propres membres dans les ténèbres, s’est mis un voile devant les yeux? Il n’a pas vu que son oeuvre était bonne; mais il n’a pas voulu la voir, parce qu’elle était mauvaise.

1. Gen. I, 4.

### CHAPITRE XIII. DIEU A APPROUVÉ SON OEUVRE ET NE L’A POINT ADMIRÉE. JÉSUS-CHRIST A ÉPROUVÉ DE L’ADMIRATION.

Fauste dit positivement que notre Dieu fut frappé d’admiration, et cela n’est pas écrit car, parce qu’on voit que son oeuvre est bonne, il ne s’ensuit pas nécessairement qu’on l’admire. Nous voyons, en effet, bien des choses bonnes, sans les admirer comme si elles étaient contre toute attente ; mais seulement nous les approuvons, parce qu’elles sont ce qu’elles doivent être. Du reste, nous prouvons à nos adversaires, non par l’Ancien Testament, qu’ils dénigrent méchamment, mais par le Nouveau, qu’ils admettent, pour tromper les ignorants, que Dieu a éprouvé de l’admiration. En effet, ils reconnaissent que le Christ est Dieu : doucereuse amorce qu’ils mettent dans leur filet, pour y attirer les âmes vouées au Christ. Or, le Christ a admiré, donc Dieu a admiré : car il est écrit que le Christ, voyant la foi du centurion, « fut dans l’admiration et dit à ses disciples : En vérité, je vous le dis, je n’ai pas trouvé une si grande foi dans Israël[^1] ». Nous avons expliqué du mieux que nous avons pu ces paroles : « Dieu « vit que c’était bon » ; d’autres pourront faire mieux encore : mais que les Manichéens nous expliquent à leur tour pourquoi Jésus a admiré une chose qu’il avait prévue avant qu’elle arrivât, et qu’il connaissait avant de l’entendre. Du reste, bien qu’il y ait une différence entre voir qu’une chose est bonne et l’admirer, cependant, il y a entre ces, deux affections une certaine analogie, puisque Jésus a admiré la lumière de la foi qu’il avait lui-même créée dans le coeur de ce centurion : lui qui est la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde[^2].

1. Matt. VIII, 10.
2. Jean, I, 9.

### CHAPITRE XIV. UN PAÏEN POURRAIT RETOURNER CONTRE LE NOUVEAU TESTAMENT LES OBJECTIONS QUE FAUSTE FAIT CONTRE L’ANCIEN.

Un païen impie pourrait certainement calomnier et critiquer le Christ dans l’Evangile, comme Fauste l’a fait pour Dieu dans l’Ancien Testament. Il pourrait, en effet, accuser le Christ d’imprévoyance, non-seulement pour avoir admiré la foi du centurion, mais aussi pour avoir choisi entre ses disciples Judas, qui ne devait point observer ses commandements[^1] : comme Fauste blâme Dieu d’avoir donné à l’homme dans le paradis un précepte que celui-ci ne devait point garder[^2]. Le païen pourrait encore ajouter que le Christ n’a pas su deviner qui l’avait touché, quand la femme affligée d’un flux de sang toucha le bord de son vêtement, comme Fauste accuse Dieu de n’avoir pas su où se cachait Adam. Il me semble que Dieu a dit : « Adam, où es-tu[^3]? » comme le Christ a dit : « Qui m’a touché[^4]? » Le païen appellerait également le Christ envieux et dirait que lui aussi a eu peur que si les cinq vierges folles entraient dans son royaume, elles ne vécussent éternellement, puisqu’il leur ferma si sévèrement la porte qu’il n’ouvrit pas même quand elles frappaient[^5], comme s’il eût oublié cette promesse faite par lui : « Frappez, et on vous ouvrira[^6] »; absolument comme Fauste accuse Dieu de jalousie et de crainte, parce qu’il n’a point admis le pécheur à la vie éternelle. Il l’accuserait aussi d’être avide, non du sang des animaux, mais de celui de l’homme, puisqu’il a dit : « Quiconque aura perdu son âme à cause de moi, la retrouvera pour la vie éternelle[^7]», comme il a plu à Fauste de calomnier Dieu à l’occasion des sacrifices qui promettaient, en figure, le sacrifice du sang qui nous a rachetés. Il blâmerait aussi le zèle du Sauveur, parce que l’Evangéliste, à l’occasion de la circonstance où il chassa du temple à coups de fouet les acheteurs et les vendeurs, rappelle que c’est de lui qu’il a été écrit : « Le zèle de votre maison me dévore[^8] » ; comme Fauste blâme le zèle que Dieu mettait à défendre qu’on offrit des sacrifices à d’autres qu’à lui. Il dirait que le Christ s’est irrité contre les siens et contre les étrangers : contre les siens, puisqu’il a dit : « Le serviteur qui connaît la volonté de son maître et ne fait pas ce qu’il doit faire, recevra un grand nombre de coups[^9] »; contre les étrangers, puisqu’il a dit : « Lorsque quelqu’un ne vous recevra point, secouez sur lui la poussière de vos chaussures; en vérité, je vous le dis : il y aura moins à souffrir pour Sodome au jour du jugement que pour cette ville[^10] »; comme Fauste accuse Dieu de se fâcher, tantôt contre les étrangers, tantôt contre les siens : ce que l’Apôtre confirme des uns et des autres, en disant : « Car tous ceux qui ont péché sans la loi, périront sans la loi; et tous ceux qui ont péché dans la loi, seront jugés par la loi[^11] ». Le païen accuserait encore le Christ d’être meurtrier, de répandre le sang d’un grand nombre pour des fautes légères ou nulles: car ce serait pour lui une faute légère ou nulle d’être entré dans la salle du festin sans la robe nuptiale (et cependant, pour cela, notre roi, d’après l’Evangile, fait jeter un homme, pieds et poings liés, dans les ténèbres extérieures[^12]) ; ou de ne pas reconnaître le Christ pour roi, péché dont il est dit : « Et pour ceux qui n’ont pas voulu que je régnasse sur eux, amenez-les et tuez-les devant moi[^13] » ; de même que Fauste accuse Dieu dans l’Ancien Testament, et trouve qu’il a tué des milliers d’hommes pour des fautes légères ou nulles. Quant au reproche que ce même Fauste fait à Dieu d’avoir menacé de venir, le glaive à la main, et de n’épargner ni juste ni pécheur, comment le païen ne le ferait-il pas en entendant Paul dire : « Parce qu’il n’a pas épargné son Fils, mais qu’il l’a livré pour nous tous[^14] »; en entendant Pierre parler des grandes tribulations et du meurtre des saints, et dire, pour nous exhorter à souffrir : « Voici le temps où doit commencer le jugement par la maison de Dieu ; et s’il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui ne croient pas à l’Evangile du Seigneur ? Et si le juste est à peine sauvé, l’impie et le pécheur, où se présenteront-ils[^15] ? » Car quoi de plus juste que le Fils unique ? Et cependant le Seigneur ne l’a point épargné. Et que Dieu n’épargne point les justes, mais les purifie par diverses tribulations, est-il rien de plus évident, puisqu’il est dit ouvertement : « Et si le juste est à peine sauvé? » Car on ne lit pas seulement dans l’Ancien Testament : « Dieu corrige celui qu’il aime et il châtie l’enfant qu’il reçoit[^16] »; et encore : « Si nous avons reçu les « biens de la main du Seigneur, pourquoi n’en recevrions-nous pas les maux[^17]? » mais on lit aussi dans le Nouveau : « Pour moi, je reprends et je châtie celui que j’aime[^18] » ; et ailleurs : « Que si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions point jugés par le « Seigneur; et lorsque nous sommes jugés, « c’est par le Seigneur que nous sommes re« pris, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde[^19] ». Et cependant, si le païen blâmait dans le Nouveau Testament ce que les Manichéens blâment dans l’Ancien, ceux-ci n’en prendraient-ils pas la défense? Et s’ils en venaient à bout, pourquoi critiquer d’un côté ce qu’ils défendraient de l’autre? Et s’ils n’en pouvaient venir à bout, pourquoi ne pas permettre, pour l’un comme pour l’autre Testament, que ce que les impies y trouvent de mauvais sans le comprendre, les hommes pieux, sans le comprendre davantage, le trouvent bon quoique mystérieux?

1. Jean, V, 71.
2. Gen. II, 16, 17, III, 6 .
3. Gen. III, 9.
4. Luc VIII, 44, 45.
5. Matt. XXV, 11, 12.
6. Ibid. VII, 7.
7. Id. X, 29.
8. Jean, II, 15, 17.
9. Matt. X, 14, 15.
10. Ibid.
11. Rom. II, 12.
12. Matt. XXII, 11-13.
13. Luc, XIX, 27.
14. Rom. VIII, 32.
15. I Pier. IV, 17, 18.
16. Prov. III, 12.
17. Job, II, 10.
18. Apoc. III, 19.
19. I Cor. XI, 31, 32.

### CHAPITRE XV. LES MANICHÉENS NIERONT-ILS LES TEXTES CITÉS?

Oseront-ils soutenir peut-être que les textes que nous venons de citer du Nouveau Testament sont faux ou altérés, en vertu du privilège diabolique qu’ils s’arrogent de tenir et de prêcher comme paroles du Christ et des Apôtres tous les passages de l’Evangile et des épîtres canoniques qui peuvent appuyer leur hérésie, et de dénoncer, sans hésiter et avec une impudence sacrilège, comme intercalés par des faussaires, tous ceux qui sonnent mal à leurs oreilles ? J’ai déjà combattu, aussi longuement que me le permettait ma tâche actuelle, cette manie insensée qui ne tend à rien moins qu’à détruire et à saper par la base l’autorité de tous les livres.

### CHAPITRE XVI. UN PAÏEN NE FERAIT PAS LES OBJECTIONS QUE FAIT FAUSTE.

Maintenant, je leur donne un avis. Puisqu’ils s’efforcent de dissimuler leurs folles et sacrilèges rêveries sous le manteau du nom chrétien, qu’ils fassent attention que quand ils soulèvent une objection contre les Ecritures des chrétiens, nous défendons la vérité des livres divins des deux Testaments, non-seulement contre les païens, mais aussi contre les Manichéens. Tous les faits que Fauste vient de citer de l’Ancien Testament et qu’il déclare indignes de Dieu, si un païen se mettait à en blâmer de semblables dans l’Evangile et dans les épîtres des Apôtres, je pourrais peut-être les défendre en rappelant, comme Paul l’a fait chez les Athéniens[^1], des doctrines analogues empruntées aux écrivains du paganisme. Je pourrais, en effet, trouver dans les écrits de ceux-ci un Dieu créateur et architecte du monde, auteur de cette lumière matérielle, lequel cependant, avant de la créer, n’était point dans les ténèbres; un Dieu ravi de son oeuvre, ce qui veut certainement dire plus que : « Il vit que c’était bon » ; un Dieu qui porta une loi dont l’observation devait profiter à l’homme, et la violation tourner à son détriment. Les païens ne diraient cependant pas qu’il ignorait l’avenir, parce qu’il aurait donné une loi qui devait être enfreinte. Ils ne l’appelleraient pas non plus imprévoyant, et ne diraient pas que c’est un homme, parce qu’il aurait fait une question : eux dont les lèvres abondent en interrogations qui ne sont posées que pour fournir l’occasion de convaincre l’adversaire par ses propres réponses, alors que celui qui interroge, non-seulement sait ce qu’il veut qu’on lui réponde, mais prévoit même qu’on le lui répondra. Et si quelqu’un d’eux s’avisait d’accuser Dieu de jalousie, parce qu’il n’admet pas les méchants au bonheur, il trouverait les livres de ses maîtres pleins de raisonnements sur ce sujet qui touche à la divine Providence.

1. Act. XVII, 28.

### CHAPITRE XVII. COMMENT ON RAISONNERAIT AVEC LUI SUR LA QUESTION DU SACRIFICE.

Quant aux sacrifices, la seule objection qu’un païen aurait à faire, serait de demander pourquoi nous blâmons chez eux ce que notre Dieu avait exigé qu’on lui offrît dans l’ancienne loi. Pour moi, dis-je, traitant plus au long peut-être la question du vrai sacrifice, je démontrerais qu’on ne doit offrir qu’au seul vrai Dieu le sacrifice que lui a offert le seul vrai prêtre, médiateur entre Dieu et les hommes[^5] : sacrifice dont il fallait célébrer la promesse et la figure par des sacrifices d’animaux, en vue de la chair et du sang futurs, par l’oblation desquels devaient être effacés les péchés contractés de la chair et du sang : car ni la chair ni le sang ne posséderont le royaume de Dieu, puisque la substance du corps sera changée en une substance céleste, ce qu’indiquait le feu du sacrifice, absorbant, pour ainsi dire, la mort dans sa victoire[^1]. Or, ces rites convenaient chez un peuple dont la royauté et le sacerdoce n’étaient que la prophétie du Roi et du Prêtre qui devait venir pour gouverner et consacrer les fidèles dans le monde entier et les introduire dans le royaume des cieux, dans le sanctuaire des anges et dans la vie éternelle. Mais, tandis que les Hébreux célébraient religieusement l’annonce du vrai sacrifice, les païens n’en pratiquaient qu’une sacrilège contrefaçon ; parce que, dit l’Apôtre; « ce qu’immolent les Gentils, ils l’immolent aux démons et non à Dieu[^2] ». C’est, en effet, une très-ancienne institution, que l’effusion prophétique du sang, attestant dès l’origine du monde la future passion du Médiateur; car nous voyons dans les saintes Ecritures qu’Abel l’offrit le premier[^3]. II n’est donc pas étonnant que les anges prévaricateurs, dont les deux principaux vices sont l’orgueil et la fourberie, en parcourant la région des airs, aient exigé que leurs adorateurs, aux yeux de qui ils voulaient passer pour des dieux, leur offrissent ce qu’ils savaient n’être dû qu’au vrai Dieu. Ici, la vanité du coeur humain leur venait en aide, et la mémoire des morts regrettés devint le principal motif de l’érection des statues qui a donné naissance au culte des idoles[^4], et, par un excès d’adulation, comme les honneurs divins étaient rendus à ces morts que l’on supposait admis au ciel, les démons se mirent à leur place pour être adorés sur la terre et solliciter des sacrifices de la part des victimes de leur fourberie. Ainsi donc, non-seulement quand le vrai Dieu exige à juste titre le sacrifice, mais encore quand un faux dieu le réclame par orgueil, il est facile de voir à qui il est dû. Et si le païen avait quelque difficulté à croire, je le convaincrais à l’aide des prophéties mêmes qui ont annoncé si longtemps d’avance ce que je lui montrerais comme accompli. Que s’il dédaignait encore cette preuve, ce serait une confirmation pour moi, plutôt qu’un sujet d’étonnement : car je constaterais la vérité de la prophétie qui a annoncé que tous ne croiront pas.

1. I Tim. II, 5.
2. II Cor. XV, 50-54.
3. I Cor. IX, 20.
4. Gen. IV, 4.
5. Sag. XIV, 15.

### CHAPITRE XVIII. CONTINUATION DU SUJET. LA CATACHRÈSE, USITÉE DANS TOUTES LES LANGUES.

S’il m’objectait la jalousie du Christ ou de Dieu, d’après les deux Testaments, et voulait pointiller sur le mot, il ne prouverait autre chose que son ignorance de toute littérature ou son irréflexion. En effet, bien que leurs savants distinguent entre la volonté et la passion, la joie et l’allégresse, la précaution et la crainte, la clémence et la pitié, la prudence et la ruse, la confiance et l’audace et autres choses de ce genre, en sorte que les premières de ces expressions leur représentent des vertus, et les secondes des vices : cependant leurs livres sont remplis d’abus de ces mêmes expressions, qui, quoique désignant un vice, sont appliquées à la vertu, en prenant, par exemple, la passion pour la volonté, l’allégresse pour la joie, la crainte pour la précaution, la pitié pour la clémence, la ruse pour la prudente, ou l’audace pour la confiance. Et qui pourrait dire toutes les locutions dont on abuse de cette manière en vertu de l’usage? Ajoutons que chaque langue a son caractère propre. Ainsi jamais, dans le langage de l’Eglise, le mot de pitié n’emporte un sens de blâme; et ici le langage usuel s’accorde avec lui. Les Grecs appellent d’un même mot deux choses, rapprochées, il est vrai, mais cependant différentes, le travail et la douleur; nous, nous leur donnons à chacune un nom; mais, à notre tour, nous donnons au mot vie deux sens, suivant que nous entendons dire qu’un être vit, c’est-à-dire n’est pas mort, ou qu’un homme est de bonne vie ; tandis que les Grecs emploient pour ces deux sens deux expressions différentes. Il peut donc arriver que, en dehors de l’abus des mots, si étendu dans toutes les langues, le mot jalousie se prenne, dans la langue hébraïque, en deux sens différents: ou pour désigner le trouble qui consume l’âme d’un époux à l’occasion de l’adultère de son conjoint, trouble que Dieu ne saurait éprouver ; ou pour marquer le soin inquiet de ce même époux, attentif à veiller sur la chasteté de son épouse, soin que Dieu (nous aimons à le reconnaître, non-seulement sans hésitation, mais encore avec un sentiment de reconnaissance) prend réellement, en parlant à son peuple comme à une épouse qu’il ne veut pas voir tomber en adultère avec une multitude de faux dieux. J’en dis autant de la colère de Dieu: car la colère n’entraîne chez lui aucun trouble, mais elle se prend pour la vengeance; soit par abus, soit par une particularité propre à la langue hébraïque.

### CHAPITRE XIX. CE QU’ON RÉPONDRAIT AU PAÏEN SUR LE REPROCHE DE CRUAUTÉ FAIT À DIEU.

Pour ce qui est de ces milliers d’hommes mis à mort, le païen ne s’en étonnerait pas, si toutefois il admettait le jugement de Dieu. Or, les païens ne le nient pas, puisqu’ils reconnaissent que la Providence divine règle et gouverne l’univers dans toutes ses parties élevées ou infimes. Que s’il n’en convenait pas, on l’en convaincrait facilement par l’autorité des siens, ou un peu plus lentement par la discussion et par des raisons irréfragables ; ou bien on l’abandonnerait comme endurci et idiot à ce même jugement divin auquel il refuserait de croire. Et s’il désignait expressément comme légères ou nulles les fautes que Dieu a punies de mort chez les hommes, nous lui démontrerions qu’elles ne sont ni nulles ni légères; par exemple, pour celle que nous avons déjà mentionnée, de l’homme qui n’avait point la robe nuptiale[^1], nous lui ferions voir que le grand crime, c’était de se présenter aux noces saintes pour y chercher sa propre gloire et non celle de l’époux, ou nous trouverions quelque autre raison meilleure encore, cachée sous le symbole de la robe nuptiale. Pour ce qui est des hommes tués sous les yeux du roi parce qu’ils n’ont pas voulu qu’il régnât sur eux[^2], nous n’aurions peut-être pas besoin de longs discours pour démontrer que s’il n’y a pas de faute à un homme de refuser un homme pour roi, ce n’est pas une faute nulle ou légère, de ne pas reconnaître pour roi celui dans le royaume duquel seulement se trouve la vie sainte, heureuse et éternelle.

1. Matt. XXII, 11, 13.
2. Luc, XIX, 27.

### CHAPITRE XX. COMMENT DIEU N’ÉPARGNE NI LE JUSTE NI LE PÉCHEUR.

Quant au dernier reproche que Fauste fait insidieusement aux livres de l’Ancien Testament de nous représenter Dieu menaçant de venir, le glaive à la main, et de n’épargner ni juste ni pécheur, quand nous aurions expliqué au païen dans quel sens il faut l’entendre, peut-être ne rejetterait-il l’autorité ni du Nouveau ni de l’Ancien Testament, et goûterait-il cette comparaison évangélique qui reste cachée pour certains prétendus chrétiens parce qu’ils sont aveugles, ou leur déplaît parce qu’ils sont pervertis.

En effet, le souverain maître de la vigne[^6] ne porte pas la serpe de la même manière sur les sarments qui donnent du fruit et sur ceux qui n’en donnent pas; cependant il n’épargne ni les bons ni les mauvais, mais c’est pour émonder les uns et retrancher les autres. Car, il n’y a pas d’homme si juste qui n’ait besoin de l’épreuve de la tribulation ou pour perfectionner, ou pour consolider ou pour éprouver sa vertu; à moins que par hasard on ne veuille pas compter parmi les justes, Paul l’apôtre, qui, malgré l’humble et sincère aveu de ses péchés passés, se déclare cependant, avec actions de grâces, justifié par la foi en Jésus-Christ[^7]. A-t-il été épargné par celui dont nos orgueilleux adversaires ne comprennent pas la pensée quand il dit : Je n’épargnerai ni le juste ni le pécheur? qu’ils écoutent donc Paul : « Et de peur que la grandeur des révélations ne m’élève, il m’a été donné un aiguillon dans ma chair, un ange de Satan pour me donner des soufflets; c’est pourquoi j’ai prié trois fois le Seigneur qu’il le retirât de moi, et il m’a dit : Ma grâce te suffit; car la puissance se fait mieux sentir dans la faiblesse[^8] ». Il n’épargnait donc pas le juste, afin de perfectionner sa vertu dans la faiblesse, celui qui lui avait donné un ange de Satan pour le souffleter; à moins que vous ne prétendiez que c’était le diable qui avait donné cet ange. Alors c’était le diable qui agissait pour que la grandeur des révélations n’élevât pas l’Apôtre et que sa vertu fût perfectionnée ! Qui oserait le dire? Il était donc livré à un ange de Satan pour être souffleté, par celui qui se servait de lui pour livrer les méchants à Satan, comme Paul l’affirme lui-même : « Que j’ai livrés à Satan, pour qu’ils apprennent à ne plus blasphémer[^9] ». Comprenez-vous maintenant comment Dieu n’épargne ni juste ni pécheur? Est-ce le mot de glaive qui vous fait horreur? Autre chose est, en effet, de recevoir des soufflets, autre chose d’être mis à mort. Comme si des milliers de martyrs n’avaient pas subi divers genres de mort, ou comme si leurs persécuteurs avaient pu les faire mourir sans la permission de Celui qui a dit: Je n’épargnerai ni juste ni pécheur; alors que le Seigneur même des martyrs, « ce Fils propre n que le Père n’a point épargné[^1] », a dit ouvertement à Pilate : « Tu n’aurais sur moi aucun pouvoir, s’il ne t’avait été donné d’en haut[^2] ». Ces vexations et ces persécutions des justes, ce même Paul les appelle un exemple du jugement de Dieu[^3]. Cette pensée est développée davantage par l’apôtre Pierre quand il dit ce que j’ai rappelé plus haut: « Que voici le temps où doit commencer le jugement par la maison de Dieu ». Or, continue-t-il, « s’il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui ne croient pas à l’Evangile de Dieu ? Et si le juste est à peine sauvé, l’impie et le pécheur, où se présenteront-ils[^4] ? » Voilà qui fait comprendre comment on n’épargne pas les impies qui sont retranchés comme des sarments pour être jetés au feu, ni les justes qui sont émondés pour devenir parfaits. Car Pierre lui-même atteste que tout cela se fait par la volonté de Celui qui a dit dans les anciens livres: Je n’épargnerai ni le juste ni le pécheur. Il dit en effet: « Il vaut mieux souffrir, si l’Esprit de Dieu le veut ainsi, en faisant le bien qu’en faisant le mal[^5] ». Si donc, par la volonté de l’Esprit de Dieu, on souffre en faisant le bien, c’est que les justes rie sont pas épargnés; si l’on souffre en faisant le mal, c’est que les pécheurs ne le sont pas davantage : mais l’un et l’autre arrive par la volonté de Celui qui a dit : Je n’épargnerai ni le juste ni le pécheur, corrigeant l’un comme un fils, punissant l’autre comme un impie.

1. Jean, XV, 1.
2. I Tim. I, 13.
3. II Cor. XII, 7,9.
4. I Tim. I,20.
5. Rom. VIII, 32.
6. Jean, XIX, 11.
7. II Thess. I, 5.
8. I Pier. V, 17, 18.
9. Id. III,17.

### CHAPITRE XXI. RÉSUMÉ DES RÉPONSES PRÉCÉDENTES : APOSTROPHE AUX MANICHÉENS.

Voilà que j’ai démontré comme j’ai pu que nous n’adorons pas un Dieu qui ait été éternellement dans les ténèbres, mais Celui qui est la lumière et en qui il n’y a pas de ténèbres[^6], qui habite en lui-même la lumière inaccessible[^7], qui est la lumière éternelle dont la sagesse coéternelle est la splendeur[^8], qui n’a pas été frappé d’admiration à l’aspect d’une lumière inattendue, mais qui a créé la lumière pour la faire exister, et l’a approuvée pour la faire durer; qui n’ignorait point l’avenir, mais donnait un commandement et en punissait la transgression, afin de contenir par une juste vengeance les rebelles présents, et de frapper d’épouvante les rebelles à venir, qui ne cherchait point par ignorance un pécheur qu’il ne vît pas, mais l’interrogeait pour le juger; qui n’éprouve ni envie, ni crainte, mais écarte avec raison la prévarication de la vie éternelle, juste récompense des fidèles; qui n’est point avide de sang ni de graisse, mais qui a imposé à un peuple charnel des sacrifices convenables pour nous promettre en figure le véritable sacrifice; dont la jalousie n’est point accompagnée d’un trouble dévorant, mais procède d’une bonté tranquille et veille à ce qu’une âme qui doit se conserver pure pour Dieu seul, ne se corrompe pas et ne se déshonore pas en se prostituant à une multitude de faux dieux; dont la colère n’est point, comme celle de l’homme, un mouvement de cruauté, mais un courroux divin, qui punit avec justice et sévérité, et prend, dans le langage usuel, le nom de colère, non pour indiquer la passion de la vengeance, mais la fermeté du jugement; qui ne tue point des milliers d’hommes pour des fautes légères ou nulles, mais, par des morts temporelles et pour des motifs d’une parfaite équité, imprime aux peuples une salutaire terreur de son nom; qui ne frappe point en aveugle et au hasard les justes et les pécheurs, mais qui distribue aux justes d’utiles épreuves pour les perfectionner et aux pécheurs des punitions méritées pour satisfaire à la justice. Vous voyez donc, Manichéens, que vos jugements téméraires vous égarent quand, pour avoir mal compris nos Ecritures ou écouté ceux qui les comprenaient mal, vous vous formez de fausses idées des catholiques, et abandonnez la saine doctrine pour vous tourner vers des fables sacrilèges; puis, trop profondément pervertis et séparés de la société des saints, vous ne voulez pas même être corrigés par le Nouveau Testament, où nous vous montrons des choses semblables à celles que vous blâmez dans l’Ancien. D’où il résulte que nous sommes obligés de défendre les deux Testaments contre vous et contre les païens.

1. I Jean , I, 5.
2. II Tim.VII, 16.
3. Sag. III, 25.

### CHAPITRE XXII. LE DIEU DES CATHOLIQUES, QUOIQUE DÉFORMÉ PAR LES MANICHÉENS, VAUDRAIT MIEUX QUE LE LEUR. DÉMONSTRATION D’APRÈS LA DOCTRINE MÉME DES SECTAIRES.

Mais supposez un homme tout à fait charnel et tellement insensé qu’il adore Dieu, non pastel que nous l’adorons, seul et vrai Dieu, mais tel que vous prétendez que nous l’adorons, déformé par vos calomnies et vos faux jugements : n’adorerait-il pas encore un Dieu préférable au vôtre ? Faites attention, je vous prie, et ouvrez des yeux quelconques : car il ne faut pas un génie bien perçant pour comprendre ce que je vais dire; je fais appel à tous, aux savants et aux ignorants : écoutez, faites attention, jugez. Combien il vaudrait mieux que votre dieu eût habité éternellement les ténèbres, plutôt que de plonger dans les ténèbres la lumière, sa soeur, éternelle comme lui ? Combien il serait préférable qu’il eût admiré et loué la lumière, toute nouvelle pour lui, et apparaissant pour dissiper ses ténèbres, plutôt que de ne pouvoir éviter l’invasion des anciennes ténèbres autrement qu’en changeant en ténèbres sa propre lumière! Malheureux, s’il a fait cela parce qu’il était troublé; cruel, s’il l’a fait quoiqu’il n’eût rien à craindre. Il lui serait certainement meilleur de voir la lumière qu’il aurait faite et de l’admirer comme bonne, que de la rendre mauvaise après l’avoir engendrée, et de la voir repousser de lui les ténèbres ennemies, de manière à devenir son ennemie elle-même. Car on fera un crime aux restes qui doivent être condamnés sur le globe, de s’être laissé entraîner loin de leur première nature lumineuse et d’être devenus ennemis de la saine lumière: vivant de toute éternité dans les éternelles ténèbres de l’ignorance, s’ils ne prévoyaient pas ce qui devait leur arriver; ou dans les ténèbres éternelles de la crainte, s’ils le prévoyaient. Voilà donc qu’une partie de la substance de votre dieu a été éternellement enveloppée dans ses propres ténèbres; et plus tard, au lieu d’admirer la lumière nouvelle, elle a subi des ténèbres étrangères qu’elle avait toujours redoutées. Or, si le dieu dont elle faisait partie, craignait pour elle un si grand mal à venir, il était donc aussi envahi par les ténèbres de la crainte; s’il ne le prévoyait pas, il était aveuglé par les ténèbres de l’ignorance; s’il le prévoyait, et ne le craignait pas, il était dans les ténèbres de la cruauté, pires que celles de l’ignorance ou de la crainte ; car votre Dieu n’éprouvait pas dans sa chair ce que l’Apôtre y loue : « Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui[^1] », puisque vous prétendez dans votre extrême folie que la chair a été créée par Hylé, et non par Dieu. Cependant, nous ne l’accusons pas : il prévoyait, il craignait, il souffrait, mais il n’y pouvait rien. Il a donc vécu de toute éternité dans les ténèbres de sa misère; et plus tard il n’a point admiré une lumière nouvelle qui vînt dissiper ses ténèbres; mais, au grand détriment de sa propre lumière, il a été envahi par d’autres ténèbres qu’il avait toujours redoutées. Combien il lui serait préférable, je ne dirai pas de commander comme Dieu, mais de recevoir un commandement comme l’homme, sauf à se trouver bien de l’observer, à se trouver mal de l’enfreindre, mais dans les deux cas agissant avec une pleine liberté de volonté au lieu d’être poussé contré sa volonté, par une nécessité invincible, à obscurcir sa propre lumière ! Il vaudrait encore beaucoup mieux pour lui donner un commandement à la nature humaine, tout en prévoyant qu’elle le violera, que de, forcer irrésistiblement sa nature divine à pécher. Ouvrez les yeux, et dites-nous comment celui qui est sous l’empire de la nécessité pourra vaincre les ténèbres. La nécessité était son plus grand ennemi et il la portait dans son sein ; c’est elle qui l’a vaincu et forcé à combattre avec un ennemi moindre. Combien il vaudrait mieux pour lui ne pas savoir où Adam agirait fui devant sa face, que de n’avoir lui-même aucune retraité où échapper, d’abord à la dure et cruelle nécessité, et ensuite à une race indifférente et ennemie ! Combien il lui serait meilleur de refuser par,envie le bonheur à la nature humaine, que de livrer la nature divine au malheur; d’être avide du sang et de la graisse des victimes, que d’être lui-même tant de fois sacrifié aux idoles, mêlé à la graisse et au sang de toutes les victimes; d’être troublé par la jalousie en voyant sacrifier à d’autres dieux, que d’être lui-même offert à tous les démons, sur tous les autels, enchaîné non-seulement dans les fruits, mais même dans toute chair d’animal ! Combien il vaudrait mieux pour lui éprouver l’agitation, le trouble d’une colère, même humaine, contre les péchés des siens ou des étrangers, que d’être troublé, non-seulement dans tous ceux qui se fâchent, mais dans tous ceux qui craignent, d’être souillé dans tous ceux qui pèchent, d’être puni dans tous ceux qui sont condamnés; enchaîné partout parla partie de lui-même qu’il a livrée, quoique innocente, à un tel déshonneur, dans le but de vaincre par elle ce qu’il redoutait; assujetti en personne à une si déplorable nécessité, afin que la partie condamnée pût lui pardonner, quand il sera humble comme il est malheureux ! Mais maintenant, est-il supportable de vous entendre blâmer Dieu, parce qu’il s’irrite contre les péchés des siens ou des étrangers, quand le dieu que vous imaginez condamne lui-même, sur ce globe, ceux de ses membres qu’il a forcés malgré lui à se précipiter dans l’abîme du péché? Vous dites, il est vrai, qu’il fait cela sans colère. Mais je m’étonne qu’il puisse être fier d’exercer une sorte de vengeance envers des êtres à qui il devait demander grâce et dire : — Je vous en prie, pardonnez-moi : vous êtes mes membres ; comment aurais-je pu vous traiter ainsi, si je n’y avais été forcé? Vous savez vous-mêmes que quand je vous ai envoyés là, un ennemi terrible nous avait attaqués, et si je vous y enchaîne maintenant, c’est que je crains une nouvelle irruption de sa part. — Vous en conviendrez : il vaudrait beaucoup mieux donner la mort temporelle à des milliers d’hommes pour une faute nulle ou légère, que de précipiter dans le gouffre du péché et de condamner à un supplice perpétuel ses propres membres, c’est-à-dire les membres de Dieu, la substance de Dieu, par conséquent Dieu lui-même. Ces membres avaient-ils la liberté de pécher ou de ne pas pécher? On ne voit pas trop comment on pourrait le dire de la substance de Dieu, de la vraie substance divine qui est absolument immuable. Car Dieu ne peut absolument pas pécher, pas plus qu’il ne peut se nier lui-même[^2]; mais l’homme peut pécher et nier Dieu, et pourtant il ne le fait pas, s’il ne le veut pas. Si donc, comme je l’ai dit, ces membres de votre dieu avaient, comme l’âme humaine et raisonnable, la faculté de pécher ou de ne pas pécher, peut-être, coupables de fautes graves, auraient-ils été justement condamnés à souffrir sur ce globe. Or, vous ne pouvez pas dire que ces faibles parties de votre dieu n’aient eu une volonté libre que le dieu n’avait pas dans son entier, puisque s’il ne les eût livrées au péché, envahi lui-même tout entier par le peuple des ténèbres, il eût été forcé de pécher. Que si elles ne pouvaient pas être contraintes, ils péché en les envoyant là où elles pouvaient l’être; par conséquent, en faisant cela par un acte de libre autorité, il a mérité cette sorte de supplice du sac réservé aux parricides, plutôt que les parties elles-mêmes qui sont allées, par obéissance, là où elles ont perdu la liberté de bien vivre. Mais si, envahi et possédé par l’ennemi, il pouvait être forcé à pécher, à moins de pourvoir à son salut en condamnant une partie de lui-même, d’abord au crime, ensuite au supplice; si, par conséquent, ni votre dieu, ni ses parties n’avaient le libre arbitre, alors qu’il ne s’imagine pas être juge, mais qu’il se reconnaisse coupable, non précisément pour avoir subi ce qu’il ne voulait pas, mais pour avoir feint les apparences de la justice, en condamnant ceux qu’il savait avoir subi, plutôt que commis, le mal : feint qui n’a pas d’autre but que de dissimuler! sa défaite : comme s’il y avait profit pour un malheureux à être appelé heureux ou fortuné. Assurément, il eût encore mieux valu pour votre dieu mettre de côté toute justice et n’épargner ni justes ni pécheurs (dernier reproche que Fauste, dans son in. intelligence, adresse à notre Dieu), que de sévir ainsi contre ses propres membres, qu’il ne se contente pas de livrer à l’ennemi pour être empoisonnés sans remède, mais qu’il accuse encore faussement d’iniquité ; car il prétend qu’ils ont bien mérité cet horrible et éternel supplice pour s’être laissé entraîner loin de leur première nature lumineuse et être devenus ennemis de la sainte lumière. Et pourquoi cela, sinon, comme il le dit lui-même, parce qu’ils étaient si bien incorporés à la première avidité des princes des ténèbres, qu’ils n’ont pas pu se rappeler leur origine ni se distinguer de la nature ennemie? Donc ces âmes n’ont point fait de mal, ruais ont été condamnées innocemment à un si grand supplice. Et par qui, sinon par celui qui leur a donné primitivement l’ordre de se séparer de lui pour aller subir une si terrible peine? Leur père a donc été pour elles pire que leur ennemi. En effet, c’est leur père qui les a livrées au malheur, tandis que leur ennemi, en les convoitant, ne faisait que convoiter un bien, et désirait jouir d’elles et non leur faire du mal. L’un leur a nui sciemment, et l’autre sans le savoir. Mais ce pauvre dieu, faible et sans ressources, n’avait pas d’autre moyen de se protéger contre un ennemi, d’abord violent à l’attaque et ensuite enfermé. Mais qu’au moins il n’accuse pas ces âmes dont l’obéissance a fait son salut, dont la mort fait sa sécurité. S’il a été forcé de combattre, l’est-il aussi de calomnier? Quand elles se laissaient entraîner loin de leur première nature lumineuse et devenaient ennemies de la sainte lumière, elles y étaient évidemment forcées par l’ennemi ; si elles n’ont pu résister à cet ennemi, elles sont condamnées innocemment; si elles l’ont pu et ne l’ont pas voulu, que deviennent toutes vos fables sur la nature du mal, puisque le péché provient de la volonté propre ? Car, évidemment, c’est de plein gré et non par l’effet d’une violence extérieure, qu’elles ont péché, puisque, pouvant résister au mal, elles ne l’ont pas voulu. En résistant, elles auraient bien fait; en ne résistant pas, elles ont commis un crime énorme, monstrueux ; si elles l’ont pu et ne l’ont pas fait, c’est évidemment qu’elles ne l’ont pas voulu. Donc, si elles ne l’ont pas voulu, il faut s’en prendre à leur volonté et non à la nécessité. Donc, la volonté est le principe du péché; or, le principe du péché est le principe du mal, c’est-à-dire la transgression du commandement juste et de la punition infligée par un juste jugement. Par conséquent, rien ne vous oblige, dans la question de l’origine du mal, de vous précipiter dans cette pernicieuse erreur d’appeler nature du mal une nature qui possède abondamment tant de biens, et d’introduire l’horrible mal de la nécessité dans la nature du souverain bien avant l’immixtion de la nature du mal. Et le principe de cette erreur, c’est votre orgueil, que vous n’auriez pas, si vous ne le vouliez pas; mais pour vouloir la soutenir d’une façon quelconque, parce que vous vous y êtes précipités, vous enlevez au libre arbitre l’origine du mal, et vous la rattachez à une fable vaine et fausse. Par là même, il vous est force de dire que ces âmes condamnées à être éternellement enchaînées à ce globe affreux, sont devenues ennemies de la saine lumière, non volontairement, mais par nécessité; de reconnaître pour votre juge un dieu près duquel vous ne pouvez rien pour les victimes dont vous défendez la cause, en démontrant que leur crime a été involontaire; de reconnaître enfin pour votre roi, ce même dieu dont vous ne pouvez obtenir pardon pour vos frères, ses fils et ses membres, bien que vous prouviez qu’ils sont devenus vos ennemis et les siens, non par leur volonté, mais par nécessité. O cruauté qui dépasse toutes les bornes ! à moins que vous ne cherchiez à le défendre lui-même et à l’excuser en disant qu’il a agi aussi par nécessité. Si donc vous pouviez trouver un autre juge, qui, soustrait à l’empire de la nécessité, observât les lois de l’équité, il ne se contenterait pas de clouer votre dieu à la surface du globe, mais il l’enfermerait dedans avec son redoutable ennemi. Pourquoi, en effet, ne serait-il pas juste que celui qui pousse le premier à pécher par nécessité, soit le premier à être condamné? Combien donc vous auriez encore de profit à choisir, par préférence à ce pire des dieux, l’autre dieu, non tel que nous l’adorons, mais tel que vous croyez ou feignez de croire que nous l’adorons; lequel, sans aucune règle d’équité, sans distinction de condamnation et de punition, n’épargnerait pas ses serviteurs, soit justes, soit pécheurs, mais du moins épargnerait ses membres, innocents si la nécessité n’est pas un crime, coupables pour lui avoir obéi, si la nécessité est un crime; et coupables de manière à être condamnés pour l’éternité par celui avec qui ils devaient être absous, si la victoire lui eût permis de respirer en liberté, ou être condamnés si, après la victoire, la nécessité laissait du moins subsister un reste d’équité. Mais vous forgez un dieu qui n’est point le Dieu vrai et souverain que nous adorons, mais je ne sais quel faux dieu que vous prétendez, de bonne ou de mauvaise foi, que nous adorons : car ni l’un ni l’autre n’existent, ce sont des inventions de votre part : néanmoins, celui que vous forgez et que vous nous accusez d’adorer, vaut encore mieux que celui que vous adorez vous-mêmes.

1. I Cor. XII, 26.
2. II Tim. II, 13.

### CHAPITRE XXIII. LE SAINT JUSTIFIERA LES PATRIARCHES ET LES PROPHÈTES.

Il en est de même pour les Patriarches et les Prophètes : ceux que vous blâmez ne sont point ceux que nous honorons ; vous les avez forgés, dans un esprit d’orgueil malveillant, d’après nos livres mal compris. Néanmoins, à les prendre tels que vous les faites, ils sont non-seulement au-dessus de vos élus, de ceux qui observent tous les commandements de Manès (ce serait trop peu dire) ; mais je prouverai qu’ils l’emportent même sur votre dieu. Toutefois, ce ne sera que quand j’aurai justifié contre vos coeur charnels, avec l’aide de Dieu et de la saine raison, nos patriarches et nos Prophètes des accusations que vous dressez contre eux. En vérité, Manichéens, ce devrait être assez de vous répondre que les vices que vous reprochez aux nôtres, sont préférables à ce que vous regardez comme des vertus chez les vôtres; en ajoutant, pour mettre le comble à votre confusion, que votre dieu est encore bien au-dessous de nos pères, tels que vous lias dépeignez. Je lia répète, cette réponse devrait suffire. Maintenant il en est qui en dehors de votre futile babil, sont naturellement frappés de la comparaison de la vie des Prophètes de l’Ancien Testament avec celle des Apôtres du Nouveau Testament, vu qu’ils ne savent pas faire la différence des moeurs de l’époque où la promesse était voilée, de celles du temps où la promesse est accomplie : c’est à eux surtout que je suis forcé de répondre ; soit que, modérés dans leur conduite, ils osent se mettre au-dessus des Prophètes, soit qu’ils cherchent dans les exemples de ces mêmes Prophètes des prétextes pour excuser leur propre malice.

### CHAPITRE XXIV. INDIVIDUS ET NATION, TOUT A ÉTÉ PROPHÉTIE CHEZ LES JUIFS.

Je commence donc par poser en principe que, chez ces hommes, non-seulement le langage, mais la vie même était prophétique ; que tout le royaume des Juifs a été, en quelque sorte, un grand prophète, et le prophète d’un grand personnage. Il faut donc chercher l’annonce du Christ et de l’Eglise, d’une part, dans ce que disaient et faisaient ceux que la sagesse divine avait éclairés; et de l’autre, dans les événements que la divine Providence ménageait dans les individus ou à l’occasion de toute la nation judaïque. Car toutes ces choses, comme dit l’Apôtre, « ont été des figures de ce qui nous arrive[^1] ».

1. I Cor. X, 6.

### CHAPITRE XXV. MÉPRISE PUÉRILE DE CEUX QUI JUGENT LES PATRIARCHES.

Les Manichéens attribuent à la passion, chez les Prophètes, certains faits dont la hauteur les dépasse de beaucoup, comme quelques païens sacrilèges accusent le Christ de folie, ou plutôt de démence, pour avoir cherché hors de saison des fruits sur un arbre[^1] ; ou de fatuité puérile, parce que, se baissant il écrivit du doigt sur la terre, et qu’il recommença après avoir répondu à ceux qui l’interrogeaient[^2]. Car, ils ne savent rien, ils ne comprennent pas que, dans les grandes âmes, il existe des vertus qui ressemblent fort aux défauts des petits enfants, en apparence, bien entendu, et sans aucun point de comparaison possible. Ceux qui blâment de telles choses dans ces âmes, ressemblent à des écoliers novices qui tout fiers de savoir que, quand le sujet est au singulier, le verbe doit être aussi au singulier, critiquent le prince de la langue latine pour avoir dit: « Une partie coupent en morceaux[^3] », et prétendent qu’il devait dire; «coupe en morceaux ». De même sachant comme s’écrit Religio, ils le blâment d’avoir doublé la consonne et écrit: Relligione patrum[^4]. On peut donc dire, avec raison, qu’autant il y a de distance entre les figures et les métaphores des hommes instruits, et les solécismes et les barbarismes des ignorants, autant il y en a, dans son genre, entre les actions figurées des Prophètes, et les criminelles actions des méchants. Par conséquent, comme un enfant convaincu d’avoir fait un solécisme subirait la férule s’il essayait de se défendre par l’exemple de Virgile, ainsi, quiconque se roulerait dans la fange avec la servante de sa femme et invoquerait,, pour s’excuser, le fait d’Abraham rendant mère Agar, mériterait d’être corrigé, non plus avec la férule, mais à coups de bâton, pour ne pas être condamné comme les autres adultères à l’éternel supplice. Une formule de langage, un solécisme sont peu de chose; un sacrement, un adultère sont des choses importantes ; nous ne les rapprochons pas pour les mettre de niveau; mais, proportionnellement et eu égard à la différence du genre, ce que sont la science ou l’ignorance en fait de qualités ou de défauts dans le langage, la sagesse ou la folie le sont, mais à un degré bien différent, dans les vices et dans les vertus.

1. Matt. XXI.
2. Jean, VIII.
3. Virg. Eneid. lib. I, V. 212.
4. Id. lib, II, V, 715.

### CHAPITRE XXVI. QUESTION PRÉLIMINAIRE : CE QUE C’EST QUE LE PÉCHÉ.

Avant donc de nous engager dans ce sujet, et de dire au hasard ce qu’il faut louer ou blâmer, accuser ou défendre, réprimer ou tolérer, condamner ou absoudre, rechercher ou éviter (toutes choses dans lesquelles consiste le mal ou le bien), nous devons d’abord examiner ce que c’est que le péché, et ensuite, étudier les actions des saints, telles qu’elles sont mentionnées dans les livres divins, afin que, si nous en trouvons quelques-unes de coupables, nous saisissions, autant que possible, la raison pour laquelle on les a consignées par écrit et livrées à la mémoire. Quant à celles qui ne paraissent coupables qu’aux insensés ou aux malveillants, et où l’on ne voit point éclater quelque exemple de vertu, nous examinerons aussi pourquoi elles sont rapportées dans les saintes lettres que nous croyons pieusement destinées à régler la vie présente, et à procurer le bonheur dans la vie future. Or, pour ce qui concerne les actions des saints qui forment des exemples de justice, le plus ignorant convient qu’elles ont dû être écrites. Il ne peut donc être question que de celles qui semblent ou écrites sans raison, si elles ne paraissent ni bonnes ni mauvaises ; ou écrites avec danger, si elles sont évidemment coupables, parce qu’elles peuvent trouver des imitateurs, soit que les Ecritures elles-mêmes ne les blâment point, ce qui peut faire supposer qu’elles ne sont pas mauvaises, soit qu’elles les blâment, parce que, nonobstant, on les commet dans l’espoir qu’elles seront facilement pardonnées, vu que les saints en ont donné l’exemple.

### CHAPITRE XXVII. DÉFINITION DU PÉCHÉ. LA CONTEMPLATION ET L’ACTION. LA VIE DE FOI ET LA CLAIRE VUE.

Le péché est donc une action, ou une parole, ou un désir, opposés à la loi éternelle. Or, la loi éternelle est la raison divine ou la volonté de Dieu, ordonnant de maintenir l’ordre naturel et défendant de le troubler. Nous avons donc à chercher quel est l’ordre naturel dans l’homme. L’homme, en effet, est composé d’une âme et d’un corps ; et l’animal aussi. Mais personne ne conteste que, d’après l’ordre naturel, l’âme doit être préférée au corps. Or, l’âme de l’homme a la raison qui manque à celle de l’animal. Par conséquent, comme l’âme doit être préférée au corps, ainsi, d’après la loi de la nature, la raison de l’âme doit être préférée à toutes les autres parties qui lui sont communes avec les animaux ; et, dans la raison elle-même, qui est en partie contemplative, en partie active, c’est évidemment la contemplation qui l’emporte. Car elle est une image de Dieu, puisque par elle, au moyen de la foi, nous sommes réformés selon le modèle. Ainsi, l’action raisonnable doit obéir à la contemplation raisonnable, soit que celle-ci commande par la foi, comme cela a lieu tant que nous voyageons loin du Seigneur[^1]; soit qu’elle commande par la claire vue, ce qui arrivera quand nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu’il est[^2]. Alors, devenus par sa grâce, même dans notre corps spirituel, égaux à ses anges[^3], nous aurons reçu la robe primitive d’immortalité et d’incorruptibilité, dont ce corps mortel et corruptible sera revêtu, afin que la mort soit absorbée dans sa victoire[^4], la justice ayant été complétée par la grâce. Car les anges si saints, si élevés, ont aussi leur contemplation et leur action ; ils s’imposent à eux-mêmes le devoir d’exécuter les ordres de Celui qu’ils contemplent, du Maître éternel qu’ils servent avec ardeur, parce que son service est doux. Mais nous, dont le corps est mort par le péché, jusqu’à ce que Dieu vivifie même nos corps mortels par son esprit qui habite en nous[^5], nous vivons pour la justice, dans la mesure de notre faiblesse, selon la loi éternelle, fondement de l’ordre, si nous vivons de la foi non feinte qui agit par la charité[^6] ; ayant, dans une conscience bonne, la ferme espérance de jouir dans le ciel de l’immortalité et de l’incorruptibilité, et de voir notre justice perfectionnée jusqu’à l’ineffable et délicieuse plénitude dont nous devons avoir faim et soif tant que nous marchons par la foi, et non par une claire vue[^7].

1. II Cor. V, 6.
2. I Jean, III, 2.
3. Matt. XXII, 30.
4. I Cor. XV, 53, 54.
5. Rom. VIII, 10,11.
6. Gal. V, 6.
7. II Cor. V, 7.

### CHAPITRE XXVIII. CE QUI EST ILLICITE. L’HOMME. L’ANGE. DEVOIR DE L’HOMME.

C’est pourquoi l’action de l’homme, obéissant à la foi, qui elle-même est soumise à Dieu, modère toutes les jouissances mortelles et les contient dans la mesure naturelle, préférant, par un amour réglé, ce qui est meilleur à ce qui est moins bon. Si, en effet, rien de ce qui est illicite n’avait d’attrait, personne ne pécherait. Celui donc qui se livre à une affection illicite, au lieu de la réprimer, pèche. Or, l’illicite c’est ce que défend la loi qui maintient l’ordre naturel. Mais y a-t-il une créature raisonnable qui n’éprouve aucun attrait illicite ? C’est une grave question. S’il y en a, ce n’est assurément pas l’homme, ni l’ange qui n’a point persévéré dans la vérité; mais ces créatures raisonnables ont été constituées de manière à avoir la faculté de résister à l’attrait illicite, et elles ont péché pour ne pas l’avoir fait. La nature humaine est donc grande, puisqu’elle est restaurée par la faculté même qui l’eût préservée de la chute, si elle l’avait voulu. Le Seigneur qui l’a créée est donc bien grand et digne de toute louange[^1]. Il a fait des natures inférieures qui ne peuvent pas pécher; il en a fait de supérieures qui ne veulent pas pécher. En effet, l’animal ne pèche pas, parce qu’il ne fait rien contre la loi éternelle, à laquelle il est soumis sans pouvoir y prendre part. D’un autre côté, la sublime nature angélique ne pèche pas, parce qu’elle prend une telle part à la loi éternelle, qu’elle n’a d’attrait que pour Dieu, à la volonté duquel elle obéit sans l’épreuve de la tentation. Mais que l’homme, dont, à cause du péché, toute la vie est une épreuve sur la terre[^2], que l’homme prenne l’empire sur ce qu’il a de commun avec les animaux, qu’il soumette à Dieu ce qu’il a de commun avec les anges, jusqu’à ce que, perfectionné dans la justice et en possession de l’immortalité, il soit élevé au-dessus des uns et égalé aux autres.

1. Ps. XLVII, 2.
2. Job, VII, 1.

### CHAPITRE XXIX. L’HOMME DOIT MODÉRER SES JOUISSANCES. PUNITION DE L’ABUS.

Or, les jouissances mortelles doivent être excitées ou permises autant qu’il le faut pour réparer ou maintenir la vie présente, soit dans chaque homme, soit dans le genre humain; si elles dépassent ce but, si elles arrachent l’homme à lui-même et l’entraînent à violer les lois de la modération, elles deviennent des passions illicites, honteuses, et méritent d’être corrigées par les douleurs. Que si elles jettent un tel trouble dans celui qui devait les dominer, et le précipitent dans un tel abîme d’habitudes perverses qu’il vienne à se persuader qu’elles resteront impunies, et qu’il néglige ainsi le remède de la confession et de la pénitence qui pourrait le corriger et le sauver du naufrage; ou si, dans un état de mort spirituelle plus terrible encore, il cherche à les justifier en blasphémant contre la loi éternelle de la Providence et qu’il meure en cette disposition : ce n’est plus une correction, mais la damnation que cette loi souverainement juste lui inflige.

### CHAPITRE XXX. ABRAHAM ET MANÈS JUGÉS D’APRÈS LA LOI ÉTERNELLE.

Consultons donc la loi éternelle qui ordonne de maintenir l’ordre naturel et défend de le troubler, et voyons quel péché, c’est-à-dire quelle infraction à cette loi a commise notre père Abraham dans ce que Fauste lui reproche comme de si grands crimes. « Brûlant », nous dit Fauste, « d’un désir insensé d’avoir des enfants, et ne se fiant point à Dieu qui lui en avait promis de Sara, son épouse, il se vautra dans la fange avec une concubine ». Mais Fauste, aveuglé par le désir insensé de trouver à redire, trahit ici sa monstrueuse hérésie, et, en même temps, tout en se trompant et sans s’en douter, fait l’éloge de l’action d’Abraham. En effet, de même que la loi éternelle, c’est-à-dire la volonté de Dieu, auteur de toute créature, afin de pourvoir au maintien de l’ordre naturel, permet qu’on cède à la délectation de la chair mortelle dans l’acte conjugal, sous l’empire de la raison et non pour la satisfaction de la passion, mais dans l’intérêt général, et seulement pour la propagation de l’espèce humaine; ainsi, au contraire, la loi perverse des Manichéens ordonne avant tout d’éviter d’avoir des enfants, de peur que leur dieu, qu’ils gémissent de savoir captif dans toutes les semences, ne soit encore plus étroitement enchaîné par la conception de la femme, et ils aiment mieux le voir dégagé par un crime odieux que serré par un lien cruel. Abraham ne brûlait donc pas d’un désir insensé d’avoir des enfants, mais Manès portait jusqu’au délire la crainte d’être père. Par conséquent l’un, fidèle à l’ordre de la nature, ne cherchait dans l’acte conjugal qu’à donner naissance à un homme ; l’autre, égaré par de criminelles rêveries, ne craignait que d’enchaîner son dieu.

### CHAPITRE XXXI. JUSTIFICATION DE SARA, ÉPOUSE D’ABRAHAM.

Et quand Fauste reproche à Sara d’avoir consenti à l’action d’Abraham, il est encore égaré par sa malveillance et son désir de blâmer; mais, sans le savoir et sans le vouloir, il fait l’éloge des deux époux. En effet, Sara n’a point été complice d’un crime, de l’assouvissement d’une passion coupable et honteuse ; mais, fidèle aussi à l’ordre naturel, elle désirait des enfants, et se voyant stérile, elle s’est approprié, en vertu de son droit de maîtresse, la fécondité de sa servante ; en cela, elle ne cédait point à la passion de son mari, mais elle lui donnait un ordre qu’il exécutait[^1]. Et ce n’était point là un orgueil déplacé : car, qui ne sait qu’une femme doit obéir à son époux comme à un maître? Mais quant à ce qui tient aux membres du corps au point de vue de la distinction du sexe, l’Apôtre nous dit : « De même le mari n’a pas puissance sur a son corps, c’est la femme[^2] » ; en sorte que, tandis que, dans tout ce qui tend au maintien de la paix, la femme doit obéissance à son mari, cependant, en ce point seulement, en tout ce qui concerne la différence du sexe et l’acte conjugal, ils ont l’un sur l’autre la même puissance, le mari sur la femme et la femme sur le mari. Sara voulut donc avoir, d’une servante, des enfants qu’elle ne pouvait avoir d’elle-même, mais du même mari dont elle les aurait eus, si elle avait pu en avoir. Une femme ne se conduirait pas ainsi, si elle n’éprouvait pour son mari qu’une convoitise charnelle ; elle jalouserait une concubine plutôt qu’elle ne la rendrait mère. Mais ici, il n’y a eu, d’un côté, qu’un pieux désir d’avoir des enfants, parce que, de l’autre, il n’y avait aucune volonté coupable.

1. Gen. XVI, 2, 4.
2. I Cor. VII, 4.

### CHAPITRE XXXII. ÉTOURDERIE OU IMPUDENCE DE FAUSTE.

On ne pourrait certainement justifier Abraham, si, comme Fauste le prétend, il avait voulu avoir des enfants d’Agar, parce qu’il ne se fiait pas à Dieu qui lui en avait promis de Sara. Mais cela est de toute fausseté : Dieu ne lui avait pas encore fait cette promesse. On peut, si on le veut, relire ce qui précède dans l’Ecriture : on y trouvera que la terre de Chanaan et une postérité innombrable avaient déjà été promises à la race d’Abraham[^1] ; mais qu’on n’avait point encore révélé au patriarche comment cette postérité lui viendrait : si ce serait par la chair, c’est-à-dire s’il en serait lui-même le vrai père; ou si ce serait par le choix, c’est-à-dire s’il adopterait quelqu’un ; et, dans le premier cas, si ce serait de Sara ou d’une autre femme. Qu’on lise, je le répète, et on se convaincra que Fauste se trompe étourdiment ou trompe impudemment. Aussi Abraham, voyant qu’il ne lui venait point d’enfants, et comptant cependant sur la promesse faite à sa race, songeait d’abord à une adoption. Ce qui le prouve, c’est qu’en parlant à Dieu, il dit d’un serviteur né chez lui : « Celui-ci sera mon héritier » ; comme pour dire : puisque vous ne m’avez pas donné d’enfants, accomplissez dans ce serviteur la promesse que vous avez faite à ma postérité. Si, en effet, on n’appelait postérité que ce qui est né selon la chair, l’Apôtre ne dirait pas que nous sommes la postérité d’Abraham[^2], nous qui certainement ne sommes pas enfants d’Abraham selon la chair, mais qui sommes devenus sa postérité en imitant sa foi, en croyant au Christ, dont la chair provenait de la chair du patriarche. Ce fut alors qu’Abraham entendit le Seigneur lui dire : « Celui-là ne sera point ton héritier; mais celui qui a sortira de toi sera ton héritier[^3] ». L’idée d’adoption disparut donc; Abraham espérait avoir lui-même des enfants ; mais serait-ce de Sara ou d’une autre, là était la question : et Dieu voulut la lui tenir cachée, jusqu’à ce que la servante fût devenue la figure de l’Ancien Testament. Qu’y a-t-il donc d’étonnant à ce qu’Abraham, voyant sa femme stérile et désireuse d’avoir, de sa servante et de son mari, des enfants qu’elle ne pouvait avoir elle-même, ait cédé, non à la passion charnelle, mais à l’ordre de son épouse: persuadé que Sara agissait en cela par permission de Dieu qui lui avait promis qu’il aurait lui-même un héritier, mais sans lui dire de quelle femme ? C’est donc bien à tort que Fauste, comme un insensé, s’est laissé aller à formuler ce reproche, se montrant lui-même infidèle pour prouver qu’Abraham a été infidèle. Car si ailleurs, aveuglé par son incrédulité, il n’a pas même pu comprendre; ici, entraîné par le besoin de calomnier, il n’a pas même pris la peine de lire.

1. Gen. XII, 3.
2. Gal. III, 2, 7.
3. Gen. XV, 3, 4.

### CHAPITRE XXXIII. ABRAHAM N’A POINT TRAFIQUÉ DE SA FEMME.

Mais quand Fauste accuse ce juste et fidèle époux d’avoir fait de sa femme le plus infâme trafic; d’avoir, par avarice et par gourmandise, livré à deux rois, Abimélech et Pharaon, en deux occasions différentes, son épouse Sara pour qu’ils en abusassent, parce qu’elle était très-belle, et en affirmant faussement que c’était sa soeur : il est évident que ce n’est point là le dire d’une bouche véridique qui distingue l’honnêteté de l’infamie, mais l’assertion d’une bouche médisante qui tourne tout en crime. Sans doute, cette démarche d’Abraham a les apparences d’un marché honteux, mais seulement aux yeux de ceux qui ne savent pas discerner le bien du mal à la lumière de la loi éternelle; de ceux qui peuvent prendre la fermeté pour l’obstination, la confiance qui est une vertu pour l’audace qui est un vice, et ainsi de suite, dans tout ce qui est reproché comme contraire à la justice par ceux qui ne voient pas selon la justice. Abraham n’a point été complice d’un crime de sa femme, il n’a point spéculé sur un adultère ; mais de même que Sara n’avait point offert sa servante à son mari comme un instrument de libertinage, mais dans le but honnête d’avoir des enfants, sans violer l’ordre naturel, en usant de son droit, et donnant plutôt un ordre au patriarche obéissant, qu’elle ne cédait à ses convoitises; ainsi, lui-même a donné le nom de soeur à une chaste épouse, unie à lui par l’affection la plus pure, dont le coeur, sanctuaire de la pudeur, ne lui inspirait pas la moindre défiance: il n’a point dit qu’elle était sa femme, parce qu’il craignait d’être tué, et qu’après sa mort elle ne tombât comme captive en des mains étrangères et impies ; étant assuré, d’ailleurs, que Dieu ne permettrait pas qu’elle subît aucun traitement déshonorant et criminel. Et sa foi et son espérance ne furent pas trompées: car Pharaon, terrifié par des prodiges et affligé de grands maux à cause d’elle, la renvoya intacte et avec tous les égards possibles, dès que Dieu lui eût révélé qu’elle était mariée ; et Abimélech, averti en songe, en fit tout autant[^1].

1. Gen. XII, XX.

### CHAPITRE XXXIV. ABRAHAM A TU LA VÉRITÉ ET N’A POINT MENTI.

Quelques-uns, sans être calomniateurs ni médisants comme Fauste, ayant au contraire le respect dû aux livres que cet hérétique blâme sans les comprendre, ou ne comprend pas quand il les blâme, quelques-uns, dis-je, en considérant cette action d’Abraham, ont cru voir qu’il avait un peu faibli et comme chancelé dans sa foi, et renié sa femme par crainte de la mort, comme Pierre renia le Seigneur[^2]. S’il fallait l’entendre ainsi, je conviendrais de la faute d’Abraham ; néanmoins je ne croirais pas tous ses mérites détruits et effacés pour cela, pas plus que ceux de l’Apôtre, quoiqu’il y ait de la différence entre renier sa femme et renier le Sauveur. Mais j’ai une autre interprétation que celle-là: il n’y a pas de raison qui m’oblige à blâmer témérairement un homme que personne ne peut convaincre d’avoir menti par peur. En effet, comme on ne lui avait pas demandé si c’était sa femme, il n’a pas eu à répondre que ce ne l’était pas ; mais comme on lui demandait ce que lui était cette femme, il a répondu que c’était sa soeur, sans nier cependant qu’elle fût son épouse; il a tu une partie de la vérité, mais il n’a point dit de mensonge.

1. Matt. XXVI, 70, 74.

### CHAPITRE XXXV. USAGE DU NOM DE FRÈRE ET DE SOEUR DANS L’ANTIQUITÉ.

Serons-nous assez fou pour suivre Fauste affirmant qu’Abraham nomma faussement Sara sa soeur : comme si, dans le silence de l’Ecriture, il tenait de quelque autre source la généalogie de Sara ? Il me semble juste, sur ce point qu’Abraham connaissait et que nous ne connaissons pas, de s’en rapporter plutôt au patriarche disant ce qu’il sait qu’à un manichéen blâmant ce qu’il ne sait pas.

Comme donc Abraham vivait à une époque du genre humain où le mariage n’était plus permis entre enfants nés des mêmes parents, ni entre frères et soeurs de père ou de mère, mais où la coutume autorisait, sans qu’aucun pouvoir s’y opposât, l’union conjugale entre enfants de frères ou consanguins d’un degré plus éloigné : qu’y a-t-il d’étonnant à ce qu’il ait épousé sa sueur, c’est-à-dire une consanguine de la famille de son père ? En effet, il dit au roi qui la lui rendait, qu’elle était sa soeur de père, non de mère; et certes la peur ne l’obligeait plus alors à mentir, puisque le roi avait appris qu’elle était sa femme, et qu’épouvanté par Dieu même, il la renvoyait avec honneur. Or, l’Ecriture atteste que, chez les anciens, on donnait généralement le nom de frères et de soeurs aux consanguins et consanguines. En effet, Tobie priant Dieu avant l’action du mariage, disait : « Et maintenant, Seigneur, vous savez que ce n’est point par un mauvais désir que je prends ma soeur pour épouse[^1] »; bien qu’elle ne fût point née du même père ni de la même mère que lui, mais simplement issue de la même famille[^2]. On appelle également Loth frère d’Abraham[^3], quoique Abraham fût son oncle paternel[^4]. C’est en vertu de cette coutume, qu’on donne dans l’Evangile le nom de frères du Seigneur à des personnes qui n’étaient certainement pas nées de la vierge Marie, mais qui étaient ses proches par consanguinité[^5].

1. Job, VIII, 9.
2. Id. VI, 11, VII, 2.
3. Gen. XIII, 8.
4. Id. XI, 31.
5. Matt. XII, 46.

### CHAPITRE XXXVI. ABRAHAM NE VOULUT POINT TENTER DIEU.

Quelqu’un dira peut-être : Pourquoi Abraham n’a-t-il pas eu assez de confiance en Dieu pour ne pas craindre d’avouer que Sara était son épouse? Car enfin, Dieu pouvait écarter la mort qu’il redoutait, le protéger, lui et sa femme, contre tous les dangers du voyage, en sorte que personne ne la convoitât malgré sa grande beauté, et que lui-même ne fuît point tué à cause d’elle. Sans doute, Dieu pouvait faire cela, et qui est assez insensé pour le nier? Mais si Abraham interrogé, eût répondu que cette femme était son épouse, il aurait confié à Dieu deux intérêts à sauvegarder : sa propre vie et la pudeur de son épouse. Or, la saine doctrine enseigne que quand l’homme peut agir, il ne doit pas tenter le Seigneur son Dieu[^1]. Le Sauveur, lui aussi, pouvait défendre ses disciples, et cependant il leur dit : « Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre[^2]». Et lui-même en a donné le premier l’exemple. Car, ayant le pouvoir de donner sa vie et personne ne pouvant la lui ravir malgré lui[^3], il fuit cependant en Egypte, enfant porté sur les bras de ses parents[^4]; il alla à la fête, non publiquement, mais en cachette, bien que d’autres fois il parlât ouvertement aux Juifs furieux et extrêmement irrités de ses paroles, mais qui n’avaient pas le pouvoir de mettre la main sur lui, parce que son heure n’était pas encore venue l’heure, qu’il n’était point obligé de subir pour sa mort, mais qu’il avait lui-même trouvée convenable pour consommer son sacrifice. Ainsi, tandis que, d’une part, il montrait la puissance d’un Dieu en enseignant, en reprenant et en réduisant toutefois à l’impuissance contre lui la rage de ses ennemis; de l’autre, en fuyant et en se cachant, il donnait une leçon à la faiblesse de l’homme, et lui apprenait à ne point tenter Dieu insolemment, quand il a un moyen d’échapper à ce qu’il doit éviter. Et Paul l’apôtre, ne désespérait point non plus du secours et de la protection de Dieu, et n’avait point perdu la foi, quand on le descendit par la muraille dans une corbeille, de peur qu’il ne tombât aux mains de ses ennemis. Il ne fuyait donc point ainsi faute de foi en Dieu; mais pouvant user de ce moyen, il ne voulait pas tenter Dieu. De même Abraham, se trouvant dans un pays inconnu, et voyant que la rare beauté de Sara mettait en péril la pudeur de la femme et la vie du mari, et qu’il ne pouvait d’ailleurs parer aux deux dangers, mais seulement à un, c’est-à-dire sauver sa vie, fit ce qu’il put, afin de ne pas tenter Dieu, et abandonna à Dieu le soin de faire ce que lui-même ne pouvait faite. Ne pouvant donc se cacher comme homme, il se cacha comme époux, pour ne pas être tué; et il confia à Dieu sa femme pour qu’elle ne fût pas déshonorée. [^5] [^6]

1. Deut. VI, 16.
2. Matt. XIX, 23.
3. Jean, X, 18.
4. Matt. II, 14.
5. Jean, VII, 10, 30.
6. Act. IX, 25.

### CHAPITRE XXXVII. DOUTE A L’OCCASION DE SARA.

Du reste, on pourrait à la rigueur discuter sur le point de savoir si la pudeur de Sara eût été violée dans le cas où l’on aurait eu avec elle un commerce charnel, elle le permettant pour sauver la vie de son mari, non à l’insu de celui-ci, mais par son ordre, tout en conservant la fidélité conjugale, et la soumission à l’autorité de son époux; vu que, d’un autre côté, Abraham ne fut point adultère lorsque, obéissant au pouvoir de sa femme, il consentit à avoir des enfants d’une servante[^1]. Mais pour sauver les principes, et parce que la situation d’une femme ayant un commerce charnel avec deux hommes n’est point la même que celle d’un homme ayant commerce avec deux femmes, nous nous en tenons à ce sentiment plus vrai et plus conforme à l’honnêteté, que notre père Abraham ne voulut point tenter Dieu en ce qui concernait sa vie, puisqu’il pouvait la sauver par des moyens humains, et que, d’autre part, il se confia à Dieu pour ce qui touchait à l’honneur de sa femme.

1. Voir le 1er livre sur le Sermon du Seigneur sur la Montagne, ch. XVI, II. 49, 50.

### CHAPITRE XXXVIII. CÔTÉ PROPHÉTIQUE DU FAIT DE SARA.

Mais, qui n’aimerait à étudier dans ce fait, exposé et fidèlement raconté dans les livres divins, le côté prophétique; à frapper, avec la foi et le zèle de la piété, à la porte des mystères, afin que le Seigneur lui ouvre et lui fasse voir de qui cet époux était alors la figure, et à qui a rapport cette épouse qui ne doit être ni polluée ni souillée dans ce pèlerinage parmi des étrangers, mais rester sans tache et sans ride pour son époux? Evidemment, c’est pour la gloire du Christ que l’Eglise vit selon la justice, afin que sa beauté soit l’honneur de son époux, comme Abraham fut honoré parmi les étrangers à cause de la beauté de sa femme ; et à cette épouse, à laquelle on dit dans le cantique des cantiques : « O la plus belle des femmes[^2] ! » les rois offrent des présents à cause de sa beauté, comme le roi Abimélech en offrit à Sara, épris aussi de sa beauté qu’il put aimer, mais à laquelle il ne put porter atteinte. En effet, l’Eglise est aussi en secret l’épouse du Seigneur Jésus-Christ. C’est dans le secret, dans la profondeur du mystère spirituel, que Pâme humaine est unie au Verbe de Dieu, afin qu’ils soient deux en une seule chair; et c’est là le grand sacrement de mariage que l’Apôtre recommande dans le Christ et dans l’Eglise[^1]. Aussi, la royauté terrestre de ce siècle, figurée par les rois qui n’eurent point permission de toucher à Sara, n’a connu, n’a trouvé l’Eglise du Christ, c’est-à-dire n’a compris avec quelle fidélité elle était attachée à son époux comme à son principe, que quand elle a essayé de lui porter atteinte; alors elle a dû, par la foi des martyrs, se rendre au témoignage divin, l’embrasser, et honorer ensuite par des présents, dans la personne des rois suivants, celle qu’elle n’avait pu soumettre à sa tyrannie dans la personne de ses premiers rois. Car, ce qui a été figuré par la conduite qu’a tenue le même roi en premier et en second lieu, s’est accompli dans le royaume temporel par les rois de la première et de la seconde époque.

1. Cant. I, 7.
2. Eph. V, 31, 32.

### CHAPITRE XXXIX. GÉNÉRATION SPIRITUELLE DE L’ÉGLISE.

Mais, quand on dit que l’Eglise est soeur du Christ de père et non de mère, on n’entend point parler de la parenté qui provient de la génération terrestre destinée à disparaître, mais de celle de la grâce céleste, qui subsistera éternellement. Par cette grâce, nous ne serons plus une race mortelle, puisque nous pourrons être appelés, et être réellement enfants de Dieu[^2]. Car ce n’est pas de la synagogue, mère du Christ selon la chair, mais de Dieu le père, que nous avons reçu cette grâce. Quant à la génération terrestre, qui s’opère dans le temps pour la mort, le Christ en nous appelant à une autre vie où personne ne meurt plus, nous a appris à la renier, à la désavouer, quand il a dit à ses disciples : « N’appelez sur la terre personne votre père; car un seul est votre Père, lequel est dans les cieux[^3] ». Et lui-même en a donné l’exemple, quand il a dit : « Qui est ma mère et qui sont mes frères? Et étendant la main vers ses disciples, il dit : Voici mes frères ». Et de peur qu’on n’attachât à ces paroles un sens terrestre, il ajouta : « Car quiconque fait la volonté de mon Père, celui-là est mon frère; et ma mère et ma soeur[^4] »; comme s’il eût dit : Cette parenté me vient de Dieu mon Père, mais non de la synagogue ma mère.

Car j’appelle maintenant à la vie éternelle, où je suis né immortel, et non à la vie temporelle, où je suis né mortel pour appeler à l’immortalité.

1. I Jean, III, l.
2. Matt. XXIII, 9.
3. Id. XII, 48, 50.

### CHAPITRE XL. LA PARENTÉ SPIRITUELLE DES CHRÉTIENS.

Il est donc facile de comprendre pourquoi on ne dit point aux étrangers de qui l’Eglise est l’épouse, tandis qu’on ne leur cache point de qui elle est la soeur, parce que c’est une chose mystérieuse et difficile à comprendre comment l’âme humaine est unie ou mêlée (ou quelque chose de mieux peut-être encore) au Verbe divin, bien qu’il soit Dieu et elle créature. Car c’est en ce sens que le Christ et l’Eglise sont fiancé et fiancée, époux et épouse. Mais il est plus facile de dire et plus aisé à comprendre, par quel genre de parenté le Christ et tous les saints sont frères, à savoir, par la grâce divine, et non par consanguinité terrestre, c’est-à-dire frères de père et non de mère. En effet, par cette même grâce tous les saints sont frères entre eux; mais aucun d’eux n’est l’époux de toute la communauté. Par conséquent, les étrangers n’ont pas eu la moindre peine, la plus faible répugnance à croire au Christ comme homme, bien qu’il fût d’une justice et d’une sagesse éminente; et en cela, ils ne se trompaient point, puisqu’il était homme; mais ils n’ont pas su comment il était Dieu. Aussi Jérémie disait-il : « Il est homme aussi, et qui le reconnaîtra[^1] ? — Il est homme aussi », parce qu’il est manifesté comme frère; « et qui le reconnaîtra? » parce qu’il est caché comme époux. Mais nous en avons assez dit sur notre père Abraham contre la très-impudente, très-inepte et très-calomnieuse accusation de Fauste.

1. Jer. XVII, 9.

### CHAPITRE XLI. CE QUE FIGURAIENT LOTH ET SA FEMME.

Loth, son frère, homme juste et hospitalier au milieu de Sodome, chaste et pur de toutes les souillures des habitants de cette ville, mérita d’être sauvé de l’incendie qui était la figure du jugement à venir. En cela, il était le type du corps du Christ, qui, dans la personne de tous les saints, gémit maintenant parmi les méchants et les impies, dont il réprouve les actions, et du mélange desquels il sera délivré à la fin des siècles, quand ceux-là seront condamnés au supplice du feu éternel. La femme de Loth représente une autre espèce d’hommes, ceux qui étant appelés par la grâce de Dieu, regardent en arrière, à la différence de Paul qui oubliant ce qui est en arrière, s’avance vers ce qui est en avant[^1]. Aussi le Seigneur dit-il lui-même : « Quiconque ayant mis la main à la charrue, regarde en arrière, n’est pas propre au royaume de Dieu[^2] ». Et il rappelle l’exemple de cette femme, pour nous assaisonner, en quelque sorte, afin que nous ne tombions point dans la fadeur par notre négligence, mais que nous nous tenions prudemment en garde contre ce mal. Car c’est pour notre instruction qu’elle a été changée en statue de sel. En effet, le Seigneur, insistant vivement sur la nécessité de tendre constamment en avant en s’arrachant au passé, dit : « Souvenez-vous de la femme de Loth[^3] ». Et quand Loth lui-même eut un commerce charnel avec ses filles, ce n’était pas seulement un signe qu’il était délivré de Sodome, mais la figure de quelque autre chose. En effet, il semble représenter alors la loi future que certains de ses enfants, établis sous son empire, comprennent mal, l’enivrent en quelque sorte; et en usant d’elle d’une manière illégitime, ils enfantent des oeuvres d’infidélité. « La loi est bonne », dit l’Apôtre, « si on en use légitimement[^4]. »

1. Phil. III, 13.
2. Luc, IX, 62.
3. Id. XVII, 32.
4. I Tim. I, 8.

### CHAPITRE XLII. L’INCESTE DE LOTH.

Cependant, parce que l’action de Loth et de ses filles figurait d’avance la perversité de certains hommes, nous ne prétendons pas la justifier pour cela. Autre était l’intention de ces filles, autre celle de Dieu qui a permis cet acte en vue de l’avenir : maintenant, d’une part, son juste jugement sur le péché des hommes d’alors, et, de l’autre, veillant dans sa providence, à donner la clef des événements futurs. Ainsi, ce fait, en tant que raconté dans la sainte Ecriture, est une prophétie; en tant qu’il se rattache à la vie de ces personnages, est un crime.

### CHAPITRE XLIII. L’INTENTION DE SES FILLES.

Du reste, il n’est pas blâmable et criminel au point de mériter le torrent d’injures que vomit à cette occasion Fauste aveuglé par sa haine. En effet, si on consulte la loi éternelle qui ordonne de maintenir l’ordre naturel et défend de le troubler, elle ne condamnera pas cette action comme si Loth eût brûlé d’une coupable passion pour ses filles, jusqu’à commettre l’inceste avec elles ou à les prendre pour femmes; ou comme si elles-mêmes eussent éprouvé une abominable convoitise à l’égard de leur père. La raison veut, la justice exige qu’on ne se contente pas de voir ce qui s’est fait, mais qu’on recherche le motif qui a fait agir, afin de juger avec équité les effets d’après leurs causes. Or, les filles de Loth désirant perpétuer leur famille (désir certainement honnête et conforme à la nature) et croyant d’ailleurs qu’elles ne pourraient plus trouver d’autres hommes pour époux, comme si l’incendie eût détruit le monde entier (elles n’avaient pu mesurer l’étendue de ses ravages) : dans cette persuasion, dis-je, elles songèrent à user de leur père. Sans doute, elles devaient plutôt renoncer à être mères qu’user ainsi de leur père ; cependant, il y a une grande différence entre agir par un tel motif ou céder à une si coupable convoitise.

### CHAPITRE XLIV. L’IVRESSE DE LOTH.

Mais elles savaient si bien que cette action ferait horreur à leur père, qu’elles désespérèrent de venir à bout de leur dessein, à moins de lui en dérober la connaissance. En effet, l’Ecriture nous dit qu’elles l’enivrèrent et abusèrent ensuite de lui, sans qu’il en eût conscience[^1]. Il faut donc blâmer dans Loth, non l’inceste, mais l’excès du vin. Car cet excès est aussi condamné par la loi éternelle, qui a réglé l’usage de la nourriture et clé la boisson, selon l’ordre naturel et seulement pour l’entretien de la vie. Ainsi donc, bien qu’il y ait une grande différence entre un ivrogne et un homme ivre : puisqu’un ivrogne n’est pas toujours ivre, et qu’un homme ivre n’est pas nécessairement ivrogne; néanmoins, chez ce juste, il faut se rendre raison, non de l’ivrognerie, mais de l’ivresse. Qu’est-ce qui l’obligeait enfin à céder ou à croire à ses filles lui versant à boire, à coups répétés, du vin mêlé d’eau ou pur peut-être ? Serait-ce qu’elles affectaient une tristesse excessive et qu’il voulait les consoler et chasser de leur esprit, par l’effet de l’ivresse, la pensée de leur abandon, le regret d’avoir perdu leur mère : s’imaginant qu’elles buvaient autant que lui, tandis qu’elles usaient de ruse pour ne pas boire? Mais nous ne voyous pas comment il siérait à un homme de consoler de cette façon la tristesse des personnes qui lui sont chères. Serait-ce que, par quelque art emprunté à Sodome, ces filles auraient su enivrer leur père sans le faire beaucoup boire, de manière à commettre le péché avec lui, ou plutôt sur lui, à son insu ? Mais je m’étonnerais que l’Ecriture eût tu cette circonstance, ou que Dieu eût permis un tel outrage sur son serviteur sans qu’il y eût pris part en quelque façon.

1. Gen. XIX.

### CHAPITRE XLV. L’ÉCRITURE RACONTE SOUVENT SANS APPROUVER.

Cependant, nous ne défendons que les saintes Ecritures, et non les péchés des hommes. Mais nous n’entendons pas justifier le fait en question, en ce sens que notre Dieu l’ait ordonné, ou approuvé après qu’il fut commis ni en ce sens que les hommes appelés justes par les saints livres, ne puissent pas pécher s’ils le veulent. Or, Dieu n’ayant rendu aucun témoignage favorable à l’action de Loth dans les livres que les Manichéens rejettent, par quelle folle témérité viennent-ils accuser ces livres, quand il est démontré qu’en beaucoup d’autres de leurs pages de telles actions sont défendues par les commandements de Dieu? Voilà pourquoi la conduite des filles de Loth est simplement racontée, mais non approuvée. Or, parfois, dans le récit, il a fallu exprimer le jugement de Dieu, parfois le taire : là, pour instruire notre ignorance; ici, pour exercer notre habileté et réveiller le souvenir de ce que nous avons appris ailleurs, ou pour secouer notre paresse et nous faire chercher ce que nous ne savons pas encore. Le Dieu, qui sait tirer du bien, même des péchés des hommes, a fait naître, selon son bon plaisir, deux peuples de cet inceste, mais n’a point condamné ses Ecritures à cause des péchés des hommes. Il a manifesté ces faits, mais il n’en est point l’auteur; il nous les a mis sous les yeux, non pour que nous les imitions, mais pour que nous les évitions.

### CHAPITRE XLVI. COMMENT ISAAC EST RECONNU POUR ÉPOUX DE RÉBECCA. SIGNIFICATION MYSTIQUE.

Il faut vraiment une étonnante impudence chez Fauste, pour faire un crime à Isaac, fils d’Abraham, d’avoir fait passer sa femme, Rébecca, pour sa soeur[^1]. L’origine de Rébecca nous est donnée; il est clair qu’elle était la parente très-rapprochée d’Isaac, par conséquent sa soeur[^2]. Voulant laisser ignorer qu’elle était sa femme, qu’y a-t-il d’étonnant, qu’y a-t-il d’inconvenant, à ce qu’il imite son père, quand il a pour se justifier les mêmes raisons que lui ? Ainsi toutes les réponses que nous avons faites aux accusations de Fauste sur ce sujet, à l’égard d’Abraham[^3], ont la même valeur pour son fils Isaac. Il est facile de les relire. Mais peut-être quelqu’un pénétrant plus avant, voudra-t-il savoir quelle mystérieuse signification il faut attacher à cette circonstance que le roi étranger ne s’aperçut que Rébecca était l’épouse d’Isaac que quand il le vit jouer avec elle. Or, il fallait, pour cela, qu’il jouât avec elle d’une façon qui serait déplacée de la part de tout autre qu’un époux. Quand des saints se permettent des jeux de ce genre, ils ne le font pas sans but, mais par prudence : ils condescendent, pour ainsi dire, à la faiblesse du sexe féminin, en se livrant à de joyeuses caresses en paroles ou en actions, tempérant ainsi, sans l’énerver, la fermeté propre à l’homme paroles ou actions qui seraient coupables, adressées à toute autre femme qu’une épouse. Cela tient à la nature même de l’humanité, et je le dis pour que personne ne fasse un crime à ce saint patriarche d’avoir joué avec sa femme. Si ces durs censeurs voient un homme grave dire des mignardises à de petits enfants, et donner ainsi une nourriture agréable et digeste à leur intelligence naissante, ils le traitent de radoteur, oubliant eux-mêmes les moyens qui les ont fait grandir, ou regrettant d’avoir grandi. Or, ce que signifie, au point de vue du sacrement du Christ et de l’Eglise, cette circonstance qu’un si grand patriarche ait joué avec son épouse, celui-là le voit qui, craignant de pécher contre l’Eglise par erreur, cherche attentivement le secret de son époux dans les saintes Ecritures, et trouve qu’il a quelque peu caché, sous la forme d’un esclave, sa majesté qui, étant en la forme de Dieu, est égale au Père[^4]; afin que la faiblesse humaine pût la soutenir et s’y unir convenablement. Qu’y a-t-il donc d’absurde, ou plutôt quelle convenance n’y a-t-il pas au point de vue prophétique, à ce qu’un prophète de Dieu ait joué charnellement avec son épouse pour gagner son affection, quand le Verbe de Dieu s’est fait chair pour habiter parmi nous[^5] ?

1. Gen. XXVI, 7.
2. Id. XXIV.
3. Ci-dessus, ch. XXXIII - XXXVI.
4. Phil. II, 6, 7.
5. Jean, I, 14.

### CHAPITRE XLVII. JACOB JUSTIFIÉ D’AVOIR EU QUATRE FEMMES.

Quant au crime énorme que l’on fait à son fils Jacob d’avoir eu quatre femmes[^3], nous le repoussons par une observation générale. Quand c’était l’usage, ce n’était pas un crime, et maintenant c’est un crime, parce que ce n’est plus l’usage. En effet, il y a des péchés contre nature, il y en a contre la coutume, il y en a contre les commandements. Cela étant, quel est, donc le crime que l’on fait au saint homme Jacob d’avoir eu quatre femmes à la fois ? Si on consulte la nature, ce n’était point par libertinage, mais pour avoir des enfants, qu’il agissait ainsi; si on consulte l’usage, telle était la coutume de ces temps et de ces pays-là; si on consulte le commandement, il n’y avait pas de loi qui le défendît. Et pourquoi est-ce un crime maintenant, sinon parce que c’est contraire à la coutume et aux lois ? Or, quiconque les viole, n’usât-il d’ailleurs de plusieurs femmes que pour avoir des enfants, pèche cependant et offense la société humaine, à laquelle la propagation des enfants est nécessaire. Mais comme, dans l’état actuel des coutumes et des lois, l’usage d’une multitude de femmes ne prouverait que l’étendue du libertinage, on en conclut faussement qu’on n’a jamais pu avoir beaucoup de femmes sans être livré à la convoitise charnelle et aux sales voluptés. Ici, en se comparant, non pas à des hommes dont la vertu dépasse leur intelligence, mais eux-mêmes à eux-mêmes, comme dit l’Apôtre[^4], nos adversaires ne comprennent plus. Et comme n’ayant qu’une femme, ils n’en usent pas dans le but d’avoir des enfants, mais souvent ne font que céder lâchement à l’aiguillon de la chair, ils se croient dans le vrai en supposant que ceux qui usent de plusieurs femmes sont encore bien plus dominés par la passion, puisqu’ils se voient, avec une seule femme, incapables de garder la continence.

1. Gen. XXIX - XXX.
2. II Cor. X, 12.

### CHAPITRE XLVIII. PURETÉ D’INTENTION CHEZ LES PATRIARCHES COMME CHEZ LES APÔTRES.

Pour nous, nous ne devons pas confier à ceux qui manquent de cette vertu le soin de juger des moeurs des saints personnages, pas plus que nous ne nous en rapportons aux fiévreux sur la douceur ou la salubrité des aliments ; nous les leur préparons d’après le goût des hommes bien portants et d’après les prescriptions des médecins, plutôt que d’après leurs dispositions maladives. Si donc nos adversaires veulent posséder la vraie et solide pudeur, non celle qui n’est qu’un mensonge et une apparence; qu’ils croient à la divine Écriture comme à un livre de médecine : car ce n’est pas sans raison qu’elle fait un si grand renom de sainteté même à des hommes qui avaient plusieurs femmes, puisqu’il peut se faire qu’une âme domine tellement la chair et se maintienne si bien dans la continence, qu’elle ne laisse jamais aller au-delà des lois qui lui sont imposées le mouvement de délectation naturelle attaché à l’acte de la génération d’après les vues de la Providence. Autrement, nos adversaires, juges médisants et calomniateurs plutôt que véridiques, pourraient aussi accuser les saints apôtres d’avoir prêché l’Évangile à tant de nations plutôt par ambition de gloire humaine que par le charitable désir d’engendrer des enfants à la vie éternelle. En effet, une renommée illustre ne faisait point défaut à ces pères évangéliques ; leur nom était célébré dans toutes les églises et dans toutes les langues; à un tel point que les hommes ne sauraient déférer à des hommes plus d’honneur et plus de gloire. Simon, égaré par un désir pervers, convoita cette gloire dans l’Église; aveugle, il voulut acheter d’eux à prix d’argent ce qu’ils avaient obtenu gratuitement de la grâce divine[^3]. C’était aussi, à ce qu’il parait, cette gloire qu’ambitionnait ce scribe de l’Évangile qui voulait suivre le Seigneur et que le Seigneur écarta en lui disant: « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des nids ; mais le Fils de l’homme n’a pas où reposer sa tête[^1] ». Le Christ voyait, là, un homme enveloppé dans les ténèbres de la fraude et de la dissimulation, enflé d’une vanité creuse; il n’y découvrait point la foi disposée à accueillir un Maître humble enseignant l’humilité; parce que ce scribe, en s’offrant pour disciple, cherchait sa propre gloire, et non celle du Christ. C’était encore ce même amour de la gloire qui gâtait certains prédicateurs que l’Apôtre signale, lesquels prêchaient le Christ par envie et par esprit de contention, et non avec des vues pures; toutefois l’Apôtre se réjouit de leur prédication[^2], parce qu’il savait que, malgré cette ambition de gloire humaine chez ceux qui parlaient, la foi pouvait naître chez ceux qui écoutaient: non par l’effet de la cupidité jalouse qui portait ces prédicateurs à s’égaler ou même à se préférer aux apôtres, mais par la vertu de l’Évangile qu’ils prêchaient, après tout, quoique avec des vues intéressées : en sorte que Dieu tirât du bien de leurs mauvaises dispositions. C’est ainsi qu’il peut se faire qu’un homme fasse l’acte conjugal, non dans les vues de la Providence, mais par esprit de libertinage, et que néanmoins un enfant naisse, non par l’effet d’un vice honteux, mais en vertu de la bonté de Dieu qui donne la fécondité. De même donc que les saints apôtres jouissaient de voir leurs auditeurs admirer leur doctrine, non par ambition de gloire humaine, mais par zèle charitable pour la propagation de la vérité : ainsi les saints patriarches usaient de leurs femmes, y non par entraînement de volupté, mais dans le but providentiel de se créer une famille; et, par conséquent, ni la multitude des auditeurs ne rendait ceux-là ambitieux, ni la pluralité des femmes ne faisait ceux-ci libertins. Mais à quoi bon tant parler de personnages à qui la voix de Dieu rend le plus magnifique témoignage quand il est de toute évidence que leurs femmes elles-mêmes n’avaient d’autre désir que celui de mettre des enfants au monde ? En effet, dès qu’elles se voyaient stériles, elles donnaient leurs servantes à leurs époux pour rendre celles-là mères par la chair, en devenant elles-mêmes mères parla volonté.

1. Act. VIII, 18, 20.
2. Matt. VIII, 20.
3. Phil. I, 15, 18.

### CHAPITRE XLIX. FAUSTE CALOMNIE JACOB, LIA ET RACHEL.

Quant à cette autre noire calomnie de Fauste prétendant que quatre prostituées se disputaient le lit de leur mari, je ne sais où il a lu cela, sinon peut-être dans son coeur comme en un livre rempli d’odieux mensonges, où il se prostituait lui-même, mais avec ce serpent que l’Apôtre redoutait pour l’Eglise, pour celle qu’il désirait présenter comme une vierge pure, à un époux unique, au Christ, craignant, disait-il, que comme le serpent séduisit Eve par son astuce, ainsi il ne corrompit les esprits en les détournant de la chasteté du Christ[^1]. Car les Manichéens sont tellement amis de ce serpent qu’ils prétendent qu’il a été plus utile que nuisible. C’est lui, évidemment, qui a semé dans l’âme pervertie de Fauste les germes du mensonge, et l’a déterminé à verser, de sa bouche horriblement immonde, des calomnies mal imaginées, et à les livrer à la mémoire dans un style plein d’audace. Car aucune des servantes de Jacob ne l’a arraché à sa compagne, aucune de ses épouses ne s’est disputée pour partager son lit. Bien plus, l’ordre régnait là, parce que la passion était absente ; et les droits de la puissance conjugale étaient d’autant mieux respectés que la chasteté tenait mieux en garde contre les injustices de la convoitise charnelle. Et si une des femmes de Jacob achète le droit de partager son lit, cela même est une preuve de l’exactitude de ce que nous disons, cela même est le cri de la vérité réclamant contre les calomnies des Manichéens. Pourquoi, en effet, achèterait-elle le droit d’une autre, si ce n’eût pas été le tour de cette autre de jouir de son mari? Jacob ne se serait point abstenu de Lia à jamais, quand même elle n’eût pas acheté le droit de le posséder ; certainement il s’approchait d’elle quand son tour était venu, puisqu’il en eut tant de fils, puisqu’il lui obéit, en rendant mère sa servante, et qu’il l’a rendue mère encore elle-même sans qu’elle en eût acheté le droit. Mais alors c’était le tour de Rachel de passer la nuit avec son mari; elle possédait sur lui ce droit que la voix du Nouveau Testament proclame hautement par la bouche de l’Apôtre, quand il nous dit : « De même le mari n’a pas puissance sur son corps, mais la femme ». C’est pourquoi elle avait fait un pacte avec sa sueur, et devenue sa débitrice, elle lui transmettait son droit sur son mari. Car c’est là le mot que l’Apôtre emploie: « Que le mari rende à la femme ce qu’il lui doit[^2] ». Celle donc à qui le mari était débiteur, avait reçu de sa soeur un prix librement consenti, pour céder le droit qui lui appartenait.

1. II Cor. XI, 2, 3.
2. I Cor. VII, 4, 3.

### CHAPITRE L. CONTINENCE DE JACOB.

Mais si ce patriarche, que Fauste, les yeux fermés ou plutôt en aveugle, accuse d’impudicité, eût été esclave de la concupiscence et non de la justice, n’eût-il pas brûlé toute la journée des flammes voluptueuses de la nuit où il devait posséder la plus belle de ses femmes, celle qu’il aimait certainement le plus, celle qu’il avait achetée au prix de quatorze ans de travail gratuit ? Quand donc la chute du jour lui procurait cette jouissance, comment l’en eût-on arraché, s’il eût été tel que les Manichéens se le figurent dans leur inintelligence? N’aurait-il pas dédaigné le bon plaisir des autres et préféré sa belle, qui lui devait cette nuit, non-seulement en qualité d’épouse, mais encore en vertu du droit que lui assurait son tour? Il eût plutôt usé de son pouvoir conjugal, puisque « la femme n’a pas puissance sur son corps, mais le mari », et que d’ailleurs l’ordre établi entre elles l’y autorisait. Il eût donc d’autant plus facilement usé de son droit marital, si le charme de la beauté eût exercé sur lui son empire. Mais les femmes nous auraient paru plus estimables, précisément parce qu’elles ne se seraient disputé que l’honneur d’être mères, tandis que leur époux n’aurait fait que céder aux attraits de la volupté. Ainsi, cet homme d’une continence parfaite, cet homme vraiment homme, puisqu’il use si virilement de ses épouses, jusqu’à maîtriser sa délectation charnelle, au lieu d’en être l’esclave, est plus disposé à payer ce qu’il doit qu’à exiger ce qu’on lui doit; il n’abuse point de son pouvoir au profit de sa passion, mais il aime mieux rendre le devoir conjugal que de l’exiger. Par conséquent, il devait le rendre à celle à qui l’avait transmis l’épouse qui y avait droit. Instruit de la convention qu’elles ont faite librement, quoique écarté tout à coup et sans s’y attendre de la plus belle pour passer à la moins belle, il ne se fâcha point, la tristesse ne voila pas son front, il ne recourut point à de molles caresses envers les deux pour ramener à lui Rachel ; mais mari juste et père prévoyant, la voyant désireuse d’avoir des enfants et lui-même n’ayant pas d’autre but dans le mariage, il jugea bon de condescendre à un désir qui était le même chez les deux épouses : sa volonté y trouvant aussi son compte, puisque toutes les deux lui donnaient des enfants. C’est comme s’il eût dit : Arrangez-vous à votre gré, voyez entre vous laquelle deviendra mère ; faites-vous les concessions que vous voudrez; je n’ai pas à m’en mêler, puisque, d’un côté comme de l’autre, je serai père. Or, cette modestie, cet empire sur la concupiscence, ce désir d’avoir des enfants, unique mobile qui le portât à l’acte conjugal, Fauste avait assez de pénétration pour les voir dans l’Ecriture sainte et pour en faire l’éloge, si son génie, perverti par une hérésie détestable, eût cherché autre chose que le plaisir de blâmer et n’eût regardé comme un très-grand crime l’honorable union conjugale, que l’homme et la femme contractent dans le but d’avoir des enfants.

### CHAPITRE LI. CÔTÉ MYSTÉRIEUX A SAISIR.

Maintenant, après avoir justifié les Patriarches et réfuté les objections d’une secte criminelle, cherchons de notre plein gré et selon notre pouvoir, à pénétrer le côté mystérieux ; frappons avec foi et piété pour que le Seigneur nous ouvre et nous révèle ce que figuraient les quatre femmes de Jacob, dont deux libres et deux servantes. Nous voyons, en effet, l’Apôtre reconnaître les deux Testaments dans la femme libre et la femme servante qu’eut Abraham[^1] ; mais, là, l’interprétation est facile, puisqu’il n’y en a que deux, tandis qu’ici il y en a deux d’un côté et deux de l’autre. Ensuite, là, le fils de la servante est déshérité, tandis qu’ici les enfants des servantes, comme ceux des femmes libres, partagent la terre de promission. Il y a donc évidemment une autre signification.

1. Gal. IV, 22-24.

### CHAPITRE LII. CE QUE REPRÉSENTENT MYSTIQUEMENT LIA ET RACHEL.

Bien que, dans mon opinion, les deux femmes libres de Jacob figurent le Nouveau Testament par lequel nous avons été appelés à la liberté, ce n’est cependant pas sans raison qu’elles sont deux. A moins peut-être qu’on ne veuille y voir (ce qui peut se remarquer et se trouver dans les Ecritures) les deux vies du corps du Christ: l’une temporelle, que nous passons dans le travail, l’autre éternelle, où nous jouirons de la vue de Dieu. Le Seigneur a marqué l’une par sa passion, et l’autre par sa résurrection. Les noms mêmes de ces femmes nous aident à comprendre. On dit, en effet, que l’un signifie: « Qui travaille », et Rachel: « Principe vu », ou Verbe par qui on voit le principe. Ainsi, le mouvement de cette existence humaine et mortelle, dans laquelle nous vivons de foi, appliqués à beaucoup d’oeuvres pénibles, incertains du profit qu’en tireront ceux à qui nous nous intéressons, c’est Lia, la première femme de Jacob; aussi raconte-t-on qu’elle avait les yeux malades. Car les pensées des hommes sont timides et nos prévoyances incertaines[^1]. Mais l’espoir de l’éternelle contemplation de Dieu renfermant l’intelligence et la jouissance assurée de la vérité, c’est Rachel; aussi dit-on qu’elle avait une figure agréable et une grande beauté. Cette espérance est chère à tout homme sincèrement pieux qui sert, à cause d’elle, la grâce de Dieu par laquelle nos péchés, fussent-ils rouges comme l’écarlate, deviennent blancs comme la neige[^2] ; en effet, Laban veut dire blancheur, et c’est Laban que Jacob servit pour avoir Rachel[^3]. Car personne ne se convertit par la grâce de la rémission des péchés afin de servir la justice, si ce n’est pour vivre en paix dans le Verbe par lequel on voit le principe, qui est Dieu ; par conséquent, c’est pour Rachel, et non pour Lia. Car, qui aime, dans les oeuvres de justice, le travail attaché aux actions et aux souffrances ? qui désire cette vie pour elle-même ? Pas plus que Jacob ne désirait Lia. On la lui donna cependant par fraude, il en usa comme de son épouse et connut par expérience sa fécondité. Comme il ne pouvait l’aimer pour elle-même, le Seigneur la lui rendit d’abord supportable par l’espoir de parvenir à Rachel; ensuite, il la lui rendit chère à cause de ses enfants. Mais quel but se proposait dans sa conversion tout vrai serviteur de Dieu, établi sous la grâce qui a blanchi ses péchés, que portait-il dans son coeur, qu’aimait-il avec passion, sinon la doctrine de la sagesse ? La plupart espèrent l’obtenir et la recevoir dès qu’ils ont mis en pratique les sept commandements qui concernent le prochain et défendent de lui nuire, c’est-à-dire: « Honore ton père et ta mère; tu ne commettras pas d’adultère; tu ne tueras pas; tu ne voleras pas; tu ne diras point de faux témoignage; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain ; tu ne convoiteras pas le bien de ton prochain[^4] ». Après les avoir observés de son mieux, l’homme, au lieu de la très-belle jouissance de la doctrine qu’il désirait et qu’il espérait, doit traverser des tentations diverses, qui sont comme la nuit de ce siècle, et subir un travail continu; c’est Lia inopinément substituée à Rachel. Pourtant s’il est constant dans son amour, il supporte celle-là pour parvenir à celle-ci, et il accepte sept autres commandements (comme si on lui disait: « Sers pendant sept autres années pour avoir Rachel »), de manière à être pauvre d’esprit, doux, à verser des larmes, à avoir faine et soif de la justice, à avoir le coeur pur, à être pacifique[^5]. L’homme voudrait, en effet, si cela était possible, arriver immédiatement aux délices de la belle et parfaite sagesse, sans le travail de l’action, sans l’épreuve de la souffrance : mais cela n’est pas possible sur la terre des mourants. C’est là, semble-t-il, le sens de ces paroles adressées à Jacob : « Ce n’est pas l’usage dans notre pays de donner en mariage la plus jeune avant l’aînée[^6]». On appelle ici, et avec raison, l’aînée celle qui est la première dans l’ordre du temps. Or, dans les règles de la saine instruction donnée à l’homme, la peine de faire ce qui est juste passe avant le plaisir de comprendre ce qui est vrai.

1. Sag. IX, 14.
2. Is. I, 18.
3. Gen. XXIX, 17, 30.
4. Ex. XX, 12-17.
5. Matt. V, 3-9.
6. Gen. XXVII, 27, 26.

### CHAPITRE LIII. ELLES SONT L’IMAGE DE LA VIE PRÉSENTE ET DE LA VIE FUTURE.

C’est là le sens de ces paroles: « Tu désires la sagesse: observe les commandements, et Dieu te la donnera[^4] », c’est-à-dire les commandements concernant la justice, mais la justice qui vient de la foi, qui s’exerce à travers les tentations et les incertitudes, qui en croyant humblement à ce qu’elle ne comprend pas, mérite d’en avoir un jour l’intelligence. Il me semble que la signification des paroles que je viens de citer : « Tu désires « la sagesse, observe les commandements, et le Seigneur te la donnera », est précisément la même que celle que renferme ce texte : « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas[^1] » : pour nous apprendre que la justice appartient à la foi et l’intelligence à la sagesse. Il ne faut donc point blâmer l’ardeur de ceux qui brûlent du désir de voir la vérité, mais les ramener à l’ordre qui est de commencer par la foi et de s’efforcer, par des moeurs régulières, d’atteindre le but où l’on tend. Dans la condition présente, la vertu est pénible; mais au terme, objet des désirs, la sagesse brille dans sa lumière. A quoi bon, dira-t-on, croire ce qui ne m’est point démontré ? Donne-moi une parole qui me fasse voir le principe de toutes choses. C’est là, en effet, que se porte le premier et le plus vif élan de l’âme raisonnable et vide de la vérité, nous lui répondons ce que tu désires est beau et très-digne de ton amour; mais Lia se marié avant Rachel, que cette ardeur donc se soumette à l’ordre, au lieu de s’y soustraire; car sans l’ordre on ne peut parvenir au terme si vivement désiré. Mais quand on y sera parvenu, on possédera tout à la fois, dans cette vie nouvelle, et l’intelligence du beau et le fruit des travaux de la justice. Quelque pénétrante, quelque pure que puisse être chez les mortels la vue du bien immuable, néanmoins le corps, qui se corrompt, appesantit l’âme, et cette dépouille terrestre abat l’esprit et le trouble de mille soins[^2]. Il faut tendre à ce but unique, mais supporter bien des choses pour l’atteindre.

1. Eccli. I, 33.
2. Is. VII, 9.
3. Sag. IX, 15.

### CHAPITRE LIV. IMAGES AUSSI DE LA VIE ACTIVE ET DE LA VIE CONTEMPLATIVE. BALA.

Jacob a donc deux femmes libres; elles sont en effet toutes les deux filles de la rémission des péchés, c’est-à-dire de la blancheur ou de Laban ; néanmoins, l’une est aimée et l’autre supportée. Mais celle qui est supportée est féconde la première et plus féconde que l’autre, en sorte que, si elle n’est pas aimée pour elle-même, elle l’est du moins pour ses enfants. Ainsi, le travail des justes produit de très-grands fruits dans ceux qu’ils enfantent au royaume de Dieu, en prêchant l’Evangile à travers beaucoup d’épreuves et de tribulations ; et ceux pour lesquels ils endurent plus de travaux, une infinité de coups, divers genres de mort[^1] ; pour lesquels ils souffrent au dehors des combats, au dedans des frayeurs[^2], ils les appellent leur joie et leur couronne[^3]. Or, ces enfants leur naissent plus facilement et plus nombreux de la prédication de la foi qui proclame le Christ crucifié[^4] et toute la partie de son humanité que l’esprit humain saisit plus promptement et qui ne trouble point les yeux malades de Lia. Rachel, au contraire, belle à voir, est emportée hors d’elle-même vers Dieu[^5], et voit au commencement le Verbe-Dieu, qui est en Dieu[^6]: car qui racontera sa génération[^7]? Ainsi donc la vie propre à la contemplation, pour saisir et comprendre ce qui est invisible à la chair, et voir, par les choses qui ont été faites, et non par les yeux malades de l’esprit, la puissance éternelle de Dieu et sa divinité[^7], aspire à se dégager de toute occupation, et pour cela reste stérile. En effet, en cherchant le calme du repos, particulièrement propre à enflammer le désir de la contemplation, elle ne s’accommode pas à la faiblesse des hommes qui demandent que l’on subvienne à leurs nombreuses détresses. Mais brûlant, elle aussi, du charitable désir d’enfanter (car elle aime à communiquer ce qu’elle sait et ne veut point, pour compagnon de voyage; de l’homme consumé par l’envie[^9] ), elle voit sa soeur produire de nombreux enfants par le travail pénible et la souffrance; et elle gémit de voir les hommes courir à la puissance qui vient en aide à leurs infirmités et à leurs nécessités, plutôt qu’à celle qui peut leur apprendre quelque chose de divin et d’immuable. Cette douleur est figurée par ce qu’on écrit de Rachel : « Et Rachel devint jalouse de sa soeur[^10] ». Ainsi comme l’intelligence simple et pure de la substance qui n’est pas corps et qui pour cela échappe aux sens de la chair, ne saurait s’exprimer par des mots sortis de la chair: la doctrine de la sagesse aime mieux employer des images et des comparaisons matérielles pour donner une idée quelconque des choses divines, que de se soustraire au devoir de les enseigner; comme Rachel aima mieux avoir des enfants de son époux et de sa servante, que de n’en point avoir du tout. Car Bala, dit-on, veut dire vieillie ; et c’était la servante de Rachel. C’est, en effet, de la vieille vie, livrée aux sens charnels, que viennent les images corporelles, qui se mêlent même à ce qu’on entend dire de la substance spirituelle et immuable.

1. II Cor. XI, 28.
2. Id: VII, 5.
3. Phil. IV, 1.
4. I Cor. I, 23.
5. II Cor. V, 13.
6. Jean, I, 1.
7. Id. LIII, 8.
8. Rom. I, 20.
9. Sag. VI, 25.
10. Gen. XXX, 1.

### CHAPITRE LV. CE QUE REPRÉSENTE ZELPHA DANS LE SENS MYSTIQUE.

Lia, enflammée du désir d’avoir un plus grand nombre d’enfants, en a aussi de sa servante. Or, nous trouvons que Zelpha (c’était le nom de cette servante), veut dire Bouche béante. Ainsi quand nous voyons dans les Ecritures des auditeurs ouvrir la bouche, et non le coeur, à la prédication de la foi évangélique, disons que c’est la, servante de Lia. En effet, il est écrit de quelques-uns : « Ce peuple m’honore des lèvres; mais son cœur est loin de moi[^1] ». Et c’est à des hommes de ce genre que l’Apôtre dit : « Toi qui prêches qu’il ne faut point dérober, tu dérobes; toi qui dis qu’il ne faut point commettre d’adultère, tu es adultère[^2] ». Cependant pour que cette femme libre de Jacob, adonnée aux travaux, ait encore, par l’entremise de sa servante, des enfants héritiers du royaume, voici ce que dit le Seigneur: « Faites ce qu’ils disent, mais ne faites pas ce qu’ils font[^3] ». Voilà pourquoi la vie apostolique, dans les travaux et dans les chaînes, nous dit: « Que le Christ soit annoncé par occasion ou par un vrai zèle, je m’en réjouis, et je continuerai à m’en réjouir[^4] » : heureuse, pour ainsi dire, de voir sa servante augmenter le nombre de ses enfants.

1. Is. XXIX, 13.
2. Rom. II, 21, 22.
3. Matt. XXIII, 3.
4. Phil. I, 18.

### CHAPITRE LVI. CE QUE SIGNIFIE LA MANDRAGORE.

Lia eut un enfant par suite de la concession de Rachel, qui, pour avoir des mandragores du fils de sa soeur, permit à celle-ci de partager le lit de son époux, auquel elle-même avait droit pour cette nuit. Je sais que quelques-uns croient que ce fruit a la propriété de rendre féconde la femme stérile qui en mange, et ils.pensent que Rachel n’insista si vivement pour en avoir du fils de sa soeur que parce qu’elle désirait ardemment avoir des enfants. Je ne partagerais point cette opinion, quand même Rachel eût conçu en ce moment-là. Mais comme, après que Lia eût mis au monde deux enfants, à partir de cette nuit, Dieu donna un fils à Rachel, il n’y a pas de raison pour que nous attribuions à la mandragore une propriété dont aucune femme n’a jamais fait l’expérience. Je dirai donc ma pensée; de plus savants donneront peut-être une meilleure explication. Je vis un jour de cette espèce de fruit, qui est assez rare, et je me félicitai de cet heureux hasard, précisément à cause de ce passage des livres saints; j’en étudiai attentivement, et de mon mieux, la nature, non à l’aide de connaissances spéciales et dépassant ce que l’on sait communément des vertus des racines et des propriétés des herbes, mais d’après ce que la vue, l’odorat et le goût pouvaient m’apprendre, comme au premier homme venu. J’ai donc trouvé un beau fruit, d’une odeur agréable, mais d’une saveur insipide; et j’avoue que je ne comprends pas qu’une femme ait pu en avoir une si forte envie, si ce n’est à cause de sa rareté et de son parfum. Mais pourquoi un tel fait est-il mentionné dans la sainte Ecriture, qui tiendrait sans doute peu à nous faire connaître ces caprices de femmes, si ce n’était pour nous y faire soupçonner quelque chose d’important ? Je ne puis supposer d’autre raison que celle que suggère le bon sens, à savoir que la mandragore figure ici la bonne réputation : non pas celle qui repose sur le suffrage de quelques hommes justes et sages, mais ce renom populaire, qui relève un personnage et le rend plus célèbre : avantage qu’on ne doit point rechercher pour lui-même, mais absolument nécessaire aux gens de bien pour qu’ils puissent réaliser leurs vues d’intérêt général. Ce qui fait dire à l’Apôtre: « Il faut avoir un bon témoignage de ceux qui sont dehors[^1] »; lesquels, bien qu’ils soient peu sages, procurent néanmoins ordinairement, aux travaux dont ils sont l’objet, et l’éclat de la louange et la bonne odeur de l’opinion. Or, de tous ceux qui sont dans l’Eglise, les premiers qui parviennent à cette gloire populaire, sont ceux qui mènent une vie d’action, de périls et de labeur. Voilà pourquoi le fils de Lia, allant à la campagne, c’est-à-dire se rendant honnêtement chez ceux du dehors, trouve des mandragores. Mais cette doctrine de sagesse qui, loin du bruit de la foule, reste fixée dans la contemplation et la douce jouissance de la vérité, n’obtiendrait pas même au plus mince degré, cette gloire populaire, si ce n’était par l’entremise de ceux qui gouvernent la multitude par l’action et par la parole, et sont avides non de commander, mais d’être utiles. Comme ces hommes actifs et laborieux dévoués aux intérêts de la foule, et dont l’autorité est chère aux peuples, rendent témoignage à la vie qui reste oisive par l’ardeur qu’elle éprouve à rechercher et à contempler la vérité, les mandragores arrivent en quelque sorte à Rachel par Lia. Mais elles arrivent à Lia par son premier-né, c’est-à-dire, par l’honneur de sa fécondité, laquelle renferme tout le fruit d’une activité laborieuse, s’exerçant à travers les incertitudes, les épreuves et les périls. Cette activité, la plupart des hommes doués d’un génie heureux et passionnés pour l’étude, fussent-ils propres d’ailleurs à gouverner les peuples, l’évitent cependant à cause des occupations turbulentes qu’elle entraîne, et se portent de tout leur coeur vers les loisirs de la doctrine, comme vers les embrassements de la belle Rachel.

1. II Tim. III, 7.

### CHAPITRE LVII. SUR LES CONTEMPLATIFS PROPRES A LA VIE ACTIVE.

Mais comme il est bon que cette vie soit mieux connue et obtienne aussi la gloire populaire, et qu’il ne serait pas juste qu’elle l’obtînt, si elle retenait son amant dans l’oisiveté, quoiqu’il fût capable de s’occuper des affaires de l’Eglise, et qu’elle ne lui donnât aucune part aux travaux d’un intérêt général; voilà pourquoi Lia dit à sa soeur : « Ce n’est pas assez pour vous de vous être emparée de mon époux: vous voulez encore prendre les mandragores de mon fils ? » Par époux, on entend ici tous ceux que leur vertu rend capables d’agir, qui sont dignes de gouverner l’Eglise et de lui dispenser le sacrement de la foi, mais qui, enflammés du désir de la doctrine, et de la recherche et de la contemplation de la sagesse, veulent se soustraire à tous les inconvénients de la vie active et se renfermer dans le calme pour s’instruire et enseigner; voilà pourquoi il est dit : « Ce n’est pas assez pour vous de vous être emparée de mon mari; vous voulez encore prendre les mandragores de mon fils? » Comme si l’on disait : Ce n’est pas assez pour la vie d’étude de retenir dans l’oisiveté des hommes nécessaires pour les travaux de l’administration ; elle aspire encore à la gloire populaire ?

### CHAPITRE LVIII. COMMENT ILS FONT ESTIMER LE GENRE DE VIE QU’ILS AVAIENT D’ABORD CHOISI.

Donc, pour qu’elle y ait droit, Rachel cède son époux à sa soeur pour cette nuit ; c’est-à-dire pour que ceux que leur vertu rend aptes au laborieux gouvernement des peuples, bien qu’ils aient préféré s’adonner à la science, se résignent cependant à subir les épreuves et à porter le fardeau des soucis; de peur que la doctrine de sagesse, à laquelle ils ont résolu de s’adonner, ne soit blasphémée et qu’elle n’obtienne point, de la part des peuples trop peu instruits, cette bonne opinion, figurée par les mandragores, et nécessaire pour exercer de l’influence sur les auditeurs. Mais, pour leur faire accepter cette charge, il faut leur faire violence. C’est ce que nous indique assez clairement Lia allant au-devant de Jacob, qui revient de la campagne, s’emparant de lui et lui disant : « Vous viendrez vers moi; car je vous ai obtenu pour les mandragores de mon fils[^1] ». C’est comme si l’on disait Vous voulez faire estimer la doctrine que vous aimez? Alors, ne vous soustrayez pas aux fonctions laborieuses. Avec un peu d’attention, chacun s’apercevra que c’est ainsi qu’on se conduit dans l’Église. Nous appliquons dans la pratique ce que nous apprenons dans les livres. Qui ne voit cela dans toute l’étendue de l’univers : des hommes renonçant aux couvres du siècle pour passer à l’étude et à la paisible contemplation de la vérité, c’est-à-dire aux embrassements de Rachel; puis, pris en flanc par les besoins de l’Église, et ordonnés pour le travail, comme si Lia leur disait : « Vous viendrez vers moi ? » Et quand ils sont chastement occupés à dispenser les mystères de Dieu, pour engendrer, dans la nuit de ce monde, des enfants à la foi, les peuples louent le genre de vie dont ils se sont épris jusqu’à renoncer à toutes les espérances du siècle, mais dont on les retire pour les employer aux couvres de miséricorde dans la direction des peuples. Car ils font tout, au milieu de leurs travaux, pour qu’on glorifie, au loin et au large, la profession qu’ils avaient embrassée et qui donne de tels guides aux nations. C’est Jacob consentant à passer cette nuit avec Lia, pour que Rachel obtienne des mandragores belles et- parfumées. Toutefois, Rachel enfante elle-même, par la miséricorde de Dieu, mais tard et avec peine ; parce qu’il est très-rare que le texte : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu[^2] », et tout ce que la piété et la sagesse disent sur ce sujet, soit compris, même en partie, sans les vains fantômes de la pensée charnelle et d’une manière utile au salut.

1. Gen. XXX, 14-16.
2. Jean, I, 1.

### CHAPITRE LIX. CONCLUSION SUR LES TROIS PATRIARCHES.

En voilà assez pour réfuter les calomnies que Fauste débite sur les trois patriarches Abraham, Isaac et Jacob, dont Dieu a voulu être appelé le Dieu et que l’Église catholique honore. Ce n’est point le lieu de parler de leurs mérites, de leur piété, et de leur caractère prophétique, si élevé, si au-dessus du jugement des hommes charnels ; nous avons seulement dû, dans le présent ouvrage, les défendre contre les attaques d’une langue médisante et ennemie de la vérité ; pour ne pas laisser croire à nos adversaires qu’ils aient dit quelque chose de sérieux contre nos saintes et salutaires Écritures, parce qu’ils les ont lues dans un esprit pervers et hostile, et qu’ils lancent d’insolentes injures contre des personnages qui y sont loués et entourés d’un si grand respect.

### CHAPITRE LX. IL Y A À LOUER ET À BLAMER DANS LOTH. JUDA N’EST LOUÉ NULLE PART.

Du reste Loth, frère, c’est-à-dire consanguin d’Abraham, ne peut en aucune façon être comparé à ceux dont Dieu dit : « Je suis le Dieu d’Abraham, le Dieu d’Isaac, et le Dieu de Jacob[^6] » ; il ne faut pas non plus le mettre au nombre de ceux à qui l’Écriture rend jusqu’à la fin un témoignage de justice, bien qu’il soit resté pieux et chaste parmi les habitants de Sodome, qu’il se soit rendu recommandable par la vertu d’hospitalité, qu’il ait été préservé de l’incendie de cette contrée, et que Dieu ait donné part à sa postérité dans la terre promise, en considération d’Abraham son oncle[^1]. Voilà ce que les livres saints nous montrent à louer dans sa conduite, et non son ivresse, et non son inceste[^2]. Mais quand nous voyons raconter, du même homme, une bonne et une mauvaise action, c’est afin que nous imitions l’une et évitions l’autre. Or, si le péché de Loth, à qui on a rendu un témoignage de justice avant qu’il le commît[^3], non-seulement ne porte aucune atteinte à la sainteté de Dieu ni à la vérité de l’Écriture, mais recommande même celle-ci à nos éloges et à notre affection en nous faisant voir que, comme un fidèle miroir, elle ne nous montre pas seulement ce qu’il y a de beau et de sale, mais aussi ce qu’il y a de difforme et de vicieux dans les personnes dont elle reproduit l’image : à combien plus forte raison le fait de Juda abusant de sa bru[^4], n’ébranle-t-il point cette sainte autorité, qui, solidement fondée sur ces livres et en vertu de son droit divin, ne se contente pas de dédaigner les arguties calomnieuses d’un très-petit nombre de Manichéens, mais aussi les terribles haines de tant de peuples païens qu’elle a déjà fait presque tous passer de la criminelle superstition idolâtrique au culte du seul vrai Dieu, en établissant l’empire chrétien, en subjuguant le monde entier, non par la violence des armes, mais par l’invincible pouvoir de la vérité ? En effet, en quel endroit des saintes lettres a-t-on loué Juda ? Quel bon témoignage l’Ecriture rend-elle de lui, si ce n’est que, dans la prophétie relative au Christ, annoncé comme devant naître de sa tribu selon la chair, il obtient une part plus grande que ses frères dans la bénédiction de son père[^5] ?

1. Ex. III, 6.
2. Gen. XIX.
3. Deut. II, 9.
4. Sag. X, 6.
5. Gen. XXXVIII, 13-18.
6. Id. XLIX, 8-12.

### CHAPITRE LXI. L’INCESTE DE JUDA ET DE THAMAR.

Du reste, au crime de fornication que Fauste lui reproche, nous en ajoutons un autre c’est d’avoir vendu son frère Joseph pour l’Égypte[^6]. Est-ce que des membres tortus font tort à la lumière qui met tous les objets en évidence ? De même les méfaits d’un homme ne vicient point l’Écriture qui ne fait que les révéler à ses lecteurs. Si on consulte cette loi éternelle qui ordonne de conserver l’ordre naturel et défend de le troubler, elle n’a établi l’acte conjugal que pour la propagation de l’espèce, et, cela, dans les conditions d’un mariage conforme au besoin de la société et qui ne brise point le lien de la paix. Voilà pourquoi la prostitution de la femme, qui a pour but, non la création de la famille, mais l’assouvissement de la passion, est condamnée par la loi divine et éternelle, car toute action coupable, achetée à prix d’argent, déshonore celui qui l’achète. Voilà pourquoi, bien que le péché de Juda eût été plus grave s’il eût sciemment abusé de sa belle-fille (car si, comme dit le Seigneur, l’homme et la femme « ne sont plus deux, mais une seule chair[^1] », une belle-fille doit être considérée comme une fille) : cependant, il est hors de doute qu’il a voulu, autant qu’il était en lui, avoir un coupable commerce avec une prostituée. Quant à elle, qui a trompé son beau-père, elle n’a point péché par convoitise charnelle, ni par l’appât d’une récompense ; mais voulant avoir un enfant de cette famille, où elle n’avait pu en avoir de deux frères qu’elle avait déjà épousés, ni d’un troisième qu’on lui avait refusé, elle a usé de fraude envers son beau-père, le père de ses maris, et est devenue enceinte, après avoir reçu un gage qu’elle conserva, non comme parure, mais comme preuve. Elle eût sans doute mieux fait de rester sans enfants, que de devenir mère contre les lois du mariage ; cependant, en cherchant à avoir, dans son beau-père, un père pour ses enfants, elle a péché d’une tout autre façon que si elle n’eût convoité en lui qu’un adultère. Enfin, comme il la faisait conduire à la mort, elle montra le bâton, le collier et l’anneau, en déclarant qu’elle était enceinte de celui à qui ces gages appartenaient. Juda ayant reconnu que ces objets venaient de lui, confessa qu’il était plus coupable qu’elle, de lui avoir refusé son fils pour époux; ce refus l’avait décidée à recourir à ce moyen pour avoir des enfants de cette race, plutôt que de rester sans postérité. En prononçant cette sentence, il ne la justifiait point, mais il la reconnaissait moins coupable que lui-même : il ne l’approuva point, mais, par comparaison il se mit au-dessous d’elle ; le désir d’avoir des enfants, qui l’avait portée à s’unir charnellement à son beau-père, lui sembla moins condamnable que la passion qui l’avait dominé lui-même et entraîné à avoir commerce avec celle qu’il croyait une prostituée : se rangeant ainsi parmi ceux dont on dit : « Vous avez justifié Sodome[^2] », c’est-à-dire vous avez péché au point que Sodome paraît juste en comparaison de vous. Du reste, quand même on entendrait que le beau-père de cette femme, au lieu de la trouver seulement moins coupable que lui-même, l’a tout à fait approuvée, quoique, selon la loi éternelle de justice qui défend de troubler l’ordre naturel, non-seulement dans les corps, mais avant tout, et principalement dans les âmes, elle ait réellement été coupable d’avoir violé les lois de l’union conjugale : quand cela serait, dis-je, qu’y aurait-il d’étonnant à ce qu’un pécheur approuvât une pécheresse ?

1. Id. XXXVII, 26-28.
2. Matt. XIX, 6.
3. Ez. XVI, 52.

### CHAPITRE LXII. SOUVENT L’ÉCRITURE RACONTE SANS EXPRIMER DE JUGEMENT.

Néanmoins Fauste et la secte perverse des Manichéens croient trouver là un puissant argument contre nous, comme si, en vénérant l’Ecriture et en lui accordant de justes éloges, nous étions forcés d’approuver les défauts qu’elle mentionne dans les hommes. Tout au contraire, plus est religieux le respect que nous professons pour elle, plus nous mettons d’assurance à blâmer tout ce que sa lumière vraie nous montre comme blâmable. Or, la fornication et tout commerce illicite y sont condamnés par le droit divin[^2] ; conséquemment, quand elle rapporte des faits de ce genre, sans les blâmer en particulier, elle les abandonne à notre jugement, mais ne nous fait point une loi de les approuver. Qui de nous, par exemple, en lisant l’Evangile, n’a pas horreur de la cruauté d’Hérode, qui, inquiet de la naissance du Christ, fait mettre à mort un si grand nombre d’enfants[^3]? Cependant, le fait est simplement raconté, sans un mot de blâme. Mais si les Manichéens, dans leur folle impudence, prétendent que ce récit est faux, ou qu’ils nient la naissance même du Christ qui troublait Hérode, qu’ils voient comment la cruauté et l’aveuglement des Juifs sont, là aussi, simplement racontés, et non blâmés, quoique détestés par tout le monde.

1. Ex. XX, 14,17.
2. Matt. II, 16.

### CHAPITRE LXIII. LA BÉNÉDICTION DE JUDA.

Mais, disent-ils, ce Juda qui a commis un inceste avec sa belle-fille, est compté parmi les douze patriarches[^1]. Eh ! Juda, qui a trahi le Seigneur, n’a-t-il pas été compté parmi les douze Apôtres, et, quoique démon, envoyé avec eux et comme l’un d’eux, pour prêcher l’Evangile[^2] ? A cela les Manichéens répondent : Après un si grand crime, celui-ci s’est pendu et s’est retranché par là même du nombre des Apôtres[^3]; tandis que l’autre, malgré son acte honteux, a été béni et loué parmi ses frères et plus que tous ses frères, par ce même père à qui Dieu rend un si glorieux témoignage[^4]. Oui, et c’est ce qui fait voir plus clairement que ce n’est point à lui que se rapporte la prophétie, mais au Christ qui était annoncé comme devant naître de sa tribu selon la chair; et c’est pour cela encore que la divine Ecriture n’a point dû taire et n’a point tu son crime, afin qu’on cherchât quelque autre à qui appliquer ces éloges du père, qui évidemment ne lui convenaient plus après son action déshonorante.

1. Gen. XXXV, 22-26.
2. Matt. X, 2, 5; Jean, VI, 71, 72.
3. Matt. XXVII, 5.
4. Gen. XLIX, 8-12.

### CHAPITRE LXIV. POURQUOI LE CHRIST A VOULU NAÎTRE DE PARENTS BONS ET DE PARENTS MAUVAIS.

Du reste, Fauste n’a voulu ici que donner au Christ un coup de dent en passant, parce que nous enseignons que le Sauveur est né de la tribu de Juda ; il a voulu surtout faire ressortir ce fait que, dans la généalogie du Christ, l’évangéliste Matthieu donne place à Zara, l’enfant que Thamar eut de son inceste[^5]. En effet, s’il en eût voulu à la race de Jacob, et non à la génération du Christ, il avait l’aîné de la famille, Ruben, qui souilla le lit paternel par un acte odieux[^6], par une fornication inconnue, dit l’Apôtre, même chez les Gentils. Jacob ne l’a point passée sous silence, au moment où il bénissait ses enfants; car il a fait peser sur la tête de son fils le poids de son accusation et de son horreur. Fauste nous aurait certainement objecté ce crime qui ne fut point causé par le déguisement d’une femme en prostituée, mais apparaît comme une profanation volontaire de la couche paternelle, si Thamar ne lui eût paru plus odieuse pour avoir désiré être mère, que si elle eût cédé à l’impulsion de la convoitise de la chair, et s’il n’avait cru ébranler la foi à l’incarnation, en jetant le blâme sur les ancêtres du Christ : ignorant, le misérable, que ce très-vrai et très-véridique Sauveur ne s’est pas montré notre maître seulement par sa parole, mais aussi par sa naissance. En effet, les fidèles qui devaient lui venir de toutes les nations avaient besoin de la leçon de sa naissance selon la chair, pour savoir que les iniquités de leurs pères ne pouvaient leur nuire. C’est pourquoi cet époux, s’accommodant à la condition de ses conviés, et devant un jour inviter à ses noces les bons et les méchants[^1], a voulu naître de bons et de méchants, pour mieux prouver que la pâque prophétique où il était prescrit de manger un agneau et un chevreau[^2], images du juste et de l’injuste, n’était qu’une figure dont il était lui-même l’objet. Toujours fidèle aux lois divines et humaines, il n’a pas dédaigné, en vue de son humanité, d’avoir des parents bons et mauvais; mais, à raison de sa divinité, il a voulu naître miraculeusement d’une vierge.

1. Matt. XIII; Gen. XXXVIII, 30.
2. Gen. XXXV, 22.
3. Matt. XXII, 10.
4. Ex. XII, 3-5.

### CHAPITRE LXV. IL Y A À BLAMER CHEZ LES BONS, IL Y A À LOUER CHEZ LES MÉCHANTS.

C’est donc à faux, c’est sur lui-même que Fauste frappe dans sa haine sacrilège, quand il accuse l’Ecriture, si justement vénérée aujourd’hui du monde entier; ce miroir éclatant et fidèle, comme je l’ai déjà dit, qui ne flatte personne, mais juge les bonnes et les mauvaises actions des hommes, ou les abandonne au jugement du lecteur; qui ne nous présente pas seulement des personnages exclusivement digues de blâme ou d’éloge, mais nous fait voir des actions louables chez des hommes vicieux, et des actions blâmables chez des gens de bien. Ainsi, par exemple, de ce que Saül était digne de blâme, il ne suit pas qu’il ne faille pas louer le zèle qu’il mit à connaître celui qui avait goûté du miel malgré l’anathème, et la sévérité avec laquelle il essaya de le punir, par obéissance à Dieu qui avait porté la défense[^1] ; ou le soin qu’il mit à faire disparaître de son royaume les magiciens et les ventriloques[^2]. De même, parce que David était digne d’éloges, il ne faut pas pour autant approuver ou imiter ses fautes que Dieu même lui reproche par la voix d’un prophète[^3]. Egalement, il ne faut point blâmer Ponce-Pilate d’avoir proclamé l’innocence du Seigneur contre les accusations des Juifs[^4]; ni louer Pierre d’avoir renié ce même Seigneur[^5]; ou de n’avoir pas goûté ce qui est de Dieu, quand il voulait détourner le Christ de sa passion, c’est-à-dire de notre rédemption, ce qui lui fit donner le nom de Satan; à lui, qu’un instant auparavant, on venait d’appeler bienheureux[^6]. Mais, ce qui triompha en lui, son apostolat et la couronne du martyre nous le font voir.

1. I Rois, XIV, 24-45.
2. Id. XXVIII, 3.
3. II Rois, XII, 1-14.
4. Jean, XIX, 4, 6.
5. Matt. XXVI, 70-74.
6. Id. XVI, 22, 23, 17.

### CHAPITRE LXVI. ÉLOGE DE DAVID.

Ainsi, nous lisons dans l’Ecriture les péchés du roi David, mais nous y lisons aussi ses bonnes actions. Or, ce qui l’emporta chez lui, et ce qui lui donna la victoire, c’est chose assez évidente, non pour l’aveugle malveillance avec laquelle Fauste se ruait contre les livres sacrés et contre les saints, mais pour la prudence religieuse qui sait voir et distinguer l’autorité divine et les mérites de l’homme. Que les Manichéens lisent, et ils verront que Dieu a trouvé plus à reprendre en David que Fauste lui-même[^7] ; mais ils verront aussi, dans les mêmes pages, un admirable exemple de pénitence, une incomparable douceur envers le plus acharné et le plus cruel des ennemis, qui tombé tant de fois entre ces mains vaillantes, sort autant de fois sain et sauf de ces mains pieuses[^8]. On y verra une humilité touchante s’inclinant sous les fléaux de Dieu, une tête couronnée soumise au joug du Seigneur, à tel point que, entouré d’hommes armés et armé lui-même, il supporte avec une patience héroïque les injures amères vomies par un ennemi; qu’il réprime avec douceur le zèle de son compagnon irrité d’entendre ainsi traiter le roi et prêt à s’élancer pour frapper l’insulteur : le saint roi appuyant sa défense du motif de la crainte de Dieu et disant qu’il souffrait ce qu’il avait mérité, que le Seigneur lui-même avait envoyé cet homme, pour le couvrir ainsi d’opprobre[^1]. On y verra le tendre amour d’un berger pour le troupeau qui lui était confié, jusque-là qu’il voulait mourir pour lui, quand après le dénombrement de son peuple, Dieu, pour punir en lui un mouvement de vanité, avait résolu de diminuer cette multitude de sujets qui flattait son orgueil : secret jugement de celui en qui il n’y a pas d’injustice[^2], et qui, d’une part, enlevait ainsi de ce monde des hommes indignes de vivre, et de l’autre, guérissait l’enflure du coeur chez un roi fier de la multitude de ses sujets, précisément, en lui en diminuant le nombre. On y verra une religieuse crainte de Dieu, qui respectait le sacrement du Christ dans l’onction sainte, au point d’avoir le coeur saisi d’une pieuse épouvante, lorsqu’il eut coupé, sans être aperçu, un petit morceau du vêtement de Saül, pour pouvoir lui démontrer qu’il n’avait pas voulu le tuer quoiqu’il le pût. On y verra une sage clémence envers ses fils, et tellement grande qu’il ne pleura pas même la mort de l’enfant dont il avait demandé la guérison au Seigneur, prosterné à terre, versant un torrent de larmes et dans les sentiments de la plus profonde humilité ; qu’il voulait laisser en vie, et qu’il pleura après sa mort, un jeune fils entraîné par une fureur parricide, qui avait profané, par des actions honteuses, la couche paternelle et excité contre lui une guerre criminelle : prévoyant des supplices éternels pour cette âme souillée de tant de crimes, et désirant le voir vivre et se corriger par l’humiliation et la pénitence[^3]. On trouvera, dis-je, dans ce saint homme, ces choses et beaucoup d’autres dignes d’être louées et imitées, si on étudie avec une intention droite les passages de l’Ecriture qui parlent de lui, surtout si on accepte avec soumission d’esprit, avec piété et fidélité le jugement de Dieu, qui connaissait le fond de ce coeur, ne pouvait se tromper, et l’agréa tellement qu’il le proposait pour modèle à ses enfants.

1. II Rois, XII, XXIV.
2. I Rois, XXIV, XXVI.
3. II Rois, XVI.
4. Rom. IX, 14.
5. II Rois, XVIII.

### CHAPITRE LXVII. DAVID PUNI DANS LE TEMPS POUR ÊTRE SAUVÉ DANS L’ÉTERNITÉ. FAUX REPENTIR DE SAÜL. IL FAUT ACCEPTER LE JUGEMENT DE DIEU SUR DAVID.

Car que voyait en lui l’Esprit de Dieu, sinon le fond de son coeur, quand, repris par le Prophète, il dit : « J’ai péché », et mérita pour cette seule parole d’entendre dire qu’il était pardonné ? Et dans quel but, sinon pour le salut éternel? Car Dieu n’oublia point de le frapper d’une main paternelle, comme il l’en avait menacé, afin qu’il fût, par l’aveu de sa faute, délivré de la peine éternelle, et en même temps éprouvé par l’affliction temporelle. Et ce n’était pas une médiocre preuve de foi ni un faible indice de douceur et d’obéissance que de s’entendre dire par le Prophète qu’il était pardonné, de voir ensuite arriver ce dont on l’avait menacé, et néanmoins de ne pas accuser le Prophète de l’avoir trompé par un mensonge, de ne pas murmurer contre Dieu comme si ses péchés n’eussent pas été véritablement effacés. Il comprenait, ce grand saint, en élevant son coeur vers Dieu et non contre Dieu, que si le Seigneur n’avait égard à sa confession et à son repentir, ses péchés mériteraient des peines éternelles; et quand il était vivement affligé par des châtiments temporels, il sentait que son pardon était maintenir, et que son médecin ne lui ménageait pas les remèdes. Mais pourquoi Saül repris par Samuel et disant aussi : « J’ai péché[^1] », ne méritait-il point comme David d’entendre dire qu’il était pardonné ? Y a-t-il en Dieu acception de personnes? Loin de là[^2]. Mais si c’était la même parole pour l’oreille de l’homme, ce n’était point le même coeur pour l’œil de Dieu. Que nous apprennent de tels exemples, sinon que le royaume des cieux est au dedans de nous[^3] ; que nous devons honorer Dieu du fond de notre âme, afin que la bouche parle de l’abondance du coeur[^4]; et ne pas ressembler à ce peuple qui honorait Dieu des lèvres, tandis que son coeur était loin de lui[^5]; que nous ne devons point nous permettre de juger des hommes dont nous ne pouvons voir l’intérieur, autrement que Dieu qui le voit et qui ne peut être trompe ni séduit? Or, quand la sainte Ecriture, cette autorité si élevée, contient dans les termes les plus exprès le jugement de Dieu sur David, quelle ridicule, ou plutôt quelle déplorable témérité que celle de l’homme qui ose penser autrement ! Car il faut bien croire aux témoignages rendus aux anciens par ces livres divins, qui ont prédit si longtemps d’avance ce que nous voyons réalisé.

1. I Rois, XV, 24.
2. Gal. II, 6.
3. Luc, XVII, 28.
4. Matt. XII, 34.
5. Id. XV, 8.

### CHAPITRE LXVIII. TOUT DÉPEND DE LA DISPOSITION INTÉRIEURE.

N’est-ce pas là aussi ce que nous apprenons dans l’Evangile, où, d’une part, on entend Pierre confesser que le Christ est Fils de Dieu[^1]; et, de l’autre, les démons faire le même aveu, dans les mêmes termes, mais d’un coeur bien différent[^2] ? Aussi c’est la même voix qui fait l’éloge de la foi de Pierre, et ferme la bouche impure des démons. Et de qui cette voix, sinon de celui qui pouvait pénétrer jusqu’à la racine de ces paroles, non à l’aide de l’oreille humaine, mais par l’intelligence divine, et tout discerner sans la moindre erreur? Combien d’autres hommes disent aussi que le Christ est le Fils du Dieu vivant et ne peuvent être comparés à Pierre; non-seulement ceux qui diront en ce jour-là : « Seigneur, Seigneur », et à qui on répondra : « Retirez-vous de moi[^3] » ; mais encore ceux qui seront séparés pour la droite[^4], parmi lesquels beaucoup n’auront pas renié le Christ même une seule fois, ne l’auront point détourné de souffrir pour notre salut, n’auront point forcé les Gentils à vivre à la manière des Juifs[^5], et cependant seront bien au-dessous de Pierre, assis sur l’un des douze sièges, et jugeant non-seulement les douze tribus, mais même les anges? De même aussi beaucoup d’hommes n’auront jamais convoité la femme du prochain, ni envoyé à la mort le mari de la femme convoitée, et néanmoins n’égaleront pas en mérites devant Dieu, David coupable de ces crimes. Tant il importe à chacun de connaître son intérieur, de voir ce qu’il doit condamner, afin de le déraciner complètement, et pour qu’une moisson riche et abondante s’élève à sa place. Car les agriculteurs préfèrent les champs qu’ils ont débarrassés d’une forêt d’épines et qui donnent ensuite au centuple, à ceux qui n’ont jamais eu d’épines et qui rendent à peine trente pour un.

1. Matt. XVI, 16.
2. Luc, VIII, 28.
3. Matt. VII, 22, 23.
4. Id. XXV, 33.
5. Gal. II, 14.

### CHAPITRE LXIX. ÉLOGE DE MOÏSE D’APRÉS DIEU MÊME.

Ainsi gardons-nous de juger Moïse, ce serviteur très-fidèle dans toute la maison de son Dieu, ministre d’une loi sainte, et d’un commandement saint, juste et bon, suivant le témoignage de l’Apôtre[^1], car ce sont ses paroles que je rapporte; ce ministre des sacrements qui ne donnaient point encore le salut, mais promettaient le Sauveur : ce que le Sauveur lui-même atteste, en disant: « Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez sans doute aussi: car c’est de moi qu’il a écrit[^2] » : sujet que nous avons traité en son lieu, autant qu’il nous a paru bon, contre les impudentes calomnies des Manichéens; Moïse donc, ce serviteur du Dieu vivant, du Dieu vrai, du Dieu Très-Haut, qui a créé le ciel et la terre non avec des matières étrangères, mais du néant, non par nécessité, mais par une effusion de sa bonté, non par le supplice de ses membres, mais par la puissance de sa parole; ce Moïse, dis-je, humble quand il refuse un si grand ministère[^3], soumis quand il l’accepte; fidèle à le maintenir, intrépide à l’exécuter; assidu à gouverner son peuple, zélé à le blâmer ; ardent à l’aimer, patient à le supporter; qui intercède en sa faveur quand Dieu le consulte, et s’interpose quand Dieu se fâche : oui, gardons-nous de juger un si grand homme d’après les médisances de Fauste ; mais acceptons pour juge Dieu lui-même qui connaissait parfaitement l’homme qu’il avait.créé, qui ne fait point les péchés des hommes, mais les condamne comme juge dans ceux qui les nient, et les pardonne comme père dans ceux qui les confessent. C’est donc d’après son témoignage que nous aimons son serviteur Moïse, que nous l’admirons, que nous l’imitons autant que nous le pouvons, en nous reconnaissant bien inférieurs à lui, quoique nous n’ayons point tué ni dépouillé d’Egyptien, ni fait de guerre comme lui, qui du reste agissait, là, comme futur libérateur de son peuple, ici, par l’ordre de Dieu même.

1. Heb. III, 5 ; Rom. VII, 12.
2. Jean, V, 46.
3. Ex. IV, 10.

### CHAPITRE LXX. CERTAINS DÉFAUTS SONT DES INDICES DE VERTU. ZÈLE DE MOÏSE, DE SAUL, DE PIERRE.

Je ne m’arrête point à prouver que si Dieu n’ordonna pas à Moïse de tuer l’Egyptien, il le permit du moins dans ses vues d’avenir et en exécution, d’un rôle prophétique. Laissant de côté ce point de vue, je prends les faits tels qu’ils sont, en dehors de leur signification prophétique, et, consultant la loi éternelle, je trouve qu’un homme qui n’exerçait aucun pouvoir régulier, n’en devait pas tuer un autre, même insolent, même méchant. Cependant les âmes capables de vertu et naturellement fécondes produisent d’abord souvent des défauts qui indiquent précisément la vertu qui ira le mieux à leur naturel, quand elles auront été cultivées par les commandements. Comme les laboureurs jugent propre à donner du froment une terre où ils voient pousser des herbes de haute taille, quoique inutiles; estiment qu’un sol couvert de fougères qu’il faudra certainement arracher, est apte à produire des ceps vigoureux; ne doutent pas qu’une montagne couverte d’oliviers sauvages ne soit excellente pour la culture du véritable olivier : ainsi l’émotion en vertu de laquelle Moïse, sans y être régulièrement autorisé, ne peut supporter qu’un voyageur, son frère, soit impunément maltraité par un méchant citoyen, n’est point étrangère aux vertus les plus fécondes. C’est le produit vicieux, il est vrai, d’une âme encore inculte, mais aussi le signe d’une grande fécondité naturelle. Enfin Celui qui, par des voix divines et l’entremise de son ange, a appelé Moïse sur le mont Sinaï, pour en faire le libérateur de son peuple captif en Egypte; qui, par le miracle du buisson enflammé qui ne se consumait point, et par les paroles du Seigneur, l’a préparé à cueillir les fruits de l’obéissance[^1]; c’est le même que Celui qui a appelé du ciel Saul persécuteur de l’Eglise, qui l’a abattu à terre, relevé, rempli; qui l’a en quelque sorte frappé, taillé, greffé, fécondé[^2]. En effet, cette fureur avec laquelle Paul persécutait l’Eglise, par zèle pour les traditions de ses pères[^3], était comme un défaut de sauvageon, mais l’indice d’une sève puissante. Autant faut-il en dire de Pierre quand, tirant son épée pour défendre le Seigneur, il coupa l’oreille d’un persécuteur; action que le Seigneur reprit avec menace, en disant : « Remets ton épée au fourreau; car celui qui se sert du glaive, périra par le glaive[^4] ». Or, user du glaive, c’est s’armer pour répandre le sang, en dehors de l’ordre ou de là permission du pouvoir légitime. Le Seigneur avait bien commandé à ses disciples de porter des armes, mais non de s’en servir pour frapper. Qu’y a-t-il donc d’inconvénient à ce que Pierre soit devenu le Pasteur de l’Eglise après cette faute, comme Moïse est devenu le chef de la Synagogue après avoir tué l’Egyptien? L’un et l’autre ont dépassé la mesure de la justice, non par une cruauté digne de condamnation, mais par une vivacité susceptible de correction : l’un et l’autre ont péché par haine de l’injustice d’autrui, et par un amour, charnel encore, l’un pour son frère et l’autre pour le Seigneur. C’était un défaut à retrancher ou à déraciner; et néanmoins un si grand coeur, comme une terre fertile, était propre à produire des vertus.

1. Ex. III, 4.
2. Act. IX, 4.
3. Gal. I, 14.
4. Matt. XXVI, 51, 52.

### CHAPITRE LXXI. L’ORDRE OU LA PERMISSION DE DÉPOUILLER LES ÉGYPTIENS A ÉTÉ JUSTE.

Quelle idée a Fauste de nous objecter la spoliation des Egyptiens, sans savoir ce qu’il dit? Moïse a si peu péché en cela qu’il eût péché en ne le faisant pas : car il en avait reçu l’ordre de Dieu[^2], qui juge sans doute, non. seulement d’après les actes, mais d’après le coeur de l’homme, ce que chacun doit souffrir et par qui il doit le souffrir. Le peuple hébreu ’ était encore charnel, avide des biens terrestres; les Egyptiens, d’autre part, étaient sacrilèges et injustes : car ils abusaient de leur or, j c’est-à-dire de la créature de Dieu, au service de leurs idoles, et ils accablaient injustement des étrangers de travaux pénibles et gratuits. Les Hébreux méritaient donc de recevoir de tels ordres et les Egyptiens de tels châtiments, Et peut-être les Hébreux ont-ils eu la permission plutôt que l’ordre d’agir conformément à leurs volontés et à leurs désirs; mais cette permission, Dieu a voulu la leur faire connaître par son serviteur Moïse, quand il lui ordonna de parler. Peut-être y a-t-il eu encore d’autres raisons tout à fait mystérieuses, pour que Dieu tint ce langage à ce peuple mais il faut céder aux ordres de Dieu en obéissant, et non leur résister en discutant. L’Apôtre nous dit : « Car qui a connu la pensée du Seigneur? ou qui a été son conseiller[^1] ? » Que ce soit donc pour la cause que je viens de dire, ou par quelque secrète et mystérieuse disposition de sa providence, que Dieu ait dit aux Hébreux, par l’organe de Moïse, de demander à emprunter des vases aux Egyptiens et de les enlever, je persiste cependant à dire que ce n’a point été sans raison ni injustement, et que Moïse n’a pu contrevenir à l’ordre de Dieu : en sorte que, au Seigneur appartenait le droit de commander et au serviteur le devoir d’obéir.

1. Ex. III, 21, 22; XI, 2; XII, 35, 36.
2. Rom. XI, 34.

### CHAPITRE LXXII. DIEU A EU SES RAISONS DE L’ACCORDER.

Mais, dira-t-on, il n’est pas possible d’admettre que le Dieu vrai et bon ait donné de tels ordres. Personne, au contraire, n’a droit de les donner que le Dieu vrai et bon, qui sait seul ce qu’il faut commander à chacun, et seul ne permet pas que personne souffre sans raison. Du reste, que cette prétendue bonté du coeur humain, aussi ignorante que fausse, se pose aussi comme adversaire du Christ; qu’elle l’empêche d’exécuter les ordres du Dieu bon pour la punition des impies, alors qu’il dira « Arrachez d’abord l’ivraie et liez-la en faisceaux pour les brûler ». Néanmoins, comme ses serviteurs voulaient faire cela avant le temps, il s’y opposa en disant : « Non, de peur « qu’en voulant arracher l’ivraie, vous n’arrachiez aussi le froment avec elle[^2] ». Ainsi le Dieu vrai et bon sait seul ce qu’il doit commander et permettre, et quand, et à qui et par qui. Le même, non par bonté, mais par vanité humaine, pourrait encore trouver mauvais que le Seigneur ait accédé à la demande malveillante des démons en leur permettant d’entrer dans des pourceaux[^3] : d’autant plus que les Manichéens croient que des âmes humaines habitent, non-seulement dans les pourceaux, mais même dans les animaux les plus petits et les plus vils. Mais, tout en répudiant cette opinion vaine et abjecte, il faut cependant convenir que Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, et par là même le Dieu vrai et bon, a permis aux démons de causer la mort d’un troupeau étranger, une destruction d’animaux quelconques et un grave dommage à des hommes. Or, qui serait assez insensé pour dire qu’il n’aurait pas pu chasser ces méchants esprits des corps humains,sans leur permettre d’exécuter leur malveillante pensée de détruire des pourceaux? Or, si le créateur et l’ordonnateur de tous les êtres a pu, par une raison mystérieuse, mais toujours juste,lâcher la bride au désir cruel et injuste d’esprits condamnés et déjà livrés au feu éternel, en lui laissant suivre sa pente qu’y a-t-il d’absurde à ce que les Egyptiens aient été dépouillés par les Hébreux, des tyrans iniques par des hommes libres à qui ils devaient même un salaire pour de si durs et de si injustes travaux, dépouillés, dis-je, d’objets terrestres dont ils abusaient par des rites sacrilèges, injurieux au Créateur? Cependant si Moïse l’eût ordonné de lui-même, ou si les Hébreux l’eussent fait sans permission, ils auraient certainement péché; peut-être même les Hébreux se sont-ils rendus coupables, non en faisant ce que Dieu leur avait ordonné ou permis, mais en convoitant de tels objets. Que si Dieu leur a accordé cette permission, il l’a fait par un jugement juste et bon, lui qui sait, par les châtiments, contenir les méchants ou instruire les fidèles; donner des préceptes plus rigoureux aux forts, et ménager pour les faibles des remèdes proportionnés à leur état. Quant à Moïse, on ne peut l’accuser ni d’avoir convoité ces objets, ni d’avoir résisté par orgueil à aucun des ordres de Dieu.

1. Matt. XIII, 30, 29.
2. Id. VIII, 31, 32.

### CHAPITRE LXXIII. LE SACRIFICE D’ABRAHAM JUSTIFIÉ PAR LA VOLONTÉ DE DIEU.

En effet, la loi éternelle qui veut le maintien de l’ordre naturel et défend de le troubler, a placé certains actes humains dans une espèce de milieu, tellement qu’on blâme avec raison ceux qui ont la témérité de les faire de leur propre autorité, et qu’on loue avec autant de justice ceux qui les accomplissent par obéissance. Tant il importe, dans l’ordre naturel, de savoir par qui et par l’ordre de qui une chose se fait. Si Abraham eût immolé son fils par sa propre volonté, qu’eût-il été, sinon un homme horrible, un insensé ? Mais, exécutant l’ordre de.Dieu, qu’est-il, sinon un homme fidèle et dévoué[^1]? La vérité le proclame si haut que Fauste lui-même en est effrayé: en cherchant, du bec et des ongles, à déchirer Abraham, jusqu’à recourir au mensonge et à la calomnie, il n’a cependant pas osé blâmer ce fait: à moins qu’il ne se soit peut-être pas rappelé une action tellement noble qu’elle revient à l’esprit sans qu’on la lise, sans qu’on la cherche, tellement célébrée dans toutes les langues, tellement représentée partout, qu’elle frappé forcément les yeux et les oreilles. Or, si le meurtre volontaire d’un fils devient un acte exécrable, et si ce même meurtre exécuté par obéissance à un ordre de Dieu, devient un acte, non-seulement irrépréhensible, mais louable; pourquoi, Fauste, fais-tu un crime à Moïse d’avoir dépouillé les Egyptiens? Si l’injustice humaine que tu crois voir là t’irrite, que l’autorité d’un Dieu qui commande t’effraie. Quoi! es-tu dans l’intention de blâmer la volonté de Dieu même ? « Retire-toi donc de moi, Satan ; parce que tu ne goûtes pas ce qui est de Dieu, mais des hommes[^2] ». Et plût au ciel que tu eusses été aussi digne que Pierre d’entendre ces paroles, et que tu eusses ensuite prêché ce que tu blâmes en Dieu par faiblesse d’intelligence; comme ce glorieux Apôtre annonça plus tard avec éclat aux nations ce qui l’avait d’abord choqué quand le Seigneur se disposait à le faire !

1. Gen. XXII, 10.
2. Matt. XVI, 23.

### CHAPITRE LXXIV. LA GUERRE PEUT ÊTRE JUSTE.

Maintenant, si l’intelligence humaine bornée, pervertie et incapable de bien juger, comprend la distance qu’il y a entre agir par passion ou par témérité et obéir à l’ordre de Dieu, qui sait ce qu’il permet ou ordonne, et quand et à qui, et aussi ce qu’il convient à chacun de faire ou de souffrir ; dès lors elle n’éprouvera ni admiration ni horreur pour les guerres faites par Moïse, parce qu’il n’a fait qu’exécuter les ordres de Dieu, sans cruauté mais par obéissance; et que Dieu lui-même n’était point crue en donnant ces ordres, mais punissait justement les coupables et tenait les justes dans la crainte. En effet, que blâme-t-on dans la guerre ? Est-ce que des hommes qui doivent mourir tôt ou tard , meurent pour établir la paix par la victoire? C’est là le reproche d’un lâche, et non d’un homme religieux : le désir de nuire, l’envie cruelle de se venger, une animosité implacable et sans pitié, la fureur de la révolte, la passion de dominer, et autres défauts de ce genre, voilà ce que l’on condamne dans la guerre, et avec raison. Et c’est souvent pour punir ces excès, pour résister à la violence, que des hommes de bien, par le commandement de Dieu ou de quelque autorité légitime, entreprennent des guerres, quand ils se trouvent placés dans une situation telle que l’ordre lui-même exige ou qu’ils les ordonnent ou qu’ils les exécutent. Autrement quand les soldats venaient trouver Jean pour recevoir le baptême et lui demandaient : « Et nous. que ferons-nous ? » il leur aurait répondu : Jetez bas vos armes, abandonnez votre drapeau; ne frappez, ne blessez, ne tuez personne. Mais comme il savait qu’en faisant cela à la guerre, ils n’étaient point homicides; mais serviteurs de la loi; qu’ils ne vengeaient point leurs propres injures, mais pourvoyaient au salut public, il leur répondit: « N’usez de violence ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paie[^1] ». Mais puisque les Manichéens ont coutume de poursuivre Jean de leurs blasphèmes, qu’ils’ écoutent du moins le Seigneur Jésus-Christ, ordonnant de rendre à César cette même paie dont Jean veut que les soldats se contentent: « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu[^2] ». Car les tributs sont destinés à payer la paie du soldat qui est nécessaire pour la guerre. Aussi quand le centurion lui dit : « Moi qui suis un homme soumis à la puissance d’un autre et qui ai sous moi des soldats, je dis à l’un ; Va, et il va; et à un autre : Viens, et il vient; et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait[^3] », le Christ fait-il un juste éloge de sa foi, et ne lui ordonne point de renoncer à sa profession, Mais il serait long de discuter maintenant sur les guerres justes et injustes, et cela n’est pas nécessaire.

1. Luc, III, 14.
2. Matt. XXII, 21.
3. Id. VIII, 9, 10.

### CHAPITRE LXXV. C’EST AU ROI À LA COMMANDER ET AU SOLDAT À OBÉIR. CELLES QUE DIEU ORDONNE SONT TOUJOURS JUSTES.

Il importe assurément de vair pour quelle raison et par l’ordre de qui la guerre est entreprise ; cependant l’ordre naturel exige, dans l’intérêt de la paix du genre humain, que le pouvoir de la commander appartienne au prince, et que le devoir de la faire, pour la paix et le bien général, incombe au soldat. Mais quand elle est entreprise par l’ordre de Dieu même, on ne peut sans crime douter qu’elle soit juste, et que son but soit ou d’effrayer, ou d’écraser ou de subjuguer l’orgueil humain; puisque même quand elle est le résultat de l’ambition de l’homme, elle ne saurait nuire, non-seulement à Dieu qui est immuable, mais même à ses saints, pour qui elle devient un exercice de patience, un sujet d’humiliation et l’épreuve d’une main paternelle. Car, personne n’aurait sur eux aucun pouvoir, s’il n’était donné d’en haut; puisqu’il n’y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu[^1], soit qu’il commande, soit qu’il permette. Or, si un juste, engagé comme soldat sous un roi, même sacrilège, a droit de demander à combattre par son commandement, en respectant l’ordre et la paix chez les citoyens, quand il est assuré que ce qu’on exige de lui n’est point contre la loi de Dieu, ou du moins quand il n’est pas sûr du contraire, en sorte que l’injustice de l’ordre rende peut-être le roi coupable, pendant que l’obéissance excuse le soldat : si, dis-je, il en est ainsi, à combien plus forte raison celui qui fait la guerre par ordre de Dieu est-il irrépréhensible, Dieu ne pouvant jamais commander le mal, comme le savent tous ceux qui le servent ?

1. Rom. XIII, 1.

### CHAPITRE LXXVI. IL FAUT SUPPORTER LA GUERRE EN VUE DE LA VIE ÉTERNELLE. LES MARTYRS. LES PRINCES CHRÉTIENS.

Si nos adversaires prétendent que Dieu n’a pu commander la guerre, parce que plus tard le Seigneur Jésus-Christ a dit : « Et moi je vous dis de ne point résister aux mauvais traitements ; mais si quelqu’un te frappe sur la joue droite, présente-lui encore la gauche[^6] » : qu’ils comprennent que cette disposition n’est pas dans le corps, mais dans l’âme : car là est l’asile sacré de la vertu qui a habité aussi chez les anciens justes, nos pères. Mais l’ordre exigeait que les circonstances fussent ménagées et les temps distribués, de manière à faire voir clairement que le vrai Dieu est seul le maître et l’arbitre même des biens terrestres, au nombre desquels on range l’autorité royale et le triomphe sur les ennemis, et pour lesquels la cité des impies répandus dans le monde entier, offre plus spécialement ses prières aux idoles et aux démons. Voilà pourquoi l’Ancien Testament voilait sous des promesses temporelles, et tenait en quelque sorte dans l’ombre, le secret du royaume des cieux qui devait être révélé en temps opportun. Mais, quand vint la plénitude des temps, le jour où le Nouveau Testament voilé sous les figures de l’Ancien, devait être manifesté, il fallut donner des preuves évidentes qu’il existe une autre vie pour laquelle on doit mépriser celle-ci, un autre royaume pour lequel il faut supporter avec patience tous les inconvénients des royaumes terrestres. Or, ceux par la confession, les souffrances et la mort desquels il a plu à Dieu de donner cette preuve, s’appellent martyrs, en latin témoins : multitude telle que si le Christ, qui a appelé Saul d’en haut et l’a envoyé au milieu des loups, loup devenu brebis[^1], voulait les réunir, les armer et les soutenir dans le combat comme il l’a fait pour les anciens Hébreux, il n’est pas de nations qui pussent leur résister, pas de royaumes qui ne dussent leur céder. Mais, pour confirmer par le témoignage le plus éclatant, cette vérité dès lors à enseigner, qu’il ne faut pas servir Dieu pour le bonheur passager de ce monde, mais en vue de l’éternelle félicité de l’autre vie, il a fallu subir et supporter pour celle-ci ce qu’on appelle communément le malheur. Aussi, dans la plénitude des temps, le Fils de Dieu, formé d’une femme, soumis à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi[^2], né de la race de David selon la chair[^3], envoie ses disciples comme des brebis au milieu des loups; les avertit de ne point craindre ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l’âme; leur promet que leur corps sera rétabli dans son intégrité, sans qu’il y manque un cheveu[^4] ; fait rentrer l’épée de Pierre dans le fourreau; guérit l’oreille d’un ennemi que l’Apôtre avait coupée; affirme qu’il pourrait commander à dix légions d’anges de détruire ses ennemis, s’il ne devait boire le calice que la volonté de son Père lui a donné[^5]; le boit le premier, le passe à ceux qui le suivent; prêche eu paroles la vertu de patience, confirme sa doctrine par son exemple. « C’est pourquoi Dieu l’a ressuscité d’entre les morts et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom : afin qu’au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus est dans la gloire de Dieu le Père[^7] ». D’un côté donc, les Patriarches et les Prophètes ont régné pour qu’il fût démontré que c’est Dieu qui donne et ôte les empires ; de l’autre, les Apôtres et les martyrs n’ont pas régné pour faire voir qu’il faut désirer avant tout le royaume des cieux. Ceux-là, étant rois, ont fait des guerres, pour qu’il fût prouvé que c’est Dieu qui donne même de telles victoires ; ceux-ci se sont laissé tuer sans résistance, pour nous apprendre que la plus belle des victoires est de mourir pour la foi. Du reste, là les Prophètes savaient aussi mourir pour la vérité, comme le Seigneur lui-même l’atteste : « Depuis le sang d’Abel jusqu’au sang de Zacharie[^8] » ; et ici, quand ce que le Psalmiste avait prédit de Salomon (qui en latin veut dire Pacifique) : « Et tous les rois de la terre l’adoreront, et toutes les nations lui seront soumises[^9] », se fût accompli dans le Christ Notre-Seigneur

(car il est lui-même notre paix[^10] ), les empereurs chrétiens, pleins de piété et de confiance en Jésus-Christ, ont remporté la plus glorieuse des victoires sur des ennemis sacrilèges, qui avaient mis leur espérance dans le culte des idoles et des démons : ceux-ci étant trompés par les oracles des démons, et ceux-là étant rassurés par les prédictions des saints, ainsi que le constatent des documents, très-clairs et très-connus, que quelques auteurs ont déjà consignés par écrit.

1. Matt. V, 39.
2. Act. IX.
3. Gal. IV, 4,5.
4. Rom. I, 3.
5. Matt. X,16, 28, 30.
6. Id. XXVI, 52, 53; Luc, XXII, 51, 42 ; Jean, XVIII, 11.
7. Phil. II, 9-11.
8. Matt. XXIII, 35.
9. Ps. LXXI, 11.
10. Eph. II, 14.

### CHAPITRE LXXVII. DIEU A DES RAISONS MYSTÉRIEUSES POUR COMMANDER LA GUERRE OU LA PAIX.

Si ces hommes irréfléchis s’étonnent que Dieu ait donné aux dispensateurs de l’Ancien Testament (voile sous lequel se cachait la grâce du Nouveau), des commandements différents de ceux qu’il a donnés aux prédications du Nouveau Testament où se dissipe l’obscurité de l’Ancien ; qu’ils fassent attention que le Seigneur Christ a aussi changé de langage lorsqu’il a dit : « Quand je vous ai envoyés sans sac, sans besace et sans chaussure, quelque chose vous a-t-il manqué ? « Ils répondirent : Rien. Il ajouta donc : Mais maintenant que celui qui a un sac ou une besace, les prenne, et que celui qui n’en a point vende sa tunique et achète une épée ? ». A coup sûr, si nos adversaires lisaient ces textes différents dans les deux Testaments, l’Ancien et le Nouveau, ils ne manqueraient pas de crier à la contradiction. Que répondront-ils donc quand c’est le même Sauveur qui dit : Ci-devant « je vous ai envoyé sans sac, sans besace et sans chaussure », et rien « ne vous a manqué », mais « maintenant, que celui qui a un sac ou une besace les prenne, et que celui qui n’en a point vende sa tunique et achète une épée ? » Comprendront-ils enfin que ces changements de préceptes, de conseils ou de permissions, ne sont point des preuves d’inconstance chez celui qui les donne, mais des mesures ménagées par la sagesse du dispensateur selon la diversité du temps? Car s’ils nous disent que c’est par quelque raison mystérieuse que le Christ a parlé de prendre son sac et sa besace et d’acheter une épée ; pourquoi n’admettent-ils pas aussi que c’est par quelque raison mystérieuse que le même Dieu a ordonné aux Prophètes de faire des guerres justes et l’a défendu aux Apôtres ? Car tout ne se borne pas aux paroles du Seigneur que nous venons de citer d’après l’Évangile ; il y a de plus la conduite des Apôtres qui s’y sont conformés. Car là, ils s’en sont allés sans sac et sans besace, et rien ne leur a manqué : comme le prouve leur réponse à la question du Sauveur; et, ici, quand il leur parlait d’acheter une épée, ils disaient: « Voici deux épées », et il leur répondit : « C’est assez ». Voilà comment il se fait que Pierre était armé quand il coupa l’oreille du persécuteur, et que le Christ réprime l’élan de son audace[^1]; parce que s’il avait reçu l’ordre de s’armer, il ne l’avait point reçu de frapper. Assurément, le Seigneur avait quel. que dessein secret en commandant à ses disciples de prendre des armes et,en leur défendant de s’en servir. Néanmoins, à lui appartenait le droit de commander avec raison, à eux incombait le devoir d’obéir sans résistance.

1. Luc, XXII, 35, 36, 38, 50, 51.

### CHAPITRE LXXVIII. RIEN NE CHANGE POUR DIEU. INIQUITÉ DANS L’HOMME. ACTION MYSTÉRIEUSE DE LA PROVIDENCE.

C’est donc ignorance et calomnie que de blâmer Moïse d’avoir fait la guerre, lui qui eût été moins coupable de la faire de sa propre autorité, que de ne pas la faire quand le Seigneur l’exigeait. Mais pour blâmer Dieu d’avoir donné de tels ordres, ou prétendre qu’un Dieu juste et bon n’a pu les donner, c’est (pour ne pas me servir d’un langage plus dur) le fait d’un homme incapable de comprendre que, pour la divine Providence qui embrasse l’univers entier, ce qui naît n’est point nouveau, et ce qui meurt n’est point perdu, mais que chaque chose, soit natures, soit mérites, disparaît, arrive ou subsiste en son lieu et dans son ordre; que la bonne volonté chez les hommes, se conforme à la loi divine, et que toute passion désordonnée est réprimée par cette même loi divine; en sorte que le bon ne veut que ce qu’on lui commande et que le méchant ne peut que ce qu’on lui permet, et de façon encore à ce que sa volonté injuste ne reste pas impunie. Ainsi donc, dans tout ce que la nature humaine déteste ou craint, il n’y a de condamnable en droit que l’iniquité ; tout le reste est ou le tribut de la nature, ou la peine du péché. Or, l’iniquité dans l’homme consiste à aimer pour elles-mêmes des choses qui doivent être acceptées pour une autre fin, ou à aimer pour une autre fin les choses qu’il faut aimer pour elles-mêmes. Car, par là, il trouble, autant qu’il est en lui, l’ordre naturel dont la loi éternelle exige le maintien. La justice dans l’homme consiste, au contraire, à vouloir n’user des choses que pour les fins auxquelles Dieu les a destinées, ne jouir de Dieu que pour Dieu même, et de soi et de son ami qu’en Dieu et pour Dieu. En effet, celui qui aime Dieu en son ami, aime son ami pour Dieu. Or, ni injustice ni justice ne seraient possibles, si elles n’existaient dans la volonté ; et si elles n’étaient pas possibles, il n’y aurait de justice ni à récompenser, ni à punir: ce qu’on ne peut dire à moins d’être fou. Mais l’ignorance et l’infirmité qui font que l’homme ne sait pas ce qu’il doit vouloir, ou ne peut pas tout ce qu’il veut, appartiennent à un genre de punition mystérieux, et aux impénétrables jugements du Dieu en qui il n’y a point d’injustice[^1]. L’infaillible parole de Dieu nous a révélé le péché d’Adam ; et c’est avec vérité qu’il est écrit que tous meurent en lui, et que le péché est entré par lui dans ce monde, et par le péché, la mort[^2]. Nous savons aussi de la manière la plus claire et la plus certaine que le corps qui se corrompt, appesantit l’âme, et que cette dépouille terrestre abat l’esprit et le remplit de mille soins[^3] ; et il es également certain que la grâce miséricordieuse nous délivre seule de cette punition. C’est ce qui fait que l’Apôtre s’écrie en gémissant : « Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera du corps de cette mort ? La grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur[^4] ». Mais comment Dieu distribue-t-il ses jugements et ses miséricordes, pourquoi ceci à l’un, pourquoi cela à l’autre : la raison en est mystérieuse, quoique juste. Nous savons cependant que tout se fait par le jugement ou la miséricorde de Dieu, bien que nous ne connaissions pas les poids, les nombres et les mesures selon lesquels tout est réglé par le Dieu qui a créé tout ce qui existe avec une nature propre[^5]; qui n’a point créé le péché, mais qui en tire parti, et fait en sorte que les péchés, qui ne seraient point péchés s’ils n’étaient contre la nature, soient jugés et arrangés de manière à ne point troubler ni déformer l’ordre universel, et se trouvent dans les lieux et les conditions convenables. Les choses étant ainsi, et comme, par l’action secrète des jugements de Dieu et des volontés humaines, les uns sont gâtés par la prospérité, et les autres en usent modérément, les uns sont abattus par la prospérité, et les autres en profitent; et comme la vie humaine et mortelle est elle-même une épreuve sur la terre[^6] : quel homme peut savoir à qui il est avantageux ou nuisible de régner ou d’obéir, de s’appliquer au travail ou d’être oisif, ou,de mourir en paix : ou, au contraire, de commander, de combattre, de vaincre ou d’être tué en guerre, quoiqu’il soit d’ailleurs certain que rien de cela n’est avantageux que par l’effet de la bonté divine, que rien de cela n’est nuisible qu’en vertu d’un jugement divin?

1. Rom. IX, 14.
2. Id. V, 12, 19.
3. Sag. IX, 15.
4. Rom. VII, 24, 25.
5. Sag. XI, 21.
6. Job, VIII, l.

### CHAPITRE LXXIX. MOÏSE JUSTIFIÉ D’AVOIR PUNI LES ADORATEURS DU VEAU D’OR. ANECDOTE RELATIVE A L’APÔTRE SAINT THOMAS.

Mais à quoi bon réfuter des critiques téméraires qui s’adressent, non plus à des hommes (plût au ciel que cela se bornât là !) mais à Dieu? Que les dispensateurs de l’Ancien Testament, qui étaient en même temps les Prophètes du Nouveau, aient obéi en tuant des pécheurs; que les dispensateurs du Nouveau Testament, qui étaient en même temps les interprètes de l’Ancien, aient obéi en mourant de la main des pécheurs : ils ont obéi les uns et les autres au même Dieu qui nous apprend, avec l’à-propos convenable et selon la diversité des temps, que c’est à lui qu’il faut demander les biens temporels et pour lui qu’il faut les mépriser ; qu’il peut envoyer des afflictions temporelles et qu’on doit les supporter pour lui. Qu’a donc fait Moïse, qu’a-t-il donc commandé de si cruel, lorsque plein d’un saint zèle pour les intérêts du peuple confié à ses soins, désirant le voir soumis au seul vrai Dieu, et voyant qu’il s’était laissé aller à fabriquer et à adorer une idole et à prostituer aux démons son coeur impudique, il tira vengeance par le glaive de quelques-uns d’eux, ordonna de frapper sur-le-champ ceux que le Dieu qu’ils avaient offensé condamnait à mort par un secret jugement, inspirant ainsi pour le présent une salutaire terreur, et donnant une sévère leçon pour l’avenir? Quine reconnaîtra qu’il a agi par un vif sentiment d’amour et non par cruauté, quand on entend la prière qu’il adresse à Dieu, en faveur des coupables : « Si vous voulez remettre leur péché, remettez-leur; sinon, effacez-moi de votre livre[^1] ? » Tout homme pieux et sage, en rapprochant ce massacre et cette prière, voit clairement et sans aucun doute, quel mal c’est pour l’âme de se prostituer aux démons, puisqu’un homme qui aime tant se montre si sévère. C’est ainsi que l’Apôtre agit par amour et non par cruauté, quand il livre un homme à Satan pour la mort de sa chair, afin que son esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus[^2]. Il en a encore livré d’autres, pour qu’ils apprissent à ne plus blasphémer[^3]. Les Manichéens lisent des écritures apocryphes, forgées par je ne sais quels savetiers sous le nom des Apôtres. Au temps de leurs auteurs, elles eussent eu l’honneur d’être revêtues de l’autorité de l’Eglise, si les saints et les savants qui vivaient alors et pouvaient les examiner, les eussent trouvées véridiques. Là,on lit cependant que l’apôtre Thomas, se trouvant comme étranger et tout à fait inconnu à un repas de noces, reçut un soufflet d’un serviteur et appela sur le coupable un châtiment prompt et sévère. Ce serviteur étant allé à la fontaine chercher de l’eau pour les convives, un lion se précipita sur lui et le tua; et la main qui avait frappé la joue de l’apôtre fut séparée du corps, suivant le voeu et la menace du saint, et apportée par un chien sur la table même où était Thomas. Que peut-on voir de plus cruel? Mais comme on lit, là encore, si je ne me trompe, que le saint demanda la grâce du coupable pour le siècle à venir, le mal se trouva bien compensé; de telle sorte que ces inconnus, frappés de terreur, comprirent combien l’apôtre était chéri de Dieu, et que cet homme, privé d’une vie qui devait tôt ou tard finir, fut sauvé pour l’éternité. Que ce récit soit vrai ou fabuleux, peu m’importe pour le moment. Mais du moins les Manichéens qui admettent comme vraies et authentiques ces écritures rejetées du canon de l’Eglise, sont forcés de convenir, d’après elles, que la vertu de patience, telle que le Seigneur la recommande en disant : « Si quelqu’un te frappe à la joue droite, présente-lui encore l’autre[^4] », peut exister dans les dispositions du coeur, sans se manifester par des gestes ou des paroles; puisque l’apôtre souffleté aima mieux prier Dieu d’épargner l’insulteur dans le siècle à venir et de le punir dans ce monde. ci, que de lui tendre l’autre joue et de l’engager à frapper une seconde fois. Ce qu’il y a de certain, c’est qu’intérieurement il conservait le sentiment de la charité, et qu’extérieurement il demandait une punition pour l’exemple. Que ce fait soit vrai ou une invention, pourquoi les Manichéens ne voulurent-ils pas croire que Moïse, le serviteur de Dieu, était animé de semblables dispositions à l’égard de ceux qui avaient fabriqué et adoré l’idole, puisque son langage démontré qu’il demanda pardon pour ce péché, en priant Dieu, s’il ne voulait pas faire grâce, de l’effacer lui-même de son livre? Et quelle différence entre un homme qui reçoit un soufflet et Dieu qui a délivré son peuple de la servitude de l’Egypte, qui a divisé la mer pour lui livrer passage, qui a enseveli sous les flots ceux qui le poursuivaient, et qu’on abandonne, qu’on méprise, à qui l’on préfère une idole ! Et, quant au châtiment, quelle différence encore entre périr par le glaive, et être tué et mis en pièces par les bêtes féroces, puisque les juges, fidèles à l’esprit des lois publiques, exigent un crime plus grave pour être livré aux bêtes féroces que pour subir le supplice du glaive.

1. Ex. XXXII.
2. I Cor. V, 5.
3. I Tim. I , 20.
4. Matt. V, 39.

### CHAPITRE LXXX. SUR OSÉE ÉPOUSANT, PAR L’ORDRE DE DIEU, UNE FEMME DE MAUVAISE VIE.

Il ne reste plus rien des critiques méchantes et sacrilèges de Fauste, auxquelles je réponds maintenant, sinon celle qui a pour objet ces paroles du Seigneur au prophète Osée

« Prends une femme de mauvaise vie et qu’elle te donne des enfants[^1] ». A propos de ce texte, le coeur impur de nos adversaires est tellement aveuglé qu’ils ne comprennent pas même les paroles si claires que le Seigneur adresse aux Juifs dans l’Evangile : « Les femmes de mauvaise vie et les publicains vous précéderont dans le royaume des cieux[^2] ». Qu’y a-t-il de contraire à la bonté divine, qu’y a-t-il d’opposé à la foi chrétienne, à ce qu’une femme de mauvaise vie renonce à ses désordres et devienne une épouse chaste ? Et qu’y a-t- il de plus opposé, de plus répugnant à la foi d’un prophète, que de ne pas croire que tous les péchés d’une femme impudique lui sont reluis, dès qu’elle change de vie ? Ainsi, dans ce prophète épousant une prostituée, et dans le salut de cette femme changeant de vie, nous voyons expressément la figure du sacrement dont je parlerai tout à l’heure. Mais qui n’est d’abord frappé de ce que ce fait renferme d’opposé à l’erreur des Manichéens? En effet, les femmes perdues prennent des mesures pour ne pas devenir mères. Or, nos adversaires devraient préférer voir cette femme persévérer dans sa mauvaise conduite, pour ne pas enchaîner leur dieu, plutôt que de la voir épouser un seul homme pour lui donner des enfants.

1. Os. I, 2.
2. Matt. XXI, 31.

### CHAPITRE LXXXI. SALOMON JUGÉ PAR LES ÉCRITURES.

Mais de Salomon que dirai-je, sinon que les reproches que lui adresse la fidèle et sainte Ecriture sont bien plus graves que les violentes et niaises injures de Fauste ? En effet, elle a exposé avec vérité et exactitude le bien qu’il y eut d’abord en lui, et le mal qu’il fit ensuite, en abandonnant la voie où il était entré[^1]. Fauste, au contraire, les yeux fermés, ou plutôt éteints, n’a pas suivi la lumière qui lui montrait clairement le chemin, mais s’est précipité où son extrême malveillance l’entraînait. Oui, aux yeux des lecteurs religieux et qui les aiment, les saints livres, en produisant les exemples des saints qui ont vécu chastes avec plusieurs femmes, ont mieux fait ressortir l’inconduite de Salomon, qui cherchait moins à remplir le but du mariage, qu’à assouvir sa passion; toujours également vrais et sans faire acception de personne, ils l’ont blâmé et désapprouvé en disant simplement qu’il aima les femmes, et que ce fut là ce qui l’entraîna dans le profond abîme de l’idolâtrie.

1. III Rois, III, XI ; Eccli. XLVII.

### CHAPITRE LXXXII. SENS MYSTIQUE DE LA VIE DES PATRIARCHES. ABRAHAM. ISAAC. JACOB. LOTH.

Nous avons passé en revue tous les personnages à l’occasion desquels Fauste attaque les Ecritures de l’Ancien Testament ; nous avons rendu à chacun son langage propre; parmi ces hommes de Dieu, nous avons vengé les uns des calomnies des hérétiques charnels, nous avons blâmé les autres, mais en montrant que l’Ecriture est toujours digne d’éloge et de respect. Voyons maintenant, et selon l’ordre que Fauste lui-même a adopté pour les accuser, ce que signifient les actions de ces personnages, ce qu’elles renferment de prophétique, à quels événements futurs elles se rapportent : ce que nous avons déjà fait pour Abraham, Isaac et Jacob, dont Dieu a voulu être appelé le Dieu[^11], comme s’il ne l’était que d’eux, lui qui l’est de toute créature : ne leur accordant point cet honneur saris raison, mais parce que, possédant la science parfaite et souveraine, il voyait en eux une charité sincère et très-grande, et aussi, parce qu’il a, en quelque sorte, consommé dans ces trois Patriarches le grand et admirable mystère de son peuple futur. Ils ont engendré, en effet, non-seulement pour la liberté par des femmes libres, comme Sara, par exemple[^1], Rébecca[^2], Lia et Rachel[^3] ; mais aussi, pour la servitude, par la même Rébecca, mère d’Esaü à qui il a été dit : « Tu seras le serviteur de ton frère[^4] ». Ils ont ensuite engendré par des servantes, non-seulement pour la servitude, comme par Agar[^5], mais aussi pour la liberté, comme par Bala et Zelpha[^6]. De même, dans le peuple de Dieu et par des hommes spirituels, il naît des enfants pour une glorieuse liberté, comme ceux à qui il est dit: « Soyez mes imitateurs comme je le suis du Christ[^7] » ; d’autres pour une misérable servitude, comme, par Philippe, Simon[^8] ; puis, par des serviteurs charnels, il en naît, non-seulement pour un damnable esclavage, à savoir, ceux qui les imitent, mais encore pour une glorieuse liberté, comme ceux à qui l’on dit : « Faites ce qu’ils disent, mais ne faites pas ce qu’ils font[^9] ». Tout homme sage, reconnaissant ce grand mystère dans le peuple de Dieu, maintient, jusqu’à la fin, l’unité de l’Esprit dans le lien de la paix, en s’unissant aux uns, en supportant les autres. Nous en avons autant fait à propos de Loth, en montrant ce que l’Ecriture nous raconte de louable et de blâmable en lui, et quel sens il faut attacher à tout ce récit[^10].

1. Ex. III, 15.
2. Gen. XVI, 1; 2.
3. Id. XXV, 21.
4. Id. XXIX, XXX.
5. Id. XXVII, 40.
6. Id. XVI, 15.
7. Id. XXX.
8. I Cor. IV, 16.
9. Act. VIII, 13.
10. Matt. XXIII, 3.
11. Gen. XIX.

### CHAPITRE LXXXIII. UNE ACTION MAUVAISE PEUT PROPHÉTISER LE BIEN.

Nous avons maintenant à examiner à quel événement futur a trait l’inceste de Juda avec sa belle-fille[^11]. Mais il faut d’abord admettre, pour ne pas choquer les esprits faibles, que certaines mauvaises actions, racontées dans les Ecritures, ne pronostiquent pas un mal, mais un bien. Car partout la divine Providence maintient la puissance de sa bonté; et comme, d’un commerce adultère, un homme se forme et vient au monde, Dieu tirant ainsi le bien du mal, ainsi que nous l’avons déjà dit[^12], et cela par la fécondité de l’union conjugale et non par la honteuse puissance du vice ; de même dans les Ecritures prophétiques, qui racontent les mauvaises actions des hommes aussi bien que les bonnes, puisque la narration elle-même est une prophétie, les biens à venir peuvent être prédits par des actions coupables, non par le fait de celui qui les commet, mais bien de celui qui les écrit. Assurément quand Juda, dominé par la passion, abusait de Thamar, il n’avait aucune intention d’attacher à son action un sens prophétique relatif au salut du genre humain; et Judas, qui a trahi le Seigneur, n’avait non plus aucune intention qu’il résultât de son crime rien qui se rapportât à ce même salut des hommes. Or, si, du crime de Judas, le Seigneur a fait résulter un bien immense, notre rédemption par le sang de sa passion; qu’y aurait-il d’étonnant à ce que son Prophète, celui dont il a dit lui-même : « Car c’est de moi qu’il a écrit[^1] », eût attaché l’annonce de quelque bien à la mauvaise action de Juda, dans le but de nous instruire ? Car, sous la direction et l’inspiration du Saint-Esprit, le Prophète narrateur recueille, parmi les actions des hommes, celles qui ont quelque rapport avec les choses qu’il veut prophétiser ; et pour prophétiser des biens, il importe peu que les actions qui y sont destinées, soient bonnes ou mauvaises. Que m’importe, en effet, quand je veux lire l’histoire, qu’on me dise en encre rouge que les Ethiopiens sont noirs, ou en encre noire que les Gaulois sont blancs? Cependant, s’il s’agissait de peinture et non d’écriture, j’y trouverais à redire. De même, pour les actions qu’on nous propose à imiter ou à éviter, il importe beaucoup qu’elles soient bonnes ou mauvaises : mais quand il s’agit de prophéties ou écrites ou parlées, la conduite des acteurs est indifférente; qu’ils soient bons ou mauvais, peu importe, pourvu que leur action soit en quelque point la figure de la chose qu’il est question de prophétiser. Voilà, par exemple, Caïphe dans l’Evangile : à considérer son esprit méchant et malveillant, à peser même, au point de vue de l’intention qui les dictait, les paroles qu’il prononçait pour faire condamner un juste à une mort injuste, certainement ces paroles étaient mauvaises; ce. pendant, à son insu, elles exprimaient un grand bien quand il disait : « Il est avantageux qu’un seul homme meure pour le peuple, et non pas que toute la nation périsse ». Aussi dit-on de lui : « Or, il ne dit pas cela de lui-même; mais étant le pontife de cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation[^2] ». Ainsi l’action de Juda, comme inspirée par le libertinage, était mauvaise; mais, à son insu, elle prophétisait un grand bien : de lui-même il a fait le mal, mais ce n’est pas de lui-même qu’il a prophétisé le bien. Ces observations préliminaires ne doivent pas seulement s’appliquer à l’acte de Juda, mais à toutes les mauvaises actions des hommes qui pourront se rencontrer et qui sont, dans l’intention du narrateur, la prophétie de quelque bien.

1. Id. XXXVIII.
2. Supra, ch. XLVIII.
3. Jean, V, 46.
4. Jean, XI, 50, 51.

### CHAPITRE LXXXIV. THAMAR; LES TROIS FILS DE JUDA, HER, ONAN, SELOM.INTERPRÉTATION DE CES NOMS PROPHÉTIQUES.

Dans Thamar donc, belle-fille de Juda, on entend le peuple du royaume des Juifs, à qui les rois issus de la tribu de Juda étaient unis comme époux. C’est avec raison qu’on interprète ce mot de Thamar par amertume, car c’est ce peuple qui a présenté le vase de fiel au Seigneur[^2]. Deux espèces de princes qui agissaient mal au sein de la nation, les uns comme nuisibles, les autres comme inutiles, sont représentés par les deux fils de Juda, dont l’un était méchant ou cruel aux yeux du Seigneur, et dont l’autre abusait du mariage pour ne point rendre mère Thamar. Au fait, il n’y a que deux espèces d’hommes inutiles au genre humain : les uns parce qu’ils nuisent, les autres parce qu’ils ne veulent pas donner ce qu’ils ont de bien, préfèrent le perdre en cette vie terrestre et le répandent, pour ainsi dire, à terre. Et comme celui qui nuit est pire que celui qui est inutile, on appelle l’aîné méchant; celui qui abusait du mariage ne venait qu’après. De plus, le nom de Her, que portait l’ainé, veut dire « Vêtu de peaux »; car c’était de peaux que se revêtaient les premiers hommes, expulsés du paradis en vertu de leur condamnation[^3]. Le nom du second était Aynan (Onan) qui signifie « leur chagrin » : le chagrin de qui, sinon de ceux à qui il n’est point utile, bien qu’il ait de quoi l’être, et qui aime mieux répandre son bien à terre? Or, c’est un plus grand mal d’ôter la vie, ce que signifie « vêtu de peaux », que de ne pas lui venir en aide, ce que signifie «leur chagrin » ; cependant, on dit que Dieu les mit tous les deux à mort, ce qui signifie en figure qu’il a privé du royaume ces deux espèces d’hommes. Quant au troisième fils de Juda, il n’est point uni à Thamar, ce qui indique l’époque où les rois du peuple juif ont cessé d’être tirés de la tribu de Juda. Il était pourtant fils de Juda, mais on ne le donnait point pour époux à Thamar ; la tribu de Juda subsistait encore, mais elle ne donnait plus de rois au peuple. Aussi le nom de celui-là est-il « Selom », qui signifie « son renvoi ». Evidemment, cette signification ne s’applique point aux saints et aux justes qui, bien qu’ils vécussent en ce temps-là, appartenaient cependant au Nouveau Testament, auquel ils étaient utiles par des prophéties dont ils comprenaient le sens, comme David par exemple. Mais, à l’époque où la tribu de Juda a cessé de donner des rois à la Judée, il ne faut pas compter, parmi ses rois, Hérode le Grand, comme s’il eût été l’époux de Thamar ; car il était étranger, et ne tenait point à la nation par le sacrement de l’onction mystérieuse, espèce de contrat de mariage; mais il régnait en qualité d’étranger et avait reçu le pouvoir des Romains et de César. Il en faut dire autant de ses fils les Tétrarques, dont l’un s’appelait Hérode, comme son père, et s’entendit avec Pilate lors de la passion du Seigneur[^4]. Ces étrangers étaient si peu regardés comme appartenant au royaume mystique des Juifs, que les Juifs eux-mêmes, frémissant de rage contre le Christ, s’écriaient : « Nous n’avons pas d’autre roi que César[^5] ». Cela n’était vrai qu’en ce sens que les Romains dominaient le monde entier : car César n’était pas proprement le roi des Juifs; mais ils se condamnaient ainsi eux-mêmes dans le double but de rejeter le Christ et de flatter César.

1. Matt. XXVII, 34.
2. Gen. III, 21.
3. Luc, XXIII, 12.
4. Jean, XIX, 15.

### CHAPITRE LXXXV. APPLICATION PROPHÉTIQUE. PROPHÉTIE DE JACOB RÉALISÉE DANS LE CHRIST.

Le temps où la royauté était sortie de la tribu de Juda, était donc celui de l’avènement du Christ, le vrai Sauveur, notre Seigneur, qui loin de nuire devait rendre tant de services. Car la prophétie portait : « Le roi ne sortira pas de Juda ni le prince de sa postérité, jusqu’à ce que vienne celui à qui appartient le sceptre; et il est lui-même l’attente des nations[^12] ». Déjà alors, suivant la prophétie de Daniel, toute autorité avait disparu du milieu des Juifs, ainsi que l’onction mystique, qui donnait son nom aux christs. Alors vint celui à qui le sceptre était réservé, l’attente des nations, celui qui a reçu l’onction en qualité de saint des saints[^1], l’onction de joie au-dessus de tous ceux qui doivent y participer[^2]. Il est né, en effet, sous Hérode le Grand[^3], mais il a souffert sous Hérode le Jeune, le tétrarque. Venu pour les brebis perdues de la maison d’Israël[^4], il avait été figuré par Juda allant tondre ses brebis à Thamna, qui veut dire « planquant », selon les interprètes. Car déjà le prince, l’autorité, l’onction des Juifs manquaient à Juda, en attendant l’arrivée de celui à qui tout cela était réservé. Or, Juda était accompagné de son berger d’Odollam, nommé Iras; et odollamite veut dire « témoignage dans l’eau ». Evidemment le Seigneur est venu avec ce témoignage, quoique en ayant un plus grand que celui de Jean[^5] ; néanmoins, par égard pour la faiblesse de ses brebis, il a reçu le témoignage de Jean dans l’eau. Le nom de ce berger, Iras, signifie « vision de mon frère ». En effet, Jean vit son frère, son frère selon la race d’Abraham, selon la parenté de leurs deux mères, Marie et Elisabeth ; et, en même temps, il vit son Seigneur et son Dieu, celui de la plénitude -duquel il a reçu, comme il le dit lui-même[^6]. Il l’a vu parfaitement, et voilà pourquoi il ne s’est pas élevé, entre les enfants des femmes, de plus grand que lui[^7] : parce que, de tous ceux qui ont annoncé le Christ, il a vu ce que beaucoup de justes et de prophètes ont désiré voir et n’ont pas vu[^8]. Il l’a salué dès le sein de sa mère[^9] ; il l’a reconnu, mieux encore, à la colombe; et par là, en vrai odollamite, il lui a rendu témoignage dans l’eau[^10]. Or, le Seigneur est venu pour tondre ses brebis, c’est-à-dire les décharger de leurs peines et en former les dents de cette Eglise vantée dans le cantique des cantiques, qui ressemblent aux dents d’un troupeau de brebis dépouillées de leur toison[^11].

1. Gen. XLIX, 10.
2. Dan. IX, 24, 27.
3. Ps. XLIV, 3.
4. Matt. II, I.
5. Id. XV, 24.
6. Jean, V, 36.
7. Id. I, 16.
8. Matt. XI, 11.
9. Id. XIII, 17.
10. Luc, I, 44.
11. Id. III, 21, 22.
12. Cant. IV, 2.

### CHAPITRE LXXXVI. THAMAR, FIGURE DE L’ÉGLISE.

Maintenant que Thamar change d’habits : car Thamar veut dire aussi « qui change»; mais qu’elle conserve le nom d’ « amertume », non de l’amertume du fiel qu’elle a présenté au Seigneur, mais de l’amertume des larmes de Pierre[^1]. Car Juda se traduit en latin par « confession ». Que l’amertume se mêle donc à la confession, pour indiquer une vraie pénitence. C’est cette pénitence qui féconde l’Eglise établie chez toutes les nations. Car « il « fallait que le Christ souffrît, et qu’il ressuscitât d’entre les morts le troisième jour, et « qu’on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés à toutes les nations, en commençant par Jérusalem[^2]». En effet, l’habit de la prostituée, c’est la confession des péchés. Thamar assise sous ce vêtement à la porte d’Enan ou Enaïm, qui veut dire « fontaines », est le type de l’Eglise formée de toutes les nations : celle-ci a couru, en effet, comme le cerf aux sources d’eau vive, pour arriver à la postérité d’Abraham, et là, elle est fécondée par quelqu’un qui ne la connaît point, parce qu’il a été prédit d’elle : « Un peuple que je ne connaissais point est devenu mon serviteur[^3] ». Elle a reçu en secret l’anneau, le collier et le bâton ; elle est marquée de la vocation, ornée de la justification, exaltée par la glorification. Car « ceux qu’il a prédestinés, il les a appelés; ceux qu’il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux qu’il a justifiés, il les a aussi glorifiés[^4] ». Mais tout cela, comme je l’ai dit, encore dans le secret, là où se forme la conception de la sainte fécondité. Puis on envoie, comme à une autre femme de mauvaise vie, le bouc promis, le bouc qui est le reproche du péché; et on l’envoie par ce même odollamite qui semble gronder et dire : « Race de vipères[^5] ». Mais le reproche du péché ne tombe plus sur celle que l’amertume de la confession a changée. Plus tard, en montrant les signes, l’anneau, le collier et le bâton, elle a confondu le jugement téméraire des Juifs déjà alors représentés par Juda, qui prétendent, même encore aujourd’hui, que ce n’est point là le peuple du Christ, que nous ne sommes point la race d’Abraham. Mais par la production des preuves les plus certaines de notre vocation, de notre justification, de notre glorification, ils seront sans doute confondus, et conviendront que nous sommes justifiés plus qu’eux.

Je m’étendrais avec plus de détail sur ce sujet et le traiterais en quelque sorte membre par membre et article par article, autant que Dieu voudrait bien bénir mes efforts, si le besoin de finir cet ouvrage, déjà plus considérable que je ne l’aurais voulu, ne m’interdisait des développements qui exigeraient trop de travail.

1. Matt. XXVI, 75.
2. Luc, XXIV, 46, 47.
3. Ps. XVII, 43.
4. Rom. VIII, 30.
5. Matt. III, 7.

### CHAPITRE LXXXVII. SENS PROPHÉTIQUE DU PÉCHÉ DE DAVID.

Je dirai maintenant le plus brièvement possible quel était le sens prophétique du péché de David[^1]. L’interprétation seule des mots indique déjà ce que ce fait figurait. David veut dire « Fort de la main », ou « Désirable ». Or, quoi de plus fort que ce lion de la tribu de Juda, qui a vaincu le monde[^2]? Et quoi de plus désirable que celui dont le Prophète a dit : « Le désiré de toutes les nations viendra[^3]? » D’après les interprètes, Bersabée veut dire « Puits de rassasiement ou septième puits ». Or, laquelle que ce soit de ces deux significations que nous adoptions, nous la trouverons assez convenable; car l’Eglise est cette épouse du Cantique des cantiques, que l’on appelle « Puits d’eau vive[^4] » : et le nombre sept s’adapte à ce puits à cause du Saint-Esprit, à raison de la Pentecôte qui est le jour où le Saint-Esprit descendit du ciel[^5]. En effet, il est constant que ce jour se forme de semaines, ainsi que l’atteste le livre de Tobie[^6]. Or, à quarante-neuf, résultat de sept multiplié par sept, on ajoute un pour signifier l’unité. C’est à cette raison que se rapporte la pensée de l’Apôtre : « Vous supportant mutuellement en charité, appliqués à conserver l’unité d’esprit, par le lien de la paix[^7] ». Ainsi, en vertu du don spirituel, c’est-à-dire septénaire, l’Eglise est devenue le puits de rassasiement; parce qu’il s’est formé en elle « une source d’eau jaillissante jusqu’à la vie éternelle», et que celui qui en boira «n’aura jamais soif[^8] ». Quant à Urie, l’époux de Bersabée, que signifie son nom, si ce n’est le diable, à qui étaient unis par une alliance détestable, tous ceux que la grâce de Dieu affranchit, pour qu’une Eglise sans tache et sans ride soit unie à son véritable Sauveur[^9] ? En effet, Urie est interprété « ma lumière de Dieu » ; et Chettéen (Héthéen) veut dire « Coupé», c’est-à-dire ou qui n’est pas demeuré dans la vérité[^10], mais a été séparé, à cause de son orgueil, de la lumière supérieure qu’il tenait de Dieu; ou qui, tombé pour avoir perdu ses véritables forces, se transforme cependant en ange de lumière[^11] et ose encore dire : Ma lumière est de Dieu. David a donc commis un péché grave, monstrueux; Dieu le lui reproche vivement par la voix du prophète, et il le lave lui-même par le repentir néanmoins le Désiré de toutes les nations a aimé l’Eglise se lavant sur le toit, c’est-à-dire se purifiant des souillures du siècle, s’élevant par la contemplation spirituelle, au-dessus de la maison de boue et la foulant aux pieds; puis, après avoir fait une première connaissance en s’unissant à elle, il en a tout à fait éloigné le démon, qu’il a tué ensuite, et contracté avec elle une alliance perpétuelle. Haïssons donc le péché, mais ne lui ôtons pas son sens prophétique; aimons, autant qu’il mérite de l’être, le David qui nous a délivrés du démon par sa miséricorde ; aimons aussi l’autre David qui a guéri en lui, par l’humilité de la pénitence, la grave blessure que lui avait faite son iniquité.

1. II Rois. XI.
2. Apoc. V, 5.
3. Agg. II, 8.
4. Cant. IV, 15.
5. Act. II, 1, 4.
6. Tob. II, suiv. les Sept.
7. Eph. IV, 2, 3.
8. Jean, IV, 14, 13.
9. Eph. V, 27.
10. Jean, VIII, 44.
11. II Cor. XI, 14.

### CHAPITRE LXXXVIII. CONJECTURE SUR LE SENS DE LA CHUTE DE SALOMON.

Maintenant, que dire de Salomon, que la sainte Ecriture blâme vivement et condamne[^3] sans dire nulle part qu’il ait fait pénitence ou que Dieu lui ait pardonné ? Je ne vois absolument pas de quel bien sa déplorable chute a pu être la figure, à moins qu’on ne dise que les femmes étrangères qu’il aima passionnément, étaient le symbole des Eglises choisies du milieu des nations. Assurément, cette interprétation serait admirable si, pour plaire à Salomon, ces femmes eussent abandonné leurs dieux et adoré le sien ; mais comme c’est lui, au contraire, qui, par condescendance pour elles, a offensé son Dieu et adoré les leurs, il n’est pas possible de voir là aucun symbole de bien. Cependant, je crois qu’il y aune prophétie, mais dans un mauvais sens, comme nous l’avons dit à propos de la femme et des filles de Loth. On voit en effet dans Salomon, un mérite étonnant et une chute non moins étonnante.

Or, ce qui se montre en lui à des époques différentes, le bien d’abord et le mal ensuite, se fait voir encore aujourd’hui dans l’Eglise, mais en même temps. Je pense donc que le bien dans Salomon est la figure des bons dans l’Eglise, et le mal, celle des méchants; il n’y a qu’une aire ici, comme il n’y avait là qu’un homme; les bons sont représentés parles grains,, les méchants par la paille; ou, dans la même moisson, les bons par le froment, les méchants par l’ivraie’. Peut-être une lecture plus attentive de ce qu’on a écrit sur ce prince, pourrait-elle suggérer quelque chose de mieux ou à moi, ou à de plus savants et de plus vertueux. Mais, pour le moment, nous ne nous y arrêtons pas davantage, parce que nous sommes pressés par notre sujet, et que nous ne pouvons nous laisser aller à des digressions qui retarderaient notre marche.

1. III Rois, XI.

### CHAPITRE LXXXIX. EXPLICATION SUR OSÉE. TEXTE DE SAINT PAUL.

Pour ce qui concerne le prophète Osée, je n’ai pas besoin d’expliquer le sens de son action ni de l’ordre qu’il reçut du Seigneur: « Va, épouse une femme de mauvaise vie, et qu’elle te donne des enfants de fornication », puisque l’Ecriture elle-même nous fait assez voir l’origine et la raison de cet ordre. Voici, en effet, la suite du texte : « Parce que cette terre se prostituera et s’éloignera du Seigneur. Et il alla et il prit pour femme Gomer, fille de Débélaïm, et elle conçut et elle lui donna un fils. Et le Seigneur lui dit : Nomme l’enfant Jézrahel, car, dans peu de temps, je visiterai le sang de Jézrahel sur la maison de Juda, et je ferai cesser et disparaître le règne de la maison d’Israël. Et il arrivera en ce jour-là que je briserai l’arc d’Israël dans la vallée de Jézrahel. Et elle conçut encore et elle enfanta une fille. Et le Seigneur dit à Osée « Nomme-la : Sans miséricorde (Loruchama), parce que je ne serai plus touché de commisération pour la maison d’Israël, mais que je l’oublierai entièrement: et j’aurai pitié de la maison de Juda, et je les sauverai par le Seigneur leur Dieu, mais je ne les sauverai point par l’arc, ni par le glaive, ni par la guerre, ni par les chevaux, ni par les cavaliers. Et Gomer sevra celle qui s’appelait : « Sans miséricorde[^4] », et elle conçut, et elle enfanta un fils. Et le Seigneur lui dit: Appelle-le: « Non mon peuple » (Loammi), parce que vous n’êtes plus mon peuple, et je ne serai plus votre Dieu. Et le nombre des enfants d’Israël sera comme le sable de la mer, qui ne peut se mesurer ni se compter; et dans ce lieu même où il leur a été dit: Vous n’êtes plus mon peuple, on les appellera : Les fils du Dieu vivant. Et les fils de Juda et les fils d’Israël s’assembleront, et ils se donneront un seul chef, et ils s’élèveront de la terre parce que le grand jour de Jézrahel sera venu. Dites à vos frères: Mon peuple, et à votre soeur : Qui a obtenu miséricorde[^1]». Quand donc le Seigneur explique lui-même clairement le sens figuré de l’ordre qu’il donne et de l’action qui s’ensuit, et quand les épîtres de l’Apôtre attestent que la prophétie s’est accomplie dans la prédication du Nouveau Testament: qui osera nier que cet ordre et cette action aient eu le but que lui assigne, dans les saintes lettres, celui même qui a fait agir le Prophète ? En effet, l’apôtre Paul nous dit : « Afin de manifester les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde qu’il a préparés pour la gloire, sur nous qu’il a de plus appelés, non-seulement d’entre les Juifs, mais aussi d’entre les Gentils, comme il dit dans Osée : J’appellerai celui qui n’est pas mon peuple, mon peuple : celle qui n’a point obtenu miséricorde, objet de miséricorde; et il arrivera que dans le lieu même où il leur fut dit : Vous n’êtes point mon peuple, ils seront appelés enfants du Dieu vivant[^2] », Paul prouve donc que cette prophétie concernait les Gentils. Pierre, à son tour, écrivant aux Gentils, reproduit la prophétie d’Osée, sans nommer le prophète : « Mais vous êtes, vous, une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple conquis, afin que vous annonciez les grandeurs de celui qui des ténèbres vous a appelés à son admirable lumière; vous qui, autrefois, n’étiez point son peuple, mais qui êtes maintenant le peuple de Dieu ; vous qui n’aviez point obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde[^3]». Cela prouve donc clairement que ces paroles du Prophète: « Et le nombre des enfants d’Israël sera comme le sable de la mer, qui ne peut se mesurer ni se compter », et celles qui suivent. « Et dans ce lieu même où il leur a été dit: Vous n’êtes plus mon peuple, on les appellera: Les fils du « Dieu vivant » ; que ces paroles, dis-je, ne s’appliquent nullement à Israël selon la chair, mais à cet autre Israël dont l’Apôtre dit aux Gentils: « Vous êtes donc la postérité d’Abraham, héritiers selon la promesse[^5] » . Mais comme, dans l’Israël des Juifs, beaucoup ont cru et croiront, car de là venaient les Apôtres et tant de milliers d’hommes qui s’attachèrent à eux dans Jérusalem[^6]; de là venaient les Eglises dont Paul disait aux Galates : « Or, j’étais inconnu de visage aux Eglises de Judée qui sont dans le Christ[^7] » : ce qui fait qu’il entend par la pierre angulaire dont parle le Psalmiste[^8], le Seigneur lui-même, en ce sens qu’il a uni en lui deux murailles, à savoir, celles de la circoncision et de l’incirconcision « pour des deux former en lui-même un seul homme nouveau, en faisant la paix, et pour réconcilier à Dieu les deux réunis en un seul corps, détruisant en lui-même leurs inimitiés par la croix ; et, en venant évangéliser la paix à ceux qui étaient loin et à ceux qui étaient près », c’est-à-dire aux Gentils qui étaient loin, et aux Juifs qui étaient près; « car c’est lui qui est notre paix, lui qui des deux choses, en a fait une seule[^9] » : les choses, dis-je, étant ainsi, c’est avec raison qu’Osée désignant les Juifs par fils de Juda, et les Gentils par fils d’Israël, a dit: « Et les fils de Juda et les fils d’Israël s’assembleront, et ils se donneront un seul chef et ils s’élèveront de terre ». Par conséquent, quiconque rejette une prophétie si évidemment vérifiée par l’accomplissement des faits, ne contredit pas seulement un prophète, mais aussi les épîtres des Apôtres; il ne repousse pas seulement, dans son insolence, des écritures quelconques, mais il s’obstine contre des faits accomplis et d’une évidence éclatante. Peut-être, pour l’action de Juda, fallait-il étudier plus soigneusement la question, afin de pouvoir reconnaître sous le vêtement de la femme appelée Thamar, la prostituée qui représente l’Eglise de la prostitution du culte idolâtrique ; mais ici, comme l’Ecriture s’explique elle-même clairement, et comme le témoignage des Apôtres y apporte encore un nouveau jour, à quoi bon insister là-dessus, et ne pas passer à ce qui nous reste à dire de Moïse, le serviteur de Dieu, et voir ce que valent les objections de Fauste ?

1. Matt. III, 12 ; XIII, 30.
2. Os. I, 2-11; 11, 1.
3. Rom. IX, 23, 26.
4. I Pier. II, 9, 10.
5. Gal. III, 29.
6. Act. II, 41; IV, 1.
7. Gal. I, 22.
8. Ps. CXVII, 22.
9. Eph. II, 11-22.

### CHAPITRE XC. SENS SYMBOLIQUE DU MEURTRE DE L’ÉGYPTIEN PAR MOÏSE.

Moïse, défendant un frère et tuant un égyptien, c’est évidemment la figure du Christ Notre-Seigneur prenant notre défense et mettant à mort le démon, acharné à nous nuire pendant ce pèlerinage. Si Moïse ensevelit dans le sable l’homme qu’il a tué[^1], il est clair qu’il a vu d’avance le cadavre caché chez ceux qui ne sont point établis sur un fondement solide. Aussi, le Seigneur fonde-t-il son Eglise sur la pierre, et il compare ceux qui écoutent sa parole et la mettent en pratique à un homme prudent qui bâtit sa maison sur la pierre, pour qu’elle ne cède pas aux tentations et ne tombe pas en ruine; et ceux qui l’écoutent et ne la mettent pas en pratique, il les compare à un insensé qui bâtit sur le sable, et dont la maison, éprouvée par les tentations, devient une grande ruine.

1. Ex. II, 12.

### CHAPITRE XCI. CE QUE SIGNIFIENT LES DÉPOUILLES DES ÉGYPTIENS.

Moïse dépouille les Egyptiens par l’ordre du Seigneur son Dieu[^2], qui ne commande jamais rien qu’avec la plus parfaite équité. Je me rappelle avoir exposé, autant que je l’ai pu, le sens de cette figure, dans certains livres que j’ai écrits sur la doctrine chrétienne[^3]: à savoir que l’or, l’argent et les vêtements des Egyptiens signifiaient certaines doctrines qu’il n’est pas sans profit d’étudier dans les rites mêmes des Gentils. Mais que ce soit là la vraie signification, ou que cela veuille dire que les âmes précieuses, choisies parmi les Gentils, comme des vases d’or et d’argent, avec leurs corps, indiqués par les vêtements, se joignent au peuple de Dieu, pour être délivrées de ce siècle comme d’une autre Egypte que ce soit, dis-je, l’un ou l’autre de ces sens, ou peut-être un autre encore, il est certain, pour ceux qui lisent ces Ecritures avec piété, que ce n’est point au hasard et dans un but prophétique que tout cela a été commandé, exécuté, écrit.

1. Ex. III, 22; XI, 2; XII, 35, 38.
2. Liv. II, ch. XL.

### CHAPITRE XCII. QUEL ENSEIGNEMENT RENFERME LE MASSACRE DES FABRICATEURS DU VEAU D’OR.

Il serait trop long de traiter en détail de toutes les guerres faites par Moïse. C’est assez d’avoir parlé plus haut, dans cet ouvrage même où je réponds à Fauste, de la guerre faite contre Amalech[^1], et d’avoir, autant que le sujet me semblait l’exiger, exposé ce que ce fait contenait de prophétique et de mystérieux. Voyons, maintenant, sur quoi se fonde ce reproche de cruauté adressé à Moïse par des hommes, ou ennemis des anciennes Ecritures, ou étrangers à toute espèce de littérature : ce que Fauste n’a point dit expressément, quand il accusait Moïse d’avoir ordonné et commis bien des cruautés. Mais comme je sais que c’est là le thème habituel de leurs déclamations malveillantes, j’en ai moi-même fait mention plus haut, et justifié le fait pour que les Manichéens de bonne foi, ou les ignorants et les impies cessassent d’y voir un crime. Maintenant, il s’agit de chercher le sens prophétique de cette circonstance que Moïse fit mettre à mort, sans distinction, sans examen préalable, beaucoup de ceux qui avaient fabriqué l’idole en son absence[^2]. Or, il est facile de comprendre que le massacre de ces hommes, figure la guerre à déclarer aux vices, semblables à ceux qui ont entraîné ces Israélites au même acte d’idolâtrie. C’est à faire la guerre à ces vices que le Psalmiste nous excite, quand il dit : « Fâchez-vous et ne péchez point[^3] ». C’est encore l’ordre que nous donne l’Apôtre en ces termes : « Faites mourir vos membres qui sont sur la terre : la fornication, l’impureté, la luxure, les mauvais désirs, et l’avarice, qui est une idolâtrie[^4] ».

1. Ex. XVII, 8,16.
2. Id. XXXII.
3. Ps. IV, 5.
4. Col. III, 5.

### CHAPITRE XCIII. SENS MYSTIQUE DE LA DESTRUCTION DE CETTE IDOLE.

Mais nous avons besoin d’un examen plus attentif pour pénétrer le sens de ce que Moïse fit d’abord, quand il jeta le veau d’or dans les flammes, le réduisit en cendre, le mêla à de l’eau et le fit boire au peuple. Qu’il ait brisé les tables qu’il avait reçues écrites d u doigt de Dieu, c’est-à-dire par l’opération du Saint-Esprit, parce qu’il jugeait ce peuple indigne de les entendre lire; qu’ensuite, pour détruire jusqu’aux derniers vestiges de l’idole, il l’ait livrée aux flammes, broyée, et jetée dans l’eau, soit ! mais pourquoi la fit-il boire au peuple? Qui ne serait curieux de chercher et de saisir la signification prophétique de ce fait? Avec de l’attention on reconnaîtra d’abord dans ce veau le corps du démon, c’est-à-dire les hommes de toutes les nations, dont le démon est le chef et qu’il entraîne à de tels sacrilèges. Le veau est d’or, parce que les rites de l’idolâtrie sont institués par des hommes qui semblent sages. L’Apôtre dit d’eux : « Parce que, ayant connu Dieu, ils ne l’ont point glorifié comme Dieu, ou ne lui ont point rendu grâces, mais ils se sont perdus dans leurs pensées, et leur coeur insensé a été obscurci; en disant qu’ils étaient sages, ils sont devenus fous, et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible contre une image représentant un homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes et des reptiles[^1] ». C’est cette apparence de sagesse qui avait fabriqué ce veau d’or, à l’exemple des Egyptiens dont les grands et les savants adoraient des idoles de ce genre. Ce veau figure donc tout le corps de la gentilité, c’est-à-dire tous les peuples livrés à l’idolâtrie. Or, cette société sacrilège, le Christ Notre-Seigneur la consume de ce feu dont il dit dans l’Evangile : « Je suis venu apporter le feu sur la terre[^2] » ; afin que, personne ne pouvant se dérober à sa chaleur[^3], et les nations croyant en lui, le feu de sa vertu brûle en elles l’image du démon. Ensuite, tout le corps est brisé, c’est-à-dire, après avoir été séparé du moule d’une coupable fabrication, il est humilié par la parole de vérité; après quoi il est réduit en poudre et jeté dans l’eau, afin que les Israélites, c’est-à-dire les prédicateurs de l’Evangile, se l’assimilent par le baptême, c’est-à-dire, le fassent entrer dans le corps du Seigneur. C’est à un de ces Israélites, à Pierre, qu’il a été dit des nations mêmes: « Tue et mange[^4] ». «Tue et mange! » et pourquoi pas aussi, brise et bois? Ainsi ce veau, au moyen du feu, du zèle, du glaive de la parole et de l’eau du baptême, est absorbé par ceux mêmes qu’il s’efforçait d’absorber.

1. Rom. I, 21,-23.
2. Luc, XII, 49.
3. Ps. XVIII, 7.
4. Act. X,13.

### CHAPITRE XCIV. TOUT, DANS LES ÉCRITURES, TEND AU CHRIST ET À L’ÉGLISE.

Si donc ces passages des Ecritures, qui donnent occasion aux hérétiques de calomnier les Ecritures, étant soigneusement étudiés, et en quelque sorte interrogés, répondent qu’ils renferment des trésors de mystères, d’autant plus admirables qu’ils semblent plus obscurs; à combien plus forte raison, la bouche de ces impies blasphémateurs devrait-elle rester muette, quand ils sont comme éblouis par l’éclat de la vérité contre laquelle leur esprit oppressé ne sait plus que balbutier; bien que, les misérables, ils aiment mieux être étouffés par son évidence, que rassasiés de sa douceur ! Ainsi, tout cela n’a qu’une voix pour nommer le Christ; c’est vers cette tête, déjà montée au ciel, et ce corps qui se débat sur la terre jusqu’à la fin des siècles, que converge la pensée de tous ceux qui ont écrit les saintes lettres ; il faut croire qu’il n’y a pas un texte dans les livres prophétiques qui n’ait trait à un événement futur; sauf les passages dont le but est de relier ce qui prédit ce roi et son peuple, par des paroles ou des actes propres ou figurés. En effet, comme dans une lyre ou tout autre instrument de musique, tout ce qu’on touche ne rend pas des sons, mais les cordes seulement; et néanmoins les autres parties de l’instrument ont été fabriquées pour pouvoir attacher et tendre ces mêmes cordes que le musicien doit accorder et frapper pour en tirer une douce harmonie : ainsi, dans ces récits prophétiques, tout ce que l’esprit de prophétie choisit dans les actions humaines ou a quelque rapport avec l’avenir, ou est introduit dans le texte pour relier et rendre sonores, en quelque sorte, les parties qui renferment l’annonce des événements futurs.

### CHAPITRE XCV. LES ÉCRITURES SONT IRRÉPROCHABLES EN TOUT.

Si les hérétiques ne veulent pas entendre comme nous ces récits de faits allégoriques, ou prétendent qu’il n’y faut voir autre chose que le sens littéral, il est inutile de lutter.avec des gens qui vous disent : Mon palais n’a pas le même goût que le vôtre; mais qu’au moins ils croient et comprennent (l’un et l’autre plutôt que ni l’un ni l’autre) que les commandements divins, ou sont destinés à former les moeurs et la piété, ou ont quelque sens figuré ; et, dans ce dernier cas, qu’ils rattachent ces paroles et ces actions figurées à ces mêmes bonnes moeurs et à la piété. Donc, si les Manichéens ou d’autres ne goûtent pas, au sujet des figures renfermées dans les faits, notre interprétation, notre raison, notre opinion que ce soit assez pour nous, que nos pères, à qui Dieu lui-même rend le témoignage d’une vie vertueuse et fidèle à ses commandements, soient justifiés en vertu d’une règle de vérité qui ne peut déplaire qu’à des coeur s dépravés et faussés dans leurs voies : et aussi que cette partie de l’Ecriture, détestée de l’erreur manichéenne, reste exempte de reproches et digne de respect dans tous les récits qu’elle nous fait des actions des hommes, soit qu’elle les loue, soit qu’elle les blâme, soit qu’elle se contente de les raconter en les abandonnant à notre jugement.

### CHAPITRE XCVI. UTILITÉ DES SAINTES ÉCRITURES.

Du reste, que pouvait-on imaginer de plus utile et de plus salutaire pour ceux qui lisent ou écoutent avec piété les saintes Ecritures, que de leur mettre sous les yeux, non-seulement des hommes de bien à imiter, et des hommes coupables propres à inspirer de l’horreur pour le mal, mais encore les faiblesses et les chutes de quelques hommes de bien, soit qu’ils aient fait pénitence et repris le droit chemin, soit qu’ils aient persévéré dans leur égarement; et encore la conversion de certains méchants et leurs progrès dans le bien, soit qu’ils aient tenu ferme j usqu’à la fin, ou qu’ils soient retombés dans leurs anciens désordres ; en sorte que les justes ne s’enflent point d’orgueil dans une fausse sécurité, et que les méchants ne repoussent pas les remèdes dans l’endurcissement du désespoir ? Quant aux actions humaines qui n’offrent rien à imiter ni à éviter et que la sainte Ecriture raconte néanmoins, ou elles sont là comme des traits d’union, comme préparation à des sujets plus importants ; ou, par cela même qu’elles semblent inutiles, elles laissent supposer qu’il y a en elles quelque signification mystérieuse ou prophétique. Car nous ne parlons pas de ces livres qui ne contiennent point de prophéties, ou qui n’en renferment qu’un petit nombre, dont l’accomplissement démontre l’autorité divine par l’éclat le plus visible, le plus frappant, de la vérité; en sorte qu’il faut être complètement fou, pour croire leur langage inutile ou ridicule, quand, non-seulement on les voit humblement acceptés par toute espèce d’hommes et d’esprits, mais qu’on lit ou qu’on sait que tout ce qu’ils contiennent de prédictions est parfaitement réalisé.

### CHAPITRE XCVII. C’EST LE REMÈDE, ET NON LE POISON, QU’OFFRENT LES ÉCRITURES.

Quoi donc ! si quelqu’un, par exemple, en lisant le fait de David, dont il a fait pénitence sur les reproches et les menaces du Seigneur, y prenait occasion de commettre le péché, quoi ! faudrait-il s’en prendre à l’Ecriture ? cet homme ne devrait-il pas, au contraire, être d’autant plus sévèrement condamné qu’il aurait abusé, pour se blesser ou se tuer, d’un récit qui était destiné à le guérir et à le délivrer ? En effet, comme les hommes tombés dans le péché négligent par orgueil le remède de la pénitence, ou se perdent tout à fait parce qu’ils désespèrent de recouvrer la santé et de mériter le pardon : voilà pourquoi on a cité l’exemple d’un si grand homme, afin que les malades se guérissent, et non pour que ceux qui se portent bien se blessent. Ce n’est point à la médecine qu’il faut s’en prendre, si les remèdes servent aux fous à se tuer eux-mêmes, ou aux malfaiteurs à tuer les autres.

### CHAPITRE XCVIII. LES PATRIARCHES ET LES PROPHÈTES, FUSSENTILS AUSSI COUPABLES QUE LE VEUT FAUSTE, VAUDRAIENT ENCORE MIEUX QUE LE DIEU DES MANICHÉENS.

Et néanmoins, nos pères les Patriarches et les Prophètes, à qui l’Ecriture rend un si glorieux témoignage de sainteté et de piété: cette Ecriture donnée de Dieu pour le salut du genre humain, de l’aveu de quiconque la connaît ou n’a pas perdu le sens commun : nos pères, dis-je, dussent-ils être voluptueux et cruels, comme les en accuse l’erreur, ou plutôt la fureur des Manichéens, ne seraient-ils pas encore évidemment au-dessus, je ne dis pas de leurs élus, mais même de leur dieu ? Ne vaut-il pas mieux qu’un homme marié se vautre avec une femme de mauvaise vie, que d’être la lumière très-pure, et de se souiller en se mêlant aux ténèbres? Voilà un homme qui, par avarice et par gourmandise, dit que sa femme est sa soeur, et la vend à un adultère, soit; mais combien plus pervers, combien plus exécrable est celui qui feint d’accommoder son sexe à la convoitise des impudiques, et se livre gratuitement à la profanation et à la corruption ? Celui qui abuse, même sciemment, de ses filles, n’est-il pas moins coupable que celui qui mêle ses membres à de tels désordres, et à de plus grandes turpitudes encore ? Car, que peut-on commettre d’impur, de criminel en ce genre, où votre dieu, Manichéens, ne participe pas ? Si enfin Jacob, placé, comme dit Fauste, entre quatre femmes, eût passé vraiment comme un bouc de l’une à l’autre, sans s’inquiéter d’avoir des enfants, mais par pure volupté: combien il serait encore moins misérable que votre dieu, qui ne subirait pas seulement cette ignominie dans Jacob et dans ses quatre femmes, comme faisant partie de leurs corps et étant mêlé à tous leurs mouvements; mais éprouverait encore la passion dans le bouc même (hideux objet de comparaison produit par Fauste), et se retrouverait partout, par l’effet de son ignoble condition, brûlé d’une ardeur impure dans le bouc, conçu dans la chèvre et engendré dans le chevreau ? Par conséquent, si Juda a été sciemment coupable, non-seulement de fornication, mais d’inceste avec sa propre fille, votre dieu se serait arrêté, vautré, enflammé dans ce crime honteux. David s’est repenti de l’iniquité qu’il avait commise en aimant une femme étrangère et en faisant périr son mari; p mais quand votre dieu se repentira-t-il d’avoir été aimé par la race infernale des princes des ténèbres, mâles et femelles, d’avoir livré ses membres à leur passion ; d’avoir tué, non pas le mari d’une femme qu’il aurait aimée, mais ses propres fils dans les membres des démons dont il a été passionnément aimé ? Et quand même David n’aurait pas fait pénitence, quand il n’aurait pas recouvré, au moyen de ce remède, la santé de la justice, il eût encore été meilleur que le dieu des Manichéens. Admettons, en effet, que par cette seule action ou par toutes celles qu’on voudra, il a commis tous les crimes qu’un homme peut commettre; le dieu des Manichéens, lui, est convaincu de participer à tous les crimes commis par tous les hommes, d’être déshonoré et souillé par le mélange de tous ses membres. Et Fauste accuse le prophète Osée ! Et si Osée, par un motif de honteuse convoitise, eût aimé et épousé une femme de mauvaise vie, les âmes des deux, celle du voluptueux amant et celle de l’immonde prostituée, eussent été, d’après vos enseignements, des parties, des membres, la nature même de votre dieu ; par conséquent, cette prostituée, (à quoi bon user de détours et ne pas dire la vérité ? ) cette prostituée eût été votre dieu ! Car vous ne pouvez objecter qu’il eût maintenu et conservé la sainteté de sa nature, qu’il n’eût été que présenté et non enchaîné à ce corps de prostituée : puisque vous convenez que ces membres de votre dieu sont horriblement souillés, et qu’ils ont grand besoin d’être purifiés. Cette femme de mauvaise vie, que vous osez reprocher à l’homme de Dieu d’avoir épousée, serait donc votre dieu, quand même elle ne se fût pas convertie par un chaste mariage ; ou, si c’est trop, tout au moins vous ne pouvez nier que son âme eût été une partie, quoique minime, de votre dieu. Et elle eût encore valu mieux que lui, parce que, après tout, ce n’était qu’une prostituée, tandis que lui, à raison de son mélange avec tout le peuple des ténèbres, est prostitué dans toutes les prostituées, se vautre, est délié, lié, au loin et au large, dans tous ceux, mâles et femelles, qui commettent la fornication ou se corrompent eux-mêmes, sauf à se vautrer de nouveau, à être délié, lié, dans toute leur progéniture, jusqu’à ce que cette très-immonde partie de votre dieu soit reléguée à l’extrémité du globe comme une prostituée perdue sans ressource. Et ces maux, ces turpitudes, ces déshonneurs, votre dieu n’a pu en préserver ses membres; il y a été invinciblement forcé par un impitoyable ennemi, qu’il n’a pu tuer, malgré ses injures et ses violences, pour sauver soit ses sujets, soit ses membres. Combien donc vaut mieux celui qui tue un égyptien pour défendre un frère et sans souffrir lui-même, cet homme que Fauste accuse, avec une étonnante légèreté, et sans songer à son Dieu : aveuglement plus étonnant encore ! Qu’il eût bien mieux valu pour ce dieu enlever les vases d’or et d’argent des Egyptiens que de voir ses membres devenir la proie du peuple des ténèbres ! Et après qu’il a fait une guerre si malheureuse, ses adorateurs reprochent au serviteur de notre Dieu d’avoir fait des guerres; des guerres où lui et les siens ont constamment triomphé des ennemis, où le peuple d’Israël a fait des prisonniers et des prisonnières : ce que votre dieu n’eût certainement pas manqué de faire s’il l’avait pu. Ce n’est donc pas là blâmer le mal, mais jalouser plus heureux que soi. Et en quoi Moïse a-t-il été cruel pour avoir puni par le glaive un peuple qui avait si gravement offensé Dieu ? Et pourtant il demande grâce pour cette faute et s’offre lui-même comme victime à la vengeance céleste. Mais admettons qu’il ait agi en cette circonstance par cruauté, et non par pitié : il serait encore bien au-dessus de votre dieu. Car certainement s’il eût envoyé contre un gros d’ennemis un des siens, un homme innocent et docile, et que celui-ci eût été fait prisonnier, jamais, après la victoire, il n’eût condamné cet homme; et c’est cependant ce que votre dieu a fait d’une partie de lui-même qu’il clouera au globe, parce qu’elle a obéi à ses ordres, parce qu’elle a marché contre les bataillons ennemis, et bravé la mort pour sauver son royaume. Mais, dit-on, pendant une série de siècles, cette partie déjà mêlée et unie aux méchants, n’avait point obéi aux commandements. Voyons pourquoi. Si c’était de sa propre volonté, la faute était réelle et la peine était juste; mais si la volonté peut être coupable, il n’y a donc pas de nature contraire qui force à pécher, et par conséquent le système des Manichéens est convaincu de mensonge et se trouve sapé par la base. Si, au contraire, elle a été vaincue par l’ennemi contre qui on l’avait envoyée, si elle a été accablée par un désastre extérieur auquel elle n’a pu résister, la peine est injuste et devient une monstrueuse cruauté. Mais on invoque, pour excuser le dieu, la loi de la nécessité. Eh bien ! que ce soit là le dieu de ceux qui ne veulent par adorer Dieu. Il faut néanmoins convenir que les adorateurs de ce dieu, quoique très-coupables de l’adorer, valent encore mieux que lui, puisqu’ils existent ; tandis qu’il n’est, lui, que néant, qu’une vaine fiction, une chimère. Passons maintenant aux autres arguties et rêveries de Fauste.

## LIVRE VINGT-TROISIÈME. GÉNÉALOGIE SELON SAINTE MATTHIEU.

Fauste attaque la généalogie du Christ selon saint Matthieu. — Le Saint prouve que le Christ est tout a la fois Fils de Dieu et issu de la race de David par Marie et par Joseph son époux. — L’homme tout entier vient de Dieu. — Joachim, père de Marie. — Dieu est l’auteur de notre corps.

### CHAPITRE PREMIER. IL Y A EU PLUSIEURS JÉSUS : DUQUEL S’AGIT-IL ?

Fauste. Un jour que je disputais dans une nombreuse assemblée, un homme prit la parole et me dit : Admets-tu que Jésus soit né de Marie ? — De quel Jésus parles-tu ? répondis-je. Car il y a eu plusieurs Jésus dans la loi hébraïque : un, fils de Navé et disciple de Moïse[^1] ; un autre, fils du grand-prêtre Josédech[^2] ; un troisième, qu’on appelle fils de David[^3] ; un autre encore qu’on appelle Fils de Dieu[^4]. Duquel des quatre me demandes-tu si je le crois fils de Marie ? — Du Fils de Dieu, réplique-t-il. — Et sur quelle autorité, d’après quel maître l’admettrais-je ? — D’après Matthieu. — Qu’a donc écrit Matthieu ? — « Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d’Abraham, etc….[^5] » — Je pensais, repartis je, que tu allais dire : Livre de la généalogie de Jésus-Christ Fils de Dieu, et je me disposais à protester; mais comme tu as cité le texte si fidèlement, je n’ai qu’une observation à te faire : c’est de réfléchir à ce que tu viens de dire. Car ce n’est pas la généalogie du Fils de Dieu que Matthieu prétend s’être proposé d’écrire, mais celle du fils de David.

1. Ex. XXXIII, 11 ; Eccli. XLVI, 1.
2. Agg. I, 1.
3. Rom. I, 1, 3.
4. Marc, I, 1.
5. Matt. I, 1.

### CHAPITRE II. SAINT MATTHIEU, SELON FAUSTE, NE DONNE JÉSUS POUR FILS DE DIEU QU’AU SORTIR DU BAPTÊME.

Jusque-là, à ajouter foi à ses paroles, l’enfant de Marie sera pour moi le fils de David ; mais, dans toute cette généalogie, il n’est nulle part fait mention du Fils de Dieu, jusqu’à l’époque du baptême, et tu calomnies l’écrivain en pure perte, quand tu supposes qu’il a enfermé le Fils de Dieu dans le sein d’une femme. Mais Matthieu réclame, comme on le voit, dès la première ligne, il se justifie de cette imputation sacrilège, attestant que c’est le fils de David, et non le Fils de Dieu qu’il fait sortir de cette suite de générations. Si tu consultes la pensée et le but de l’écrivain, il entend moins nous le donner comme né de Marie, que comme formé par le baptême dans l’eau du Jourdain. Il nous dit, en effet, que celui que Jean a baptisé, celui qu’il a, dès le début, désigné comme fils de David, est devenu, ce jour-là, Fils de Dieu[^1], à un certain âge déjà, (environ trente ans, selon Luc), alors qu’on entendait une voix lui dire : « Tu es mon Fils ; je t’ai engendré aujourd’hui[^2] ». Tu vois donc que ce qui était né de Marie, trente ans auparavant, selon Luc, n’était point proprement le Fils de Dieu, mais ce qui a été fait par le baptême dans le Jourdain, c’est-à-dire un homme nouveau, tel qu’il se forme en nous quand nous passons des erreurs de la gentilité à la foi en Dieu. Et encore, je ne sais si la foi que, vous appelez catholique lui donne suffisamment cette qualité ; mais, en tout cas, c’est l’opinion de Matthieu, si toutefois ces paroles sont de lui. Car nulle part on ne lit, à propos des enfantements de Marie, que ces paroles aient été prononcées : « Tu es mon Fils, je t’ai engendré aujourd’hui », ou : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j’ai mis mes complaisances ». Cela n’a été dit que lors de l’expiation du Jourdain. Si tu crois à ces textes tels qu’ils sont écrits, tu seras un disciple de Matthieu (car c’est là le terme que je dois employer), mais point un catholique. Car nous connaissons la foi catholique, qui est aussi éloignée de la pensée, de Matthieu qu’elle l’est de la vérité. En effet, d’après votre symbole, vous croyez en Jésus-Christ Fils de Dieu, qui est né de la vierge Marie: par conséquent votre foi est que le Fils de Dieu, est venu par la vierge Marie ; celle de Matthieu, qu’il est venu par le Jourdain ; et la nôtre qu’il vient de Dieu, d’où il suit que Matthieu, en supposant le texte authentique, vous est aussi opposé qu’à nous; sauf qu’il est un peu plus habile que vous en nommant ce qui est né d’une femme, fils de David, plutôt que le Fils de Dieu. Vous êtes donc forcés d’avouer de deux choses l’une : ou que ce n’est pas Matthieu qui a écrit cela, ou que vous n’avez pas la foi apostolique.

1. Matt. III, 16, 17.
2. Luc, III, 23, 22.

### CHAPITRE III. JÉSUS N’ÉTANT PAS FILS DE JOSEPH, N’EST POINT FILS DE DAVID.

Pour nous, bien que personne ne puisse nous faire renoncer à la croyance que le Fils de Dieu vient de Dieu, cependant s’il fallait faire une large concession à l’ignorance malhabile, et si nous devions absolument admettre des erreurs, nous aimerions mieux Jésus devenu Fils de Dieu dans le Jourdain que naissant Fils de Dieu du sein d’une femme. Du reste, l’enfant né de Marie, s’il en est né un, ne peut être nommé fils de David, à moins qu’il ne soit prouvé qu’il a Joseph pour vrai père. Or, c’est ce que vous n’accordez pas ; il faut donc que vous renonciez à le dire fils de David. En effet, la généalogie descend d’Abraham à David, et de David à Joseph par tous les patriarches des Hébreux : mais Jésus n’étant point conçu de Joseph, comme on le lit, il n’est donc point fils de David : et Matthieu est véritablement fou de nous donner tout d’abord pour fils de David celui dont il va dire qu’il n’est point né de l’union de Joseph et de Marie. Ainsi donc, si le fils de Marie même ne peut être appelé fils de David, parce qu’il n’est pas le fils de Joseph, à combien plus forte raison ne peut-il être nommé le Fils de Dieu.

### CHAPITRE IV. MARIE ELLE-MÊME NE DESCEND POINT DE DAVID, SELON FAUSTE.

De plus, la Vierge elle-même ne nous est point donnée comme issue de la tribu à laquelle appartenait certainement David, je veux dire la tribu de Juda, qui fournissait des rois aux Juifs; mais elle était de la tribu de Lévi, qui donnait les prêtres : ce qui est évident, puisqu’elle a eu pour père un certain prêtre du nom de Joachim, qui n’est mentionné nulle part dans la susdite généalogie. Comment donc rattachera-t-on Marie à la race de David, à laquelle ni son père ni son mari n’appartenaient? Par conséquent, tout ce qui a pu naître d’elle, n’est point fils de David, à moins qu’on ne la rapproche tellement de Joseph, qu’elle soit évidemment ou sa fille ou son épouse.

### CHAPITRE V. FAUSTE RÉFUTÉ PAR LE TEXTE DE SAINT MATTHIEU.

Augustin. La foi catholique, et en même temps apostolique, est que Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ est Fils de Dieu selon la divinité, et fils de David selon la chair. Nous le démontrons par l’Evangile et par les lettres des Apôtres, de telle sorte qu’on ne peut contester nos preuves, à moins de rejeter ces parties de l’Ecriture. Nous ne procédons pas comme cet inconnu, que Fauste se donne pour adversaire, qui cite quelques mots, et n’a plus d’autres témoignages à opposer aux arguties de l’imposteur. Quand j’aurai produit ces témoignages, Fauste n’aura plus rien à répliquer; il ne lui restera d’autre ressource que de recourir au moyen par lequel il cherche à éluder les vérités les plus clairement exprimées dans les Ecritures, à savoir de prétendre qu’il y a eu des falsifications et des interpolations dans ces livres divins. J’ai déjà réfuté plus haut, autant que cela m’a paru nécessaire, et dans cet ouvrage même, cette folie, cette manie présomptueuse et cette audace; je n’ai donc pas besoin de répéter ce que j’ai dit, puisqu’enfin il faut songer à garder des bornes. A quoi bon rechercher et recueillir tous les témoignages dispersés dans toutes les Ecritures, pour prouver contre Fauste, par des livres d’une autorité incontestable et divine, que celui que nous appelons Fils unique de Dieu, Dieu en Dieu de toute éternité, est le même que nous appelons aussi fils de David, parce qu’il a pris la forme d’esclave de la Vierge Marie, épouse de Joseph? Mais comme Fauste discute ici sur Matthieu, et que je ne puis pas donner en entier le livre de cet évangéliste, chacun peut le lire et voir comment Matthieu suit jusqu’à sa passion et à sa résurrection celui qu’il nomme fils de David au moment de donner sa généalogie, et ne le distingue point de celui qu’il déclare conçu du Saint-Esprit et né de la Vierge Marie. Et il apporte en preuve ces paroles du Prophète : « Voilà que la Vierge concevra et enfantera un Fils et on le nommera Emmanuel, ce que l’on interprète par, Dieu avec nous[^1] ». Il déclare que celui qui, étant baptisé par Jean, entendit une voix du ciel dire : « Celui-ci est mon Fils « bien-aimé en qui j’ai mis mes complaisances[^2]», est le même que celui qu’on appelle, à partir de l’enfantement de la Vierge : « Dieu avec nous ». A moins que Fauste ne trouve que le nommer Dieu, soit moins que de l’appeler Fils de Dieu. Car pour prouver que Matthieu ne l’a cru Fils de Dieu qu’au sortir du baptême, il se base sur cette parole descendue du ciel : « Celui-ci est mon Fils » ; tandis que l’Evangéliste a déjà cité le témoignage du Prophète inspiré d’en haut, où l’enfant même de la Vierge est appelé : « Dieu avec nous ».

1. Luc, VII, 14; Matt. I, 23.
2. Matt. III, 17.

### CHAPITRE VI. FAUSTE QUI A CALOMNIÉ ABRAHAM, ISAAC ET JACOB, ESSAIE D’ÉBRANLER L’AUTORITÉ DE SAINT MATTHIEU.

Nous devons ainsi observer et suivre pas à pas ce fou, ce misérable babillard qui ne manque jamais l’occasion de donner une apparence de fausseté aux textes de l’Ecriture dans l’esprit de ceux qui lisent ses sottises. C’est ainsi qu’il a dit qu’Abraham, lorsqu’il rendait mère sa servante, ne croyait point à la promesse que Dieu lui avait faite de lui donner un fils de Sara, tandis que l’Ecriture atteste que cette promesse n’a été faite que plus tard[^3]. C’est ainsi qu’il accuse le patriarche d’avoir menti en faisant passer Sara pour sa sueur, tandis qu’il n’a lu nulle part la généalogie de Sara dans les Ecritures, qui sont ici les seuls témoins à consulter[^4]. C’est ainsi qu’il accuse Isaac d’avoir aussi menti en donnant Rébecca pour sa sueur, alors que l’origine de celle-ci est clairement constatée dans l’Ecriture[^5]; qu’il fait un crime à Jacob, de ce qu’il y avait chaque jour contestation entre ses quatre femmes, à qui s’emparerait de lui pour la nuit, lorsqu’il rentrait de la campagne, quand on lui démontre qu’il n’a lu cela nulle part. Voilà l’homme qui se vante de haïr comme menteurs les auteurs des divines Ecritures ; qui ose calomnier l’autorité de l’Evangile, si haute, si respectée du monde entier, jusqu’à chercher à faire croire que c’est un inconnu sous le nom de Matthieu (il n’ose dire Matthieu lui-même, pour ne pas être écrasé sous le poids d’un nom d’apôtre), qui a écrit sur le Christ des choses qu’il ne veut pas croire, et qu’il essaie de réfuter par de calomnieux sophismes.

1. Gen. XVI, 4 ; XVII, 17.
2. Id. XII, 13; XX, 2,12.
3. Id. XXVI, 7 ; XXIV.

### CHAPITRE VII. JÉSUS EST A LA FOIS FILS DE DIEU ET FILS DE DAVID.

Ces paroles : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j’ai mis mes complaisances », qui ont été prononcées près des eaux du Jourdain, l’ont été également sur la montagne[^1]. Or, de ce que cette voix a retenti, ici aussi, du haut du ciel, il ne suit pas que Jésus n’ait pas été Fils de Dieu auparavant; puisque c’est du sein de la Vierge « qu’a pris la forme d’esclave Celui qui étant dans la forme de Dieu, n’a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu[^2]». Enfin, le même apôtre Paul dit ailleurs, dans le langage le plus clair « Mais lorsqu’est venue la plénitude des « temps, Dieu a envoyé son Fils formé d’une « femme, soumis à la loi[^3] » ; employant le mot femme dans le sens de la locution hébraïque (Mulier au lieu de Femina). Jésus est donc Fils de Dieu et Seigneur de David, selon la divinité, et en même temps fils de David, de la race de David, selon la chair. Et si ce point de notre croyance était inutile, l’Apôtre ne le recommanderait pas aussi vivement à Timothée, en disant : « Souvenez-vous que le Seigneur Jésus-Christ, de la race de David, est ressuscité d’entre les morts, selon mon Evangile[^4]». Il a d’ailleurs soigneusement prévenu les fidèles que quiconque annonce un autre Evangile, doit être anathèmes. [^5]

1. Matt. XVII, 5.
2. Phil. II, 7, 6.
3. Gal. IV, 4.
4. II Tim. II, 8.
5. Gal. I, 8, 9.

### CHAPITRE VIII. COMMENT LE CHRIST, MARIE ET JOSEPH SONT DE LA FAMILLE DE DAVID.

Qu’il y a-t-il donc de choquant, pour un disciple du saint Evangile, à ce que le Christ né de la Vierge sans la participation de Joseph, soit cependant appelé fils de David, quoique Matthieu l’Evangéliste fasse descendre sa généalogie, non pas jusqu’à Marie, mais jusqu’à Joseph? La première raison de cela, est qu’il fallait d’abord faire honneur à l’époux, à cause de son sexe : car, pour s’être abstenu de son épouse, Joseph n’en est pas moins son époux, puisque le même Matthieu qui nous raconte que la Vierge avait conçu, non de son époux, mais du Saint-Esprit, nous dit aussi que l’Ange appela Marie épouse de Joseph. Et si ce n’est pas l’apôtre Matthieu qui a écrit ces vérités, mais, comme le pensent les Manichéens, quelque autre qui aurait écrit ces faussetés sous son nom, ce faussaire se serait-il contredit dans des choses si évidentes, si rapprochées, au point d’amener, sans raison aucune, jusqu’à Joseph, qu’il dit n’avoir point connu Marie, la généalogie de celui qu’il appelle Fils de David, né de la Vierge Marie sans la participation d’aucun homme, et cela, en donnant par ordre de générations tous les noms de ses ancêtres ? Si, en effet, un homme énumérait les ancêtres du Christ, de David à Joseph, et l’appelait fils de David, et qu’un autre le déclarât né de la Vierge Marie, sans la participation d’aucun homme, mais ne l’appelât point fils de David : il ne faudrait pas pour cela conclure de leur contradiction que l’un du moins, sinon tous les deux, serait dans le faux. Nous devrions penser, au contraire, que tous les deux ont pu dire la vérité : à savoir que Joseph devait être nommé époux de Marie, chaste époux, non par le commerce charnel, mais par l’affection, non par l’union du corps, mais par celle, bien plus précieuse, de l’âme; que par conséquent l’époux de la Vierge mère du Christ n’a point dû être détaché de la suite des parents du Christ, et que Marie elle-même avait dans les veines quelques gouttes du sang de David, afin que la chair du Christ, quoique enfantée d’une Vierge, ne pût être étrangère à la race de David. Mais comme c’est un seul et même écrivain qui dit les deux choses, qui nous présente Joseph comme époux de Marie et la Vierge comme mère du Christ, le Christ comme issu de la race de David; et Joseph comme faisant partie de la généalogie du Christ, à partir de David : que reste-t-il à celui qui aime mieux croire à l’Evangile qu’aux fables des hérétiques, sinon d’admettre que Marie n’était point étrangère à la famille de David, qu’on ne l’a pas appelée, sans raison, épouse de Joseph, bien qu’il ne lui ait point été uni charnellement, mais par égard pour le rang dû au sexe, et à cause de l’union de leurs cœurs ; que Joseph n’a point dû être détaché de l’arbre généalogique, à cause de sa dignité d’homme et pour ne pas paraître séparé de la femme à qui son affection l’unissait, et aussi pour que les disciples fidèles du Christ ne considérassent point l’union charnelle comme tellement essentielle au mariage, qu’on ne puisse être époux sans elle, mais qu’ils apprissent que des époux fidèles sont d’autant plus unis aux membres du Christ, qu’il imitent de plus près les parents du Christ.

### CHAPITRE IX. JOACHIM, PÈRE DE MARIE, SELON UN LIVRE APOCRYPHE.

Nous croyons donc que Marie tenait aussi à la race de David, parce que nous croyons aux Ecritures qui affirment ces deux choses : que le Christ est de la race de David selon la chair[^1], et que Marie est devenue sa mère, non par union charnelle avec aucun homme, mais en restant Vierge[^2]. Ainsi, quiconque nie que Marie ait été de la famille de David, résiste évidemment à l’autorité si respectable des Ecritures; il faut qu’il nous démontre le contraire, il faut qu’il le prouve, non par des écrits quelconques, mais par des Ecritures ecclésiastiques, canoniques, catholiques. Les autres sont pour nous, sous ce rapport, sans poids et sans autorité. Ce sont celles-là que reçoit et maintient l’Eglise, l’Eglise qu’elles ont prophétisée et qui existe telle qu’elle a été promise. Par conséquent, l’assertion de Fauste, que Marie aurait eu pour père un prêtre nommé Joachim, de la tribu de Lévi, ne reposant sur aucun témoignage canonique, je ne m’en embarrasse pas le moins du monde. Mais quand je l’admettrais, je pourrais m’en tirer encore en disant que ce Joachim devait tenir en quelque façon à la race de David et était passé par quelque adoption de la tribu de Juda à celle de Lévi, soit lui, soit un de ses aïeux; ou qu’il était né dans la tribu de Lévi, de manière à avoir des liens de consanguinité avec la race de David. C’est ainsi que Fauste lui-même avoue qu’il aurait pu se faire que Marie fût de la tribu de Lévi, bien qu’il soit constant qu’elle a été donnée à un homme de la race de David, c’est-à-dire de la tribu de Juda; il ajoute même qu’on aurait pu admettre le Christ comme un fils de David, si Marie avait été fille de Joseph. Par conséquent, si, étant fille de Joseph, elle s’était mariée dans la tribu de Lévi, on serait autorisé à appeler fils de David tout enfant qui naîtrait d’elle, même dans la tribu de Lévi ; de même si la mère de ce Joachim, que Fauste donne pour père à Marie, étant de la tribu de Juda et de la race de David, s’était mariée dans la tribu de Lévi, on pourrait en toute vérité dire que Joachim, Marie et son fils seraient de la race de David. Voilà ce que j’admettrais, ou quelque autre chose de ce genre, si j’attachais de la valeur à un livre apocryphe où on lit que Joachim fut père de Marie, plutôt que d’accuser de mensonge l’Evangile où il est écrit, tout à la fois que Jésus-Christ, Fils de Dieu, notre Sauveur, était, selon la chair, de la race de David, et qu’il est né de la Vierge Marie. Il nous suffit donc que les Ecritures qui affirment cela, et auxquelles nous croyons, ne puissent être convaincues de fausseté par ceux qui les combattent.

1. Rom. I, 3 ; II Tim. II, 8.
2. Matt. I, 18; Luc, I, 27.

### CHAPITRE X. COMMENT LE FILS DE DIEU A ÉTÉ ENFERMÉ DANS LE SEIN D’UNE VIERGE. APOSTROPHE AUX MANICHÉENS.

Que Fauste ne réplique pas: Si je ne puis prouver que Marie n’était pas de la race de David, c’est à toi à démontrer qu’elle en était. Car je le démontre par le document le plus clair, le plus irréfragable, puisque l’Ecriture, dont l’autorité ne saurait être ébranlée, affirme que le Christ est de la race de David et qu’il a eu pour mère la Vierge Marie sans la participation d’aucun homme. Mais quelle délicatesse dans Fauste, quelle sainte horreur pour tout ce qui blesse la décence, quand il nous dit : « Vous calomniez l’écrivain en pure perte, quand vous supposez qu’il a enfermé le Fils de Dieu dans le sein d’une femme ! »

Assurément, la foi catholique, qui reconnaît que le Christ, Fils de Dieu, est né d’une vierge selon la chair, n’enferme pas ce même Fils de Dieu dans le sein d’une femme, de telle sorte qu’il ne soit plus dehors, qu’il ait cessé de gouverner le ciel et la terre, qu’il ait quitté le sein de son Père. Mais vous, Manichéens, dont l’intelligence ne saisit que des images matérielles, vous ne comprenez rien à ceci comment le Verbe de Dieu, vertu et sagesse de Dieu, subsistant en lui-même et dans son Père, gouvernant l’univers créé, atteint d’une extrémité à l’autre avec force et dispose toutes choses avec douceur[^1]. Dans cette merveilleuse et ineffable facilité de tout disposer, il s’est préparé une mère sur la terre; et, pour racheter ses serviteurs de la servitude de la corruption, il a pris en elle la forme d’un esclave, c’est-à-dire un corps mortel; après avoir pris ce corps, il l’a montré; après l’avoir montré, il l’a livré à la mort; après l’avoir livré à la mort, il l’a ressuscité, il l’a rebâti comme on relève un temple détruit. Mais vous qui repoussez ces croyances comme sacrilèges, vous enfermez votre dieu, non plus dans le sein d’une vierge, mais dans le ventre de toutes les femelles des animaux, depuis l’éléphant jusqu’à la mouche. Quoi ! vous méprisez le vrai chrétien parce qu’il reconnaît que le Verbe s’est fait chair dans le sein d’une vierge, qu’il s’est fait de l’homme un temple, sans aucun changement dans sa nature propre, en conservant son immuable pureté; et votre dieu vous est cher parce qu’étant enchaîné par tant de liens charnels, souillé même dans la partie qui doit être clouée à notre globe, il demande en vain merci, ou même est tellement accablé, qu’il n’a pas seulement, la force de crier au secours !

1. Sag. VIII, 1.

## LIVRE VINGT-QUATRIÈME. DIEU A CRÉÉ L’HOMME TOUT ENTIER.

Dieu, selon Fauste, n’a créé en nous que l’homme intérieur, et n’est point l’auteur de notre corps. — Dieu a fait l’homme tout entier.

### CHAPITRE PREMIER. QUEL EST, D’APRÈS FAUSTE, L’HOMME QUE DIEU CRÉE EN NOUS. DIEU N’EST PAS L’AUTEUR DE NOTRE CORPS.

Fauste. Pourquoi niez-vous que l’homme soit créé de Dieu? — Nous ne nions pas absolument que l’homme soit créé de Dieu; nous demandons seulement quelle espèce d’homme, quand et comment il est créé. En effet, selon l’Apôtre, il y en a deux : l’un qu’il appelle parfois extérieur, plus souvent terrestre, ou encore vieil homme; l’autre qu’il appelle intérieur, céleste, nouveau[^1]. Nous demandons lequel de ces deux hommes est l’oeuvre de Dieu. Il y a aussi dans notre naissance deux époques : l’une, quand nous sommes enchaînés dans les liens de la chair et que la nature nous met au jour; l’autre, quand la vérité nous arrache à l’erreur et nous régénère, en nous initiant à la foi. C’est cette seconde naissance que Jésus désigne dans l’Evangile, quand il dit: « Si quelqu’un ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu ». Et comme Nicodème, comprenant mal et hésitant, demandait comment cela pouvait se faire, puisque le vieillard ne peut pas rentrer dans le sein de sa mère et naître une seconde fois, Jésus lui répondit et lui dit : « Si quelqu’un ne naît pas de l’eau et de l’Esprit-Saint, il ne peut voir le royaume de Dieu ». Puis il continue: « Ce qui naît de la chair est chair, et ce qui naît de l’Esprit est esprit[^2] ». Si donc notre naissance corporelle n’est pas la seule, mais qu’il y en ait une autre par laquelle nous renaissons de l’Esprit, il n’est pas d’un médiocre intérêt de chercher de laquelle des deux Dieu est l’auteur. Il y a également deux manières de naître: l’une propre à la passion et à l’incontinence, par laquelle nous sommes engendrés d’une manière honteuse par des esclaves de la volupté; l’autre honnête et sainte, par laquelle nous sommes initiés à la foi, dans le Christ Jésus, par l’Esprit-Saint, sous l’enseignement des hommes de bien : ce qui fait que toute religion, et surtout la chrétienne, appelle au sacrement dès la première enfance. Tel est le sens de ces paroles de l’Apôtre : « Mes petits enfants, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l’enfantement, jusqu’à ce que le Christ soit formé en vous[^3] ». Ainsi donc, il ne s’agit plus de savoir si Dieu fait l’homme; mais quand, quel et comment il le fait; car si Dieu nous fait à son image quand nous sommes formés dans le sein maternel, suivant l’opinion des Gentils, des Juifs et la vôtre, alors il nous fait vieil homme, il nous crée par le moyen de la passion et de la volupté, et je ne sais si cela est digne de sa divinité. Mais si, au contraire, nous sommes formés de Dieu quand nous croyons et que nous passons à un meilleur état de vie, ce qui est l’opinion du Christ, des Apôtres et la nôtre, alors Dieu nous fait évidemment hommes nouveaux, et il agit d’une manière convenable et pure : et quoi de plus raisonnable, et qui s’accorde mieux avec sa sainte et vénérable Majesté? Si vous ne dédaignez pas l’autorité de Paul, nous vous montrerons par lui quel est l’homme que Dieu fait, quand et comment il le fait. Il dit aux Ephésiens : « Afin que vous dépouilliez, par rapport à votre première vie, le vieil homme qui se corrompt par les désirs de l’erreur; renouvelez-vous dans l’esprit de votre âme, et revêtez-vous de l’homme nouveau, qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité[^4]». Tu vois donc quand l’homme est créé à l’image de Dieu; tu vois qu’on nous montre ici un autre homme, une autre naissance, une autre manière de naître. Car, quand l’Apôtre dit : Dépouillez-vous et revêtez-vous, il indique évidemment le moment de la conversion à la foi ; et quand il atteste que Dieu crée un nouvel homme, il affirme par là même que le vieil homme ne vient pas de Dieu, n’est pas formé à son image. Et quand il continue en disant que l’homme nouveau est créé dans la sainteté, la justice et la vérité, il indique, il signale par là l’autre espèce de naissance dont j’ai parié, très-différente de celle-ci qui a produit nos corps par l’union voluptueuse de nos parents; et en faisant voir que l’autre vient seule de Dieu, il démontre par le fait que celle-ci n’en vient pas. Il répète encore la même chose aux Colossiens : « Dépouillez le vieil homme avec ses œuvres, et revêtez le nouveau qui se renouvelle dans la connaissance de Dieu, selon l’image de celui qui l’a créé en vous ». Par là, non-seulement il nous montre que c’est l’homme nouveau que Dieu crée; mais encore il nous indique quand et de quelle manière il le forme, c’est-à-dire : « Dans la connaissance de Dieu », autrement : dans le moment de la conversion à la foi. Il ajoute encore : « Selon l’image du Dieu qui l’a créé », pour nous faire voir clairement que le vieil homme n’est point l’image de Dieu et n’a point été formé par lui. Et quand il ajoute ensuite : « Renouvellement où il n’y a plus ni homme ni femme, ni Juif, ni Grec, ni barbare ni Scythe[^5] », il indique de plus en plus visiblement que l’autre naissance qui nous fait hommes et femmes, Grecs et Juifs, Scythes et barbares, n’est pas celle où Dieu opère, celle où il forme l’homme; mais bien celle-ci qui efface toute différence de nation, de sexe et de condition et fait de nous une seule chose, à l’exemple de celui qui est un, c’est-à-dire le Christ ; comme le même Apôtre le répète encore ailleurs, quand il dit : « Tous ceux qui ont été baptisés dans le Christ, ont été revêtus du Christ; il n’y a plus ni juif ni Grec; plus d’homme, ni de femme; plus d’esclave ni de libre; mais tous sont une seule chose dans le Christ[^6] ». Donc, l’homme est formé de Dieu quand, de beaucoup, il devient un, et non quand d’un, il se divise en beaucoup. Or, la première naissance, c’est-à-dire la naissance corporelle, nous a divisés; la seconde, celle qui est spirituelle et divine, nous unit; et nous avons toute raison d’attribuer l’une à la nature du corps, et l’autre à la suprême majesté. C’est ce qui fait encore dire à l’Apôtre, écrivant aux Corinthiens : « C’est moi qui par l’Evangile, vous ai engendrés dans le Christ Jésus[^7] » ; et aux Galates, en parlant de lui-même : « Mais lorsqu’il plut à celui qui m’a choisi dans le sein de ma mère, de me révéler son Fils pour que je l’annonçasse parmi les nations, aussitôt, sans acquiescer à la chair et au sang[^8]… » Tu le vois donc partout affirmer que c’est dans l’autre naissance, dans la naissance spirituelle seulement, que nous sommes formés par Dieu; et non dans cette première naissance obscène, dégoûtante, par laquelle nous sommes conçus, formés et engendrés dans le sein maternel, d’une manière aussi ignoble, aussi impure que les autres animaux. Si vous voulez y faire attention, vous remarquerez que, là-dessus, nous ne différons pas tant de vous par le symbole que par le sens que nous y attachons. Il vous plaît d’attribuer à Dieu la formation du vieil homme, de l’homme extérieur et terrestre : nous lui attribuons au contraire celle de l’homme céleste, intérieur et nouveau; non sans raison et par conjecture, mais d’après les leçons du Christ et de ses Apôtres, qui ont évidemment enseigné les premiers cette doctrine dans le monde.

1. Rom. VI, VII ; I Cor. XV; Eph. III, IV; Col. III.
2. Jean, III, 3, 6.
3. Gal. IV, 19.
4. Eph. IV, 22, 23, 24.
5. Col. III, 9, 11.
6. Gal. III, 27, 28.
7. I Cor. IV, 15.
8. Gal. I, 15,16.

### CHAPITRE II. RÉFUTATION DE L’OPINION DE FAUSTE. L’HOMME TOUT ENTIER VIENT DE DIEU.

Augustin. Sans doute, Paul veut qu’on entende que l’homme intérieur est dans l’esprit de l’âme, et l’homme extérieur dans le corps et dans cette vie mortelle; cependant, on ne lit nulle part dans ses lettres qu’il ait voulu parler de deux hommes distincts; il n’en nomme qu’un, que Dieu a fait tout entier, c’est-à-dire dans sa partie intérieure et dans sa partie extérieure; mais c’est dans la partie intérieure qu’il l’a fait à son image, en le créant, non-seulement incorporel, mais encore raisonnable, à la différence des animaux. Il n’a donc pas fait un homme à son image, et l’autre, non : mais comme l’intérieur et l’extérieur ne font qu’un seul homme, cet homme un, il l’a fait à son image, non quant au corps et à la vie corporelle, mais en tant qu’il a une âme raisonnable, capable de connaître Dieu, et qui le place, par le privilège même de sa raison, au-dessus de tous les êtres qui en sont privés. Or, Fauste convient que cet homme intérieur est formé par Dieu « quand il est renouvelé », nous dit-il, « dans la connaissance de Dieu, selon l’image de celui qui l’a créé ». J’admets complètement cette pensée de l’Apôtre[^1], mais pourquoi Fauste n’admet-il pas l’autre : « Dieu a placé dans le corps chacun des membres, comme il l’a voulu[^2]? » Voilà que le même Apôtre déclare Dieu créateur de l’homme extérieur : pourquoi notre adversaire choisit-il ce qu’il croit convenir à son système, et passe-t-il sous silence ou rejette-t-il ce qui sape par la base les fables de Manès? De même, quand Paul dissertait sur l’homme terrestre et l’homme céleste, distinguant entre l’homme mortel et l’homme immortel, c’est-à-dire entre ce que nous sommes dans Adam et ce que nous serons dans le Christ, il a tiré de la loi même, du livre même, du passage même, un témoignage en faveur du corps terrestre, c’est-à-dire animal, du passage, dis-je, où il est écrit que Dieu a créé aussi l’homme terrestre. Car, en traitant de la manière dont les morts ressusciteront, du corps avec lequel ils reviendront, il emprunte une comparaison à la semaille des grains, disant qu’on sème une simple graine, et que Dieu lui donne un corps comme il veut, à chaque semence son corps propre (en quoi il renverse l’erreur de Manès qui attribue, non à Dieu, mais au peuple des ténèbres la création des grains, des herbes, de toutes les racines et de tous les végétaux, et croit que Dieu est enchaîné dans ces formes et espèces d’êtres, plutôt que d’y agir en quoi que ce soit) ; et après avoir ainsi combattu les sacrilèges rêveries de Manès, il en vient aux différences des chairs : « Toute chair n’est pas la même chair », dit-il; puis il passe à la distinction des corps célestes et des corps terrestres, et ensuite au changement qui s’opérera dans notre corps et le rendra spirituel et céleste : « Il est semé », dit-il, « dans l’abjection, il ressuscitera dans la gloire; il est semé dans la faiblesse, il ressuscitera dans la force; il est semé corps animal, il ressuscitera corps spirituel ». Et voulant, à cette occasion, montrer l’origine du corps animal « S’il y a », dit-il, « un corps animal, il y a aussi un corps spirituel ; comme il est écrit Adam, le premier homme, a été fait âme vivantes[^3] ». Or, ceci est écrit dans la Genèse[^4], où l’on raconte comment Dieu fit l’homme et anima le corps qu’il avait formé de terre. Mais par vieil homme, l’Apôtre n’entend pas autre chose que la vieille vie, la vie du péché, la vie selon Adam, dont il dit : « Le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché ; et ainsi, la mort a passé dans tous les hommes, par celui en qui tous ont péché[^5] ». Donc, l’homme tout entier, c’est-à-dire dans son intérieur et dans son extérieur, a vieilli à cause du péché et a été condamné à la mortalité ; mais maintenant il est renouvelé selon l’homme intérieur, où il est de nouveau formé à l’image de son Créateur, en se dépouillant de l’injustice, c’est-à-dire du vieil homme, et en revêtant la justice, c’est-à-dire l’homme nouveau. Mais quand le corps, qui est semé animal, ressuscitera spirituel, alors l’homme extérieur participera à la dignité de l’état céleste, afin que tout ce qui a été créé soit recréé, que tout ce qui a été fait soit refait par Celui qui a créé et qui recrée, qui a fait et qui refait. C’est ce que l’Apôtre explique brièvement, quand il dit : « Le corps est mort par le péché, mais l’esprit vit par l’effet de la justification. Que si l’Esprit de Celui qui a ressuscité Jésus d’entre les morts habite en vous, Celui qui a ressuscité le Christ d’entre les morts, vivifiera aussi vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous[^6] ». Et quel homme instruit de la vérité catholique ignore que les uns sont hommes, les autres femmes selon le corps, et non selon l’esprit de l’âme, dans lequel nous sommes renouvelés selon l’image de Dieu? Mais le même Apôtre atteste que Dieu a créé les deux sexes quand il dit : « Ni la femme n’est sans l’homme, ni l’homme sans la femme, dans le Seigneur: car comme la femme a été tirée de l’homme, ainsi l’homme est par la femme; mais tout vient de Dieu[^7] ». Mais que disent à cela ces hommes ineptes et trompeurs, entièrement éloignés de la vie de Dieu par l’ignorance qui est en eux, à cause de l’aveuglement de leur coeur[^8], que disent-ils, sinon: ce qui nous accommode dans les lettres de l’Apôtre est vrai, ce qui ne nous accommode pas est faux? Voilà jusqu’où les Manichéens portent le délire; mais qu’ils reviennent à la raison, et qu’ils cessent d’être Manichéens. Ils avouent que l’homme intérieur est renouvelé à l’image de Dieu, et ils citent d’eux-mêmes le témoignage de l’Apôtre là-dessus; et Fauste dit que Dieu fait l’homme quand l’homme intérieur est renouvelé dans la connaissance de Dieu. Et lorsqu’on leur demande si celui qui refait l’homme est le même qui l’a fait, si celui qui le renouvelle est celui qui l’a créé, ils répondent oui. Mais si, partant de cette réponse, nous insistons et leur demandons quand celui qui reforme l’homme maintenant, l’a formé, ils ne sauront à quel subterfuge recourir pour dissimuler la honte de leur fabuleux système. Car ils ne disent pas que l’homme a été formé ou créé, ou établi par Dieu, mais qu’il est une partie de la substance de Dieu envoyée contre les ennemis; ils ne veulent pas qu’il soit devenu vieil homme par le péché, mais qu’il ait subi le joug de la nécessité, qu’il ait été défiguré par les ennemis, et autres billevesées qu’il me répugne de redire. Là, en effet, ils parlent d’un premier homme, non de celui que l’Apôtre appelle terrestre, tiré de la terre[^9], mais d’un je ne sais quoiqu’ils ont fabriqué et tiré de leur arsenal de mensonge. Sur ce point, Fauste garde un silence complet, bien qu’il se soit proposé de parler de l’homme.I1 craint de se démasquer par quelque côté aux yeux de ceux contre qui il dispute.

1. Col. III,10.
2. I Cor. XII, 18.
3. Id. XV, 35, 45.
4. Gen. II, 7.
5. Rom. V, 12.
6. Id. VIII, 10, 11.
7. I Cor. XII,11, 12.
8. Eph. IV, 18.
9. I Cor. XV, 47.

## LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

Objection de Fauste sur le Dieu d’Abraham. — Courte réponse d’Augustin.

### CHAPITRE PREMIER. FAUSTE OBJECTE QUE LE DIEU D’ABRAHAM N’EST PAS INFINI. SELON LUI, LE BIEN ET LE MAL SE LIMITANT, DIEU A DES BORNES.

Fauste. Dieu est-il fini ou infini? Si l’on peut s’en rapporter à votre prière, ainsi conçue : Dieu d’Abraham, Dieu d’Isaac et Dieu de Jacob[^1], Dieu est fini, à moins qu’il n’y ait un Dieu pour qui tu pries, et un autre que vous priiez; sinon le cercle de la circoncision, qui sépare Abraham, Isaac et Jacob de la société des autres nations[^2], formera aussi la limite de la puissance de Dieu à leur égard. Or, celui dont le pouvoir est limité, a lui-même des bornes. D’autre part, dans cette prière, vous ne faites aucune mention des anciens qui ont précédé Abraham : Enoch, Noé, Sem[^3], et autres de ce genre, qui cependant, de votre aveu, ont été justes dans l’incirconcision. Mais comme ils ne portaient point le signe spécial de la circoncision, vous ne voulez pas que Dieu soit leur Dieu ; il ne l’est que d’Abraham et de sa postérité. Si donc il existe un Dieu unique et infini, pourquoi ce soin, cette précaution dans votre prière ? pourquoi, non contents d’avoir nommé Dieu, ajoutez-vous de qui il est le Dieu, c’est-à-dire d’Abraham, d’Isaac et de Jacob, comme si votre oraison devait se perdre à travers une foule de dieux et faire naufrage, à moins qu’elle ne porte le pavillon d’Abraham? Assurément, cela se comprend de la part des Juifs qui sont circoncis car, par là, ils indiquent qu’ils s’adressent au Dieu de la circoncision, à l’exclusion des dieux des incirconcis ; mais que vous le fussiez, vous, voilà ce que je ne comprends guère, puisque vous ne portez point le signe de la circoncision comme Abraham, dont vous invoquez le Dieu. En effet, il paraît vraiment que les Juifs et le Dieu des Juifs s’étaient mutuellement donné des signes pour se reconnaître, pour ne pas se perdre de vue entre eux : il les avait, lui, marqués du cachet impur de la circoncision, afin que, par là, on sût qu’ils lui appartenaient, chez quelque nation, en quelque pays qu’ils se trouvassent; et eux, à leur tour, le surnommaient Dieu de leurs pères, afin que, en quelque lieu qu’il fût, même parmi une multitude d’autres dieux, dès qu’il entendrait dire : Dieu d’Abraham, Dieu d’Isaac et Dieu de Jacob, il reconnût que c’était lui qu’on invoquait. Il arrive, en effet, que quand beaucoup de personnes portent le même nom, aucune ne répond à l’appel, si on n’y ajoute un surnom. Ainsi encore, les bergers font des marques à leurs troupeaux, de peur qu’un étranger ne s’en empare comme de son bien propre. Et comme vous en faites autant, que vous parlez aussi du Dieu d’Abraham, du Dieu d’Isaac et du Dieu de Jacob, vous indiquez par là non-seulement que votre Dieu est fini, mais encore que vous lui êtes étrangers, que vous n’avez point son signe ni son sacrement, qui est la mutilation des parties viriles, à quoi Dieu reconnaît les siens. Par conséquent, si c’est là le Dieu que vous adorez, il est parfaitement clair qu’il a des bornes. Mais si vous prétendez que Dieu est infini, il vous faut d’abord renoncer à celui-là, changer votre prière et déplorer votre erreur passée. Si nous tenons ce langage, c’est pour vous battre avec vos propres armes ; car, sur cette question : Le Dieu souverain, le vrai Dieu est-il infini ou non ? L’opposition du bien et du mal nous apprendra vite la vérité. En effet, si le mal n’existe pas, Dieu est certainement infini; mais il a des bornes, si le mal existe. Or, il est certain que le mal existe, Dieu n’est pas infini ; car c’est chose reçue que le mal commence là où le bien finit.

1. Ex. III, 15.
2. Gen. XVII, 9, 14.
3. Gen. V.

### CHAPITRE II. RÉPONSE DU SAINT. L’ERREUR DES MANICHÉENS LES REND INCAPABLES DE TRAITER LES QUESTIONS QUI ONT DÉJÀ ÉTÉ DISCUTÉES PLUS HAUT.

Augustin. A Dieu ne plaise que quiconque vous connaît, vous interroge là-dessus et entre en discussion sur ce point avec des gens tels que vous. Car vous avez besoin d’être d’abord dégagés des fictions d’un esprit charnel et matériel et purifiés par une foi pieuse et un rayon de vérité, si faible qu’il puisse être, avant d’être capables de concevoir des idées spirituelles de quelque manière et à quelque degré que ce soit. Tant que vous ne le pourrez pas (car votre hérésie ne sait faire autre chose que d’étendre le corps, l’âme et Dieu à travers les espaces locaux, finis ou infinis, quoique la matière seule occupe ces espaces ou est occupée par eux), tant que vous ne le pourrez pas; dis-je, vous ferez bien mieux de ne pas vous mêler de cette question, dans laquelle vous ne savez pas enseigner un mot de vrai, pas plus qu’ailleurs du reste, et où vous n’êtes pas même capables d’apprendre, comme vous le seriez peut-être dans d’autres sujets, sans votre orgueil et votre esprit de contention. En effet, dès qu’on pose seulement ces questions : comment Dieu serait fini, lui qu’aucun lieu ne renferme; comment est-il infini, lui que le Fils connaît tout entier; comment serait fini, celui qui est immense; comment est infini, celui qui est parfait; comment serait fini, celui qui n’a pas de mesure; comment est infini, celui qui est la mesure de toutes choses; dès qu’on pose, dis-je, ces questions, toute pensée charnelle disparaît ; et si le manichéen veut devenir ce qu’il n’est pas encore, il faut d’abord qu’il rougisse de ce qu’il est. Ainsi au lieu de nous demander si Dieu est fini ou infini, vous feriez mieux de terminer la question en gardant le silence, jusqu’à ce que vous cessiez d’être à une si grande distance de la fin de la loi qui est le Christ. Pourquoi le vrai Dieu, le Dieu de toute créature, a-t-il voulu s’insinuer dans l’esprit de son peuple, en se faisant appeler Dieu d’Abraham, d’Isaac et de Jacob, c’est ce que nous avons déjà suffisamment expliqué. Nous avons aussi parlé plus d’une fois de la circoncision dans les premières parties de cet ouvrage, en réponse à d’ineptes calomnies. Et nos adversaires ne se railleraient point de ce signe imprimé dans la partie du corps désignée de la manière la plus convenable par Dieu lui-même, comme marque figurative du dépouillement de la chair, s’ils réfléchissaient, non en hérétiques, mais en chrétiens, au sens de ces paroles : « Tout est pur pour ceux qui sont purs ». Mais comme l’Apôtre ajoute avec beaucoup de vérité : « Mais pour les impurs et les infidèles, rien n’est pur : leur esprit et leur conscience sont souillés[^1] » ; nous faisons humblement observer à ces railleurs, à ces insulteurs impudents, que si, selon eux, la circoncision est honteuse, il n’y a pas pour eux sujet de rire, mais de pleurer, puisque leur dieu est enchaîné, souillé et mêlé à la particule de chair qui est retranchée et au sang qui en découle.

1. Tit. I, 15.

## LIVRE VINGT-SIXIÈME. TOUT EST VRAI DANS LE CHRIST.

Fauste veut prouver que le Christ a pu mourir sans être né et cite l’exemple d’Elie qui est né et n’est point mort. — Augustin rétablit les vraies notions sur le cours de la nature, sur la volonté et la puissance de Dieu. — Ce qu’il faut croire d’Élie. — Tout a été vrai dans le Christ.

### CHAPITRE PREMIER. ARGUMENTS DE FAUSTE POUR PROUVER QUE JÉSUS A PU MOURIR SANS ÉTRE NÉ. PREUVE TIRÉE DE L’ENLÈVEMENT D’ÉLIE.

Fauste. Si Jésus n’est pas né, comment est-il mort ? — Evidemment ce n’est là qu’une conjecture. Or, on ne recourt aux conjectures qu’à défaut de preuves. Cependant nous répondrons encore à cela, et nous ne produirons que des exemples pris chez vous, dans les objets de votre croyance. Si ces exemples sont vrais, ils seront en notre faveur; s’ils sont faux, ils tourneront contre vous. Tu dis donc: Comment Jésus est-il mort, s’il n’était pas homme ? Et moi je te demande: Comment Elie, qui était homme, a-t-il pu ne pas mourir ? Quoi 1 un mortel aura pu, contre les lois de sa nature, usurper le droit à l’immortalité, et le Christ immortel n’aura pu, au besoin, empiéter quelque peu sur la mort ? Si Elie, malgré la nature, vit éternellement, pourquoi refuses-tu à Jésus le pouvoir de mourir, malgré la nature, seulement pour trois jours surtout quand vous n’accordez pas seulement l’immortalité à Elie, mais encore à Moïse et à Enoch, qui auraient été enlevés au ciel avec leurs corps ? Donc si de ce que Jésus est mort, on a droit de conclure qu’il était homme, on pourra également, de ce qu’Elie n’est pas mort, conclure qu’il n’était pas homme. Or, il est faux qu’Elie n’ait pas été homme, bien qu’on le croie immortel; il est donc aussi faux que Jésus ait été homme, quoiqu’on pense qu’il soit mort. Et si tu veux me croire, à moi qui dis la vérité : les Hébreux se trompent sur l’un et sur l’autre point, sur la mort de Jésus et sur l’immortalité d’Elie; car le premier n’est pas mort, et le second est mort; mais vous croyez ce qu’il vous plaît de croire, et vous mettez le reste sur le compte de la nature. Or, si on s’enquiert des lois de la nature, elle exige que ce qui est immortel ne meure pas et que ce qui est mortel meure.

Que si nous comparons, dans Dieu et dans l’homme, le pouvoir de faire sa volonté, il me semble que Jésus a plutôt pu mourir, qu’Elie ne pas mourir: car Jésus était plus puissant qu’Elie. Et si, contre toutes les lois de la nature, tu élèves le plus faible jusqu’au ciel, et le consacre à l’immortalité, sans égard pour sa nature et pour sa condition: pourquoi n’accorderais-je pas, moi, que Jésus a pu mourir s’il l’a voulu, quand même je serais obligé de voir, là, une mort réelle, et non fictive ? En effet, comme il avait dès le commencement la ressemblance de l’homme et simulé toutes les affections propres à la condition humaine, il n’était pas hors de propos qu’il achevât son rôle, en subissant une mort apparente.

### CHAPITRE II. AUTRE PREUVE TIRÉE DES MIRACLES DE JÉSUS.

De plus il faut noter que s’il s’agit de chercher ce que chacun peut, d’après les lois de la nature, il ne faut pas borner cette question à la mort de Jésus, mais l’étendre à toutes ses actions. Par exemple, la nature ne permet pas à un aveugle de naissance de voir la lumière, et cependant Jésus a opéré ce prodige sur des aveugles de cette espèce, à tel point que les Juifs eux-mêmes s’écriaient qu’on n’avait jamais vu, depuis le commencement du monde, quelqu’un ouvrir les yeux d’un aveugle-né[^1]. Et qui ne sera frappé d’étonnement en entendant dire qu’il a guéri une main desséchée, rendu la voix et la parole à ceux qui en étaient privés, rétabli l’esprit vital dans des corps déjà entrés en décomposition ? qui ne sera forcé, en quelque sorte, d’être incrédule et de se rappeler ce que la nature permet ou ne permet pas ? Cependant, nous tous chrétiens, nous croyons que le même Jésus a opéré tous ces prodiges, non par les forces de la nature, mais par la puissance et la vertu de Dieu. On lit encore que les Juifs l’ayant un jour précipité du haut d’une montagne, il n’en éprouva pas le moindre mal. Or, un homme qu’on jette en bas d’une montagne et qui ne meurt pas, parce qu’il ne veut pas mourir, ne peut-il pas mourir quand il veut ? Tout ceci soit dit parce qu’il vous plaît d’argumenter, et d’employer la dialectique, arme qui n’est point faite pour vous: car du reste, pour nous, Jésus n’est pas mort et Elie n’est point immortel.

1. Jean, IX.

### CHAPITRE III. NOTIONS PRÉCISES SUR LE COURS DE LA NATURE.

Augustin. Tout ce que l’Ecriture sainte, l’autorité la plus haute, la plus certaine, la mieux établie sur les solides fondements de la foi, nous dit d’Enoch, d’Elie et de Moïse, nous le croyons, mais non point ce que Fauste nous soupçonne de croire. Or, les hommes qui se trompent comme vous, ne peuvent savoir ce qui est selon ou contre la nature. Nous ne contestons pas que, dans le langage humain, ce qui sort du cours ordinaire de la nature est dit contre nature. Tel est le sens de ces paroles de l’Apôtre: « Si tu as été coupé de l’olivier sauvage, ta tige naturelle, et enté contre nature sur l’olivier franc[^1]», où il appelle « contre nature » ce qui n’entre pas dans le cours de la nature, tel qu’il est connu des hommes, à savoir que l’olivier sauvage enté sur l’olivier franc, ne donne point de fruits sauvages, mais produise de grasses olives. Mais Dieu, créateur et auteur de toutes les natures, ne fait rien contre nature : car tout ce qu’il fait entre dans la nature de chaque chose, lui de qui vient toute mesure, tout nombre, tout ordre dans la nature. Ni l’homme non plus ne fait rien contre nature, sinon quand il pèche; et encore la punition le ramène-t-elle à la nature. Car l’ordre naturel de la justice exige ou que le péché ne se commette pas, ou qu’il ne reste pas impuni. Mais, dans les deux hypothèses, l’ordre naturel est sauf, sinon de la part de l’homme, au moins de la part de Dieu. En effet, le péché nuit à la conscience, et nuit à l’âme elle-même, en la privant de la lumière de justice, bien qu’il ne soit pas immédiatement suivi de douleurs, réservées comme remède à ceux qui doivent se corriger, ou comme dernier supplice à ceux qui seront restés incorrigibles. Mais il n’y a rien de messéant à dire que Dieu fait contre nature ce qu’il fait contre ce que nous savons de la nature. Car nous donnons aussi le nom de nature au cours connu et ordinaire de la nature; et quand Dieu agit contre ce cours, nous appelons ses actions merveilles ou prodiges. Mais la loi souveraine de la nature, si élevée au-dessus de l’intelligence des impies ou des faibles, Dieu ne peut pas plus agir contre elle que contre lui-même. Plus une créature spirituelle et raisonnable, comme l’âme humaine, par exemple, participe à cette loi immuable et à cette lumière, mieux elle connaît ce qui est possible et ce qui ne l’est pas; plus elle en est éloignée, plus elle s’étonne de ce qui sort du cours ordinaire des choses, parce qu’elle prévoit moins l’avenir.

1. Rom. XI, 24.

### CHAPITRE IV. LA VOLONTÉ DE DIEU, SOUVERAINE RAISON DES CHOSES.

Voilà pourquoi nous ne savons pas ce qui s’est passé dans Elie ; nous croyons pourtant ce que nous en dit la véridique Ecriture. Il est pour nous une chose certaine, c’est que Dieu a fait de lui ce qu’il a voulu, et que ce que Dieu ne veut pas, n’est possible chez personne. Par conséquent, si l’on me dit qu’il est possible, par exemple, que la chair de tel ou tel homme soit transformée en corps céleste, je l’accorderai ; mais cela arrivera-t-il ? je n’en sais rien, et je n’en sais rien parce que j’ignore quelle est, là-dessus, la volonté de Dieu ; mais ce que je n’ignore pas, c’est que cela arrivera certainement, si telle est la volonté de Dieu. Or, si j’entends dire qu’une chose devait arriver, mais que Dieu a fait eu sorte qu’elle n’arrivât pas, je répondrai en toute confiance: La chose qui devait arriver, c’est celle que Dieu a faite, et non celle qu’il eût faite si elle eût dû arriver. Car Dieu savait certainement ce qu’il devait faire, et par là et en même temps, que ce qu’il empêcherait d’arriver, n’arriverait pas. Ainsi il est hors de doute que ce que Dieu sait est plutôt vrai que ce que l’homme pense. Par conséquent, ce qui doit arriver ne peut pas plus ne pas arriver, que les faits passés ne peuvent n’être pas des faits, parce qu’il n’est pas dans la volonté de Dieu qu’une chose soit fausse par ce qui la rend vraie. C’est pourquoi tout ce qui est vraiment futur, arrivera sans aucun doute; et si les choses n’ont-pas lieu, c’est qu’elles n’étaient pas futures; comme tout ce qui est vraiment passé, est indubitablement passé.

### CHAPITRE V. DIEU NE PEUT PAS FAIRE QUE CE QUI A ÉTÉ, N’AIT PAS ÉTÉ. IL EST NÉANMOINS TOUT-PUISSANT.

Ainsi donc, quiconque dit: Si Dieu est tout-puissant, qu’il fasse que ce qui a été fait n’ait pas été fait, ne s’aperçoit pas que cela revient à dire : Si Dieu est tout-puissant, qu’il fasse que ce qui est vrai soit faux, par cela même qu’il est vrai. En effet, Dieu peut faire que quelque chose qui était, ne soit plus: car alors il trouve une chose existante, sur laquelle exercer le pouvoir de détruire : comme par exemple, quand il fait cesser d’être, parla mort, ce qui a commencé à être en naissant : là il trouve un fait sur lequel agir. Mais qui peut demander qu’il fasse cesser d’être ce qui n’existe pas ? Or, tout ce qui est passé, n’est plus; s’il y avait encore quelque chose à en faire, c’est que cela serait encore, et si cela était encore, comment cela serait-il passé ? Donc, ce que nous pouvons véritablement dire avoir été, n’est plus; et s’il est vrai que cela a été, c’est une vérité qui ne subsiste que dans notre esprit, et non dans la réalité qui a cessé d’être. Quand nous disons que quelque chose a été, nous ne disons la vérité que parce que la chose dont nous parlons n’est plus. Dieu ne peut pas rendre fausse notre pensée, parce qu’il ne peut être contraire à la vérité. Si vous me demandez où est cette pensée, je vous répondrai qu’elle se trouve d’abord dans notre esprit, quand nous savons que la chose est vraie et que nous le disons. Mais si, en vertu de l’oubli, cette pensée est sortie de notre esprit, elle subsiste néanmoins dans la vérité même. Car il sera toujours vrai que ce qui était et n’est plus, a été ; et il sera vrai que ce qui était a été, là même où il était vrai que la chose future serait, avant qu’elle fût. Dieu ne peut être contraire à cette vérité, lui en qui est la souveraine et immuable vérité, lui de qui vient toute la lumière du vrai qui éclaire les âmes et les esprits. Mais quand nous disons que Dieu est tout-puissant, nous ne l’entendons pas en ce sens qu’il puisse aussi mourir, jet que, parce qu’il ne peut pas mourir, il ne faut pas l’appeler tout-puissant. Car celui-là seul peut-être nommé vraiment tout-puissant, qui existe réellement, et de qui seul tout ce qui est, d’une façon ou de l’autre, spirituel ou corporel, tient l’existence. Or, il use de toutes ses créatures comme il lui plaît; et, suivant la vraie et immuable justice, qui n’est autre chose que lui-même, il lui plaît, tout en restant immuable, de régler les changements des êtres changeants selon leurs natures ou leurs actions. Oserons-nous dire qu’Elie, étant une créature, n’a pu subir un changement en bien ou en mal, ou n’a pu en subir un qui fût extraordinaire pour le genre humain, mais conforme à la volonté du Dieu tout-puissant? Quel est l’homme assez fou pour le soutenir ? Pourquoi donc ne croirions-nous pas d’Elie ce que la très-véridique Ecriture nous en raconte ? A moins que nous ne pensions que Dieu ne peut faire que ce que nous avons l’habitude de voir.

### CHAPITRE VI. SUR ÉLIE ET SUR LE CHRIST, IL FAUT S’EN RAPPORTER A L’ÉCRITURE. LA MORT DU CHRIST N’A PU ÊTRE FAUSSE.

Mais, dit-on, si Elie, étant homme, a pu ne pas mourir, pourquoi le Christ, n’étant pas homme, n’aurait-il pas pu mourir? — C’est comme si l’on disait : Si la nature de l’homme a pu subir un changement en bien, pourquoi celle de Dieu n’en pourrait-elle subir un en mal? Insensé ! c’est parce que la nature de l’homme est changeante, et celle de Dieu immuable. Un autre fou pourrait aussi bien nous dire : Si Dieu peut faire régner l’homme éternellement, pourquoi ne pourrait-il pas lui-même se damner éternellement ? — Ce n’est point là ce que je veux dire, réplique-t-on ; je compare seulement la vie éternelle pour l’homme à une mort de trois jours pour Dieu. — Evidemment, tu serais dans le vrai si, par une mort de trois jours en Dieu, tu entendais la mort de la chair qu’il a empruntée de notre nature : car la vérité évangélique proclame que le Christ a subi une mort de trois jours pour procurer la vie éternelle aux hommes. Mais quand tu prétends qu’il n’est pas absurde d’admettre une mort de trois jours, dans la nature divine elle-même, et en dehors de notre chair mortelle, par la raison que la nature humaine peut être dotée de l’immortalité : tu déraisonnes complètement, comme un homme qui ne connaît ni Dieu, ni les dons de Dieu. Ensuite, est-ce que tu ne dis pas, est-ce que tu ne penses pas ce que je disais tout à l’heure, que Dieu s’est condamné lui-même à une damnation éternelle, puisqu’une partie de votre dieu est clouée à ce globe pour l’éternité? Diras-tu à cela qu’une partie de la lumière est lumière, et qu’une partie de Dieu n’est pas Dieu? En résumé, pour vous dire sans raisonnement et sur la simple autorité de la vraie foi, pourquoi nous croyons qu’Elie, né mortel, a été enlevé de terre par la puissance de Dieu, et, d’autre part, que le Christ est réellement né d’une vierge et réellement mort sur la croix : nous le croyons, parce que cela nous est attesté et d’Elie et du Christ par la sainte Ecriture[^1], qu’il faut croire pour être pieux et qu’on ne peut rejeter sans être impie. Mais vous niez, vous, ce qui concerne Elie, parce que tout est simulation chez vous ; quant au Christ, vous ne dites pas qu’il n’a pas pu naître et qu’il a pu mourir, mais vous prétendez qu’il n’est pas né d’une vierge et que sa mort sur la croix a été fausse, c’est-à-dire non-réelle, mais simulée pour faire illusion aux regards des hommes : et cela dans l’unique but de vous faire pardonner vos mensonges perpétuels par ceux qui croient à vos assertions sur ces deux points.

1. IV Rois, II, 11 ; Matt. I, 25; XVII, 50.

### CHAPITRE VII. NOUS CROYONS DU CHRIST TOUT CE QU’EN DIT L’ÉVANGILE.

Mais cette question que Fauste se pose à lui-même : « Si Jésus n’est pas né, comment est-il mort? » qui donc vous la fera, sinon celui qui oublie qu’Adam lui-même n’est pas né et qu’il est cependant mort? Si donc le Fils de Dieu eût jugé à propos de se former de terre une véritable chair d’homme, comme il l’a formée pour notre premier père, puisque tout a été fait par lui[^2]; qui oserait soutenir qu’il ne l’aurait pas pu? Et encore, s’il eût voulu prendre quelque matière, ou céleste, ou aérienne, ou humide, et la transformer très-réellement en chair humaine; qui oserait lui en contester le pouvoir, à lui Fils tout-puissant du Tout-Puissant ? Enfin si, laissant de côté tous les éléments matériels créés par lui, il eût voulu se tirer à lui-même du néant une véritable chair, comme il a créé tout ce qui n’était pas ; qui de nous oserait contredire, et affirmer qu’il ne l’aurait pas pu? Si donc nous croyons qu’il est né de la vierge Marie, ce n’est pas parce que nous regardons comme impossible qu’il prît une vraie chair d’une autre manière, pour apparaître aux yeux des hommes; mais parce que cela est écrit dans cette Ecriture à laquelle il faut croire sous peine de n’être ni chrétien ni sauvé. Nous croyons donc que le Christ est né de la vierge Marie, parce que cela est écrit dans l’Evangile; nous croyons qu’il a été crucifié et qu’il est mort, parce que cela est écrit dans l’Evangile; qu’il est vraiment né et vraiment mort, parce que l’Evangile est la vérité. Mais pourquoi a-t-il voulu souffrir tout cela dans une chair prise du sein d’une femme, c’est là son secret, à lui : soit qu’il ait voulu par là relever et honorer les deux sexes qu’il avait créés, en prenant la forme d’un homme et en naissant d’une femme; soit qu’il ait eu une autre raison, et laquelle? je n’aurai point la témérité de le dire. Mais j’affirme, en toute sécurité, que tout s’est passé comme l’enseigne la vérité évangélique, et que cela n’a point dû se faire autrement que, la sagesse de Dieu l’avait décidé. Nous mettons la foi à l’Evangile au-dessus de tous les raisonnements des hérétiques, et nous reconnaissons que le plan de la sagesse divine l’emporte sur tous les plans d’une créature quelconque.

1. Jean, I, 3.

### CHAPITRE VIII. TOUT A ÉTÉ VRAI DANS LE CHRIST; IL N’A RIEN SIMULÉ.

Cependant Fauste nous invite à le croire sur parole : « Et si tu veux me croire, à moi qui dis la vérité : les Hébreux se trompent sur l’un et sur l’autre point, sur la mort de Jésus et sur l’immortalité d’Elie » ; bien qu’il nous dise un peu plus bas . « En effet, comme il avait pris, dès le commencement, la ressemblance de l’homme, et simulé toutes les affections propres à la condition humaine, il n’était pas hors de propos qu’il achevât son rôle en subissant une mort apparente ». Homme détestable et monstre d’imposture, comment te croirai-je comme si tu disais la vérité, quand tu prétends que le Christ a menti en feignant de mourir? Le Christ mentait donc, quand il disait : « Il faut que le Fils de l’homme soit mis à mort et qu’il ressuscite le troisième jour[^3] » ; et toi tu ne mens pas, et tu prétends que nous ajoutions foi à ta parole, comme si tu disais la vérité ? Pierre était donc plus sincère que toi, quand il disait au Sauveur: « A Dieu ne plaise, Seigneur ! cela ne vous arrivera point », ce qui lui attira cette apostrophe : « Arrière, Satan[^1] ! » paroles qui ne furent point stériles pour lui : car plus tard, corrigé et parvenu à la perfection, il prêcha jusqu’à sa mort la vérité de la mort du Christ. Mais si, pour avoir seulement pensé que le Christ ne mourrait pas, il a mérité de s’entendre appeler Satan : que mérites-tu, comment t’appellera-t-on, toi qui prétends que le Christ a simulé la mort? Il faut, nous dis-tu, supposer qu’il a aussi simulé la mort, puisqu’il a simulé toutes les affections propres à la condition humaine. Mais qui donc, en face de l’Evangile, t’accordera que le Christ a simulé toutes les affections propres à la condition humaine ? Très certainement, si l’Evangéliste nous dit: Jésus a dormi[^2]; s’il nous dit : Il a eu faim [^4], il a eu soif[^5], il a été triste[^6], il s’est réjoui et autres choses de ce genre : très-certainement tout cela est vrai, tout cela est raconté d’une manière qui ne permet pas de supposer qu’il y ait eu feinte, mais qui prouve que le Sauveur a réellement éprouvé et manifesté ces affections, non certes, par la nécessité de sa condition, mais par l’empire de sa volonté et aussi en vertu de son pouvoir divin. Car souvent l’homme se fâche sans le vouloir, est triste malgré lui, dort malgré lui, a faim et soif malgré lui; mais le Christ a souffert tout cela, parce qu’il l’a voulu. De même, les hommes naissent et souffrent, non parce qu’ils le veulent ni comme ils le veulent ; mais lui est né et a souffert parce qu’il l’a voulu. Néanmoins, toutes ces choses sont vraies et ont été écrites de lui avec fidélité et véracité, afin que quiconque croira à son Evangile, possède la vérité et ne soit point le jouet du mensonge.

1. Luc, XXIV, 7.
2. Matt. XVI, 22, 23.
3. Id. VII, 24.
4. Id. IV, 2.
5. Jean, XIX.
6. Matt. XXVI, 37.

## LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

Jésus est né et mort comme il l’a voulu. — L’Evangile est plus croyable là-dessus que Manés.

### CHAPITRE PREMIER. SI JÉSUS A PU NAÎTRE D’UNE VIERGE, IL A AUSSI BIEN PU MOURIR SANS AVOIR ÉTÉ ENFANTÉ.

Fauste. Si Jésus n’est pas né, il n’a pas souffert; mais s’il a souffert, donc il est né. — Il ne vous sert à rien, croyez-moi, de raisonner ici d’après les lois de la nature : autrement, votre foi tout entière croule par la base. Car vous croyez que Jésus est né d’une Vierge, sans la participation de l’homme; or, si les prémices doivent se prouver par la conséquence, cela deviendra faux. En effet, on pourra vous répondre : Si Jésus est né d’une femme, donc il a un homme pour père, et s’il n’a pas un homme pour père, donc il n’est pas né d’une femme. Or, il a pu, selon vous, naître sans la participation d’un homme pourquoi donc n’aurait-il pas pu mourir sans avoir été enfanté?

### CHAPITRE II. LE CHRIST L’AURAIT PU, MAIS NE L’A PAS VOULU.

Augustin. Personne ne te pose la question que tu te poses toi-même, si ce n’est l’ignorant que tu trompes, mais non l’homme instruis qui te confond. En effet, Jésus pouvait naître sans la participation d’un homme et souffrir sans avoir été enfanté ; mais il a voulu l’un et n’a pas voulu l’autre. Il a voulu naître sans la participation d’un homme; il n’a pas voulu souffrir sans avoir été enfanté, car il a été enfanté et il a souffert. Tu me dis. Comment le sais-tu ? Parce que je le lis dans l’Evangile de la vérité. Et moi si je te demande : Où as-tu appris ce que tu dis là? tu t’appuies sur l’autorité de Manès, et tu prétends qu’il y a erreur dans l’Evangile. Pour moi je ne croirais point à Manès disant cela, quand même il ne louerait pas le Christ de m’avoir menti. Il ne nous dit pas ce qu’il a trouvé dans le Christ; il nous donne simplement sa propre pensée,

## LIVRE VINGT-HUITIÈME. L’ÉVANGILE ET MANÈS.

Fauste nie qu’un Dieu ait pu naître. — Le Christ a pu mourir sans être né. — Augustin prouve que saint Matthieu est plus digne de foi que Manès. — Les deux pères de Joseph. — Sur Jésus il faut croire à ses disciples. — Il n’y a pas de raison de rejeter l’Ecriture.

### CHAPITRE PREMIER. LE CHRIST A PU ÊTRE DIEU ET NAÎTRE, IL A DONC PU MOURIR SANS ÊTRE NÉ.

Fauste. Mais il ne pouvait pas mourir, à moins d’être né. — Et moi je réponds : Il ne pouvait pas naître, à moins de ne pas être Dieu. Que s’il a pu être Dieu et naître, pourquoi n’a-t-il pas pu ne pas naître et mourir? Tu vois donc que, quand il s’agit de Jésus, il n’y a pas de profit à être logique ou à s’appuyer sur des arguments. Il faut plutôt s’en référer à ce qu’il a dit de lui-même et à ce qu’en ont dit ses Apôtres. Par conséquent il faut étudier sa généalogie, et voir si elle est d’accord avec elle-même, et non chercher dans sa passion une preuve de sa naissance : car il a pu souffrir sans être né, et être né et ne pas souffrir, surtout quand, de votre aveu, rien n’est impossible à Dieu : ce qui deviendrait faux, s’il était démontré qu’il n’a pas pu mourir sans être né.

### CHAPITRE II. A QUI CROIRE, DE SAINT MATTHIEU OU DE MANÈS ?

Augustin. Tu ne cesses de te poser des questions que ne t’adressent point ceux qui te réfutent. Personne ne te dit que le Christ ne pouvait mourir sans être né, puisqu’Adam est mort quoiqu’il ne fût point né. On te dit simplement : Le Christ est né puisque cela est dit, non par un hérétique quelconque, mais par le saint Evangile ; il est mort, puisqu’on le lit, non dans un livre hérétique quelconque, mais dans le saint Evangile; mais toi qui défends d’argumenter quand il s’agit de Jésus, qui veux qu’on s’en rapporte à ce qu’il a dit de lui-même, à ce qu’en ont prêché les Apôtres: si je cite les premières lignes de sols apôtre Matthieu, où sa naissance est racontée, tu t’écries aussitôt que ce récit n’est pas de Matthieu, bien que l’Eglise universelle, perpétuée des Apôtres jusqu’aux évêques d’aujourd’hui par une succession certaine, affirme qu’il est de Matthieu. Et, à ce livre, quel livre m’opposeras-tu? Peut-être un livre de Manès, où l’on nie que Jésus soit né d’une vierge. De même donc que je crois que ce livre est de Manès, parce qu’il a été conservé et transmis, depuis le temps où Manès vivait, jusqu’au moment présent, par ses disciples et la succession certaine de vos chefs; crois donc aussi que cet autre livre est de Matthieu, puisque l’Eglise l’a maintenu jusqu’à nos jours, depuis le temps où Matthieu vivait en personne, et cela à travers la suite des siècles et par une succession non interrompue. Et dis-moi un peu auquel nous devons plutôt ajouter foi : ou au livre d’un Apôtre qui a suivi le Christ pendant qu’il était encore sur la terre, ou à celui de je ne sais quel Persan qui est né si longtemps après? Mais, peut-être, nous montreras-tu un autre livre, qui porte le nom de quelque apôtre certainement choisi par le Christ et où tu liras que le Christ n’est pas né de Marie. Mais comme il faudrait nécessairement que l’un de ces deux livres fût menteur, auquel penses-tu que nous devions donner la préférence ? Est-ce à celui que l’Eglise, fondée par le Christ lui-même, propagée par les Apôtres et par leurs successeurs, jusqu’aujourd’hui, répandue dans le monde entier, approuve et reconnaît comme donné dès le commencement et conservé ; ou à celui que cette même Eglise ne connaît point et réprouve, quand il lui est présenté par des hommes tellement amis de la vérité, qu’ils louent le Christ d’avoir menti ?

### CHAPITRE III. LES DEUX PÈRES DE JOSEPH.

Ici tu vas nous dire: Examinons la généalogie dans deux livres de l’Evangile, et voyons si elle est d’accord avec elle-même. Nous avons déjà exposé dans une autre partie de cet ouvrage[^1] ce qu’il y a à dire là-dessus. Tout ce qui vous intrigue, c’est que Joseph a eu deux pères. Quand même la pensée d’un père selon la nature et d’un père par adoption ne se serait pas présentée à votre esprit, vous n’auriez pas dû vous prononcer si facilement et si mal à propos contre une si grande autorité. Mais puisqu’on vous a fait sentir qu’il n’y a là aucune difficulté, croyez simplement à l’Evangile, et cessez plutôt vous-mêmes d’argumenter avec tant de malice et de perversité.

1. Voir liv. III, ch. III.

### CHAPITRE IV. POUR CE QUI REGARDE JÉSUS, IL FAUT CROIRE A SES DISCIPLES PLUTÔT QU’A MANÈS.

Quant à ce que dit Fauste qu’il faut chercher ce que Jésus a dit de lui-même, qui ne le trouvera juste ? Mais peut-on le savoir autrement que par le récit même de ses disciples ? Et si on ne les croit pas quand ils proclament que Jésus est né d’une vierge, comment les croira-t-on quand ils exposeront ce qu’il a dit de lui? Car si on nous produit quelques écrits comme étant du Christ même, sans aucun témoignage à l’appui, je demanderai comment il a pu se faire, si cela est, que ces écrits n’aient point été lus, point acceptés, point regardés comme la plus haute des autorités dans l’Eglise même du Christ, laquelle, à partir de lui, par les Apôtres et la succession des évêques, s’est propagée et étendue jusqu’à ces temps; quand elle-«-vu s’accomplir en elle bien des choses prédites autrefois et quelle doit voir sans aucun doute la réalisation de ce qui est encore annoncé pour l’avenir? C’est que si de tels écrits étaient produits, il faudrait examiner par qui. S’ils provenaient du Christ lui-même, ils auraient sans doute pu tout d’abord être communiqués à ceux qui étaient attachés à sa personne, et, par leur moyen, parvenir à d’autres. Or, si cela était arrivé, ils auraient joui d’une incontestable autorité à travers toute la succession de chefs et de peuples dont je viens de parler. Quel est donc l’homme assez insensé pour croire à une lettre du Christ produite par Manès, et ne pas croire aux actions et aux paroles du Christ écrites par Matthieu? Ou, s’il doute que Matthieu lui-même les ait écrites, pour ne pas croire de Matthieu ce qu’il en trouve admis dans l’Eglise qui s’est manifestée, dès le temps de Matthieu jusqu’à nos jours, par une série de successions non interrompues; et croire à je ne sais quel personnage venu de Perse, par un chemin oblique, plus de deux cents ans après, et cherchant à persuader que c’est lui qu’il faut croire de préférence sur les paroles et les; actions du Christ : quand l’apôtre Paul lui-même, appelé par une voix du ciel après l’ascension du Seigneur[^1], n’eût obtenu aucune créance dans l’Eglise, s’il n’avait pas trouvé les Apôtres en personne, pour comma., niquer avec eux, conférer sur l’Evangile, el prendre rang dans leur société? Mais assurée qu’il prêchait ce que prêchaient les Apôtres, qu’il vivait dans leur communion et dans leur société, qu’il faisait les mêmes miracles qu’eux, qu’il était d’ailleurs recommandé par le Seigneur, elle lui accorda une autorité telle qu’elle écoute aujourd’hui ses paroles, comme si le Christ parlait par sa voix, ainsi que Paul le dit lui-même avec beaucoup de vérité[^2]. Et Manès s’imagine que l’Eglise du Christ doit le croire quand il parle contre les Ecritures établies sur une autorité si grande, si régulière, surtout après la recommandation qui y est si formellement faite, de regarder comme anathème quiconque lui prêche un autre Evangile que celui qu’elle a reçu[^3] !

1. Act. IX.
2. II Cor. XIII, 3.
3. Gal. I, 8, 9.

### CHAPITRE V. A QUOI SE RÉDUIT L’ARGUMENTATION DE FAUSTE, IL N’Y A AUCUNE RAISON DE REJETER LES ÉCRITURES.

Mais je donne, dit notre adversaire, une raison qui prouve qu’il ne faut point croire à ces Ecritures. Et tu n’argumentes pas? Néanmoins tu es battu, même dans ton argumentation. Car elle se réduit toute à dire qu’en dernier résumé l’âme doit croire qu’elle est misérable en ce monde, parce que sa misère vient en aide à son Dieu, et l’empêche de perdre son royaume; que la substance de ce Dieu est tellement sujette au changement, à la corruption, au dommage et à la souillure, qu’une, partie d’elle-même né saurait être purifiée,et que, bien que ce Dieu la sache sortie innocente de ses propres entrailles, exempte de tout péché, il la mêle à une fange horrible et la punit du supplice éternel du globe. Voilà Où aboutissent tous vos arguments et toutes vos fables. Et plût à Dieu que leur dernier terme fût là, et non dans votre coeur et sur vos lèvres, et que vous cessassiez enfin de penser et de proférer de si exécrables blasphèmes ! Mais, dit Fauste, c’est par ces Écritures mêmes que je prouve qu’il ne faut point les croire, parce qu’elles se contredisent elles-mêmes. Pourquoi ne pas plutôt dire qu’il ne faut y croire nulle part, pas plus qu’à des témoins qui varient et se combattent eux-mêmes? Mais, reprend-il, j’y choisis ce que j’y vois de conforme à la vérité. A quelle vérité? Dis donc à ton chimérique système, dont le commencement est la guerre contre Dieu; le milieu, la souillure de Dieu; la fin, la condamnation de Dieu. — Nulle part, dis-tu, on ne croit à des écrits qui se contredisent eux-mêmes. — Voilà ce que tu te figures, parce que tu ne comprends pas ; on te l’a démontré pour tout ce que tu as dit jusqu’ici; on te le démontrera pour tout ce que tu pourras dire encore. Nous n’avons donc aucune raison de ne pas croire à ces Ecritures, revêtues d’une si grande autorité; et c’est évidemment la principale raison pour laquelle nous anathématisons ceux qui nous prêchent autre chose.

## LIVRE VINGT-NEUVIÈME. RÉALITÉ DE LA NAISSANCE DU CHRIST.

La naissance du Christ n’a été qu’apparente et un effet de magie, selon Fauste. — Réfutation de cette erreur. — Accord impossible proposé par Fauste. — Il n’y a rien d’impur dans le corps des Saints, surtout dans celui de Marie. Le Christ est né comme il l’a voulu.

### CHAPITRE PREMIER. FRUSTE OBJECTE QUE LA NAISSANCE DU CHRIST N’A ÉTÉ QU’APPARENTE ET EFFET DE MAGIE.

Fauste. S’il a été vu et s’il a souffert sans être né, c’était donc magie. — On te rétorque l’argument: S’il a été dans le sein d’une femme et qu’il ait été mis au monde, sans avoir un homme pour père, c’était donc magie. Il est certain qu’il est en dehors des lois de la nature qu’une vierge enfante, et bien plus encore qu’elle reste vierge après avoir enfanté. Pourquoi donc ne veux-tu pas que, en dehors des lois de la nature, il ait pu souffrir volontairement sans être né ? Crois-moi : au fond, nous admettons, les uns et les autres, des faits contraires à la nature ; avec cette différence que les nôtres sont honnêtes, et les vôtres honteux ; que nous trouvons une raison à la passion du Christ, et une raison probable, tandis que vous n’en présentez qu’une fausse, ou même aucune, pour sa naissance; enfin que nous professons qu’il n’a souffert qu’en apparence et qu’il n’est point vraiment mort, tandis que vous tenez pour certain qu’il a été enfanté et porté dans le sein d’une femme. Si cela n’est pas, convenez donc aussi que, là, tout a été imaginaire, qu’il n’est né qu’en apparence, et il n’y aura plus de débat entre nous. Car ce que vous répétez sans cesse, qu’il a nécessairement dû naître, puisqu’autrement il n’aurait pu être vu ni parler avec les hommes, est une chose ridicule, quand il est constant, comme les nôtres l’ont démontré, que bien des fois les anges se sont montrés aux hommes et se sont entretenus avec eux.

### CHAPITRE II. IL N’Y A POINT EU DE MAGIE DANS LA VIE, NI DANS LA MORT, NI DANS LES MIRACLES DU CHRIST.

Augustin. On ne vous dit point qu’il y ait magie à ce qu’un homme meure sans être né,

puisque cela est arrivé pour Adam, comme nous l’avons déjà dit plus haut ; mais quand même cela n’aurait jamais eu lieu, si le Christ Notre-Seigneur eût jugé à propos de venir sur la terre de manière à paraître revêtu d’une vraie chair, quoique non prise dans le sein d’une vierge, et à nous racheter par une mort réelle, qui donc oserait dire qu’il ne l’aurait pas pu ? Mais il était meilleur de faire ce qu’il a fait, de naître d’une vierge, et, en naissant homme d’une femme, de relever ainsi les deux sexes qu’il devait délivrer par sa mort ; vous condamnant, vous surtout, par ce seul fait, renversant par la base votre doctrine qui enseigne que le sexe masculin et le sexe féminin ne sont pas l’oeuvre de Dieu, mais du démon. Ce qui ressemble à la magie, c’est ce que vous affirmez : que la passion et la mort du Christ n’ont existé qu’en apparence, qu’il n’y a eu, là, que mensonge et chimère, qu’il a paru mourir et n’est point mort. D’où il suit que vous déclarez aussi sa résurrection apparente, imaginaire, trompeuse : car, après tout, celui qui n’est pas vraiment mort ne peut ressusciter réellement. D’où il suit encore qu’il n’a montré à ses disciples hésitants que de fausses cicatrices; que Thomas n’était point affermi dans la vérité, mais trompé par une supercherie, quand il s’écriait : « Mon Seigneur et mon Dieu[^1] » ; et néanmoins vous cherchez à faire croire que votre langue est l’organe de la vérité, tout en affirmant que le Christ a menti de tout son corps. Voilà ce qu’on vous objecte, à vous qui vous forgez un Christ dont vous ne pouvez être les vrais disciples, à moins d’être aussi des menteurs. Il n’y a point du tout de magie à ce qu’une chair d’homme soit sortie du sein d’une vierge, parce que celle du Christ est la seule qui ait été ainsi formée; pas plus qu’il n’y en a à ce, que la chair du Christ soit seule ressuscitée le troisième jour, pour ne plus jamais mourir. Autrement, tous les miracles de Dieu auraient été de la magie, puisqu’ils sont uniques; mais ils ont été vrais, réellement opérés ; ils ont servi à prouver la vérité, et non à tromper les regards des hommes par de vains prestiges ; et si on dit ordinairement qu’ils sont contre nature, ce n’est point parce qu’ils lui sont contraires, mais parce qu’ils sont au-dessus de son cours ordinaire. Que le Seigneur écarte donc de l’esprit de ses enfants, l’idée que Fauste cherche à leur insinuer par forme d’avis : à savoir que nous ne reconnaissions dans le Christ qu’une naissance imaginaire et non réelle, et que nous mettions, par là, fin au débat. Non, non ; luttons contre nos adversaires pour les droits de la vérité, plutôt que de tomber d’accord avec eux pour le mensonge.

1. Jean, XX, 28.

### CHAPITRE III. SUR L’ACCORD PROPOSÉ PAR FAUSTE.

Toutefois je leur pose une question : Si une seule parole de notre part terminait le débat, pourquoi eux-mêmes ne la prononcent-ils pas ? Pourquoi affirment-ils que la mort du Christ n’a pas été réelle, mais imaginaire, et, d’un autre côté, lui refusent-ils une naissance, même imaginaire? S’ils ont eu peur d’être écrasés sous le poids de l’autorité évangélique, et que, pour cela, ils n’aient pas osé nier que le Christ ait souffert, au moins en apparence, est-ce que la même autorité n’atteste pas aussi sa naissance ? S’il n’y a que deux évangélistes qui aient raconté l’enfantement de Marie[^1], au moins aucun d’eux n’a manqué de dire que Jésus avait une mère[^2]. Aurait-on dédaigné d’accorder au Christ une naissance même simulée, parce que Matthieu mentionne certaines générations, et Luc d’autres, en sorte qu’ils semblent n’être pas d’accord ? Mais donne-moi un homme sans intelligence, il trouvera aussi que les évangélistes ne s’accordent pas sur les circonstances de la passion du Christ; donne-moi un homme qui sache comprendre, et l’accord des évangélistes sera parfait. Serait-ce qu’une mort simulée est honnête et une naissance simulée honteuse ? Pourquoi Fauste nous invite-t-il à faire l’aveu qui mettrait fin au débat ? Nous allons prouver, en répondant à l’autre question, que Fauste a eu intention de déclarer que la naissance du Christ n’a pas même été simulée comme sa mort, mais absolument fausse.

1. Matt. I, 25; Luc, II, 7.
2. Matt. II, 11; Marc, III, 32 ; Luc, II, 33; Jean, II, 1.

### CHAPITRE IV. LES MEMBRES DU CORPS. PURETÉ DE LA VIERGE. LE CHRIST AURAIT PU NAÎTRE AUTREMENT ET NE L’A PAS VOULU.

A Dieu ne plaise qu’il y ait rien de honteux dans le corps des saints, même dans les parties sexuelles ! Il est vrai qu’on les appelle déshonnêtes, parce qu’elles n’ont pas le même degré de beauté que les autres parties qui sont en évidence[^1]. Mais voyez ce qu’en dit l’Apôtre, quand il présente à l’Eglise le type de la charité dans une comparaison prise de l’assemblage et de l’unité des membres de notre corps. « Mais au contraire », dit-il, « les membres du corps qui paraissent les plus faibles, sont les plus nécessaires ; et les membres du corps que nous regardons comme plus vils, nous les revêtons avec plus de soin; et ceux qui sont honteux, nous les traitons avec plus de respect ; nos parties honnêtes n’en ont pas besoin ; mais Dieu a réglé le corps de manière à accorder plus d’honneur à celle qui n’en avait pas en elle-même, afin qu’il n’y ait point de scission dans le corps[^2] ». Ainsi l’usage illicite, désordonné, de ces membres, est honteux; mais- non ces membres eux-mêmes, qui ne restent pas seulement parfaitement purs chez les célibataires et les vierges, mais chez les saints patriarches eux-mêmes, hommes et femmes, qui n’en usaient que selon les vues de la Providence, en sorte que le penchant de la nature n’avait rien de coupable, puisqu’il était guidé par la raison, et non inspiré par le libertinage. A combien plus forte raison donc ces membres n’ont-ils rien eu de honteux dans la sainte Vierge Marie, qui a conçu la chair du Christ par la foi, puisqu’ils n’ont pas même été les instruments d’un acte humain et permis, mais d’un enfantement tout divin ? Vierge tellement honorée que, sans perdre sa parfaite intégrité, elle nous a donné corporellement le Christ, pour que nous pussions le concevoir par la foi en des cours purs, et l’enfanter, en quelque sorte, en le confessant de bouche. Car le Christ n’a rien ôté à sa mère en naissant; en lui faisant don de la fécondité, il ne lui a point enlevé la fleur de sa virginité. Tout cela s’est fait en toute vérité et non par tromperie : mais cela est nouveau, cela est insolite, cela est contraire au cours ordinaire de la nature, parce que cela est grand, parce que cela est merveilleux, parce que cela est divin, et conséquemment, d’autant plus vrai, d’autant plus certain, d’autant plus indubitable.

Les anges aussi, nous dit-on, ont été vus, ont parlé, quoiqu’ils ne fussent pas nés. Comme si nous prétendions que le Christ n’aurait pu ni être vu, ni parler, s’il ne fût pas né d’une femme ! Il l’aurait pu, mais il ne l’a pas voulu; et cela est mieux, puisqu’il l’a voulu. Et il est certain qu’il l’a voulu, parce qu’il l’a fait, lui qui agit toujours librement, et non par nécessité, comme votre dieu. Et nous ne doutons nullement qu’il l’ait fait, parce que nous croyons à l’Evangile et non au premier hérétique venu.

1. Rétract., liv. II, ch. VII, n. 3.
2. I Cor. XII, 22-25.

## LIVRE TRENTIÈME. DOCTRINE ÉVANGÉLIQUE.

Nouvelles attaques de Fauste sur l’abstinence, le mariage, la virginité. — Augustin répond sur ces divers points, et justifie la doctrine évangélique.

### CHAPITRE PREMIER. C’EST PAR MOÏSE ET PAR LES PROPHÈTES QU’A ÉTÉ INTRODUITE LA DOCTRINE DES DÉMONS, SELON FAUSTE.

Fauste. C’est de vous que Paul a écrit depuis longtemps : « Quelques-uns abandonneront la foi, s’attachant à des esprits d’erreur, à des doctrines de démons, parlant le mensonge avec hypocrisie, ayant la conscience cautérisée, défendant le mariage, ordonnant de s’abstenir des aliments que Dieu a créés pour être reçus avec actions de grâces par les fidèles[^1] ». — Je ne t’accorderai jamais que Paul ait dit cela, à moins que tu ne conviennes d’abord que c’est à Moïse et aux Prophètes qu’on doit l’introduction de la doctrine des démons, qu’ils ont été les interprètes de l’esprit séducteur et méchant : eux qui défendent rigoureusement l’usage de la viande de porc et d’autres encore, qu’ils qualifient d’immondes. Vous avez donc, en premier lieu, à délibérer, à peser longtemps et mûrement, comment tout ceci doit s’entendre, si c’est au nom de Dieu, ou au nom du démon qu’ils ont parlé? Jusque-là ou Moïse et les Prophètes seront condamnés avec nous, ou nous serons absous avec eux. Car, pour le moment, vous n’êtes pas justes de nous faire passer pour des partisans de la doctrine des démons, nous qui n’interdisons qu’aux prêtres l’usage de la viande, tandis que vos Prophètes, et Moïse lui-même qui le premier a défendu, non-seulement aux prêtres, mais à tout le peuple sans distinction, la chair de porc, de lièvre, de hérisson, la sèche, le calmar et toutes les espèces de poissons privés d’écailles[^2], passent à vos yeux pour avoir parlé, en cela, non d’après l’esprit séducteur, non d’après l’enseignement des démons, mais bien par l’inspiration de Dieu et de l’Esprit-Saint. Ainsi, tout en admettant par pure concession que Paul a dit cela, je ne me tiendrai cependant pour battu qu’autant que tu condamneras préalablement Moïse et les Prophètes : en sorte que tu te décides à faire par gourmandise ce que tu n’aurais peut-être jamais fait par conviction de raison et par amour pour la vérité : à blasphémer Moïse.

1. I Tim. IV, 1-3.
2. Levit. XI.

### CHAPITRE II. OBJECTION TIRÉE DE DANIEL ET DES TROIS ENFANTS.

Il y a d’ailleurs un passage de Daniel, relatif aux trois enfants, qui doit absolument vous confondre, s’il est prouvé que s’abstenir de certains aliments soit une superstition diabolique. On lit en effet que ces trois enfants, que vous admirez fort et que vous comptez au nombre des martyrs, s’abstinrent non-seulement des aliments interdits par la loi, mais de ceux mêmes qu’elle permettait[^1]. Et cependant, si le texte de l’Apôtre est authentique, ils suivaient en cela l’enseignement des démons. Bien plus, Daniel lui-même atteste, que, pendant trois semaines de jours, il jeûna, ne mangea pas de chair, ne but pas de vin, tout occupé à prier pour son peuple[^2]. Comment donc en vient-il, lui aussi, à se glorifier de la doctrine des démons et à tirer vanité des folles inspirations de l’esprit séducteur?

1. Dan. I, 12.
2. Id. X, 2, 3.

### CHAPITRE III. SI L’ABSTINENCE DE CERTAINS ALIMENTS EST UNE DOCTRINE PERVERSE, LES CATHOLIQUES S’EN RENDENT COUPABLES.

Mais que dirai-je de vous, c’est-à-dire des plus chrétiens d’entre vous, dont quelques-uns s’abstiennent tout à fait, non-seulement de porc, mais de tout quadrupède, voire même de toute espèce d’animal, et sont pour cela même proposés comme modèles par toute l’Eglise qui ne les voit qu’avec la plus grande vénération et ne leur refuse que le nom de Dieu? Et vous ne voyez pas, indociles que vous êtes, que si le témoignage de l’Apôtre est vrai et authentique, ces hommes sont le jouet des doctrines des démons ! Et que dirons-nous de cette pratique dont personne n’oserait se dispenser sans raison, puisqu’elle est admise par tous, et qu’elle est observée chaque année avec l’exactitude la plus rigoureuse chez tous les catholiques dans le monde entier ? Je parle du Carême. Quiconque d’entre vous veut l’observer selon les règles, est obligé de s’abstenir de tout ce que le texte de l’Apôtre nous donne comme crée de Dieu -pour être reçu par nous abstinence que le même Apôtre appelle doctrine de démons. Eh bien ! mes très-chers, qu’en pensez-vous ? En célébrant ainsi les mystères de la passion du Christ, vous vivez donc selon la doctrine des démons, vous tombez dans les piéges de l’esprit séducteur, vous parlez le mensonge avec hypocrisie, vous avez la conscience cautérisée? Mais si aucun de ces reproches ne tombent sur vous, ils ne tombent pas davantage sur nous. Que signifie donc ce texte ? Par qui et contre ; qui devons-nous le croire écrit, puisqu’il n’est conforme ni aux traditions de l’Ancien Testament, ni aux prescriptions du Nouveau ? En effet, le Nouveau Testament veut que l’on s’abstienne de toute espèce d’aliments, comme votre propre exemple le prouve; l’Ancien ne l’exigeait que pour quelques-uns, mais l’exigeait pourtant; néanmoins, d’après vous, cette abstinence de presque toute espèce de chair est une ;doctrine de démons. Si c’est là votre foi, je vous le répète encore, condamnez Moïse, renoncez aux Prophètes, mais prononcez contre vous le même arrêt : car s’ils prescrivaient l’abstinence de quelques aliments, vous étendez, vous, cette abstinence à tous les aliments.

### CHAPITRE IV. OBJECTION DE FAUSTE SUR LA VIRGINITÉ ET LE MARIAGE.

Que si Moïse et les Prophètes vous paraissent les interprètes de Dieu, et non des démons, quand ils établissent des distinctions entre les aliments; si c’est par l’inspiration de l’Esprit-Saint que Daniel jeûna trois semaines; si les trois jeunes hébreux, Ananias, Azarias et Mizaël, cédaient à un mouvement d’en haut quand ils donnaient la préférence aux herbes et aux légumes; si enfin tous ceux d’entre vous qui pratiquent l’abstinence ne cèdent pas à l’impulsion des démons; si ce n’est point par superstition, mais par obéissance à une loi divine, que vous vous abstenez de vin et de viande pendant le Carême: faites attention, je vous prie, prenez bien garde que ce ne soit chez Paul un acte de la plus insigne folie de regarder comme une doctrine de démons: toute espèce d’abstinence d’aliments et la défense du mariage. J’en dis autant de la consécration des vierges au Christ, qui serait aussi, selon lui, une doctrine de démons. Et vous, lisant cela, comme tant d’autres choses, sans réflexion, vous jetez vite les yeux sur nous ; et vous ne voyez pas que vos vierges sont prises dans les filets des démons, que vous êtes les prêtres des démons, vous qui excitez à l’envi ces vierges à embrasser cette profession, à tel point qu’on en compte presqu’autant que de femmes mariées dans toutes vos Eglises ? Pourquoi ne sortez-vous pas, vous aussi, de la voie où vous êtes entrés? Pourquoi tromper les malheureuses filles des hommes, si ce n’est pas la volonté du Christ, mais celle des démons, qui s’accomplit en elles ? Je voudrais que vous répondissiez d’abord à cette question : La doctrine des démons consiste-t-elle à faire des vierges, ou simplement à défendre le mariage ? Dans ce dernier cas, cela ne nous regarde pas : car, pour nous, celui qui défend le mariage, est aussi insensé que celui qui l’impose par force est impie et criminel. Mais si favoriser le mariage, ne pas s’opposer à celui qui veut l’embrasser, est encore, selon vous, une doctrine de démons, je me tais sur le danger que vous courez, mais je crains fort que l’Apôtre lui-même n’ait introduit à Iconium une doctrine de démons, quand il s’efforçait d’inspirer à Thècle, déjà fiancée, le désir de la virginité perpétuelle. Mais que dirons-nous du Maître, de l’auteur de toute sainteté, Jésus, l’Epoux-Vierge de toutes les vierges de profession, lequel, distinguant dans l’Evangile trois espèces d’eunuques, ceux qui sont nés tels, ceux que l’on a faits tels, et ceux qui se sont eux-mêmes rendus tels, donne cependant la préférence à ceux « qui », dit-il, « se sont eux-mêmes rendus eunuques à cause du royaume des cieux[^1] » : indiquant par là les vierges et les jeunes gens, qui, ayant arraché de leur cœur le désir du mariage, jouent dans son Eglise le rôle des eunuques qu’on voit dans les palais? Quoi 1 cela vous semble-t-il aussi une doctrine de démons, une inspiration de l’esprit séducteur? Mais qui donc vous parlera au nom de Dieu, s’il est démontré que Paul et le Christ sont des prêtres des démons? Je passe sous silence les autres apôtres du même Seigneur, Pierre et André, Thomas et Jean, Jean proclamé heureux entre tous pour n’avoir point connu les atteintes de Vénus; lesquels, d’une manière ou de l’autre, ont exalté et préconisé au nom de Dieu la profession de la virginité parmi les jeunes filles et les jeunes hommes, nous laissant, ainsi qu’à vous, le modèle pour former des vierges: Encore une fois, je n’en parle pas, puisque vous les avez exclus de votre canon et qu’il n’en coûte guère à vos esprits sacrilèges de leur prêter des doctrines de démons. Mais en direz-vous donc autant du Christ et de l’apôtre Paul qui (c’est une chose constante) a toujours préféré les vierges aux femmes mariées, et l’a prouvé de fait à l’occasion de la très-sainte Thècle ? Et si ce n’est pas une doctrine de démons que Paul enseigne à Thècle et que prêchent les autres Apôtres, qui pourra croire que Paul ait enseigné qu’engager à garder la virginité était entrer dans l’intention et dans la doctrine des démons ? En attendant, vous n’avez pas de raison de peuser que ce sont seulement les exhortations qui font les vierges, et non la défense du mariage. Ce dernier point est comme naturalisé chez nous: et ce ne serait pas seulement folie, mais délire, de penser qu’on peut empêcher par un règlement particulier ce qui est permis par la loi publique : je parle du mariage. C’est pourquoi nous exhortons les femmes qui en ont l’intention à y persévérer ; mais nous ne forçons point celles qui s’y refusent. Car nous savons tout ce que la volonté, tout ce que la nature elle-même a de force contre la loi publique, à plus forte raison contre une loi particulière à laquelle on peut toujours répondre : Je ne veux pas. Si donc il est permis de faire ainsi des vierges, nous sommes, nous aussi, irréprochables, si, au- contraire, c’est un crime d’en faire par quelque procédé que ce soit, vous êtes vous-mêmes criminels. En tout cas, je ne vois pas dans quelle pensée ou dans quel but, vous nous objectez ce chapitre.

1. Matt. XIX, 12.

### CHAPITRE V. DIFFÉRENCE ENTRE L’ABSTINENCE DES CATHOLIQUES ET CELLE DES MANICHÉENS.

Augustin. Apprends donc dans quelle pensée ou dans quel but nous vous objectons ce chapitre, puisque tu avoues que tu ne le vois pas. Ce n’est pas parce que vous vous abstenez de chairs: car, comme tu le dis, nos pères s’en sont aussi abstenus, de quelques-unes au moins, non pour les condamner, mais dans un but figuratif que vous ne comprenez pas, ce qui m’a obligé à traiter ce point avec l’étendue que j’ai jugée nécessaire, dans les premières parties de cet ouvrage. Les chrétiens (catholiques, et non hérétiques) s’abstiennent aussi, non-seulement de chairs, mais encore de certains fruits de la terre, non parce qu’ils les croient immondes, mais pour mortifier leur corps, et mieux humilier leur âme dans la prière. Les uns (c’est le petit nombre) s’en abstiennent toujours ; les autres seulement à certains jours et en certains temps, comme en Carême, par exemple, que presque tous observent plus ou moins, suivant la mesure de leur volonté ou de leur force. Mais vous, vous prétendez que la créature n’est pas bonne, vous la déclarez immonde, sous prétexte que c’est le démon qui forme les chairs avec le résidu le plus grossier de la matière du mal; et pour cela, vous les rejetez avec horreur, comme les liens les plus terribles et les plus immondes de votre dieu. Néanmoins, par condescendance, vous en permettez l’usage à vos auditeurs, que vous avez soin de distinguer de la racé des prêtres; comme l’Apôtre, aussi par condescendance, permet à certains fidèles, non pas tout acte conjugal, même celui qui a pour but la génération, mais celui qui se fait par incontinence, pourvu que ce soit entre époux[^1]. Car on ne permet -rien par condescendance, si ce n’est le péché. Voilà ce que vous pensez de l’usage de toute espèce de chair, ce que vous a appris votre hérésie, ce que-vous enseignez à vos auditeurs; mais tout en accordant, comme je l’ai déjà dit, qu’il faut avoir de la condescendance pour ceux-ci, parce qu’ils vous fournissent le nécessaire, vous ne dites pas qu’ils ne pèchent pas; seulement vous leur pardonnez leur péché. Quant à vous, vous vous tenez en garde là-dessus comme contre une contagion mauvaise, immonde; et voilà pourquoi nous vous appliquons ce texte de l’Apôtre, à cause des paroles qui suivent celles par lesquelles tu as terminé la citation de ce chapitre. Et tu le savais bien, je pense; tu as d’abord passé ces paroles sous silence, pour nous dire en concluant: « Je ne vois pas dans quelle pensée ou dans quel but vous nous objectez ce chapitre » ; aimant mieux ne pas dire ce but que de l’exprimer. En effet, après avoir dit : « Ordonnant de s’abstenir des aliments que Dieu a créés pour être reçus avec actions de grâces par les fidèles », l’Apôtre ajoute: « Et par ceux qui ont connu la vérité; car toute créature de Dieu est bonne, et on ne doit rien rejeter de ce qui se prend avec actions de grâces, parce qu’il est sanctifié par la parole de Dieu et par la prière[^2] ». Voilà ce que vous niez; voilà l’esprit, l’intention, la croyance dans lesquels vous vous abstenez de ces sortes d’aliments, vous les regardez comme mauvais, comme immondes; non par signification, mais par nature. En quoi vous blasphémez évidemment celui qui les a créés ; et voilà ce qui appartient à la doctrine des démons. Ne vous étonnez donc pas que l’Esprit-Saint ait prédit cela de vous si longtemps d’avance.

1. I Cor. VII, 5, 6.
2. I Tim. IV, 3-5.

### CHAPITRE VI. LE SAINT RÉTABLIT LA VRAIE NOTION SUR LA VIRGINITÉ ET L’ABSTINENCE.

D’un autre côté, si vous conseilliez la virginité conformément à l’enseignement de l’Apôtre: « Celui qui marie sa fille, fait bien; et celui qui ne la marie pas, fait mieux[^2] » ; en sorte que vous reconnaissiez que le mariage est bon, mais que la virginité est meilleure, comme le fait l’Eglise qui est la vraie Eglise du Christ : si cela était, dis-je, l’Esprit-Saint ne vous aurait pas ainsi signalés d’avance comme « défendant le mariage[^3] ». Car celui-là défend une chose qui la déclare mauvaise, et non celui qui, la reconnaissant comme banne, lui en préfère une meilleure. Enfin, vous avez surtout en horreur l’acte du mariage, celui qui seul est honnête et vraiment conjugal, celui qui est inscrit dans les tables matrimoniales, et a pour but de donner des enfants c’est donc moins la passion de la chair que le mariage légitime que vous défendez. Car, on peut s’unir pour satisfaire la passion; mais on se marie pour avoir des enfants. Et ne dites pas que si vous n’interdisez pas le mariage, c’est par tolérance et pour sauver les bons rapports avec vos nombreux auditeurs qui ne voudraient pas ou ne pourraient pas vous obéir. Car, d’une part, l’interdiction du mariage fait partie de votre enseignement erroné, et, de l’autre, votre tolérance n’est qu’une concession faite aux besoins de la société. Et voilà la raison que j’avais différé de vous dire, pour laquelle vous jugez à propos d’admettre la mort du Christ, même fausse, même simulée, et point du tout sa naissance. En effet, vous proclamez, vous exaltez la mort comme séparation de l’âme, c’est-à-dire de la nature de votre dieu, du corps de ses ennemis, autrement, de l’ouvrage du démon; et par conséquent vous trouvez bien que le Christ l’ait consacrée par son exemple, non en mourant, mais en feignant de mourir. Mais comme, selon vous, la naissance enchaîne votre dieu, au lieu de l’affranchir, vous ne voulez pas que le Christ l’ait subie, même en apparence; en sorte que, si Marie se fût livrée à un homme et ne fût pas devenue mère, elle ne vous déplairait pas comme elle vous déplaît pour avoir enfanté en restant vierge. Vous voyez donc quelle distance il y a entre ceux qui exhortent à la virginité comme à un bien plus grand, par préférence à un moindre, et ceux qui défendent le mariage et se déchaînent contre l’acte destiné à la propagation de l’espèce humaine, le seul vraiment conjugal; quelle distance il y a encore entre ceux qui s’abstiennent des aliments, dans un but religieux ou pour châtier leur corps, et ceux qui s’abstiennent des aliments que Dieu a créés, en disant que Dieu ne les a pas créés. Par conséquent, la première doctrine est celle des Prophètes et des Apôtres, et la seconde celle des démons menteurs.

1. I Cor. VII, 38.
2. I Tim. IV, 3.

## LIVRE TRENTE-UNIÈME. ABSTINENCE DE CERTAINS ALIMENTS.

Fauste revient à la charge pour prouver que l’abstinence de certains aliments est un crime. — Vision de saint Pierre. — Augustin explique le texte de saint Paul : « Tout est pur pour ceux qui sont purs». Argument ad hominem adressé aux Manichéens.

### CHAPITRE PREMIER. MOÏSE ET LES PROPHÈTES N’ONT PU VOIR DIEU, ÉTANT SOUILLÉS PAR L’ABSTINENCE DE CERTAINS ALIMENTS.

Fauste. « Tout est pur pour ceux qui sont purs; mais, pour les impurs et pour ceux qui sont souillés, rien n’est pur; leur esprit et leur conscience sont souillés ». — Il y a encore à examiner si vous gagnez à ce que Paul ait dit cela: car jusqu’ici il reste établi, non-seulement que Moïse et les Prophètes étaient inspirés des démons, pour avoir porté tant de lois relatives à la distinction des aliments, mais encore qu’ils étaient eux-mêmes immondes, que leur esprit et leur conscience étaient souillés, au point qu’on peut à bon droit leur appliquer la suite du texte : « Ils confessent qu’ils connaissent Dieu, et ils le nient par leurs oeuvres[^1]». A qui, en effet, ces paroles peuvent-elles mieux s’appliquer qu’à Moïse et aux Prophètes qui ont vécu (c’est chose prouvée) bien autrement qu’il ne convenait à des hommes qui connaissaient Dieu? Jusqu’ici, cependant, je ne voyais d’autres souillures dans leur conscience que des adultères, des fraudes et des homicides ; mais maintenant, grâce à ce chapitre, je vois clairement qu’ils ont encore été souillés pour avoir cru qu’il y a quelque chose de souillé. Sur quel fondement pouvez-vous donc vous imaginer qu’ils aient été honorés de l’aspect de la Majesté divine, puisqu’il est écrit que personne ne peut voir Dieu que ceux qui ont le coeur pur[^2] ? Mais, eussent-ils été d’ailleurs irréprochables, la pratique superstitieuse de l’abstinence de certains aliments eût suffi, si elle souille l’âme, à les rendre indignes de voir la divinité. C’en est donc fait à tout jamais de la gloire de Daniel et des trois enfants de la fournaise. Jusqu’au moment où l’on a annoncé qu’il n’y a rien d’impur, ils passaient chez les Juifs pour des hommes très-purs et très-vertueux, pour avoir observé les traditions paternelles, en s’abstenant rigoureusement de la nourriture des Gentils et surtout des viandes immolées[^3]. Mais maintenant, il est clair que leur esprit et leur conscience étaient souillés, notamment pour s’être abstenus de sang et de la chair des victimes.

1. Tit. I, 15, 16.
2. Matt. V, 8.
3. Dan. 1, 12.

### CHAPITRE II. FAUSTE REVIENT A SES OBJECTIONS CONTRE L’ABSTINENCE DES CATHOLIQUES.

Mais peut-être l’ignorance les excusait-elle; la foi chrétienne n’existant pas encore pour leur apprendre que tout est pur pour ceux qui sont purs, ils ont pu croire qu’il existait des choses immondes. Mais vous, comment vous excuser, quand Paul, s’écriant qu’il n’y a rien d’impur, qualifiant de doctrine de démons l’abstinence des aliments[^2], et appelant souillés ceux qui croient qu’il y a quelque chose de souillé, non-seulement vous vous abstenez, comme je l’ai dit, mais vous en tirez même gloire et vous croyez d’autant plus agréables au Christ que vous portez plus loin cette abstinence, c’est-à-dire que votre esprit et votre conscience sont plus souillés, à s’en tenir du moins au texte de l’Apôtre ? Et j’ajoute que trois religions se partageant le monde, à savoir le Judaïsme, le Christianisme et le Paganisme, et que toutes les trois faisant consister la purification de l’âme dans la chasteté et l’abstinence, quoique sous des formes très-différentes, il est impossible de savoir de laquelle des trois provient ce principe qu’il n’y a rien d’impur? Car ce n’est certainement pas du Judaïsme, ni du Paganisme, puisqu’il établit aussi des distinctions entre les aliments, et qu’il importe peu qu’il soit, sur certains animaux, en désaccord avec la loi hébraïque. Reste donc la foi chrétienne : or, si tu penses qu’il n’y a réellement rien de souillé pour elle, tu es tout d’abord forcé de convenir qu’il n’y a pas de chrétiens chez vous. Car, pour ne rien dire du reste, vous regardez tous comme une grande souillure de toucher à des chairs d’animaux étouffés ou sacrifiés aux idoles[^1]; ou si la loi chrétienne vous autorise à le faire, il faut donc encore chercher en dehors d’elle le principe qui supprime absolument toute abstinence d’objets immondes. Comment donc Paul a-t-il pu émettre un principe qui ne convient à aucune religion? En effet, l’Apôtre, en passant du Judaïsme au Christianisme, a moins changé de religion que de rite. Mais l’auteur de ce chapitre me semble ne s’être appuyé sur aucun système religieux.

1. I Tim. IV, 1, 3.
2. Act. XV, 29.

### CHAPITRE III. OBJECTION TIRÉE DE LA VISION DE PIERRE.

Ainsi donc, quand il vous arrivera, à l’avenir, de trouver dans les Ecritures quelque passage opposé à notre croyance, prenez bien garde de chercher à le faire valoir contre nous, avant de vous être assurés qu’il ne vous contrarie pas vous-mêmes. Tel est, par exemple, ce texte que vous citez souvent, où l’on raconte que Pierre vit un jour un vase descendu du ciel, dans lequel étaient renfermés des animaux et des reptiles de tout genre, et que, frappé d’étonnement et d’admiration, il entendit une voix d’en haut qui lui disait : « Pierre, tue » tout ce que tu vois dans ce vase, « et mange ». A quoi il répondit : « Seigneur, je ne toucherai à rien d’impur ni de souillé ». Et la voix reprit : « Ce que j’ai sanctifié ne s’appelle pas impur[^2] ». Bien que ces paroles aient un sens allégorique et ne se rapportent point à l’indifférence des aliments, cependant, puisque c’est en ce sens qu’il vous plaît de l’interpréter, vous voilà donc obligés de manger de toute espèce d’animaux, voire même des- vipères, des couleuvres et de tout autre genre de reptiles, suivant la vision de Pierre. Par là, vous ferez voir que vous obéissez réellement à la voix qu’il a, diton, entendue. Et pourtant, n’oubliez jamais que, par là aussi, sont condamnés Moïse et les Prophètes qui ont regardé comme immondes un grand nombre des animaux que Dieu a sanctifiés, d’après cette parole descendue du ciel.

1. Id. XX-11, 15.

### CHAPITRE IV. EXPLICATION DU TEXTE DE SAINT PAUL : TOUT EST PUR ETC. APPLICATION AUX MANICHÉENS.

Augustin. En disant : « Tout est pur pour a ceux qui sont purs », l’Apôtre a voulu parler des natures mêmes que Dieu a créées, suivant le témoignage de Moïse dans la Genèse : « Dieu -fit toutes choses, et voilà que tout était très-bon[^1] », et non les significations symboliques en vue desquelles, par l’entremise du même Moïse; il établit une distinction entre les animaux mondes et les animaux immondes[^2]. Comme j’ai déjà traité ce sujet avec détail et en plus d’un lieu, il suffit que j’en dise un mot en passant. Donc c’étaient ceux qui, au temps de la révélation du Nouveau Testament, s’imaginèrent qu’il fallait conserver ces ombres de l’avenir et prétendaient que les Gentils ne pouvaient sans elles profiter du salut qui est dans le Christ : c’étaient ceux-là, dis-je, que l’Apôtre appelait immondes, parce qu’ils avaient des goûts charnels, et infidèles, parce qu’ils ne distinguaient pas le temps de la grâce du temps de la loi c’est pour eux qu’il- prétend que rien n’est pur, parce qu’ils n’usaient saintement et convenablement ni de ce qu’ils rejetaient; ni de ce qu’ils mangeaient, comme tous les infidèles, il est vrai, et comme vous surtout, Manichéens, pour qui rien n’est pur. Car la nourriture même que vous prenez, et que vous mettez le plus grand soin à préserver de tout contact avec la chair, n’est pas pure pour vous, qui la dites créée par le démon. Vous prétendez- même, en la mangeant, purifier votre dieu qui est enchaîné et souillé. Tout au moins vous devriez vous croire purs, puisque ce dieu a l’honneur d’être purifié par vos estomacs. Mais non : vous affirmez encore que vos corps sont la nature et l’oeuvre du peuplé des ténèbres, et que vos âmes sont souillées par vos corps. Qu’y a-t-il donc de pur pour vous? Ce n’est pas ce que vous prenez, ce n’est pas l’estomac où vous le faites descendre, ce n’est pas même vous, qui cependant purifiez ce que vous prenez. Vous voyez donc à qui s’adresse cette sentence de l’Apôtre ; c’est évidemment à tous ceux qui sont infidèles et impurs. Mais il a surtout et principalement en vue de vous confondre. « Tout est donc pur pour ceux qui sont purs», au point de vue de la nature dans laquelle chaque chose est créée; mais tout n’était pas pur pour le peuple juif, au point de vue du sens figuré; ni tout n’est pas convenable pour nous, au point de vue de la santé du corps ou des usages de la société humaine; seulement, quand chaque chose est attribuée à qui elle convient et placée dans son ordre naturel, « tout est pur pour ceux qui sont purs; mais pour les impurs et les infidèles», :surtout tels que vous, a rien a n’est pur n ; vous vous appliqueriez avec grand profit la suite des paroles de l’Apôtre, si vous vouliez guérir votre conscience cautérisée ; car il dit : « Mais leur esprit et leur conscience sont souillés » .

1. Gen. I, 31.
2. Lev. XI.

## LIVRE TRENTE-DEUXIÈME. TRIAGES DANS L’ÉVANGILE.

Fauste veut trier dans le Nouveau Testament. — Les Evangiles sont supposés, vu qu’ils ne s’accordent pas. — Les catholiques aussi font un choix dans l’Ancien Testament. — Preuves. — Augustin montre la différence, expose ce que les catholiques laissent ou conservent de l’Ancien Testament. — La Pâque. — La Pentecôte. — La chair des animaux. — Le Paraclet.Les Evangiles n’ont pu être falsifiés. — Les Cataphrygiens. — Les Manichéens n’ont point le Paraclet. — Le sens charnel les égare. — L’Evangile et les écrits de Manès. — La doctrine des Apôtres et celle de Manès.

### CHAPITRE PREMIER. FAUSTE CHOISIT. CE QUI LUI CONVIENT DANS LE NOUVEAU TESTAMENT, COMME LES CATHOLIQUES DANS L’ANCIEN.

Fauste. Si tu admets l’Evangile, tu dois croire tout ce qu’il renferme. — Quoi donc ! parce que tu admets l’Ancien Testament, admets-tu indifféremment tout ce qui y est consigné? Vous en extrayez simplement les prophéties qui annoncent un roi futur pour les Juifs, Jésus selon vous; puis quelques axiomes vulgaires de la vie sociale, comme : « Tu ne tueras pas; tu ne commettras pas d’adultère[^1] »; après quoi vous passez tout le reste sous silence, et l’estimez à l’égal de ce que Paul regarde comme du fumier[^2]. Qu’y a-t-il donc d’étrange, qu’y a-t-il d’étonnant à ce que, moi aussi, je prenne dans le Nouveau Testament ce qu’il y a de plus pur, ce qui convient à mon salut, et que je laisse de côté tout ce que vos ancêtres y ont frauduleusement introduit, au grand détriment de sa dignité et de sa beauté ?

1. Ex. XX, 13,14.
2. Phil. III, 8.

### CHAPITRE II. LES ÉVANGILES SONT SUPPOSÉS; ILS NE S’ACCORDENT SUR RIEN.

Quoi! si le Testament du Père renferme des parties où il est difficile de reconnaître sa voix (car vous prétendez que la loi judaïque a été donnée par le Père, et nous savons combien elle renferme de choses qui vous font horreur, des choses dont vous rougissez, au point que, depuis longtemps, vous la croyez altérée quant à l’esprit, bien qu’une partie ait été écrite pour vous de la main même du Père, et une autre de la main de Moïse), quoi! vous imaginerez-vous que le Testament du Fils seul n’a pu être gâté, seul ne renferme rien qui doive être désapprouvé, surtout quand il est certain que ce n’est point lui qui l’a écrit, ni ses Apôtres, mais je ne sais quels personnages douteux qui, pour rendre croyable ce qu’ils écrivaient sans savoir et longtemps après coup, ont mis en tête de leurs livres soit les noms des Apôtres, soit les noms de ceux qui avaient suivi les Apôtres, en affirmant qu’ils écrivaient d’après eux? En quoi, ce me semble, ils ont fait grande injure aux disciples du Christ; puisqu’ils mettaient sur leur compte leurs propres divergences et leurs contradictions, et affirmaient écrire d’après eux des Evangiles remplis de tant d’erreurs, de tant de récits et de sentences contradictoires, au point de ne s’accorder en aucune façon ni entre eux ni avec eux-mêmes. N’est ce pas là simplement calomnier les gens de bien, et jeter un brandon de discorde dans l’assemblée fraternelle des disciples du Christ? Or, en les lisant, en les étudiant avec 1’œil parfaitement pur de notre coeur, nous avons jugé qu’il était de toute justice d’en prendre ce qu’il y a d’utile, c’est-à-dire ce qui est propre à édifier notre foi et à procurer la gloire du Christ Notre-Seigneur, et de son Père le Dieu tout-puissant; puis de rejeter le reste qui ne s’accorde ni avec la Majesté divine ni avec notre foi.

### CHAPITRE III. LES CHRÉTIENS PRENNENT UNE PARTIE DE L’ANCIEN TESTAMENT ET LAISSENT LE RESTE.

Ainsi donc, comme je le disais d’abord, malgré l’Ancien Testament, vous n’admettez pas la circoncision de la haïr, quoiqu’elle y soit prescrite[^5]; ni le repos absolu du sabbat, quoiqu’il y soit exigé[^6] ; ni les sacrifices selon le rite de Moïse, ni les immolations destinées à apaiser Dieu[^7] ; mais vous méprisez tout cela comme absolument étranger au culte chrétien et complètement inacceptable. Il est d’autres préceptes que vous avez partagés en deux, pour en prendre une partie et laisser l’autre:

comme la Pâque, par exemple, qui était la fête anniversaire de l’Ancien Testament et devait se célébrer (comme cela est écrit pour vous) non-seulement en tuant et mangeant un agneau à l’entrée de la nuit, mais encore en s’abstenant de toute pâte fermentée pendant sept jours, et en se contentant d’azymes et de laitues amères[^1]. Vous adoptez la fête de Paques, mais vous laissez de côté le rite et les cérémonies qui étaient si rigoureusement prescrits. Il en est de même de la fête qui se célébrait sept semaines après la Pâque, c’est-à-dire de la Pentecôte, pour laquelle Moïse exigeait également un certain genre et un certain nombre de sacrifices[^2] ; vous l’avez conservée, mais en en rejetant une partie, c’est-à-dire les immolations et les sacrifices qui ne s’accommodent plus avec la foi chrétienne. Pour ce qui concerne l’abstinence des mets profanes, vous jugez et croyez fermement que les chairs de cadavres et les chairs offertes aux idoles sont tout à fait immondes[^3]: mais vous n’en croyez pas autant de la chair de porc, de lièvre, de hérisson, ni du mulet, du calmar et autres espèces de poissons que vous aimez, bien que Moïse les déclare également immondes[^4].

1. Gen. XVII, 9-14.
2. Ex. XXXI,13.
3. Lev. I.
4. Ex. XII.
5. Lev. XXIII.
6. Act. XV, 29.
7. Lev. XI.

### CHAPITRE IV. QUELQUES EXEMPLES POUR PREUVE.

Mais voici que vous ne pouvez, ce me semble, pas même entendre, encore moins admettre dans l’Ancien Testament : à savoir qu’un beau-père ait un commerce charnel avec sa belle-fille, comme Juda, par exemple; ou un père avec ses filles, comme Loth; ou un prophète avec une femme de mauvaise vie, comme Osée ; ou qu’un mari livre sa femme à des amants pour un prix convenu, comme Abraham ; qu’un mari épouse les deux soeurs à la fois, comme Jacob ; que des chefs de peuple, des hommes que vous regardez surtout comme inspirés de Dieu, se vautrent dans la fange avec mille et mille concubines, comme David et Salomon; ou encore que, suivant la législation matrimoniale du Deutéronome, la veuve d’un homme mort sans enfants soit obligée d’épouser le frère du défunt, que ce nouvel époux doive former une famille à la place de son frère, et, dans le cas où il s’y refuserait, que la femme ait le droit de déposer une plainte contre une telle iniquité de devant le tribunal des anciens, à l’effet d’y amener le coupable pour recevoir une sévère réprimande; et, s’il persiste dans son refus, être puni par eux, déchaussé du pied droit, souffleté par la femme, renvoyé couvert de crachats et de malédictions, et flétri, lui et sa race, à perpétuité[^1]. Voilà, entre bien d’autres, des exemples et des lois pris dans l’Ancien Testament. S’ils sont bons, pourquoi ne les imitez-vous pas ? S’ils sont mauvais, pourquoi n’en condamnez-vous pas l’auteur, c’est-à-dire l’Ancien Testament lui-même ? Que si vous y voyez des falsifications, comme nous en voyons dans le Nouveau, nous voilà de pair. Cessez donc alors d’exiger de nous pour le Nouveau Testament, ce dont vous vous dispensez pour l’Ancien.

1. Deut. XXV, 5, 10.

### CHAPITRE V. AUTRES PRINCIPES DE L’ANCIEN TESTAMENT REJETÉS PAR LES CATHOLIQUES.

Autant que je puis voir, il me semble que, puisque vous voulez faire croire que l’Ancien Testament vient aussi de Dieu, il serait plus commode, plus excusable pour vous qui n’observez pas ses prescriptions, de convenir qu’il a été altéré et falsifié, que de le rejeter quoique pur et sans altération. Aussi j’ai toujours pensé, et je pense encore, chaque fois qu’on demande pourquoi vous péchez contre les ordonnances de l’Ancien Testament, ou que vous le dédaignez sagement comme faux, ou que vous l’abandonnez quoique vrai, par un esprit de rébellion et d’impiété. En attendant, puisque tu prétends que si j’admets le Nouveau Testament, je dois croire tout ce qu’on y a introduit ; sache que toi-même rejettes, quant à l’esprit, bien des choses contenues dans l’Ancien Testament, quoique tu fasses profession de l’admettre. Car certainement tu n’avoues pas, tu ne regardes pas comme acceptable ce qu’on y lit : à savoir que tout homme suspendu au bois est maudit[^2], puisque cet anathème atteindrait évidemment Jésus; nique quiconque ne laissera pas de postérité en Israël sera également maudit, puisque cette malédiction tomberait sur les vierges et les jeunes gens dévoués à Dieu; ni que celui qui ne portera pas dans sa chair le signe de la circoncision, devra être exterminé du milieu de son peuple[^3], puisque la sentence envelopperait tous les chrétiens; ni qu’il faut lapider le violateur du sabbat[^1]; ni qu’il faut punir sans ménagement celui qui aura transgressé lequel que ce soit des commandements de fa loi. Crois-moi, si tu étais bien persuadé de tout cela, si tu étais convaincu que ce sont là des ordres de Dieu, tu aurais été le premier à jeter la main sur le Christ, et tu ne serais pas indigné contre les Juifs qui l’ont persécuté de toute leur âme et de toutes leurs forces, pour exécuter la volonté de leur Dieu.

1. Id. XXI, 23.
2. Gen. XVII, 14.
3. Num. XV, 35.

### CHAPITRE VI. FAUSTE DEVANDE A TRIER DANS LE NOUVEAU TESTAMENT, COMME LES CATHOLIQUES TRIENT DANS L’ANCIEN.

Je sais, il est vrai, que vous n’osez pas traiter tout cela de faussetés, mais que vous dites que ces règlements convenaient au temps et devaient subsister pour les Juifs jusqu’à l’avénement de Jésus, lequel, annoncé, selon vous, par l’Ancien Testament, vous a enseigné ce qu’il en fallait prendre et ce qu’il en fallait laisser. Nous verrons plus bas si les Prophètes ont réellement prédit Jésus ; pour le moment, ce que j’ai à répondre, c’est que si Jésus, annoncé par l’Ancien Testament, juge maintenant et détermine le peu qu’il faut en prendre et les choses nombreuses, qu’il faut y laisser; le Paraclet, promis par le Nouveau Testament, nous enseigne également ce que nous, devons en prendre et en laisser ; ce Paraclet dont Jésus a dit au moment où il le promettait : « Il vous enseignera toute vérité, lui-même vous dira toutes choses et vous en fera souvenir[^1]». Laissez-nous donc prendre à l’égard du Nouveau Testament, au nom du Paraclet, les licences que vous prenez, au nom de Jésus, à l’égard de l’Ancien Testament : à moins que peut-être vous n’attachiez plus de prix au Testament du Fils qu’à celui du Père, si tant est qu’il soit du Père, en sorte qu’il y ait beaucoup à réprouver dans celui-ci et rien dans celui-là, bien qu’il soit constant que le Nouveau Testament n’a été écrit ni par le Christ ni par ses Apôtres.

1. Jean, XVI,13.

### CHAPITRE VII. CE QUE FAUSTE REJETTE ET ADMET DANS LE NOUVEAU TESTAMENT.

Par conséquent, comme vous n’admettez, de l’Ancien Testament, que les prophéties, et de plus, ainsi que je l’ai dit, quelques préceptes vulgaires concernant les devoirs de la vie civile, et que vous laissez de côté la circoncision, les sacrifices, le sabbat et son repos, et les azymes : qu’y a-t-il d’étrange à ce que nous ne prenions du Nouveau Testament que ce que nous y trouvons de paroles tournant à l’honneur et à la gloire de la majesté du Fils et prononcées par lui: ou par ses Apôtres, mais par ses Apôtres devenus parfaits et fidèles, et que nous passions sous silence tout le reste, soit ce que ces mêmes mêmes Apôtres, encore novices, ont pu dire dans leur simplicité et dans leur ignorance, soit les allusions méchantes et les objections des ennemis, soit les affirmations imprudentes des écrivains, par eux transmises à la postérité? Et par ces: dernières j’entends ce qu’on nous raconte de Jésus naissant honteusement d’une femme, circoncis à la juive, sacrifiant à là manière des Gentils, recevant un ignoble baptême, promené par le démon dans les déserts, et tenté par lui de la façon la plus misérable. Excepté cela, et encore ce que les auteurs ont cité de l’Ancien Testament sous une attestation mensongère, nous croyons tout le reste, principalement son mystérieux crucifiement, emblème des souffrances et des blessures de notre âme; et aussi nous reconnaissons sans hésiter, comme venant de lui, ses commandements salutaires, ses paraboles, et tout ce divin langage où se fait surtout sentir la distinction des deux natures. Tu n’as donc aucune raison de me croire obligé d’admettre tout ce que renferment les Evangiles, puisque, comme je l’ai- démontré; tu touches à peine du bout des lèvres (passe-moi cette expression populaire) au divin calice de l’Ancien Testament,

### CHAPITRE VIII. DIFFÉRENCE ENTRE LES CATHOLIQUES ET LES MANICHÉENS, RELATIVEMENT AU CHOIX À FAIRE DANS LES ÉCRITURES.

Augustin. Nous honorons tous les livres de l’Ancien Testament comme vrais et divins, ainsi que cela doit être, et vous, vous triez ceux du Nouveau Testament comme falsifiés et altérés. Non-seulement nous disons que tout ce que nous n’observons plus dans l’Ancien Testament, à été sagement prescrit eu égard au temps et au peuple juif, et a été pour nous, qui ne l’observons plus, la figure de ce que nous comprenons et possédons spirituellement; mais encore, nous le démontrons et l’enseignons d’après les écrits des Apôtres ; tandis que vous, vous blâmez dans les livres du Nouveau Testament tout ce que vous n’admettez pas, et affirmez que cela n’a été ni dit ni écrit par le Christ ou par ses Apôtres. Vous voyez donc quelle distance il y a entre nous et vous sous ce rapport. Aussi, quand on vous demande pourquoi vous n’acceptez pas tout dans les livres du Nouveau Testament, pourquoi, excepté le peu que vous-y prenez, vous rejetez, critiquez, accusez tout le reste, vous prétendez que ce sont des interpolations de faussaires. Ne vous appuyez donc plus sur les distinctions que nous sommes obligés de faire dans nos croyances et dans nos pratiques, mais rendez compte de votre présomptueuse témérité.

### CHAPITRE IX. EN QUOI LES CATHOLIQUES REJETTENT L’ANCIEN TESTAMENT.

Car si on nous demande pourquoi nous, nous n’observons pas dans le culte divin les rites que les Hébreux, nos pères, observaient dans le temps de l’Ancien Testament; nous répondons, que Dieu nous a donné d’autres prescriptions par les pères du Nouveau Testament : ce qui ne contredit pas l’Ancien, puisque l’Ancien l’avait prédit. Voici, en effet, ce que disait là-dessus un prophète : « Voilà que les jours viennent », dit le Seigneur, « et j’établirai une nouvelle alliance avec la maison d’Israël et la maison de Juda ; non pas, selon l’alliance que j’ai formée avec leurs pères, au jour où je les pris par la main, pour les faire sortir de la terre d’Egypte[^1] ». Il a donc été prophétisé que l’Ancien Testament cesserait un jour, et qu’il yen aurait un nouveau. Si on nous objecte ici que nous ne sommes point de la maison d’Israël ni de la maison de Juda, nous nous couvrons de l’autorité de l’Apôtre : car Paul nous enseigne que le Christ est issu d’Abraham, et il nous dit, a nous qui formons le corps du Christ: « Vous êtes donc la postérité d’Abraham[^2] ». Et si on nous demande pourquoi nous maintenons l’autorité d’un Testament dont nous n’observons plus les rites, l’Apôtre nous fournit encore la réponse, quand il dit: « Que personne donc ne vous juge sur le manger et sur le boire, ou à cause des jours de fête, ou des néoménies, ou des sabbats, choses qui ne sont que l’ombre des futures[^3] ». Par là donc, il nous fait voir pourquoi il faut lire et accepter ces choses pour ne pas laisser périr les prophéties, vu que ces rites étaient les figures de l’avenir; mais en même temps il nous apprend à ne tenir aucun compte du jugement de ceux qui voudraient nous faire un crime de ne point pratiquer corporellement ces observances. C’est ce qu’il insinue encore ailleurs en disant : « Toutes ces choses leur arrivaient en, figure, et; elles ont été écrites pour nous être un avertissement, à nous pour qui est venue la fin des temps[^4] ». Quand donc nous lisons dans l’Ancien Testament quelque chose que le Nouveau ne nous commande pas, ou même qu’il nous défend, nous ne devons point le blâmer, mais en chercher la signification : car par là même qu’on ne l’observe plus, c’est une preuve qu’il est non condamné, mais accompli. Du reste, nous avons déjà traité ce sujet longuement et plus d’une fois.

1. Jer. XXXI, 31, 32.
2. Gal. III, 29.
3. Col. II, 16, 17.
4. I Cor. X, 11.

### CHAPITRE X. SENS PROPHÉTIQUE DE L’OBLIGATION D’ÉPOUSER LA VEUVE D’UN FRÈRE.

Quant a ce que Fauste reproche avec si peu d’intelligence aux commandements de l’ancienne loi, à celui par exemple qui obligeait un homme à épouser la veuve de son frère, pour créer une postérité, non à lui, mais au défunt, dont les enfants devaient porter le nom[^3] : que signifiait cette prescription, au point de vue prophétique, sinon que tout prédicateur de l’Evangile doit travailler dans l’Eglise pour créer une postérité à son frère défunt, le Christ, qui est mort pour nous, et que cette postérité doit porter le nom du Christ? Aussi l’Apôtre, remplissant en lui-même cette signification, non dans le sens charnel, mais selon la vérité accomplie spirituellement, s’indigne contre ceux qu’il a engendrés en Jésus-Christ par l’Evangile[^4], et les reprend vivement parce qu’ils voulaient être à Paul et leur dit : « Est-ce Paul qui a été crucifié pour vous? Ou est-ce au nom de Paul « que vous avez été baptisés[^5] ? » Comme s’il disait : Je vous ai engendrés pour mon frère mort; prenez le nom du Christ et non celui de Paul. Mais celui qui, étant élu par l’Eglise pour la fonction de prédicateur de l’Evangile, refuse de l’exercer, est à juste titre mal vu de l’Eglise elle-même. Voilà pourquoi elle a l’ordre de lui cracher au visage, sans compter cet autre signe d’opprobre, qu’il soit déchaussé d’un pied, pour être exclu du nombre de ceux à qui l’Apôtre dit : « Et chaussant vos pieds pour vous préparer à l’Evangile de la paix[^1] » ; et dont le Prophète avait déjà parlé, en disant : « Qu’ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, de ceux qui annoncent le bonheur[^2] ! » En effet, celui qui possède la foi évangélique de manière à en tirer profit pour lui-même et à travailler dans l’intérêt de l’Eglise, peut bien être considéré comme chaussé des deux pieds. Mais celui qui ne cherche dans la foi que son propre avantage et refuse d’en gagner d’autres, ne sera pas seulement figuré par l’homme déchaussé d’un pied : il en reproduira l’opprobre dans la réalité.

1. Deut. XXV, 5-10.
2. I Cor. IV, 15.
3. Id. I, 13.
4. Eph. VI, 15.
5. Is. LII, 7.

### CHAPITRE XI. LA PAQUE DES CATHOLIQUES.

Pourquoi Fauste nous objecte-t-il que nous célébrons la pâque, et nous insulte-t-il parce que nous ne la célébrons pas comme les Juifs, alors que nous avons l’Agneau dans la réalité de l’Evangile actuel, et non plus dans les ombres de l’avenir, quand chaque jour et surtout dans le solennel anniversaire, nous faisons mémoire de son immolation, non plus future, mais accomplie? Sans doute, notre fête de Pâques ne tombe point le même jour que la pâque figurative des Hébreux; mais c’est pour qu’elle coïncide avec le dimanche, jour où le Christ est ressuscité. Quant aux azymes, les vrais chrétiens les observent, non avec le levain de la vie ancienne, c’est-à-dire de la malice, mais dans la vérité et la sincérité de la foi même[^3] ; non pendant sept jours, mais toujours : ce que figurait l’espace de sept jours, qui se reproduit sans cesse lui-même. Et s’il y a quelque chose de pénible dans ce monde, parce que le chemin qui mène à la vie est étroit et resserré[^4], du moins on est sûr de la récompense : et cette peine était figurée par les laitues, qui sont quelque peu amères.

1. I Cor. V, 8.
2. Matt. VIII, 13.

### CHAPITRE XII. LA PENTECÔTE. RAISON DE LA FÊTE DE PAQUE.

Nous célébrons la Pentecôte, c’est-à-dire le cinquantième jour après la Passion et la résurrection du Seigneur, où il nous a envoyé le Saint-Esprit, le Paraclet qu’il nous avait promis[^1] : événement prédit aussi par k Pâque des Juifs, puisque le cinquantième jour après l’immolation de l’agneau, Moïse reçut sur la montagne la loi écrite du doigt de Dieu[^2]. Lisez l’Evangile, et voyez que l’Esprit-Saint y est appelé le doigt de Dieu[^3]. On célèbre en effet chaque année dans l’Eglise, à des jours fixes, les principaux événements qui se sont passés, afin d’en perpétuer, par une fête solennelle, le souvenir si nécessaire et si utile. Et si vous voulez savoir pourquoi nous célébrons la Pâque, c’est parce que le Christ a été immole pour nous à cette époque. Si vous voulez savoir pourquoi nous ne la célébrons pas selon le rite des Juifs, c’est parce que la leur était une figure de la réalité à venir, et que la nôtre est le souvenir d’un fait accompli. Or, dans le langage même, le futur et le passé ne s’expriment point de la même manière. Mais nous en avons déjà assez dit là-dessus dans cet ouvrage.

1. Act. II, 1-4.
2. Ex. XIX-XXIX.
3. Luc, XI, 20.

### CHAPITRE XIII. LA CHAIR DES ANIMAUX. PRINCIPES DES CATHOLIQUES SUR CE POINT.

Si vous nous demandez pourquoi, de toutes les espèces d’aliments interdits au peuple hébreu en figure de l’avenir, nous ne nous abstenons que des chairs mortes et immolées aux idoles, écoutez ce que je vais dire, et préférez une fois la vérité à de vaines calomnies. L’Apôtre nous ’explique pourquoi il ne convient pas au chrétien de manger des viandes immolées, quand il dit : «Je ne veux pas que vous ayez aucune société avec les démons». Au fond, ce n’est point l’immolation qu’il blâme, puisque nos pères la pratiquaient pour figurer d’avance le sang du sacrifice par lequel le Christ nous a rachetés; « Mais », dit-il, « ce qu’immolent les Gentils, ils l’immolent aux démons et non à Dieu ». Après quoi il ajoute ce que je rapportais tout à l’heure : « Je ne veux pas que vous ayez aucune société avec les démons[^4] ». En effet, si la chair immolée était immonde par sa nature, elle souillerait même celui qui en mangerait sans le savoir : car elle n’en serait pas moins impure, pour être mangée par ignorance. .Mais il faut s’en abstenir par raison de conscience, pour ne pas avoir l’air d’entrer en société avec les démons. Quant à la chair morte, il me semble qu’elle n’est point en usage parmi les hommes, parce que la chair des animaux qui meurent naturellement, sans être tués, n’est ni saine ni bonne pour la vie du corps, qui est le but de l’alimentation. Pour ce qui concerne l’ordre donné en figure aux anciens, c’est-à-dire à Noé après le déluge, relativement à l’effusion du sang[^1], nous en avons déjà expliqué le sens, et la plupart le savent[^2]. Lis dans les Actes des Apôtres le commandement fait par les Apôtres eux-mêmes aux Gentils, de s’abstenir de la fornication, des viandes immolées aux idoles et du sang, c’est-à-dire de la chair d’animaux dont le sang n’aurait pas été répandu. D’autres expliquent ce passage différemment, et pensent qu’il s’agit ici du sang humain et de la souillure contractée par l’homicide. Il serait long et inutile d’entrer maintenant dans cette discussion. Si les Apôtres ont prescrit alors aux chrétiens de s’abstenir du sang des animaux, de ne pas manger des chairs étouffées, ils ont choisi, ce me semble, une chose facile à observer, en rapport avec le temps, peu onéreuse, que les Gentils pouvaient pratiquer en même temps que les Israélites, à cause de la pierre angulaire qui des deux ne faisait qu’un[^3] ; et aussi propre à leur rappeler qu’au moment où Dieu donnait ce commandement, l’arche de Noé figurait l’Église universelle, prophétie qui commençait déjà à s’accomplir par la conversion des Gentils à la foi. Mais cette époque une fois passée, où les deux murs, celui qui provenait de la circoncision et celui qui provenait de l’incirconcision, quoique réunis dans la pierre angulaire, conservaient cependant plus visiblement encore certaines propriétés particulières, et où l’Église des nations est devenue telle qu’elle ne renferme plus aucun Israélite charnel : quel est le chrétien qui s’abstienne encore de manger des grives ou des oisillons, à moins que leur sang n’ait été répandu, ou qui ne mange pas de lièvre mort, s’il a été assommé sur la tête et sans blessure? Et s’il en est, par hasard, quelques-uns qui n’osent toucher à de tels aliments, ils sont ridicules aux yeux des autres, tant tout le monde est bien pénétré de cette sentence de la Vérité : « Ce n’est pas ce qui entre dans votre bouche qui vous souille, mais ce qui en sort[^5] » : par où le Sauveur condamne, non aucune espèce d’aliment en usage parmi les hommes, mais les péchés commis contre la justice.

1. I Cor. X, 20.
2. Gen. IX, 6.
3. Act. XV, 29.
4. Eph. II, 11-22.
5. Matt. XV, 11.

### CHAPITRE XIV. AUTRES OBJECTIONS DE FAUSTE DÉJÀ RÉFUTÉES. COMPARAISON TIRÉE DE LA MÉDECINE.

Pour ce qui regarde les actions des anciens qui passent pour coupables aux yeux des insensés et des ignorants et ne le sont pas, ou celles qui sont réellement coupables, nous avons suffisamment expliqué pourquoi elles ont été mentionnées dans l’Écriture, sans rien ôter à celle-ci du respect que nous lui devons. Nous avons aussi répondu en son lieu à ce que Fauste objecte sur la malédiction lancée contre tout homme suspendu au bois, et contre celui qui ne laisse pas de postérité en Israël[^2] : et toutes ces questions, soit celles que nous avons déjà traitées dans les premières parties de cet ouvrage, soit celles de même genre que Fauste à pu soulever dans l’écrit auquel nous répondons maintenant, nous les avons toutes éclaircies, nous avons tout justifié à l’aide de la raison appuyée sur l’inébranlable vérité que nous tenons de l’autorité des saintes Écritures. Nous déclarons que tout ce qui est écrit dans les livres de l’Ancien Testament, l’a été avec une parfaite vérité et une très-grande utilité en vue de la vie éternelle ; nous l’acceptons, nous l’approuvons ; mais les prescriptions qui avaient le corps pour objet, et que nous n’observons plus, nous savons qu’elles ont été très-sagement établies pour le temps, qu’elles n’étaient que des figures de l’avenir, et que tout ce qu’elles prophétisaient est accompli. Par conséquent, quiconque n’observait point alors ces rites symboliques, subissait par un très juste jugement les peines établies par la Divinité, comme les subirait celui qui aurait la témérité sacrilège de profaner les sacrements du Nouveau Testament, institués pour les besoins du temps. Et comme on préconise à juste titre les anciens justes qui ont souffert la mort pour les sacrements de l’ancienne loi, ainsi exalte-t-on avec raison les martyrs qui l’ont subie aussi pour les sacrements de la loi nouvelle. Et comme un malade ne doit point blâmer la médecine qui lui prescrit une chose aujourd’hui, une autre demain, qui lui défend même ce qu’elle lui avait d’abord ordonné, parce que l’état de sa santé l’exige ainsi ; de même le genre humain, malade et blessé depuis Adam jusqu’à la fin des siècles, tant que le corps qui se corrompt appesantit l’âme[^1]; ne peut blâmer la médecine céleste qui lui prescrit sur certains points la même chose, sur d’autres points, telle chose d’abord et telle autre ensuite, surtout quand elle l’a prévenu de ces changements.

1. Voyez ci-dessus, liv. XXII.
2. Sag. IX, 15.

### CHAPITRE XV. SUR LE PARACLET.

La comparaison de Fauste prétendant que le Paraclet, prophétisé par le Nouveau Testament, vous a enseigné ce qu’il faut en prendre et ce qu’il faut en rejeter, comme le Christ l’a fait pour nous par rapport à l’Ancien Testament qui le prophétisait aussi : cette comparaison, dis-je, est absolument nulle. Elle aurait une apparence de vérité, s’il était rien dans les livres de l’Ancien Testament que clous ne reconnaissions comme dit avec raison, ordonné par le ciel, écrit avec véracité. Or, il n’en est pas ainsi: nous acceptons tout, et ce que nous observons pour bien vivre, et ce que nous n’observons plus, mais que nous savons avoir été prescrit et observé dans des vues prophétiques, et qui sont maintenant accomplies. Ensuite, comme nous lisons dans les livres que vous n’acceptez qu’en partie, que le Paraclet a été promis, ainsi lisons-nous dans le livre que vous craignez même de nommer, qu’il a été envoyé. En effet, comme je vous l’ai rappelé bien des fois et tout à l’heure encore, nous lisons de la manière la plus claire, dans les Actes des Apôtres, que le Saint-Esprit a été envoyé le jour de la Pentecôte et qu’il s’est fait connaître par ses oeuvres. Car ceux qui l’ont reçu les premiers ont parlé toutes les langues[^2] ; signe exprimant la promesse que l’Eglise, qui devait le prêcher en toute vérité comme le Père et le Fils, embrasserait toutes les langues, c’est-à-dire toutes les nations.

1. Act. II.

### CHAPITRE XVI. IMPOSSIBILITÉ DE FALSIFIER L’ÉVANGILE.

Dites-nous donc enfin pourquoi vous n’admettez pas tout dans les livres du Nouveau Testament. Est-ce parce qu’ils ne sont pas des Apôtres du Christ, ou parce que les Apôtre du Christ ont enseigné quelque chose de mauvais? Vous répondez : C’est parce qu’ils ne sont pas des Apôtres du Christ ; car il n’y a que des païens qui pourraient dire que le Apôtres du Christ ont enseigné le mal. Ou dites-vous donc alors, et comment prouvez-vous que ces Ecritures ne viennent pas de Apôtres? Parce que, répondez-vous, sur bien des points ils ne sont d’accord ni les uns avec les autres, ni avec eux-mêmes. Voilà qui est parfaitement faux; vous ne comprenez pas On vous a montré que tout ce que Fauste a pu avancer en ce sens, n’est point ce que vous pensiez; et tout ce que vous pourriez dire vous-mêmes là-dessus, nous nous chargerons de vous l’éclaircir. Mais peut-on supporter qu’un lecteur ou un auditeur ose s’en prendre à l’Ecriture, à un livre d’une autorité si respectable, plutôt qu’à son propre défaut d’intelligence? Direz-vous que le Paraclet vous appris que ces Ecritures ne sont pas des Apôtres, mais fabriquées par d’autres sous leurs noms? Proclamez donc que celui qui vous a appris que ces livres ne sont pas des Apôtres est le Paraclet en personne. Direz-vous que c’est bien celui-là que le Christ a promis et envoyé ? On vous répond: Ce n’est point du tout celui-là que le Christ a promis et envoyé; et en même temps on vous fait voir quand il a envoyé celui qu’il a promis. Prouvez donc que c’est l’autre qu’il a envoyé. Quelle autorité apportez-vous en faveur de votre auteur, ou plutôt de votre imposteur? L’Evangile dites-vous. Quel Evangile? Celui que vous n’admettez pas en entier, que vous prétendez être falsifié? Mais qui donc, avant de produire son témoin, commence par dire qu’il est corrompu? En effet, si nous admettons l’Evangile sur ce qui vous plaît, et le rejetons sur ce qui vous déplaît, ce n’est plus à lui, mais à vous que nous croyons. Or, si nous avions foi en vous, nous ne vous demanderions pas de témoin. Ensuite le Saint-Esprit Paraclet nous a été promis en ces termes : « Il vous enseignera toute vérité[^1] ». Mais comment votre Paraclet « enseignera-t-il la vérité », lui qui vous enseigne que le Christ est un imposteur?

De plus, quand vous démontreriez que tout ce qu’on lit dans l’Evangile sur la promesse du Paraclet, ne peut s’entendre que de votre Manès, comme on démontre que tout ce qu’ont prédit les Prophètes ne peut s’appliquer qu’au Christ: si, lorsque vous extrairiez de ces livres que vous dites falsifiés, les textes à l’appui de votre assertion, nous vous disions qu’ils sont faux, qu’ils ont été intercalés par vos ancêtres de manière à ce qu’on ne pût les appliquer à un autre que Manès : que feriez-vous, dites-moi, sinon de vous écrier que vous n’avez pu en aucune façon altérer des livres qui étaient déjà entre les mains de tous les chrétiens? En effet, à la- première tentative de ce genre, vous auriez été confondus par la comparaison d’exemplaires plus anciens. Or, la raison qui vous aurait empêchés d’altérer ces livres, en a également empêché tout autre. Car quiconque aurait eu le premier cette audace, aurait été réfuté par le rapprochement d’autres copies plus anciennes; surtout quand l’Ecriture n’est pas en une seule langue, mais en un grand nombre. Car, même aujourd’hui, on y corrige des fautes, soit à la vue de manuscrits plus anciens, soit par comparaison avec la langue d’où ces livres ont été traduits. Vous êtes donc forcés ou de reconnaître qu’ils sont authentiques, et par là même votre hérésie est sapée par la base; ou, si vous les dites encore falsifiés, de ne pouvoir invoquer leur autorité en faveur de votre Paraclet, ce qui détruit également votre hérésie.

1. Jean, XVI, 13.

### CHAPITRE XVII. LES CATAPHRYGIENS ONT AUSSI LEUR PARACLET. PRÉTENTION COMMUNE A TOUTES LES HÉRÉSIES.

Ajoutons que tout ce qui a rapport à la promesse du Paraclet, a été dit pour exclure complètement d’une telle prétention votre Manès venu tant d’années après. En effet, Jean dit de la manière la plus claire que l’Esprit-Saint devait venir aussitôt après la résurrection et l’ascension du Christ : « Car l’Esprit n’avait pas encore été donné, parce que Jésus n’était pas encore glorifié[^5] ». Or, si la raison pour laquelle il n’avait pas été donné, était que Jésus n’était pas encore glorifié ; sans aucun doute, dès que Jésus eut été glorifié, c’était une raison pour qu’il fût donné. Les Cataphrygiens aussi ont prétendu avoir reçu le Paraclet promis, et ils ont ainsi dévié de la foi catholique en cherchant à défendre ce que Paul a permis, et en condamnant les secondes noces qu’il a autorisées. Ils cachaient leurs piéges sous ces paroles écrites du Paraclet : « Il vous enseignera toute vérité » ; comme si Paul et les autres Apôtres n’avaient pas enseigné toute vérité, et qu’ils eussent réservé la place au Paraclet des Cataphrygiens. Ils tiraillaient aussi dans ce sens ce texte de Paul : « Car c’est imparfaitement que nous connaissons, et imparfaitement que nous prophétisons ; mais quand viendra ce qui est parfait, alors s’anéantira ce qui est imparfait[^1] » ; en sorte que c’eût été en ne connaissant et en ne prophétisant qu’imparfaitement que l’Apôtre aurait dit : « Qu’il fasse ce qu’il voudra; il ne péchera point si elle se marie[^2]», et que le parfait du Paraclet de Phrygie eût anéanti cette concession. Et quand on leur dit qu’ils sont condamnés par l’autorité de l’Eglise promise si longtemps avant eux et répandue dans le monde entier, ils répondent que c’est précisément en eux que s’est accompli ce qui a été dit du Paraclet, que le monde ne peut pas le recevoir. Ne dites-vous pas aussi que c’est de votre Manès qu’il a été prédit : « Il vous enseignera toute vérité; quand viendra ce qui est parfait, alors s’anéantira ce qui est imparfait ; le monde ne peut le recevoir[^3] ? » Et quelle hérésie qui ne puisse se produire sous le nom du Paraclet, et s’emparer de ces textes aussi insolemment et avec autant de vraisemblance ? Y a-t-il, en effet, une seule hérésie qui ne s’appelle la vérité, et ne se dise même fa vérité parfaite, avec d’autant plus d’assurance qu’elle est plus orgueilleuse, jusqu’à promettre d’enseigner toute vérité et tâcher d’anéantir tout ce qui contrarie ses erreurs dans la doctrine des Apôtres, comme si ce qui est parfait devait venir par elle ? Et tandis que l’Eglise tient à ce que l’Apôtre recommande si vivement, quand il dit : « Si quelqu’un vous annonce un autre Evangile que celui que vous avez reçu, qu’il soit anathème[^4] », y a-t-il une hérésie anathématisée par le monde entier, qui ne s’empresse de s’appuyer sur ce texte : « Le monde ne peut le recevoir? »

1. Jean, VII, 39.
2. I Cor. XIII, 9, 10.
3. Id. VII, 36.
4. Jean, XIV, 17.
5. Gal. I, 9.

### CHAPITRE XVIII. LES MANICHÉENS NE PEUVENT PROUVER QU’ILS ONT LE PARACLET.

Comment donc donnez-vous la preuve qu’on vous demande : que le Paraclet lui-même vous a appris que les livres évangéliques ne sont pas des Apôtres, puisque nous prouvons, nous, qu’il n’y a pas d’autre Paraclet Esprit-Saint, que celui qui est venu après que Jésus a été glorifié ? Car, « il n’avait pas encore été donné, parce que Jésus n’était pas encore glorifié». Nous prouvons également qu’il enseigne toute vérité, parce qu’on ne parvient à la vérité que par la charité; or, nous dit l’Apôtre, « La charité de Dieu est répandue dans nos coeurs par l’Esprit-Saint qui nous a été donné[^1] ». Nous enseignons aussi que ces paroles de Paul : « Quand viendra ce qui est parfait », ne doivent s’entendre que de la perfection qui s’obtiendra au sein de la vie éternelle. C’est ce qu’il exprime lui-même quand il dit : « Nous voyons maintenant à travers un miroir, en énigme; mais alors nous verrons face à face[^2]». Certes, à moins d’être évidemment fous, vous avouerez qu’ici-bas vous ne voyez pas Dieu face à face. Donc ce qui est parfait n’est pas encore en votre possession. Par ces expressions l’Apôtre a suffisamment expliqué sa pensée là-dessus; et les saints ne parviendront à cette perfection que quand ce que dit Jean sera aussi réalisé : « Nous sommes enfants de Dieu, mais on ne voit pas encore ce que nous serons. Nous savons que lorsqu’il apparaîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu’il est[^3] ». L’Esprit-Saint, dont nous avons reçu le gage, nous introduira alors dans la connaissance de toute vérité. Quant à ces paroles : « Le monde ne peut le recevoir », elles s’appliquent à ceux que l’Ecriture désigne ordinairement sous le nom de monde, d’amateurs du monde, d’impies, de charnels, comme ceux dont l’Apôtre dit : « L’homme animal ne perçoit pas ce qui est de l’Esprit de Dieu[^4]». En effet, on dit qu’ils sont de ce monde, tant qu’ils ne peuvent s’élever au-dessus des objets matériels qu’ils ont vus dans ce monde; comme vous, par exemple, qui pleins d’admiration pour la lumière du soleil et de la lune, vous êtes imaginé que de tels corps sont divins, séduits en cela par le verbiage d’un auteur que tous, trompés et trompeurs, vous appelez Paraclet. Or, comme vous ne pouvez en aucune façon prouver qu’il est le Paraclet, vous n’avez aucune autorité solide pour démontrer que les écrits évangéliques, dont vous rejetez certaines parties, ne sont pas des Apôtres du Christ. Il ne vous reste donc qu’à dire qu’il s’y trouve des choses qui déshonorent le Christ : à savoir qu’il est né d’une Vierge, qu’il a été circoncis, qu’on a fait pour lui l’offrande en usage alors, qu’il a été baptisé, qu’il a été tenté par le démon.

1. Rom. V, 5.
2. II Cor. XIII, 10, 12.
3. I Jean, III, 2.
4. I Cor. II, 14.

### CHAPITRE XIX. LA DOCTRINE CATHOLIQUE EST BIEN PLUS CROYABLE QUE LE SYSTÈME MANICHÉEN.

Excepté cela et les témoignages de l’Ancien Testament qui y sont cités, vous convenez que vous acceptez tout le reste, selon le langage de Fauste, « et principalement son mystérieux crucifiement, emblème des souffrances et des blessures de notre âme. Ensuite », ajoute. t-il, « nous reconnaissons sans hésiter comme venant de lui ses commandements salutaires, ses paraboles, et tout ce divin langage où se fait surtout sentir la distinction des deux natures ». Vous voyez donc que vous faites tout ce qu’il faut pour ôter aux Ecritures toute leur autorité, et laisser chacun libre d’y approuver ou d’y rejeter ce que bon lui semblera, c’est-à-dire de ne point soumettre sa foi à l’autorité des Ecritures, mais de soumettre les Ecritures à son propre jugement; de ne pas approuver un texte parce qu’il repose sur la sublime autorité de ces livres, mais de n’approuver ce texte que parce qu’il lui convient. Où vas-tu, âme misérable, faible, enveloppée des ténèbres de la chair, où vas-tu ? Voyons cependant : écarte cette autorité, écarte-la; écoute ta raison : ta raison en est-elle à ce point qu’à moins d’admettre que la nature divine est sujette à la profanation et à la corruption, votre longue comédie ne puisse avoir de dénouement ? En somme, comment sais-tu qu’il y a huit terres et dix cieux, portés par Atlas et suspendus par le porte-lumière? Com. ment sais-tu une foule d’autres choses de ce genre ? de qui les tiens-tu ? — C’est Manès, me diras-tu, qui m’a enseigné tout cela. — Mais, malheureux, tu as cru sur parole; tu n’as pas vu. Or, si tu admets par milliers des contes fantastiques dont le poids honteux t’accable, par soumission à l’autorité d’un homme entièrement inconnu et vrai fou furieux, parce que ces rêveries sont consignées dans des livres auxquels, par une misérable erreur, tu as cru devoir ajouter foi, bien qu’on te démontre que ce sont de pures chimères pourquoi ne te soumets-tu pas plutôt à l’autorité évangélique, si solide, si bien établie, propagée avec tant d’éclat, et transmise depuis les temps des Apôtres jusqu’à nos jours par des traditions non interrompues; de manière à croire, à voir, à apprendre que tout ce qui te choque dans les saints Livres, ne heurte en toi que de vains et coupables préjugés; qu’il est bien plus vrai que l’immuable nature de Dieu a pris quelque chose de la nature humaine, pour y faire et y souffrir, non fictivement, mais réellement et sans rien perdre de son immutabilité, tout ce qu’il convenait à cette même nature de faire et de souffrir pour le salut du genre humain, de qui elle était empruntée: que cela est plutôt vrai, dis je, qu’un système où il faut croire que la nature divine est sujette à la profanation et à la corruption ; que, souillée et opprimée, elle ne peut être entièrement affranchie ni purifiée, mais qu’elle est condamnée, par la loi divine de la nécessité, à la peine éternelle du globe ?

### CHAPITRE XX. LE SENS CHARNEL, SOURCE DE L’ERREUR MANICHÉENNE.

Mais, dis-tu, j’ai cru ce qu’on ne me démontrait pas, parce qu’on m’a fait voir clairement en ce monde deux natures, celle du bien et celle du mal. Et voilà précisément, malheureux, la source de ton erreur: tu n’as pu imaginer dans ce monde, pas plus que dans les écrits évangéliques, d’autre mal que ce qui blesse ton sens charnel, le serpent, par exemple, le feu, le poison et autres choses de ce genre; ni d’autre bien que ce qui chatouille en quelque manière ce même sens charnel, comme l’agrément des saveurs, le parfum des odeurs, l’aspect de la lumière et tout ce qui peut flatter l’ouïe, la vue, l’odorat, le goût ou le toucher. Mais si, lisant pour ainsi dire dans le grand livre de la nature, tu embrassais d’abord l’ensemble de la création pour reconnaître que Dieu en est l’auteur; si, dans le cas où quelque chose t’y blesserait, tu préférais croire que tu n’en sais pas la raison parce que tu n’es qu’un homme, plutôt que de te hasarder insolemment à critiquer les oeuvres de Dieu : jamais tu ne te serais laissé aller aux sacrilèges niaiseries, aux inventions blasphématoires par lesquelles, dans ton ignorance de la source du mal, tu t’efforces de charger Dieu lui-même de toute espèce de maux.

### CHAPITRE XXI. L’AUTHENTICITÉ DE L’ÉVANGILE SE PROUVE COMME CELLE DES ÉCRITS DE MANÈS.

Que si vous nous demandez comment nous savons que ces écrits sont des Apôtres, nous vous répondrons en peu de mots que nous le savons, comme vous savez vous-mêmes que les écrits que vous préférez misérablement à une telle autorité sont de Manès. En effet, si quelqu’un élevait un doute sur ce point et vous contredisait par scrupule, en vous disant que les livres que vous attribuez à Manès ne sont point de lui : que feriez-vous? Ne ririez-vous pas comme d’un fou, de l’homme qui émettrait un doute aussi insolent contre un fait établi sur une telle succession de témoignages, sur une chaîne de traditions aussi fortement serrée? Or, de même qu’il est certain que ces livres sont de Manès, et que quiconque viendrait, si longtemps après, vous susciter une querelle là-dessus, passerait pour un être ridicule; ainsi est-il certain que Manès ou les Manichéens sont ridicules, ou plutôt dignes de compassion, d’oser soulever des objections de ce genre contre une autorité si solide, maintenue et transmise par des successions indubitables, depuis le temps des Apôtres jusqu’à nos jours.

### CHAPITRE XXII. LA DOCTRINE DES APÔTRES ET CELLE DE MANÈS.

Maintenant il est temps de comparer l’autorité de Manès à celle des Apôtres, car il est certain que, des deux côtés, les écrits sont authentiques. Or, qui donc comparera Manès aux Apôtres, sinon celui qui se sépare du Christ qui a envoyé les Apôtres? Ou encore, qui a jamais trouvé, dans les paroles du Christ, la moindre trace de deux natures radicalement opposées, sinon celui qui ne comprend point les paroles du Christ? Ainsi donc les Apôtres, en qualité de disciples de la vérité, prêchent la naissance réelle, la passion réelle du Christ; et Manès qui se vante d’enseigner toute vérité, nous prêche un Christ dont il déclare la passion fictive. Les Apôtres enseignent que le Christ a été circoncis dans la chair qu’il tenait de la race d’Abraham; Manès prêche un Dieu mutilé dans sa nature par le peuple des ténèbres. Ceux-là parlent d’une offrande faite pour racheter la chair du Christ enfant, selon la pieuse coutume de ce temps-là; celui-ci parle d’un membre, non de la chair, mais de la substance même de Dieu, qui doit être immolé à tous les démons et livré à la nature du peuple ennemi. Ceux-là racontent que le Christ a été baptisé dans le Jourdain, pour donner l’exemple; celui-ci nous conte que Dieu est plongé lui-même et par lui-même dans la souillure des ténèbres, qu’il ne saurait en sortir entièrement, et que la partie qui n’aura pu être purifiée, sera punie d’une damnation éternelle. Suivant les uns, la chair du Christ a été tentée par le chef des démons; selon l’autre, une partie de Dieu est en la possession des démons ; mais, là, la chair du Christ a été tentée pour nous apprendre à résister au tentateur; ici, une partie de la substance divine est si bien au pouvoir des démons, qu’elle ne peut être rendue ni à son Père, ni à son vainqueur. Enfin Manès, d’après la doctrine des démons, annonce un autre Evangile, comme pour s’élever au-dessus des autres; et les Apôtres, d’après la doctrine du Christ, recommandent de dire anathème à quiconque prêche un autre Evangile[^1].

1. Gal. I, 8, 9.

## LIVRE TRENTE-TROISIÈME. AUTORITÉ DES ÉVANGILES.

Fauste revient encore sur les Patriarches, sur le désaccord entre saint Matthieu et saint Lue, sur le défaut d’authenticité des Ecritures. — Le saint Docteur répond en peu de mots. — Certitude historique. — Saint Matthieu et saint Luc se concilient parfaitement. — Différer n’est pas se contredire. — Conclusion. — Avis aux Manichéens.

### CHAPITRE PREMIER. SI LES PATRIARCHES HÉBREUX SONT AU CIEL, CE N’EST PAS PAR LEURS MÉRITES. LES PATRIARCHES DES GENTILS Y ONT AUTANT DE DROIT QU’EUX.

Fauste. Il est écrit dans l’Evangile : « Beaucoup viendront de l’Orient et de l’Occident, et auront place dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob[^4] ». Pourquoi donc ne recevez-vous pas les Prophètes? — Loin de nous la pensée de porter envie à tout mortel que Dieu regardera dans sa miséricorde et sauvera de l’abîme de perdition. Mais au moins, nous en faisons honneur à la clémence de ce Dieu miséricordieux, et non au mérite d’un homme dont la vie, tu ne saurais le nier, fut peu honorable. Ainsi donc, que les pères des Juifs, Abraham, Isaac et Jacob (si toutefois le témoignage du Christ, que vous citez en leur faveur, est authentique, bien qu’ils aient été très-vicieux, comme en convient à peu près leur arrière-petit-fils, Moïse, ou l’écrivain auteur de l’histoire appelée la Genèse, qui nous a raconté leurs vies si odieuses et si dégoûtantes) ; que ces patriarches, dis-je, soient déjà dans le royaume des cieux, qu’ils habitent dans un séjour auquel ils n’ont jamais cru, qu’ils n’ont point espéré, comme leur histoire le laisse assez voir, soit; pourvu cependant qu’il soit établi et que vous conveniez vous-mêmes qu’il y a une immense distance entre la sombre et douloureuse prison de l’enfer, où ils subissaient la peine de leur mauvaise conduite, et le ciel où ils ont pu parvenir, affranchis par le Christ Notre-Seigneur, en vertu de sa mystérieuse passion, si tant est cependant qu’ils y soient parvenus, comme on l’écrit. Assurément, parce que Notre-Seigneur a délivré un des larrons du haut de sa croix et lui a promis qu’il serait, ce jour même, avec lui dans le paradis de son Père[^5], ce n’est pas une raison pour être jaloux et porter l’inhumanité jusqu’à trouver mauvais an acte de si grande bonté. Cependant, parce que Jésus a pardonné au larron, nous ne dirons pas pour cela que la conduite et les mœurs des larrons sont dignes d’approbation, pas plus que celles des publicains ou des femmes de mauvaise vie, à qui il a fait grâce de leurs égarements, et dont il a dit qu’ils précéderont les orgueilleux dans le royaume des cieux[^1]. Il a également absous, malgré les accusations des Juifs, une femme surprise en flagrant délit d’injustice et d’adultère, en lui recommandant de ne plus pécher à l’avenir[^2]. Si donc il a fait quelque chose de ce genre à l’égard d’Abraham, d’Isaac et de Jacob, qu’il en soit béni ! de telles oeuvres sont dignes de Celui qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes[^3]. Mais une chose me déplaît dans votre manière d’envisager la question : pourquoi vous ne parlez que des patriarches des Juifs, et ne dites pas que les patriarches dès Gentils aient aussi éprouvé les effets de la grâce de notre Libérateur; surtout quand l’Eglise chrétienne est formée de leurs enfants beaucoup plus- que de la race d’Abraham, d’Isaac et de Jacob. Tu dis, il est vrai, qu’ils adoraient les idoles, tandis que ceux-là honoraient le Dieu tout-puissant, et que c’est pour cela que Jésus a pris soin d’eux. Ainsi donc le culte du Tout-Puissant mène en enfer, et celui qui adore le Père a besoin du secours du Fils? Mais c’est à toi à voir. Qu’il soit seulement convenu entre nous que si les patriarches hébreux sont au ciel, ce n’est pas pour l’avoir mérité, mais parce que la clémence divine a triomphé de la force de leurs péchés.

1. Matt. VIII, 11.
2. Luc, XXIII, 43.
3. Matt. XXI, 31.
4. Jean, VIII, 3-11.
5. Matt. V, 45.

### CHAPITRE II. DÉSACCORD ENTRE SAINT MATTHIEU ET SAINT LUC, D’APRÈS FAUSTE.

Cependant, nous doutons que le Christ ait dit cela, à cause de la différence du texte des Evangélistes. Il y en a deux, Matthieu et Luc, qui racontent le fait du centurion dont le serviteur était alors malade, et à l’occasion duquel Jésus paraît avoir prononcé ces paroles, à savoir : qu’il n’avait point trouvé en Israël une aussi grande foi que dans cet homme, qui était cependant gentil et païen ; et cela parce qu’il avait dit qu’il n’était pas digne que Jésus entrât sous son toit, mais qu’il le priait seulement de prononcer une parole et que son serviteur serait guéri. Matthieu seul rapporte que Jésus aurait ajouté : « En vérité, je vous dis que beaucoup viendront de l’Orient et de l’Occident et auront place dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures ». Par ce grand nombre qui doit venir, Jésus entend les païens; et il dit cela à cause du centurion, qui était lui-même païen et en qui il avait trouvé une grande foi ; et par les enfants du royaume, il désigne les Juifs, en qui il n’avait pas trouvé de foi. Mais Luc, bien qu’il ait cru nécessaire d’insérer dans son Evangile ce trait, mémorable entre tant d’autres, de la vie du Christ, n’y fait cependant aucune mention d’Abraham, ni d’Isaac ni de Jacob. Et si on dit que c’est parce que Matthieu en avait suffisamment parlé, pourquoi donc a-t-il raconté la conversation avec le centurion, et la guérison du serviteur, puisque l’habile Matthieu en avait aussi dit assez long ? Mais cela est faux. En effet Matthieu, à propos de l’invitation faite à Jésus de venir, dit que le centurion vint lui-même demander la guérison; et Luc, de son côté, ne dit point cela, mais que le centurion envoya des anciens d’entre les Juifs, parce qu’il craignait d’être repoussé en qualité de gentil (on veut que Jésus soit complètement Juif), et que ceux-ci essayèrent de persuader le Sauveur en lui disant que cet homme méritait qu’il fît cela pour lui, parce qu’il aimait leur nation et qu’il leur avait même bâti une synagogue[^3] : comme si le Fils de Dieu avait quelque intérêt à ce que les Juifs eussent mérité qu’un centurion leur bâtit une synagogue ! Toutefois Luc ne passe pas absolument cette parole sous silence, dans la crainte, je pense, qu’elle ne se trouve vraie ; mais il la déplace et l’applique à un sujet fort différent, à celui que Jésus traitait quand il dit : « Efforcez-vous d’entrer par la porte étroite; car beaucoup chercheront à entrer et ne le pourront pas. Lorsque le Père de famille », ajoute-t-il, « sera entré et aura fermé la porte, vous commencerez par vous tenir dehors et par frapper à la porte, en disant: Seigneur, ouvrez-nous. Et, vous répondant, il vous dira : Je ne vous connais pas. Alors vous commencerez à lui dire : Nous avons mangé et bu devant vous, et vous avez enseigné sur nos places publiques et dans nos synagogues. Et il vous dira : Je ne sais d’où vous êtes; retirez-vous de moi, vous tous, ouvriers d’iniquité. Là sera le pleur et le grincement de dents, quand vous verrez Abraham, Isaac, Jacob et tous les Prophètes entrer dans le royaume de Dieu, et vous chassés dehors ; et il en viendra de l’Orient et de l’Occident, et du Midi et de l’Aquilon, et ils auront place au festin dans le royaume de Dieu[^1] ». Que beaucoup seront exclus du royaume de Dieu, pour avoir seulement porté son nom sans faire ses oeuvres, c’est ce que Matthieu n’a pas manqué de dire non plus[^2]; mais, là, il ne fait aucune mention d’Abraham, d’Isaac ni de Jacob. Luc, à son tour, parle bien du centurion et de son serviteur; mais en cette circonstance il ne dit pas un mot d’Abraham, d’Isaac ni de Jacob; en sorte que, comme il n’est pas possible de constater quand cette parole a été prononcée, rien n’empêche de croire qu’elle ne l’a pas été.

1. Matt. VIII, 5-13; Luc, VII, 2-10.
2. Luc, XIII, 24-29.
3. Matt. VII, 21.

### CHAPITRE III. FAUSTE A RAISON DE NE POINT TOUT ADMETTRE DANS DES ÉCRITURES QUI NE SONT PAS AUTHENTIQUES.

Nous avons donc bien raison de ne pas écouter, sans jugement et sans motif, des Ecritures si différentes et si peu d’accord entre elles; mais de les étudier, de les collationner et d’examiner dans leur contenu ce que le Christ a pu dire ou n’a pas pu dire. Car vos ancêtres ont intercalé dans les discours du Seigneur bien des choses qui portent son nom, mais ne s’accordent point avec sa foi; surtout parce que ces livres, comme nous l’avons déjà prouvé plus d’une fois, ne sont ni de lui ni de ses Apôtres, mais ont été fabriqués longtemps après son ascension, sur des bruits vagues et des opinions, par je ne sais quels demi-Juifs qui ne s’accordent pas même entre eux, mais qui, en inscrivant partout sur leurs oeuvres les noms des Apôtres ou de ceux qui paraissaient avoir été disciples des Apôtres, leur ont faussement attribué leurs erreurs et leurs mensonges. C’est à toi à voir. Je ne veux point, comme je l’ai déjà fait, trop disputer avec toi sur ce chapitre. Je suis suffisamment à l’abri sous la proposition que j’ai émise plus haut et qu’il vous est impossible de contester, à savoir : qu’avant l’avènement de Notre-Seigneur tous les Patriarches et les Prophètes d’Israël étaient enfermés, selon leurs mérites, dans les ténèbres de l’enfer. Or, si le Christ les en a tirés pour les ramener au sein de la lumière, en quoi cela diminue-t-il l’horreur que leur vie doit inspirer? Car ce que nous haïssons et repoussons en eux, ce n’est pas qu’ils aient existé, c’est-à-dire qu’ils aient été hommes, mais qu’ils aient été tels, c’est-à-dire méchants; ce n’est pas ce qu’ils sont maintenant, c’est-à-dire purifiés, mais ce qu’ils ont été jadis, c’est-à-dire impurs. En tous cas, et de quelque manière que vous preniez la chose, ce chapitre ne nous contrarie aucunement, puisque, s’il est vrai, nous y voyons avec bonheur la miséricorde et la bonté du Christ; et s’il ne l’est pas, le crime en retombe sur ses auteurs. Mais dans les deux hypothèses, nous sommes en sûreté, comme toujours.

### CHAPITRE IV. COURTE RÉPONSE A FAUSTE. QUESTIONS OBSCURES.

Augustin. En sûreté, misérable ! comment serais-tu en sûreté, toi qui prétends haïr les Patriarches parce qu’ils sont impurs, et qui déplores encore l’impureté de ton dieu? Du moins tu accordes qu’après l’avènement du Sauveur, ces Patriarches ont été purifiés et placés dans l’heureux séjour du repos, tandis que votre dieu, même après l’avènement du Sauveur, est encore gisant dans les ténèbres, plongé dans tous les crimes, mêlé à toutes les impuretés; en sorte que, non-seulement ces hommes ont mieux valu que votre dieu pendant leur vie, mais qu’ils ont été plus heureux que lui dans leur mort. D’autre part, quels séjours habitaient les justes morts avant l’incarnation du Christ, et la passion du Sauveur les a-t-elle fait passer à un état meilleur, ceux qui non-seulement avaient cru qu’il viendrait, qu’il souffrirait, qu’il ressusciterait, mais qui l’avaient même annoncé, comme il le fallait, par inspiration prophétique : ce sont des questions qui ne peuvent s’éclaircir que par les saintes Ecritures, si tant est que cela soit possible, et non point se décider sur les téméraires opinions des premiers venus, et encore moins sur les assertions perverses d’une hérésie exécrable et si éloignée de la vérité. C’est en vain que Fauste use de détours pour faire luire l’espérance qu’un jour on pourra obtenir, après la mort, ce qu’on ne se sera point mis en peine de mériter pendant la vie. Il serait heureux pour vous de renoncer à cette erreur, pendant que vous vivez, de connaître et d’embrasser la vérité de la foi catholique. Autrement, ce que l’injuste se promet lui fera complètement défaut, quand les menaces que Dieu lui fait commenceront à s’accomplir.

### CHAPITRE V. C’EST BIEN LA VIE DES PATRIARCHES QUI EST LOUÉE DANS L’ÉCRITURE.

J’ai déjà dit tout ce que je croyais devoir dire sur la vie des Patriarches, en réponse aux calomnies de Fauste. Evidemment ce n’était point aux Patriarches corrigés à la mort, ou justifiés après sa passion, que le Christ rendait témoignage, quand il disait aux Juifs que, s’ils étaient enfants d’Abraham, ils devaient faire les oeuvres d’Abraham; que ce même Abraham avait désiré voir son jour, qu’il l’avait vu et s’était réjoui[^1], et que c’était dans son sein, c’est-à-dire dans je ne sais quelle grande et mystérieuse profondeur du repos bienheureux, que les anges avaient transporté ce pauvre, affligé, méprisé par un riche orgueilleux[^2]. Que dirai-je de l’apôtre Paul ? Est-ce Abraham justifié après sa mort qu’il loue d’avoir cru avant d’être circoncis, ce qui lui fut imputé à justice[^3], et qu’il estime, lui, au point de dire que c’est pour cela seulement, pour avoir suivi les traces de sa foi, que nous sommes devenus ses enfants, nous qui n’étions point sa postérité selon la chair ?

1. Jean, VIII, 39, 56.
2. Luc, XVI, 23.
3. Rom. IV, 3.

### CHAPITRE VI. COMMENT SE FONDE LA CERTITUDE HISTORIQUE.

Mais que puis je faire avec vous, que l’iniquité rend tellement sourds aux témoignages des Ecritures, que tout ce qu’on peut en produire contre vous, vous l’attribuez, non plus à l’Apôtre, mais à je ne sais quel faussaire qui l’aurait écrit sous son nom? La doctrine des démons que vous prêchez est tellement éloignée de la doctrine chrétienne, que vous ne pouvez la défendre sous le nom de doctrine chrétienne, qu’en niant l’authenticité des écrits des Apôtres. Malheureux ennemis de votre âme, quelles écritures auront jamais pour vous la moindre autorité, si celles des Evangélistes, si celles des Apôtres n’en ont pas ? Quel livre sera jamais authentique, si l’on peut douter que des écrits que l’Eglise, propagée par les Apôtres, et si glorieusement connue dans le monde entier, déclare et conserve comme venant des Apôtres, en soient réellement; et que, d’autre part, il soit certain que les mêmes Apôtres aient écrit ce que produisent des hérétiques ennemis de cette même Eglise, et portant le nom de leurs propres fondateurs, qui ont vécu longtemps après les Apôtres ? Comme si, dans la littérature profane, il n’y avait pas aussi des écrivains sur l’existence desquels on ne peut élever le moindre doute, mais sous le nom desquels beaucoup d’ouvrages ont été publiés ensuite, puis rejetés, ou parce qu’ils ne s’accordaient point avec ceux qu’on leur attribuait en toute certitude, ou parce qu’ils étaient inconnus dans le temps où ces auteurs écrivaient, et n’avaient pas eu l’honneur d’être recommandés et confiés à la postérité par leurs plus intimes amis ! Pour n’en citer qu’un exemple. N’a-t-on pas publié, sous le nom de l’illustre médecin Hippocrate, des livres dont les médecins n’ont pas reconnu l’authenticité ? Une certaine ressemblance de choses et de mots ne leur a servi de rien rapprochés de ceux qui sont certainement d’Hippocrate, ils ont été jugés inférieurs, outre que leur authenticité n’a point été constatée en même temps que celle des autres. Mais ces livres authentiques, en comparaison desquels ceux-là sont rejetés, comment sait-on qu’ils sont d’Hippocrate, comment se fait-il que l’on ne réfute pas celui qui le nie, mais qu’on se contente d’en rire, si ce n’est parce qu’une tradition constante les a transmis comme tels depuis le temps d’Hippocrate jusqu’à nos jours, tellement qu’il faut être fou pour élever un doute là-dessus? Et les ouvrages de Platon, d’Aristote, de Cicéron, de Varron et d’autres auteurs de ce genre, comment sait-on qu’ils sont d’eux, si ce n’est par le témoignage ininterrompu des temps qui se sont succédé ? Ainsi, dans la littérature ecclésiastique, beaucoup ont écrit bien des choses sans autorité canonique, mais dans le désir d’être utiles aux autres ou de s’instruire eux-mêmes. Comment sait-on avec certitude de qui est tel livre, sinon parce que, quand l’auteur l’écrivait, il l’a communiqué et publié autant qu’il l’a pu, que la connaissance s’en est transmise des uns aux autres, puis est passée à la postérité et est parvenue jusqu’à nous; en sorte que, quand on nous demandé de qui est tel ou tel livre, nous n’hésitons pas sur la réponse ? Mais pourquoi remonter si loin dans le passé? Voilà des écrits dans nos mains: si, quelque temps après notre mort, quelqu’un s’avisait de nier que les uns sont de Fauste et les autres de moi, comment le convaincrait-on, sinon par cette raison que ceux qui les ont connus dans le moment, ont transmis cette connaissance, qui se perpétuera jusqu’à la postérité la plus reculée ? Cela étant, quel est l’homme assez insensé, assez aveugle (sauf ceux qui se sont volontairement laissé séduire par la malice et la supercherie des démons menteurs), pour dire que l’Eglise des Apôtres, une si fidèle, une si nombreuse assemblée de frères parfaitement unis, n’a pu mériter que les écrits de ses fondateurs passassent à la postérité, quand leurs sièges ont été maintenus jusqu’à nos jours par une succession incontestable d’évêques, quand d’ailleurs le fait se produit avec tant de facilité pour des écrits quelconques, soit en dehors, soit au dedans de l’Eglise ?

### CHAPITRE VII. COMMENT SAINT MATTHIEU ET SAINT LUC PEUVENT SE CONCILIER SUR L’HISTOIRE DU CENTURION.

Mais, dit-on, ces écrits ne sont pas d’accord entre eux. Méchants que vous êtes, vous lisez avec une intention perverse; insensés, vous ne comprenez pas; aveugles, vous ne voyez pas ! Qu’y aurait-il de difficile à les étudier avec attention, à saisir l’accord si parfait, si édifiant qui règne entre eux, si l’esprit de contention ne vous égarait pas, et si la piété vous aidait ? Et au fond, qui donc, lisant dans deux historiens le récit du même fait, s’avisera de croire que l’un et l’autre, ou l’un des deux trompe ou est trompé, parce que l’un dit quelque chose que l’autre passe sous silence ; ou parce que l’un raconte plus brièvement, tout en conservant la même pensée pleine et entière, tandis que l’autre entre dans les plus petits détails et expose, non-seulement le fait, mais toutes les circonstances du fait ? Cependant Fauste veut attaquer la véracité des Evangiles, parce que Matthieu mentionne quelque accessoire que Luc a négligé en racontant la même chose; comme si Luc niait que le Christ ait dit ce que Matthieu écrit qu’il a dit. Il n’y a donc, là, aucune difficulté, et de telles objections ne peuvent être soulevées que par des hommes tout à fait irréfléchis et qui manquent de volonté ou de capacité pour examiner sérieusement des questions de ce genre. Sans doute les infidèles peuvent demander un éclaircissement, les fidèles même proposer une objection (et encore des infidèles peu instruits, ou trop opiniâtres, s’ils ne cèdent pas à une simple explication), proposer, dis-je, une objection sur ce que Matthieu a dit: « Un centurion s’approcha de lui, le priant et disant…. », tandis que Luc raconte que ce centurion envoya à Jésus des anciens des Juifs, pour le prier de guérir son serviteur qui était malade, et que, comme Jésus n’était plus loin de la maison, le même centurion envoya d’autres personnes lui dire qu’il n’était pas digne que Jésus entrât dans sa maison, pas même digne d’aller à Jésus. Comment alors Matthieu a-t-il pu dire : « Il s’approcha de lui, le priant et disant : Mon serviteur gît paralytique dans ma maison, et il souffre violemment[^1] ? » Il faut donc entendre que Matthieu a abrégé le récit, tout en lui conservant son fond et sa substance ; il a dit que le centurion s’est approché de Jésus, sans expliquer si c’était par lui ou par d’autres; qu’il a parlé de son serviteur malade, sans exprimer si c’était par lui-même ou par des intermédiaires. Quoi donc ? le langage humain n’est-il pas rempli de locutions de ce genre, comme quand nous disons, par exemple, que quelqu’un a fort approché de quelque chose, sans dire encore qu’il y est déjà parvenu ? Et quoique parvenir soit le dernier terme, et qu’il semble qu’on ne puisse rien dire de plus, n’employons-nous pas souvent cette expression, même quand la chose s’est faite par intermédiaire, disant par exemple : Il a plaidé sa cause, il est parvenu jusqu’au juge; ou encore : il est parvenu à tel ou tel puissant personnage, quand le plus souvent tout s’est fait par l’entremise d’amis, sans qu’on ait vu seulement celui à qui on est censé être parvenu ? D’où vient même qu’on donne vulgairement le nom de perventores à ces hommes habiles dans l’art de l’intrigue, qui parviennent à intéresser des potentats d’un caractère en quelque sorte inaccessible ? Quoi encore ? oublions-nous donc, quand nous lisons, quelle langue nous parlons ? Et la divine Ecriture pouvait-elle nous tenir un autre langage que celui qui est usité parmi nous ? Voilà ce que je répondrais à des hommes obstinés et querelleurs, sur les formes ordinaires du langage.

1. Matt. VIII, 5-13; Luc, VII, 2-10.

### CHAPITRE VIII. DEUX ÉCRIVAINS PEUVENT DIFFÉRER SUR LE MÊME FAIT SANS SE CONTREDIRE.

Du reste, que ceux qui portent dans ces recherches, non un esprit de contention, mais un esprit de calme et de fidélité, s’approchent de Jésus, non par la chair, mais de coeur; non par la présence corporelle, mais par la puissance de la foi, comme ce centurion, et alors ils comprendront mieux ce qu’à dit Matthieu. C’est aux hommes de cette trempe que le Psalmiste dit : « Approchez-vous de lui, et vous serez éclairés, et votre visage ne sera pas couvert de honte[^1] ». C’est ainsi que le centurion, dont le Christ a loué la foi, était plus près du Christ que les messagers mêmes qu’il lui envoyait. C’est encore quelque chose de semblable que le Seigneur exprimait lorsqu’il dit : « Quelqu’un m’a touché », au moment où la femme qui souffrait d’un flux.de sang, touchait le bord de son vêtement et était guérie. Les disciples semblaient étonnés qu’il leur dît : « Qui m’a touché ? » et encore : « Quelqu’un m’a touché », alors que la foule le pressait de tout côté. Ils lui répondirent enfin: « La foule vous presse, et vous demandez: Qui m’a touché[^2] ? » De même donc que la foule pressait le Christ, et que la femme le touchait; ainsi les messagers approchèrent du Christ, mais le centurion en approchait davantage. Matthieu a donc employé une forme de langage qui n’est point du tout inusitée, et a laissé percer un sens mystérieux; et Luc a exposé le fait tel qu’il s’est passé, afin de nous forcer à pénétrer le sens de Matthieu. Je voudrais bien qu’un de ces orgueilleux eût à raconter deux fois la même chose, non pour mentir ni pour tromper, mais dans l’intention sincère de dire et d’exposer la vérité, et qu’on recueillît ses paroles, la plume à la main, pour les lui lire ensuite : on verrait s’il n’aurait pas dit plus ou moins, ou dérangé l’ordre, non-seulement des paroles, mais des choses ; s’il n’aurait rien donné de son cru, en le prêtant à un autre, à qui il ne l’aurait pas entendu dire, mais qu’il saurait l’avoir voulu et pensé; s’il ne resserrerait pas en moins de mots le récit vrai d’une chose qu’il aurait exposée la première fois avec plus de détails; si enfin, par tout autre incident de ce genre qui puisse se ramener à des règles positives, on ne verrait pas clairement comment il peut arriver que, dans deux exposés faits sur le même sujet par deux personnes, ou même par un seul écrivain, il se trouve bien des choses différentes, mais non opposées; des variantes, et non des contradictions. C’est ainsi que se résolvent toutes les difficultés dans lesquelles ces malheureux s’enchevêtrent, pour conserver intérieurement leur esprit d’erreur, et repousser extérieurement tout moyen de salut.

1. Ps. XXXIII, 6.
2. Luc, VIII, 43-46.

### CHAPITRE IX. CONCLUSION. AVIS AUX MANICHÉENS.

Ainsi donc, après avoir réfuté toutes les calomnies de Fauste sur ces sujets seulement, et lui avoir, avec l’aide de Dieu, répondu suffisamment, je pense, et avec toute l’étendue nécessaire, il me reste à vous donner en peu de mots un avis, à vous qui partagez cette criminelle et détestable erreur : c’est que si vous voulez suivre l’autorité des Ecritures, la première de toutes, vous devez vous attacher à celle qui date de la présence du Christ sur la terre, et nous est parvenue par l’entremise des Apôtres, et une suite incontestable d’évêques se succédant sur leur sièges, et s’est maintenue, illustrée et glorifiée dans tout l’univers jusqu’à nos jours. Là, en effet, vous verrez s’éclaircir tout ce que l’Ancien Testament renferme d’obscur, et s’accomplir tout ce qu’il a prédit. Que si, au contraire, vous prenez la raison pour guide, songez d’abord à ce que vous êtes, combien vous êtes incapables de comprendre la nature, je ne dis pas de Dieu, mais de votre âme ; de la comprendre, dis-je, comme vous prétendez le vouloir ou l’avoir voulu, d’une vue rationnelle absolument certaine, et non d’après les données de la crédulité la plus absurde. Comme vous ne le pouvez en aucune façon (et vous ne le pourrez certainement jamais tant que vous serez ce que vous êtes), tout au moins tenez-vous-en à ce que la nature a gravé au fond de toute âme humaine que n’a point troublée quelque funeste erreur pensez, croyez que la nature et la substance de Dieu est absolument immuable, absolument incorruptible, et dès lors vous cesserez d’être Manichéens, et vous pourrez un jour devenir catholiques.

Ces vingt-deux derniers livres ont été traduits par M. l’abbé DEVOILLE.